This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600048228U

3977

67

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME NEUVIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1879

3977 d. 381

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie

RUE SAINT-BENOIT

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME NEUVIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—

1879

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

MAI

1er mai 1770.

L'article suivant est de M. Diderot. C'est l'examen d'un *Éloge de la ville de Moukden et de ses environs*, poëme composé par Kien-Long, empereur de la Chine et de la Tartarie, actuellement régnant; ouvrage traduit du chinois en français par le P. Amyot, jésuite, astrologue et missionnaire à Pékin, et publié par M. de Guignes, de notre Académie des inscriptions et belles-lettres; volume in-8°. Voici ce qu'en dit le philosophe :

La première pièce du recueil est une préface de l'éditeur, qui nous apprend que l'astrologue missionnaire Amyot réside à Pékin depuis plus de vingt ans; qu'on peut compter sur l'exactitude de sa traduction; que l'original de ce poëme a été saisi à Canton par les inspecteurs d'une nation qui envie aux étrangers la connaissance de sa langue et de sa littérature; que le poëme de Kien-Long a été imprimé soixante-quatre fois en autant de caractères différents, et que l'empereur régnant, auteur de ce poëme, aime les sciences et les cultive avec succès.

La seconde pièce est une préface du traducteur, où il proteste de sa fidélité à rendre les pensées de son auteur, autant que notre langue pouvait s'y prêter. Il parle des avantages et de la facilité qu'on aurait à apprendre la langue tartare dans laquelle on a tarduit presque tous les ouvrages chinois, et qui

est soumise à des règles grammaticales. Il parle aussi des lumières qu'il a tirées de la connaissance de cet idiome, et des conseils des hommes éclairés qu'il a consultés.

La troisième pièce est un discours des éditeurs chinois et tartares, dans lequel, après un éloge étendu du poëme, ils se prosternent humblement et se soumettent aux ordres de l'empereur, en attestant qu'ils ont été ses copistes et ses réviseurs.

La quatrième est un édit de l'empereur où l'on rend compte des soins qu'on a pris pour compléter les alphabets des Tartares Mantchoux, et des ordres que Kien-Long a donnés pour que son poëme fût incessamment révisé, copié et publié en autant d'alphabets tartares qu'il y a d'alphabets chinois, afin que la postérité jouît, sous un même point de vue, de tous ces différents alphabets rassemblés et mis en parallèle avec les caractères de la langue chinoise.

La cinquième pièce est une préface de Kien-Long, dont voici l'extrait à ma manière. C'est l'empereur qui parle :

« Si l'homme conforme sa volonté à celle de ses père et mère, la paix sera dans sa famille. Si le prince conforme sa volonté à celle de ses ancêtres, la paix sera dans l'empire. Si les souverains conforment leur volonté à celle du ciel et de la terre, la paix sera dans l'univers, et l'abondance avec elle. C'est la seconde de ces maximes que j'ai prise pour le sujet de ma méditation ; et j'ai conçu qu'un retour assidu sur moi-même, mon respect constant pour le ciel, une intime union avec mes frères, un amour sans bornes pour les peuples qui me sont soumis, étaient les seuls moyens d'obtenir la félicité de ma famille, celle de l'empire et la mienne.

« Confucius a dit : « Connais les cérémonies. Si tu en pé-« nètres le sens, tu gouverneras un royaume avec la même facilité « que tu regardes dans ta main.» C'est ainsi que le sage a dit ; mais entre ces cérémonies, celle dont il importe surtout de pénétrer le sens, ce sont les sacrifices pour les ancêtres. Les empereurs de la dynastie de Han les instituèrent ; nous leur devons encore les monuments qui ont conservé sous nos yeux les autres usages de la vénérable antiquité. C'est dans ce qu'ils nous ont transmis des contrées qui les ont vus naître, et où ils ont commencé à donner des lois, que j'ai reconnu la ville où mes aïeux ont jeté les premiers fondements de leur grandeur :

Moukden! J'ai reconnu Moukden dans les pays de Pin et de Ki; j'ai reconnu ma patrie dans la montagne de Kiao-chan.

« Trois fois l'empereur, mon grand-père, s'est rendu à Moukden; trois fois il a visité les tombeaux de ses ancêtres. Les grandes occupations qui remplirent la durée du règne de mon père ne lui permirent pas de voir Moukden; mais il avait satisfait à ce devoir, n'étant encore que simple régulo. L'empire m'étant transmis, je ne passe aucun jour sans penser aux moyens de m'approcher de mes ancêtres. Je me transporte en esprit à Moukden, et je m'écrie : Sépultures dont le nom ne doit jamais périr! sépultures fortunées! sépultures rayonnantes de gloire! O mes aïeux! si je ne me soustrais à la multitude des soins qui me pressent, comment pourrai-je me rendre sur vos tombeaux, et me prosterner devant les cendres qu'ils renferment? Comment laisserai-je à la postérité le témoignage et la leçon du respect que je porte à ceux qui m'ont donné le jour?

« Ce fut pour remplir cette essentielle obligation que, la huitième année de mon règne, l'automne étant déjà commencé, et l'impératrice, ma mère, voulant bien permettre que je lui servisse respectueusement d'appui pendant le voyage, je partis de Pékin. Arrivé dans ces lieux où mes ancêtres ont autrefois tenu leur cour, je sentis la piété filiale remplir toute l'étendue de mon cœur; je révérai les vestiges de mes aïeux. Je vis ces montagnes couvertes de verdure, ces rivières où coule une onde transparente, ces campagnes fertiles, ces lieux enchantés qui semblent se ressentir encore de la présence de leurs anciens maîtres, et j'éprouvai une joie inexprimable. Je vis ce peuple sincère et bon, qui vit heureux parce qu'il est content de son sort; qui vit sans inquiétude parce qu'il vit dans une honnête abondance; et je l'admirai. Voilà, disais-je en moi-même, voilà les contrées que le ciel favorise, les contrées de Pin et de Ki! O contrées de Pin et de Ki! c'est vous qui apprenez à gouverner les hommes! Le souverain maître du ciel protége d'une manière spéciale le pays de Pin et le pays de Ki; on disait dans l'antiquité la plus reculée d'un bon souverain : *Il a demeuré à Pin.*

« Instruit de ce que la vénérable antiquité a dit de ma patrie, pourquoi ne joindrais-je pas ma voix à la sienne? »

Célébrer les affaires qui se traitent dans une contrée, c'est le sujet du Toukietchoun; chanter les richesses qu'elle produit

ou qu'elle renferme, c'est le sujet du Foutchouroung. Je commence par ce dernier. En voici les paroles :

Ici commence le Foutchouroung. Kien-Long chante son départ, son voyage, son arrivée, ses sacrifices, ses aïeux, leurs faits mémorables, leur vie, leurs mœurs, leurs festins, la ville qu'ils ont fondée, les édifices de Moukden, les campagnes qui l'environnent, la mer qui l'avoisine, les montagnes, les plaines, les forêts, les rivières, les plantes, les métaux, les pierres, les animaux, les poissons, les oiseaux; et tous ces objets sont peints dans son poëme avec grandeur, sagesse, simplicité, chaleur et vérité. Aucun ouvrage ne montre ni plus de connaissance, ni plus de goût. Il y a de la verve, de la variété, un sentiment profond, de la gravité, un respect tendre pour la mémoire de ses ancêtres. Ce caractère de piété filiale est le caractère propre du poëme, et la preuve de l'influence des mœurs sur la poésie et sur les beaux-arts, soit pour les corrompre, soit pour les embellir.

Le voyage de Kien-Long et celui de Cheng-Tson, son aïeul, forment le Foukietchoun. Il part, il marche. Il pense en chemin aux cyprès touffus qui couvrent la sépulture de ses pères; il aperçoit les chevaux sculptés en pierre au dehors des murailles; il ne saurait contenir les mouvements dont son âme est agitée, Ses yeux gonflés soulagent son cœur par un torrent de larmes, qui mouillent le devant de sa robe. Il se dit : C'est donc aujourd'hui que je verrai Yao sur la muraille et Chun sur le bouillon; c'est aujourd'hui que mon souffle se mêlera avec leur auguste vapeur. Il entre dans Moukden. Il visite les tombeaux : il revient. Il trouve le festin préparé. Les princes de son sang et les vieillards de la contrée sont assis à la même table. Il présente la coupe aux princes, ils boivent; il la présente aux vieillards; il leur verse du vin. et lorsqu'il voit leurs visages s'épanouir et prendre une couleur vermeille, transporté de joie, il s'écrie : « Les voilà, les bons, les vertueux sujets qui m'ont été laissés par mes aïeux ! Les bienfaits et la tendresse de leurs maîtres ont fait couler leurs jours dans l'abondance et la joie. Leurs jours ont été prolongés, afin que j'eusse la consolation de les voir, de les entendre et de leur parler. Puisse ce moment être toujours présent à ma pensée! Puissé-je imiter mes aïeux! Puisse mon exemple perpétuer la race de ces bons et

vertueux sujets! Puissent-ils, pendant des milliers de siècles, fournir l'empire de leurs pareils! »

Il y a dans ces vœux un caractère de paternité qui attendrit et enchante. En général, vous ne trouverez rien dans ce poëme de ce que nous appelons allégories, fictions; mais il y a ce qu'on appellera, dans tous les pays du monde et dans tous les siècles à venir, de la véritable poésie.

La pièce qui suit le poëme contient des recherches savantes sur les différentes sortes de caractères chinois.

A ce morceau succèdent des notes extraites par le traducteur de plusieurs commentateurs chinois du poëme de l'empereur, et des traits intéressants sur l'histoire naturelle, civile, religieuse, des Chinois et des Tartares.

Le volume est terminé par une ode sur le thé, de la composition de l'empereur. Elle est en vers de cinq syllabes, non rimés. Il y a vingt-cinq vers, et par conséquent en tout cent vingt-cinq syllabes, que le traducteur n'a pu rendre qu'en quatre bonnes pages de notre langue : d'où je présume que le poëme sur Moukden, de sept huitièmes au moins plus court que la traduction, qui remplit cent vingt-six pages in-8°, n'est pas de quatre cents vers.

On a placé les vers chinois de l'ode sur le thé à la tête de la traduction, sur laquelle j'ose prononcer que nos La Fare, nos Chaulieu, nos Anacréon antiques et modernes, n'ont rien produit avec plus de verve, de grâce, de sentiment, de sagesse et de goût. Je n'en aurai pas meilleure opinion des mœurs chinoises, si vous voulez, mais je penserai avec un peu plus de réserve et moins de dédain de leur littérature. Je vous invite à copier cette ode, en la retouchant légèrement. Une gageure que je gagnerais, ce serait de retrouver les véritables tours de l'original sur le genre seul de ce poëme et les données de la traduction. Il m'est arrivé souvent avec Huber, qui me lisait des morceaux traduits de l'allemand, dont je n'entends pas un mot, de l'arrêter, et de lui dire : « Le poëte n'a pas dit ainsi : voici comment il a dit, voilà l'ordre de ses idées », et de rencontrer juste. Il y a donc dans la langue poétique quelque chose de commun à toutes les nations, de quelque cause que cela vienne.

Je ne suivrai point le conseil du philosophe, et je ne trans-

crirai point l'ode sur le thé. Tout considéré, l'éloge de la ville de Moukden et cette ode sur le thé forment un monument assez curieux pour en lire la traduction tout entière. La lecture du poëme de l'empereur de la Chine ne vous fera pas, à la vérité, autant de plaisir que l'extrait du philosophe que vous venez de lire; mais vous sentirez aisément que ce n'est ni la faute du poëme ni la vôtre : c'est un effet nécessaire de la distance des lieux et des mœurs, qui est si grande qu'elle oblige à tout moment le traducteur ou de laisser le mot chinois dans la poésie descriptive, faute de terme équivalent, ou de rendre par des périphrases les images exprimées dans une langue trop différente des idiomes de notre Europe. Climat, mœurs, usages, religion, histoire naturelle, histoire politique, tout cela est trop distant de nous pour qu'un lecteur européen ne soit souvent arrêté, embarrassé, ce qui affaiblit à chaque fois le charme de cette lecture; mais on sent en même temps que ce charme subsiste dans toute sa force pour un lecteur chinois. Heureux les peuples qui sont gouvernés par de tels poëtes! car quoiqu'il n'y ait rien de si commun que de bien dire et de mal faire, et que les souverains surtout doivent être jugés sur leurs faits et non sur leurs paroles, il est évident cependant qu'un prince élevé dans ces sentiments de paternité pour son peuple, qu'un prince qui regarde comme un devoir essentiel de se rappeler sans cesse ses vertueux ancêtres, ou qui emploie ses moments de loisir à en célébrer la mémoire, doit avoir quelque avantage sur un prince qui, se croyant placé sur son trône de droit divin, en vertu d'un passage de saint Paul, se persuade d'avoir rempli les devoirs les plus essentiels de la souveraineté en respectant les usurpations de l'Église appelées immunités, et en observant quelques pratiques religieuses qui n'ont aucun trait à la prospérité publique, au bonheur des peuples, à la gloire des empires. Remarquez, s'il vous plaît, qu'il n'y a dans le poëme de l'empereur de la Chine aucune trace de superstition, et qu'il est évident que partout où l'auteur parle du respect dû à la volonté du ciel et de la terre, il entend la soumission et la résignation du sage à la nécessité de l'ordre général : philosophie simple et sublime, vrai mobile de nos actions, véritable fondement de la morale, qui, avec l'adoption de l'espèce ou l'observation du pacte d'association consenti entre les êtres d'une même espèce, est la

source unique de toutes les vertus des individus de cette espèce.

Je ne suis pas aussi content du traducteur Amyot et de son éditeur de Guignes que de l'empereur Kien-Long. Leurs observations, tant sur le poëme que sur les différents alphabets, ne débrouillent rien, n'éclaircissent rien : c'est un fatras d'érudition chinoise qui n'est d'aucun secours pour l'intelligence du poëme, et qui, je crains, est aussi embrouillé dans leur tête que pour leurs lecteurs. Si M. de Guignes ne met pas plus de clarté dans la traduction et les commentaires de Chou-King, un des livres sacrés des Chinois qu'il nous annonce, il fera un médiocre présent aux curieux. Il faudra cependant s'en contenter, faute de choix ; il en est de M. de Guignes et de son P. Amyot, comme de l'orchestre de l'Opéra de Paris, qui, suivant l'observation de J.-J. Rousseau, est le meilleur parce qu'il n'y en a pas d'autre. Quand on a fait attention au génie des alphabets chinois, à leur extrême précision, en comparaison de notre manière d'écrire, on est bien tenté de croire que le P. Amyot ne nous a donné qu'une longue périphrase du poëme de l'empereur, et qu'il a partout substitué les idées et les tours français aux idées et aux tours chinois. Quoi qu'il en soit, à travers cette périphrase on entrevoit un fonds intéressant et poétique, et ce poëme, tel qu'il est, forme, avec le roman chinois que M. Eidous nous a indignement traduit il y a trois ans[1], un monument très-précieux de la littérature et des mœurs chinoises.

— Si le caractère de paternité qui règne dans le poëme de l'empereur Kien-Long vous ennuie, il sera aisé de vous remettre au courant des idées européennes par la lecture de la lettre que je vais transcrire ; vous y trouverez un esprit tout différent de celui qui se remarque dans le poëme de l'empereur de la Chine. Kien-Long n'aurait jamais imaginé qu'un de ses sujets pût former une demande légitime qui ne le regardât pas, et aucun Chinois ne se serait persuadé qu'il y va de son honneur de donner des coups de bâton à son souverain. Cette lettre a été écrite à M. Clerk, Écossais, qui a servi comme brigadier général dans les troupes britanniques envoyées au secours du Portugal pendant la dernière guerre. L'auteur de la lettre, autre officier anglais, a servi sous lui en qualité d'aide de camp, et est sans

1. Voir tome VII, p. 116.

doute resté en Portugal après la conclusion de la paix. Le général Clerk traversa alors l'Espagne et vint à Paris, où il s'arrêta fort longtemps. C'est un homme d'esprit, mais grand parleur, et même fatigant par le tic qu'il a d'ajouter à chaque phrase qu'il prononce un *hem?* de sorte qu'il a l'air de vous interroger continuellement, quoiqu'il n'attende jamais votre réponse. Malgré cela nous nous en accommodions fort bien, et il n'y a que Mme Geoffrin, à qui il faut une grande variété de personnes et de choses, et qui n'aime pas à s'arrêter longtemps sur le même objet, qui ne puisse penser encore aujourd'hui au général Clerk sans ressentir un frémissement universel par tout le corps. Le baron d'Holbach lui avait mené cet étranger, et après les premiers compliments, et une visite d'une demi-heure, il s'était levé pour s'en aller. M. Clerk, au lieu de suivre celui qui l'avait présenté, comme c'est l'usage dans une première visite, reste. Mme Geoffrin lui demande s'il va beaucoup aux spectacles? « Rarement. — Aux promenades? — Très-peu. — A la cour, chez les princes? — On ne saurait moins. — A quoi passez-vous donc votre temps? — Mais quand je me trouve bien dans une maison, je cause et je reste. » A ces mots Mme Geoffrin pâlit. Il était six heures du soir; elle pense qu'à dix heures du soir M. Clerk se trouvera peut-être encore bien dans sa maison; cette idée lui donne le frisson de la fièvre. Le hasard amène M. d'Alembert; Mme Geoffrin lui persuade au bout de quelque temps qu'il ne se porte pas bien, et qu'il faut qu'il se fasse ramener par le général Clerk. Celui-ci, charmé de rendre service, dit à M. d'Alembert qu'il est le maître de disposer de son carrosse, et qu'il n'en a besoin, lui, que le soir pour le ramener. Ces mots furent un coup de foudre pour Mme Geoffrin, qui ne put jamais se débarrasser de notre Écossais. quelque changement qu'il survînt successivement dans son appartement par l'arrivée et le départ des visites. Elle ne pense pas encore aujourd'hui de sang-froid à cette journée; et elle ne se coucha pas sans prendre ses mesures contre le danger d'une seconde visite. Je n'ai pas pu lui persuader que le général Clerk fût un homme de bonne compagnie. Dans le fait, je ne lui ai connu de tort fondé qu'avec ses chevaux, qu'il faisait venir à quatre heures et demie dans les maisons où il avait dîné, et qui se morfondaient ordinairement à son carrosse au milieu de

l'hiver jusqu'à minuit, sans avoir bougé de place, preuve évidente que, sans l'adoption de l'espèce, il n'y a point de droit des gens! Mais nous voilà aussi loin de notre histoire de Portugal que des sépultures fortunées de Moukden. Puisque cela est ainsi, il ne m'en coûtera pas davantage de rapporter encore un mot du célèbre David Garrick. Le général Clerk nous fit un jour à table, en présence de cet illustre acteur, un long discours pour nous prouver que l'enthousiasme des Anglais pour Shakespeare n'était qu'une affaire de mode et de religion; que personne n'entendait ni n'admirait de bonne foi cet auteur; mais que M. Garrick, par son jeu plein de génie, avait trouvé le secret d'en faire l'idole de la nation. Garrick, grand admirateur de Shakespeare, et naturellement plein de vivacité et de pétulance se contint longtemps; enfin il se lève de table, prend la main de M. Clerk, et il lui dit : « Je vous promets, mon général, que de ma vie je ne m'aviserai de parler guerre. » Mais il est temps d'écouter le rapport de l'aide de camp resté en Portugal.

LETTRE DE M. SHAW-GROSET, LIEUTENANT-COLONEL,

A M. LE GÉNÉRAL CLERK,

BRIGADIER GÉNÉRAL DANS L'ARMÉE BRITANNIQUE.

Elvas, 5 décembre 1769.

« Un événement fort singulier, monsieur, vient d'arriver dans ce voisinage. Le roi, comme vous savez, a passé quelque temps à Villaviciosa, l'une de ses maisons de chasse à quatre lieues d'ici. Dimanche dernier, en allant pour se promener suivant sa coutume, un homme en habit de paysan, ayant un gros bâton à la main, attendit à une des portes du parc que la cour qui précède le roi eût passé, et travailla Sa Majesté par plusieurs grands coups de bâton[1]. Le roi avança son cheval sur lui, et lui demanda : *Etes-vous fou?* Il répondit avec un grand sang-froid, *ni fou, ni ivre.* Dans cet instant, quelques-uns de la cour voyant ce qui se passait accoururent au secours du roi, mais l'homme ne se laissa pas aisément désarmer. Le comte de

1. L'expression anglaise est *belabored his majesty with several hunty strokes.* En allemand : *Tuehlig darch gearbeiter.* (GRIMM.)

Prado, un des gentilshommes de la chambre du roi, reçut entre autres deux ou trois violents coups sur la tête. Sur ces entrefaites, toute la cour se rassembla, et l'homme aurait été mis en pièces, si le roi n'avait crié : « Ne le tuez pas, mais qu'on le mène chez don Louis d'Acunha, » un des secrétaires d'État. Quand cet homme fut examiné, on lui demanda qui il était, et comment il avait pu se laisser aller à commettre une action aussi téméraire; il répondit qu'il était un vieux soldat réformé, que le roi lui devait huit années d'arrérages sur sa solde, plusieurs habits d'uniforme, et un petit mulet qu'on lui avait enlevé de force; qu'il avait remis à ce sujet une requête au roi sans obtenir aucune réponse; qu'il en avait présenté une autre à Sa Majesté. Cet événement, monsieur, vous paraîtra sans doute aussi inconcevable qu'à moi. Cet homme a servi jadis dans un régiment d'artillerie, dans la garnison où vous commandiez, et a toujours passé pour un homme très-déterminé. Il dit qu'il sait très-bien qu'on le mettra à mort, car je pense que c'est le premier exemple que nous ayons dans l'histoire d'un roi insulté publiquement de cette manière, mais qu'll a fait ce qu'il se devait à lui-même, etc. »

— Le succès éclatant de *la Comtesse Tation* a réveillé la passion nationale pour les jeux de mots, pointes, calembours, rébus, charades, et autres nobles exercices de l'esprit. La charade est une sorte d'énigme dont on partage le mot en autant de parts qu'il y a de syllabes; on assigne ensuite à chaque part sa propriété, et puis on dit la propriété du tout. Ainsi je dirai : ma première partie n'est jamais mauvaise, ma seconde n'est jamais malpropre, et mon tout est souvent l'un et l'autre. Le mot de cette charade est *Bonnet*, parce que ce qui est *bon* n'est jamais mauvais, ce qui est *net* n'est pas malpropre, et qu'un bonnet peut être mauvais et malpropre. C'est ainsi que ces jours passés, par un effort de génie sublime, ou par un de ces bonheurs qu'on ne peut se promettre, et dont il faut se féliciter quand on l'a obtenu, j'ai eu la gloire immortelle d'inventer la charade suivante : ma première partie se plante, ma seconde se noue, et mon tout est tout pour moi. Si vous n'en devinez pas le mot, vous ne le saurez qu'à la fin de cet article. Cela me rappelle une charade qu'une très-jolie femme de vingt ans adressa

un jour aux Délices à M. de Voltaire, qui lui avait dit beaucoup de galanteries. La voici : ma première partie est ce que vous nous faites quand vous vous taisez ; ma seconde est ce que vous nous faites quand vous parlez; mon tout est ce que toute l'Europe admire, et ce que je ne voudrais cependant pas être. Le mot était *Voltaire*. Une femme ayant l'âge et le don de plaire ne devait pas être tentée en effet de prendre la place du vieillard le plus rassasié de gloire. Aujourd'hui c'est, au contraire de l'aventure des Délices, à une jeune femme de vingt ans qu'un vieux philosophe adresse une charade pour se conformer au goût du moment, et afin d'accomplir ce que le prophète a dit dans le chapitre des Malédictions ; car il est écrit : « Je t'ôterai le goût des choses sensées et profondes, et tes philosophes seront réduits à faire des charades. »

LE CHEF-D'ŒUVRE DES CHARADES,

A MADAME DE PRUNEVAUX,

PAR M. DIDEROT.

Ma première enivre le monde :
Pour la traiter avec mépris
Il faudrait être la seconde,
Et mon ensemble a quelque prix.

De ma première on fait un cas extrême,
Vous l'avez souvent à la main:
Ma seconde est en vous, ma seconde est vous-même,
Et mon tout partagé formerait votre sein.
Si l'on s'en tient au lot de ma dernière,
Il faut s'attendre à des jaloux;
Mais, au défaut de la première,
L'esprit languit dans la poussière,
Et la beauté se fane sans époux.

Utile en paix, utile en guerre,
Désir et poison des humains,
Un insensé me tira de la terre;
Je corrompis son cœur et je souillai ses mains:
Voilà ma syllabe première.
Ma seconde habite les cieux,
Voltige autour de vous, se montre dans vos yeux;
C'est un pur esprit de lumière.

Lorsque le Tout-Puissant, bien ou mal à propos,
Sortant un jour de son repos,
Visita la nuit éternelle,
Il était porté sur mon aile;
Et tandis que sa main posait les fondements
De la machine immense,
Mes chants, unis à dix mille instruments,
De la nuit incréée écartaient le silence.

Vous ne me nommez pas, et l'énigme vous fuit.
Eh bien! lisez donc ce qui suit.

Jeune homme, arrête, et souffre qu'un moment
Je demeure où j'ai pris naissance...
Mais il ne m'entend pas. L'homme est capricieux :
Tous les jours son impatience,
Pour une courte jouissance,
Détruit de l'avenir l'espoir délicieux.
Bientôt, hélas! sa main légère
M'a séparée d'avec mon père,
Et va m'attacher au lacet
Qui serre le joli corset
De sa jeune et tendre bergère.
Là, si mon règne fut charmant,
Il fut bien court : presque avant que de naître,
Je mourus où le jeune amant
Se mourait, lui, de ne pas être.

Ainsi l'homme, jouet de sa folle pensée,
Court après le plaisir, n'atteint que la douleur
Sous son vêtement déguisée,
Et dans son ardeur insensée,
Perd le fruit pour cueillir la fleur.

Y êtes-vous enfin? — Non. — La chose est étrange!
Et vous avez de l'esprit comme un ange!
Et votre bourse est pleine d'or!
M'entendez-vous? — Non, pas encor.
Mais j'ai tout dit. — Il est vrai, c'est ....

En effet, *or* et *ange* font *orange*. Quant à mon immortelle charade, le mot en est *maîtresse*.

— Le 17 du mois dernier il s'est tenu chez Mme Necker, une assemblée de dix-sept vénérables philosophes, dans laquelle, après avoir dûment invoqué le Saint-Esprit, copieusement dîné,

et parlé à tort et à travers sur bien des choses, il a été unanimement résolu d'ériger une statue à l'honneur de M. de Voltaire. Cette chambre des pairs de la littérature était composée des membres suivants : je vais les nommer comme le hasard les avait placés au moment de la fonction la plus importante, c'est-à-dire à table, attendu que l'inégalité des forces étant compensée par l'égalité des prétentions, il n'a jamais été question dans cette chambre de fixer le rang ou la prérogative de qui que ce soit. A la dextre de Mme Necker se trouva placé M. Diderot; ensuite M. Suard, M. le chevalier de Chastellux, M. Grimm, M. le comte de Schomberg, M. Marmontel, M. d'Alembert, M. Thomas, M. Necker, M. de Saint-Lambert, M. Saurin, M. l'abbé Raynal, M. Helvétius, M. Bernard, M. l'abbé Arnaud et M. l'abbé Morellet.

M. Pigalle, sculpteur du roi et de l'Académie royale de peinture et sculpture, était le dix-huitième; mais appelé simplement pour être témoin des résolutions de la chambre dont il s'était chargé d'exécuter le projet, il n'avait point voix délibérative. On remarqua comme singulier que le hasard eût placé les pairs ecclésiastiques à la queue, au contraire de ce qui s'observe dans les autres cours des pairs en Europe : ce qui semblait présager que si jamais il y avait lieu de réformer la chambre, l'élection commencerait par ceux qui étaient le plus près de la porte, à moins qu'ils n'aimassent mieux quitter un uniforme devenu généralement suspect. Ce qui paraissait surtout omineux, c'était de voir la dernière place occupée par l'abbé Morellet, fortement inculpé par les juges les plus modérés d'avoir joué l'année dernière un rôle équivoque dans l'affaire de la compagnie des Indes, en portant sous le manteau de la philosophie la livrée de M. Boutin, distinction incompatible avec les prérogatives de la pairie[1]; et étaient les bonnes âmes singulièrement édifiées de l'âme sans fiel de ce digne ecclésiastique, lequel s'asseyait une fois par semaine à la table de M. Necker, comme si de rien n'était, après en avoir reçu cinquante coups d'étrivières bien appliqués au milieu des acclamations du public.

1. Morellet, dans ses *Mémoires*, Paris, Ladvocat, 1821, in-8°, tome I, p. 363, repousse cette attaque de Grimm.

Après le repas, il fut proposé d'ériger une statue à M. de Voltaire, et cette résolution passa unanimement à l'affirmative. M. Pigalle, vers lequel M. l'abbé Raynal avait été député plusieurs jours auparavant pour le prier de se charger de l'exécution, et qui avait accepté cette proposition avec la plus grande joie, produisit l'ébauche d'une première pensée modelée en terre, qui fut généralement admirée. Le prince de la littérature y est assis sur une draperie qui lui descend de l'épaule gauche par le dos, et enveloppe tout son corps par derrière. Il a la tête couronnée de lauriers, la poitrine, la cuisse, la jambe et le bras droits nus. Il tient de la main droite, dont le bras est pendant, une plume. Le bras gauche est appuyé sur la cuisse gauche. Toute la position est de génie. Il y a dans la tête un feu, un caractère sublime; et si l'artiste réussit à faire passer ce caractère dans le marbre, cette statue l'immortalisera plus que tous ses précédents ouvrages[1].

Après avoir rendu justice à cette belle ébauche, on résolut, à la pluralité des voix, qu'on mettrait pour inscription sur le piédestal de cette statue : *A Voltaire vivant, par les gens de lettres ses compatriotes*. En conséquence de cette inscription on proposa d'arrêter que, pour être en droit de concourir à cette souscription, il fallait être homme de lettres; et que pour donner une signification précise au terme d'homme de lettres, on regarderait comme tel tout homme qui aurait fait imprimer quelque chose. Cette proposition occasionna de longs débats, et fut enfin rejetée à la pluralité de onze voix contre six. M. d'Alembert proposa ensuite de faire part au public de l'inscription convenue, et d'arrêter que toute personne qui à ce titre se présenterait pour souscrire serait reçue. Cette proposition passa à la pluralité de douze voix contre cinq. On arrêta aussi unanimement que la liste des souscrivants ne serait jamais publiée, et qu'on ne serait pas reçu à souscrire pour moins de deux louis. M. Pigalle promit de partir immédiatement après les fêtes du mariage de M. le Dauphin, pour se rendre à Ferney, afin de faire le portrait de M. de Voltaire, s'engageant au surplus d'achever ce monument dans l'espace de deux ans. Si je m'étais senti l'éloquence de milord Chatham, je n'aurais pas manqué d'observer à cette

1. Cette statue est aujourd'hui placée dans la Bibliothèque de l'Institut.

respectable assemblée que, l'idée du monument étant sublime, il fallait aussi une inscription sublime, et qu'avant de l'avoir trouvée il n'en fallait adopter aucune; qu'*à Voltaire vivant* n'était qu'une répétition de l'inscription de Vérone : *à Maffei vivant*; qu'ajouter *par les gens de lettres*, c'était manifester je ne sais quelle inquiétude que la postérité n'ignorât d'où venait l'hommage; c'était dire au public : Voyez, nous sommes les rivaux de sa gloire, et nous savons lui rendre justice; que tout ce qui tendrait à réveiller l'idée de rivalité ne saurait qu'être désavantageux à la respectable assemblée dans tous les sens possibles; qu'enfin s'il fallait une inscription tout ordinaire, il n'y avait rien de plus simple que de mettre : *L'an 1770, à Voltaire, âgé de soixante-seize ans, pour avoir après cinquante années de travaux glorieux et immortels encore bien mérité des lettres, de la philosophie, et de l'humanité.* J'aurais observé aussi qu'il fallait se contenter de l'honneur d'avoir conçu le projet de ce monument, et accorder à tout le monde indistinctement la satisfaction d'y contribuer. Quant à ce dernier point, on s'en est approché dans le fait sans l'avoir énoncé distinctement. M. le maréchal de Richelieu a souscrit pour vingt louis, et l'on assure que M. le duc de Choiseul va se mettre du nombre des souscripteurs. Les frais de l'entreprise feront un objet de douze à quinze mille livres; les dix-sept pairs du dîner du 17 avril se sont tous déclarés receveurs de l'argent des souscrivants, et se sont engagés, indépendamment de leur première souscription, de suppléer solidairement à tous les fonds qui pourraient manquer à la somme requise. L'argent de la souscription est remis en dépôt chez M. de Laleu, notaire ordinaire de M. de Voltaire, qui fournira à M. Pigalle les sommes dont il aura besoin. L'assemblée des pairs a laissé l'artiste le maître absolu du prix; ce procédé a paru le toucher : il a fixé son honoraire à dix mille livres, indépendamment du prix des marbres et des frais du voyage.

— L'abbé Nollet, de l'Académie royale des sciences, maître de physique des Enfants de France, ne sera pas du nombre des souscrivants, il vient de mourir; il n'était pas jeune, mais je ne le crois pas non plus très-avancé en âge[1]; c'était un académicien utile et laborieux. Dans le temps de la grande vogue des

1. Nollet était né en 1700.

expériences de l'électricité, l'abbé Nollet fut un homme très à la mode, et toutes les femmes voulurent être électrisées par lui mais cela a passé de mode, ainsi que la manie de la géométrie et depuis longues années Comus avait entièrement fait oublier le pauvre abbé Nollet.

— La mort vient de nous enlever aussi deux vierges émérites de l'Académie de musique, vulgairement dite *Opéra*. Elles étaient mortes au théâtre depuis longtemps, et leur honorable vieillesse se soutenait des fruits des travaux de leur jeunesse. Les noms de Camargo et de Carton seront éternellement célèbres dans les fastes de l'Opéra. Mlle Camargo, sœur de Cupis, violon, connue dans les coulisses par mille aventures brillantes, s'est immortalisée au théâtre comme fondatrice de cette danse à cabrioles que Mlle Allard a portée de nos jours à ce haut point de perfection et de gloire. C'est Camargo qui osa la première faire raccourcir ses jupons, et cette invention utile, qui met les amateurs en état de juger avec connaissance des jambes des danseuses, a été depuis généralement adoptée; mais alors elle pensa occasionner un schisme très-dangereux. Les jansénistes du parterre criaient à l'hérésie et au scandale, et ne voulaient pas souffrir les jupes raccourcies; les molinistes, au contraire, soutenaient que cette innovation nous rapprochait de l'esprit de la primitive Église, qui répugnait à voir des pirouettes et des gargouillades embarrassées par la longueur des cotillons. La Sorbonne de l'Opéra fut longtemps en peine d'établir la saine doctrine sur ce point de discipline qui partageait les fidèles. Enfin le Saint-Esprit lui suggéra, dans cette occasion difficile, un tempérament qui mit tout le monde d'accord : elle se décida pour les jupes raccourcies; mais elle déclara en même temps, article de foi, qu'aucune danseuse ne pourrait paraître au théâtre sans caleçon. Cette décision est devenue depuis un point de discipline fondamental, dans l'église orthodoxe, par l'acceptation générale de toutes les puissances de l'Opéra, et de tous les fidèles qui fréquentent ces lieux saints. J'ai eu le bonheur, en arrivant en France, de trouver Camargo encore au théâtre; mais elle était dans son automne, et touchait même à son hiver. Elle a vécu depuis dans une paisible et honorable retraite, avec une demi-douzaine de chiens, et un ami qui lui était resté de ses mille et un amants, et à qui elle a légué ses chiens. Il lui a fait

faire un enterrement magnifique, et tout le monde admirait cette tenture en blanc, symbole de virginité, dont les personnes non mariées sont en droit de se servir dans leurs cérémonies funèbres. Depuis que Camargo a quitté le théâtre, la danse de tout genre a fait tant de progrès que sa légèreté, tant admirée de son temps, n'aurait obtenu que des applaudissements bien médiocres à côté de Mlle Allard, et d'autres sauteuses moins ingambes que cette dernière ; mais pour aller à la postérité, tout dépend de se trouver à l'époque des jupes raccourcies.

Quant à Carton, elle a vieilli dans l'emploi obscur de chanteuse des chœurs ; mais elle s'était fait un nom par ses aventures amoureuses et ses bons mots. C'était une fille, mais de bonne compagnie pour les hommes, distinguée par son esprit et ses saillies. Elle comptait l'illustre comte de Saxe parmi ses conquêtes. Elle le suivit au fameux camp de Muhlberg, en Saxe, en 1730, où elle eut la gloire de souper avec les deux rois Auguste II de Pologne et Frédéric-Guillaume de Prusse, et les princes leurs fils et leurs successeurs au trône, dont l'un a un peu fait parler de lui depuis[1]. Après cette brillante aventure, Carton n'en revint pas moins en France brailler sur le théâtre de l'Opéra comme auparavant. Elle s'est retirée du théâtre et du monde presque en même temps que Camargo. Elle a été remplacée, quant au département des bons mots, par l'illustre Sophie Arnould, qui a encore trouvé le secret de charmer au théâtre par les grâces de sa figure et de son jeu en chantant, sans voix, la musique la plus détestable et la plus soporifique de l'Europe. L'abbé Galiani se trouvant un jour au spectacle de la cour, tout le monde s'extasia autour de lui sur la voix de Mlle Arnould. On lui demanda son avis : *C'est*, dit-il, *le plus bel asthme que j'aie jamais entendu.*

— Après nous être arrêtés dans un lieu de perdition et d'ennui tel que l'Opéra français, comment aurons-nous le courage de retourner à la Chine, d'où nous étions partis sous si bonne escorte ? Je ne sais, pour y retourner, d'autre occasion que celle de M. Clerc, ancien médecin des armées du roi, et qui, après avoir été longtemps en Russie médecin du feld-maréchal comte de Rasoumousky, s'est fixé dans le domaine de M. le duc

1. Frédéric II.

d'Orléans, à Villers-Cotterets, pour y exercer la médecine. Ce médecin vient de publier un gros in-4°, intitulé *Yu le Grand et Confucius, histoire chinoise*[1]. On ne peut soupçonner personne en France d'avoir lu cette histoire narcotique, que l'auteur a dédiée au grand-duc de Russie. S'il est, en médecine, aussi loin du sage docteur Sanchez qu'en politique morale de l'illustre Fénelon, je le plains. Son histoire chinoise, ou plutôt son roman politique, est un ramas de lieux communs insipides, enrichis de toute l'assommante doctrine de nos économistes ruraux; c'est, en pharmacie, le spécifique le plus actif que je connaisse pour procurer de l'ennui, et je suis persuadé qu'il passera en proverbe de dire : « Dieu vous garde d'Yu le Grand et de Confucius-Clerc ! » Le Confucius de Villers-Cotterets ne nous dégoûtera sûrement pas du Confucius de Cambrai, à qui nous devons le *Télémaque*.

— Il ne nous en coûtera pas davantage pour nous défaire aussi d'un autre moraliste politique, et l'envoyer tenir compagnie à M. Clerc, à Villers-Cotterets. Ce moraliste, dont j'ignore le nom, vient de publier un gros volume de près de cinq cents pages in-8°, intitulé *Idées singulières. Tome second. Le Mimographe, ou idées d'une honnête femme pour la réformation du théâtre national, par l'auteur du Pornographe*. L'auteur du *Pornographe*[2] a publié, dans le cours de l'année dernière, comme tome premier de ses *Idées singulières*, un projet tendant à intéresser la police à l'établissement de plusieurs couvents de vierges, dont la santé serait un objet de soins perpétuels pour les administrateurs, et dont la vocation serait d'ailleurs de se consacrer au plaisir du public, moyennant une taxe modique et fixée. A la bonne heure! on entend cela, voilà qui est d'un citoyen; mais, pour avoir eu une bonne idée dans sa vie, on n'a pas le droit d'ennuyer ses compatriotes tous les six mois avec des visions qui n'ont rien de piquant et rien de singulier qu'un style barbare, et dont la barbarie, qui pis est, est affectée. On aurait inventé tout un dictionnaire de mots comme *dramatisme*, *comédisme*, et une foule d'autres que l'auteur emploie exprès pour donner à ses idées l'air

1. Voir précédemment, tome VIII, p. 340.

2. *Le Pornographe, ou Idées d'un honnête homme sur un projet de règlement pour les prostituées;* Londres, Nourse, 1769, in-8°. L'auteur de ces deux ouvrages est Rétif de La Bretonne.

singulier, qu'on ne serait que plat. Il dit, en parlant des actrices, que leurs mœurs et leurs attraits *inconvénientent* la représentation des pièces les plus sages. C'est son livre qui inconvénienterait prodigieusement le progrès du goût, s'il était possible de le lire.

— L'illustre M. Le Gros, non pas celui qui pousse des cris aigus en haute-contre, deux ou trois fois la semaine, sur le théâtre de l'Opéra, mais celui qui, d'abord cuisinier, ensuite perruquier, s'est fait un nom immortel par son livre de *l'Art de la coiffure des dames françaises*, vient de publier un *Quatrième Supplément* à ce grand livre, *composé de vingt-deux coiffures différentes dans le dernier goût et le plus à la mode, suivant la cour et la ville, le bal et le théâtre.* Ce grand homme a la magnanimité de convenir qu'un goût sévère ne lui permet pas d'approuver également les vingt-deux façons qu'il propose. Après cet aveu généreux, nous saurons quel cas il faut faire des propos de ses ennemis, qui disent qu'il s'est logé aux Quinze-Vingts *parce qu'il faut être aveugle pour supporter sa manière de coiffer.*

15 mai 1770.

M. Barthe, jeune poëte de Marseille, auteur d'une petite pièce intitulée *les Fausses Infidélités*, qui a beaucoup réussi, vient d'en faire une autre en un acte et en prose, qui a pour titre *les Perfidies à la mode, ou l'Ami du mari*[1]. Cette pièce n'a pas beaucoup de fond, mais il ne lui manque qu'une chose pour être un chef-d'œuvre, c'est la verve. La verve est en poésie ce que la charité est dans la morale chrétienne : elle couvre une multitude de fautes. On pardonne tout à un poëte qui ne conduit pas sa pièce, mais qui en est mené, et qu'on voit clairement entraîné par sa tête sans qu'il lui soit plus possible de résister à cette impulsion qu'à son lecteur ou à son spectateur. Personne alors ne s'avise de demander : Pourquoi a-t-il fait cela? On voit bien qu'il n'a pas dépendu de lui de faire ou de ne pas faire.

A la verve près, le ton de cette petite pièce m'a paru excellent et d'un piquant très-soutenu d'un bout à l'autre. Il rappelle les *Mémoires du comte de Grammont*, qui sont un modèle

1. Barthe n'a fait ni imprimer ni représenter la pièce de ce titre. Colardeau a composé *les Perfidies à la mode, ou la Jolie Femme*, non représentée.

en ce genre. L'auteur connaît bien le secret des propos à deux tranchants, dont l'effet est toujours sûr au théâtre, parce que le spectateur est dans la confidence de la signification détournée et cachée que l'acteur attache à ce qu'il dit. Un autre mérite de l'auteur, qui n'est pas très-commun, c'est qu'il a su conserver à son comte de Volsay le ton du grand monde, quoiqu'il soit dupe et sot depuis le commencement jusqu'à la fin. Il était très-aisé de le rendre d'une bêtise très-commune sur nos théâtres, mais qui n'est que celle de l'auteur, et qu'on ne rencontre guère dans le monde, parce que l'esprit le plus borné devient clairvoyant lorsqu'il s'agit de ses intérêts. C'est quelque chose que d'avoir évité cet écueil, contre lequel se brisent presque tous nos petits auteurs sans talent. M. Barthe sait aussi le petit secret de baptiser ses personnages de très-bon goût, et je conseille à M. Marmontel, à M. de Saint-Lambert, et à plusieurs de nos poëtes, de tâcher de lui voler ce petit secret, parce que, dans la profession qu'ils exercent, il n'y a rien à négliger.

Je crois que M. Barthe a véritablement du talent pour le théâtre, et je ne l'aurais pas cru lorsqu'il donna, il y a environ quatre ou cinq ans, sa petite comédie de *l'Amateur*. Il y a de l'esprit et du talent dans *les Fausses Infidélités* et dans *les Perfidies à la mode*. M. Barthe a dans son portefeuille encore une autre pièce en trois actes, qui sera sans doute lue, reçue et jouée à la Comédie-Française. C'est la *Mère jalouse*, sujet théâtral qui exige beaucoup de finesse et une grande connaissance du cœur humain[1].

— J.-J. Rousseau se trouve depuis quelque temps à Lyon. Il a quitté son asile du Dauphiné, le château de Bourdeille, si je ne me trompe. On prétend que c'est à cause d'une brouillerie survenue entre lui et la dame du château; mais il me semble qu'on n'en sait rien de positif[2]. Ce qui est plus sûr, c'est qu'il a traité le sujet de *Pygmalion* dans un acte d'opéra-comique, moitié chanté et moitié parlé[3], suivant les us barbares de la nouvelle cuisine française. Il n'y a, à ce qu'on assure, qu'un

1. *La Mère jalouse* fut représentée le 23 décembre 1771. Voir ci-après la lettre du 1er janvier 1772.

2. Dans une lettre à M. de Cesarges, propriétaire du château de Monquin, et non de Bourdeille, datée de la fin d'avril 1770, Rousseau fait connaître la cause de sa sortie de cette retraite.

3. Cela était bien peu sûr; car il ne se trouve pas une seule phrase chantée dans *Pygmalion*. (T.)

acteur dans cet acte : c'est Pygmalion. Le rôle de la statue est très-court : elle ne dit que trois mots. Lorsqu'elle se sent animée, elle se touche le cœur et dit : *C'est moi*. Elle s'approche d'une statue voisine, et, la sentant inanimée, elle dit : *Ce n'est plus moi*. Portant ensuite la main sur le cœur de Pygmalion, et le sentant palpiter, elle dit : *C'est encore moi*. Cela est peut-être un peu entortillé, un peu métaphysique; le *moi* est un terme bien abstrait pour une première pensée ou plutôt un premier sentiment. Ce qui existe rapporte tout à son existence par une loi immuable et nécessaire, mais sans le savoir. Pour découvrir cette vérité, aujourd'hui commune, il a fallu une longue suite d'observations et un long exercice de nos facultés intellectuelles. Comment une statue métamorphosée trouverait-elle, dans le premier instant, un résultat si compliqué, et qui suppose tant de combinaisons et de rapports aperçus? Le premier mot d'un être subitement animé serait sans doute quelque expression passionnée, impétueuse, douloureuse; l'aspect de l'univers le troublerait; il s'en croirait menacé, sa propre énergie lui ferait peur. Vous voilà sur la voie pour trouver les premiers mots de la statue; mais, malgré la justesse dont je crois ces observations, je suis persuadé que les trois mots de la statue de M. Rousseau feront fortune au théâtre, qui est en possession de faire applaudir des choses bien autrement fausses. Ce qui me paraît mal vu, c'est d'avoir traité ce sujet dans la forme ambiguë de nos opéras-comiques, où l'on parle et chante alternativement. Une pièce dans laquelle il s'opère un miracle exige l'imitation la plus éloignée possible de notre manière d'être.

On dit que M. Rousseau a été tenté de mettre au théâtre encore une autre scène fort tragique qui vient d'arriver à Lyon, mais qu'il a ensuite renoncé à ce projet. Un jeune homme et une jeune fille, celui-là maître en fait d'armes, Italien de naissance, celle-ci fille d'un aubergiste fort à son aise, avaient pris l'un pour l'autre la plus forte passion. Les parents leur ayant annoncé que leur mariage ne peut avoir lieu, et qu'ils ne seront jamais l'un à l'autre, les jeunes gens, revenus de leur première douleur, se jurent une foi éternelle; et, pour rendre leurs serments indépendants des événements, ils prennent jour ensemble, se parent comme deux victimes, se rendent à la campagne près de la ville, dans une chapelle, et là, agenouillés devant l'autel,

ils se tirent chacun un coup de pistolet, en se tenant étroitement embrassés. L'histoire dit qu'ils s'étaient armés aussi de deux poignards, pour s'achever dans le cas où les pistolets ne les auraient pas tués raides, mais que cette funeste précaution avait été superflue. Des lettres écrites de Lyon par des personnes respectables assurent la vérité de ce fait singulier et bizarre, avec tous ses détails[1].

— Pour revenir à Ferney, le patriarche, entièrement livré au projet de faire un supplément de plusieurs volumes à l'*Encyclopédie*, n'a pu depuis longtemps nous édifier, suivant son usage, par ses pamphlets pleins de philosophie et de gaieté, qui se succèdent ordinairement avec tant de rapidité. Cependant il n'a pu se refuser au plaisir de faire un petit plaidoyer contre les chanoines de Saint-Claude, ses voisins de l'autre côté du mont Jura. Ces chanoines étaient autrefois des moines bénédictins; en 1742, ils furent sécularisés, et leur chef, d'abbé qu'il était, devint évêque. Ils ont aujourd'hui un procès dont l'instance est au conseil des dépêches : leur prétention est que tous leurs paysans sont des serfs attachés à la glèbe en vertu d'anciens droits dont ils espèrent maintenir la possession. Le patriarche n'a pas voulu manquer cette occasion de plaider en faveur de la liberté naturelle contre des moines devenus chanoines, qu'il traite d'usurpateurs. Son écrit, qui n'a que seize pages in-12, est intitulé *Au roi, en son conseil, par les sujets du roi, qui réclament la liberté de la France, contre des moines bénédictins devenus chanoines de Saint-Claude, en Franche-Comté.* Pour la forme juridique, il est signé par *Lamy, Chapuis et Paget, procureurs spéciaux.* L'objet de ce mémoire est de prouver que toute servitude personnelle est abrogée en France, et que les titres des moines de Saint-Claude contre leurs paysans sont ou faux, ou contraires à leurs prétentions. Cela est fait fort à la hâte, et n'a pas le cachet ordinaire de cette incomparable manufature; mais le germe des bons principes y est toujours.

Au milieu de cette *Encyclopédie*, commencée dans la soixante-seizième année de son âge, et qui sera achevée, s'il plaît à la

1. C'est sur ce sujet qu'a été faite une pièce plus que médiocre, intitulée *Célestine et Faldoni*, et jouée au théâtre de l'Odéon, le 16 juin 1812, avec un extraordinaire succès. L'auteur de ce drame est M. Hapdé. Ce funeste événement fournit aussi à M. Léonard le fond des *Lettres de deux amis de Lyon.* (T.)

nécessité ordonnatrice de toutes choses, avant l'accomplissement de la soixante-dix-septième année, le patriarche, pour se délasser apparemment, vient de se livrer un moment à sa passion pour le genre dramatique, en retouchant une ancienne tragédie du Théâtre-Français depuis longtemps oubliée. Il a fait imprimer cette pièce à Paris, en cachette, et sans mettre personne dans son secret, sous le titre de *Sophonisbe, tragédie de Mairet, réparée à neuf*. Au reste, ce n'est pas lui qui est le réparateur, comme vous croyez bien : il lui faut toujours un prête-nom; c'est donc M. Lantin qui a retouché la *Sophonisbe* de Mairet. Ce M. Lantin, dont je n'avais jamais entendu parler, est mort il y a plus de cinquante ans. Il était, je crois, conseiller au parlement de Bourgogne; c'est tout ce que j'en sais. La tragédie de Mairet même a été écrite longtemps avant la tragédie du *Cid*, par Pierre Corneille[1]; elle est par conséquent une des premières pièces du Théâtre-Français où l'on se soit piqué d'un peu de régularité. Je ne l'ai jamais lue, ainsi je ne dirai point à quel point le réparateur Lantin s'est attaché à son original ou s'en est écarté. Quant au style, la pièce est certainement réparée à neuf et récrite d'un bout à l'autre. Le sujet de *Sophonisbe* est superbe; il est traité ici avec une assez grande simplicité; le caractère de Scipion est bien conçu; mais comme mon premier devoir est de ne flatter personne, M. Lantin pas plus qu'un autre, malgré mon faible pour lui, je suis obligé de convenir que la plupart des scènes ne sont qu'ébauchées, pas assez filées, et que le tout est languissant et sans vie. Cela peut suffire pour amuser et toucher des enfants, mais cela ne suffit pas pour des hommes. Ce n'est pas de cette manière futile que se traitaient de si grands intérêts. D'ailleurs il ne fallait pas que Massinisse épousât Sophonisbe si vite pour ne la garantir de rien. Il fallait que Scipion mît sa politique à empêcher ce mariage; c'est la veuve de Siphax que le sénat de Rome veut faire mener en triomphe, et non la femme de Massinisse. Le sang de Siphax fume encore lorsque sa veuve consent d'accepter la main de son vainqueur, et cependant le mariage est fait de façon qu'on ne sait s'il peut être regardé comme valide à l'officialité de Carthage

1. La *Sophonisbe* de Mairet est de 1629, et n'est par conséquent antérieure au *Cid* que de sept années. (T.)

et de Rome. Tout cela est arrangé avec une puérilité qui fait pitié, et le style est partout faible et languissant. Je ne retrouve mon cher Lantin qu'un moment au cinquième acte, qui est assez beau, et qui ferait certainement un grand effet au théâtre, s'il était précédé de quatre autres de sa force. On dit que les Comédiens français se proposent d'essayer sur leur théâtre cette tragédie réparée à neuf, mais je doute qu'elle ait un grand succès; le suc vivifiant n'y est point, et il vient un temps où il faut délier le coursier épuisé. *Solve senescentem.* Ce temps est arrivé immédiatement après la tragédie de *Tancrède,* qui porte déjà quelques symptômes de langueur, et qui fera la clôture des trophées de gloire du patriarche; ce qui est venu depuis, *Olympie, les Scythes, les Guèbres,* ne peut être mis à côté des monuments qui éterniseront le nom de Voltaire.

On lit à la tête de la tragédie de *Sophonisbe* une espèce de dissertation en forme d'épître dédicatoire, adressée à M. le duc de La Vallière, grand fauconnier de France. On reconnaît dans cette épître la touche de l'illustre éditeur de l'ouvrage de M. Lantin. Il désire que nos jeunes poëtes suivent l'exemple de M. Lantin, en réparant à neuf plusieurs de nos anciennes tragédies tombées dans l'oubli; il propose pour cette opération *Agésilas, Attila, Suréna, Othon, Pulchérie, Pertharite, OEdipe, Médée, Don Sanche d'Aragon, la Toison d'or, Andromède,* et d'autres pièces perdues de Corneille; l'*Astrate* de Quinault, le *Scévole* de du Ryer, *l'Amour tyrannique* de Scudéry, etc. Il rappelle l'essai de Marmontel sur le *Venceslas* de Rotrou, mais il ne dit pas que cet essai n'a pas été heureux. Ma foi, si la gloire du Théâtre-Français ne repose plus que sur les épaules des réparateurs à neuf, je le tiens pour perdu; cela sent prodigieusement la vieillesse et le déclin, et jamais nous ne devrons un bel ouvrage à des réparateurs de profession. C'est un conte que les sujets commencent à s'épuiser: jamais les sujets n'ont manqué à l'homme de génie, puisque tout le mérite d'un ouvrage de l'art consiste dans la manière dont il est traité, qu'il n'y a point de sujet ingrat pour celui qui a reçu le génie en partage, et que les sujets les plus heureux s'affaissent et expirent sous la plume meurtrière du versificateur sans talent et sans âme. Le projet de réparer à neuf, s'il prenait faveur, aurait encore un autre incon-

vénient : en défigurant les anciens monuments, il détruirait l'histoire du Théâtre-Français. Il est intéressant pour une nation éclairée, et qui a fait des progrès dans un art, de conserver sans changement les différents monuments de l'art, depuis son aurore jusqu'à son déclin, et leurs défauts comme leurs beautés. Les uns et les autres sont autant de marques auxquelles on reconnaît les différentes époques de l'art et de ses progrès, depuis sa naissance jusqu'à sa décadence. L'envie de regratter à neuf les vieilles masures ne marque que l'époque de la décadence; mais nous avons d'ailleurs tant de symptômes de cette fâcheuse époque que nous pouvons, sans conséquence, négliger celui des réparations.

— Un scélérat échappé des galères, qui a commis plusieurs assassinats dans les rues de Paris en très-peu de jours, vient d'expier ses crimes par le supplice de la roue. Un de ceux qui ont eu le malheur d'être rencontrés par ce misérable est M. Perrinet de Châtelmont, qui vient de mourir de sa blessure après avoir langui près d'un mois. C'était le cadet d'une nombreuse famille protestante, fort connue dans la finance; il avait cinquante et quelques années. J'ai connu son oncle, homme d'esprit, qui mourut, il y a sept ou huit ans, fermier général et nonagénaire. Il avait passé sa jeunesse, comme c'était la mode alors, dans les cafés de Paris, avec tous les beaux esprits à la mode, et il est fait mention de lui dans les fameux couplets de Jean-Baptiste Rousseau qui lui occasionnèrent un procès criminel. Le vieux Perrinet y est cité comme attaché à la foi protestante. Quand je l'ai connu, il avait embrassé depuis longtemps le parti de la neutralité ; il était possesseur de plusieurs millions, avec beaucoup de simplicité dans les mœurs et une grande subtilité dans l'esprit. Ses deux petites-filles ont porté leurs richesses dans deux familles de condition, en épousant, l'une un Langeron, l'autre un Brienne. Ses collatéraux, qui jouissent tous d'une fortune très-honnête, neutres comme leur oncle, se sont conformés, quant à l'extérieur, au culte dominant, excepté ce pauvre Châtelmont qui vient d'être assassiné, et qui était resté zélé protestant. Ses frères jouissent de leur fortune comme il convient à des citoyens honnêtes. Châtelmont en usait comme un saint homme qui n'est ici que de passage, et qui va se rendre dans sa vraie patrie. Il ne se permettait pas d'avoir un carrosse ;

il ne s'accordait que le simple nécessaire, et employait tout le reste de sa fortune à des œuvres de charité; il s'était fait une infinité de pensionnaires qui perdent tout à sa mort. Je n'en ai fait mention ici qu'à cause d'un mot qu'il dit au scélérat lorsqu'il fut obligé de souffrir qu'on l'amenât devant son lit pour la confrontation. Ce scélérat attribuant son crime à la misère où il se trouvait : « Malheureux! dit Châtelmont à son assassin, que ne venais-tu me trouver, je t'aurais mis au mois. »

— M. Dorat vient de nous donner pour notre printemps un ouvrage tout printanier, intitulé *les Baisers, précédés du Mois de mai, poëme*[1], brochure grand in-8° de cent et quelques pages, ornée de tant de vignettes et de fleurons qu'elle peut être regardée encore plus comme l'ouvrage de Charles Eisen le dessinateur que de Joseph Dorat le versificateur. Il y a vingt Baisers; à la tête et à la fin de chacun, il y a un dessin de Charles Eisen : cela fait de bon compte quarante dessins. Le poëme du *Mois de mai* est également embelli par ce crayon; comptez encore la vignette du frontispice et une estampe relative au mariage de M. le Dauphin, et vous verrez que le dessinateur emporte au moins les trois quarts de la gloire revenant net de cette magnifique brochure. Ajoutez que le poëte voudrait nous vendre ses *Baisers* un louis, si nous étions tentés d'acheter si cher un repentir, et vous nous trouverez dégagés de tout compte à rendre sur son quart de gloire en réserve. On peut dire qu'il n'y a point de fille d'Opéra qui vende ses baisers aussi cher que M. Dorat : aussi ces demoiselles trouvent-elles le débit de leur marchandise, et M. Dorat pourrait bien garder la sienne. Ses *Baisers* sont une imitation libre de ceux de Jean Second, poëte latin du XVIe siècle, plein de grâces et de volupté, né à la Haye, et enlevé par la mort à la fleur de son âge. Il n'y a pas l'ombre de volupté dans *les Baisers* de M. Dorat : cela est d'un froid, d'un vide, d'un aride à dessécher le tempérament le moins enclin à la consomption. M. Dorat a traduit, dans sa préface, un morceau de la première élégie de Tibulle, en mauvaise prose, qui tue cependant tous ces vingt Baisers. Il relève à cette occa-

1. L'un des chefs-d'œuvre du livre à figures. Voir la note du *Guide* de MM. Cohen et Mehl sur ces illustrations, et sur les prix que *les Baisers* atteignent dans les ventes.

sion quelques négligences des poésies du marquis de La Fare, et il ne peut cacher sa surprise de la réputation que La Fare et Chaulieu ont conservée. C'est que, remplies de négligences, leurs poésies respirent la volupté; c'est qu'on y remarque cette douce flexibilité, cette tendre mélancolie d'une âme passionnée et philosophique, dont on ne trouve aucun vestige dans les poésies de M. Dorat. Les réflexions préliminaires qu'on lit à la tête de ses *Baisers* conserveront à sa prose la réputation qu'elle s'est si justement acquise; ce n'est que chez lui qu'on trouve que *la langue française est tour à tour une lyre qui résonne, un fleuve qui coule, un tonnerre qui gronde, un zéphyr qui se joue.* Tout écrivain qui conserve dans son style ce papillotage jusqu'à trente ans risque bien de n'être qu'un enfant toute sa vie. Le poëme du *Mois de mai* est proprement une lutte contre *les Saisons* de M. de Saint-Lambert. M. Dorat a voulu essayer ce genre pour prouver qu'il ne lui était pas impossible de mériter une place à côté du chantre des *Saisons*. M. Diderot n'a pas trouvé à ce chantre assez d'habitude de la vie champêtre; jugez ce qu'il aurait dit du ramage de M. Dorat : ce n'est ni dans les coulisses des spectacles, ni dans les soupers de Paris qu'on apprend à faire des *Géorgiques*. A la fin de son *Mois de mai*, M. Dorat célèbre le mariage de M. le Dauphin. Cet événement, qui va aussi être célébré à la cour et à la ville, produira une infinité de petits vers et de petites fadaises, dont je me crois très-dispensé de parler.

— On peut faire relier avec *les Baisers* de M. Dorat *les Bains de Diane, ou le Triomphe de l'Amour*, poëme en trois chants, par un M. des Fontaines, dont c'est, je crois, le coup d'essai [1]. Ce sont, depuis quelques années, les dessinateurs et les graveurs qui font tout le mérite de nos poëmes. Celui-ci est orné de trois estampes et d'un frontispice; l'impression, le papier et

1. Nous avons déjà vu Grimm, tome VI, p. 494, à l'occasion de *la Bergère des Alpes*, donnée par des Fontaines à la Comédie-Italienne, oublier qu'il avait précédemment annoncé de lui une *Épître à Quintus*, p. 90, et le croire encore à son premier ouvrage. Il retombe ici dans la même erreur; cependant des Fontaines, outre ces deux productions, avait encore donné en 1762 et en 1767 au Théâtre-Italien *le Philosophe prétendu*, et *l'Aveugle de Palmyre*. Il était aussi auteur des *Lettres de Sophie et du chevalier de ****, annoncées par Grimm, même tome, p. 220. — *Les Bains de Diane* ont un titre et trois figures dessinés par Marillier, gravés par de Ghendt, Massard, Ponce, et Voyez l'aîné.

le format sont aussi beaux que si M. Dorat avait présidé à l'édition : c'est à quoi il faudra borner désormais l'éloge de nos poëtes. Du reste, *les Bains de Diane* sont aussi chauds, aussi voluptueux, aussi intéressants que *les Baisers* de M. Dorat.

— En revanche, je ne ferai pas relier avec les insipidités de MM. Dorat et des Fontaines la *Première Nuit d'Young*, traduite en vers français par M. Colardeau, feuille in-8° de trente pages. On reconnaît dans ce morceau un très-grand talent pour la versification, dont l'auteur a déjà donné des preuves dans d'autres ouvrages. Dans toute notre jeunesse poétique, il n'y a que M. de La Harpe et M. Colardeau qui aient quelque idée de l'harmonie, de cette douceur de versification qui dispose insensiblement l'âme à une douce et tendre mélancolie, de cette poésie imitative qui, par je ne sais quel prestige secret, établit une liaison entre telle sensation de l'âme et tel choix de mots ou telle suite de sons.

Mânes chers et sacrés ! ô mon ami ! jamais
Rien, non rien dans mon cœur n'effacera tes traits.
Ce cœur plein d'amertume est plein de ton idée ;
Crois-moi, l'aube du jour fût-elle retardée,
Dans son cours le plus lent la plus longue des nuits
Ne pourrait épuiser l'excès de mes ennuis,
Et le cri matinal du chantre de l'aurore
Aux cris de ma douleur se mêlerait encore.

Voilà certainement des vers ; et si M. Colardeau et ses camarades ajoutaient au talent qu'ils ont reçu de la nature l'étude et l'application nécessaires à tout homme qui veut exceller dans son art, nous leur devrions sans doute des productions très-estimables. *Les Nuits d'Young* ont une grande réputation en Angleterre, et même en Europe. On dit qu'il en existe une traduction allemande qui est un chef-d'œuvre, mais je ne la connais point. Un certain M. Le Tourneur nous en a donné une traduction française l'année dernière. M. Colardeau, sans doute pour faire une honnêteté à son rival, prétend que cette traduction a eu un succès éclatant[1]. Je veux mourir si j'en ai entendu parler à qui que ce soit. Ce genre ne peut guère réussir en

1. Grimm en a précédemment annoncé la publication, tome VIII, page 313. On verra, dans le mois suivant, Diderot reprendre la sévérité avec laquelle Grimm traite ici cette traduction. (T.)

France; nous ne sommes pas assez recueillis, assez solitaires; nous ne pouvons lui accorder le temps dont il a besoin pour affecter. Un reproche plus réel que je fais à cette espèce de poésie, c'est le vague dans lequel elle fait nager son lecteur. On remarque dans Young et ses pareils plutôt une tête échauffée, une imagination exaltée, effarouchée, qu'un cœur profondément affecté; on ne sait proprement de quoi il se plaint, quels sont ses malheurs; on ne connaît pas les objets de sa douleur, quoiqu'il vous y ramène sans cesse. Il y a dans tout cela trop de cloches, trop de tombeaux, trop de chants et de cris funèbres, trop de fantômes; l'expression simple et naïve de la vraie douleur ferait cent fois plus d'effet que toutes ces images : il s'agit de faire couler mes larmes, et non de m'effrayer comme un enfant par des images imposantes et terribles en apparence, mais qui n'effleurent pas mon âme, et n'y laissent aucune trace, aucun sentiment durable.

— Si l'on en croit un architecte de Paris nommé Patte, il faut renoncer à la construction de la belle église de Sainte-Geneviève; c'est du moins ce qu'il entreprend de prouver dans une brochure intitulée *Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner la nouvelle église de Sainte-Geneviève de Paris, où il est question de prouver que les piliers déjà exécutés et destinés à porter cette coupole n'ont point les dimensions nécessaires pour espérer d'y élever un semblable ouvrage avec solidité : problème adressé à toutes les sociétés savantes, aux ingénieurs, aux architectes, et à ceux qui se connaissent en construction;* par M. Patte, architecte de S. A. S. monseigneur le duc de Deux-Ponts. In-4°.

Vous voyez quel est le projet de l'auteur de cet écrit; il veut prouver par la théorie de la poussée des voûtes que la tour du dôme et la coupole projetée par M. Soufflot, au centre de Sainte-Geneviève, sont inexécutables, et qu'il s'en faut près des deux tiers que les piliers déjà construits aient la force requise pour porter un semblable ouvrage avec solidité. On vient de lui répondre par un autre écrit intitulé *Doutes raisonnables d'un marguillier de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont sur le problème proposé par M. Patte.* Je crois cette feuille de Cochin[1].

1. Elle a été, en effet, réimprimée au tome III des *OEuvres* de C.-N. Cochin

Ce Patte est le Fréron de l'architecture; il ne sait rien faire, mais il veut empêcher les autres de faire. Il n'a jamais peut-être construit une cabane; mais parce qu'il sait dessiner sur le papier les édifices construits par les autres, il se croit architecte. Il s'est déjà déshonoré par quelques procès pareils à celui qu'il intente ici à M. Soufflot. Je hais cette vermine malfaisante autant qu'il dépend d'elle. Je suis fort d'avis qu'on ne prodigue à M. Soufflot l'encens que lorsque son église sera achevée, et qu'elle aura excité l'admiration générale des connaisseurs. Mais que ce Patte ait raison ou tort, la publication de son Mémoire ne peut avoir aucun but honnête, car les choses sont trop avancées pour qu'il y ait du remède s'il a raison : il ne cherche donc qu'à inquiéter l'architecte, qu'à lui ôter la confiance dont un artiste a besoin pour opérer, qu'à lui nuire dans l'esprit du public, qu'à jouer en un mot le rôle d'un maraud qu'il est.

JUIN

1er juin 1770.

M. le baron de Zurlauben, maréchal de camp, capitaine au régiment des gardes-suisses, que son père a commandé longtemps, et membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, a profité de la circonstance du mariage de monseigneur le dauphin avec l'archiduchesse Antoinette d'Autriche, la plus jeune des filles de Marie-Thérèse, pour publier des *Tables généalogiques des augustes maisons d'Autriche et de Lorraine, et leurs alliances avec l'auguste maison de France; précédées d'un Mémoire sur les comtes de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche*; volume de trois cent trente-quatre pages.

Le mérite d'un pareil ouvrage consiste dans l'exactitude, et ce mérite ne peut être constaté que par l'usage, à mesure qu'on

(1771, 3 vol. in-12) et publiée avec deux autres brochures relatives au même sujet (*Lettre du R. P. Radical, Lettre d'un graveur en architecture*) sous le titre générique de *Mémoires en réponse à celui de M. Patte, relativement à la construction de la coupole de l'église Sainte-Geneviève*, etc., 1772, in-8°. Quérard et Barbier les attribuent à Jean Rondelet, mais sans paraître certains de leur attribution.

a besoin de consulter et de vérifier des dates. La dissertation qu'on lit à la tête de ces Tables est une compilation faite d'après Eccard, le bénédictin dom Hergott, et le célèbre Schœpffen de Strasbourg.

Lorsque le feu empereur François-Étienne de Lorraine épousa l'héritière de l'empereur Charles VI d'Autriche, les écrivains et faiseurs de généalogie se signalèrent à l'envi pour prouver que les maisons d'Autriche, de Lorraine et de Bade, avaient une origine commune et descendaient de l'ancienne maison d'Alsace. Personne ne doute de l'ancienneté de la maison de Lorraine : si la maison d'Autriche est plus moderne, elle a reçu en illustration ce qui lui manque du côté de la date. D'ailleurs, les origines des familles, ainsi que de toutes choses, sont couvertes d'épaisses ténèbres; il faut même pour conserver leur air d'authenticité qu'elles se perdent dans l'antiquité de ces siècles héroïques et barbares, de l'énorme confusion desquels est enfin sorti l'ordre des gouvernements modernes : c'est donc une occupation non moins futile qu'indifférente à la gloire d'une maison souveraine que d'enter sa tige à force de conjectures laborieuses et vaines sur la souche de quelque maison ancienne et éteinte.

On trouve à la fin de ces Tables la généalogie de cette branche de la maison de Lorraine qui est établie en France depuis plus de deux cents ans, et qui a pensé arracher à la maison de Bourbon le sceptre d'un des plus beaux royaumes de l'Europe. Le sort de cette branche cadette de Lorraine est d'exciter vivement l'attention des Français. Nous venons d'être témoins d'un mouvement occasionné par les fêtes du mariage de monseigneur le Dauphin. Heureusement chaque siècle a son caractère; et s'il était question, il y a deux cents ans, de la couronne de France entre la branche de Bourbon et les princes lorrains, aujourd'hui ces mêmes princes n'ont eu à se disputer que pour un menuet avec la noblesse du royaume.

Peu de jours avant le mariage de M. le dauphin, il se répandit le bruit que Mlle de Lorraine, fille de la comtesse de Brionne, et sœur du prince de Lambesc, grand écuyer de France, danserait son menuet au bal paré, immédiatement après les princes et princesses du sang, et que le roi lui avait accordé cette distinction à la suite d'une audience que M. le comte de Mercy, ambassadeur de l'empereur et de l'impératrice-reine, avait eue

de Sa Majesté. Quoique les étiquettes et l'ordre des menuets d'un bal paré ne soient nullement du ressort de ces feuilles, il ne faut pas croire que ce soit une matière stérile pour l'esprit philosophique; et tout ce qui caractérise d'ailleurs l'esprit public d'une cour, d'une nation, d'un siècle, est toujours intéressant à remarquer. La nouvelle du menuet de Mlle de Lorraine causa la plus grande fermentation parmi les ducs et pairs, qui lièrent à leur cause, dans cette occasion, toute la haute noblesse du royaume. On établissait pour principe incontestable qu'il ne pouvait y avoir de rang intermédiaire entre les princes du sang et la haute noblesse, et que, par conséquent, Mlle de Lorraine ne pouvait avoir à la cour de rang distinct de celui des femmes de qualité présentées. L'archevêque de Reims, premier pair ecclésiastique, s'étant trouvé incommodé, on s'assembla chez l'évêque de Noyon, second pair ecclésiastique, frère du maréchal de Broglie. On dressa un Mémoire à présenter au roi; les ducs et pairs, en le signant, laissèrent des lacunes entre leurs signatures afin que la haute noblesse pût signer pêle-mêle, sans distinction de titres et de rang, et ce fut l'évêque de Noyon qui présenta à Sa Majesté le mémoire concernant le menuet.

Comme ce mémoire n'a pas été imprimé, et que les copies qui ont couru en manuscrit sont restées assez rares, vous ne serez pas fâché de le trouver inséré ici. C'est une pièce qui aura sa place un jour dans les archives du droit public de France et dans les archives philosophiques : elle peut y être déposée comme un monument du style et de la tournure de la cour sous le règne de Louis XV.

MÉMOIRE.

« Sire, les grands et la noblesse du royaume, honorés, dans tous les temps, de la protection particulière de Votre Majesté, et des rois vos prédécesseurs, déposent avec confiance au pied du trône les justes alarmes qu'ils ont conçues des bruits qui se sont répandus que Votre Majesté était sollicitée d'accorder un rang à la maison de Lorraine, immédiatement après les princes du sang, et qu'il avait été réglé qu'au bal paré du mariage de M. le dauphin, Mlle de Lorraine danserait avant toutes les dames de la cour : honneur si distingué que, dans votre auguste maison, il n'est pas accordé aux branches aînées sur les branches

cadettes[1], et qu'il ne l'a jamais été qu'aux filles princesses du sang sur les femmes de qualité.

« Ils croient, sire, qu'ils manqueraient à ce qu'ils doivent à leur naissance, s'ils ne vous témoignaient combien une distinction aussi humiliante pour eux qu'elle est nouvelle ajouterait à la douleur de perdre l'avantage qu'ils ont toujours eu de n'être séparés de Votre Majesté et de la famille royale par aucun rang intermédiaire, et s'ils ne vous représentaient avec le plus profond respect les raisons qui s'opposent à des prétentions qui ne blessent pas moins la dignité de la nation et de votre couronne que les prérogatives de la noblesse française. Ils se flattent qu'elles toucheront Votre Majesté, et que sa bonté ne lui permettra pas de souscrire à une demande dont l'effet ne pourrait que mortifier un corps qui a toujours été le plus ferme soutien de la monarchie, et qui n'a cessé de prodiguer son sang et sa fortune pour en augmenter la gloire et la grandeur.

« Il n'y a point d'honneur, sire, dont la noblesse française soit plus jalouse que d'approcher de ses rois, et elle croit défendre le plus précieux de ses avantages, en défendant le rang qu'elle tient auprès de Votre Majesté. Attachée au trône dès le commencement de la monarchie, elle n'en a jamais été séparée par qui que ce soit : c'est un ordre que les rois vos prédécesseurs ont toujours maintenu; et lorsque François Ier, *pour faire honneur* au duc d'Albanie, frère du roi d'Écosse, qui était en France, le fit placer entre un prince du sang et un pair du royaume, il crut devoir déclarer que c'était pour cette fois *seulement*, et ordonner que les pairs s'asseyeraient dorénavant en ses cours et conseils *les premiers, les plus prochains de sa personne*, et commanda d'en faire registre.

« Les puînés de Clèves, dont la maison précédait en Allemagne celle de Lorraine; ceux de Luxembourg, qui comptaient quatre empereurs et six rois de Bohême parmi leurs ancêtres; ceux de Savoie, issus d'une maison qui régnait souverainement depuis cinq cents ans, se sont conformés à l'ordre ancien du

1. Ceci est un peu obscur : le rédacteur, si je l'ai bien compris, n'a cependant voulu dire qu'une vérité très-commune, savoir, que les princesses du sang mariées prennent le pas sur les princesses du sang non mariées, sans avoir égard à l'ancienneté des branches. Ainsi Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, avant son mariage cédait le pas à Mme la comtesse de La Marche. (Grimm.)

royaume ; ils n'y ont pris d'autres titres que ceux qui sont communs à toute la noblesse, et se sont honorés de marcher au rang des comtés, duchés et pairies qu'ils y ont obtenus.

« La maison de Lorraine elle-même a tellement reconnu cet ordre qu'elle a voulu se prévaloir des dignités de l'État pour précéder les princes du sang.

« C'est cet ordre ancien que Charles IX[1] voulut suivre à la cérémonie de son mariage, après la discussion la plus scrupuleuse qu'il en fit faire dans un conseil tenu à Soissons en 1570. Il y régla les rangs par l'ancienneté des duchés, comme avaient fait les rois passés, et répondit au duc de Nevers, de la maison de Mantoue, qui s'en plaignait, qu'il voulait suivre ce qu'il avait trouvé, et ne pouvait faillir en ce faisant.

« Quel titre, sire, pourraient vous présenter messieurs de Lorraine qui pût changer un ordre si respectable, qui pût leur donner le droit de se placer entre Votre Majesté et les grands du royaume, et d'abaisser au-dessous d'eux les premières dignités de la nation, les dignités dont ils se sont eux-mêmes servis, afin de plus décorer[2], élever et exalter eux et leur maison; dignités par lesquelles ils ont cru devoir précéder les princes de votre sang, qu'ils ne pouvaient incontestablement pas précéder par leur naissance? S'ils ont joui de quelques préférences momentanées sur les grands du royaume, c'est dans les temps où la faveur et les circonstances leur assuraient le succès de toutes leurs prétentions : doivent-ils les faire revivre dans des temps où la sagesse et la justice de Votre Majesté font le bonheur de ses sujets et la gloire de son règne?

« La grandeur des premières dignités, dans tout État, marque celle des nations, et la grandeur des nations fait celle de leurs rois. De là vient, sire, qu'aucun de nos voisins ne souffre que des étrangers, même souverains, aient chez eux la préséance sur les grands de l'État. Aucune duchesse en Angleterre ne voulut céder le pas, en 1673, à la duchesse de Modène, qui y

1. Voyez le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, côté 8698, de ceux appelés Béthune, fol. 38. C'est un mémoire écrit de la main du duc de Nevers lui-même; il y en a une copie au dépôt des pairs. (*Note du Mémoire.*)

2. Terme des lettres d'érection du comté de Guise en duché-pairie, en faveur de Claude de Guise, en 1528. (*Note du Mémoire.*)

menait sa fille, depuis reine d'Angleterre, pour épouser le duc d'York; les grands d'Espagne n'ont fait aux ducs de Lorraine d'autre honneur que celui de les laisser asseoir à l'extrémité du même banc qu'eux; MM. de Lorraine n'ont pu obtenir à la cour de Vienne même, où règne le chef de leur maison, d'autres honneurs que ceux qui sont communs à tous les princes de l'empire.

« Les grands de votre royaume, sire, ne sont point inférieurs à ceux de tant d'États, qui regarderaient comme une offense pour eux et pour leur nation la prétention de les précéder chez eux. Ce serait douter de la prééminence de la France en Europe que de douter de la prééminence de ceux qui, aux termes d'un de vos ancêtres, font *partie de son honneur et du propre honneur de ses rois*[1].

« La noblesse française ne cède, sire, à aucune du monde entier par son ancienneté, par l'éclat de ses actions, par les grands hommes qu'elle a produits. Elle compte parmi ses ancêtres des descendants d'empereurs, de rois et d'autres souverains; elle y compte des maisons à qui leurs alliances ont ouvert des droits sur plusieurs trônes de l'Europe ; elle ne connaît en un mot au-dessus d'elle que le sang de ses rois, parce qu'elle ne voit que dans ce sang auguste ceux qui, par les lois de la monarchie, peuvent devenir ses souverains.

« Ce sentiment, qui fait le caractère propre de la nation, et qui dans la nation distingue surtout votre noblesse ; cet amour inaltérable pour nos rois, que les vertus de Votre Majesté ont encore augmenté, ne nous rend que plus sensibles les moindres atteintes que l'on peut donner au rang que nous avons toujours tenu auprès du trône; mais, sire, votre bonté et votre justice nous rassurent. Si Votre Majesté a bien voulu donner des preuves de sa complaisance dans une occasion qui fait le bonheur et l'espérance de toute la France, elle ne voudra pas qu'un si beau jour soit une époque de douleur pour la noblesse française, et daignera dissiper ses craintes en déclarant que son intention est de conserver l'ordre établi dans le royaume depuis le commencement de la monarchie, maintenu par tous ses prédécesseurs, et dont elle a bien voulu elle-même, en 1718,

1. Lettre de Philippe le Bel au pape Clément V.

garantir la durée, en consacrant par ses propres édits *les anciennes constitutions de cet État... qui ont donné aux premiers officiers de la couronne auprès des rois* le rang immédiat après les princes du sang. Elle comblera la reconnaissance des plus fidèles et des plus soumis de ses sujets, et d'une noblesse qui n'est pas moins prête que ses ancêtres à sacrifier sa vie et ses biens à la défense de sa patrie et à la gloire de votre couronne. A Paris, le 7 mai 1770; *et ont signé sans distinction de rang et de maisons.* »

Cette requête fut à peine connue qu'il en courut dans le public la parodie que vous allez lire :

Sire, les grands de vos États
Verront avec beaucoup de peine
Une princesse de Lorraine
Sur eux au bal prendre le pas.
Si Votre Majesté projette
De les flétrir d'un tel affront,
Ils quitteront la cadenette
Et laisseront les violons.
Avisez-y, la ligue est faite.
Signé : l'évêque de Noyon,
Lavaupalière, Bauffremont,
Clermont, Laval, et de Villette.

On disait en effet tout haut que si la réponse du roi à ce Mémoire n'était pas favorable, toutes les femmes de qualité se trouveraient subitement indisposées, et qu'aucune ne danserait au bal paré. Au reste, cette requête versifiée ne manque pas de sel, indépendamment du ridicule de voir un prélat présider aux délibérations et diriger les démarches et les efforts de la noblesse française au sujet d'un menuet, on y a enchâssé les noms de quelques anciennes illustres maisons entre deux grands de la monarchie de très-fraîche date. On prendrait cela pour une mauvaise plaisanterie, mais le fait paraît certain; et l'on assure que le marquis de Villette, fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui ne s'est illustré jusqu'à présent que par quelques petits écrits et d'assez grands écarts de jeunesse, a eu la permission de signer une requête au bas de laquelle on lit les nom de Bauffremont, de Clermont, de Montmorency. Il n'est

pas douteux que ses descendants, s'il en a jamais[1], ne lui sachent gré un jour de cette signature ; ils diront : Un de nos ancêtres a signé la fameuse requête du menuet, au mariage du petit-fils de Louis XV, avec tous les pairs et toute la haute noblesse du royaume ; donc notre nom était dès lors compté parmi les plus illustres de la monarchie ; ils pourront dire encore : En 1770, au bal paré du mariage d'un Dauphin, un Villette disputa le pas aux princes de la maison de Lorraine ; c'est ce grand Villette, ajoutera un de ses petits-fils, qui publia à ses frais un *Éloge de Charles V*, et un *Éloge de Henri IV*, qui n'ont pu se dérober à l'injure du temps, ni dans les archives de la littérature, ni dans celles de notre maison ; et ils diront vrai. Beaucoup de preuves historiques ne sont pas établies sur des fondements plus solides.

Le roi, trois ou quatre jours après avoir reçu cette requête des grands et de la noblesse de son royaume, et deux jours avant le bal paré, y fit une réponse que Sa Majesté daigna composer et rédiger elle-même et écrire de sa propre main. Elle est conçue en ces termes :

« L'ambassadeur de l'empereur et de l'impératrice-reine, dans une audience qu'il a eue de moi, m'a demandé, de la part de ses maîtres (et je suis obligé d'ajouter foi à tout ce qu'il me dit), de vouloir marquer quelque distinction à Mlle de Lorraine, à l'occasion présente du mariage de mon petits-fils avec l'archiduchesse Antoinette. La danse au bal étant la seule chose qui ne puisse tirer à conséquence, puisque le choix des danseurs et danseuses ne dépend que de ma volonté, sans distinction de place (exceptant les princes et princesses de mon sang, qui ne peuvent être comparés ni mis en rang avec aucun autre Français), et ne voulant d'ailleurs rien changer ni innover à ce qui se pratique à ma cour, je compte que les grands et la noblesse de mon royaume me donneront des preuves de la fidélité, soumission, attachement et même amitié, qu'ils m'ont toujours marqués et à mes prédécesseurs, et ne feront jamais rien qui puisse me déplaire, surtout dans une occasion où je désire marquer ma reconnaissance du présent qu'elle m'a fait, qui, j'espère, ainsi que vous, fera le bonheur de mes jours. »

1. Ce *s'il en a jamais* pourrait bien être une allusion de Grimm aux goûts qu'on supposait à M. de Villette, fort peu aimé des femmes, parce qu'il passait pour ne pas les aimer. (T.)

Quoique cette réponse favorise évidemment la prétention des grands et de la noblesse, ou mette du moins tous leurs droits à couvert, ceux-ci ne crurent pas devoir s'en contenter ni se préparer à assister au bal paré, et, le jour fixé pour cette cérémonie, la plupart des dames qui devaient danser le menuet affectèrent de traverser les appartements de Versailles en négligé ou, comme on dit noblement aujourd'hui, en chenille. L'agitation fut extrême, et l'on prétend que Sa Majesté fut obligée de se mettre en colère pour déterminer les dames à danser leur menuet. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les dames ne prirent le parti de la soumission aux volontés du roi que dans l'après-midi, et que Sa Majesté se trouva dans le cas de différer l'ouverture du bal pour laisser aux dames le temps d'achever leur toilette. Mlle de Lorraine dansa donc son menuet immédiatement après les princesses du sang; mais, après ce menuet, le roi fit danser à M. le comte d'Artois, qui avait dansé à son rang, un second menuet avec Mme de Laval, après quoi M. le prince de Lambesc dansa le sien avec Mme de Duras, si je ne me trompe. Ainsi, dans le fait, la maison de Lorraine a plus perdu que gagné dans cette occasion: car, pour que sa prérogative fût établie et reconnue sans difficulté, il eût fallu que le prince de Lambesc et sa sœur dansassent avant tous les hommes et toutes les dames de la cour. Il est vrai que, pour faire danser une femme de qualité avant M. le prince de Lambesc, on a trouvé le tempérament de faire danser un second menuet au petit-fils du roi, à qui personne dans le royaume n'a rien à disputer; mais cet expédient même est une innovation, parce que, dans la hiérarchie imperturbable du bal paré, chacun doit danser le menuet à son rang, et nul ne peut en danser un second que tous les danseurs acceptés n'aient dansé le leur.

La maison de Lorraine n'a rien opposé au Mémoire de la noblesse : si elle avait voulu plaider sa cause, elle n'aurait pas, je crois, laissé de dire des choses embarrassantes pour ses adversaires. Elle aurait combattu le principe qu'il ne peut y avoir de rang intermédiaire entre la famille royale et la noblesse par le fait : car, si ce rang existe, il est inutile de raisonner à perte de vue pour prouver qu'il ne peut exister. Or, il est incontestable que les princes de la maison de Lorraine reçoivent le cordon bleu à l'âge de vingt-cinq ans, c'est-à-dire dix ans plus tard

que les princes du sang, et dix ans plus tôt que les ducs et pairs et toute la noblesse. Personne ne leur conteste ce droit; les maisons de Bouillon et de Rohan, n'ayant pu l'obtenir, se contentent de ne pas accepter le cordon bleu plus tard, et d'y renoncer entièrement. A la cérémonie de l'ordre, c'est-à-dire à la plus grande ou plutôt à la seule solennité qu'il y ait à la cour, hors les cas extraordinaires, les princes lorrains ont leur rang marqué entre les princes du sang et la noblesse. Ainsi lorsque M. le prince de Lambesc aura vingt-cinq ans, et que le roi l'aura décoré du cordon bleu, il précédera à la cérémonie, sans aucune difficulté, tous les maréchaux de France, tous les ducs et pairs, chevaliers de l'ordre. La maison de Lorraine jouit aussi du droit de présenter à la cour ses filles non mariées, tandis qu'aucune fille de qualité n'est présentée. Aux audiences solennelles des ambassadeurs des cours étrangères, lorsque le roi se couvre, les princes lorrains se couvrent aussi. Il est vrai qu'en ces derniers temps les ducs et pairs ont voulu s'arroger le même droit, et comme il ne leur a pas été accordé, ils se sont abstenus de se trouver à ces audiences ; mais une prétention non reconnue ne donne pas un droit. Au contraire, les distinctions de la maison de Lorraine, dont je viens de parler, sont reconnues sans difficulté, d'abord par le roi, qui les accorde, ensuite par la noblesse, qui ne songe pas à réclamer contre. Dire que MM. de Lorraine ne les ont obtenues que dans les temps où ils étaient favorisés dans leurs prétentions par les circonstances, c'est faire l'histoire de l'origine de toutes les distinctions du monde. On croirait donc, à ne consulter que ses lumières naturelles, et sans les secours d'une révélation et d'une théologie positive, que, parce que la maison de Lorraine est en possession de ces prérogatives, ce n'est pas une raison pour que Mlle de Lorraine doive danser la dernière au bal paré. Mais voilà où gît l'erreur, le commencement de l'hérésie et de la doctrine impie. La noblesse française soutient au contraire que c'est précisément le rang que les princes lorrains ont aux cérémonies de l'ordre, le droit que les princesses de Lorraine non mariées ont d'être présentées à la cour, qui doivent faire confondre Mlle de Lorraine au bal paré avec les femmes de qualité. Vous voyez que, dans les matières mystiques, rien n'est plus dangereux que de vouloir s'en rapporter aux principes du sens commun. L'étiquette, au-

jourd'hui plus orthodoxement et plus scrupuleusement observée à la cour de Versailles que dans aucune autre cour de l'Europe, cette science si compliquée et si nécessaire au maintien de l'ennui et de la maussaderie, est du ressort de la théologie la plus sublime et la plus abstraite.

Si, persistant dans l'hérésie et dans l'ignorance des vérités révélées sur cet important sujet, j'avais le malheur de juger la requête de la noblesse suivant les règles trompeuses de la saine raison, je dirais que le rédacteur du Mémoire n'a pas seulement connu l'état de la question. Tous ses raisonnements et la force de ses exemples portent sur un objet indifférent à la question, savoir, que les princes étrangers qui se trouvent en passant à quelque cour n'y ont point de rang, et que les distinctions qu'on leur accorde peuvent exciter des réclamations. S'il est vrai que M. l'évêque de Noyon, en présentant au roi la requête, a fait observer à Sa Majesté que les princes de son propre sang ne jouissaient dans les cours étrangères d'aucune prérogative, il a dit une vérité qui ne fait rien à la chose. Il serait aussi embarrassant qu'inutile d'accorder un rang dans une cour à chaque prince qui s'y trouve en passant; sa présentation sous le simple nom de gentilhomme et l'incognito obvient à une foule de discussions interminables. Mais ici il s'agit de princes étrangers pour ainsi dire naturalisés, établis à la cour à forfait, attachés au service de la couronne. Il est évident que leur état et leur rang doivent être décidés, et que c'est une question purement de fait. S'il était possible qu'un prince du sang de France allât s'établir dans quelqu'une des monarchies de l'Europe, serait-il impossible qu'il joût de quelque prééminence dans la cour de cette monarchie ? Supposez que Louis XIV eût à propos donné un régiment au prince Eugène de Savoie, et que ce grand homme eût rendu à la France les services qu'il a rendus à la maison d'Autriche; qu'il eût laissé des descendants à la cour de Versailles : nos rois n'auraient-ils pu accorder à de si grands services aucune distinction ? La plénitude de leur puissance, qui s'étend quelquefois jusqu'à régler notre opinion sur l'honneur, n'aurait-elle pas suffi pour récompenser, par de grandes prérogatives, de grands talents unis à une haute naissance, et le fils du prince Eugène de Savoie aurait-il été à la cour de France nécessairement et essentiellement de pair à compagnon avec le fils du

trésorier Villette? Voilà les questions qu'il aurait fallu discuter et décider. Si la maison de Savoie n'a pas joui de quelque prérogative en France, c'est que les services que le prince de Carignan a rendus en se faisant entrepreneur de l'Opéra, et en faisant jouer chez lui des jeux de hasard, pour la plus grande ruine des mœurs et de la fortune des particuliers, ne sont pas tout à fait ceux que le prince Eugène aurait pu rendre à l'État. Le rédacteur du Mémoire, en parlant de la cour de Vienne et du rang des princes de l'empire dans cette cour, ne se doute seulement pas de la différence qu'on y fait entre les princes appelés d'ancienne maison souveraine et les princes de nouvelle création. On croirait que quand on se fait l'avocat du premier et du plus illustre corps de la monarchie, il n'y aurait pas de mal à savoir les faits dont on a besoin, et qu'on se permet de rapporter.

— Un bel esprit s'est amusé à composer une lettre de l'impératrice-reine à M. le dauphin, à l'occasion de son mariage. Cette lettre passa pour authentique pendant quelques jours, et eut beaucoup de succès; lorsqu'on sut qu'elle ne l'était pas, elle fut oubliée. En faveur de son succès, il faut la conserver ici.

« Votre épouse, mon cher dauphin, vient de se séparer de moi. Comme elle faisait mes délices, j'espère qu'elle fera votre bonheur; je l'ai élevée en conséquence, parce que depuis longtemps je prévoyais qu'elle devait partager votre destinée. Je lui ai inspiré l'amour de ses devoirs envers vous, un tendre attachement, l'attention à imaginer et à mettre en pratique les moyens de vous plaire. Je lui ai toujours recommandé avec beaucoup de soin une tendre dévotion envers le maître des rois, persuadée qu'on fait mal le bonheur des peuples qui nous sont confiés quand on manque à celui qui brise les sceptres et renverse les couronnes comme il lui plaît. Aimez le bonheur des peuples sur lesquels vous régnerez toujours trop tôt. Aimez le roi votre aïeul; inspirez et renouvelez cet attachement à ma fille. Soyez bon comme lui; rendez-vous accessible aux malheureux. Il est impossible qu'en vous conduisant ainsi, vous n'ayez le bonheur en partage. Ma fille vous aimera, j'en suis sûre, parce que je la connais; mais plus je vous réponds de son amour et de ces soins, et plus je vous recommande de lui vouer le plus tendre attachement.

« Adieu, mon cher dauphin. Soyez heureux ; je suis baignée de larmes. »

C'est tout ce qu'il y a à conserver de l'énorme fatras poétique et prosaïque que les Muses françaises ont offert au couple auguste à l'occasion de son mariage. Je me garderai bien de fouiller dans ce fatras. Croyez-vous, par exemple, qu'il soit au pouvoir d'un maître ès arts de l'Université, d'un M. Hartault, de mettre en mouvement de grands et respectables personnages comme le Destin, l'Amour, l'Hymen et la Félicité? Il leur a cependant fait faire un pacte de famille à l'occasion de ce mariage, et il a eu la permission d'en présenter les conditions à M. le dauphin [1]. Je n'ai nulle envie de me mêler d'un pacte conclu sous la médiation du maître ès arts Hartault, dût-il être protégé par M. le duc de La Vauguyon. L'avocat Marchand, le meilleur plaisant du Marais, a fait, sur l'air des Feuillantines, une chanson populaire par laquelle il célèbre autant la misère du temps que le mariage de M. le dauphin. L'air qu'il a choisi exige qu'on répète trois fois les trois premières syllabes du dernier vers de chaque couplet avant de l'achever; ainsi, c'est dans les jeux de mots que cette répétition occasionne que le poëte a mis une dépense d'esprit prodigieuse. Par exemple : *Nous aurons un temps propice pour les so.... pour les so.... pour les soleils d'artifice.* Ces choses ne se font pas, même au Marais, sans génie.

— La mort que le maître en fait d'armes et la fille de l'aubergiste de Lyon se sont donnée mutuellement dans le même instant a frappé d'admiration J.-J. Rousseau, qui s'est trouvé à Lyon dans le temps de cet événement. Cependant il résulte des éclaircissements pris à cette occasion que le héros était un mauvais sujet, et que l'héroïne avait la facilité de mœurs convenable à une fille d'auberge. S'il est vrai que le héros avait reçu un coup d'épée dans la poitrine, dont les suites lui permettaient trois mois de vie au plus, on ne voit en lui qu'un malhonnête homme qui abuse de la folie d'une jeune fille pour l'entraîner dans la tombe avec lui. Il était plus simple de s'en aller en Suisse, de s'y marier, et d'y vivre en honnêtes gens, en fidèles amants, que de mourir à Lyon comme des sots et des fous. Sous

1. *Le Pacte du Destin, de l'Amour, de l'Hymen et de la Félicité ;* Paris, Pillot, 1770, in-8°.

quelque aspect que je considère cette aventure bizarre, elle n'excite pas en moi le moindre intérêt. Quoi qu'il en soit, on a fait l'épitaphe suivante sur ce couple amoureusement trépassé. On prétend que ces vers sont de M. Rousseau ; mais je les trouve trop mauvais pour les lui laisser.

Ci-gisent deux amants. L'un pour l'autre ils vécurent,
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété n'y trouve qu'un forfait;
Le sentiment admire et la raison se tait.

— Voici quelque chose de meilleur :

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A Mme NECKER.

« 21 mai 1770.

« Ma juste modestie, madame, et ma raison, me faisaient croire d'abord que l'idée d'une statue était une bonne plaisanterie ; mais, puisque la chose est sérieuse, souffrez que je vous parle sérieusement.

« J'ai soixante-seize ans, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines. M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage; mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage ; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est point coquetterie, c'est la pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état; M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui, et pour moi, j'ai tant d'amour-propre que je n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui conseillerais, s'il veut mettre à fin cette étrange aventure, de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres. Qu'importe après tout à la postérité qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre? Je me tiens très-philosophe sur cette affaire. Mais comme je suis encore plus reconnaissant que philosophe, je vous donne, sur ce qui me reste de corps, le même pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'âme. L'un et l'autre sont fort en désordre; mais mon cœur est à vous, madame, comme si j'avais vingt-cinq ans, et

le tout avec un très-sincère respect. Mes obéissances, je vous en supplie, à M. Necker. »

Malgré toutes ces façons, M. Pigalle est sur son départ pour aller modeler ce reste de visage.

— Je me croyais débarrassé pour la vie de toutes les charades faites et à faire lorsque, me trouvant à table l'autre jour avec mes amis, on me remit le billet suivant, de la part de M. Sedaine :

« Ce samedi 26 mai.

« Voulez-vous bien, monsieur, remettre à Mme de Prunevaux la charmante charade qui lui a été adressée et qu'elle a eu la bonté de me prêter? Je comptais la lui rendre aujourd'hui, mais je ne peux avoir ce plaisir; elle aura celui de la recevoir deux fois de votre main. Or écoutez la mienne :

Placée avant le nom qu'on donne à l'Éternel,
Ma première partie acquiert de l'importance,
Assez pour être condamnée en France
Par un édit, jadis très solennel ;
Ma seconde est charmante, et suivant le proverbe
Rien n'est plus beau que lui (car elle est masculin);
Si vous croyez pourtant un certain vers latin
Tiré d'un ouvrage superbe,
Ma seconde est à craindre, elle a mauvais dessein;
L'homme l'accueille assez, le sexe l'appréhende
Quoiqu'il l'aime beaucoup. Que vous dirai-je? Enfin
Mon tout est justement ce que je vous demande.

« Pardon, monsieur, de tous les chagrins que je vous cause J'espère ce soir savoir où en est votre conscience. Je vous embrasse. Mille respects et compliments à tous les convives.

« Si vous n'avez pas deviné cette charade, lisez le premier mot qui suit le dernier vers : c'est le mot de la charade. Tout le monde peut se rappeler le vers de Virgile qui est cité : *Timeo Danaos et dona ferentes.* »

— L'autre jour, en rentrant dans mon atelier, j'appris que Caton Diderot y était venu pendant mon absence, et qu'il avait porté des yeux indiscrets sur une de mes feuilles précédentes.

Je trouvai sur ma table la réprimande suivante, dont ma conscience ne me permet pas de supprimer une syllabe, et que je ferai même graver sur une table d'airain qui sera suspendue dans ma boutique, pour me rappeler sans cesse la misère de mon métier.

CENSURE.

« Monsieur le maître de la boutique du *Houx toujours vert*[1], vous rétractez-vous quelquefois? Eh bien! en voici une belle occasion. Dites, s'il vous plaît, à toutes vos augustes pratiques que c'est très-mal à propos que vous avez attribué l'incognito à la traduction des *Nuits d'Young*, par M. Le Tourneur[1]. Dites, sur ma parole, que cette traduction, pleine d'harmonie et de la plus grande richesse d'expression, une des plus difficiles à faire en toute langue, est une des mieux faites dans la nôtre. L'édition en a été épuisée en quatre mois, et l'on travaille à la seconde; dites encore cela, car cela est vrai. Ajoutez qu'elle a été lue par nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses, et que ce n'est pas sans un mérite rare qu'on fait lire des jérémiades à un peuple frivole et gai. Vous n'ignorez pas que la gloire qu'un auteur retire de son travail est la portion de son honoraire qu'il prise le plus; et voilà que vous en dépouillez M. Le Tourneur! Et c'est vous, qu'on appelle *le juste par excellence*, c'est vous qui commettez de pareilles iniquités! Mais le libraire Bluet, qui s'est chargé de l'ouvrage, qui en a avancé les frais et l'honoraire de l'auteur, que vous a-t-il fait? Ternir la réputation d'un homme de lettres! sceller autant qu'il est en soi la porte d'un commerçant! Ah! monsieur Grimm! monsieur Grimm! votre conscience s'est chargée d'un pesant fardeau; et il n'y a qu'un moyen de s'en soulager, c'est de rendre incessamment à M. Le Tourneur la justice que vous lui devez. Si vous rentriez en vous-même ce soir, lorsque vous serez de retour de la Comédie-Italienne, où vous vous êtes laissé entraîner par Mme de Forbach;

1. Diderot, par une de ces plaisanteries innocentes et gaies que l'on se permet avec ses amis, et qui seraient déplacées dans toute autre société, avait envoyé à Grimm, pour ses étrennes, une enseigne représentant un houx, avec l'inscription au-dessus en demi-cercle : *Au Houx toujours vert :* et en bas, avec l'épigraphe ondoyante : *Semper frondescit.* (*Note de Naigeon.*)

2. Voir précédemment, p. 313.

le tout avec un très-sincère respect. Mes obéissances, je vous en supplie, à M. Necker. »

Malgré toutes ces façons, M. Pigalle est sur son départ pour aller modeler ce reste de visage.

— Je me croyais débarrassé pour la vie de toutes les charades faites et à faire lorsque, me trouvant à table l'autre jour avec mes amis, on me remit le billet suivant, de la part de M. Sedaine :

« Ce samedi 26 mai.

« Voulez-vous bien, monsieur, remettre à Mme de Prunevaux la charmante charade qui lui a été adressée et qu'elle a eu la bonté de me prêter? Je comptais la lui rendre aujourd'hui, mais je ne peux avoir ce plaisir; elle aura celui de la recevoir deux fois de votre main. Or écoutez la mienne :

Placée avant le nom qu'on donne à l'Éternel,
Ma première partie acquiert de l'importance,
Assez pour être condamnée en France
Par un édit, jadis très solennel ;
Ma seconde est charmante, et suivant le proverbe
Rien n'est plus beau que lui (car elle est masculin);
Si vous croyez pourtant un certain vers latin
Tiré d'un ouvrage superbe,
Ma seconde est à craindre, elle a mauvais dessein;
L'homme l'accueille assez, le sexe l'appréhende
Quoiqu'il l'aime beaucoup. Que vous dirai-je? Enfin
Mon tout est justement ce que je vous demande.

« Pardon, monsieur, de tous les chagrins que je vous cause J'espère ce soir savoir où en est votre conscience. Je vous embrasse. Mille respects et compliments à tous les convives.

« Si vous n'avez pas deviné cette charade, lisez le premier mot qui suit le dernier vers : c'est le mot de la charade. Tout le monde peut se rappeler le vers de Virgile qui est cité : *Timeo Danaos et dona ferentes.* »

— L'autre jour, en rentrant dans mon atelier, j'appris que Caton Diderot y était venu pendant mon absence, et qu'il avait porté des yeux indiscrets sur une de mes feuilles précédentes.

Je trouvai sur ma table la réprimande suivante, dont ma conscience ne me permet pas de supprimer une syllabe, et que je ferai même graver sur une table d'airain qui sera suspendue dans ma boutique, pour me rappeler sans cesse la misère de mon métier.

CENSURE.

« Monsieur le maître de la boutique du *Houx toujours vert*[1], vous rétractez-vous quelquefois? Eh bien! en voici une belle occasion. Dites, s'il vous plaît, à toutes vos augustes pratiques que c'est très-mal à propos que vous avez attribué l'incognito à la traduction des *Nuits d'Young*, par M. Le Tourneur[1]. Dites, sur ma parole, que cette traduction, pleine d'harmonie et de la plus grande richesse d'expression, une des plus difficiles à faire en toute langue, est une des mieux faites dans la nôtre. L'édition en a été épuisée en quatre mois, et l'on travaille à la seconde; dites encore cela, car cela est vrai. Ajoutez qu'elle a été lue par nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses, et que ce n'est pas sans un mérite rare qu'on fait lire des jérémiades à un peuple frivole et gai. Vous n'ignorez pas que la gloire qu'un auteur retire de son travail est la portion de son honoraire qu'il prise le plus; et voilà que vous en dépouillez M. Le Tourneur! Et c'est vous, qu'on appelle *le juste par excellence*, c'est vous qui commettez de pareilles iniquités! Mais le libraire Bluet, qui s'est chargé de l'ouvrage, qui en a avancé les frais et l'honoraire de l'auteur, que vous a-t-il fait? Ternir la réputation d'un homme de lettres! sceller autant qu'il est en soi la porte d'un commerçant! Ah! monsieur Grimm! monsieur Grimm! votre conscience s'est chargée d'un pesant fardeau; et il n'y a qu'un moyen de s'en soulager, c'est de rendre incessamment à M. Le Tourneur la justice que vous lui devez. Si vous rentriez en vous-même ce soir, lorsque vous serez de retour de la Comédie-Italienne, où vous vous êtes laissé entraîner par Mme de Forbach;

1. Diderot, par une de ces plaisanteries innocentes et gaies que l'on se permet avec ses amis, et qui seraient déplacées dans toute autre société, avait envoyé à Grimm, pour ses étrennes, une enseigne représentant un houx, avec l'inscription au-dessus en demi-cercle : *Au Houx toujours vert;* et en bas, avec l'épigraphe ondoyante : *Semper frondescit.* (*Note de Naigeon.*)

2. Voir précédemment, p. 313.

revenir au galimatias, quand même il aurait l'air philosophique; il nous faut aujourd'hui des penseurs, des têtes neuves pour captiver notre suffrage, et non des retourneurs d'idées et de paroles, ou des raisonneurs à perte de vue. Ceux-ci écriront pour l'instruction ou l'amusement des esprits communs comme eux, à la bonne heure: il n'y a pas de mal qu'un plat lecteur lise un plat auteur, et croie en être devenu plus savant; mais à condition qu'ils restent dans le calendrier, relégués parmi le commun des martyrs, car, pour être chômé exprès et nommément, il faut avant tout être au niveau de son siècle.

15 juin 1770.

On a voulu renouveler, ces jours-ci, sur le théâtre de la Comédie-Française, le scandale produit il y a tout juste dix ans par la comédie des *Philosophes*. M. le maréchal de Richelieu a présenté aux Comédiens français une pièce en vers et en trois actes, intitulée *le Satirique, ou l'Homme dangereux*. Il leur a recommandé de se mettre tout de suite en état de la jouer. Les Comédiens ont voulu, suivant l'usage, la porter d'abord à la censure de la police pour avoir son approbation. M. le maréchal, en qualité de leur supérieur, s'y est opposé; il a dit qu'il en faisait son affaire, et que, dès que la pièce serait sue, il apporterait l'approbation de la police. On devait donc jouer *l'Homme dangereux* ces jours derniers; mais la police, après avoir fait examiner la pièce, n'a pas jugé à propos, malgré la protection de M. le maréchal de Richelieu, d'en permettre la représentation.

Ce refus de la police a donné de la célébrité à la pièce. On en a voulu connaître l'auteur. Les uns disaient qu'elle était de Palissot, d'autres soutenaient qu'elle en était si peu, que Palissot y était encore plus maltraité que les philosophes. On attribuait donc la pièce à Rulhière, qui la désavouait hautement. Palissot lui-même crut devoir quitter son asile d'Argenteuil, où il vit depuis longtemps, dans une honorable retraite, avec Mlle Fauconnier et quelques autres vertus de ce genre. Il écrivit à l'abbé de Voisenon qu'il venait d'apprendre qu'on était sur le point de jouer à la Comédie-Française une pièce où il était déchiré à belles dents; qu'il espérait que l'abbé de Voisenon

emploierait son crédit auprès de M. le maréchal de Richelieu pour empêcher la représentation de cette abominable satire; qu'on lui avait dit qu'elle était de M. de Rulhière, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait le croire, parce que cet homme de lettres était venu passer trois jours avec lui dans sa retraite, et lui avait donné toutes sortes de marques de considération; que si de tels témoignages devaient être suivis de telles noirceurs, il fallait désormais fuir le genre humain. Après cette lettre, on ne pensa plus à Palissot; on se moqua beaucoup de Rulhière, qui, avec des mœurs équivoques et le goût pour la mauvaise compagnie, voudrait pourtant n'être pas décrié dans la bonne, et se trouva très-humilié que Palissot eût rendu public le séjour qu'il avait fait chez lui à Argenteuil. Rulhière crut devoir faire l'apologie de sa visite dans les formes; il disait qu'un observateur, un philosophe, devait être curieux de voir toutes sortes de caractères, et que cette curiosité louable l'avait déterminé au voyage d'Argenteuil; qu'un honnête homme se permettait par le même motif, de temps à autre, d'aller dans un mauvais lieu... « Mais, monsieur de Rulhière, y rester trois jours! trois jours dans un mauvais lieu! — Que voulez-vous? Puisqu'il faut tout dire, Palissot avait avec lui une petite créature dont j'avais la tête tournée. » Combien d'efforts pour une apologie que personne ne demandait!

Quelques jours après sa lettre, Palissot arrive chez l'abbé de Voisenon. Celui-ci lui dit : « Soyez tranquille; M. de Sartine ne veut pas que la pièce soit jouée, et vous pouvez être sûr qu'elle ne le sera point. — Eh, mais, tant pis, lui répond Palissot. je n'avais écrit ma lettre que pour donner le change au public, et le dépayser : mais après vous avoir fait faire quelques démarches pour moi contre la pièce, et vous avoir adressé à M. le maréchal de Richelieu, qui, étant dans le secret, ne vous aurait pas cédé, je venais vous dire que je suis l'auteur de la pièce, et vous prier de ne pas pousser votre zèle plus loin. »

Quoique l'abbé de Voisenon n'ait jamais été cité pour la sévérité de ses principes de morale, il resta confondu de cette impudence, et promit à Palissot de la publier partout. Il lui tint parole. Palissot, voyant que cette fois son infamie ne réussissait pas plus dans le public que chez l'abbé de Voisenon, prit le parti de nier qu'il eût confié à l'abbé qu'il était l'auteur

de la pièce. L'abbé, plus offensé encore, lui fait dire qu'il le lui prouvera par témoin, que Mondonville était présent lorsqu'il lui avait fait cette confidence. *Ah! morbleu*, répond Palissot, *je l'avais oublié*. Tous ces détails sont de la plus exacte vérité.

Je ne me persuaderai jamais néanmoins qu'on ait l'impudence de se traîner ainsi soi-même dans la boue pour avoir occasion d'en jeter aux passants. Rulhière s'en défend; mais la pièce est protégée par le maréchal de Richelieu, son protecteur; et Rulhière, homme sans petitesses et sans scrupules, est bien capable de faire une indignité dont il rougirait. Croiriez-vous bien que ce petit Chamfort m'a passé par la tête? Mais je crains si fort de commettre une injustice que j'ai chassé loin de moi cette mauvaise pensée. Cependant le nombre de ceux qui savent tourner un vers comme les vers de cette pièce n'est pas infini; et à la fin il faudra bien que cela se découvre.

M. de Sartine n'a pas seulement voulu connaître le sentiment de M. Diderot, qu'il avait chargé de lire cet ouvrage sans lui en nommer l'auteur, il a encore voulu savoir ce que pensait toute la cohorte philosophique de cette nouvelle entreprise, et le philosophe lui a écrit à ce sujet la lettre suivante :

« Monsieur, j'ai fait ce que vous m'avez ordonné; mais, pour remplir votre objet, il a fallu me montrer un peu, et exposer ce que j'avais ouï dire de la pièce, afin d'en faire parler les autres. Il m'a paru qu'on prenait la chose assez froidement : quand on a embrassé un état, il en faut savoir supporter les dégoûts. Il leur a été impossible de concevoir une haute opinion du talent d'un homme malhonnête; car celui-là est malhonnête qui calomnie publiquement, et qui dévoue, autant qu'il dépend de lui, à la haine générale de bons citoyens. Au reste, votre condescendance sur ce point sera toujours regardée comme une nécessité à laquelle vous n'aurez pu vous soustraire. Ils savent tous qu'ils ont mérité quelque considération de votre part, et ils redoutent plus pour vous les réflexions d'un public impartial que pour eux la méchanceté d'un poète. Ce que vous pensez vous-même de la licence que cet exemple pourrait introduire ne leur a point échappé. Quant à moi, qui n'ai pas la peau fort tendre, et qui serais plus honteux d'un défaut que j'aurais que de cent vices que je n'aurais pas, et qui me

seraient injustement reprochés, je vous réitère que si j'avais été le censeur du *Satirique*, j'aurais souri à toutes ses injures, n'en aurais fait effacer aucune, et les aurais regardées comme des coups d'épingle plus douloureux à la longue pour l'auteur que pour moi. Cet homme, quel qu'il soit, croit n'avoir aiguisé qu'un couteau à deux tranchants : il s'est trompé, il y en a trois ; et le tranchant qui coupe de son côté le blessera plus grièvement qu'il ne pense. Quelle est la morale de sa comédie? c'est qu'il faut fermer sa porte à tout homme d'esprit sans principes et sans probité. On la lui appliquera, et le sort qui l'attend, c'est le mépris et une demeure à côté de Palissot.

« Je ne crois pas que la pièce soit de ce dernier; on n'est pas un infâme assez intrépide pour se jouer soi-même, et pour faire trophée de sa scélératesse. Si c'est de M. de Rulhière, coupable de la même indignité que Palissot, il est plus vil que lui, puisqu'il s'en cache.

« Au reste, monsieur, si l'auteur croit que quelques vers heureux suffisent pour soutenir un ouvrage dramatique, il en est encore à l'*a b c* du métier. Le sien est sans verve, sans génie, sans intérêt. Son Oronte est plat; ce n'est qu'une mince copie de l'Orgon de Molière, dans *le Tartuffe*. Son Dorante aurait de belles et bonnes choses à dire qui le caractériseraient; mais l'auteur ne pouvait les trouver ni dans son cœur, ni dans son esprit ; et ce personnage, prétendu philosophe, n'est pas même de l'étoffe d'un homme du monde. *Le Satirique*, faible contre-partie du *Méchant* de Gresset, n'en a ni la grâce, ni la légèreté. Julie est une fille mal élevée qui conspire avec sa soubrette, bassement, et contre toute délicatesse d'une personne de son état, pour attirer le Satirique dans un piége. Le Satirique, qui se fie à ces deux femmes, est un sot. Dorante, qui souffre patiemment devant lui un coquin qui a composé et mis sur son compte un libelle contre un tuteur honnête dont il aime la pupille, est un lâche. Cela est sans mouvement et sans chaleur, et tous ces personnages ne semblent agir que pour prouver que toute idée d'honnêteté est étrangère à l'auteur. Aussi suis-je persuadé qu'il y a tout à perdre pour lui, et qu'il ne lui restera que l'ignominie d'avoir fait des tirades contre des gens de bien, ce qui ne sera pas compensé par le très-mince et très-passager succès d'une très-médiocre pièce. Je plains cet homme de

déchirer ceux dont les conseils lui apprendraient peut-être à tirer un meilleur parti de son talent. Il ne tardera pas à dire, comme Palissot, qu'il n'est pas trop sûr d'être bien aise d'avoir fait sa pièce. Du moins faudrait-il que sa satire fût gaie ; mais elle est triste, et l'auteur ne sait pas le secret de nuire avec succès.

« Il ne m'appartient pas, monsieur, de vous donner des conseils; mais si vous pouvez faire en sorte qu'il ne soit pas dit qu'on ait deux fois, avec votre permission, insulté en public ceux de vos concitoyens qu'on honore dans toutes les parties de l'Europe ; dont les ouvrages sont dévorés de près et au loin ; que les étrangers révèrent, appellent et récompensent; qu'on citera, et qui conspireront à la gloire du nom français quand vous ne serez plus ni eux non plus ; que les voyageurs se font un devoir de visiter à présent qu'ils sont, et qu'ils se font honneur d'avoir connus lorsqu'ils sont de retour dans leur patrie, je crois, monsieur, que vous ferez sagement. Il ne faut pas que des polissons fassent une tache à la plus belle magistrature, ni que la postérité, qui est toujours juste, reverse sur vous une petite portion du blâme qui devrait résider tout entier sur eux. Pourquoi leur serait-il permis de vous associer à leurs forfaits? Les philosophes ne sont rien aujourd'hui, mais ils auront leur tour : on parlera d'eux, on fera l'histoire des persécutions qu'ils ont essuyées, de la manière indigne et plate dont ils ont été traités sur les théâtres publics; et si l'on vous nomme dans cette histoire, comme il n'en faut pas douter, il faut que ce soit avec éloge. Voilà mon avis, monsieur, et le voilà avec toute la franchise que vous attendez de moi ; je crains que ces rimailleurs-là ne soient moins les ennemis des philosophes que les vôtres.

« Je suis, avec respect, etc. »

Voilà l'histoire et le sort de *l'Homme dangereux*, production d'un pied-plat qui voudrait bien être *dangereux*, et qui ne peut y réussir. Mais n'est pas dangereux qui veut, et l'envie de nuire n'en donne pas plus le talent que la vanité ne donne les moyens d'être grand. S'il est vrai que Palissot soit l'auteur de cette pièce [1], puisqu'il aime encore mieux le mépris public que

1. Palissot est bien l'auteur de cette pièce, représentée douze ans plus tard; voir ci-après mai 1782. (T.)

l'oubli, il doit savoir gré à M. de Sartine de n'avoir pas voulu permettre la représentation de sa pièce; elle serait tombée sans éclat ; le refus de la police en a du moins fait parler pendant un instant. Je suis persuadé qu'il cherchera à la faire imprimer, et à la renforcer de notes satiriques; mais je le défie bien de lui donner de la vogue. Il a voulu aussi faire réimprimer son beau poëme intitulé *la Dunciade française*, à l'imitation de *la Dunciade* de Pope, chef-d'œuvre de méchanceté et de platitude, dont personne n'a pu soutenir la lecture en son temps. On dit qu'il a eu la patience de l'augmenter de plusieurs chants, et que la police s'oppose également à la publication de cette noble production. Bientôt ce grand homme sera obligé de chercher dans une terre étrangère la liberté d'injurier les honnêtes gens et le privilége de se faire lire, à moins que son ingrate patrie, revenue de ses injustes préventions, ne se pique de réparer ses injustices, en lui accordant un asile dans ce château royal destiné à loger *les hommes dangereux*.

Si les Comédiens français ont assigné leurs revenus de cet été sur la recette de cette belle œuvre, il faudra qu'ils cherchent d'autres ressources. Ils ont abandonné leur théâtre du faubourg Saint-Germain à la rentrée des spectacles à Pâques, et ont pris possession de la salle du château des Tuileries, vacante par la transmigration de l'Opéra dans la nouvelle salle du Palais-Royal; mais ce changement de quartier ne leur a point réussi ; on se plaint qu'on ne les entend pas dans cette salle, et ils y sont plus mauvais que jamais. Peut-être le seul déplacement suffit-il pour faire remarquer une quantité de défauts qu'on n'apercevait plus dans l'autre salle. Quoi qu'il en soit, ce spectacle tombe et penche vers sa décadence totale. Le seul acteur tragique qui lui restait, Le Kain, est très-sérieusement malade, et aura besoin au moins d'une année de repos et de ménagement avant de pouvoir se remontrer sur la scène.

— Vous vous rappelez sans doute la rencontre que fit l'illustre Gil Blas d'une dame appelée dona Mencia de Mosquera, laquelle se réveilla un beau matin en puissance de deux maris à la fois sans sa faute[1]. Le premier était le choix de son cœur : don Alvar de Mello était aimé et digne de l'être : mais à peine

1. *Gil Blas*, liv. I, chap. XI.

se trouve-t-il au comble de ses vœux et en possession de la belle Mencia, qu'il est obligé de tuer le neveu du corrégidor de Valladolid en duel, et de s'enfuir pour se dérober à la vengeance de ce dernier. Sa femme, après ce malheur, tombe dans l'indigence et dans la mélancolie; et, pour combler ses infortunes, elle apprend que don Alvar, cet époux si tendrement chéri, est mort en Portugal dans la misère. Un vieux seigneur, don Ambrosio de La Guardia, touché des vertus et des malheurs de Mencia, lui offre sa main, qui est acceptée plutôt par reconnaissance que par goût. Ce choix est celui de sa raison ; car l'image de l'infortuné Alvar est toujours présente à sa veuve désolée : elle lui est si bien présente qu'un jour elle le voit double, parce que le véritable don Alvar n'avait fait répandre le bruit de sa mort que pour sa sûreté, et était revenu en secret du Portugal pour se remettre en possession de dona Mencia, le plus cher de ses biens. Vous pouvez voir dans le roman de *Gil Blas* les suites de ce retour imprévu et le rôle que l'illustre Gil Blas eut à jouer auprès de la dame.

M. de Cailly, trésorier de M. le comte d'Eu, a choisi l'histoire de dona Mencia pour en faire un opéra-comique ou une comédie mêlée d'ariettes [1]. C'est son coup d'essai dans le genre dramatique et même en littérature; il s'est réveillé poëte un beau matin, mais un peu tard; car il peut dire comme Francaleu dans *la Métromanie :*

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

M. de Cailly n'a pas dénoué l'histoire de Mencia comme l'auteur du roman. Pour nous renvoyer contents, il fait reparaître don Alvar au moment où elle revient de l'église et de l'autel, en face desquels elle vient d'épouser don Ambrosio Ce vieux seigneur la conduit dans une de ses maisons de campagne pour y consommer son mariage; mais avant la nuit destinée à son accomplissement, don Alvar est reconnu ; le généreux Ambrosio non-seulement lui cède sa femme, mais lui obtient encore le pardon de la cour et des lettres de grâce pour le passé. Il revient avec ces nouvelles au moment où son jardinier, moitié

1. *Dom Alvar et Mencia, ou le Captif de retour,* représenté le 13 juin 1770.

goguenard et moitié jaloux, a fait avertir le corrégidor, qui, comptant enlever un mauvais sujet, reconnaît dans la personne enlevée le meurtrier de son neveu. M. de Cailly avait beaucoup compté sur ce jardinier de son invention ; mais ni sa gaieté triviale, ni les nobles procédés de son maître, n'ont pu soutenir la pièce pendant trois actes mortels pour les spectateurs, et par contre-coup pour l'auteur. Malgré l'enjouement que Caillot cherchait à prêter à son rôle de jardinier, malgré toute la dépense du poète en sentiments héroïques, et nobles et tristes, la pièce fut sifflée avant-hier sur le théâtre de la Comédie-Italienne. La musique était d'un jeune musicien de Marseille appelé Saint-Amand. Elle aurait pu réussir il y a quinze ans, parce qu'on se contentait alors de notes et de quelques effets d'harmonie fort communs en Italie; mais depuis quinze ans nous avons fait quelques progrès; on veut aujourd'hui de l'invention et des idées dans la musique, et celle de M. de Saint-Amand n'en est pas pourvue : il n'y a donc rien à regretter dans cette chute.

— Mlle Ménard a débuté sur le théâtre de la Comédie-Italienne dans les rôles de Mme Laruette, qui est allée aux eaux de Spa pour sa santé, et que nous ne verrons reparaître sur la scène que l'hiver prochain. Mlle Ménard a joué Lucine, Rose, la petite pupille, dans *On ne s'avise jamais de tout*, et d'autres rôles de ce genre; mais le rôle dans lequel elle a le plus réussi, c'est celui de Louise, dans *le Déserteur :* on convient assez généralement qu'elle l'a mieux joué qu'aucune de nos actrices les plus applaudies, et qu'elle y a mis des nuances qui ont échappé à Mme Laruette et à Mme Trial. Elle a moins réussi dans les autres, et l'on peut dire qu'elle a joué avec une inégalité vraiment surprenante. Elle s'est fait beaucoup de partisans; les auteurs, poètes et musiciens, sont dans ses intérêts : malgré cela, M. le maréchal de Richelieu, kislar-aga des plaisirs du public, c'est-à-dire des spectacles de Paris, ne veut pas même qu'elle soit reçue à l'essai; il sait mieux que nous ce qui doit nous faire plaisir pour notre argent. La voix de Mlle Ménard est de médiocre qualité; elle a eu un mauvais maître à chanter, et si elle persiste dans sa mauvaise méthode, son organe deviendra aigre et glapissant; mais avec de meilleurs principes, et apprenant à gouverner sa voix, son chant pourra devenir assez bon pour ne pas déparer son jeu. Quant à celui-ci, elle a d'abord l'avantage

d'un débit naturel et d'une prononciation aisée; elle ne parle pas du crâne et à la petite octave, comme Mme Laruette et Mme Trial. Sa figure est celle d'une belle fille, mais non pas d'une actrice agréable. Mettez à souper Mlle Ménard, fraîche, jeune, piquante, à côté de Mlle Arnould, et celle-ci vous paraîtra un squelette auprès d'elle; mais au théâtre ce squelette sera plein de grâce, de noblesse et de charme, tandis que la fraîche et piquante Ménard aura l'air gaupe. Elle m'a paru avoir la tête un peu grosse, et la carcasse supérieure de ses joues est un peu trop élevée, ce qui empêche que le visage ne joue. On a beaucoup parlé de la beauté de ses bras; ils sont très-blancs, mais ils sont trop courts et ont l'air de pattes de lion. En général, sa figure est un peu trop grande et trop forte pour les rôles tendres, naïfs et ingénus, comme sont la plupart des rôles de nos opéras-comiques. S'il faut dire ce que je pense de son talent, je crois qu'il sera plutôt le fruit de son application que d'un naturel heureux; mais une étude continuelle et opiniâtre peut aussi lui faire faire des progrès prodigieux : Mme Laruette a été au théâtre plusieurs années sans se douter d'aucun de ses rôles; elle en joue aujourd'hui plusieurs avec une grande finesse. Je suis donc de l'avis du public, qu'il faudrait recevoir Mlle Ménard à l'essai. Elle paraît être capable d'une grande application. On prétend que son premier métier a été celui de bouquetière sur les boulevards, mais que voulant se tirer de cet état, qui a un peu dégénéré de la noblesse de son origine depuis que Glycère vendait des bouquets aux portes des temples, à Athènes, elle a acheté une grammaire de Restaut, et s'est mise à étudier la langue et la prononciation françaises, après quoi elle a essayé de jouer la comédie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant son début, elle s'est adressée à tous les auteurs, musiciens et poëtes pour leur demander conseil et profiter de leurs lumières avec un zèle vraiment infatigable et une docilité qui a eu pour récompense les applaudissements qu'elle a obtenus dans les différents rôles qu'elle a joués. M. de Péquigny, aujourd'hui duc de Chaulnes, protecteur de ses charmes, ou, en style vulgaire, son entreteneur, la fait peindre par Greuze : ainsi, si nous ne la conservons pas au théâtre, nous la verrons du moins au Salon prochain.

— M. Boucher, premier peintre du roi et l'un des plus cé-

lèbres artistes de notre Académie de peinture, est mort dans les derniers jours du mois de mai, à l'âge de soixante-six ans. Il avait depuis longtemps l'air d'un spectre, et toutes les infirmités inévitables d'une vie consumée dans le travail et dans le déréglement des plaisirs. Il avait une fécondité prodigieuse : aussi ses productions sont innombrables; les cabinets de nos amateurs sont couverts de ses tableaux, leurs portefeuilles sont remplis de ses dessins. On l'appelait le peintre des grâces, mais ses grâces étaient maniérées; c'était un maître bien dangereux pour les jeunes gens : le piquant et la volupté de ses tableaux les séduisaient, et, en voulant l'imiter, ils devenaient détestables et faux. Plus d'un élève de l'Académie s'est perdu pour s'être livré à cette séduction. On pouvait appeler Boucher le Fontenelle de la peinture : il avait son luxe, sa recherche, son précieux, ses grâces factices; mais il avait plus de chaleur que Fontenelle, qui, étant plus froid, était aussi plus sage et plus réfléchi que Boucher. On pourrait faire un parallèle assez intéressant entre ces deux hommes célèbres : l'un et l'autre, dangereux modèles, ont égaré tous ceux qui ont voulu les imiter. L'un aurait perdu le goût en France s'il ne s'était pas montré immédiatement après lui un homme qui, joignant le plus grand agrément à la simplicité et à la force du style, nous a dégoûtés pour jamais du faux bel esprit; l'autre a peut-être perdu l'école française sans ressource, parce qu'il ne s'est pas trouvé à l'Académie de peinture un Voltaire pour préserver les élèves de la contagion.

Malgré tous les griefs que les hommes d'un goût noble et sévère allégueront avec raison contre Boucher, dans l'état où est notre école, sa mort est une perte très-grande. Il a été précédé chez les morts par ses deux gendres. Deshays, peintre d'histoire, mourut, il y a quatre ou cinq ans, dans la force de l'âge; c'était le seul qui aurait pu nous consoler de la perte de Carle Van Loo. Baudouin, son second gendre, est mort l'hiver dernier, jeune aussi, épuisé par le travail et par les plaisirs. Il peignait à gouache ou en miniature, et il s'était fait un petit genre lascif et malhonnête qui plaisait beaucoup à notre jeunesse libertine. Boucher fut nommé premier peintre du roi après la mort de Carle Van Loo. Les fonctions de cette place sont très-étendues et très-belles : le premier peintre est l'ordonnateur de tous les ouvrages de peinture et de sculpture que Sa Majesté fait faire;

et en cette qualité il peut devenir le protecteur de tous les artistes ses confrères. Carle Van Loo ne savait faire que de beaux tableaux ; il ne savait ni lire ni écrire; ainsi il ne se mêlait d'aucun détail de sa place : il en avait les honneurs et le titre, et Cochin, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture, en exerçait les fonctions. Boucher, successeur de Van Loo, infirme et caduc, laissa les choses sur le même pied ; mais le roi vient de nommer pour son premier peintre M. Pierre, premier peintre de M. le duc d'Orléans, et celui-ci se trouve fort en état d'exercer, sans le secours de M. Cochin, toutes les fonctions attachées à sa place; il a conservé en même temps sa place au Palais-Royal.

— M. Pigalle est parti au commencement de ce mois pour se rendre à Ferney et pour y modeler la tête du patriarche, qui doit servir pour la statue qu'il commencera immédiatement après son retour. Il a voulu avoir un passe-port de M. d'Alembert, qui lui a donné une lettre pour le patriarche[1].

L'imbécillité dont M. d'Alembert se plaint est la suite du dépérissement de sa santé, qui n'a jamais été forte, et qui se dérange de plus en plus. Il a perdu le sommeil, et il maigrit de jour en jour. Il a été obligé, depuis plus de six mois, de renoncer à tout travail et à toute application, et cette privation du seul amusement d'une tête accoutumée à réfléchir influe sensiblement sur son humeur. Il a eu, peu de temps après son voyage de Potsdam, une maladie sérieuse et longue, dont il ne s'est jamais bien rétabli, et la faiblesse naturelle de son tempérament rend son état plus inquiétant.

Parmi les personnes remarquables qui ont souscrit pour la statue de M. de Voltaire, il ne faut pas oublier J.-J. Rousseau. Cet homme célèbre, se trouvant à Lyon, s'est adressé à M. de La Tourette, secrétaire de l'Académie des sciences et belles-lettres de cette ville, pour faire passer son contingent ici. Il lui a écrit à cette occasion la lettre suivante :

17$\frac{2}{6}$70.

Pauvres aveugles que nous sommes!
Ciel, démasque les imposteurs,

1. Elle se trouve dans la Correspondance de Voltaire et d'Alembert, sous la date du 30 mai 1770.

Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes!

« J'apprends, monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ouvrage imprimé de concourir à cette entreprise. J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre, et je vous supplie de vouloir bien interposer vos bons offices pour me faire inscrire au nombre des souscrivants. J'espère, monsieur, que les bontés dont vous m'honorez et l'occasion pour laquelle je m'en prévaux ici vous feront aisément pardonner la liberté que je prends. Je vous salue, monsieur, très-humblement et de tout mon cœur.

« *Signé:* ROUSSEAU. »

On a beaucoup raisonné sur les quatre vers qui se trouvent au commencement de cette lettre; on y a voulu trouver la satire du projet de la statue. Dépense d'esprit perdue. Le fait est que J.-J. Rousseau a rimé cette formule dans sa détresse, pendant le fameux et terrible rêve où David Hume s'écria : *Je te tiens, Jean-Jacques!* Depuis l'accomplissement du rêve, Jean-Jacques met cette formule au haut de toutes les lettres qu'il écrit, comme un préservatif, et comme les religieuses mettent *Vive Jésus!* Il a aussi pris au docteur Tronchin sa manière de chiffrer la date de ses lettres, en partageant l'année par deux chiffres, dont l'inférieur indique le nombre du mois de l'année, et le supérieur le jour de ce mois. On dit qu'il va arriver incessamment à Paris, et qu'il aura la permission d'y rester, à condition de se tenir tranquille et de ne rien imprimer. Cette dernière clause ne s'accorde guère avec nos intérêts.

Jean-Jacques a agi en homme d'esprit en souscrivant pour la statue de M. de Voltaire; et sa lettre serait même un petit chef-d'œuvre, s'il avait pu prendre sur lui de supprimer pour cette fois, sans conséquence, son petit quatrain plat : car il ne dit point du tout qu'il approuve cette entreprise, ni que celui qui est l'objet de l'hommage en soit digne; il dit qu'il y prend part, et qu'il croit en avoir le droit. J'aime cette manière de se venger; mais je n'aime pas les singes. La Beaumelle, qui est venu à Paris après quinze ans de séjour en Languedoc pour

faire imprimer, dit-on, une traduction de Tacite, a voulu imiter M. Rousseau; il a envoyé sa souscription à Mme Necker, et il a choisi pour cet envoi un vendredi, jour ordinaire du bureau philosophique dans cette maison. Mme Necker, en lui renvoyant son argent, lui a fait dire simplement qu'elle ne recevait point de souscriptions, ce qui est vrai. Palissot et Fréron ont été exclus dans les formes par arrêt de la cour des pairs, séante le 17 avril chez Mme Necker; mais si ce pauvre Le Franc de Pompignan n'était pas si sot, il se serait vengé comme Jean-Jacques : actuellement il est trop tard, et l'honneur de l'invention restera tout entier à l'orateur genevois.

— Il nous est venu de la manufacture de Ferney une très-petite feuille, assez bonne à conserver. Ce sont des *Anecdotes sur Fréron, écrites par un homme de lettres à un magistrat qui voulait être instruit des mœurs de cet homme;* feuille de quinze pages, qui a déjà été fourrée dans le recueil des *Choses utiles et agréables,* et qui reparaît ici avec des augmentations. L'auteur a voulu imiter la manière de Plutarque, en rapportant un grand nombre de détails domestiques concernant son héros. On y calcule avec le plus grand soin combien de fois Fréron a été mis à la Bastille, combien de fois au For-l'Évêque, combien de fois à Bicêtre. On y rapporte que son père était orfèvre, et qu'il passe pour avoir été obligé de quitter sa profession parce qu'il mettait de l'alliage plus que de raison dans l'or et l'argent; qu'il a épousé sa nièce, qui balayait la rue devant la boutique de sa sœur; que cette sœur, fripière de son métier, hait son frère le folliculaire; que ce frère a volé un couteau au chirurgien Louis; qu'il a obtenu, par le moyen d'une catin, dépositaire de lettres de cachet et sa protectrice, un ordre pour enlever son beau-frère, avocat au parlement de Bretagne [1], qu'il l'a garrotté lui-même et conduit au cachot en tenant ses chaînes, etc. Tous ces détails sont infiniment nobles et intéressants, comme vous voyez. Qui croirait que la même plume pût écrire la Traduction de M. Plokof [2] et les *Anecdotes sur Fréron?* Sérieusement je n'ai garde

1. Ce beau-frère de Fréron était Corentin Royou, mort en 1828, auteur de plusieurs ouvrages historiques et de tragédies également médiocres. Voir un Mémoire sur cette affaire à la suite de la lettre de Voltaire à d'Alembert du 19 mars 1770.

2. *Traduction du poëme de Jean Plokof, conseiller de Holstein, sur les affaires présentes*, 1770; dans les *OEuvres* de Voltaire.

d'accuser le patriarche de ce tas d'ordures détestables; c'est quelque Theriot ou quelque abbé de La Porte, tout aussi grand gueux que Fréron, qui lui fournit ces infamies, dont il a ensuite la faiblesse de souiller sa plume dans un moment de désœuvrement. Ce tas de bassesses contient aussi beaucoup de mensonges. On comprend, par exemple, Sedaine au nombre des croupiers de Fréron, c'est-à-dire de ceux qui travaillaient à ses feuilles; c'est un fait que Sedaine, très-estimé par ses mœurs et ses talents, n'a jamais connu ni Fréron ni aucun de ses dignes associés.

— Quand il arrive quelque accident dans une fourmilière par la faute et la sottise de trois ou quatre gros bonnets de fourmis, les poëtes et les prêtres de cette canaille, menteurs de leur métier, ne manquent jamais d'attribuer ces malheurs à des causes surnaturelles, et de montrer le ciel en courroux : il suffit cependant de quelque sottise faite à propos et de quelques étourderies secondant cette sottise, pour causer de grands désastres dans une fourmilière sans que les éléments s'en mêlent. Un poëte anonyme vient de faire une Ode sur le malheur inouï et incroyable de la soirée du 30 mai dernier[1]. Si M. Bignon, prévôt des marchands, aspire à la couronne civique, *ob cives servatos*, il aura de la peine à l'obtenir. Ce grand magistrat n'a pas manqué de se coucher cette nuit fatale à onze heures, comme à son ordinaire, en revenant de son beau feu, et de se montrer le surlendemain dans la loge de la ville à l'Opéra, sans doute dans le dessein de faire le plus grand éloge possible de la douceur des mœurs parisiennes.

— J'ai eu l'honneur de vous parler d'une *Lettre des Indes*, adressée *à l'auteur du Siècle de Louis XIV*, c'est-à-dire à M. de Voltaire, par un M. de La Flotte[2]. Ce M. de La Flotte, embarqué sur l'escadre qui transportait le général Lally, a été témoin de la perte de l'Inde, sous la conduite de ce chef malheureux. Il ne dit pas quel emploi il avait dans l'armée, mais je crois que c'était quelque emploi de plume. Il fut fait prisonnier par les Anglais, ainsi que tous les Français qui se trouvaient dans cette partie du monde. Il s'embarqua sur un vaisseau de la com-

1. Voyez au 1er du mois suivant des détails sur les accidents qui attristèrent les fêtes du mariage du dauphin et de Marie-Antoinette.

2. Voir tome VIII, page 506.

pagnie anglaise qui allait à la Chine, pour revenir de là en Europe. Il vient de publier des *Essais historiques sur l'Inde, précédés d'un Journal de voyages et d'une description géographique de la côte de Coromandel*, volume in-12, de trois cent soixante pages. Cela n'est pas merveilleux. M. de La Flotte n'a pas le coup d'œil de M. Poivre; mais il est de ces voyageurs en qui j'ai confiance. Ceux qui ont beaucoup d'esprit me font toujours appréhender qu'ils ne tirent les faits plutôt de leur imagination que de la réalité; et s'ils ont l'esprit porté aux systèmes, ils perdent tout crédit dans le mien. Un esprit ordinaire rapporte les choses bonnement et pauvrement, comme il les voit : il se concilie ma confiance précisément parce qu'il ne songe pas à la captiver. On parcourt avec plaisir ces *Essais sur l'Inde*, quoique dépourvus de toute espèce d'agrément de style, et quoiqu'ils ne rapportent souvent que des choses communes et connues. M. de La Flotte est partisan secret, mais de bonne foi, de M. de Bussy, qui s'est fait prôner par ses avocats comme un autre Scipion, même quant à l'article de la continence. Je doute que la continence de Scipion de Bussy dans l'Inde devienne jamais un sujet de tableau pour nos peintres. Le hasard m'a procuré des notions très-particulières qui ne me permettent pas de me joindre aux prôneurs de Scipion de Bussy[1]. Quant au malheureux Lally, je me tiens au mot de M. d'Alembert, qui disait que c'était un frénétique qui méritait de mourir de la main de tout le monde, excepté de celle du bourreau.

— On a publié une *Relation de l'île de Corse, ou Journal d'un voyage dans cette île, et Mémoires de Pascal Paoli*, par Jacques Boswell, écuyer, traduit de l'anglais par J.-P.-J. Dubois[2]. Cet ouvrage, imprimé en Angleterre pour la première fois en 1767, jouissait d'une telle réputation, que le gouvernement de France crut devoir prendre des mesures pour empêcher la

1. Grimm a déjà parlé du marquis de Bussy-Castelnau, tome VIII, page 506.

2. J.-P.-J. Dubois, traducteur de la *Relation de l'île de Corse* par Jacques Boswell, n'a point d'article dans nos Dictionnaires historiques; il était secrétaire privé de l'ambassade du roi de Pologne en Hollande. On a encore de lui les *Vies des gouverneurs généraux des Indes orientales*, avec l'Abrégé de l'Histoire des Établissements hollandais, La Haye, De Hondt, 1763, in-4°. Il a coopéré à neuf volumes de l'édition de l'*Histoire générale des voyages*, imprimée en Hollande avec des additions considérables, La Haye, De Hondt, 1747 et années suivantes, 25 vol. in-4°. (B.)

traduction de paraître; mais ces mesures, comme il arrive, n'ont fait qu'augmenter la curiosité du public. Elle a enfin paru en Hollande l'année dernière, et il vient d'en percer quelques exemplaires à Paris, parce que le procès de la Corse est plaidé et jugé, et que personne ne s'en occupe plus aujourd'hui. Mais depuis que les Français sont maîtres de cette île, il me semble qu'ils attaquent la véracité de M. Boswell, et qu'ils prétendent que sa relation n'est qu'un roman. Il m'est impossible d'avoir un avis sur ce procès.

— M. Le Franc de Pompignan, moins célèbre par ses travaux littéraires et sa petite vanité que par les châtiments exemplaires dont elle a été suivie, a publié depuis peu une traduction française des *Tragédies d'Eschyle*, volume in-8° d'environ cinq cent cinquante pages. Ce pauvre M. de Pompignan inventerait aujourd'hui l'Évangile et l'Alcoran qu'il ne se relèverait pas de l'état d'humiliation dans lequel il s'abreuve de larmes depuis dix ans, c'est-à-dire depuis l'époque des abominables plaisanteries de Ferney. On n'a parlé de sa traduction que pour faire remarquer dans ses notes de petits traits lancés à la sourdine et avec une grande timidité contre M. de Voltaire, qui ne daignera pas s'en apercevoir : on ne se venge pas de la petite fureur innocente d'un ennemi terrassé depuis dix ans. Il nous manquait une traduction complète des *Tragédies d'Eschyle*, nous n'en avions que les extraits informes du P. Brumoy : nous allons avoir encore une autre traduction de ce poète; M. du Theil, officier aux gardes-françaises, grand amateur du grec, a précisément entrepris le même travail que M. de Pompignan; et l'on dit que, quoique celui-ci l'ait prévenu, il n'en publiera pas moins sa traduction d'Eschyle, qui doit lui assurer la première place vacante à l'Académie des inscriptions et belles-lettres [1].

— Nous avons un certain M. Mercier, infatigable barbouilleur, qui a de la chaleur et qui l'emploie à composer des pièces qui n'ont pas le sens commun. Il paraît avoir pris à tâche d'emprunter non les sujets, mais les titres de pièces connues, et

1. La Porte du Theil donna en effet, en 1770, *Oreste, ou les Coéphores*, tragédie d'Eschyle, traduction nouvelle avec des notes, in-8°, et fut reçu la même année à l'Académie des inscriptions. Il donna plus tard avec Rochefort une nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, du P. Brumoy, dans laquelle il inséra sa traduction d'Eschyle. (T.)

de les remplir à sa manière. Il a traité ainsi, il y a quelque temps, *le Marchand de Londres;* il vient de publier *le Déserteur,* drame en cinq actes et en prose[1], qui n'a rien de commun avec celui de Sedaine. Je n'ai pas le courage de vous ennuyer de l'exposition du sujet et de la conduite de cette pièce : elle ne laissera pas d'être remarquable par l'absurdité rare de sa fable, et de son plan, et de ses moyens.

COMPILATIONS EN TOUT GENRE ET DE TOUTE ESPÈCE.

Dictionnaire historique des cultes religieux établis dans le monde, depuis son origine jusqu'à présent; trois volumes in-8° avec figures. Compilation de la boutique de Vincent, dont l'abbé de La Porte est, je crois, le premier compagnon.

Histoire universelle, imitée de l'anglais, par M. Turpin. Tome Ier, contenant l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la naissance des empires; volume in-12 de près de cinq cents pages, qui sera suivi d'un nombre infini d'autres, si vous avez la bonté de les acheter[2]. Vous connaissez l'immense compilation anglaise, intitulée *Histoire universelle,* et traduite en français depuis longtemps. Voici maintenant M. Turpin qui a fait avec un libraire un traité à tant la feuille pour réduire cette immense compilation en une petite. Ce M. Turpin meurt de faim, et c'est tout ce qu'il a de commun avec M. le comte de Turpin, maréchal de camp et écrivain militaire, qui a épousé la fille du maréchal de Lowendal, et qui n'en est pas plus à son aise.

L'Esprit de Henri IV, contenant des traits et anecdotes remarquables, et quelques lettres de ce prince[3]; volume in-8°. Reste à savoir si la faim a droit de rendre sacrilége, c'est-à-dire si un pauvre diable, en raison de son appétit, peut être excusable d'avoir compilé les paroles sacrées de Henri IV. Il dira sans doute pour ses raisons qu'on ne saurait les réimprimer trop souvent, ni en perpétuer la mémoire avec trop de soin, et il a raison ; quoiqu'il n'y ait aucun mérite à avoir fait cette rapsodie, on la parcourt cependant avec beaucoup de

1. Paris, Lejay, 1770, in-8°.

2. Le peu de succès a forcé l'auteur de ne pas pousser son entreprise plus loin que le quatrième volume. (B.)

3. Par Prault fils.

plaisir, parce que le fumier de l'éditeur n'a pu rien ôter du prix des diamants qui parent un prince dont la mémoire sera toujours chère et sacrée. Je vous conseille donc de donner la préférence au compilateur sur le panégyriste, et je vous promets que vous lirez avec infiniment plus de plaisir cet *Esprit de Henri IV* que l'*Éloge* de ce grand roi par le marquis de Villette.

Dictionnaire portatif du commerce, contenant la connnaissance des marchandises de tous les pays, et où se trouvent les principaux et nouveaux articles, concernant le commerce, l'économie, etc. ; volume in-4°. Je crois qu'il se vend aussi en quatre volumes in-12. Voilà donc du portatif, en attendant l'immense *Dictionnaire du commerce* promis par l'abbé Morellet, et qui ne se fera vraisemblablement jamais [1]. Il est vrai que beaucoup de gens s'en consolent depuis les preuves, que cet écrivain a administrées, qu'un bon raisonneur et un bon esprit sont deux choses fort diverses.

JUILLET.

1er Juillet 1770.

La fête par laquelle la ville de Paris a voulu célébrer le mariage de monseigneur le dauphin a été, avant son exécution, un objet de raillerie publique, et est devenue ensuite un sujet de deuil pour les citoyens. Le prévôt des marchands, M. Bignon, assisté de ses échevins et conseillers de ville, a pris, à cette occasion, des mesures si bien combinées que la place destinée aux réjouissances a été transformée en champ de bataille jonché de morts, où, de fait, près de mille citoyens ont perdu la vie.

Cet événement sans exemple, et que la postérité aura de la peine à croire, se trouve pour les témoins oculaires l'événement du monde le plus simple : l'incurie la plus répréhensible, bien loin de remédier aux inconvénients du premier choix de l'emplacement, les a rendus funestes. Tout ce que les puissants gé-

1. La conjecture de Grimm s'est vérifiée. Il n'a paru du *Dictionnaire du commerce*, promis par Morellet, que le prospectus, qui forme un vol. in-8°. (T.)

nies des prévôts des marchands et échevins réunis ont pu inventer de plus récréatif pour célébrer un événement aussi auguste que l'hyménée de l'héritier présomptif du royaume, c'était de placer des boutiques entre les arbres du boulevard du nord de cette capitale, et d'y faire tenir la foire la plus triste, la plus insipide du monde, et qu'ils eurent grand soin de déclarer non franche dans leurs placards, de peur qu'on ne les soupçonnât de vouloir accorder aux marchands forains quelque exemption d'impôts passagère en faveur d'une solennité si importante. A cette occasion, ils firent éclairer le boulevard par de petites lanternes placées de distance en distance sous les arbres, et qui donnèrent à cette foire l'air le plus misérable et le plus pauvre. Ensuite ils résolurent d'anticiper sur le feu que la ville est en usage de faire tirer tous les ans la veille de la Saint-Jean sur la Grève, de le renforcer, et de le faire tirer le 30 mai sur la nouvelle place de Louis XV, dont la colonnade serait illuminée après le feu, ainsi que toutes les façades des maisons de la capitale : en conséquence, ils firent construire une espèce de décoration, la plus étroite et la plus mesquine qu'il fût possible de voir. Au lieu de placer cette décoration et le feu, ou vis-à-vis le Pont-Tournant des Tuileries, ou en face de la rivière, où le plus grand nombre de citoyens possible aurait pu jouir de ce spectacle, on érigea, mais de guingois, la charpente et sa décoration en face de cette rue appelée Royale, qui conduit de la porte Saint-Honoré, où finit le boulevard, dans la place de Louis XV, et c'est pour les spectateurs placés dans cette enfilade étroite que le feu devait être tiré : ceux qui étaient sur la place même ne pouvaient le voir que par derrière ; les personnes de rang étaient placées dans les deux colonnades de la place, qui sont séparées dans leur milieu par cette rue Royale dont j'ai parlé. Remarquez que cette rue, nouvellement alignée, n'est pas encore achevée, qu'elle est beaucoup plus large du côté de la place qu'à l'autre bout, du côté de la porte Saint-Honoré, où il y a encore de vieilles maisons à abattre ; remarquez aussi qu'elle n'est pas encore pavée, et qu'il y avait des deux côtés plusieurs larges fossés, creusés apparemment pour l'écoulement des eaux, ou peut-être pour empêcher les voitures de passer ailleurs que sur le milieu de la rue, qui est pavée ; remarquez qu'il ne vint dans la tête d'aucun des grands ordonna-

teurs de cette fête de faire remplir ces fossés, mais que le lendemain du désastre on eut grand soin de les combler ; et vous ne serez plus étonné de ce qui est arrivé. Cependant, de tous ces arrangements si peu réfléchis, il ne serait vraisemblablement résulté aucun accident si l'on avait voulu s'occuper de la police des carrosses, et publier la veille, ou le jour même, la route par laquelle il serait permis aux carrosses d'arriver sur la place, et celle par laquelle ils seraient obligés de s'en retourner. Cette précaution fut absolument négligée. Le prévôt des marchands ne songea qu'à se maintenir dans son droit d'exercer la police dans toute l'enceinte de la place, et à empêcher le lieutenant-général d'y faire aucune fonction ; il ne pensa seulement pas à faire prier le gouverneur des Tuileries de laisser le Pont-Tournant ouvert, afin qu'une bonne partie du peuple pût défiler, à pied, après le feu, par le jardin des Tuileries. Ce pont fut fermé à l'heure ordinaire, de sorte que ce débouché nécessaire manqua absolument. Moyennant ces données, le désastre devint inévitable.

Malgré le plus beau temps du monde le feu ne réussit point, parce qu'au lieu de prendre aux pièces d'artifice, il prit à la charpente et causa un incendie ; on fut obligé de faire venir les pompes pour l'éteindre, et ces pompes ne purent arriver que par la rue Royale : surcroît d'embarras. Il était aisé de prévoir qu'après le feu tiré, le peuple qui était sur le boulevard voudrait arriver par la rue Royale sur la place pour voir l'illumination des colonnades, et qu'au contraire le peuple de la place se mettrait à défiler par la même rue Royale pour se rendre au boulevard, et y jouir de cette belle foire dont j'ai parlé. Ces deux colonnes devaient nécessairement se rencontrer nez à nez, et le choc devenir aussi dangereux qu'inévitable. Comme la rue Royale a la forme d'un entonnoir, ceux qui se trouvèrent engagés dans le fond de cet entonnoir ne purent déboucher à cause de la colonne opposée qu'ils rencontrèrent, et furent de plus en plus pressés par la foule dont ils étaient suivis, et qui, par le côté large, s'engageait dans cette route fatale pour percer de la place au boulevard. Dans ce moment critique, les carrosses s'ébranlèrent et voulurent prendre le même chemin : il est fâcheux que dans ces occasions les personnes considérables croient de leur dignité d'aller à six ou huit chevaux, et *surtout d'avoir l'air*

et le jeu de gens pressés. Dès que l'on vit ces carrosses engagés dans la rue Royale, le peuple, de peur de se trouver sous les chevaux, se jeta du milieu sur la droite et sur la gauche; ceux qui y étaient déjà furent poussés par ce choc dans les fossés qu'ils ne soupçonnaient pas sous leurs pieds : alors culbutés les uns sur les autres, étouffés, écrasés, l'air ne retentit plus que des cris et des hurlements affreux des mourants. Un grand nombre de personnes de la première distinction qui avaient donné rendez-vous à leur carrosse à quelque distance de la place, et qui croyaient pouvoir le regagner à pied, se trouvèrent dans cette foule, et coururent le plus grand risque de perdre la vie. M. le maréchal de Biron, colonel des gardes-françaises, fut de ce nombre, et dut la vie à un sergent de son régiment. Quelques soldats et sergents de ce régiment rendirent les plus grands services dans cette funeste bagarre, et sauvèrent la vie à une infinité de personnes connues : malheureusement ils ne purent donner ces secours qu'en écrasant et étouffant ce qui se trouvait autour d'eux; il n'y avait pas d'autre moyen de dégager ceux dont ils avaient entrepris le salut; deux de ces infortunés, après avoir sauvé la vie à plusieurs personnes, périrent eux-mêmes misérablement dans la presse. Il est aisé de s'imaginer l'affliction et le deuil qui suivirent cette scène tragique : toute la nuit fut employée à débarrasser le champ de mort des cadavres dont il était jonché, à les faire porter dans un cimetière proche de la place, et à les faire reconnaître dans ce lieu de désolation par leurs parents et leurs amis.

Madame la dauphine, qui arrivait avec Mesdames de France par le chemin de Versailles pour voir l'illumination de la place, ayant appris le malheur qui venait d'arriver, rebroussa chemin; et, deux jours après, elle envoya, ainsi que M. le dauphin, l'argent de son mois à M. de Sartine, pour le soulagement des malheureux qui avaient fait des pertes dans cette fatale nuit.

Le lendemain, on apprit que M. Bignon, après avoir vu le succès de sa belle fête, était revenu chez lui, en carrosse et en bonne santé, entre dix et onze heures du soir; qu'à onze heures il avait été dans son lit suivant son usage, et qu'il avait reposé tranquillement et passé une fort bonne nuit. Le surlendemain, il eut l'attention de se trouver à l'Opéra, dans la loge de la ville, pour bien prouver au public qu'il n'était ni malade, ni affligé;

et il ne se trouva pas un patriote pour lui jeter une couronne civique à la tête, *ob cives servatos :* il y a même toute apparence que, pour reconnaître ses soins, il sera continué dans sa place pendant trois autres années. Le Parlement a pris connaissance de ce désastre ; mais tout ce qui résultera de cette enquête, c'est que les morts ont tort. On doit la justice à M. de Sartine qu'il a été infiniment touché de cette catastrophe, quoiqu'il n'eût pas dépendu de lui de la prévenir, les magistrats de la ville se trouvant seuls chargés des détails de la police relative à ces sortes de fêtes, et les magistrats supérieurs n'y concourant que lorsqu'ils sont requis.

Je suis entré dans quelques détails sur cette aventure inouïe en faveur de ceux qui pourraient avoir des fêtes publiques à ordonner : si leur projet est de rendre ces fêtes à jamais mémorables par la perte de quelques milliers de citoyens, ils savent à présent qu'ils ne peuvent mieux s'adresser qu'à Jérôme Bignon, à la Bibliothèque du roi, rue Richelieu, qui leur en donnera le secret.

Tout ce que les belles-lettres ont gagné dans cette triste occasion, c'est une imitation du *Petit Prophète de Boehmischbroda*[1] et une chanson qui sont l'une et l'autre trop longues, mais qui renferment plusieurs détails tous conformes à la vérité. On y appelle M. Bignon le serviteur Jérôme, parce que c'est le nom de baptême adopté dans sa famille depuis le célèbre Jérôme Bignon, comme celui de Mathieu s'est perpétué dans la famille Molé.

PROPHÉTIE.

Et j'étais dans mon grenier, que j'appelle ma chambre, et une voix me disait : Fais un poëme sans paroles, car où il y a beaucoup de paroles, il y aura beaucoup de défauts.

Et je fis un poëme sans paroles, et je vis qu'il était bon ; et les sages se sont révoltés contre les paroles de mon poëme.

Et je dis : Quand la voix me l'ordonnerait, je ne ferais plus de poëme sans paroles, puisque les poëmes sans paroles offensent les sages ; car je ne veux point offenser les sages.

1. Les *Mémoires secrets* (25 juillet 1770) attribuent cette facétie assez médiocre à Coqueley de Chaussepierre.

Et j'entendis la voix qui me disait : Réjouis-toi, car mon serviteur Jérôme aime la joie, et j'ai mis la gaieté au dedans de lui et le silence sur ses lèvres, et il fera de grandes choses.

Et tu iras les voir, et tu écriras ce que tu auras vu, et les hommes te liront, et ils béniront mon serviteur Jérôme et la gaieté qui est au dedans de lui.

Et je pris mes vêtements, et je couvris mon chef, et je cheminais au milieu du peuple qui était en grand nombre, et je vis qu'il avait sa joie au dedans pour se conformer au temps, et parce qu'il honorait le serviteur Jérôme.

Et je marchais au milieu d'une grande foule, et j'arrivai avec peine sur une grande place, et je vis qu'elle était petite; et on l'avait rétrécie avec des planches, et c'était pour qu'elle contînt la multitude.

Et j'étais dans la multitude, et je me présentais pour être contenu; et les soldats me poussèrent et me dirent : Réjouis-toi au dehors, car il n'y a que le serviteur Jérôme et les amis du serviteur Jérôme qui aient le droit de se réjouir en dedans.

Et je restai sur le pavé, et j'essayai d'être bien aise; et je vis venir une grande quantité de chevaux et de chariots, et ils jetaient la terreur dans le peuple, et c'était une fête qu'on lui donnait afin qu'il fût content.

Et j'élevai les yeux, et je vis un bâtiment carré, et il était posé de côté dans la grande place, qui était petite.

Et il était de l'ordre corinthien, et cela est vrai, car le serviteur Suard l'a dit dans la gazette; et il n'y avait d'ordre dans la fête que l'ordre corinthien.

Et le bâtiment avait quatre faces, elles regardaient les quatre parties du monde; et sur une face on avait peint un fleuve et une rivière, et sur une autre face on avait peint une rivière et un fleuve, et les quatre faces étaient semblables.

Et je remarquai que, quoiqu'elles fussent semblables, elles étaient différentes; car la face du serviteur Jérôme était resplendissante de lumière.

Et l'on tira du canon, et les oreilles du peuple furent frappées du bruit du canon que l'on tira.

Et le serviteur Jérôme dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit; et le serviteur Jérôme vit la lumière, et la fumée fut distribuée au peuple.

Et la lumière s'éteignit, et la fumée se dissipa, et le serviteur Jérôme, qui avait fait ces grandes choses, alla se coucher.

Et j'entendis la voix qui me parla, et elle me dit : J'ai envoyé coucher mon serviteur Jérôme; mais son esprit veille au milieu de vous, et j'ai joint à son esprit quatre autres esprits aussi déliés que son esprit.

Et ils ont environné la ville de lumière, et leurs lumières conduiront la multitude dans les ténèbres de la mort.

Et il y en aura plusieurs dans la multitude qui ne verront point la lumière, et ils auront des yeux et ne verront point, et ils auront des pieds et ils ne marcheront point.

Et je voulus aller à la lumière avec la multitude, et j'entendis des plaintes et des gémissements, et je vis un grand nombre par terre, et un plus grand nombre qui le foulait aux pieds, et une infinité s'endormirent dans le Seigneur en poussant des hurlements épouvantables.

Et je fus saisi d'horreur, et je dis en mon cœur : Ce n'est pas une réjouissance, c'est un deuil public; et quand la voix me l'ordonnerait encore, je ne pourrais ni voir ni écrire ces choses.

Et j'entendis qu'on s'en prenait au serviteur Jérôme, et je ne pouvais concevoir qu'on s'en prît à lui : car la voix m'avait dit que le serviteur Jérôme était allé se coucher.

Et je retournai dans la place où j'avais essayé d'être bien aise, et je vis des ordres du serviteur Jérôme de se réjouir, et les larmes coulaient le long de mes joues.

Et je dis en moi-même : Je plains le serviteur Jérôme; car il veut qu'on se réjouisse, et il me semble qu'ils viennent de faire tout le contraire.

Et je demeurai quelque temps immobile, et j'étais dans un grand étonnement; et je voulus obéir à la voix, et j'allai une seconde fois chercher la lumière.

Et je cheminais à pas lents dans une longue allée d'arbres, et chaque arbre portait un petit pot de terre, et une lumière brûlait dans ce petit pot de terre.

Et je me disais : Qu'est-ce donc qui empêche cette pompe funèbre d'avancer?

Et la voix me dit : Ce n'est point une pompe funèbre; c'est mon serviteur Jérôme qui a tout arrangé pour ton plaisir et pour le plaisir du peuple.

Et il a donné, à tous ceux qui l'ont voulu, la permission pour de l'argent d'apporter ici leurs marchandises.

Et tous les citoyens en peuvent prendre en payant, et tu peux aussi en prendre ce qu'il te plaira en payant; car mon serviteur Jérôme est grand, et il aime la magnificence.

Et je regardai à gauche, et je vis une grande quantité d'hommes et de femmes, et ils étaient enfermés chacun dans une boîte, et ils bâillaient séparément, et ils n'eurent d'autre affaire; et il me parut qu'ils avaient sommeil.

Et il était la troisième heure de la nuit, et le jour n'était pas loin, et je m'allai coucher, et je me disais en m'allant coucher : Oh! combien le serviteur Jérôme est étonnant! car il a donné une fête, et je ne l'aurais pas donnée comme cela[1].

CHANSON

Sur l'air de *Monsieur le Prévôt des marchands.*

On prétend que monsieur Bignon,
Magistrat plein d'attention,
Ne veut point qu'on tire à la Grève
Le feu de la Saint-Jean prochain;
Il a trop peur qu'on ne s'y crève,
Vu les entraves du terrain.

Sa prudence a choisi, je crois,
La place de notre bon roi.
Chacun peut y voir sans obstacle,
Et défiler commodément;
Là car ce serait un vrai miracle
S'il arrivait quelque accident.

Sartine en vain s'alarmera;
Dieu sait comme on l'écoutera.
Quelle erreur de craindre la foule
Dans un si vaste emplacement!
L'honnêteté veut qu'on y roule
Carosse et fiacre librement.

1. Et moi, qui n'ai pas vu la fête et qui n'ai pas été chargé d'en écrire la lamentation, je me suis dit : Il aurait mieux valu pour ce prophète anonyme de faire sa lamentation sans paroles, comme il a fait un poëme sans paroles; car combien il faut avoir peu d'âme pour faire d'un malheur public un objet de plaisanterie! (GRIMM.)

Si quelques fossés font du tort,
Ce qu'on n'ose prévoir d'abord,
Français, je vous réponds d'avance
Que par un effort plus qu'humain
Tous les trous à fatale chance
Seront bouchés le lendemain.

Le successeur de Roquemont[1]
Sur son major doit faire fond;
Mais ce beau major de parade,
Loin de veiller au bien commun,
Dans un coin de la colonnade
Ira jouer au vingt-et-un.

Gardez-vous bien, gens de Paris,
D'être étouffés, brisés, meurtris.
Sut-on jamais punir en France?
Malheur aux pauvres trépassés!
Ils auront beau crier vengeance,
Eux seuls payeront les pots cassés.

Les spectacles donnés à la cour à l'occasion de ce mariage n'ont pas eu de suites aussi funestes que les fêtes de Paris; mais ils ont en général peu réussi, et ont fait peu d'honneur aux ordonnateurs. Le feu d'artifice et l'illumination du parc de Versailles ont eu seuls beaucoup de succès. La nouvelle salle d'opéra, construite à Versailles sur les dessins de M. Gabriel, premier architecte du roi, a servi, pour la première fois, à ces fêtes. Cette salle est sans doute très-magnifique; mais cette grande profusion d'ornements et de dorures est en elle-même un grand défaut; on dira à l'architecte : Ne pouvant la faire belle, tu l'as faite riche. La beauté d'une salle de spectacle consiste dans la plus grande simplicité, dans la commodité et l'égalité des places, dans la facilité des communications, etc. Si vous élevez une colonnade circulaire au-dessus des premières loges, il est certain que vous bridez par ces colonnes les yeux d'une infinité de spectateurs qui ne pourront plus voir le théâtre; si vous suspendez des lustres superbes entre chaque colonne, vous éclairerez bien la salle, mais l'illumination du théâtre s'en ressentira nécessairement et ne fera plus d'effet; si vous prodiguez l'or et

1. Commandant du guet à cheval, mort depuis peu. (GRIMM.)

les dorures, ce sera encore aux dépens de la décoration théâtrale, que vous écraserez par les couleurs trop brillantes de la salle. Voilà les premières notions sur la décoration et l'illumination des théâtres. A cela on répond que la salle de Versailles ne doit pas seulement servir aux spectacles de la cour, mais aussi au festin ou souper royal, au bal paré, etc., dans ces occasions augustes et solennelles. Je dis que c'est une fausse vue que de vouloir adapter le même bâtiment à des usages si différents; qu'un roi de France est assez riche pour avoir une salle de bal à part; qu'en employant la salle d'opéra à cet usage, l'expérience a prouvé que ces ornements étaient beaucoup trop brillants, puisque la cour dans toute sa magnificence, les femmes malgré leur plus grande parure et tous les diamants du Brésil, avaient été effacées par l'éclat de la décoration.

Une autre bévue incompréhensible, c'est que dans cette salle magnifique il n'y a de la place que pour environ quatorze ou quinze cents personnes, et qu'à l'exception de l'amphithéâtre réservé à la famille royale et des premières loges, le reste des spectateurs paraît plutôt relégué dans des coins et dans des niches qu'admis au spectacle de son souverain. On a pratiqué aussi des niches grillées sous l'amphithéâtre et les premières loges; et, pour leur ménager la vue du théâtre, on a enterré le parquet de façon que, lorsqu'on y est assis, on ne voit guère que la tête des acteurs. On dit, quant au nombre des places, que quatorze cents suffisent dans les jours ordinaires de comédie, et qu'il n'y a rien de si triste qu'une salle trop vaste et peu garnie de spectateurs. Je réponds qu'on ne doit pas jouer la tragédie et la comédie sur le théâtre de l'Opéra, parce qu'elle ne fait pas d'effet sur un si grand théâtre, comme l'expérience vient de le démontrer; qu'il doit y avoir pour ces représentations un petit théâtre à part; mais que ce petit théâtre ne doit pas être un trou de garde-robe, comme celui sur lequel on a joué la comédie à Versailles jusqu'à ce jour; qu'il n'y a point de prince en Europe qui à ses Opéras ne place deux, trois et jusqu'à quatre mille spectateurs, et que l'architecte est inexcusable de n'avoir pas ménagé cette facilité au souverain d'un grand royaume lorsqu'il marie son petit-fils.

Quoi qu'il en soit de cette magnifique salle, M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en exercice, y a fait

représenter pendant les fêtes du mariage l'opéra de *Persée*, de Quinault et Lulli, à cause de sa nouveauté sans doute, et l'opéra de *Castor et Pollux*, de Bernard et Rameau. Mme la duchesse de Villeroy, fille de M. le duc d'Aumont, a présidé comme ordonnatrice à toutes les répétitions. L'opéra de *Persée* a magnifiquement ennuyé : toutes les machines ont manqué, comme il devait arriver sur un théâtre tout neuf ; le seul moment piquant du spectacle a été l'ouvrage du gros Persée ; Persée Le Gros s'est laissé choir aux pieds d'Andromède dans le moment décisif : cette chute a beaucoup fait rire madame la dauphine.

Indépendamment de ces opéras, on a représenté sur ce théâtre la tragédie d'*Athalie*, par Racine, et celle de *Tancrède*, par M. de Voltaire, et Mlle Clairon a joué dans les deux pièces. L'illustre Clairon aurait désiré que le roi lui fît dire qu'il verrait avec plaisir qu'elle remontât sur le théâtre, et ce mot aurait suffi pour la faire rentrer à la Comédie-Française ; mais Sa Majesté ne s'est pas prêtée à cette insinuation. Cependant il a été décidé par Mme la duchesse de Villeroy que le mariage d'un dauphin ne pouvait être célébré sans Mlle Clairon, qui a toujours conservé la passion de son métier, quoique un moment de dépit l'ait fait renoncer au théâtre de sa gloire. La passion ne donne pas toujours de bons conseils. Il fallait que l'illustre Clairon considérât qu'elle était dans l'âge où l'on n'acquiert plus ; que près de cinq ans de retraite pouvaient avoir influé sur sa figure et même sur son talent ; mais elle n'a fait aucune de ces réflexions, et a fait même une faute plus grave. Le rôle d'Athalie appartient de tout temps à Mlle Dumesnil ; ce n'est que dans l'absence de cette actrice que Mlle Clairon l'a quelquefois joué, mais rarement et toujours sans succès, parce que c'est un rôle passionné, et troublé et emporté, où l'art et le jeu raisonné sont mortels. Enlever ce rôle à une ancienne actrice dans une occasion solennelle, c'était un très mauvais procédé. Du moment qu'on sut cet arrangement à Paris, il ne fut plus possible à Mlle Dumesnil de se montrer sur le théâtre sans des transports d'applaudissements. Grâce à la protection de Mme la comtesse du Barry, les fêtes de la cour furent augmentées d'une représentation de la tragédie de *Mérope ;* Mlle Dumesnil y parut dans un habit donné par sa protectrice ; elle y eut le plus grand succès, et le roi lui fit dire après la pièce qu'il n'avait jamais été

plus content d'elle. Avec ces dispositions, Mlle Clairon aurait joué le rôle d'Athalie comme une divinité qu'elle n'y aurait pas réussi, et l'on s'accorde à dire qu'elle y joua mal : aussi sa chute fut complète. Elle ne réussit pas mieux dans le rôle d'Aménaïde de la tragédie de *Tancrède*. Je me trouvai à ce spectacle, et je fus singulièrement surpris de la lenteur et de la monotonie qu'elle mit dans ce rôle, qui lui avait fait autrefois une réputation si brillante, et dont les actrices les plus médiocres se sont toujours tirées avec succès. C'est qu'à un certain âge on ne peut pas interrompre son métier cinq ans de suite sans porter à son talent un coup funeste. Un autre sujet d'étonnement pour moi, c'était de la voir infiniment mal habillée, elle que j'avais vue si profonde dans la recherche et dans l'art de se bien mettre au théâtre : sa robe était d'une couleur fausse, entre le brun et le jaune, et lui donnait l'air d'une petite vieille ratatinée ; on remarqua aussi qu'elle avait la bouche de travers, comme si elle venait d'avoir une attaque d'apoplexie. Ce mauvais succès et les dégoûts qui en sont inséparables nous auront privés pour toujours de l'occasion de revoir cette célèbre actrice sur la scène. Il a couru à ce sujet des vers détestables faits par quelque valet de coulisse ou quelque crocheteur. Je ne les transcris ici que pour vous prouver que cette pauvre Clairon a reçu le coup de pied de l'âne.

Athalie n'étant plus, la reine minaudière
Vient d'usurper les droits qu'elle avait tout entière :
Elle doit ses succès dans cet indigne emploi
Au merveilleux crédit d'un favori du roi.
Jacob sut autrefois avec un peu d'adresse
A son frère Ésaü subtiliser l'aînesse ;
Ce fut un tour de juif qu'on peut justifier,
Car ces messieurs sont tous fripons de leur métier ;
Mais au talent modeste une femme superbe,
Par de petits moyens, sous le pied couper l'herbe,
Supplanter Dumesnil, lui dérober son rang,
Jouer sans naturel et d'un ton impudent,
Prétendre faire grâce en montant sur la scène,
Connaît-on à ces traits une vertu romaine ?
Non, sous le coloris qui sert à la plâtrer,
On voit la jalousie ardente à murmurer.
L'actrice a beau jouer Agrippine, Athalie,
De nos plus beaux esprits emprunter le génie,

Au maintien compassé joindre le ton discret,
La reine est éclipsée et la Clairon paraît.

AUTRES VERS

A LA CLAIRON PUBLIQUE.

Indécemment tu quittas Melpomène,
Et tu veux, Frétillon, remonter sur la scène;
Par la brigue écarter les talents de la cour,
Et seule avoir l'honneur de paraître au grand jour?
C'était assez de gloire, impudente héroïne,
Que d'avoir en débauche égalé Messaline.

Dans le temps qu'il y avait des moucheurs de chandelles au théâtre, ils faisaient des vers moins exécrables.

Mais ce qu'il y a eu de plus remarquable dans les spectacles de la cour, c'est *la Tour enchantée*, ballet figuré, mêlé de chant et de danse, représenté devant le roi le 20 juin dernier; c'est la seule nouveauté qu'il y ait eu parmi ces spectacles. Mme la duchesse de Villeroy a entendu parler de ces magnifiques ballets donnés à la cour de Stuttgard par Noverre; elle a voulu les imiter, et, pour en perfectionner le genre, elle a cru qu'il n'y avait rien de plus beau que d'y faire brailler de temps en temps quelque litanie de chant français. Elle a donc fait un centon d'airs de danse, coupés par des psalmodies, le tout arrangé par Dauvergne, le plus plat et le plus froid des compositeurs de France, ce qui veut beaucoup dire. M. Joliveau, qui se dit secrétaire perpétuel de l'Académie royale de musique, parce qu'il tient registre des loges louées à l'Opéra, a fait les paroles; madame la duchesse y a été pour la partie du génie, c'est-à-dire de l'invention. Une princesse malheureuse se trouve enfermée dans une tour enchantée par des Génies malfaisants; son amant détruit le charme et la délivre: voilà toute la dépense de madame la duchesse en génie. Après quoi on célèbre la délivrance de la princesse par des jeux et par un carrousel; et comme madame le duchesse a ouï dire que, sur les théâtres étrangers, on voyait souvent des chevaux réels dans les pompes de triomphe ou autres spectacles, elle a aussi fait promener des chevaux attelés à des cabriolets sur le théâtre de Versailles. Cette *Tour enchantée*, parfaitement ridicule, a été sifflée d'un commun accord. C'était une petite ma-

chine en vert et blanc, de papier huilé, la plus mesquine possible; on y voyait la princesse Sophie Arnould à travers une petite porte de gaze blanche; elle se désolait, un mouchoir blanc à la main, et faisant des bras dans une espèce de char qui la balançait.

Elle avait l'air d'un avorton conservé dans un bocal d'esprit-de-vin, comme on les place dans les cabinets d'histoire naturelle. On fit cette remarque à Sophie Arnould après la pièce, et elle répondit que *c'était tout simple, puisqu'elle était le fruit d'une fausse couche de Mme la duchesse de Villeroy.* Au moment du désenchantement, on eut beau siffler, la tour de papier huilé ne voulut jamais s'écrouler; les deux géants qui la gardaient tombèrent dans la trappe; c'étaient deux soldats aux gardes, dont l'un fut grièvement blessé à cette occasion; mais la tour ne voulut jamais disparaître, malgré les beaux bras de la princesse qui se balançait dans son char, derrière la porte de gaze, de la manière du monde la plus tragique; pour achever de la délivrer, on fut obligé d'emporter le papier huilé par morceaux. Il serait difficile, comme je l'ai dit, d'imaginer un spectacle plus mesquin, plus absurde, plus ennuyeux et plus complétement ridicule que celui de *la Tour enchantée.* Il faut garder le petit livret qu'on a distribué sous ce titre comme un monument du goût de ceux qui président aux spectacles de la cour. L'avertissement de M. Joliveau ou de madame la duchesse qu'on lit à la tête est pour les idées et pour le style une des pièces les plus curieuses de l'année. Ma foi, si Louis XIV revenait pour un moment, il se trouverait un peu dérouté de voir que la cour de France, quand elle a un dauphin à marier, ne peut pas réussir à faire avec succès une singerie des spectacles du duc de Wurtemberg, et que les Quinault de notre siècle s'appellent Joliveau. Lorsque Colbert faisait accourir les étrangers de toutes les parties de l'Europe pour prendre part aux fêtes de la cour de Louis XIV, les spectacles qu'on donnait ne ressemblaient pas à une fausse couche, et les auteurs qu'on employait ne s'appelaient ni Dauvergne ni Joliveau.

— Il vient de paraître un nouvel ouvrage sur l'art important de la coiffure; il a pour titre: *le Coiffeur d'homme et de femme*; on peut l'avoir complet pour six francs, ou bien, suivant qu'on a la vocation et le goût de ne coiffer qu'un des deux sexes ex-

clusivement, on peut se procurer, pour trois livres, la science de coiffer le sexe qu'on a choisi de préférence. Nous devons ce nouveau bienfait à M. de La Garde, jeune coiffeur, qui nous apprend en passant que mademoiselle sa sœur compose et vend une excellente pommade. Si Mlle de La Garde est jolie, je ne doute pas du succès et du débit de sa pommade. Je ne doute pas davantage du mérite de monsieur son frère; mais il doit cependant une chandelle à la Providence de l'avoir délivré d'un dangereux rival : l'illustre M. Le Gros, si connu aux Quinze-Vingts et dans toute l'Europe par son *Art de coiffer les dames*, a perdu la vie dans la nuit fatale du 30 mai; il a été trouvé étouffé, ainsi qu'un Martin, célèbre vernisseur et descendant de ce grand Martin qui a rendu son nom immortel par ses vernis. Cette nuit a donc été assez funeste aux arts, comme vous voyez. Andromaque Le Gros revint sur le champ de mort, vers les trois heures du matin, n'ayant pu rentrer chez elle ; on lui apprit le sort de son époux avec tous les ménagements possibles; elle répondit, avec une présence d'esprit merveilleuse : « Voilà qui est fort bien, mais encore faut-il que je prenne mes clefs dans sa poche pour pouvoir rentrer chez moi. » A ces mots, on entendit l'ombre d'Hector Le Gros pousser un cri plaintif, et sa veuve éplorée alla se coucher, à l'exemple de M. Bignon.

— L'ouvrage lumineux et profond de M. l'abbé Galiani sur le commerce des blés a jeté l'alarme dans le camp des économistes; leurs champions se sont armés de toutes pièces pour combattre le champion napolitain, et, comme ils n'ont pas cru pouvoir opposer à ses forces une digue de raisonnements assez puissante, ils se sont bornés à lâcher sur lui le torrent des injures. L'abbé Baudeau a engagé le combat par des *Lettres d'un amateur à M. l'abbé G*** sur ses dialogues anti-économistes*; il se proposait d'en publier une tous les huit jours, et de faire mourir ainsi l'athlète napolitain à petit feu; mais le public a jugé ces Lettres si mauvaises que l'auteur n'a jamais osé publier la troisième. Le grand rêveur de bien public, M. Mercier de La Rivière, a paru ensuite dans l'arène avec un volume in-12 de quatre cent dix-huit pages, intitulé *l'Intérêt général de l'État, ou la Liberté du commerce des blés démontrée conforme au droit naturel, au droit public de la France, aux lois fondamentales du royaume, à l'intérêt commun du souverain et de ses sujets*

dans tous les temps; avec la réfutation d'un nouveau système publié en forme de Dialogues sur le commerce des blés. Il ne manque à ce pauvre M. de La Rivière, dévoré du zèle du bien public, que l'entendement des choses qu'il prétend enseigner; c'est un bonhomme qui accouche, en rêvant, d'un système de mots auxquels il trouve apocalyptiquement un sens suivi; c'est un auteur à idées liées comme l'abbé Morellet, mais celui-ci n'a pas le mérite apocalyptique des économistes; il fait des raisonnements, et dit des pauvretés en termes clairs; aussi n'est-il pas dans le giron de l'église économistique, mais à la porte, ni dehors ni dedans, et ne jouissant pas de la considération que donne aux docteurs de la secte l'obscurité du style et des idées. Il a aussi fait un gros ouvrage contre le livre de l'abbé Galiani; il l'a écrit avec une telle rapidité et une telle assiduité que la peau de son petit doigt, à force de se frotter contre son bureau, s'est entièrement usée; il portait ainsi les stigmates de sa foi robuste dans les principes des économistes, sans avoir les honneurs de saint. Bien plus, il fit imprimer sa *Réfutation* à ses dépens; il voulait la vendre à son profit, et lorsqu'il touchait au terme de ses espérances, d'en tirer autant d'argent que de gloire, M. le contrôleur général lui fit défendre de publier son livre, et lui fit dire qu'il le rendait responsable de tous les exemplaires qui paraîtraient. Voilà donc M. l'abbé Morellet riche d'une édition entière et de quinze cents livres de frais[1]. On a accusé le procédé du ministre de dureté; mais il faut cependant être équitable, et dire qu'il est de la dernière impertinence d'écrire en enthousiaste sur la liberté illimitée de l'exportation au moment où presque toutes les provinces du royaume sont désolées par la disette. Ceux qui sont délicats en fait de procédés honnêtes ne trouvent pas l'abbé Morellet trop mulcté de quinze cents livres pour avoir écrit contre l'abbé Galiani; il a vécu avec ce charmant abbé dix ans; il l'a nommé son ami; il en a reçu des services d'amitié. Des personnes un peu difficiles prétendent que, s'il croyait devoir combattre publiquement les idées de son ami, il fallait commencer par lui communiquer sa Réfutation, et ne la pas publier sans son aveu; cela supposait une Réfutation en

1. Voir dans les *Mémoires* de Morellet (Ladvocat, 1821), tome I, p. 369, une réfutation de ce passage.

tout sens, honnête et polie, telle que doit être la discussion entre honnêtes gens, et surtout entre amis. Il y a des gens qui prétendent que sa critique est plus amère que solide; et moi je me garderai bien de juger ce procès, parce que je n'ai nulle envie de lire le bavardage délayé de l'abbé mulcté; il a fait pour moi ses preuves de bon esprit et d'écrivain judicieux dans l'affaire de la Compagnie des Indes; il m'a démontré qu'on pouvait être à la fois un grand raisonneur, un esprit bien absurde et un brouillon bien étourdi; je le tiens quitte de toute nouvelle preuve.

Quant à Saint-Jean de La Rivière *in aquis*, remarquez, sur le titre de son Apocalypse, les mots *dans tous les temps*, et vous serez en état de vous former une idée de la sagesse de ces rêveurs-là; ils ne se doutent pas seulement qu'une loi politique, bonne dans tous les temps, n'est précisément d'usage dans aucun temps, ni dans aucun lieu. Un troisième abbé, dit Roubaud, docteur de l'école absurde, ayant remarqué le grand succès de l'ouvrage de l'abbé Galiani, et l'ayant attribué à la gaieté qui y règne, a voulu faire le plaisant en le réfutant, et a cru que rien n'était si plaisant que de dire des injures à son adversaire. Il a intitulé sa réfutation : *Récréations économiques, ou Lettres de l'auteur des Représentations aux magistrats, à M. le chevalier Zanobi, principal interlocuteur des Dialogues sur le commerce des blés*. Ces Récréations forment une brochure in-8° de deux cent trente-sept pages, qui est restée aussi obscure que les autres faits d'armes des économistes.

Outre ces combats des moulins à vent contre le chevalier Zanobi, nous avons eu, en fait de fatras économique, plusieurs autres ouvrages, dont la lecture n'a pas encore guéri les plaies que l'agriculture reçoit journellement de la taille arbitraire et d'autres petits inconvénients encore subsistants; je me bornerai à en indiquer deux. Le premier a pour titre : *Traité politique et économique des communes, ou Observations sur l'agriculture, sur l'origine, la destination et l'état actuel des biens communs, et sur les moyens d'en tirer les secours les plus piquants et les plus durables pour les communautés qui les possèdent et pour l'État*[1] : ces secours piquants forment un vol. in-8°. L'autre brochure de deux cents pages, pareillement in-8°, est intitulée *l'Ami*

1. Par le comte d'Essuile.

du Prince et de la Patrie, ou le Bon Citoyen[1] ; c'est un recueil de dialogues entre un sage et un laboureur. L'histoire du sage est développée dans l'introduction, sous ce titre : *le Bon Seigneur*; et dans l'avertissement, vous trouverez encore une autre anecdote intitulée *le Paysan saxon*. J'observerai ici, en passant, au bon citoyen et à l'homme aux secours piquants, et à tous les rêveurs de bien public, que le paysan du duché d'Altenbourg est laborieux, industrieux, entendu, économe, riche au point qu'il donne huit ou dix mille écus à sa fille, en la mariant au fils du laboureur, son voisin, sans que lui ni son voisin aient jamais entendu parler ni de M. le chevalier Zanobi, ni de M. le marquis de Mirabeau, ni des *Éphémérides du citoyen*, ni de l'*Ordre essentiel* de M. de La Rivière; ce qui me fait croire que le bon gouvernement a plus d'influence sur l'agriculture que les bons bavards. J'ajoute que, pour m'instruire dans la science économique, j'aimerais mieux assister aux récréations des paysans du pays d'Altenbourg, lorsqu'ils jouent les dimanches aux quilles, que de lire les *Récréations économiques* de l'abbé Roubaud, et les découvertes de l'abbé Morellet. Cependant, comme je ne veux pas mourir dans l'impénitence finale, je m'engage d'abjurer et de croire à l'influence immédiate de nos rêveurs économiques sur le bonheur de la France le jour où j'aurai remarqué à nos paysans français l'assurance, le maintien des paysans d'Altenbourg, avec des habits aussi bien étoffés et des culottes aussi amples, et des filles aussi bien dotées que j'en ai vu dans ce pays-là.

15 juillet 1770.

M. de Saint-Lambert, ayant été élu par l'Académie française à la place du feu archidiacre abbé Trublet, a prononcé son discours de remerciement, le 23 du mois dernier, dans une séance publique de MM. les Quarante. Ce discours trace rapidement et légèrement l'histoire de la littérature française, depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Il a été assez bien reçu du public à la séance de l'Académie; depuis qu'il est imprimé, il est absolu-

1. Par M. de Sapt, Paris, Costar, in-8°. Quelques exemplaires portent le nom de l'auteur.

ment tombé, et l'on en dit beaucoup de mal. J'avoue que cette rigueur me paraît injuste : si vous voulez un discours sublime, il ne l'est pas, mais il y en a eu de plus mauvais prononcés dans ces augustes assemblées ; d'ailleurs, on est convenu, de tout temps que quelques phrases ingénieuses en feraient l'affaire.

On reproche à M. de Saint-Lambert d'avoir tout loué et d'avoir trop loué ; mais c'est l'esprit de l'institut, il ne faut donc pas chicaner l'orateur. On lui a donné à la porte de l'Académie un encensoir, à condition qu'il en dirigerait les coups, non-seulement en arrière sur les fondateurs, mais encore en avant vers les principaux nez académiques. Le nouvel académicien a fait son service d'encensoir à merveille, et il n'y a point d'habitué de paroisse qui sache mieux lancer le sien vers le porteur du saint sacrement. Indépendamment de l'illustre président de Montesquieu et du grand patriarche de Ferney, qui ont des droits assurément incontestables à notre hommage et à la reconnaissance de tous les siècles, l'abbé de Condillac, M. Thomas, M. d'Alembert, ont eu leur portion d'éloges à part. Je ne sais par quelle fatalité M. de Saint-Lambert a oublié M. de Buffon, qui ne laisse pas d'être aussi un des Quarante ; et je suis tenté de faire comme cet officier gascon qui, en revenant du palais où il avait monté la garde pour une séance de Louis XIV au Parlement, s'arrêta sur le Pont-Neuf, devant la statue de Henri IV, et dit à sa troupe : *Mes amis, saluons celui-ci, il en vaut bien un autre*[1]. Si l'on reproche à M. de Buffon des systèmes insoutenables, on ne peut nier que, passion de système à part, il n'ait en général le coup d'œil très philosophique ; et l'élévation de ses idées, la noblesse et le coloris de son style, lui assurent sa place parmi les premiers écrivains de ce temps, qui commence à être stérile en grands hommes. Comment peut-on passer sous silence M. de Buffon, quand on a le courage de louer son pesant adversaire, l'abbé de Condillac ? Il est vrai que M. de Saint-Lambert nous promet de sa part un ouvrage sur l'éducation ; mais, pour savoir si cet ouvrage mérite notre admiration et notre reconnaissance, j'attendrai qu'il ait paru, et je lirai.

Si l'abbé Trublet pouvait lire tout le bien que M. de Saint-

1. Cet officier était le bisaïeul du fameux Mirabeau. Voir, pour cette anecdote, tome III, p. 387.

Lambert dit de lui comme littérateur, il arriverait exprès de Saint-Malo, par les coquetiers, pour remercier son généreux successeur. Je soupçonne M. de Saint-Lambert d'avoir le projet de voyager en Allemagne, et d'avoir su, par Maupertuis, avec quelle affection les maîtres de poste de ce pays-là servent ceux qui ont de la considération pour l'archidiacre Trublet. Lorsque Marmontel fut reçu à l'Académie, il alla voir le directeur pour lui lire son discours, et pour avoir communication de sa réponse, suivant l'usage. Ce directeur était M. Bignon, le même qui, en sa qualité de prévôt des marchands, a donné de si belles et de si heureuses fêtes au peuple de Paris, à l'occasion du mariage de M. le dauphin. Il dit à Marmontel : « Je sais bien que j'aurais dû parler de vous et de vos ouvrages avec éloge ; mais je n'en ai rien fait de peur de me faire des ennemis. » On peut se rappeler que Marmontel avait éprouvé les plus grandes difficultés pour entrer à l'Académie, à cause de cette fatale parodie de la scène de *Cinna*, adaptée à un conseil tenu sur le gouvernement de la Comédie-Française, entre M. le duc d'Aumont, M. d'Argental et Le Kain, parodie qui amusa le public pendant un mois, que Marmontel n'avait pas faite, et qui cependant lui resta[1]. Ce fut M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, qui aplanit ces difficultés en forçant M. le duc d'Aumont de déclarer hautement qu'il désirait que Marmontel eût la place; mais le prévoyant M. Bignon sentit, malgré cette déclaration, que l'éloge de Marmontel ne ferait pas un plaisir infini à ses ennemis, et eut la faiblesse de le supprimer, et l'impudence d'en dire la raison à Marmontel, qui la trouva très-bonne. C'est ce même M. Bignon, commandeur des ordres du roi, à qui le comte d'Argenson, alors ministre, dit, lorsqu'il obtint la place de bibliothécaire du roi, qui est presque devenue héréditaire dans sa famille : *Mon cousin, voilà une belle occasion d'apprendre à lire.* Au reste, il n'a pas donné le seul exemple d'une suppression totale d'éloges, et M. de Saint-Lambert aurait trouvé, dans les fastes de l'Académie, plus d'autorités qu'il ne lui en fallait, sinon pour supprimer, du moins pour raccourcir le panégyrique de l'archidiacre.

Il a fini son discours par une apologie faible, mais franche,

1. Voir tome IV, p. 182.

des lettres et de la philosophie contre les reproches d'irréligion et autres imputations à la mode. On a appelé point d'orgue ou *cadenza* la sortie formelle et régulière que les évêques et tous les prédicateurs font depuis quelque temps contre les philosophes, et qui est devenue l'essence de tous les sermons qui se prêchent en France. Je vois que les philosophes commencent aussi à avoir leur point d'orgue, et qu'il n'y aura plus de discours de prononcé à l'Académie sans réclamation contre le point d'orgue des prêtres, et sans apologie de la liberté de penser. Il faudra voir lesquels de ces chanteurs à ramage si différent sauront tenir leur haleine le plus longtemps, et varier assez leur ton pour ne pas ennuyer leurs auditeurs. Je crains pour le point d'orgue des prêtres; il me semble que leur goût de chant vieillit de jour en jour; et ce qu'il y a de pis, c'est que la plupart d'entre eux, tout en s'égosillant, ont eux-mêmes l'air prévenu contre la bonté de leur méthode.

M. l'ancien évêque de Limoges, précepteur des Enfants de France, a répondu au discours de M. de Saint-Lambert, en sa qualité de directeur de l'Académie. Ce prélat passe pour un homme respectable par ses mœurs et sa candeur; mais ce n'est pas par la plume qu'il ressemble au cygne de Cambrai, à cet illustre Fénelon, dont la place auprès de l'héritier présomptif du trône a plus illustré l'élève que le précepteur. Le cygne de Limoges, placé auprès de l'héritier actuel en la même qualité, n'a pu se dispenser de parler du mariage de son élève et de l'union des augustes maisons de France et d'Autriche; mais tout ce qu'il a dit est d'une extrême platitude. Comment ne parle-t-on pas avec élévation d'un événement sur lequel repose le bonheur de la génération future d'un grand royaume? Comment n'est-on pas éloquent, quand on a le cœur pénétré? Comment n'est-on pas pénétré, quand on a à parler de l'héritier du trône, et que cet héritier est votre élève? Quand M. l'évêque de Limoges quitte la cour et revient à l'Académie, il est plus passable. Il loue l'abbé Trublet, comme un évêque doit louer un archidiacre. Le meilleur trait de son discours a été relevé; il dit, en parlant de Fontenelle: *Cet homme célèbre qui, ayant vécu près d'un siècle, en a illustré deux.*

Après les deux discours, M. le duc de Nivernois a lu quelques fables de sa composition, qui ont reçu, comme de coutume,

de grands applaudissements. La plupart de ces fables sont ingénieuses.

M. de Saint-Lambert a lu ensuite le second chant d'un poëme sur *le Génie* qu'il a depuis vingt ans dans son portefeuille, et qui n'est pas achevé ; je le croyais même entièrement abandonné. Si cela est, cette lecture ne lui donnera pas le courage de le reprendre ; le public l'a accueillie très froidement.

Quelques jours après sa réception, M. de Saint-Lambert a fait paraître une brochure intitulée *les Deux Amis, conte iroquois.*

Vous aimerez certainement la chanson d'Érimé : *Ils partent, les deux amis;* mais il n'en fallait faire qu'une dans tout le conte, ou ne pas faire les autres sur le même moule. On ne saurait être trop court quand on conte, et l'on doit se souvenir de la leçon de Mme Geoffrin. M. le comte de Coigny, étant un jour à dîner chez elle, faisait des contes qui ne finissaient point ; on apporta un aloyau, et il tira, pour en servir, un petit couteau de sa poche, tout en continuant ses contes. Mme Geoffrin, impatientée, lui dit : « Monsieur le comte, il faut avoir de grands couteaux et de petits contes. »

S'il faut à M. de Saint-Lambert une leçon plus énergique, qu'il se rappelle celle du chevalier de Courten qui, excédé par un éternel conteur de ses bonnes fortunes, l'interrompit et lui dit en colère : « Monsieur, avez-vous connu feu l'abbé de la Trappe ? Oui ? Eh bien, je l'ai f... Voilà, monsieur, comme il faut conter. »

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE A MADAME NECKER.

Vous qui chez la belle Hypathie,
Tous les vendredis raisonnez
De vertu, de philosophie,
Et tant d'exemples en donnez,
Vous saurez que dans ma retraite
Est venu Phidias Pigal
Pour dessiner l'original
De mon vieux et mince squelette.
Chacun rit vers le mont Jura
En voyant ces honneurs insignes ;
Mais la France entière dira
Combien vous seuls en étiez dignes.

« Quand les gens de mon village ont vu Pigalle déployer quelques instruments de son art : *Tiens, tiens,* disaient-ils, *on va le disséquer, cela sera drôle.* C'est ainsi, madame, vous le savez, que tout spectacle amuse les hommes; on va également aux Marionnettes, au feu de la Saint-Jean, à l'Opéra-Comique, à la grand'messe, à un enterrement. Ma statue fera sourire quelques philosophes, et renfrognera les sourcils réprouvés de quelque coquin d'hypocrite ou de quelque polisson de folliculaire : vanité des vanités !

« Mais tout n'est pas vanité ; ma tendre reconnaissance pour vos services, et surtout pour vous, madame, n'est pas vanité.

« Mille tendres obéissances à M. Necker. »

Phidias Pigalle a fait son voyage à Ferney, et en est revenu après y avoir passé huit jours. La veille de son départ, il ne tenait encore rien, et son parti était pris de renoncer à l'entreprise, et de revenir déclarer qu'il n'en pouvait venir à bout. Le patriarche lui accordait bien tous les jours une séance ; mais il était pendant ce temps-là comme un enfant, ne pouvant se tenir tranquille un instant. La plupart du temps il avait son secrétaire à côté de lui pour dicter des lettres pendant qu'on le modelait, et, suivant un tic qui lui est familier en dictant des lettres, il soufflait des pois ou faisait d'autres grimaces mortelles pour le statuaire. Celui-ci s'en désespéra, et ne vit plus pour lui d'autre ressource que de s'en retourner ou de tomber malade à Ferney d'une fièvre chaude. Enfin, le dernier jour, la conversation se mit, pour le bonheur de l'entreprise, sur le veau d'or d'Aaron ; le patriarche fut si content que Pigalle lui demandât au moins six mois pour mettre une pareille machine en fonte que l'artiste fit de lui, le reste de la séance, tout ce qu'il voulut, et parvint heureusement à faire son modèle comme il avait désiré. Il eut une si grande peur de gâter ce qu'il tenait dans une seconde séance qu'il en fit faire le moule aussitôt par son mouleur, et qu'il partit le lendemain de grand matin et clandestinement de Ferney sans voir personne. J'ai vu le plâtre de Pigalle ; il est fort beau et très-ressemblant ; et cependant il ne ressemble point du tout aux petites figures de l'ouvrier de Saint-Claude, qui ressemblent si bien à l'original. C'est que l'ouvrier de Saint-Claude lui a laissé le caractère malin et satirique qu'il a assez souvent.

Dans ces petits portraits, le patriarche a aussi la tête penchée de haut en bas sur la poitrine, et par conséquent le regard un peu en dessous. Pigalle lui a fait la tête droite; dans la statue elle sera même relevée, et le regard dirigé en haut. D'ailleurs, le plâtre de Pigalle est simple, calme, d'un beau caractère ; seulement je trouve qu'il a le regard un peu mélancolique, et comme s'il était travaillé par le spleen, et ce n'est pas assurément la maladie qui mettra le grand patriarche au tombeau. Au reste, Phidias Pigalle nous a apporté les nouvelles les plus satisfaisantes sur sa santé. Il m'a assuré qu'il montait les escaliers plus vite que tous les souscripteurs ensemble, et qu'il était plus alerte à fermer une porte, à ouvrir une fenêtre, à faire la pirouette, que tout ce qui était autour de lui. J'ai gardé à Phidias Pigalle le secret de toutes ses nouvelles; je savais bien qu'elles seraient prises en mauvaise part à Ferney; mais il faut que quelque maladroit ait fait compliment au patriarche sur son embonpoint, car voici la lettre que je viens d'en recevoir :

« De Ferney, le 10 juillet 1770.

« Mon cher prophète, M. Pigalle, quoique le meilleur homme du monde, me calomnie étrangement; il va disant que je me porte bien, et que je suis gras comme un moine. Je m'efforçais d'être gai devant lui, et d'enfler les muscles buccinateurs pour lui faire ma cour.

« Jean-Jacques est plus enflé que moi, mais c'est d'amour-propre. Il a eu soin qu'on mît dans plusieurs gazettes qu'il a souscrit pour cette statue deux louis d'or. Mes parents et mes amis prétendent qu'on ne doit point accepter son offrande.

« Je vous prie de me dire si vous avez lu le *Système de la nature*, et si on le trouve à Paris. Il y a des chapitres qui me paraissent bien faits, d'autres qui me semblent bien longs, et quelques-uns que je ne crois pas assez méthodiques. Si l'ouvrage eût été plus serré, il aurait fait un effet terrible; mais, tel qu'il est, il en a fait beaucoup. Il est bien plus éloquent que Spinosa; mais Spinosa a un grand avantage sur lui, c'est qu'il admet une intelligence dans la nature, à l'exemple de toute l'antiquité, et que notre homme suppose que l'intelligence est un effet du mouvement et des combinaisons de la matière, ce qui n'est pas trop compréhensible. J'ai une grande curiosité de

savoir ce qu'on en pense à Paris; vous qui êtes prophète, vous en pourrez dire des nouvelles mieux que personne.

« Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe[1] et de vos amis. »

— J.-J. Rousseau, dont la souscription n'a pas fait au patriarche tout le plaisir imaginable, est à Paris depuis environ un mois avec sa gouvernante, Mlle Le Vasseur, dont il a enfin fait sa femme. Il a quitté la casaque arménienne et repris l'habit français. On a fait à cette occasion un conte impertinent qui calomnie la vertu de Mme Jean-Jacques, et encore plus le goût de celui qui aurait péché avec elle. On prétend que son mari, l'ayant surprise *in flagrante* avec un moine, quitta l'habit arménien sur-le-champ, disant qu'il avait voulu se distinguer jusqu'à présent à l'extérieur des autres, ne se croyant pas un homme ordinaire; mais qu'il voyait bien qu'il s'était trompé, et qu'il était dans la classe commune. Je crois que l'espérance de revenir à Paris a eu plus de part à ce changement d'habit que les fredaines de Mme Rousseau. On n'aurait jamais obtenu la permission de reparaître ici pour l'Arménien, mais on a déterminé M. le procureur général à laisser Jean-Jacques en habit français à Paris. La seule condition que ce magistrat ait exigée, c'est de ne plus écrire, ou du moins de ne rien faire imprimer. Le retour de cet homme singulier dans une ville où il a passé la plus grande partie de sa vie, et qui seule lui convient dans l'univers, a fourni pendant quelques jours un sujet de conversation à Paris. Il s'est montré plusieurs fois au café de la Régence, sur la place du Palais-Royal; sa présence y a attiré une foule prodigieuse, et la populace s'est même attroupée sur la place pour le voir passer. On demandait à la moitié de cette populace ce qu'elle faisait là; elle répondait que c'était pour voir Jean-Jacques. On lui demandait ce que c'était que Jean-Jacques; elle répondait qu'elle n'en savait rien, mais qu'il allait passer. On fit cesser cette représentation en exhortant M. Rousseau à ne plus paraître ni à ce café, ni dans aucun autre lieu public; et, depuis ce temps-là, il s'est tenu plus retiré. En effet, il suffirait d'une mauvaise tête parmi nos seigneurs les conseillers des enquêtes

1. Mme d'Épinay.

et requêtes pour le dénoncer, et obliger le procureur général de poursuivre le décret de prise de corps qui subsiste toujours, ce qui forcerait le pauvre Jean-Jacques à s'éloigner de nouveau; mais, en évitant la trop grande publicité, il ne sera pas dans ce cas-là. Il va d'ailleurs beaucoup dans le monde, chez les belles dames : il a déposé sa peau d'ours avec l'habit arménien, et il est redevenu galant et doucereux. Il va souper aussi chez Sophie Arnould, avec l'élite des petits-maîtres et des talons-rouges, et il paraît que c'est Rulhière qu'il a choisi pour conducteur. Quant au métier, ayant renoncé à celui des lettres jusqu'à nouvel ordre, il a repris la profession de copiste de musique; il convient qu'il a été mauvais copiste autrefois, parce que, dit-il, il avait alors la manie de composer des livres; mais actuellement qu'il est revenu dans son bon sens, il prétend n'avoir pas son pareil; il lui faut, dit-il encore, gagner quinze cents livres par an avec ses copies pour être à son aise. Il a reçu chez lui la visite de plusieurs curieux. De ce nombre est M. le prince de Ligne, des Pays-Bas, qui passe pour avoir de l'esprit et pour être aimable[1]. Quelques jours après sa visite, il écrivit à M. Rousseau la lettre que vous allez lire, mais qui n'a pas eu de succès à Paris, parce qu'on n'y a pas trouvé assez de naturel, et que la prétention à l'esprit est une maladie dont on ne relève pas en ce pays.

« Je suis, monsieur, celui qui a été vous voir l'autre jour. Je n'y retourne pas, quoique je m'en meure d'envie; mais vous n'aimez ni les empressés ni les empressements.

« Pensez à ce que je vous ai proposé. On ne sait pas lire dans mon pays; vous ne serez ni admiré ni persécuté.

« Vous aurez la clef de mes livres et de mes jardins. Vous m'y verrez ou vous ne m'y verrez pas. Vous y aurez une très-petite maison de campagne à vous seul, à un quart de lieue de la mienne. Vous y planterez, vous y sèmerez, vous en ferez tout ce que vous voudrez.

« Jean-Baptiste[2] et son esprit sont venus mourir en Flandre; mais il ne faisait que des vers; que Jean-Jacques et son génie viennent y vivre. Que ce soit chez moi, ou plutôt chez lui, que

1. On trouve à la fin du tome X des *OEuvres* du prince de Ligne *Mes Conversations avec Jean-Jacques*.

2. Jean-Baptiste Rousseau.

vous continuiez *vitam impendere vero*[1]. Si vous voulez encore plus de liberté, j'ai un très-petit coin de terre qui ne dépend de personne; mais le ciel y est beau, l'air y est pur, et ce n'est qu'à quatre-vingts lieues d'ici. Je n'y ai point d'archevêque ni de parlement, mais j'y ai les meilleurs moutons du monde.

« J'ai des mouches à miel à l'autre habitation que je vous offre. Si vous les aimez, je les y laisserai ; si vous ne les aimez pas, je les transporterai ailleurs : leur république vous traitera mieux que celle de Genève à qui vous avez fait tant d'honneur, et à qui vous auriez fait du bien.

« Comme vous, je n'aime ni les trônes ni les dominations : vous ne régnerez sur personne, mais personne ne régnera sur vous. Si vous acceptez mes offres, monsieur, j'irai vous chercher et vous conduire moi-même au Temple de la Vertu : ce sera le nom de votre demeure, mais nous ne l'appellerons pas comme cela : j'épargnerai à votre modestie tous les triomphes que vous méritez.

« Si tout cela ne vous convient pas, prenez, monsieur, que je n'ai rien dit. Je ne vous verrai pas, mais je continuerai à vous lire et à vous admirer sans vous le dire. »

— M. d'Arnaud vient de nous gratifier d'une *Anne Bell, histoire anglaise*, ornée d'une estampe et de deux vignettes. J'ai fait vœu, pour bonnes raisons, de ne plus lire aucun des petits romans de M. Baculard d'Arnaud; je ne saurais renoncer à mon vœu pour les beaux yeux de miss Bell, dont ceux qui ont fait connaissance avec elle se sont permis de dire beaucoup de mal.

— *L'École du monde, à l'usage des jeunes gens de l'un et l'autre sexe*, deux parties faisant trois cent cinquante-huit pages[2]. Je ne sais quel est ce maître d'école qui tient classe pour le monde entier des deux sexes. Il apprend à l'un d'obéir à Dieu et au roi; à l'autre d'être riche, non en écus, mais en vertus, et il vous donne toute sa science pour les deux tiers d'un petit écu.

— *Les Deux Frères, histoire morale*[3]; brochure de cent trente

1. Devise adoptée par Jean-Jacques.
2. In-12; par Boisminon.
3. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*) pense que ce livre est de J.-M.-J. de Cursay, et qu'il avait paru en 1761 sous le titre des *Deux Frères angevins*.

et quelques pages. C'est de la chevalerie avec une préface en vers, où le sombre Baculard et les anglomanes sont fort maltraités. Nos petits auteurs se partagent aujourd'hui en deux brigades; l'une tient pour l'horreur, l'autre pour la gaieté; elles réussissent à peu près également dans leurs entreprises : la brigade sombre fait souvent rire, et la brigade gaie fait souvent bâiller.

— *Lettres variées de mademoiselle de Saint-Filts à madame de Rochel, par madame de M****, deux parties in-12. Je ne connais pas ce nouvel auteur femelle, qui s'est mis en tête d'imiter Mme Riccoboni. Ah! oui, je t'imite!

— Le succès étonnant de la *Lettre à madame la comtesse Tation*[1] n'a pas manqué d'exciter une noble émulation entre les faiseurs de pointes, et l'un de ces hommes de génie a publié une *Réponse de madame la Comtesse Tation à la Lettre du sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil.* Laissons là ces platitudes détestables, en rougissant de l'attention que le public a daigné y faire pendant quelque temps. Mais il est écrit que je ne me tirerai jamais des charades. Ne voilà-t-il pas M. le chevalier de Boufflers qui s'avise d'en faire une en prose? On ne peut supprimer ce que fait M. le chevalier de Boufflers, parce que ses folies aimables ont un caractère original et distingué. Transcrivons donc la charade de M. le chevalier de Boufflers.

LOGOGRIPHE EN FORME DE CHARADE

ADRESSÉ A UNE JOLIE FEMME.

« Vous avez, madame, la première partie; j'ai la seconde.

« Si vous n'aviez pas la première, je n'aurais pas la seconde.

« Si vous saviez à quel point j'ai la seconde, vous m'accorderiez le tout.

« Si vous m'accordiez le tout, vous ne pourriez me refuser la première partie.

« Si j'avais la première je ne cesserais d'avoir la seconde, et je n'aurais plus rien à désirer.

« Je dois vous dire, pour que vous entendiez mon logogriphe,

1. Voir t. VIII, p. 503.

que la seconde partie est sûrement plus grande en moi que la première ne l'est en vous, et que parmi les personnes plus intimement liées entre elles que je n'ai le bonheur de l'être avec vous, la seconde partie diminue à mesure que la première augmente. Il faut aussi que vous sachiez qu'on ne sent pas communément la seconde partie quand la première n'a pas lieu. Il faut cependant excepter un petit nombre de personnes dont l'attachement est si fort au-dessus du préjugé que, quoique ennemis jurés de cette première partie, vous pourriez faire naître en eux la seconde, pour peu que vous voulussiez vous y prêter, quand même vous n'auriez pas la première. C'est un mérite bien rare parmi les personnes qui possèdent cette première partie.

« Vous serez peut-être fâchée contre moi, madame, si vous devinez le mot de mon logogriphe : cette première partie, qui fait toute mon ambition, le rend bien facile; mais j'espère que votre colère n'aura plus lieu lorsque vous voudrez bien vous rappeler que mon respect et mon tendre attachement méritent quelque compassion. »

Et moi, après avoir transcrit cette charade monstrueuse et m'être rendu complice du crime de l'auteur, qu'ai-je à espérer? et que deviendrais-je si ces feuilles tombaient entre les mains de quelques dames, et qu'elles entrevissent seulement le mot de la charade? Aurais-je bonne grâce à rejeter ma faute irréparable sur mon étourderie, et serais-je sûr du pardon dont mon complice d'auteur se passe? Je regarde ma faute comme irréparable, parce qu'enfin *quod scripsi, scripsi*, ce que j'ai écrit est écrit, comme disait cet autre, et je suis obligé de convenir avec lui que ce que j'ai transcrit est transcrit. A quoi sert un repentir qui ne remédie à rien? il ne saurait affaiblir l'effet de mon imprudence. Le meilleur parti que je puisse prendre dans cette extrémité, c'est de m'en remettre à la clémence des dames, supposé que cette charade tombe entre leurs mains par ma faute, et de les supplier de vouloir bien ne pas deviner le mot de cette monstruosité : or, pour m'accorder ma prière, il est essentiel de ne pas faire attention au dernier mot de la charade, car ce dernier mot pourrait bien être le mot de la charade, malgré les difficultés de quelques grammairiens rigides sur je

ne sais quel changement de lettre, de sorte que mon salut dépend après tout d'une légère inattention à laquelle j'ose m'attendre de la part de toute dame généreuse.

Au reste, comme il n'est permis en aucun cas de négliger la juste défense de soi-même, je dirai pour ma justification que c'est une loi généralement reconnue à Paris qu'on peut tout dire et tout lire en présence des dames, pourvu qu'on avertisse d'avance, afin que chacun puisse prendre ses précautions et avoir du moins le mérite du consentement. Il est même reçu dans la bonne compagnie que l'expédient de gazer les choses libres est presque toujours de mauvais goût et dénote souvent dans l'orateur et dans l'auditeur une plus grande corruption que l'emploi du terme propre, et il me paraît hors de doute que le chevalier de Boufflers a moins besoin d'indulgence pour le mot de sa charade que pour la manière dont il l'a paraphrasée. S'il faut citer des exemples à l'appui de ces principes, je me souviens qu'un abbé gascon, fort à la mode, voulant faire un conte dans un cercle où il y avait beaucoup de grandes dames et ayant prévenu qu'il ne lui était pas possible de faire son conte sans y employer des termes excessivement libres, mais indispensables, il fut décidé par les dames à la pluralité des voix que l'abbé tournerait le dos à la compagnie, et s'adresserait à la tapisserie à laquelle il ferait son conte à haute et intelligible voix sans rien retrancher ni retenir. Il est vrai qu'il se sauva immédiatement après son conte, de peur d'être jeté par les fenêtres, et qu'il laissa l'assemblée dans un grand étonnement; mais j'ai vu d'autres pieux prélats faire avec succès des contes assez croustilleux en présence de dames très-respectables. Sur la fin de la dernière guerre, lorsque la mode de donner des vaisseaux au roi avait gagné bon gré mal gré tous les ordres de l'État, M. Pâris de Montmartel en offrit un, ou plutôt les fonds nécessaires à la construction, car il n'était question que d'argent dans cette marine créée sur le pavé de Paris, et l'on disait que le gouvernement, pour faire honneur à M. de Montmartel, avait ordonné de nommer son vaisseau le *Citoyen*. Le lendemain un mauvais plaisant, prêtre aussi, conte que le corps des demoiselles de l'Opéra s'était aussi assemblé et avait unanimement résolu de donner un vaisseau au roi et que ce vaisseau serait appelé *le Concitoyen*. Ce conte eut un succès étonnant et fut répété devant ce qu'il y avait de plus

respectable en hommes et en femmes à la cour et à la ville. Mais je conviens que le succès des prêtres ne prouve rien en faveur des laïques, qui ne doivent en aucun cas usurper les priviléges de l'Église ni porter la main à l'encensoir. Si le chevalier de Boufflers était encore abbé, et qu'il eût composé sa charade au séminaire, il n'y aurait rien à lui dire.

Lorsqu'il fut au séminaire de Saint-Sulpice pour se préparer à l'épiscopat, auquel il renonça ensuite pour la croix de Malte, il fit, outre le conte charmant que tout le monde connaît, le rébus suivant, qui est bon à conserver :

L. n. n. e. o. p. y. l. i. a. t. t. l. i. a. m. e. l. i. a. e. t. m. e. l. i. a. r. i. t. l. i. a. v. q. l. i. e. d. c. d. a. c. a. g. a. c. k. c.

Il prétendait qu'en prononçant ces lettres de suite, comme il les avait écrites, elles donnaient distinctement ces mots :

« Hélène est née au pays grec; elle y a tété ; elle y a aimé ; elle y a été aimée; elle y a hérité ; elle y a vécu ; elle y est décédée, assez âgée, assez cassée. »

Je dis que cette facétie est bonne à conserver, parce qu'elle peut prouver une chose dont l'auteur ne se doutait point, la surdité et la cacophonie inhérentes à la langue française. Je défie qu'on fasse une pareille plaisanterie en italien ; aussi est-il bien plus difficile d'être harmonieux, élégant, gracieux, en un mot écrivain séduisant, en français que dans aucune autre langue, et l'Hélène de M. le chevalier de Boufflers peut nous apprendre le cas qu'il faut faire d'un Voltaire.

Il faut épuiser le portefeuille du chevalier, puisque nous y sommes. Ayant trouvé, il y a quelque temps, à sa toilette, une vieille fille (Mlle de Bagarotti, Italienne) occupée à se rafraîchir le teint avec des blancs d'œufs frais, il fit les couplets suivants :

CHANSON IMPROMPTU.

Air : *O ma tendre musette.*

Gens de Paris, vous êtes
Sans esprit, sans attraits :
Jamais sur vos toilettes
Vous n'avez mis d'œufs frais.
Voyez mademoiselle,
Qui ne manqua jamais

D'ôter, pour être belle,
La vie à six poulets.

Tous les jours ses gros charmes
Sont armés d'un couteau;
Le poulailler en larmes
La prend pour son bourreau;
La fille d'un air ferme
Met les œufs en éclats :
Elle y trouve le germe
De cent nouveaux appas.

D'une action si dure
La poule en vain se plaint;
En vain le coq murmure
Du besoin de son teint.
Plus fraîche que l'aurore,
La vierge s'embellit;
La poule gronde encore,
Mais le coq applaudit.

— M. Després, architecte et professeur de dessin à l'École militaire, ayant dédié au patriarche le *Projet d'un temple funéraire destiné à honorer les cendres des rois et des grands hommes, ouvrage couronné en 1766 par l'Académie royale d'architecture,* le patriarche a répondu à l'hommage de M. Després par la lettre que vous allez lire.

« De Ferney, le 6 juillet 1770.

« Si je n'avais point essuyé, monsieur, un violent accès d'une maladie à laquelle ma vieillesse est sujette, je vous aurais assurément remercié plus tôt de l'honneur que vous me faites. M. Pigalle était prêt à partir de ma petite retraite lorsque votre beau présent arriva. Ce grand artiste lui donna l'approbation la plus complète. M. Hennin, résident de France à Genève, un des meilleurs connaisseurs que nous ayons, en fut enchanté; et moi, j'eus la vanité de vouloir être enterré au plus vite dans ce beau monument. Je me flatte pourtant que vous vous occuperez plus à loger les vivants que les morts. Je suis un peu architecte aussi; j'ai bâti la maison dans laquelle je finis mes jours. Je voudrais vous voir construire une salle de spectacle ou un hôtel de ville : alors j'aurais autant d'envie de vous aller fé-

liciter à Paris que j'en ai d'être éloigné d'une ville où tout un peuple s'écrase et se tue pour aller voir des bouts de chandelles sur un rempart[1].

» J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, etc. »

— M. Patte a parfaitement atteint le but qu'il s'était proposé en attaquant M. Soufflot sur la solidité de sa coupole de Sainte-Geneviève[2]; il a fait quelque bruit; il a inquiété l'architecte à qui il en veut, parce qu'il en a été désobligé dans je ne sais plus quelle circonstance; il s'est attiré une foule de réponses dans lesquelles les injures ne lui ont pas été épargnées : tout va le mieux du monde pour M. Patte. Il a paru une *Lettre du R. P. Radical*, remplie de mauvaises pointes. Il a paru une *Lettre d'un graveur en architecture à son confrère Patte*, pour faire sentir à celui-ci que, pour dessiner et graver des morceaux d'architecture, on n'est pas architecte. Ce qui a été dit de mieux sur cette querelle, c'est qu'il fallait *laisser dire Patte et laisser faire Soufflot*. Mais il fallait donc que Soufflot ne se mît pas à dire aussi ni à remplir les *Mercures* de défis, de gageures, de réponses de toute espèce. Patte ne voulait que cela, et c'est tout ce qu'il se proposait de gagner dans ce procès. N'ayez pas peur qu'il soit assez sot d'accepter le défi de Soufflot. Il se soucie bien que la coupole de Sainte-Geneviève se fasse ou non; qu'elle soit solide ou non : il voulait importuner, chagriner, tourmenter Soufflot. Il y a une douzaine d'années que M. Patte, congédié par les libraires de l'*Encyclopédie*, voulut aussi se venger d'eux, et imprima dans les feuilles de Fréron que les auteurs de l'*Encyclopédie* n'avaient d'autres planches que celles qu'ils avaient volées à M. de Réaumur. Cet académicien était mort, et avait légué toutes ses planches à l'Académie des sciences. Les libraires de l'*Encyclopédie* s'adressèrent à l'Académie, et l'obligèrent de nommer des commissaires pour comparer les dessins non encore publiés de l'*Encyclopédie* avec les planches de Réaumur. Les commissaires déclarèrent, examen fait, que tous les dessins destinés à l'*Encyclopédie* étaient originaux, et qu'il n'y avait pas une seule planche de copiée d'a-

1. Allusion aux accidents arrivés au mariage du dauphin.
2. Voir précédemment, p. 31.

près Réaumur. Patte fut obligé d'insérer dans les feuilles de Fréron une lettre par laquelle il déclarait qu'il avait menti au public. Personne ne se souvient aujourd'hui de ce procès ni de l'amende honorable de M. Patte; dans quelque temps, il en sera de même du procès de la coupole. L'église de Sainte-Geneviève immortalisera M. Soufflot, soit qu'il en fasse un chef-d'œuvre de l'art, soit qu'il y échoue entièrement; mais personne ne saura quel a été l'avis de M. Patte sur cet édifice, comme personne ne sait s'il est avoué menteur ou non sur les planches de l'*Encyclopédie*.

AOUT[1].

15 août 1770.

La Satire ou *l'Homme* peu *dangereux*, de Palissot, n'ayant pas obtenu l'agrément de la police pour être jouée, les Comédiens français ont demandé bien vite à M. Lemierre une tragédie qu'il leur avait lue quelque temps auparavant; et, espérant tout de son succès, ils se sont dépêchés de la mettre sur la scène. Cette tragédie, intitulée *la Veuve du Malabar*, a eu sa première représentation le 30 du mois dernier; et, après avoir paru six fois devant un auditoire peu nombreux, elle est déjà aujourd'hui au nombre des pièces oubliées.

Le poëte a voulu attaquer par sa tragédie l'usage étrange et barbare qui ordonne aux veuves du Malabar et des autres contrées de l'Asie où la religion de Brama est en vigueur de se jeter dans le bûcher consacré aux funérailles de leurs époux. M. Lemierre a remarqué que chaque tragédie de M. de Voltaire avait quelque but philosophique : il a voulu l'imiter en cela; le but qu'il s'est proposé est grand, il ne lui a manqué que la force d'y atteindre. La pièce n'a d'autre fondement historique que la coutume qui fait aux veuves un devoir de ne pas survivre à leurs époux, et de se brûler sur leurs cendres; toute la fable est d'ailleurs de l'imagination du poëte, suivant l'usage qui s'est intro-

1. La première quinzaine d'août manque dans les précédentes éditions et dans le manuscrit de Gotha. Le voyage de Grimm à Bourbonne en compagnie de Diderot, à la fin de juillet 1770, est sans doute la cause de ce *desideratum*.

duit de nos jours sur la scène française, et qui n'a pas peu contribué à la changer en un jeu de marionnettes.

L'auteur de *la Veuve du Malabar* a pris à M. Fontanelle, auteur d'une certaine *Éricie*, vestale, son souterrain, qu'il était bon de lui laisser; et l'opéra de *la Reine de Golconde* lui a aussi fourni quelques idées. M. Lemierre a de la chaleur. S'il avait assez de génie pour inventer une fable, il aurait bien le talent de la disposer naturellement et de la conduire. Sa marche, en général, est simple, précise et sans effort; mais ce qu'il fait marcher et cheminer vers le dénouement est d'une faiblesse et d'une absurdité insignes. L'ignorance ajoute encore à ces vices. Il se propose de mettre sur la scène cet usage si célèbre des veuves asiatiques de se brûler sur le corps de leurs époux, usage qui devient tous les jours plus rare en Asie, comme celui des sacrements en France, et il ne lui vient point en tête d'étudier les mœurs de ces peuples, de consulter les voyageurs, de rechercher ceux de nos officiers qui ont eu occasion de voir cette horrible cérémonie. Ils lui auraient appris les précautions que les Indiens prennent pour qu'aucun Européen n'approche de la victime, que le simple attouchement d'un blanc ferait regarder comme souillée et indigne de se jeter dans le bûcher de son époux. L'ignorance de ce seul fait renvoie sa pièce au jeu des marionnettes.

M. Lemierre est un honnête garçon; c'est aussi un des poëtes les plus heureux : il est toujours content du public, et se voit toujours en succès. Sa pièce tombe dans les règles; à la quatrième représentation il n'y a personne dans la salle; M. Lemierre arrive à l'orchestre, porte la vue de tous côtés dans cette vaste solitude, et s'écrie : *Belle chambrée d'été!* Il va chez Molé peu de jours avant la première représentation, il veut faire quelques corrections à son rôle, et lui demande une plume. « Votre plume n'écrit point, dit-il à Molé. — Que ne prenez-vous celle de Racine? lui répondit Molé. — Elle ne m'irait point, dit Lemierre; Racine est plus harmonieux que moi, j'en conviens; mais j'ai l'expression plus énergique et plus propre. — Oui, réplique Molé, vous m'avez fait là un rôle bien propre. » Lemierre disait il y a quelque temps, de la meilleure foi du monde : « On parle toujours de Diderot et de d'Alembert; qu'ont-ils donc fait? Moi, j'ai du bien au soleil : j'ai mon poëme sur *la*

Peinture, j'ai mon *Hypermnestre,* j'ai mon *Guillaume Tell....»* Et toute la kyrielle des tragédies tombées à qui il a trouvé de bonne foi de bons succès d'été. Il ne sait pas qu'on peut avoir beaucoup de ces biens au soleil dans Paris, et coucher auprès.

— Sa Majesté le roi de Prusse ayant laissé à M. d'Alembert le soin de fixer sa souscription pour la statue à élever à Voltaire, M. d'Alembert lui a répondu : *Un écu, Sire, et votre nom*[1]. On en pourrait dire autant à tous les souverains dont le nom auguste honorerait et consacrerait cette entreprise à l'immortalité. On sait bien qu'ils peuvent ordonner et payer une statue sans se ruiner; mais s'associer pour ce tribut avec ceux qui l'ont imaginé, permettre que leur nom soit confondu avec celui de simples citoyens dans un hommage rendu à l'homme du siècle qui a le mieux mérité de l'humanité, c'est accorder aux lettres, à la philosophie, à la vertu, le plus noble encouragement qu'elles aient jamais reçu.

A Paris, M. le maréchal de Richelieu a été le premier à demander d'être admis à la cour des pairs, pour concourir à cette entreprise. Il envoya cinquante louis à l'abbé Raynal, comte et pair en la cour, pour plusieurs ouvrages. Ce pair ecclésiastique fit prier M. le maréchal de vouloir bien se rapprocher des souscriptions de ses coassociés par une somme moins forte. En conséquence, le maréchal la réduisit à vingt louis. Quoique le secret des délibérations de la cour doive être invariablement gardé, je veux bien convenir que, lorsque cette affaire fut proposée, un de messieurs (c'était peut-être moi) fut de l'avis d'un arrêté portant en substance que la cour, suffisamment garnie de pairs, avant de faire droit sur la requête de mondit seigneur le maréchal de Richelieu, avait préalablement ordonné que l'intendant ou homme d'affaires dudit seigneur eût à comparaître devant elle pour être ouï, à l'effet de savoir si la rente viagère due par mondit seigneur maréchal à messire de Voltaire, seigneur de Ferney et autres lieux, patriarche *in petto* de Constantinople, sous la dynastie de Catherine II, glorieusement régnante, et chef des fidèles de la nouvelle loi (laquelle rente aucuns disaient être due et en retard depuis nombre d'années), était fidèlement et exactement acquit-

1. Lettre de d'Alembert au roi de Prusse, du 12 août 1770.

tée; et serait ledit intendant sommé de justifier son dire, en rapportant des quittances en due et bonne forme de mondit seigneur de Voltaire, Ferney et autres lieux. Cet arrêté n'a pas été mis en délibération.

La cour a aussi sursis à délibérer sur l'endroit où la statue de mondit seigneur patriarche doit être placée. J'ai dit que le théâtre de la Comédie-Française étant un des temples d'où les leçons et les oracles dudit seigneur patriarche avaient retenti dans toute l'Europe, sa statue pouvait être offerte à MM. les Comédiens ordinaires du roi, pour être placée et exposée à la vénération des fidèles dans la nouvelle salle qu'ils projettent de bâtir. J'ai ajouté qu'on pouvait faire beaucoup mieux, en faisant exécuter la statue en bronze, et la plaçant sous la statue équestre de Henri IV, érigée sur le Pont-Neuf. Cette idée me paraissait d'autant moins à dédaigner qu'en donnant à la tête et aux yeux du modèle fait par M. Pigalle la direction vers ce meilleur roi de la France, le chantre fixerait son héros avec un regard plein de feu et d'enthousiasme, et qu'au surplus saint Jean se trouvait de droit sous la croix de son divin maître. La cour s'est contentée de hausser les épaules, et a déclaré avoir ses raisons pour persister, quant à présent, dans son refus de délibérer sur le fond de cette question. En attendant, l'Académie française a cru devoir s'attribuer l'approbation que le roi de Prusse donne ici manifestement à la cour des pairs, à qui seule appartient l'honneur du projet, et dont la moitié au moins ne sont pas membres de ce corps. M. d'Alembert ayant communiqué la lettre du roi à quelques-uns des Quarante, ses confrères, ils ont fait demander par lui l'agrément de Sa Majesté de faire inscrire cette lettre dans les registres de l'Académie, comme un monument glorieux pour le corps des gens de lettres. Il est vrai que la cour des pairs s'étant érigée elle-même de sa pleine puissance, autorité et science certaine, elle ne s'est point encore créé des registres, mais si Sa Majesté consent à la publication de sa lettre, elle sera certainement conservée dans les fastes de l'immortalité.

Tandis que tout conspire à payer au patriarche, de son vivant, le tribu d'admiration que les grands hommes n'obtiennent ordinairement qu'après leur mort, il est dans la règle que l'envie frémisse, et que la jalousie se déchaîne. On a répandu

ces jours derniers l'épigramme suivante; mais on n'a pu savoir le nom de l'enragé qui l'a composée:

Un jeune homme bouillant invectivait Voltaire.
« Quoi, disait-il, emporté par son feu,
Quoi, cet esprit immonde a l'encens de la terre!
Cet infâme Archiloque est l'ouvrage d'un dieu!
De vice et de talent quel monstrueux mélange!
Son âme est un rayon qui s'éteint dans la fange,
Il est tout à la fois et tyran et bourreau,
Sa dent d'un même coup empoisonne et déchire;
Il inonde de fiel les bords de son tombeau,
Et sa chaleur n'est plus qu'un féroce délire. »
Un vieillard l'écoutait sans paraître étonné.
« Tout est bien, lui dit-il; ce mortel qui te blesse,
Jeune homme, du ciel même atteste la sagesse :
S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné[1]. »

Cette épigramme a eu le sort de toutes les atrocités; l'horreur en est retombée sur l'auteur, qui n'a pas osé se faire connaître. Son esprit est aussi faux que son âme est féroce; car, pour attester la sagesse du ciel, il serait bien plus convenable qu'un empoisonneur public ne fût qu'un assassin. Ce dernier n'est funeste qu'à quelques individus, et la terre en est bientôt purgée, au lieu que l'autre corrompt et détruit la race entière, et que les effets de son poison subsistent même après lui. Il y a des pays policés où, pour attester la sagesse des lois, de telles épigrammes mènent aux honneurs du carcan.

— M. de La Harpe, dont le caractère moral n'est pas encore à l'abri des attaques, et qui a trop d'ennemis pour ne s'en être pas attiré quelques-uns par sa faute, doit à *la Veuve du Malabar* l'épigramme suivante :

« Je suis assez content, disait un petit-maître
En entrant au foyer : sait-on quel est l'auteur? »
Le froid La Harpe alors dit d'un ton de docteur :
« A ses vers durs et secs peut-on le méconnaître?
C'est Lemierre. — Passons, répond un amateur

1. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 27 juillet 1770, attribuent cette épigramme à Dorat; nous ignorons quel en est l'auteur. Mais à coup sûr, elle n'est pas de celui qui répondait avec tant d'aménité aux épigrammes qu'il croyait lancées contre lui par Voltaire. Voir tome VII, p. 471 et 500; t. VIII, p. 48.

Qui n'avait jamais vu l'un ni l'autre visage;
Mais convenez aussi qu'au plan, à la chaleur,
Aux traits d'humanité répandus dans l'ouvrage,
On n'a pas reconnu La Harpe ni son cœur. »

— On a fait pour M. Pâris-Duverney, qui vient de mourir, l'épitaphe suivante :

Ci-gît ce citoyen utile et respectable
Dont le souverain bien était de dominer;
Que Dieu lui donne enfin le repos désirable,
Qu'il ne voulut jamais ni prendre, ni donner.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

M. Duverney est le dernier des trois frères Pâris, qui, de l'état le plus obscur, se sont élevés à une fortune éclatante. L'aîné est mort depuis longtemps. M. de Montmartel, le cadet, l'a suivi il y a quelques années; Duverney était, je crois, le second des trois frères[1]. Il fut mis à la Bastille sous le ministère de M. le Duc, si je ne me trompe. Il eut par la suite la direction générale des vivres des troupes du roi qu'il garda pendant toute la guerre de 1741, et qui lui valut une fortune immense. Il est aussi l'auteur de la grande fortune de M. de Voltaire, à qui il donna un intérêt dans les vivres pendant cette guerre; il en résulta des sommes considérables, et le bienfaiteur fut souvent cité comme un homme d'État dans les ouvrages de son obligé. C'est assez notre usage de regarder nos directeurs de vivres comme les hommes les plus essentiels aux opérations d'une campagne, et comme les citoyens les plus respectables. Tout ce qu'il y a de plus sûr, c'est que ces citoyens désintéressés acquièrent des richesses immenses au service de l'État, à qui ils coûtent bien cher. M. de Montmartel faisait la banque pour le roi, tandis que son frère présidait à la direction des vivres, et jouissait dans le commerce d'un crédit sans bornes et d'une très-haute considération. C'est que ses frères avaient le bon esprit d'enrichir presque tous ceux qui les servaient avec quelque zèle; il y a une infinité de maisons de banque en Europe qui doivent leur fortune à Montmartel; cela fait des partisans. Son

1. Voir l'*Histoire de MM. Pâris*, ouvrage dans lequel on montre comment un royaume peut passer, dans l'espace de cinq années, de l'état le plus déplorable à l'état le plus florissant; par M. de L*** (de Luchet), ancien officier de cavalerie, 1776, in-8°.

successeur, La Borde, n'a pas suivi le même système, il a gardé pour lui tous les profits; il est vrai qu'il a fait une fortune infiniment plus rapide, mais son nom n'aura jamais dans le commerce le poids et la vénération de celui de Montmartel. Après la paix de 1748, Duverney donna à Mme de Pompadour le projet de l'École royale militaire, qui fut adopté. Il a conservé jusqu'à sa mort l'inspection et l'intendance générale de cet établissement; son gouvernement était orageux et sujet à des révolutions. Homme de tête, sans beaucoup d'étendue, il avait un de ces caractères dont on peut dire, avec une égale vérité, beaucoup de bien et beaucoup de mal. Au commencement de la guerre de 1756 il s'était entêté d'un fusil tirant je ne sais combien de coups par minute : il voyait le salut de la France au bout de son fusil, et ma foi, il y est resté. Duverney est mort dans un âge très-avancé.

— Nous venons de perdre le créateur de la chimie en France; Guillaume-François Rouelle, apothicaire, démonstrateur en chimie au Jardin du roi, des Académies royales des sciences de Paris et de Stockholm, est mort au commencement de ce mois après une maladie longue et douloureuse. Rouelle était un homme de génie sans culture; avant lui on ne connaissait en France que les principes de Lémery : c'est lui qui introduisit la chimie de Stahl, et fit connaître ici cette science dont on ne se doutait point, et qu'une foule de grands hommes ont portée en Allemagne à un haut degré de perfection. Rouelle ne les savait pas tous lire; mais son instinct était ordinairement aussi fort que leur science. Il doit donc être regardé comme le fondateur de la chimie en France; et cependant son nom passera, parce qu'il n'a jamais rien écrit, et que ceux qui ont écrit de notre temps des ouvrages estimables sur cette science, et qui sont tous sortis de son école, n'ont jamais rendu à leur maître l'hommage qu'ils lui devaient; ils ont trouvé plus court de prendre, sur le compte de leur propre sagacité, les principes et les découvertes qu'ils tenaient de leur maître : aussi Rouelle était-il brouillé avec tous ceux de ses disciples qui ont écrit sur la chimie. Il se vengeait de leur ingratitude par les injures dont il les accablait dans ses cours publics et particuliers; et l'on savait d'avance qu'à telle leçon il y aurait le portrait de Malouin, à telle autre, le portrait de Macquer, habillés de toutes pièces.

C'étaient, selon lui, des ignorantins, des barbiers, des fraters, des *plagiaires*. Ce dernier terme avait pris dans son esprit une signification si odieuse qu'il l'appliquait aux plus grands criminels; et pour exprimer, par exemple, l'horreur que lui faisait Damiens, il disait que c'était un *plagiaire*. L'indignation des plagiats qu'il avait soufferts dégénéra enfin en manie, il se voyait toujours pillé; et lorsqu'on traduisait des ouvrages de Pott ou de Lehmann ou de quelque autre grand chimiste d'Allemagne, et qu'il y trouvait des idées analogues aux siennes, il prétendait avoir été volé par ces gens-là. Rouelle était d'une pétulance extrême; ses idées étaient embrouillées et sans netteté, et il fallait un bon esprit pour le suivre et pour mettre dans ses leçons de l'ordre et de la précision. Il ne savait pas écrire; il parlait avec la plus grande véhémence, mais sans correction ni clarté, et il avait coutume de dire qu'il n'était pas de l'académie du beau parlage. Avec tous ces défauts, ses vues étaient toujours profondes et d'un homme de génie; mais il cherchait à les dérober à la connaissance de ses auditeurs autant que son naturel pétulant pouvait le comporter. Ordinairement il expliquait ses idées fort au long; et quand il avait tout dit, il ajoutait : *Mais ceci est un de mes arcanes que je ne dis à personne.* Souvent un de ses élèves se levait et lui répétait à l'oreille ce qu'il venait de dire tout haut : alors Rouelle croyait que l'élève avait découvert son arcane par sa propre sagacité, et le priait de ne pas divulguer ce qu'il venait de dire à deux cents personnes. Il avait une si grande habitude à s'aliéner la tête que les objets extérieurs n'existaient pas pour lui. Il se démenait comme un énergumène en parlant sur sa chaise, se renversait, se cognait, donnait des coups de pied à son voisin, lui déchirait ses manchettes sans en rien savoir. Un jour, se trouvant dans un cercle où il y avait plusieurs dames, et parlant avec sa vivacité ordinaire, il défait sa jarretière, tire son bas sur son soulier, se gratte la jambe pendant quelque temps de ses deux mains, remet ensuite son bas et sa jarretière, et continue sa conversation sans avoir le moindre soupçon de ce qu'il venait de faire. Dans ses cours, il avait ordinairement pour aides son frère et son neveu pour faire les expériences sous les yeux de ses auditeurs : ces aides ne s'y trouvaient pas toujours; Rouelle criait : *Neveu! éternel neveu!* Et l'éternel neveu ne venant

point, il s'en allait lui-même dans les arrière-pièces de son laboratoire chercher les vases dont il avait besoin. Pendant cette opération, il continuait toujours la leçon comme s'il était en présence de ses auditeurs, et à son retour il avait ordinairement achevé la démonstration commencée, et rentrait en disant : *Oui, messieurs;* alors on le priait de recommencer. Un jour, étant abandonné de son frère et de son neveu, et faisant seul l'expérience dont il avait besoin pour sa leçon, il dit à ses auditeurs : « Vous voyez bien, messieurs, ce chaudron sur ce brasier? Eh bien, si je cessais de remuer un seul instant, il s'ensuivrait une explosion qui nous ferait tous sauter en l'air! » En disant ces paroles il ne manqua pas d'oublier de remuer, et sa prédiction fut accomplie : l'explosion se fit avec un fracas épouvantable, cassa toutes les vitres du laboratoire, et, en un instant, deux cents auditeurs se trouvèrent éparpillés dans le jardin : heureusement personne ne fut blessé, parce que le plus grand effort de l'explosion avait porté par l'ouverture de la cheminée; monsieur le démonstrateur en fut quitte pour cette cheminée et une perruque. C'est un vrai miracle que Rouelle, faisant ses essais presque toujours seul, parce qu'il voulait dérober *ses arcanes*, même à son frère, qui est très-habile, ne se soit pas fait sauter en l'air par ses inadvertances continuelles; mais à force de recevoir sans précaution les exhalaisons les plus pernicieuses, il se rendit perclus de tous ses membres, et passa les dernières années de sa vie dans des souffrances terribles. Rouelle était honnête homme; mais avec un caractère si brut il ne pouvait connaître ni observer les égards établis dans la société; et comme il était aisé de le prévenir contre quelqu'un, et impossible de le faire revenir d'une prévention, il déchirait souvent dans ses cours, à tort et à travers : ainsi il ne faut pas s'étonner qu'il se soit fait beaucoup d'ennemis. Il ne pouvait pas estimer la physique, ni les systèmes de M. de Buffon; il était peu touché *de son beau parlage*, et quelques leçons de son cours étaient régulièrement employées à injurier cet illustre académicien. Il avait pris en grippe le docteur Bordeu, médecin de beaucoup d'esprit. « Oui, messieurs, disait-il tous les ans, à un certain endroit de son cours, c'est un de nos gens, un plagiaire, un frater, qui a tué mon frère que voilà. » Il voulait dire que Bordeu avait mal traité son frère dans une maladie. Rouelle

était démonstrateur aux leçons publiques au Jardin du roi, le docteur Bourdelin était professeur, et finissait ordinairement sa leçon par ces mots : « Comme monsieur le démonstrateur va vous le prouver par ses expériences. » Rouelle prenant alors la parole, au lieu de faire ses expériences, disait : « Messieurs, tout ce que monsieur le professeur vient de vous dire est absurde et faux, comme je vais vous le prouver. » Malheureusement pour M. le professeur, il tenait souvent parole.

Il était d'ailleurs bon Français, plein de zèle et de patriotisme, mais frondeur, aimant les nouvelles quand il n'avait pas ses regards fixés sur un creuset. Au commencement de la dernière guerre, il voulait commander les bateaux plats et aller brûler Londres. Il ne désespérait pas de trouver le moyen de mettre le feu aux escadres anglaises sous l'eau; c'était un de ses arcanes. Je le rencontrai le lendemain de la bataille de Rosbach; il était tout écloppé et marchait avec peine. « Eh mon Dieu, que vous est-il donc arrivé, monsieur Rouelle? lui dis-je. — Je suis moulu, me répondit-il, je n'en puis plus; toute la cavalerie prussienne m'a marché cette nuit sur le corps. » Il traita ensuite nos généraux de plagiaires, et je sentis que ce n'était pas le moment de le faire changer d'avis. Les grands événements politiques et militaires l'affectaient quelquefois assez pour les discuter au milieu de son cours de chimie. Il a compté parmi ses disciples non-seulement tout ce que la France a aujourd'hui d'habiles chimistes, mais encore un grand nombre d'hommes célèbres et de mérite de toutes les classes; il avait, indépendamment de ses excellents principes en chimie, le secret de tous les hommes de génie : celui de vous faire penser. Le docteur Roux, qui a longtemps étudié sous lui, s'est toujours proposé de recueillir après sa mort ses cahiers, d'y mettre l'ordre et la clarté nécessaires, et de les donner au public comme un bien appartenant à son maître : il sait une bonne partie de ses arcanes, qui seront oubliés avec le nom de leur auteur, si ce projet n'a pas lieu.

— Pierre-Nicolas Bonamy, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, historiographe et bibliothécaire de la ville de Paris, censeur royal, est mort dans les premiers jours de juillet, âgé de soixante-treize ans. Tout ce que je sais de lui, c'est qu'il était janséniste, et qu'il faisait un ouvrage pério-

dique, appelé communément le *Journal de Verdun*, mais aussi peu connu à Paris, où il est composé, que l'auteur qui le compose.

— Je me souviens d'avoir été singulièrement émerveillé dans mon enfance par le noble jeu appelé *schattenspiel* en allemand, représenté par des comédiens ambulants avec beaucoup de succès. On met à la place de la toile du théâtre des papiers huilés bien tendus, ou bien une toile blanche bien tendue. A sept ou huit pieds en arrière de cette tenture on pose sur le théâtre une chandelle; en plaçant les acteurs entre cette chandelle et la toile tendue, la lumière qu'ils ont derrière eux projette leurs ombres sur cette toile tendue ou sur le transparent de papier, et les montre aux spectateurs avec tous leurs mouvements et gestes. Après l'Opéra français, je ne connais point de spectacle plus intéressant pour les enfants; il se prête même aux enchantements, au merveilleux et aux catastrophes les plus terribles. Si vous voulez, par exemple, que le diable emporte quelqu'un, l'acteur qui fait le diable n'a qu'à sauter avec sa proie par-dessus la chandelle en arrière, et, sur la toile, il aura l'air de s'envoler avec lui par les airs. Ce beau genre vient d'être inventé en France, où l'on en a fait un amusement de société aussi spirituel que noble; mais je crains qu'il ne soit étouffé dans sa naissance par la fureur de jouer des proverbes. On vient d'imprimer *l'Heureuse Pêche, comédie pour les ombres, à scènes changeantes:* le titre nous apprend que cette pièce a été représentée en société vers la fin de l'année 1767, c'est l'époque de l'invention du genre en France. Il faut espérer que nous aurons bientôt un théâtre complet de pareilles pièces.

— *Voyage à Ceylan, ou les Philosophes voyageurs*, ouvrage publié par Henriquès Pangrapho, maître ès arts en l'Université de Salamanque[1]; deux parties in-12. On y trouve entre autres l'éloge de M. Helvétius, sous le nom d'Helvidius, et la satire de M. Pelletier, aussi ancien fermier général, sous le nom de Fercœur. Ce M. Pelletier voyait les beaux esprits : cela ne l'a pas empêché de devenir imbécile; et le bel esprit, auteur de ce mauvais roman, a oublié que les fous sont sacrés, et qu'il n'est pas permis de les insulter. Le fermier général Pelletier passait,

1. Par de Turpin.

à la vérité, pour très-dur dans l'exercice de sa place, et il conservait dans le monde un air assez rustre. Il rassemblait chez lui, certains jours de la semaine, Crébillon le fils, Collé, Saurin, Duclos, Bernard, Marmontel, Suard, etc. On était convenu de se dire réciproquement toutes ses vérités; à chaque séance on choisissait ordinairement un d'entre les convives qui était déclaré le malade, c'est-à-dire celui contre lequel tous les autres se réunissaient, et qui était obligé de faire face à tout le monde. Vous jugez aisément combien ce commerce devait être agréable, poli et honnête, et avec quels sentiments on se quittait après avoir lâché ou reçu ces bordées au milieu d'une troupe échauffée par le vin et le bruit de la table; on appelait cela de l'esprit dans ce temps-là, et c'est ce qu'on voudrait nous faire regretter, en disant qu'il n'y a plus de gaieté aujourd'hui, et que la triste raison a tout envahi. Si la gaieté ne pouvait se trouver dans un cercle sans y admettre la crapule, la plaisanterie mordante et amère, la dureté de mœurs et de manières, je renoncerais à la gaieté; heureusement elle nous est restée, quoique le ton et la tournure de ces messieurs aient perdu leur vogue. Les uns en sont devenus chagrins et se sont retirés du monde, les autres ont cherché à se plier à des manières plus aimables; tous, à l'exception de Bernard et de Suard peut-être, ont conservé une certaine dureté qui rappelle l'école où ils se sont formés.

SEPTEMBRE.

1er septembre 1770.

Le bras spirituel et le bras séculier, c'est-à-dire l'assemblée du clergé et du Parlement, qui ne sont pas toujours d'accord ensemble, se sont réunis, dans leurs efforts, pour arrêter le torrent des livres qui paraissent de jour en jour contre la religion chrétienne, et dont le nombre et la hardiesse s'accroissent d'une manière à effrayer ses ayants cause. Avant l'ouverture de l'assemblée du clergé, le pape, qui n'a pas encore pu arranger ses petites tracasseries avec les princes de la maison de Bourbon, a écrit au chef de cette maison, au fils aîné de l'Église, au roi très-chrétien,

une lettre excitatoire pour le conjurer, par les entrailles de Jésus-Christ, de préserver son royaume de la pernicieuse indondation de ces livres. L'assemblée du clergé, à son ouverture au mois de mars dernier, est venue à l'appui de la démarche pontificale qu'elle avait sans doute sollicitée à Rome, et a porté au pied du trône un *Mémoire sur les suites funestes de la liberté de penser et d'imprimer*. Elle n'a pas borné son zèle à ces précautions: étant sur le point de se séparer, elle vient de publier un *Avertissement au clergé de France assemblé à Paris par permission du roi, aux fidèles du royaume, sur les dangers de l'incrédulité*. Elle a envoyé cet Avertissement dans tous les diocèses avec une lettre circulaire adressée aux archevêques et évêques du clergé de France. Le gouvernement, en reconnaissance des seize millions de don gratuit accordé par l'assemblée du clergé, a recommandé au zèle du Parlement de sévir contre les livres impies, en la manière et en la forme accoutumées. Le Parlement en conséquence du vœu du gouvernement et du clergé et sur le réquisitoire de l'avocat général, a fait, le 18 du mois dernier, les frais d'un fagot, au bas de l'escalier du Mai, pour y faire brûler par le bourreau quelques rôles de procureurs représentant sept ouvrages des plus déplaisants au clergé : car ne croyez pas que M. l'exécuteur des hautes œuvres ait la permission de jeter au feu les livres dont les titres figurent dans l'arrêt de la cour; Messieurs seraient très fâchés de priver leur bibliothèque d'un exemplaire de chacun de ces ouvrages qui leur revient de droit, et le greffier y supplée par quelques malheureux rôles de chicane dont la provision ne lui manque pas.

Dans le fait, le roi pouvait faire répondre, et à la lettre du pape, et aux représentations de son clergé, que la publication de ces livres est chose étrangère à son royaume; qu'il ne peut empêcher qu'on n'imprime en Hollande, et ailleurs, des livres écrits en langue française; que si l'on peut reconnaître la grandeur d'une passion à l'énormité des sacrifices qu'on lui fait, aucun monarque en Europe ne peut comparer sa passion pour la religion à celle de Sa Majesté très-chrétienne; que non-seulement elle permet que le tiers des biens de son royaume soit possédé par le clergé, et, à ce titre, soustrait à son autorité et aux impositions royales, mais qu'elle se contente, dans les besoins les plus urgents de l'État, d'un don gratuit qu'elle daigne

négocier avec l'assemblée du clergé, et que celui-ci ne lève pas sur ses biens, mais sur les sujets du roi, par forme d'emprunt; qu'indépendamment de cette étonnante constitution, la police dépense annuellement, par ordre exprès et immédiat de Sa Majesté, plusieurs millions, de ceux qu'on lève avec tant de peine sur des peuples épuisés par le travail et par les impôts, pour empêcher le débit des livres qui donnent du souci aux prêtres : de sorte que les amateurs de ce poison, si commun en pays étranger, ne peuvent se le procurer en France qu'au poids de l'or et avec les plus grandes difficultés. Dans un siècle aussi familier que le nôtre avec les calculs politiques, on pourrait évaluer, à un denier près, le déficit que tant de millions, dépensés pour la splendeur et le maintien de la religion, occasionnent dans les dépenses nécessaires à la splendeur et à la prospérité de la monarchie.

Il faut dire ici un mot des deux foudres que le bras spirituel et le bras séculier viennent de lancer. Comme ils n'emploient jusqu'à présent que la plume, personne n'est en droit de se plaindre ; l'écrivain s'oppose à l'écrivain ; de grands arguments sont détruits par de grands mots, tout se fait de bonne guerre. Les écrits émanés d'une autorité publique sont quelquefois ennuyeux à lire, mais précieux à conserver, parce qu'ils marquent l'esprit du temps et qu'ils font époque. On ne défend point la religion en France comme en Bavière, à Lisbonne comme à Rome, en 1770 comme en 1570 ou en 1670 ; un observateur judicieux tirera une infinité de lumières importantes de la manière diverse dont ces écrits sont conçus. Commençons par la procédure du bras séculier, et faisons marcher la puissance spirituelle à la queue de la procession, suivant son droit et sa coutume.

A la publication de l'arrêt du Parlement qui condamne au feu sept ouvrages y désignés, on fut surpris de n'y pas lire le réquisitoire de l'avocat général sur lequel l'arrêt a été rendu. C'est un usage constamment observé d'insérer dans l'arrêt le réquisitoire mot pour mot, et c'est la charge du premier avocat général du roi de prononcer ce réquisitoire en la cour, toutes les chambres assemblées. Depuis que le célèbre maître Omer Joly de Fleury a changé son bonnet d'avocat général en mortier de président, et renoncé à la gloire de donner des frères à ces fameux

réquisitoires qui l'ont immortalisé, maître Séguier a monté à la place d'avocat général et succédé aux fonctions de maître Omer. Le nom de Séguier est illustre dans la magistrature, et la forme que le chancelier Séguier donna dans le siècle précédent à l'Académie française et qu'elle conserve encore aujourd'hui ne contribua pas peu à l'illustration de ce nom; il est un de ceux qui sont loués d'obligation dans un discours de réception, et M. Séguier lui doit principalement la place qu'il obtint parmi les Quarante il y a dix ou douze ans. Ce n'est pas que M. Séguier ne jouisse personnellement de quelque réputation. Dans un homme en place, la moindre apparence de talent est exagérée et portée aux nues; on a honoré du nom d'éloquence une certaine facilité de parler que ce magistrat possède et qui ne donnerait pas la moindre célébrité à un pauvre diable relégué dans un quatrième étage, sans nom et sans fortune, surtout s'il joignait à ce petit talent une physionomie basse et ignoble. Cependant, sans vouloir apprécier le mérite de M. Séguier, il serait à désirer pour lui que la réputation de sa conduite et de ses mœurs répondît à celle de ses talents. Tout le monde sait qu'il a eu la jeunesse la plus dissolue et qu'il a poussé cette jeunesse fort loin; ce n'est que depuis deux ou trois ans qu'il s'est enfin marié à la fille d'un homme d'affaires très-riche; et que l'ambition a paru succéder en lui au goût effréné du plaisir et au déréglement. Je ne crois pas pousser la sévérité et les mœurs trop loin quand il s'agit de juger les autres; mais je pense que nous n'avons pas d'Aspasies ni même de Ninon de Lenclos, que les demeures de nos filles de joie ne sont pas des écoles d'éloquence; qu'on ne peut passer impunément quarante années de sa vie dans leur commerce; que les dispositions les plus heureuses veulent être cultivées avec soin, sous peine de dégénérer en ineptie si elles sont négligées; qu'il sied mal à un magistrat de paraître au Palais le matin mal peigné et fait comme un brûleur de maisons, après avoir passé la nuit dans la crapule et la débauche; que ces sortes de prouesses peuvent faire honneur à son tempérament, mais avilissent plus sûrement encore la dignité de son caractère, la gravité des mœurs qu'on est en droit d'exiger de lui, et lui ôtent la considération qui en dépend et dont personne ne peut moins se passer que le magistrat. L'austérité de ces principes n'empêchera pas peut-être M. Séguier

de se frayer le chemin du ministère auquel il paraît aspirer depuis la réforme de sa vie, et voilà pourquoi je les hasarde avec tant de confiance.

Le Parlement, après avoir entendu le débit du réquisitoire de M. Séguier aux chambres assemblées, n'a pas voulu permettre qu'il fût inséré dans son arrêt. L'avocat général, piqué de cette suppression peut-être sans exemple dans les registres du Parlement, et ne voulant pas perdre les frais de sa faconde sans être admiré du public, s'est adressé à M. le chancelier et a obtenu la permission de faire imprimer son réquisitoire à l'Imprimerie royale, et de mettre à la tête les mots: *Imprimé par ordre exprès du roi.* Le Parlement, piqué à son tour de voir ce réquisitoire imprimé hors de sa place et contre son avis, a pensé le faire supprimer par arrêt et ordonner l'apport des exemplaires au greffe; mais enfin des affaires plus sérieuses ont fait oublier et négliger celle-là, et le réquisitoire s'est vendu librement moyennant quelques sous.

Quand on a lu ce réquisitoire, on ne peut qu'applaudir à la sagesse du Parlement qui l'avait condamné à rester secret. M. Séguier s'y est principalement attaché au *Système de la nature*, il en fait un extrait très-détaillé rapportant les assertions les plus hardies de cet ouvrage, sans leur opposer aucune sorte d'arguments; on dirait que son projet était de faire lire une analyse très-étendue et très-exacte de ce livre à ceux qui n'étaient pas à portée de l'avoir ou qui ne pouvaient pas atteindre au prix auquel il se vend. Fréron serait en droit de revendiquer cet extrait comme appartenant à ses feuilles; le zèle de maître Aliboron dit Fréron et celui de maître Séguier pour la religion paraissent absolument de la même trempe. C'est cette considération qui a frappé le Parlement; il n'a pas jugé de faire connaître pour le prix et somme de douze sous l'esprit et la quintessence d'un livre que ses maximes l'obligent de regarder comme dangereux et dont la police a empêché le débit jusqu'à présent avec beaucoup de succès. Messieurs ont jugé la platitude jansénitique du ci-devant avocat général Omer préférable à la prétention orgueilleuse de son successeur d'atteindre jusqu'à la gloire littéraire de M. Fréron et de partager ses lauriers.

Si, sans s'arrêter à cette considération, on veut juger sans

partialité la production de M. Séguier, on ne pourra s'empêcher de remarquer partout la légèreté et le ton puéril d'un écolier à la place de la dignité et du ton grave qui conviennent à un magistrat. L'auteur commence comme Cicéron contre Catilina: *Quousque tandem;* il n'y a point d'écolier en rhétorique qui ne se fût applaudi de ce début. Ensuite il parle de la ligue offensive qui existe aujourd'hui entre les auteurs en tout genre contre la religion et le gouvernement. Il en parle comme de la confédération la plus redoutable; à l'entendre parler, on dirait que nous touchons au renversement du royaume et au commencement de la guerre civile; et, Dieu merci, jamais la tranquillité publique ne fut mieux assurée que dans ce siècle: s'il y avait le moindre danger, il ne serait pas permis à un homme public d'en parler avec cette étourderie et cette légèreté. Il dit que les hommes les plus faits pour éclairer leurs contemporains se sont mis à la tête des incrédules, et il fait entendre que tous ceux qui ont le sens commun et l'ombre de talent sont de ce parti. Étrange moyen de le décréditer! Il prétend qu'il n'y a plus aucun genre de littérature exempt de cette contagion, que tout, jusqu'aux théâtres, en a été infecté, et que l'affluence des spectateurs et l'énergie de l'imitation ont donné au poison un nouveau degré d'activité sur l'esprit national. Il ne tiendra qu'à M. Lemierre de prendre ce compliment pour lui : sa *Veuve du Malabar* est le plus beau sermon contre l'autorité épiscopale, contre la hiérarchie de l'Église, contre les préjugés religieux, qui ait été prêché cette année; c'est dommage que l'affluence des auditeurs n'ait pas répondu à l'activité du poison. Enfin M. Séguier s'enivre si fort de son eau et se fait des peintures si effrayantes qu'il finit par avoir peur pour lui-même : mais un noble héroïsme vient à son secours et lui fait affronter tous les dangers; il déclare courageusement que quelque risque qu'il puisse y avoir pour lui à s'élever contre les apôtres de la tolérance, les plus intolérants des hommes dès qu'on se refuse à leurs opinions, il remplira son ministère avec l'intrépidité que donnent la défense de la vérité et l'amour du bien public. On croit voir Arlequin affublé d'une robe de magistrature et se battant contre son ombre. Je puis assurer M. le requérant que le seul risque qu'il y ait à remplir un ministère public avec ce ton-là, c'est de se donner l'air d'un polisson en dépit de l'impor-

tance et de la dignité de ses fonctions. Je lui souhaite autant de sagesse de mœurs et même de probité (car un magistrat n'en saurait jamais trop avoir) qu'en possèdent la plupart de ceux qu'il paraît avoir en vue dans son chef-d'œuvre d'écolier, et puisqu'il a compté sur le soleil d'automne pour se mûrir l'esprit, je prie le ciel de lui accorder du moins des jours sereins, afin que les rayons affaiblis de l'astre bienfaisant lui procurent cette maturité désirable avant le commencement de son hiver.

— Le *Système de la nature*[1] n'a pas seulement excité le zèle du clergé et du Parlement : deux athlètes plus redoutables ont cru devoir s'élever contre ce livre ; le patriarche de Ferney a écrit une feuille de vingt-six pages à cette occasion, et l'on dit que le roi de Prusse a aussi daigné s'occuper de cet ouvrage. La feuille du patriarche est intitulée *Dieu ; réponse au Système de la nature, section 2*[2]. Cette feuille sera insérée, comme article, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, auxquelles le patriarche travaille depuis environ un an, et qui formeront plusieurs volumes in-8°, dont il se propose de publier les trois premiers avant le commencement de l'hiver. Le patriarche ne veut pas se départir de son *rémunérateur vengeur ;* il le croit nécessaire au bon ordre. Il veut bien qu'on détruise le dieu des fripons et des superstitieux, mais il veut qu'on épargne celui des honnêtes gens et des sages. Il raisonne là-dessus comme

1. *Le Système de la nature, ou des Lois du monde physique et du monde moral*, par M. de Mirabaud, secrétaire perpétuel, l'un des Quarante de l'Académie française, Londres (Amsterdam, Rey), 1770, 2 vol. in-8°.

Il est avéré aujourd'hui que le baron d'Holbach est le principal auteur du *Système de la nature*, et qu'il n'a mis au frontispice le nom de Mirabaud que pour éloigner de lui et de ses amis les soupçons qu'on aurait pu former. Naigeon soutenait que le baron d'Holbach était le seul auteur de cette fameuse production, et que Diderot n'y avait eu aucune part. Il est difficile de concilier cette assertion avec la notice des principaux traits de la vie de Diderot, contenue dans le 26e volume des *Mémoires secrets*, dits de Bachaumont : « Le *Système de la nature*, qui lui est assez généralement attribué, est-il dit dans ces *Mémoires*, lui donna beaucoup d'inquiétudes. Lors de son explosion, il se tint à Langres, et avait des émissaires à Paris qui l'instruisaient de ce qui se passait. Au moindre mouvement contre lui, il était disposé à glisser en pays étranger. » (B.) — Diderot avait probablement revu le manuscrit de d'Holbach ; mais sa part de collaboration n'a jamais été déterminée. Quant à la frayeur du philosophe et à sa fuite lors de la publication du livre, nous avons dit ce que nous en pensons dans la notice préliminaire du *Voyage de Bourbonne*, tome XVII, p. 329 des *Œuvres complètes*.

2. Formant aujourd'hui une des sections de l'article Dieu du *Dictionnaire philosophique*.

un enfant, mais comme un joli enfant qu'il est. Il serait bien étonné si on lui demandait de quelle couleur est son dieu; il serait encore plus étonné de l'idée qu'il en donnerait lui-même, en voulant répondre à cette question: car si la nécessité de toutes choses est démontrée, comme il le prétend, que fera-t-il de son dieu, de quelque manière qu'il le conçoive, si ce n'est un être enchaîné, comme tout ce qui existe, par les lois invariables du mouvement, et à quoi lui servira l'existence d'un tel être? Il ne conçoit pas comment le mouvement seul, sans aucune intelligence, a pu produire ce qui existe. Personne ne le conçoit, mais c'est un fait; et c'est un fait aussi qu'en plaçant une intelligence éternelle à la tête de ce mouvement, vous n'expliquez rien, et vous ajoutez à une chose inexplicable mille difficultés qui la rendent absurde par-dessus le marché. Mais des êtres doués d'intelligence, tel que l'homme, n'ont pu être que le résultat de la combinaison d'une intelligence suprême; l'existence de la montre prouve l'existence de l'horloger[1]; un tableau indique un peintre; une maison annonce un architecte: voilà des arguments d'une force terrible pour les enfants. Le philosophe s'en payerait comme eux, si, en les admettant, il ne se trouvait pas replongé dans une mer de difficultés interminables; il aime encore mieux croire que l'intelligence peut être l'effet du mouvement de la matière que de l'attribuer à un ouvrier tout-puissant qui ne peut rien, et dont la volonté ne peut empêcher que ce qui est ne soit, ni rien changer à sa manière d'être; à un être souverainement intelligent, et qui, dès que vous lui supposez une qualité morale, peut être justement accusé dans toutes ses productions, où la somme des inconvénients l'emporte infiniment sur les avantages.

Un jour, La Condamine, qui a la tournure à la fois ingénieuse et naïve, nous rassembla en cercle autour de lui, pour nous lire une très-jolie énigme qu'il avait composée, et dont nous devions deviner le mot. Après la lecture nous le prîmes à part l'un après l'autre, et chacun lui cria le mot de l'énigme dans son cornet. La Condamine resta stupéfait, et ne put concevoir comment son énigme était devinée par tout le monde

1. L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
Que cette montre existe et n'ait point d'horloger.
(VOLTAIRE. *Les Cabales*, satire)

sans aucune variation. Il avait écrit le mot de cette énigme, en gros caractères, sur le dos de son papier, et en nous la lisant il montrait ce mot, sans le savoir, à tous ceux qui l'écoutaient. Ma foi, voilà comme il en faut user quand on a des énigmes difficiles à proposer. Si Dieu nous eût traités comme l'étourdi et bon La Condamine, nous ne nous serions pas cassé la tête depuis cinq à six mille ans; mais c'est se moquer des gens que de les renvoyer au *Mercure* de l'autre monde pour en savoir le mot.

Le patriarche regarde l'idée d'un Être suprême comme un frein utile et nécessaire aux hommes, et surtout aux princes : c'est là le vrai fondement de sa piété; il craint que l'idée de la Divinité une fois détruite, le puissant n'opprime le faible sans aucun ménagement. Marc-Aurèle fut le modèle des princes; il gouverna l'empire avec la fermeté d'un héros, la sagesse d'un philosophe et la bonté d'un père, et cependant son attachement aux principes des stoïciens ne lui faisait concevoir qu'un Dieu enchaîné par la nécessité, et par conséquent sans pouvoir comme sans influence. Louis XI fut dévot et craintif; il voyait le glaive des vengeances célestes toujours suspendu sur sa tête, et cependant sa vie fut un tissu d'horreurs et de crimes. Les hommes naissent bons ou méchants; le problème consiste à trouver un système, des principes, un frein, si vous voulez, qui empêche les méchants d'être ce qu'ils sont : quand ce frein sera trouvé, il y aura un grand pas de fait vers le bonheur du genre humain. Mais quel est le système qui puisse contenir la méchanceté unie à la puissance? Le comble du malheur pour les peuples, c'est lorsque dans leur prince la méchanceté est combinée avec l'absurdité de la tête, parce que cette combinaison engendre une foule de crimes inutiles et absurdes, au lieu que le prince éclairé et méchant concevra du moins que la violence et l'injustice ne sont pas d'un bon user journalier, et n'y aura recours que dans les cas les plus extrêmes, c'est-à-dire les plus rares. Au reste, ces malheurs me paraissent sans ressource aussi longtemps que Dieu sera prêché par des prêtres et par des philosophes, et qu'il ne prendra pas le parti de se prêcher lui-même. Le patriarche n'a pas manqué de mettre son cachet à son nouvel écrit, mais ce n'est pas le bon cachet. Il rappelle les anguilles de Needham, le lapin de Bruxelles qui

fait des lapereaux à une poule; les rats d'Égypte, qui se formaient de la fange du Nil; le blé qui pourrit pour germer, afin de prouver qu'il faut mourir pour naître. Le mal n'est pas de relever, pour la millième fois, cette kyrielle de pauvretés, mais de les combattre avec une petite physique écourtée, aussi mesquine dans ses principes que pitoyable dans ses conséquences : il faut que chaque Achille ait son talon vulnérable; celui de Ferney l'est par sa physique.

Cet écrit est suivi de l'article *Fonte* tiré également des *Questions sur l'Encyclopédie*. Le patriarche ne rapporte ici le procédé qu'on emploie pour fondre une statue de bronze que pour repousser l'attaque de je ne sais quel pédant qui a publié contre lui des *Lettres de quelques juifs portugais et allemands*. Il s'agissait de savoir, au sujet du veau d'or d'Aaron, si l'on peut fondre une figure d'or en une seule nuit, et réduire cette figure en poudre le lendemain en la jetant dans le feu; ces deux faits rapportés dans les livres de Moïse ont toujours infiniment exercé la foi du patriarche. Le pédant secrétaire des juifs ne trouve rien de si aisé, et prétend que tous les artistes sont de son avis sur le premier point, et tous les chimistes sur le second. Le patriarche lui observe que la violence du feu peut liquéfier l'or, mais ne le calcine point, et par conséquent ne le réduit point en poudre; et quant au premier point, il a eu soin de se faire donner une déclaration de M. Pigalle pendant son séjour à Ferney, par laquelle cet artiste demande six mois au moins pour fondre une figure de trois pieds de haut. Le patriarche a bien de la bonté et bien du temps de reste pour répondre à un polisson obscur, dont le barbouillage n'a été lu de personne. Comme il ne perd jamais la tête, il prétend qu'il n'a consulté M. Pigalle que parce qu'il a le dessein de faire élever une petite statue équestre du roi en bronze dans la ville de Versoix ; cette statue sera sans doute fondue quand les maisons de cette nouvelle Alexandrie seront construites : jusqu'à présent, suivant l'observation du patriarche même, il n'y a que des rues; mais enfin le projet de la statue équestre pour Versoix ne saurait déplaire à Versailles. Au reste, si Pigalle avait été aussi habile qu'Aaron et qu'il ne lui eût fallu qu'une nuit pour fondre une statue en bronze, nous n'aurions pas eu la statue en marbre du patriarche : il n'a pu être déterminé à se tenir pour être modelé

que par l'extrême joie que lui a causée la déclaration d'un des premiers artistes de France contre le veau du juif Aaron fabriqué dans le désert.

— M. de Cardonne, secrétaire-interprète pour les langues orientales, attaché à la Bibliothèque du roi, et professeur de langue arabe au Collége royal, a publié depuis plusieurs mois des *Mélanges de littérature orientale, traduits de différents manuscrits turcs, arabes et persans de la Bibliothèque du roi*; 2 vol. in-12. Ce recueil est intéressant et curieux : le goût arabe y domine et nous rappelle les plus anciens de nos livres sacrés qui sont écrits dans le même goût. Ce recueil est bon aussi à mettre entre les mains des enfants; les contes qu'il renferme sont à la fois ingénieux et moraux, et souvent d'un sens profond ; ils attachent la jeunesse en l'instruisant. Le génie de l'homme est à peu près partout le même, mais les differentes formes de gouvernement le modifient diversement. C'est dans les républiques qu'il faut chercher les modèles d'une éloquence franche, nerveuse mâle, pleine de sens et de raisonnements; c'est dans les monarchies qu'on trouvera les modèles de cette satire fine et déliée qui blesse avec autant d'adresse que de légèreté; dans les gouvernements despotiques on trouvera le modèle des fables, parce que la vérité ne peut guère s'y montrer que sous l'habit de l'apologue. Cette tournure, captivant d'abord l'imagination, et masquant pour ainsi dire l'amertume de la drogue, permet souvent les applications les plus fortes, et l'on est plus d'une fois également étonné et de la hardiesse de l'esclave et de la douceur du maître : mais l'élévation d'un Arabe ou d'un Persan et celle d'un Anglais ne sont pas de la même trempe. Beaucoup de morceaux de ces Mélanges sont tirés du Persan Sadi, qui est, de tous les poètes de l'Orient, celui qui nous est le plus connu; M. de Saint-Lambert en a emprunté plusieurs apologues, et c'est de tout ce qu'il a fait ce que j'aime le plus. Vous trouverez dans les premières pages de ces Mélanges un conte intitulé *le Philosophe amoureux :* c'est le sujet de la petite comédie de *la Gageure* que M. Sedaine a emprunté à Scarron, lequel l'a pris dans un auteur espagnol qui peut l'avoir tiré d'un auteur arabe. Il est traité d'une manière plus piquante par l'auteur arabe que par Scarron ou son prêteur espagnol. Ceux-ci ont fait de la femme tout simplement

une épouse infidèle qui se joue de la jalousie et de la crédulité de son mari avec autant d'intrépidité que d'impudence : M. Sedaine s'est bien gardé de faire ressembler Mme de Clinville à ce modèle; la sûreté de son goût l'a rapproché du poète arabe sans le savoir, et sans le connaître. Nos faiseurs d'opéras-comiques devraient lire ces Mélanges, ils y trouveraient une infinité de petits sujets qui pourraient être traités avec succès sur le théâtre de leur gloire.

OCTOBRE.

1er octobre 1770.

L'Académie française tint, le 6 du mois dernier, une séance publique dans laquelle M. de Brienne, archevêque de Toulouse, prononça son discours de réception. Le prince Charles, second fils de Leurs Majestés suédoises, grand-amiral de Suède, honora cette assemblée de sa présence.

Ce prince nous a quittés peu de jours après. Il a passé environ trois semaines dans cette capitale : et comme on soupe et danse à peu près de même dans tous les pays policés, il n'a pas voulu se prêter aux bals et aux soupers; mais il a employé ce court espace à voir les choses les plus remarquables, et à faire connaissance avec quelques gens de lettres et quelques artistes. Deux Suédois, membres de notre Académie royale de peinture, ont eu l'honneur de faire le portrait de ce prince : Roslin, en grand et à l'huile; Hall, en miniature. Ce dernier portrait m'a paru un chef-d'œuvre.

Il faut se rappeler que deux jours après la réception de M. de Saint-Lambert, M. l'archevêque de Toulouse avait été élu à la place vacante par la mort de M. le duc de Villars. L'éloge de cet académicien, décédé dans son gouvernement de Provence, n'était pas aisé à faire. Il portait un nom que son père avait rendu illustre. Le maréchal de Villars n'était pas un grand homme, car jamais la petite jactance dont il était possédé n'entra dans l'âme d'un héros; mais enfin, après que la dévote Maintenon eut éloigné du commandement des armées le maréchal

de Catinat, aussi grand capitaine que grand philosophe; après, dis-je, que cette bégueule eut rendu le génie de ce grand homme inutile pour la France, parce qu'il passait pour ne pas faire grand cas de la messe, Villars fut le seul qui montra de la capacité pendant la malheureuse vieillesse de Louis XIV, et il eut la gloire d'arrêter un instant la fortune et le génie du prince Eugène et de Marlborough. Son fils, qui vient de mourir, et avec qui la pairie, érigée en faveur du père, se trouve éteinte, eût été trop heureux d'avoir les miettes de gloire que le maréchal dédaignait dans ses jours brillants. Ce fils eut le malheur d'avoir, dès son enfance, une aversion marquée pour les dangers de la guerre; il ne put jamais pousser ses services militaires au delà du grade de brigadier des armées du roi, qu'il n'avait pas gagné de bonne prise, pas plus que le gouvernement de Provence, qu'il obtint dans sa première jeunesse, en considération des services de son père.

Il eut une aversion non moins décidée pour les femmes, et la seule célébrité qu'il ait su mériter, c'est celle que son goût pour les hommes lui a procurée. Cette passion, connue de toute la France, vient d'avoir sa récompense par l'épitaphe aussi vraie que concise qu'on lui a faite à la nouvelle de sa mort : *Ci-gît l'ami des hommes*. Je ne connais que M. de Mirabeau en droit de protester contre la profanation d'un titre qu'il s'est réservé exclusivement.

Le duc de Villars était d'ailleurs très-galant envers les dames; on dit qu'il ne manquait pas d'esprit. Il était recherché dans sa parure, et ses goûts efféminés en tout genre se faisaient aisément remarquer. Il aimait à jouer la comédie, même dans un âge avancé et accablé d'infirmités; mais j'ai dans la tête qu'il devait la jouer avec peu de naturel, quoique d'une figure et d'une taille avantageuses. Il a passé la plus grande partie de son temps dans son gouvernement, où il partageait sa résidence entre Aix et Marseille. On dit qu'il était fort aimé. Ce que je sais, c'est qu'on jouait chez lui un jeu énorme, et il faudrait bien des qualités pour contrebalancer dans mon esprit ce tort, surtout de la part d'un homme public, dont la maison doit servir d'exemple à toute une province.

M. l'archevêque de Toulouse n'oublia dans son discours aucun de ceux que l'institut l'obligeait de louer; ce discours

fut d'ailleurs excessivement court. Il y a non-seulement de l'esprit à cela, mais encore une sorte d'orgueil. Les gens du monde et de la cour que l'Académie reçoit ne regardent pas cet honneur du même œil que les gens de lettres. C'est pour les premiers une branche de laurier qu'ils attachent à leur chapeau avec indifférence, et qui est à peine aperçue parmi les cordons, les bâtons de maréchal, les houpes d'évêques ou d'archevêques ou d'autres dignités: l'homme de lettres, au contraire, tire sa principale considération du bonheur d'être de l'Académie; le jour de sa réception est pour lui un jour de triomphe, et il prétend en prolonger la pompe le plus qu'il lui est possible : voilà l'origine des discours qui ne finissent point.

Mais une fois reçu, ne serait-il pas de l'intérêt de l'homme de lettres d'imiter cette brièveté que les gens de la cour et du monde n'observent peut-être que parce qu'ils ne savent ni parler ni écrire? On ne saurait jamais être trop court, et ceux qui veulent tout dire, même en disant les meilleures choses, sont sûrs d'ennuyer. Si M. Thomas avait été persuadé de cette vérité, son discours n'aurait guère été plus long que celui de M. l'archevêque de Toulouse, et il ne se serait peut-être pas fait des affaires. M. Thomas était, en sa qualité de directeur de l'Académie, chargé de répondre au discours du récipiendaire, et il crut cette occasion favorable pour exposer et préconiser les avantages et les prérogatives de la profession d'homme de lettres sur tous les états de ce bas monde. Ce discours était très-long et fatigua un peu l'auditoire. M. Thomas me dira qu'il en a sacrifié près de la moitié au désir d'être court, et je le sais; mais c'est qu'il a au suprême degré le défaut de ne savoir se borner ni finir, et ce défaut l'empêchera peut-être d'obtenir une place parmi les écrivains du premier ordre. Il est arrivé dans cette occasion un autre inconvénient que personne n'a pu prévoir. M. Séguier, avocat général du roi au Parlement de Paris, et l'un des Quarante de l'Académie, avait publié, environ quinze jours avant cette séance, son réquisitoire contre les livres dits impies que le Parlement avait fait brûler, tandis que M. Thomas s'abandonnait à son enthousiasme pour les gens de lettres, et à son indignation contre leurs détracteurs et leurs calomniateurs. M. Séguier se mit dans la tête que la partie de cette harangue, qu'on pouvait appeler philippique, était prin-

cipalement dirigée contre lui ; il rougit et pâlit alternativement, et se cacha même le visage avec ses deux mains. On prétend que la partie des auditeurs qui était placée en face du requérant s'aperçut de l'étrange confusion où il était, et redoubla les applaudissements et les battements de mains à tous les endroits qui pouvaient lui être appliqués, ce qui acheva de le déconcerter et prolongea son supplice d'une manière bien cruelle. Ce qu'il y a de certain, c'est que la harangue de M. Thomas avait été composée avant la publication du réquisitoire de M. Séguier ; qu'elle avait été communiquée à M. l'archevêque de Toulouse, à plusieurs académiciens, ainsi qu'à d'autres personnes, et que tous conviennent unanimement que l'auteur en a retranché beaucoup de choses, mais qu'il n'y a pas fait une seule addition depuis que le réquisitoire a paru. J'ai consulté séparément deux hommes sages qui ne se connaissent pas, qui ont tous les deux assisté à la séance académique, qui n'ont pas été infiniment contents, ni l'un ni l'autre, du discours de M. Thomas, mais qui sont sortis tous les deux de l'Académie sans se douter de la plus petite allusion ni au réquisitoire de M. Séguier ni à aucune autre affaire du temps. Je suis d'autant plus convaincu de l'innocence de M. Thomas à cet égard que c'est l'homme du monde le plus éloigné du penchant de la satire ; qu'il ne lui est peut-être de sa vie échappé ni un sarcasme ni un trait tendant à rendre ridicule, et qu'il serait à désirer que ses ennemis pensassent avec autant d'honnêteté, de noblesse et d'élévation que lui.

Cependant il passe pour constant qu'immédiatement après cette séance si terrible pour la conscience du requérant, il alla se plaindre à M. le chancelier de l'insulte qu'il venait de recevoir en pleine Académie, en présence d'un prince d'un sang royal. Tout Paris s'entretint de cette prétendue insulte, et chacun en parla suivant les intérêts de son parti. Bientôt la calomnie s'en mêla ; on dit que le discours de M. Thomas n'était qu'une satire violente du gouvernement ; qu'on y avait exagéré les malheurs des peuples ; qu'on s'y était permis des allusions les plus hardies ; qu'on n'avait loué le duc de Villars comme gouverneur de province que pour faire une satire sanglante contre M. le duc d'Aiguillon ; que celui-ci avait demandé au roi justice de l'audace de l'orateur de l'Académie.

Quoi qu'il en soit, et de ces discours calomnieux et des déla-

tions secrètes, il est certain que l'impression de la harangue de M. Thomas fut arrêtée par ordre de M. le chancelier; qu'il fut question de mesures très-graves contre l'auteur, comme d'être mis à la Bastille, rayé du tableau des Quarante, peut-être pendu en place de Grève, pour le bon ordre. M. le chancelier retint même le manuscrit, le seul que l'auteur eût de son discours, et ne lui laissa pas ignorer que s'il en paraissait jamais un fragment en totalité, soit imprimé, soit en manuscrit, il en resterait responsable et courrait le risque d'une punition rigoureuse. C'est ce qui nous privera de l'avantage de lire et le discours de M. l'archevêque de Toulouse et la réponse de M. Thomas.

Il n'y a pas jusqu'à la suppression des discours qui n'ait ses exemples dans les fastes de l'Académie. Le discours du grand Racine ne fut pas imprimé, on ne l'avait pas jugé digne de lui; et la réponse que M. de Caumont, si je ne me trompe, fit au discours de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, ne fut pas imprimée non plus, parce que c'était effectivement une satire aussi fine que sanglante de la vanité que ce prélat tirait de sa naissance, et qui l'a rendu célèbre. Dès que M. l'archevêque de Toulouse sut la défense qui avait été faite à M. Thomas, il déclara qu'il ne ferait pas paraître son discours.

On s'imagine aisément que l'Académie n'a pas vu d'un œil indifférent ce qui vient de se passer. Si elle n'a pas pris de parti, ce n'est pas faute d'avoir un avis, mais c'est qu'elle a craint de compromettre et d'exposer jusqu'à sa constitution. Cette constitution la met sous la protection immédiate du roi; elle n'est donc pas, comme les parlements, dans le département de M. le chancelier, et elle jouit du privilége de faire imprimer tous les ouvrages de ses membres qui sont munis de son approbation. Il y a apparence que l'Académie se ménage des circonstances plus favorables pour faire sa réclamation, et elle n'oubliera sûrement pas les obligations qu'elle a à M. Séguier dans cette occasion. On dit qu'il a paru une foule d'épigrammes sur cette aventure, et c'est le droit du jeu, mais je ne connais que ce quatrain, qui a été répété de bouche en bouche :

Entre Séguier et Fréron,
Jésus disait à sa mère :

Me voici sur le calvaire;
Mais quel est le bon larron?

OU

Entre Séguier et Fréron,
Jésus disait à sa mère :
Je me croirais au calvaire,
Si je voyais le bon larron.

Il n'est donc pas inutile de joindre à un nom illustré par ceux qui l'ont porté avant nous et à une charge considérable dans la magistrature des mœurs et la considération personnelle qui en est la suite, ne fût-ce que pour se préserver de l'ignominie d'être accouplé avec Fréron.

Au reste, si je m'en rapporte aux deux témoins sages que j'ai déjà cités en faveur de l'innocence de M. Thomas, je suis obligé de croire aussi que M. le chancelier lui a rendu un service véritable en empêchant son discours de paraître. Ils déposent tous les deux qu'ils ne croient pas que ce discours eût réussi à l'impression, et ils m'en ont donné d'assez bonnes raisons pour me ranger de leur avis. Ceux qui en veulent aux philosophes, et qui cherchent à les rendre odieux, leur supposent un plan concerté et suivi, les accusent d'une association qui exécute ses vues, ses plans, ses projets; et comme ces accusations se multiplient de jour en jour, les gens de lettres finiront par en être eux-mêmes les dupes; ils se croiront obligés de se liguer entre eux, ils se donneront un air de secte et de clique qui ne servira qu'à rétrécir les têtes, qu'à remplir l'ordre de petits énergumènes qui ne seraient rien s'ils ne faisaient beaucoup de bruit, et qui en écarteront insensiblement les hommes d'un vrai mérite. J'avoue que les prétentions que j'entends établir depuis quelque temps, et dont on m'assure que le discours de M. Thomas était plein, me paraissent aussi peu philosophiques que mal fondées. Je crois à la communion des fidèles, c'est-à-dire à la réunion de cette élite d'excellents esprits, d'âmes élevées, délicates et sensibles, dispersées çà et là sur la surface du globe, se reconnaissant néanmoins et s'entendant, d'un bout de l'univers à l'autre, à l'unité d'idées, d'impressions et de sentiments; mais je ne crois pas au corps des gens de lettres ni au respect qu'il exige, ni à la suprématie qu'il veut

usurper, ni à aucune de ses prétentions. Dans ce corps, gloire, mérite, succès, service, tout est personnel et exclusif, et je ne vois pas, parce que les lettres et les talents ont procuré à Voltaire une gloire immortelle, qu'aucun homme de lettres doive ou puisse s'en prévaloir. Ce corps n'en est donc pas un, parce que tout corps suppose ou des fonctions publiques ou des qualités préliminaires et communes à tous les membres. Dans un corps d'officiers, par exemple, tous sont obligés d'avoir de la bravoure, des sentiments d'honneur, et une conduite conforme à ces sentiments : mais le corps des gens de lettres renferme à la fois et ce qu'il y a de plus respectable et ce qu'il y a de plus vil. Quand l'homme de lettres s'appelle Montesquieu ou Voltaire, il excite l'admiration, il inspire le respect; quand il s'appelle Palissot ou Fréron, il excite le mépris; mais on ne peut pas plus contester à ces derniers leur qualité d'hommes de lettres qu'à ceux qui se sont le plus illustrés dans cette carrière.

C'est bien dommage que nous soyons si bavards; ce malheur est inévitable dans une capitale de tant de milliers d'oisifs, et où ceux qui naissent avec le plus de talents et de vertus n'ont jamais occasion d'acquérir la connaissance difficile des hommes et des affaires par leur propre expérience. C'est une connaissance dont M. Thomas et ses pareils ne se doutent pas, et dont le défaut réduit l'éloquence à tomber à chaque instant dans les déclamations vides de sens. C'est cette connaissance qui est le *porro unum necessarium*, qui mûrit l'esprit, qui lui donne cette gravité des anciens inconnue parmi nous, qui le dégoûte de l'abondance fastidieuse de mots qui ne signifient rien en dernière analyse, quelques ronflants et harmonieux qu'ils soient à l'oreille, et qui ôte à l'orateur je ne sais quel enfantillage dont les enfants qui l'écoutent sont épris, mais qui déplaît aux hommes de sens et d'un goût véritable. N'est-ce pas une calamité déplorable que de voir nos meilleurs esprits, nos plus honnêtes gens, et M. Thomas tout le premier, traiter un sujet dans toute son étendue, et de s'apercevoir à chaque pas que l'auteur n'ayant nulle connaissance des hommes, ne les voyant jamais tels qu'ils sont, mais tels qu'il a plu à son imagination de les créer, n'a pas seulement compris l'état de la question sur laquelle il se permet de discuter?

A la séance publique de l'Académie française, le 25 auguste dernier, M. Thomas avait lu un *Éloge de l'empereur Marc-*

Aurèle qu'il comptait faire imprimer l'hiver prochain, ainsi qu'un *Essai sur les éloges historiques*, et un autre *sur les femmes*. J'ai peu de regret à ce dernier, car M. Thomas connaît les femmes à peu près aussi bien que les hommes. Quoi qu'il en soit, nous ne verrons rien de tout cela, du moins de longtemps : après l'éclat qui vient d'arriver, le silence le plus absolu peut seul mettre l'auteur à l'abri des délations, des imputations, des applications, des interprétations et des malheurs qui en pourraient être la suite.

M. Marmontel a lu dans cette séance mémorable un épisode d'un poëme en prose intitulé *les Incas, ou la Conquête du Pérou*, qu'il se propose de donner incessamment au public. Ce fragment a fort ennuyé l'assemblée, et c'est un sinistre présage pour le succès de la totalité de l'ouvrage. L'auteur a lu d'ailleurs d'un ton si affectueux, si pathétique, si lamentable, que son épisode n'en a pas paru plus touchant, mais plus ridicule.

M. le duc de Nivernois a terminé la séance par la lecture de quelques fables qui sont en possession des plus grands applaudissements du public et qui n'ont paru de trop cette fois qu'à M. le requérant Séguier.

— M. Dorat, qui est en possession d'adresser ses hommages à toutes les beautés célèbres, sans les connaître, vient de chanter les charmes d'une nouvelle Hébé. Cette Hébé-Dervieux est une petite danseuse de l'Opéra, affligée de quinze ou seize ans; c'est un de ces enfants qui dansaient à l'âge de neuf à dix ans dans les champs Élysées de l'opéra de *Castor*, et qui sont devenus la plupart de très-jolis sujets pour la danse. Si je ne craignais de me brouiller avec M. Dorat, je dirais que je trouve à Hébé-Dervieux l'air un peu commun, avec l'éclat et la fraîcheur de la première jeunesse, ce qui ne l'a pas empêchée de gagner déjà des diamants. Elle vient d'acheter une maison rue Sainte-Anne, qu'elle a payée soixante mille livres; elle en dépensera autant en embellissements, et j'aurai l'avantage inestimable d'être son voisin quand elle donnera à souper à M. Dorat. Elle joua et chanta, il y a quelques années, le rôle de Colette, dans *le Devin du village*, avec beaucoup de gentillesse, et personne ne dansa mieux à sa noce qu'elle-même; c'est là l'époque de sa célébrité.

— On donna le 20 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation du *Nouveau*

Marié, ou les Importuns, comédie en prose et en un acte, mêlée d'ariettes. Il ne manque à cette pièce que la verve et la folie nécessaires pour être non-seulement excusée, mais encore applaudie. Elle est de M. Cailhava d'Estandoux, qui aurait bonne envie de remettre la farce en honneur sur notre théâtre, et qui y aurait déjà réussi s'il avait autant de talent que de zèle. Bien lui en a pris de faire jouer l'oncle et le neveu par Caillot et par Clairval : la complaisance de ces acteurs, dans un temps où ils sont surchargés de nouveaux rôles pour le voyage de Fontainebleau, a procuré au *Nouveau Marié* un succès complet, qui a été interrompu depuis par un enrouement survenu au charmant Caillot. La musique est de M. Baccelli, Italien, mari de cette grosse actrice qui joue les rôles de mère dans les pièces italiennes, et par conséquent père ou beau-père de Mlle Argentine, qui a succédé à Camille dans les rôles de Colombine. M. Baccelli, qui a fait ici son coup d'essai, connaît, comme les Italiens les moins habiles, les effets de l'art d'arranger une partition, c'est-à-dire qu'il sait un peu le métier, mais il n'a point d'idées; sa composition est prise de droite et de gauche, et ne donne point de résultat. Dans le temps que les Sosie et les Blaise tournaient la tête au public avec leurs pauvretés, M. Baccelli aurait passé pour un aigle; cela ne se peut plus quand il y a un Philidor et un Grétry. Si ce dernier avait fait la musique du *Nouveau Marié*, tout mauvais qu'il est, par la grâce de M. d'Estandoux, il aurait pu devenir, par la grâce de M. Grétry, le pendant du *Tableau parlant*.

— Le général Molé s'étant trouvé excessivement fatigué à son retour du Malabar [1], il a fallu lui accorder un quartier de rafraîchissement jusqu'au voyage de Fontainebleau, et la Comédie a vécu depuis six semaines sur le début d'un acteur de province, nommé Dorseville. Quoique applaudi du parterre, il n'a attiré personne. Il a joué les rôles de Titus dans la tragédie de *Brutus*, d'Égiste dans celle de *Mérope*, de don Pèdre dans *Inès de Castro*, et plusieurs rôles d'amoureux dans le haut comique. Cet acteur n'a pas l'ombre de talent; il possède cette médiocrité qui me désespère, et qui m'est mille fois plus insupportable dans les arts que ce qui est franchement et décidément mauvais. Il est de la

1. Molé remplissait le rôle du général français dans *la Veuve du Malabar*.

famille des bassets et de la communauté des courtauds de boutique. Tout est ignoble dans ce Dorseville; et sa figure courte et épaisse, et ses traits, et son air de visage, et sa démarche, et ses gestes, et le son de sa voix glapissante, et faible, et sa manière de prononcer. Comment diable se fait-on comédien avec toutes ces disgrâces, dont une seule suffit pour éloigner un homme sensé d'un métier si difficile?

— M. Robinet, auteur du livre intitulé *De la Nature*, qui, malgré l'incongruité de ses idées systématiques, n'est pas un ouvrage sans mérite, vient de publier, en plusieurs volumes in-12, une *Analyse raisonnée de Bayle, ou Abrégé méthodique de ses ouvrages, particulièrement de son dictionnaire historique et critique, dont les remarques ont été fondues dans le texte, pour former un corps instructif et agréable de lectures suivies.* Ce titre, qui porte l'année 1755, quoique le livre n'ait paru que cette année, vous met au fait de la méthode suivie par le nouvel abréviateur de Bayle. Il y a bien quinze ans que l'abbé de Marsy publia une *Analyse de Bayle*, qu'il se proposait de continuer : elle fut supprimée. Les jésuites, qui étaient encore puissants, firent des démarches auprès du procureur général; l'abbé de Marsy fut menacé s'il osait continuer son travail. Il avait des ménagements à garder; il avait été jésuite, et jésuite imprudent, travaillant de toutes ses forces à mériter l'épitaphe de M. le duc de Villars[1]; il arriva un éclat qui le fit chasser par les révérends Pères. Au lieu de continuer l'*Analyse de Bayle*, il se fit continuateur de l'*Histoire ancienne* de Rollin, en compilant sur le même plan l'*Histoire des Chinois, Japonais, et des peuples modernes :* il mourut au milieu de cette entreprise dont on était assez content. Je crois que nous n'avons rien perdu à l'interruption de son *Analyse de Bayle*, puisque M. Robinet s'en est chargé[2]. Je ne sais combien de volumes le nouvel abréviateur nous donnera; mais je sais que s'il y veut mettre le soin nécessaire, il a toute la capacité qu'il faut pour nous donner un

1. Voir plus haut, p. 123. Quant à l'abbé de Marsy, il avait, pour nous servir de l'expression de Voltaire, « estropié par ses énormes talents un enfant charmant de la première noblesse du royaume, » le prince de Guéménée. (T.)

2. Grimm n'avait pas remarqué que des huit volumes in-12 publiés alors, les quatre premiers étaient la réimpression du travail de l'abbé de Marsy, déjà mentionné tome II, p. 504, et que les quatre derniers seulement étaient de Robinet. Il relève cette erreur dans le mois suivant. (T.)

ouvrage utile et agréable. M. Robinet est un des principaux auteurs des *Recueils de Bouillon.*

— Nous devons à M. Bourgelat, directeur et inspecteur général des Écoles royales vétérinaires, un écrit intitulé *Éléments de l'art vétérinaire. Essai sur les appareils et les bandages propres aux quadrupèdes, à l'usage des élèves des Écoles royales vétérinaires*, avec figures[1]. L'établissement de ces Écoles a acquis en peu d'années une grande célébrité dans toute l'Europe. J'avoue que je ne peux me garantir d'un peu de prévention contre cet établissement, quand je vois avec quelle affectation la *Gazette de France* et tous nos papiers publics rapportent à tout instant les cures merveilleuses des élèves de ces Écoles, opérées dans les maladies épizootiques, et attestées par les curés ou subdélégués du village où le miracle s'est fait; quand je vois encore l'étalage qu'on fait, dans chaque gazette, des prix remportés et mérités par tous les élèves également, généreusement refusés par le nommé Weber, lequel est entretenu par l'électeur de Saxe, et assignés enfin, par la voie du sort, au nommé Flamand, le tout en présence de M. Bertin, ministre et secrétaire d'État. J'avoue que cette charlatanerie me déplaît et m'indispose. Ce n'est pas que les meilleures institutions et les plus utiles n'aient besoin d'être prônées, mais c'est que les gens d'un vrai mérite dédaignent tous ces moyens; et si M. Bourgelat n'est pas un charlatan, il est le premier homme habile qui ait mis ce soin et cette suite à se faire prôner. Je crains que la médecine des animaux ne soit guère plus avancée que celle des hommes. La première a cependant le grand avantage de la hardiesse des opérations et des expériences qu'elle peut tenter, et qui pourraient la mener à des observations et même à des découvertes très-intéressantes. J'aurais une opinion infiniment meilleure de M. Bourgelat, si, au lieu de tout le bavardage de ses écoliers sur les muscles du cheval, et des magnifiques certificats des curés de village, je lui voyais publier modestement, de temps à autre, le résultat de ses expériences et de ses observations; et si ce résultat prouvait qu'il s'est souvent trompé dans ses conjectures, je ne tarderais pas à l'estimer véritablement. En telle maladie on a essayé tels remèdes avec tel succès:

1. In-8°, 1769 et 1776.

l'ouverture de l'animal, après sa mort, a prouvé l'absurdité du traitement employé et du raisonnement sur lequel il était fondé : voilà la route qui conduirait à l'avancement et à la perfection de la médecine ; mais il n'y a qu'un grand homme qui puisse la prendre.

— *La Pratique du jardinage, par l'abbé Roger Schabol, rédigée après sa mort, sur ses Mémoires*[1], est un ouvrage assez inutile. L'abbé Roger, mort depuis quelques années, était fameux à Paris pour la taille des arbres fruitiers. C'est de la taille que dépendent la fécondité de l'arbre et la beauté du fruit. Les jardiniers de Montreuil ont une taille particulière du pêcher : aussi les pêches de Montreuil ont-elles la vogue à la halle de Paris. L'abbé Roger s'était formé par une longue expérience, qui est la véritable maîtresse dans tous les métiers ; ceux qui voudront devenir habiles comme lui feront bien de laisser là les livres et de suivre son exemple. On nous promet sa théorie, encore plus inutile que sa pratique. Les livres ne sont bons qu'à apprendre aux ignorants à jaser sur des métiers qu'ils ne savent pas. Quand vous aurez lu et relu *la Pratique* de l'abbé Roger, vous travaillerez vos pêchers tout de travers ; mais lorsque vous aurez vu faire votre jardinier, que vous aurez réfléchi sur ses procédés, que vous aurez essayé, que vous aurez mutilé quelques arbres, que vous aurez recommencé, que vous y aurez mis beaucoup de soins et beaucoup de temps, vous finirez par être habile. Il n'y a pas d'autre méthode, je vous le jure, ni dans le métier de jardinier, ni dans celui de ministre d'État ; et c'était là tout le secret de l'abbé Roger.

15 octobre 1770.

Il a paru, l'année dernière, une mauvaise brochure qui a fait si peu de sensation que je n'en ai pas pu savoir l'auteur : cependant elle vient d'être réimprimée, et il faut qu'elle ait eu du débit en province ou chez l'étranger. Elle est tombée entre les mains de M. Diderot ; et comme les plus mauvaises drogues peuvent donner lieu à d'excellentes réflexions, je ne veux pas supprimer ce qu'il a jeté sur le papier à cette occasion

1. 1770, 2 vol. in-12.

OBSERVATIONS DE M. DIDEROT

Sur une brochure intitulée Garrick, ou les Acteurs anglais; ouvrage contenant des réflexions sur l'art dramatique, sur l'art de la représentation et le jeu des acteurs; avec des notes historiques et critiques sur les différents théâtres de Londres et de Paris; traduit de l'anglais[1].

Ouvrage écrit d'un style obscur, entortillé, boursouflé et plein d'idées communes. Je réponds qu'au sortir de cette lecture un grand acteur n'en sera pas meilleur, et qu'un médiocre acteur n'en sera pas moins pauvre.

C'est à la nature à donner les qualités extérieures, la figure, la voix, la sensibilité, le jugement, la finesse; c'est à l'étude des grands maîtres, à la pratique du théâtre, au travail, à la réflexion à perfectionner les dons de la nature. Le comédien d'imitation fait tout passablement, il n'y a rien ni à louer ni à reprendre dans son jeu; le comédien de nature, l'acteur de génie est quelquefois détestable, quelquefois excellent. Avec quelque sévérité qu'un débutant soit jugé, il a tôt ou tard au théâtre les succès qu'il mérite; les sifflets n'étouffent que les ineptes.

Et comment la nature, sans l'art, formerait-elle un grand comédien, puisque rien ne se passe rigoureusement sur la scène comme en nature, et que les drames sont tous composés d'après un certain système de convention et de principes? Et comment un rôle serait-il joué de la même manière par deux acteurs différents, puisque, dans l'écrivain le plus énergique, le plus clair et le plus précis, les mots ne peuvent jamais être les signes absolus d'une idée, d'un sentiment, d'une pensée?

Écoutez l'observation qui suit, et concevez combien, en se servant des mêmes expressions, il est facile aux hommes de dire des choses tout à fait diverses: l'exemple que je vais vous en donner est une espèce de prodige, c'est l'ouvrage même en entier dont il est question. Faites-le lire à un comédien français, et il conviendra que tout en est vrai; faites-le lire à un comé-

1. On sait aujourd'hui que l'acteur Sticotti est auteur de *Garrick, ou les Acteurs anglais.* (B.)

dien anglais, il vous jurera *by god* qu'il n'y a pas un mot à en rabattre, que c'est l'évangile du théâtre. Cependant, mon ami, puisqu'il n'y a presque rien de commun entre la manière d'écrire la comédie et la tragédie en Angleterre, et la manière dont nous écrivons ces poëmes en France; puisqu'au jugement même de Garrick, celui qui sait rendre parfaitement une scène de Shakespeare ne sait pas le premier mot de la déclamation d'une scène de Racine, et réciproquement, il est évident que l'acteur français et l'acteur anglais, qui conviennent l'un et l'autre de la vérité des principes de l'auteur dont je vous rends compte, ne s'entendent pas, et qu'il y a dans la langue technique de leur métier un vague, une latitude assez considérables pour que deux hommes d'un sentiment diamétralement opposé ne puissent y reconnaître la vérité. Et demeurez plus que jamais attaché à votre maxime : *Nil explicare. Ne vous expliquez point, si vous voulez vous entendre*[1].

Cet ouvrage, intitulé *Garrick*, a donc deux sens très-distincts, tous les deux renfermés sous les mêmes signes, l'un à Londres, l'autre à Paris; et ces signes présentent si nettement ces deux sens, que le traducteur s'y est trompé, puisqu'en fourrant tout en travers de sa traduction les noms de nos acteurs français à côté des noms des acteurs anglais, il a cru sans doute que les choses que son original disait des uns étaient également applicables aux autres. Je ne connais pas d'ouvrage où il y ait autant de vrais contre-sens que dans celui-ci; les mots y énoncent assurément une chose à Paris, et toute une autre chose à Londres.

Au reste, je puis avoir tort; mais j'ai d'autres idées que l'auteur sur les qualités premières d'un grand acteur. Je lui veux beaucoup de jugement; je le veux spectateur froid et tranquille de la nature humaine; qu'il ait par conséquent beaucoup de

1. C'est depuis longtemps le premier de mes aphorismes, et chaque jour m'en confirme l'utilité et la sagesse. Mais l'emploi des mêmes mots, par deux hommes qui expriment des idées si diverses sur la même chose, ne vient-il pas plutôt de ce que les principes généraux sont une espèce de patron qui va à tout habit? Demandez à un vieux partisan de la musique de Lulli et à un homme de goût, passionné pour la musique de Grétry, quels sont les caractères d'une bonne musique, ils se serviront tous deux des mêmes termes; mais, dans l'application, l'un niera que la musique sur laquelle l'autre s'extasie ait aucun des caractères qu'il lui attribue. (Gamm.)

finesse, mais nulle sensibilité, ou, ce qui est la même chose, l'art de tout imiter, et une égale aptitude à toutes sortes de caractères et de rôles : s'il était sensible, il lui serait impossible de jouer dix fois de suite le même rôle avec la même chaleur et le même succès : très-chaud à la première représentation, il serait épuisé et froid comme le marbre à la troisième; au lieu qu'imitateur réfléchi de la nature, en entrant la première fois sur la scène, il sera imitateur de lui-même; à la dixième fois, son jeu, loin de s'affaiblir, se fortifiera de toutes les réflexions nouvelles qu'il aura faites; et vous en serez de plus en plus satisfait.

Ce qui me confirme dans mon opinion, c'est l'inégalité des acteurs qui jouent d'âme. Ne vous attendez point de leur part à aucune unité; alternativement leur jeu est fort et faible, chaud et froid, plat et sublime; ils manqueront demain l'endroit où ils ont excellé aujourd'hui; en revanche, ils excelleront dans celui qu'ils avaient manqué la veille, au lieu que ceux qui jouent de réflexion, d'étude de la nature humaine, d'imitation, d'imagination, de mémoire, sont uns, les mêmes à toutes les représentations, toujours également parfaits; tout est mesuré, tout est appris; la chaleur a son commencement, son milieu, sa fin. Ce sont les mêmes accents, les mêmes positions, les mêmes mouvements; s'il y a quelque différence d'une représentation à une autre, c'est toujours à l'avantage de la dernière. Ils ne sont presque point journaliers : ce sont des glaces parfaites, toujours prêtes à montrer les objets, et à les montrer avec la même précision et la même vérité. Ainsi que le poëte, ils vont sans cesse puiser dans le fonds inépuisable de la nature, au lieu qu'on aurait bientôt vu le terme de leur propre richesse[1].

1. M. Étienne, dans sa Notice sur Molé placée en tête des *Mémoires* de cet acteur dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique,* après avoir rendu compte de l'effet prodigieux que produisait Molé dans une scène du *Jaloux* de Rochon de Chabannes, ajoute : « M. Népomucène Lemercier, mon confrère à l'Institut, m'a raconté à ce sujet une anecdote intéressante que je crois devoir consigner dans cette Notice. La première fois qu'il assista à la pièce de Rochon de Chabannes, il éprouva, au passage dont je viens de parler, la même sensation que le public, et il fut transporté d'un tel enthousiasme qu'après la représentation il ne put résister au plaisir d'aller féliciter l'acteur de cet effet prodigieux de son talent : « Eh « bien! lui dit Molé, je ne suis pas content de moi aujourd'hui; aussi je n'ai pas « produit cette fois sur le public la même impression que de coutume. Je me suis « trop livré, je n'étais plus maître de moi; j'étais entré si vivement dans la situa-

Quel jeu plus parfait que celui de Mlle Clairon? Cependant suivez-la, étudiez-la, et vous vous convaincrez bientôt qu'elle sait par cœur tous les détails de son jeu comme toutes les paroles de son rôle. Elle a eu sans doute dans sa tête un modèle auquel elle s'est étudiée d'abord à se conformer; sans doute elle a conçu ce modèle, le plus haut, le plus grand, le plus parfait qu'elle a pu; mais ce modèle, ce n'est pas elle: si ce modèle était elle-même, que son imitation serait faible et petite! Quand, à force de travail, elle a approché de ce modèle idéal le plus près qu'il lui a été possible, tout est fait. Je ne doute point qu'elle n'éprouve en elle un grand tourment dans les premiers moments de ses études; mais ces premiers moments passés, son âme est calme; elle se possède, elle se répète sans presque aucune émotion intérieure, ses essais ont tout fixé, tout arrêté dans sa tête : nonchalamment étendue dans sa chaise longue, les yeux fermés, elle peut, en suivant en silence son rôle de mémoire, s'entendre, se voir sur la scène, se juger et juger les impressions qu'elle excitera. Il n'en est pas ainsi de sa rivale, la Dumesnil : elle monte sur les tréteaux sans savoir ce qu'elle dira; les trois quarts du temps elle ne sait ce qu'elle dit, mais le reste est sublime.

Et pourquoi l'acteur différerait-il en cela du statuaire, du peintre, de l'orateur, du musicien? Ce n'est pas dans la fureur du premier jet que les traits caractéristiques se présentent à eux; ils leur viennent dans des moments tranquilles et froids, dans des moments tout à fait inattendus : alors, comme immobiles entre la nature humaine et l'image qu'ils en ont ébauchée, ils portent alternativement un coup d'œil attentif sur l'une et sur l'autre, et les beautés qu'ils répandent ainsi dans leurs ouvrages sont d'un succès bien autrement assuré que celles

« tion que j'étais le personnage même, et que je n'étais plus l'acteur qui le joue; « j'ai été vrai comme je le serais chez moi, mais pour l'optique du théâtre il faut « l'être autrement. La pièce, ajouta Molé, se rejoue dans quelques jours; venez la « voir encore et placez-vous dans les premières coulisses. » M. Lemercier s'y trouva avec exactitude; au moment où arrive la fameuse scène, Molé tourne la tête de son côté et lui dit à voix basse : « Je suis bien maître de moi, vous allez voir. » Et, en effet, M. Lemercier m'a assuré que l'acteur avait produit une sensation beaucoup plus forte que le premier jour, et qu'il n'avait jamais vu plus d'art et plus de calcul pour remuer profondément les spectateurs. Cette anecdote vient complétement à l'appui de l'opinion de Diderot. (T.)

qu'ils y ont jetées dans la première boutade. Ce n'est pas l'homme violent, l'homme hors de lui-même qui nous captive, c'est l'avantage de l'homme qui se possède. Les grands poëtes dramatiques surtout sont spectateurs assidus de ce qui se passe autour d'eux; ils saisissent tout ce qui les frappe, ils en font registre; c'est de ces registres que tant de traits sublimes passent dans leurs ouvrages. Les hommes chauds, violents, sensibles se mettent en scène, ils donnent ce spectacle, mais ils n'en jouissent point; c'est d'après eux que l'homme de génie fait sa copie. Les grands poëtes, les grands acteurs, et peut-être en général tous les grands imitateurs de la nature en tout genre, doués d'une belle imagination, d'un grand jugement, d'un tact fin, d'un goût très-sûr, seront, à mon sens, les êtres les moins sensibles; ils sont également propres à trop de choses, ils sont trop occupés à regarder et à imiter pour être vivement affectés au dedans d'eux-mêmes. Voyez les femmes : elles nous surpassent certainement, et de fort loin, en sensibilité; quelle comparaison d'elles et de nous dans l'instant de la passion! Mais autant nous leur cédons quand elles agissent, autant elles restent au-dessous de nous quand elles imitent. Dans la grande comédie, la comédie à laquelle je reviens toujours, celle du monde, toutes les âmes chaudes occupent le théâtre, tous les hommes de génie sont au parterre. Les premiers s'appellent des fous; les seconds, qui s'amusent à copier leurs folies, s'appellent des sages; c'est l'œil fixe du sage qui saisit le ridicule de tant de personnages divers, qui le peint, et qui vous fait rire ensuite du tableau de ces fâcheux originaux dont vous avez été quelquefois la victime.

Ces vérités seraient démontrées, que jamais les comédiens n'en conviendraient : c'est leur secret. La sensibilité est une qualité si estimable qu'ils n'avoueront pas qu'on puisse, qu'on doive s'en passer pour exceller dans leur métier. Mais, quoi! me dira-t-on, ces accents si plaintifs et si douloureux, que cette mère arrache du fond de ses entrailles, et qui secouent si violemment les miennes, n'est-ce pas le sentiment actuel qui les inspire? n'est-ce pas la douleur même qui les produit? Nullement; et la preuve, c'est qu'ils sont mesurés, c'est qu'ils font partie d'un système de déclamation, c'est qu'ils sont soumis à une loi d'unité, c'est qu'ils concourent à la solution d'un

problème donné; c'est qu'ils ne remplissent toutes les conditions proposées qu'après de longues études; c'est que pour être poussés justes ils ont été répétés cent fois; c'est qu'alors l'acteur s'écoutait lui-même; c'est qu'il s'écoute encore au moment où il vous trouble, et que tout son talent consiste, non pas à se laisser aller à sa sensibilité comme vous le supposez, mais à imiter si parfaitement tous les signes extérieurs du sentiment que vous vous y trompiez. Les cris de sa douleur sont notés dans sa mémoire, les gestes de son désespoir ont été préparés; il sait le moment précis où les larmes couleront. Ce tremblement de la voix, ces mots suspendus, étouffés, ce frémissement des membres, ce vacillement des genoux... Pure imitation, leçon apprise d'avance, singerie sublime dont l'acteur a la conscience présente au moment où il l'exécute, dont il a la mémoire longtemps après l'avoir exécutée, mais qui n'effleure pas son âme, et qui ne lui ôte, ainsi que les autres exercices, que la force du corps. Le socque ou le cothurne déposé, sa voix est éteinte, il sent une extrême fatigue, il va changer de chemise et se coucher; mais il ne lui reste ni douleur, ni trouble, ni affaissement d'âme : c'est vous, auditeurs, qui remportez toutes ces impressions. L'acteur est las, et vous êtes tristes; c'est qu'il s'est démené sans rien sentir, et que vous avez senti sans vous démener : s'il en était autrement, la condition d'un comédien serait la plus malheureuse des conditions. Heureusement pour nous et pour lui, il n'est pas le personnage, il le joue : sans cela, qu'il serait plat et maussade! Des sensibilités diverses qui se concertent entre elles pour produire le plus grand effet possible! cela me fait rire. J'insiste donc, et je dis : C'est la sensibilité qui fait la multitude des acteurs médiocres; c'est la sensibilité extrême qui fait les acteurs bornés; c'est le manque de sensibilité qui fait les acteurs sublimes. Les larmes du comédien descendent, celles de l'homme sensible montent; ce sont les entrailles qui troublent sans mesure la tête de l'homme sensible; c'est la tête du comédien qui porte quelque trouble passager dans ses entrailles.

Avez-vous jamais réfléchi à la différence des larmes excitées par un événement tragique, et des larmes excitées par un discours pathétique? On entend une belle chose: peu à peu la tête s'embarrasse, les entrailles s'émeuvent, les larmes coulent;

au contraire, à l'aspect d'un événement tragique, les entrailles s'émeuvent subitement, la tête se perd et les larmes coulent; celles-ci viennent subitement, les premières sont amenées.

Voilà l'avantage d'un coup de théâtre naturel et vrai sur une scène éloquente : il produit rapidement l'effet que la scène fait attendre; mais l'illusion en est beaucoup plus difficile; un incident faux, mal rendu, la détruit. Les accents s'imitent mieux qne les mouvements; mais les mouvements frappent avec une bien autre violence.

Réfléchissez, je vous prie, sur ce qu'on appelle au théâtre être vrai. Est-ce y montrer les choses comme en nature? Nullement : un malheureux de la rue y serait pauvre, petit, mesquin; le vrai en ce sens ne serait autre chose que le commun. Qu'est-ce donc que le vrai? C'est la conformité des signes extérieurs, de la voix, de la figure, du mouvement, de l'action, du discours, en un mot de toutes les parties du jeu, avec un modèle idéal ou donné par le poète ou imaginé de tête par l'acteur. Voilà le merveilleux.

Une femme malheureuse, mais vraiment malheureuse, pleure, et il arrive qu'elle ne vous touche point; il arrive pis : c'est qu'un trait léger qui la défigure vous fait rire; c'est qu'un accent qui lui est propre *dissonne* à votre oreille; c'est qu'un mouvement qui lui est habituel dans sa douleur vous la montre sous un aspect maussade; c'est que les passions vraies ont presque toutes des grimaces que l'artiste sans goût copie servilement, mais que le grand artiste évite. Nous voulons qu'au plus fort des tourments l'homme conserve la dignité de son caractère; nous voulons que cette femme tombe avec décence et mollesse, et que ce héros meure comme le gladiateur ancien mourait dans l'arène, aux applaudissements d'un amphithéâtre, avec grâce, avee noblesse, dans une attitude élégante et pittoresque. Qui est-ce qui remplira votre attente? Est-ce l'athlète que sa sensibilité décompose et que la douleur subjugue, ou l'athlète *académisé* qui pratique les leçons sévères de la gymnastique jusqu'au dernier soupir? Le gladiateur ancien comme un grand comédien, un grand comédien ainsi que le gladiateur ancien, ne meurent pas comme on meurt sur un lit; ils sont forcés de jouer une autre mort pour nous plaire; et le spectateur délicat sentirait que la vérité d'action dénuée de tout ap-

prêt est petite et ne s'accorde pas avec la poésie. Du reste, ce n'est pas que la pure nature n'ait ses moments sublimes; mais je conçois que si quelqu'un est sûr de leur conserver leur sublimité, c'est celui qui les aura pressentis et qui les rendra de sang-froid. Cependant je ne répondrais pas qu'il n'y eût une espèce de mobilité d'entrailles acquise et factice; mais si vous m'en demandez mon avis, je la crois presque aussi dangereuse que la sensibilité naturelle. Elle doit à la longue jeter l'acteur dans la manière et la monotonie; c'est ce qui ne peut être évité que par une tête de glace.

Mais, me direz-vous, une foule d'hommes qui décèlent subitement, à leur manière, la sensibilité qu'ils éprouvent, font un spectacle merveilleux sans s'être concertés. D'accord; mais il le serait bien davantage, je crois, s'il y avait eu entre eux un concert bien entendu. D'ailleurs vous me parlez d'un instant fugitif, et moi je vous parle d'un ouvrage de l'art qui a sa conduite et sa durée. Prenez chacun de ces personnages, montrez-les-moi successivement isolés, deux à deux, trois à trois; abandonnez-les à leurs propres mouvements, et vous verrez la cacophonie qui en résultera; et si, pour obvier à ce défaut, vous les faites répéter ensemble, adieu leur propre caractère, adieu leur sensibilité naturelle, et tant mieux. C'est comme dans une société bien ordonnée, où chacun sacrifie de ses droits primitifs pour le bien et l'ensemble du tout. Or, qui est-ce qui connaîtra le plus parfaitement la mesure de ce sacrifice? L'homme juste dans la société, l'homme à tête froide au théâtre[1].

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE
A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

« Du château de Ferney, le 5 octobre 1770.

« Mon misérable état, monsieur, ne me permet pas d'écrire aussitôt et aussi souvent que je le voudrais à l'homme du monde qui m'a le plus attaché à lui; M. d'Alembert me console en me parlant souvent de vous. Mme Denis, ma garde-malade, passe ses jours à vous regretter.

1. Voir la fin de cet article au commencement du mois suivant.

« Puisque vous avez été touché, monsieur, de la requête de nos pauvres esclaves francs-comtois, permettez que je vous envoie deux exemplaires. Je suis persuadé que monseigneur le duc d'Orléans ne souffrirait pas cette oppression dans ses domaines.

« Vous savez les succès inouïs des Russes contre les Turcs; ils perdaient une bataille au pied du mont Caucase dans le temps que le grand vizir était battu au bord du Danube, et que la flotte du capitan-bacha était détruite dans la mer Égée. On croirait lire la guerre des Romains contre Mithridate. D'ailleurs l'Araxe, le Cirus, le Phase, le Caucase, la mer Égée, le Pont-Euxin, sont de bien beaux mots à prononcer en comparaison de tous vos villages d'Allemagne auprès desquels on a livré tant de combats ou malheureux ou inutiles.

« Vous venez du moins de réduire les habitants de Tunis, successeurs des Carthaginois, à demander la paix : que Dieu puisse vous conserver tant à la cour que sur les frontières!

« Il y a deux choses encore pour lesquelles je m'intéresse fort : ce sont les finances et les beaux-arts ; je voudrais ces deux articles un peu plus florissants.

« Pour le *Système de la nature*, qui tourne tant de têtes à Paris, et qui partage tous les esprits autant que le Menuet de Versailles[1], je vous avoue que je ne le regarde que comme une déclamation diffuse, fondée sur une très-mauvaise physique; d'ailleurs, parmi nos têtes légères de Français, il y en a bien peu qui soient dignes d'être philosophes. Vous l'êtes, monsieur, comme il faut l'être, et c'est un des mérites qui m'attachent à vous.

« Dès qu'il gèlera, nos gélinotes iront vous trouver. »

On voit, par cette lettre, que le zèle du patriarche en faveur des prétendus esclaves du chapitre de Saint-Claude ne se ralentit point. J'ai eu l'honneur de vous parler de la première requête[2]; vous ne serez pas fâché de lire aussi la seconde.

1. Voir précédemment p. 33.
2. Voir précédemment p. 24.

NOUVELLE REQUÊTE AU ROI EN SON CONSEIL

PAR LES HABITANTS DE LONGCHAUMOIS, MOREZ, MORBIER, BELLEFONTAINE, LES ROUSSES ET BOIS-D'AMONT, ETC., EN FRANCHE-COMTÉ.

« Sire, douze mille de vos sujets mouillent encore de leurs larmes le pied de votre trône. Les habitants de Longchaumois, etc., sont prêts à servir Votre Majesté, en faisant de leurs mains, à travers les montagnes, le chemin que Votre Majesté projette de Versoix et de la route de Lyon en Franche-Comté; ils ne demandent qu'à vous servir. Le chapitre de Saint-Claude, ci-devant couvent de bénédictins, persiste à vouloir qu'ils soient ses esclaves.

« Ce chapitre n'a point de titre pour les réduire en servitude, et les suppliants en ont pour être libres. Le chapitre a pour lui une prescription d'environ cent années; les suppliants ont en leur faveur le droit naturel et des pièces authentiques déjà produites devant Votre Majesté.

« Il s'agit de savoir si ces actes authentiques doivent relever les suppliants de la faiblesse et de l'ignorance qui ne leur ont pas permis de les faire valoir, et si la jouissance d'une usurpation, pendant cent années, communique un droit au chapitre contre les suppliants. La loi étant incertaine et équivoque sur ce point, les habitants susdits ne peuvent recourir qu'à Votre Majesté, comme au seul législateur de son royaume; c'est à lui seul de fixer, par un arrêt solennel, l'état de douze mille personnes qui n'en ont point.

« Votre Majesté est seulement suppliée de considérer à quel état pitoyable une portion considérable de ses sujets est réduite.

« 1° Lorsqu'un serf du chapitre passe pour être malade à l'extrémité, l'agent ou le fermier du chapitre commence par mettre à la porte de la cabane la veuve et les enfants, et par s'emparer de tous les meubles. Cette inhumanité seule dépeuplela contrée.

« 2° L'intérêt du chapitre à la mort de ces malheureux est si visible que voici ce qui arriva le mois d'avril dernier, qui mérite d'être mis sous les yeux de Votre Majesté.

« Le chapitre, en qualité d'héritier, est tenu de payer le chirurgien et l'apothicaire. Un chirurgien de Morez, nommé Nicod, demanda, au mois d'avril, son paiement à l'agent du chapitre;

l'agent répondit ces propres mots : « Loin de vous payer, le « chapitre devrait vous punir ; vous avez guéri l'année dernière « deux serfs dont la mort aurait valu mille écus à mes maîtres. »

« Nous avons des témoins de cet horrible propos ; nous demandons à en faire la preuve.

« Nous ne voulons point fatiguer Votre Majesté par le récit avéré de cent désastres qui font frémir la nature ; d'enfants à la mamelle abandonnés et trouvés morts sous le scellé de leur père ; de filles chassées de la maison paternelle où elles avaient été mariées, et mortes dans les environs au milieu des neiges ; d'enfants estropiés de coups par les agents du chapitre, de peur qu'ils n'aillent demander justice. Ces récits, trop vrais, déchireraient votre cœur paternel.

« Nous sommes enfermés entre deux chaînes de montagnes, sans aucune communication avec le reste de la terre. Le chapitre ne nous permet pas même des armes pour nous défendre contre les loups dont nous sommes entourés. Nous avons vu l'hiver dernier nos enfants dévorés, sans pouvoir les secourir. Nous restons en proie au chapitre de Saint-Claude et aux bêtes féroces ; nous n'avons que Votre Majesté pour nous protéger. »

Le Conseil des Dépêches ;

M. le duc DE CHOISEUL, ministre et secrétaire d'État ;

Me CHÉRY, avocat ;

PAGET et CHAPUIS, syndics.

— On vient de publier, en quatre volumes petit in-8° peu considérables, un *Voyage de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie,* pendant les années 1729 et 1730 ; ouvrage posthume de feu M. de Silhouette, ancien ministre d'État et contrôleur général des finances. C'est parcourir bien des pays dans un petit nombre de pages, eu égard à leur étendue et à leur importance. Vous ne trouverez dans ce Voyage ni instruction ni amusement ; c'est partout le coup d'œil le plus trivial sur les beaux-arts, sur les arts utiles, sur les mœurs, sur l'histoire des différents pays mentionnés au frontispice ; c'est sur l'Espagne une dissertation politique à perte de vue, mais qui n'en est pas moins insipide, surtout aujourd'hui qu'il y a longtemps que les rêves du cardinal Albéroni se sont évanouis avec ce rêveur, qui n'était pas un homme commun. Ceux qui ont cru devoir rendre

NOUVELLE REQUÊTE AU ROI EN SON CONSEIL

PAR LES HABITANTS DE LONGCHAUMOIS, MOREZ, MORBIER, BELLEFONTAINE, LES ROUSSES ET BOIS-D'AMONT, ETC., EN FRANCHE-COMTÉ.

« Sire, douze mille de vos sujets mouillent encore de leurs larmes le pied de votre trône. Les habitants de Longchaumois, etc., sont prêts à servir Votre Majesté, en faisant de leurs mains, à travers les montagnes, le chemin que Votre Majesté projette de Versoix et de la route de Lyon en Franche-Comté; ils ne demandent qu'à vous servir. Le chapitre de Saint-Claude, ci-devant couvent de bénédictins, persiste à vouloir qu'ils soient ses esclaves.

« Ce chapitre n'a point de titre pour les réduire en servitude, et les suppliants en ont pour être libres. Le chapitre a pour lui une prescription d'environ cent années; les suppliants ont en leur faveur le droit naturel et des pièces authentiques déjà produites devant Votre Majesté.

« Il s'agit de savoir si ces actes authentiques doivent relever les suppliants de la faiblesse et de l'ignorance qui ne leur ont pas permis de les faire valoir, et si la jouissance d'une usurpation, pendant cent années, communique un droit au chapitre contre les suppliants. La loi étant incertaine et équivoque sur ce point, les habitants susdits ne peuvent recourir qu'à Votre Majesté, comme au seul législateur de son royaume; c'est à lui seul de fixer, par un arrêt solennel, l'état de douze mille personnes qui n'en ont point.

« Votre Majesté est seulement suppliée de considérer à quel état pitoyable une portion considérable de ses sujets est réduite.

« 1° Lorsqu'un serf du chapitre passe pour être malade à l'extrémité, l'agent ou le fermier du chapitre commence par mettre à la porte de la cabane la veuve et les enfants, et par s'emparer de tous les meubles. Cette inhumanité seule dépeuplela contrée.

« 2° L'intérêt du chapitre à la mort de ces malheureux est si visible que voici ce qui arriva le mois d'avril dernier, qui mérite d'être mis sous les yeux de Votre Majesté.

« Le chapitre, en qualité d'héritier, est tenu de payer le chirurgien et l'apothicaire. Un chirurgien de Morez, nommé Nicod, demanda, au mois d'avril, son paiement à l'agent du chapitre;

ver qu'il n'avait point de tête; car tout ministre qui ne prévoit pas les suites des mesures qu'il prend, et qui ne tient pas ses moyens tout prêts pour y remédier; tout ministre qui ne sait pas calculer et le caractère de ceux dont il dépend, et la tournure des esprits auxquels il a affaire, n'est certainement qu'un homme ordinaire. M. de Silhouette ne savait que le jeu des ambitieux, celui d'exciter, moyennant une forte cabale, un grand mouvement passager dans le public: en faveur de sa première opération, il fut traité comme le sauveur de la France; on fit des vers, de la prose, des estampes; mais tout ce beau feu était un feu de paille, et le déchaînement public succéda bientôt et renversa le sauveur de son piédestal. Il savait beaucoup, il parlait avec précision et netteté, mais il manquait de génie; il croyait que ce qui se faisait en Angleterre était praticable en France, que Louis XV se conduirait comme George II, et son court ministère ne fut qu'un enchaînement de paralogismes.

Il fut aussi un spectacle bien moral, quoique bien commun pour un philosophe; on vit cet homme, qui avait employé toute la sagacité et toutes les facultés de son esprit pour parvenir au faîte, s'y soutenir un instant, et ensuite mourir de chagrin d'en être tombé. Lorsque M. le duc de Choiseul lui fit concevoir qu'il fallait se démettre de sa place, il se mit à pleurer comme un enfant; de là il alla au conseil, où il parla comme un ange sur l'état des finances du royaume, après quoi il demanda à se retirer. C'était le chant du cygne, qui est toujours si mélodieux au moment de la mort; mais la place qu'il occupait demandait un aigle et non pas un cygne. Retiré, il tomba bientôt dans la mélancolie et le marasme, et mourut dans la plus haute dévotion sans avoir vécu soixante ans. Il avait été toute sa vie zélé catholique et fort attaché au parti des jésuites; c'était un des moyens les plus usités parmi les ambitieux pour avancer. Beaucoup de gens le regardaient comme un insigne hypocrite; mais il se peut qu'à force de s'être menti à lui-même sans discontinuer, il se soit à la fin persuadé lui-même. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'avait point de vertus ni publiques ni privées, et qu'il était de ces gens qui n'ont jamais osé regarder personne en face.

Son désintéressement se manifesta dans les premiers mois de son ministère. Il acheta des héritiers d'un traitant une an-

cienne prétention de six cent mille livres qui avait été engloutie dans la banqueroute générale du temps du système de Law; il en fit l'acquisition pour six mille livres. Nanti de ces papiers en qualité d'acquéreur, il trouva, en qualité de ministre, de la justice du roi et de la plus urgente nécessité de l'État, de les acquitter à leur valeur primitive; et, après les avoir fait payer au trésor royal en qualité d'homme qui sait calculer, il les prêta au roi à fonds perdu sur sa tête et sur celle de sa femme, et se fit, moyennant six mille livres une fois payées, une rente viagère de soixante mille livres par an. Cette opération est une des plus mémorables de son ministère; elle prouve qu'on peut être un grand saint et grand fripon tout ensemble, et que M. de Villeroy avait tort de douter de la validité de la canonisation de saint Vincent de Paul, parce qu'il l'avait souvent vu tricher au piquet.

— Il paraît un volume in-4° de près de trois cents pages intitulé *Manifeste de la république confédérée de Pologne, du 15 novembre 1769*; traduit du polonais. Pour que ce dernier point devienne une vérité, il faudra se dépêcher de traduire cet écrit en polonais, où je crois qu'il n'existe point encore. Si mes Mémoires sont fidèles, il a été fabriqué ici, sous les auspices de M. le comte Wielhorski, et je ne sais si notre savant abbé de Mably n'y a pas mis la main. Ce bon abbé se croit très-sincèrement une tête bien autrement judicieuse et bien autrement solide que celle du patriarche ou du président de Montesquieu; et quand on l'entend raisonner quelquefois sur les gouvernements étrangers, et prononcer dans la société ses oracles sur la science de la politique, on croit se trouver vis-à-vis d'un enfant qui fait l'important en débitant des sottises. Je me réjouis parfois du ton de bonté doctoral avec lequel il m'apprend quelque principe ou quelque lieu commun que mon professeur de droit public de l'université de Leipzig me dictait, en mon jeune temps, dans ses cahiers, en mauvais latin, à la vérité, mais avec beaucoup plus de méthode, et qu'il appliquait surtout avec beaucoup plus de bon sens que le docteur Mably; il se persuade alors de la meilleure foi du monde qu'il me découvre les trésors de la science dont je n'ai jamais eu connaissance, et mon respectueux silence le confirme dans cette idée. Lorsque M. Jennings, qu'on appelle quelquefois en son pays le

Pitt de la Suède, passa ici, l'abbé de Mably lui manifesta sa profonde admiration pour le gouvernement de ce royaume, qu'il regardait comme le modèle le plus parfait d'un bon gouvernement; le Pitt suédois lui conseilla de garder cette idée pour lui, s'il ne voulait pas se déshonorer. Il me fit de même, il n'y a pas longtemps, un beau discours sur le respect qu'on avait en Pologne pour la loi, marque infaillible d'une excellente constitution; et son admiration à cet égard était fondée sur ce qu'il avait appris par des Polonais que, lorsqu'un gentilhomme de ce pays se trouve condamné à la prison par les tribunaux du royaume, il s'y rend librement, sans être arrêté ni traîné, et y reste sans être gardé. Je souhaite à M. l'abbé de Mably que le génie du droit public et de la politique se loge dans sa tête, et se fasse un point d'honneur d'y rester à la manière des gentilshommes de Pologne; et à M. le comte Wielhorski, qu'il se tire de ses négociations avec autant de succès que d'une symphonie à grand orchestre ou d'un concerto, lorsqu'il tient son violon ou son archi-luth, le tout pour la félicité de ses compatriotes, dont la conduite, depuis quelques années, est une nouvelle preuve combien la sagesse est familière au genre humain.

— Voici un titre excellent : *le Mauvais Dîner, ou Lettres sur le Dîner du comte de Boulainvilliers*, par le P. Louis Viret, cordelier conventuel; brochure in-8°. Vous trouverez peut-être le cordelier un peu dégoûté; il parle de ce Dîner comme s'il lui avait donné une indigestion; il doit être de bien plus dure digestion pour les gros bénéficiers de l'Église; car de quel danger peut-il être pour un pauvre diable de cordelier que l'on renverse la nappe de la noce de Cana? Il n'y perdrait que sa provision de théologie abstruse et de paillardise, et n'aurait pas peut-être moins de santé en retournant à la charrue ou en faisant un valet bien découplé de quelque grand seigneur. Le bèle du révérend père cordelier est donc, comme vous voyez, lien désintéressé, et son *Mauvais Dîner* devrait lui procurer les moyens d'en faire de bons; il vaut cela ou rien.

NOVEMBRE.

1er novembre 1770.

SUITE ET FIN DES OBSERVATIONS DE M. DIDEROT SUR LA BROCHURE INTITULÉE *Garrick, etc.*

C'est ici le lieu de vous parler de l'influence perfide d'un mauvais *partner* sur un grand comédien. Celui-ci a conçu grandement; mais il est forcé d'abandonner son modèle idéal pour se mettre au niveau du pauvre diable avec lequel il est en scène.

Qu'est-ce donc que deux comédiens qui se soutiennent mutuellement? Ce sont deux hommes dont les modèles ont, proportion gardée, ou l'égalité ou la subordination qui convient aux circonstances dans lesquelles le poète les a placés, sans quoi l'un sera trop fort ou l'autre trop faible; et pour sauver la dissonance, le fort n'enlèvera pas le faible à sa hauteur, mais d'instinct ou de réflexion il descendra à sa petitesse.

En un mot, à quel âge est-on grand comédien? Est-ce à l'âge où l'on est plein de feu, où le sang bout dans les veines, où l'esprit s'enflamme de la plus légère étincelle, où le moindre choc porte un trouble terrible au fond des entrailles? Nullement. C'est lorsque la longue expérience est acquise, lorsque les passions sont tombées, que l'âme est froide et que la tête se possède. Baron jouait à soixante ans passés le Comte d'Essex, Xipharès, Britannicus, et les jouait bien; Mlle Gaussin excellait dans *la Pupille* à l'âge de cinquante ans; un vieux comédien n'est ridicule que quand les forces l'ont tout à fait abandonné, ou quand la supériorité de son talent ne suffit pas pour sauver le contraste de sa vieillesse avec la jeunesse de son rôle.

De nos jours, Mlle Clairon et Molé ont joué en débutant comme des automates; ensuite ils sont devenus grands comédiens. Comment cela s'est-il fait? Est-ce que l'âme, est-ce que la sensibilité, est-ce que les entrailles leur sont venues? Si cet acteur, si cette actrice étaient profondément pénétrés, comme on le suppose, l'un aurait-il le temps de jeter un coup d'œil sur les loges, l'autre de diriger un sourire vers la coulisse?

Ce n'est pas, encore un coup, celui qui est hors de lui-même, c'est celui qui est froid, qui se possède, qui est maître de son visage, de sa voix, de ses actions, de ses mouvements, de son jeu, qui disposera de moi.

Garrick montre sa tête entre les deux battants d'une porte, et je vois en deux secondes son visage passer rapidement de la joie extrême à l'étonnement, de l'étonnement à la tristesse, de la tristesse à l'abattement, de l'abattement au désespoir, et descendre avec la même rapidité du point où il est à celui d'où il est parti. Est-ce que son âme a pu éprouver successivement toutes ces passions et exécuter, de concert avec son visage, cette espèce de gamme? Je n'en crois rien.

Sedaine donne son *Philosophe sans le savoir :* la pièce chancelle à la première représentation, et j'en suis affligé; à la seconde, son succès va aux nues, et j'en suis transporté de joie. Le lendemain, je cours après Sedaine, il faisait le froid le plus rigoureux; je vais dans tous les endroits où j'espère le trouver. J'apprends qu'il est à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine; je m'y fais conduire : je l'aborde, je lui jette les bras autour du cou; la voix me manque et les larmes me coulent le long des joues : voilà l'homme sensible et médiocre. Sedaine, froid, immobile, me regarde et me dit : *Ah! monsieur Diderot, que vous êtes beau!* voilà l'observateur et l'homme de génie.

L'homme sensible obéit à l'impulsion de la nature, et ne rend précisément que ce que son propre cœur lui fournit; le comédien observe, se saisit des phénomènes que le premier lui présente, et découvre encore d'étude et de réflexion tout ce qu'il peut y ajouter pour le plus grand effet.

A la première représentation d'*Inès de Castro*, on amène les enfants, et le parterre se met à rire. La Duclos, qui faisait Inès, indignée s'écrie : *Ris donc, sot parterre, au plus bel endroit de la pièce!* Le parterre l'entendit, se contint; l'actrice reprit son rôle et ses larmes, et celles du spectateur coulèrent. Quoi donc! est-ce qu'on passe ainsi rapidement d'un sentiment profond à un autre sentiment profond, de l'indignation à la douleur? Je ne le conçois pas, son indignation était réelle et sa douleur simulée.

Quinault-Dufresne joue le rôle de Sévère dans *Polyeucte*. Il était envoyé par l'empereur Décius pour persécuter les chré-

tiens; il confie à son ami ses sentiments secrets sur cette secte calomniée. Cette confidence, qui pouvait lui coûter la vie, ne pouvait se faire à voix trop basse : le parterre lui crie : *Plus haut!* Il répond subitement au parterre : *Et vous, messieurs, plus bas!* Est-ce que s'il eût été vraiment Sévère, il eût été si prestement Dufresne? Non, vous dis-je, il n'y a que l'homme qui se possède, comme sans doute il se possédait, l'acteur rare, le comédien par excellence, qui puisse ainsi déposer et reprendre son masque.

Un acteur s'est pris de passion pour une actrice; une représentation les met en scène dans un moment de jalousie. La scène y gagnera, si l'acteur est un homme médiocre: elle y perdra, s'il est un grand homme; il sera lui, et il ne sera plus le modèle idéal et sublime qu'il s'était fait d'un jaloux. La preuve qu'ils se rabaissent l'un et l'autre à la vie commune, c'est que s'ils gardaient leurs échasses, ils se riraient au nez tous les deux.

Je dis plus, un excellent moyen pour jouer petitement, mesquinement, c'est d'avoir à jouer son propre caractère. Vous êtes un tartuffe, vous êtes un misanthrope, vous jouerez *un* tartuffe, vous jouerez *un* misanthrope, et vous le jouerez bien; mais vous ne ferez rien de ce que le poëte a fait : car il a fait, lui *le* Tartuffe, *le* Misanthrope; et vous, vous n'êtes qu'un individu, et communément fort au-dessous du modèle de la poésie.

Mais Quinault-Dufresne, orgueilleux par caractère, jouait merveilleusement l'orgueilleux. — Et qui est-ce qui vous a dit qu'il se jouait lui-même? et, dans cette supposition même, qui est-ce qui vous a dit que la nature ne l'avait pas fait tout proche du modèle idéal? Mais Quinault-Dufresne n'était pas Orosmane, et qui est-ce qui le remplace ou le remplacera jamais dans ce rôle [1] ? Il n'était pas l'homme du *Préjugé à la mode*, et avec

1. Le Kain qui, sans avoir aucun des avantages extérieurs de Dufresne, ou plutôt ayant figure, voix, tout contre lui, a cependant surpassé Dufresne dans le rôle d'Orosmane. Ce grand acteur se trouva au début de Le Kain, et avoua qu'il lui avait fait voir dans ce rôle des nuances et des détails dont il ne s'était pas douté. Mais c'est, je crois, que notre philosophe n'a jamais vu jouer Le Kain, pas plus que Mlle Clairon, au moins depuis sa grande célébrité; il ne parle de celle-ci que d'après la voix publique, et d'après son instinct qui lui fait presque toujours deviner juste. Quant à Dufresne et Montménil, c'est autre chose. Lorsque ces acteurs étaient au

quelle perfection ne le jouait-il pas! Un des hommes les plus droits, les plus francs, les plus honnêtes qui aient exercé la profession difficile de comédien, Montménil, jouait, avec le même succès, Ariste dans *la Pupille*, Tartuffe, l'Avocat Patelin, Mascarille dans *les Fourberies de Scapin;* je l'ai vu, et à mon grand étonnement, il avait le masque de ces rôles. Ce n'était pas naturellement, car la nature ne lui en avait donné qu'un, le sien : il tenait donc les autres de l'art? Est-ce qu'il y a une sensibilité artificielle?

Pour un endroit où le poëte a senti plus fortement que l'acteur, il y en a cent où l'acteur sent plus fortement que le poëte; et rien n'est plus dans la vérité que cette exclamation de Voltaire, entendant jouer la Clairon dans une de ses pièces : *Est-ce bien moi qui ai fait cela?* D'où cela venait-il? Est-ce que Mlle Clairon en sait plus que M. de Voltaire? Sans doute; son modèle idéal, en déclamant, était bien au delà du modèle idéal que le poëte s'était fait en écrivant : mais ce modèle idéal n'était pas elle. Que faisait-elle donc? Elle copiait de génie; elle imitait le mouvement, les actions, les gestes, toute la nature d'un être fort au-dessus d'elle; elle jouait, et jouait sublimement.

Allez chez Mlle Clairon, et voyez-la dans les transports réels de sa colère; si elle y conserve son maintien, ses accents, son action théâtrale, elle vous fera rire, et vous l'auriez admirée au théâtre. Que faites-vous donc dans ce cas, et que signifie votre rire, si ce n'est que la sensibilité réelle et la sensibilité simulée sont deux choses fort diverses; que la colère réelle de Mlle Clairon ressemble à de la colère jouée, et que, par conséquent, il y a deux colères que vous savez fort bien discerner? Les images des passions au théâtre n'en sont donc pas les vraies images; ce sont donc des portraits outrés, assujettis à des règles de convention. Or, je demande quel est l'acteur qui se renfermera le plus strictement dans ces règles données? Quel est celui qui saisira le mieux cette emphase prescrite, ou de l'homme qui est dominé par son propre caractère, ou de celui qui s'en dépouille pour en prendre un autre

théâtre, il était assidu au spectacle; mais, depuis environ vingt ans, il n'y a été qu'en passant, pour voir de temps en temps quelque nouvelle pièce, par courtoisie pour l'auteur. (GRIMM.)

plus grand, plus noble, plus violent, plus élevé? On est soi de nature, on est un autre d'imitation; le cœur qu'on se suppose n'est pas celui qu'on a. Quelle est donc la ressource en pareil cas? C'est de bien connaître les symptômes extérieurs de l'âme qu'on emprunte, de s'adresser à l'expérience de ceux qui nous voient, et de les tromper par l'imitation de ces symptômes d'emprunt, qui deviennent nécessairement la règle de leurs jugements; car il leur est impossible d'apprécier autrement ce qui se passe au dedans de nous. Celui qui connaît le mieux et qui rend le plus parfaitement ces signes, d'après le modèle idéal le mieux conçu, est le plus grand comédien; celui qui laisse le moins à imaginer au grand comédien est le plus grand des poëtes.

Quand, par une longue habitude du théâtre, on garde dans la société l'emphase théâtrale, et que l'on continue à y être Brutus, Cinna, Burrhus, Mithridate, Cornélie, Mérope, Pompée, savez-vous ce qu'on fait? On réunit à une âme petite ou grande, de la mesure précise que la nature l'a donnée, les signes extérieurs d'une âme exagérée et gigantesque qu'on n'a pas, et de là naît le ridicule.

O la cruelle satire que je viens de faire, sans y penser, des auteurs et des acteurs! Il est, je crois, permis à tout homme d'avoir une âme forte et grande; il est, je crois, permis d'avoir le maintien, le propos, l'action de son âme, et je crois que l'image de la véritable grandeur ne peut jamais être ridicule. Que s'ensuit-il de là? Vous le devinez de reste : c'est que la vraie tragédie est encore à trouver, et qu'avec tous leurs défauts les anciens en étaient peut-être plus voisins que nous. Plus les actions sont fortes et les propos simples, plus j'admire; je crains bien que nous n'ayons pris, cent ans de suite, l'héroïsme de Madrid pour celui de Rome. En effet, quel rapport entre la simplicité et la force du discours de Régulus dissuadant le sénat et le peuple romain de l'échange des captifs, et le ton déclamatoire et ampoulé que nos tragiques lui auraient donné? Il dit :

« J'ai vu nos enseignes suspendues dans les temples de Carthage; j'ai vu le soldat privé de ses armes, qui n'avaient pas été teintes d'une goutte de sang ennemi; j'ai vu l'oubli de la liberté, et des citoyens les bras attachés sur le dos; j'ai vu les portes des villes ouvertes et les moissons couvrir les champs

que nous avions ravagés : et vous croyez que, rachetés à prix d'or, ils reviendront plus courageux? Vous ajoutez une perte à l'ignominie; la vertu, une fois sortie d'une âme qui s'est avilie, n'y rentre plus. N'attendez rien de celui qui a pu mourir, et qui s'est laissé lâchement garrotter. O Carthage! que tu es grande et fière de notre honte! »

Tel fut son discours, telle sa conduite. Il se refuse aux embrassements de sa femme et de ses enfants ; il s'en déclare indigne comme un vil esclave ; il tient ses yeux farouches fixés en terre, et dédaigne les pleurs de ses amis, jusqu'à ce qu'il ait amené le sénat au conseil que lui seul était capable de donner, et qu'il lui soit permis de retourner dans son exil.

Mais le moment du héros, le voici. Il n'ignorait pas le supplice qu'un ennemi féroce lui préparait : cependant il reprend sa sérénité ; il se dégage de ses proches, qui cherchaient à différer son départ, avec la même liberté dont il se dégageait autrefois de la foule de ses clients pour aller se délasser de la fatigue des affaires dans ses champs de Venafre et à sa maison de Tarente.

Mettez la main sur la conscience et dites-moi s'il y a dans nos tragédies un mot du ton qui convient à une vertu aussi haute et aussi familière, et quel air pourraient avoir dans cette bouche ces sentences ambitieuses et la plupart de nos fanfaronnades à la Corneille ?

O combien de choses que je n'ose confier qu'à vous! Je serais lapidé dans les rues si l'on me savait coupable de ce blasphème, et je ne me soucie point du tout de la couronne du martyre.

Si jamais un homme de génie ose donner à ses personnages le ton simple de l'héroïsme antique, l'art de l'acteur sera bien autrement difficile.

Au reste, lorsque je prononce que la sensibilité est le caractère de la bonté de l'âme et de la médiocrité du génie, je fais un effort dont peu d'hommes sont capables ; car, si la nature a fait une âme sensible, vous le savez, c'est la mienne.

Je devais m'arrêter ici, mais j'aime mieux une preuve déplacée qu'une preuve omise. Voici une expérience que vous aurez faite quelquefois : appelé par un acteur ou par une actrice, chez elle, en petit comité, pour juger de son talent, vous lui aurez trouvé de l'âme, de la sensibilité; vous l'aurez

accablée d'éloges; vous vous en serez séparé et vous l'aurez laissée avec la conviction du plus éclatant succès. Le lendemain, elle paraît, elle est sifflée; et vous prononcez en vous-même, malgré vous, que les sifflets ont raison. D'où cela vient-il? Est-ce qu'elle a perdu son talent d'un jour à l'autre? Aucunement; mais chez elle vous étiez terre à terre avec elle, vous l'écoutiez, abstraction faite des conventions; elle était telle vis-à-vis de vous; il n'y avait aucun autre terme de comparaison. Vous étiez content de son âme, de ses entrailles, de sa voix, de ses gestes, de son maintien; tout était en proportion avec le petit auditoire, le petit espace; rien n'exigeait de l'exagération; sur la scène tout a disparu; là il fallait un autre modèle qu'elle-même, puisque tout ce qui l'environnait a changé : sur un petit théâtre particulier, dans un appartement, vous spectateur de niveau avec l'acteur, le vrai modèle dramatique vous aurait paru outré, et en vous en retournant vous n'auriez pas manqué d'en faire la confidence à votre ami, et le lendemain le succès au théâtre vous aurait étonné.

Ces dernières lignes sont lâches et froides, mais elles sont vraies. Je vous demande encore si un acteur fait ou dit rien dans la société précisément comme sur la scène; et je finis.

Non, je ne finis pas; il faut que je vous raconte un fait que je crois décisif. Il y a à Naples un poëte dramatique dont j'ai su le nom. Lorsque sa pièce est faite, il cherche dans la ville les personnes les plus propres de figure, de voix et de caractère à remplir ses rôles: comme il s'agit de l'amusement du souverain, personne ne s'y refuse. La troupe pour la pièce formée, le poëte exerce ses acteurs pendant six mois ensemble et séparément; et quand croyez-vous qu'ils commencent à s'entendre, à bien jouer, à s'avancer vers la perfection que l'auteur exige? C'est lorsqu'ils sont épuisés par ces répétitions sans nombre, lorsqu'ils sont ce que nous appelons absolument blasés: dès ce moment les effets sont prodigieux, c'est à la suite de cet exercice pénible que les représentations se font; et ceux qui en ont vu conviennent qu'on ne sait pas ce que c'est que de jouer la comédie quand on n'a pas vu jouer celle-là. Ces représentations se continuent six autres mois de suite, et le roi et la cour jouissent du plus grand plaisir que l'illusion théâtrale puisse donner: et cette illusion, à votre avis, aussi grande et même

plus parfaite à la dernière représentation qu'à la première, peut-elle être l'effet de la sensibilité?

Au reste, la question dont il s'agit a été autrefois entamée entre un médiocre littérateur, Rémond de Sainte-Albine[1], et un grand comédien, Riccoboni[2] : le littérateur était pour la sensibilité, et le comédien était contre[3]; c'est une anecdote que

1. Auteur du *Comédien*, 1747, in-8°.

2. Auteur de *la Réformation du théâtre*, 1743, in-12.

3. Je ne sais si Riccoboni était aussi grand acteur que son adversaire Rémond de Sainte-Albine était médiocre littérateur; mais je me rappelle qu'ils ont écrit tous deux des choses fort communes sur cette question. Quant au philosophe, il n'aurait pas encore fini s'il avait su le fait que je vais rapporter ici. C'est que Mlle Arnould, cette Sophie si touchante au théâtre, si folle à souper, si redoutable dans la coulisse par ses épigrammes, emploie ordinairement les moments les plus pathétiques, les moments où elle fait pleurer ou frémir toute la salle, à dire tout bas des folies aux acteurs qui se trouvent avec elle en scène; et lorsqu'il lui arrive de tomber gémissante, évanouie, entre les bras d'un amant au désespoir, et tandis que le parterre crie et s'extasie, elle ne manque guère de dire au héros éperdu qui la tient : *Ah! mon cher Pillot, que tu es laid!* Quel parti notre philosophe aurait tiré de cette anecdote! J'aurais pu remarquer que les acteurs de l'Opéra-Italien sont en usage de se dire de pareilles folies pendant leur jeu muet, mais on m'aurait répondu peut-être qu'ils jouent avec assez peu de chaleur et de vérité pour pouvoir se livrer à ces sortes d'extravagances; ce qu'on ne pourra pas dire des facéties de Melpomène Arnould : non-seulement son jeu n'en souffre point, mais il est impossible qu'un spectateur qui la voit dans ces moments décisifs suppose qu'elle soit assez peu affectée pour dire des billevesées. Au reste, ces idées mériteraient d'être plus approfondies; elles tiennent à une théorie des arts d'imitation qui n'est pas encore bien éclaircie. Ces arts sont toujours fondés sur une hypothèse; ce n'est pas le vrai qui nous charme dans les ouvrages de l'art, c'est le mensonge approchant de la vérité le plus près possible : mais le mensonge surfait toujours, le fantôme de l'imagination est toujours plus grand que l'image de la nature. Qu'est-ce qui fait donc l'essence du grand acteur, du comédien de génie? Ce n'est pas la sensibilité; à cet égard, je suis parfaitement d'accord avec notre philosophe; mais ce n'est pas non plus la volonté contraire : j'ai connu des hommes de pierre, ayant d'ailleurs une extrême finesse dans l'esprit, hors d'état de jouer médiocrement une scène de comédie. Le grand comédien est celui qui est né avec le talent de jouer supérieurement la comédie, et qui a perfectionné ce talent par l'étude. Je sais bien que cette définition n'apprend rien, mais c'est le cas de toutes les définitions exactes; contentez-vous-en; ou si vous les généralisez, vous n'aurez plus que des mots vagues, et les esprits peu justes croiront que vous leur avez appris des vérités importantes, quand vous n'aurez fait que bavarder. Ce qui fait qu'un homme est grand acteur, grand poëte, grand artiste, ne tient pas à des qualités générales, mais à des modifications si fines que nous avons à peine assez d'yeux pour les apercevoir, et encore moins des termes pour les exprimer, mais qu'il suffit d'une ligne de plus ou de moins pour ôter le talent, ou pour le porter à son comble. La sensibilité est donc une qualité neutre et étrangère au talent d'un grand comédien, elle peut se trouver ou ne pas se trouver dans le sujet qui possède ce talent éminent; cela ne fait rien à la chose : le caractère moral, et le génie ou le talent, sont deux composés de qualités très-indépendantes les unes des autres, de sorte que

j'ignorais, et que je viens d'apprendre : vous pouvez comparer leurs idées avec les miennes. Pour le coup, vous en voilà quitte et moi aussi.

— Ce que nous avons de plus honnête et de plus respectable dans la littérature, après le vertueux Palissot, c'est le sage de La Beaumelle. Ce n'est pas que ce sage écrivain, cet excellent homme n'eût couru risque d'être entièrement oublié, si M. de Voltaire ne s'était cru obligé à des soins sans relâche pour lui procurer une réputation immortelle: Beaucoup de personnes de sens ont reproché à M. de Voltaire ces efforts infatigables et auraient désiré qu'il n'eût pas écrit des *Anecdotes sur Fréron*, et qu'il ne se fût pas plus occupé que le public de la réputation immortelle de La Beaumelle; mais je ne m'arroge pas le droit de prononcer sur une question aussi importante à la fois et si délicate; il me suffit de remarquer que le sage La Beaumelle, après un silence de douze ou quinze ans, n'a pas cru devoir laisser plus longtemps tout le soin de sa réputation littéraire à la merci généreuse de son protecteur de Ferney, et qu'il vient de le seconder par un petit manifeste qui nous prépare à des exploits éclatants. La Beaumelle avait épousé, en Languedoc, une sœur de ce jeune Lavaysse qui a joué un rôle si mémorable dans le procès de l'infortuné Calas; la famille de ce jeune homme ne s'honore pas infiniment de cette alliance; mais il n'appartient pas à tout le monde de sentir le prix d'une réputation pareille à celle de M. de La Beaumelle. Ce sage écrivain est revenu à Paris depuis plusieurs mois, et après s'être fait guérir par les soins de M. Tronchin, et s'être assuré d'une puissante protection auprès de Mme la comtesse du Barry, il vient de recommencer les hostilités contre le nabab de Ferney, par un manifeste intitulé *Lettre de M. de La Beaumelle à MM. Philibert et Chirol, libraires à Genève.* Dans cette Lettre, qui n'a que seize pages, il assure que ses amis de Genève ont été induits en erreur par son silence; voyant qu'il était devenu si patient, après s'être montré si sensible, ils ont supposé qu'il avait vendu son silence à M. de Voltaire, et que celui-ci lui fait une forte pension qu'il lui fait compter avec exactitude, pour avoir le droit de

le génie peut se rencontrer indistinctement avec l'âme la plus sensible ou la plus insensible. On trouve de tout dans ce monde, et la variété des combinaisons est inépuisable. (GRIMM.)

déchirer son pensionnaire tant et aussi longtemps qu'il lui plaira, et sous la promesse faite par le pensionnaire de ne pas se défendre. On voit que les amis de M. de La Beaumelle ont une idée convenable de l'élévation de ses sentiments; aussi il ne leur fait point de reproche à cet égard; il est seulement étonné qu'une idée *aussi folle* ait pu entrer dans les têtes bien organisées de ses amis. Pour la détruire, il déclare qu'il va faire une édition des OEuvres de M. de Voltaire, et l'enrichir de ses notes et de ses observations; il imagine cet expédient comme un moyen sûr de faire passer à la postérité l'antidote de son apologie, avec le poison des accusations de son ennemi; il ne s'agit plus que de savoir si le public voudra acheter cette édition, et si un homme de goût se souciera d'avoir dans sa bibliothèque les productions immortelles de M. de Voltaire, contaminées par les ordures périssables de La Beaumelle. Il commencera par *la Henriade*. Il convient qu'il serait plus court d'en faire une meilleure; « c'est même, dit-il, une idée qui me tourmente depuis longtemps; mais il faudrait plus de talent, et surtout plus de santé que je n'en ai. » Je défie tous les ennemis de La Beaumelle de faire contre lui une meilleure plaisanterie et un écrit plus sanglant que le sien.

15 novembre 1770.

Le 10 de ce mois on donna sur le théâtre de la Comédie-Française la première représentation de *Florinde*, tragédie nouvelle, par M. Le Fèvre. Ce jeune poète donna, en 1767, une tragédie de *Cosroès*; c'était sa première production; le public, indulgent pour les coups d'essai, la supporta pendant quelques représentations, et l'auteur se crut autorisé à s'essayer de nouveau; mais le public n'est indulgent qu'une fois. *Florinde* obtint les honneurs du sifflet et la couronne du martyre si unanimement qu'elle n'a pu se relever pour une seconde représentation; et M. Le Fèvre, qui a un peu dessiné avant d'être possédé de la fureur des vers, ne peut plus être incertain aujourd'hui sur le métier qu'il faut abandonner; il vaut encore mieux être peintre médiocre que mauvais poète.

Si l'on en juge par le titre de sa pièce, on croira que l'auteur, à l'exemple de ses confrères modernes, a fait une pièce de

pure imagination sans aucun fondement historique; le nom de Florinde est romanesque ou pastoral, ou même tiré du Martyrologe; eh bien, ce n'est rien de tout cela, et depuis longtemps nous n'avons vu sur notre théâtre un sujet plus historique.

M. Le Fèvre a placé le lieu de la scène en Espagne, au commencement du VIIIe siècle, où finit, dans cette partie de l'Europe, le règne des Visigoths, sur les ruines duquel s'éleva le règne des Sarrasins et des Maures. Vous vous rappelez la conspiration du comte Julien contre Rodrigue, dernier roi visigoth. L'histoire de ces temps malheureux est assez incertaine et assez embrouillée. Rodrigue n'était pas né sur le trône : on avait même fait à son père un assez mauvais parti; mais après la mort du persécuteur de sa famille, Rodrigue trouva le moyen de se venger sur les enfants; ils furent chassés, et Rodrigue fut proclamé roi. On en avait espéré beaucoup; mais, à l'exemple de plusieurs avortons royaux qu'on remarque dans l'histoire, il promettait et ne tint pas; il tomba bientôt dans la débauche et la crapule les plus honteuses, et dans l'avilissement qui en est la suite inévitable. Le comte Julien, gouverneur des plus belles provinces d'Espagne du côté de l'Afrique, homme puissant et hardi, avait une fille célèbre par sa beauté, appelée Cava; c'est elle que l'infortuné M. Le Fèvre a débaptisée et appelée Florinde. Elle était élevée, selon l'usage de ce temps, dans le palais et sous les yeux de la reine. Le roi la vit un jour, de sa fenêtre, se promener dans les jardins de sa royale épouse; il en devint éperdument amoureux. Il se rappela sans doute la petite intrigue de l'homme selon le cœur de Dieu [1], avec la femme d'Urie; mais ne trouvant pas dans la belle Cava les mêmes facilités que l'autre avait trouvées dans la belle Bethsabée, il fut obligé d'en venir à un parti un peu vigoureux, c'est-à-dire de la violer suivant l'usage de ces temps honnêtes. La belle Cava ne manqua pas d'instruire son père de son malheur et de sa honte. Le comte Julien, outragé dans sa fille, plein de projets de vengeance, et d'autant plus dissimulé, revient à la cour. Il cherche à gagner la confiance du roi, et il y réussit. Sous prétexte que tout est tranquille dans l'intérieur de l'Espagne, et que les Sarrasins seuls sont à craindre, il persuade à Rodrigue de

1. David.

porter tout ce qu'il pouvait avoir de forces sur les frontières, c'est-à-dire dans les provinces de son gouvernement. Il s'assure en même temps de tous les grands de l'État, ou du moins des principaux, fatigués depuis longtemps de l'autorité d'un roi méprisé. Lorsque sa partie est bien liée, il se fait écrire, de son gouvernement, que sa femme est mourante; il obtient la permission d'y aller, et d'emmener sa fille avec lui pour recevoir les derniers adieux de sa mère. L'imprudent Rodrigue ne se doutait point de l'orage qui se formait sur sa tête; il éclata dès que le comte Julien fut de retour dans son gouvernement. Non content d'avoir dépouillé le roi de ses moyens de défense, il fit son traité avec les Sarrasins, leur donna l'entrée du royaume, et leur aplanit le chemin à des conquêtes qui les mirent en possession des plus belles provinces de l'Espagne. Rodrigue fut vaincu, et périt dans le combat ou dans la fuite. L'histoire lui fait du moins l'honneur de remarquer qu'il ne perdit pas sa couronne sans avoir montré de la valeur dans cette dernière scène de son rôle.

Voilà par quelles voies incompréhensibles la Providence permit l'établissement des infidèles dans un des plus beaux royaumes de l'Europe, dont ils possédèrent les plus belles provinces pendant plusieurs siècles. Vous savez de quelles voies se servit ensuite cette même Providence pour exterminer les Maures, lorsque leur temps fut venu, et pour rendre ces provinces à ses enfants chéris, les chrétiens catholiques, apostoliques et romains; et vous savez aussi comme quoi de ces voies sages et douces est résultée une dépopulation dont l'Espagne n'a jamais pu se relever, et qui lui a procuré encore plus de biens spirituels que la France n'en a recueilli de la révocation de l'édit de Nantes. L'histoire du comte Julien et de la belle Cava, et de leur fin respective, n'est pas aussi connue que ces faits : on présume en général que le comte n'a pas été maître de borner sa vengeance ni de fixer le terme des conquêtes de ses alliés. Quant à la belle Cava, on ignore si elle s'est consolée de l'aventure du jardin de la reine; mais si ma mémoire ne me trompe, il me semble que cette reine devint aussi la proie du vainqueur, et qu'elle ne fut pas trop mécontente de voir succéder, dans son lit, un prince sarrasin à ce vilain Rodrigue qui se donnait les airs de faire le petit David en Espagne. Comme nous

ne connaissons l'histoire de ces beaux siècles que par les annales ou les chroniques des moines, il y règne un esprit digne d'eux. Ils ne manquent pas de rapporter, par exemple, qu'il existait alors une maison enchantée et par conséquent inhabitée; personne n'osait en approcher, et les souverains, depuis qu'elle était dans cet état, l'avaient regardée comme sacrée. Rodrigue eut la fantaisie d'y entrer, et la fit ouvrir de force, il ne lui en arriva aucun mal; mais les historiens observent très-judicieusement que cet acte de témérité fut suivi de la perte de sa couronne et de sa vie; heureusement il n'y a plus de maisons enchantées, et nos rois d'aujourd'hui, quand même ils auraient du courage, ne peuvent plus jouer si gros jeu. Il est à remarquer que Rodrigue perdit la bataille le jour de la Saint-Martin, c'est-à-dire le 11 novembre 711; et que notre poète tragique, qui n'a sûrement jamais forcé de maison enchantée, l'a perdue vingt-quatre heures plus tôt, savoir le 10 novembre 1770, mille cinquante-neuf ans moins un jour après la catastrophe du malheureux Rodrigue.

M. Le Fèvre a trop bien connu sa nation pour solliciter ses larmes en faveur d'une dame d'honneur violée, en passant, par un prince un peu trop vif. Il s'est douté que les cœurs français resteraient durs comme pierre au spectacle d'un malheur de cette espèce, et que l'on pourrait bien éclater de rire; ainsi il a préservé la belle Cava, travestie en Florinde, de cette redoutable aventure. Seulement Rodrigue en est amoureux fou; Cava-Florinde est fort touchée de cet amour; mais elle a trop d'élévation pour vouloir être sa concubine, et elle s'intéresse trop à la gloire de son amant pour consentir qu'il l'épouse: délicatesse qui tient de l'héroïsme dans un siècle où les rois épousaient souvent des freules qui ne valaient pas Mlle Julien. La belle Florinde pousse l'héroïsme de M. Le Fèvre si loin que, malgré l'excès de sa passion, et craignant sans doute sa propre faiblesse pour un roi trop aimable, elle prend le parti de s'éloigner en secret de la cour, et de rejoindre son père dans son gouvernement. Mais on ne trompe pas l'œil de son amant, et sa fuite ne pouvait rester ignorée de Rodrigue; il fait courir après elle, on la rattrape sur le grand chemin, on l'enlève, et on la ramène à la cour de son amant qui ne la perd plus de vue.

Voilà le fondement de la colère et de la fureur du comte Ju-

lien, suivant M. Le Fèvre. Dès qu'il apprend cet enlèvement, il en perd l'esprit, il jure qu'il ne permettra jamais à sa fille d'épouser le roi ; il va mendier le secours des Africains; il les introduit en Espagne, et met tout à feu et à sang pour tirer sa fille des mains de Rodrigue; et comme Florinde ne lui a pas confié sa passion pour son royal ravisseur, son père la promet par serment au prince maure, pour récompense du secours qu'il en attend. Le poëte ne nous laisse pas ignorer que les Africains font le plus grand cas des belles Espagnoles; l'espérance de posséder la belle Florinde détermine le roi maure à seconder les projets de Julien. Rodrigue ramasse ce qui lui reste de forces et de sujets fidèles pour défendre sa couronne. Il n'oublie pas de se faire suivre par Florinde, afin de l'avoir toujours sous les yeux. Les deux armées sont en présence ; les escarmouches sont fréquentes. Dans une de ces rencontres, un parti de l'armée africaine enlève la belle Florinde, sans se douter de quelle importance est la capture qu'il vient de faire. On l'amène au camp de son père, qui ne la connaît pas, parce qu'il ne l'a vue que dans sa plus tendre enfance : et c'est ici que la pièce commence.

On a blâmé les Comédiens d'avoir osé recevoir et représenter une pièce aussi informe; mais tant qu'ils ne rejetteront pas une bonne pièce, je ne croirai pas que le public ait à s'en plaindre. Dans les temps de disette il faut tout essayer, et si les acteurs méritaient quelque reproche, je les trouverais suffisamment punis par la peine d'apprendre une mauvaise pièce pour se faire huer pendant cinq actes de suite.

Il serait injuste de juger du talent des acteurs d'après des rôles qui n'ont pas le sens commun. Brizard dans le comte Julien, et Mme Vestris dans Florinde, n'ont pu ni plaire ni toucher; mais Molé a joué le rôle de Rodrigue, déjà si absurde en lui-même, avec un tel emportement qu'il en est devenu vingt fois plus ridicule. Je crois déjà avoir eu l'honneur de représenter à M. Molé que, s'il n'y prend garde, il se perdra absolument. Il n'a qu'à jouer encore six mois la tragédie dans ce goût-là et des rôles de cette force, et quand il voudra revenir au naturel et à la vérité, il sera tout étonné de n'y plus rien entendre; l'emportement et la chaleur immodérés sont aussi nuisibles aux progrès et à la perfection du talent que le froid et le défaut de sentiment.

— On remarque que, depuis quelque temps, le patriarche parle avec humeur de son siècle. Il a tort; et je m'en tiens à un de nos anciens arrêts : c'est qu'à tout prendre, ce siècle en vaut bien un autre. Si nous n'avons pas tout le goût imaginable, il est certain du moins que jamais le bon goût n'a été plus général qu'aujourd'hui. Si les hommes de génie sont rares parmi nous, la considération dont ils jouissent dans le public prouve le cas qu'on en fait; et si un poëte n'était pas en droit de dire et d'avoir de l'humeur quand il lui plaît, on pourrait accuser celui de Ferney d'ingratitude envers sa nation, lui qui ne peut pas envoyer ici une ligne sans qu'on se l'arrache, et dont l'*Épître de l'empereur de la Chine* a déjà été copiée mille fois peut-être depuis qu'elle est arrivée à Paris. Nous aimons les vers plus que jamais; mais nous aimons moins que jamais les vers médiocres. Nous honorons les hommes de génie du siècle passé, mais plus le goût s'étend et se perfectionne, moins nous sommes convaincus que tout est épuisé : au contraire nous voyons devant nous des richesses immenses, dont nous n'avons pas encore joui, et nous désirons qu'il naisse parmi nous des génies assez heureux pour nous les procurer. Il n'est pas vrai que Molière soit oublié, ni que Boileau soit méprisé; jamais ils n'ont joui d'une plus haute considération; mais il est vrai que M. Sedaine a fait une tragédie en prose, qu'elle est reçue à la Comédie-Française, qu'elle sera peut-être jouée avant Pâques, et que M. de Voltaire a peur que ce nouveau genre, s'il réussit, ne fasse tort à la tragédie en vers[1]. Quant à nous, si ce nouveau

1. Cette tragédie était *Maillard, ou Paris sauvé*. Voltaire écrivait à ce sujet à M. d'Argental, le 26 septembre 1770 : « On m'a parlé d'une tragédie en prose qui, dit-on, aura du succès. Voilà le coup de grâce donné aux beaux-arts.

Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier!

« J'ai vu une comédie où il n'était question que de la manière de faire des portes et des serrures. Je doute encore si je dors ou si je veille. » Ce dépit de Voltaire, qui le rendait injuste même envers *la Gageure imprévue*, influa sur l'esprit de Le Kain, et porta cet acteur à déclarer qu'il ne *prostituerait pas son talent à faire valoir de la prose*. La défense, faite par l'autorité, de représenter et même d'imprimer cette pièce mit fin à tous les débats. « Elle n'aurait dû être défendue, dit La Harpe, que par la police du Parnasse. » Cependant elle fut jouée à Stockholm et à Pétersbourg par l'ordre même des souverains de Suède et de Russie, et fut publiée en 1788. Sedaine fit représenter, en septembre 1789, *Raymond V, ou le Troubadour*, comédie remplie de traits contre le duc de Duras pour se venger de ce que ce seigneur avait mis empêchement à la représentation de *Maillard*. (T.)

genre est bon, nous l'adopterons sans préjudice d'aucun autre genre également bon. Il n'y a pas jusqu'à l'opéra-comique qui n'ait à se plaindre de l'*Épître à l'empereur de la Chine*, dans laquelle on affecte de le confondre avec cet opéra-comique en couplets et en vaudevilles chanté sans instruments et anciennement en vogue. Cet ancien opéra-comique, aussi contraire aux bonnes mœurs par ses allusions indécentes qui en faisaient tout le sel qu'au bon goût par l'ineptie et les contre-sens perpétuels des paroles arrangées sur de vieilles chansons, cet ancien opéra-comique n'existe plus, et M. de Voltaire le sait bien. Quoi qu'il en soit, il est beau d'écrire à l'âge de soixante-dix-sept ans à la Chine avec cette facilité et cet agrément.

Il ne faut pas être rancunier, et moins avec le patriarche qu'avec qui que ce soit; mais, pour le confondre, il faut lui faire lire la lettre suivante, et l'obliger d'avouer à haute et intelligible voix qu'il n'existe dans l'histoire aucune période connue où les têtes couronnées aient écrit dans ce goût et de ce style. Quoique les lettres qu'il leur plaît d'écrire à des particuliers ne soient pas des gazettes, et doivent être pour le moins aussi sacrées que toute lettre en général, celle dont le roi de Prusse vient de m'honorer ne me paraît pas un monument moins glorieux pour la littérature que celle que Sa Majesté a écrite quelque temps auparavant à M. d'Alembert. En conséquence je me permettrai de l'insérer dans ces fastes ignorés, tout comme l'autre l'a été dans les fastes de l'immortalité ou de l'Académie française. Alexandre lisait peut-être *l'Iliade* avec autant de plaisir que Frédéric *la Henriade*; mais nous n'avons aucune preuve que le Macédonien possédât l'art d'écrire et encore moins l'art de chanter comme le Prussien.

« Potsdam, le 26 septembre 1770.

« Il faut convenir que nous autres, citoyens du nord de l'Allemagne, nous n'avons point d'imagination; le P. Bouhours l'assure, il faut l'en croire sur sa parole. A vous autres voyants de Paris, votre imagination vous fait trouver des rapports où nous n'aurions pas supposé les moindres liaisons. En vérité, le prophète, quoi qu'il soit, qui me fait l'honneur de s'amuser sur mon compte, me traite avec distinction; ce n'est pas pour tous les êtres que les gens de cette espèce exaltent leur âme: je me

croirai un homme important, et il ne faudra qu'une comète ou quelque éclipse qui m'honore de son attention pour achever de me tourner la tête.

« Mais tout cela n'était pas nécessaire pour rendre justice à Voltaire; une âme sensible et un cœur reconnaissant suffisaient; il est bien juste que le public lui paie le plaisir qu'il en a reçu. Aucun auteur n'a jamais eu un goût aussi perfectionné que ce grand homme. La profane Grèce en aurait fait un dieu : on lui aurait élevé un temple. Nous ne lui érigeons qu'une statue, faible dédommagement de toutes les persécutions que l'envie lui a suscitées, mais récompense capable d'échauffer la jeunesse et de l'encourager à s'élever dans la carrière que ce grand génie a parcourue, et où d'autres génies peuvent trouver encore à glaner. J'ai aimé dès mon enfance les arts, les lettres et les sciences; et lorsque je puis contribuer à leurs progrès, je m'y porte avec toute l'ardeur dont je suis capable, parce que, dans ce monde, il n'y a point de vrai bonheur sans elles. Vous autres qui vous trouvez à Paris dans le vestibule de leur temple, vous qui en êtes les desservants, vous pouvez jouir de ce bonheur inaltérable, pourvu que vous empêchiez l'envie et la cabale d'en approcher.

« Je vous remercie de la part que vous prenez à cet enfant qui nous est né. Je souhaite qu'il ait les qualités qu'il doit avoir, et que, loin d'être le fléau de l'humanité, il en devienne le bienfaiteur[1]. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« *Signé :* FRÉDÉRIC. »

— Sur la réponse de M. d'Alembert au roi de Prusse : *Un écu, sire, et votre nom*[2], Sa Majesté a fait payer deux cents écus d'Allemagne pour sa souscription. Le roi de la zone cimbrique, vulgairement dit le roi de Danemark, a depuis aussi fait payer deux cents louis pour la statue du grand patriarche; ainsi cette entreprise devient royale et littéraire à la fois. Sa Majesté danoise n'a pas eu égard à cette dernière dénomination;

1. Cet enfant, né dans la famille de Prusse, et pour l'avenir duquel Frédéric II forme ici ces vœux, est le roi Frédéric-Guillaume III, né le 3 août 1770, petit-neveu du grand Frédéric, mort en 1840.

2. Lettre de d'Alembert à Frédéric, du 12 août 1770.

sans quoi elle aurait réduit sa souscription de cinq sixièmes; car il s'agissait surtout de se rapprocher, par la modicité de la somme, de la condition de ceux avec qui on ne dédaigne pas de concourir à cette entreprise déjà devenue illustre. Actuellement il y a bien plus de fonds qu'elle n'en demande. On pourra employer le surplus à faire faire en plâtre, pour chaque souscripteur, un modèle réduit de la grande figure en marbre; mais la cour des pairs écoute toutes ces propositions sans s'expliquer aucunement, ni sur la place de la statue, ni sur l'usage qu'elle fera du surplus des fonds de cette entreprise, et dont elle se réserve de rendre compte en temps et lieu aux intéressés; elle n'a pas encore défendu au notaire de recevoir les souscriptions de ceux qui se présentent.

En attendant, le patriarche a reçu, en son château de Ferney, trois visites d'un caractère fort divers. M. Séguier, avocat général, après avoir publié son beau réquisitoire, et avoir caché autant qu'il a pu son bel exploit contre M. Thomas, a fait un voyage en Languedoc, et n'a pas voulu passer la distance de trente lieues du siège patriarcal sans y faire une station; elle ne l'a pas préservé de l'attention d'être fourré dans l'*Épître à l'empereur de la Chine*. Le jour même de son départ de Ferney, M. d'Alembert y est arrivé le soir avec le marquis de Condorcet, géomètre, de l'Académie des sciences; s'il était arrivé quelques heures plus tôt, il aurait pu embrasser son confrère Séguier. Et le jour du départ de M. d'Alembert, Mme Calas a couché au château de Ferney, dans l'asile de son généreux et infatigable défenseur, avec ses deux filles et son gendre, chapelain de la chapelle de Hollande à Paris.

Le patriarche m'a écrit au sujet de cette visite la lettre suivante:

« Ferney, le 10 octobre 1770.

« Mon cher prophète, je suis le bonhomme Job; mais j'ai eu des amis qui sont venus me consoler sur mon fumier, et qui valent mieux que les amis de cet Arabe. Il est très-peu de gens de ces temps-là, et même de ces temps-ci, qu'on puisse comparer à M. d'Alembert et à M. de Condorcet; ils m'ont fait oublier tous mes maux. Je n'ai pu malheureusement les retenir plus longtemps. Les voilà partis, et je cherche ma consolation

en vous écrivant autant que mon accablement peut me le permettre.

« Ils m'ont dit, et je savais sans eux, à quel point les Welches sont déchaînés contre la philosophie. Voici le temps de dire aux philosophes ce qu'on disait aux sergents, et ce que saint Jean disait aux chrétiens : Mes enfants, aimez-vous les uns les autres, car qui diable vous aimerait ?

« Ce maudit *Système de la nature* a fait un mal irréparable. On ne veut plus souffrir de cornes dans le pays, et les lièvres sont obligés de s'enfuir, de peur qu'on ne prenne leurs oreilles pour des cornes.

« On a beau dire avec discrétion qu'on ne fait point d'anguilles avec du blé ergoté, qu'il y a une intelligence dans la nature, et que Spinosa en était convaincu, on a beau être de l'avis de Virgile, le monde est rempli de Bavius et de Mœvius.

« Embrassez pour moi, je vous prie, frère Platon [1], quand même il n'admettrait pas l'intelligence ainsi que Spinosa. Ne m'oubliez pas auprès de ma philosophe [2]. Le vieux malade ne l'oubliera jamais, et vous sera dévoué jusqu'au dernier moment. »

— Le patriarche a des griefs plus sérieux contre le *Système de la nature* ; il craint que ce système ne renverse le rituel de Ferney, et que le patriarcat ne s'en aille au diable avec lui. C'est là, je pense, le motif secret, mais véritable, de son humeur contre maudit ce *Système*. Il s'en est expliqué plus librement dans une lettre à Mme Necker, que je vais transcrire. Hypathie Necker passe sa vie avec des systématiques, mais elle est dévote à sa manière. Elle voudrait être sincèrement huguenote ou socinienne, ou déistique, ou plutôt, pour être quelque chose, elle prend le parti de ne se rendre compte sur rien. Le patriarche connaît ses dispositions, et les met à profit.

« Ferney, le 26 septembre 1770.

« Je vous crois actuellement à Paris, madame ; je me flatte que vous avez ramené M. Necker en parfaite santé [3]. Je lui présente mes très humbles obéissances, aussi bien qu'à monsieur

1. Diderot.
2. Mme d'Épinay.
3. De Spa.

son frère, et je les remercie tous deux de la petite correspondance qu'ils ont bien voulu avoir avec mon gendre, le mari de Mlle Corneille.

« J'ai actuellement chez moi M. d'Alembert, dont la santé s'est affermie, et dont l'esprit juste et l'imagination intarissable adoucissent tous les maux dont il m'a trouvé accablé. J'achève ma vie dans les souffrances et dans la langueur, sans autre perspective que de voir mes maux augmentés si ma vie se prolonge. Le seul remède est de se soumettre à la destinée.

« M. Thomas fait trop d'honneur à mes deux bras. Ce ne sont que deux fuseaux fort secs, ils ne touchent qu'à un temps fort court; mais ils voudraient bien embrasser ce poëte philosophe qui sait penser et s'exprimer. Comme dans mon triste état ma sensibilité me reste encore, j'ai été vivement touché de l'honneur qu'il a fait aux lettres par son discours académique, et de l'extrême injustice qu'on a faite à ce discours en y entendant ce qu'il n'avait pas certainement voulu dire : on l'a interprété comme les commentateurs font Homère. Ils supposent tous qu'il a pensé autre chose que ce qu'il a dit; il y a longtemps que ces suppositions sont à la mode.

« J'ai ouï conter qu'on avait fait le procès, dans un temps de famine, à un homme qui avait récité tout haut son *Pater noster*; on le traita de séditieux, parce qu'il prononça un peu haut : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.*

« Vous me parliez, madame, du *Système de la nature*, livre qui fait grand bruit parmi les ignorants, et qui indigne tous les gens sensés. Il est un peu honteux à notre nation que tant de gens aient embrassé si vite une opinion si ridicule. Il faut être bien fou pour ne pas admettre une grande intelligence quand on en a une si petite; mais le comble de l'impertinence est d'avoir fondé un système tout entier sur une fausse expérience faite par un jésuite irlandais qu'on a pris pour un philosophe. Depuis l'aventure de ce Malcrais de La Vigne, qui se donna pour une jolie fille faisant des vers, on n'avait point vu d'arlequinade pareille[1]. Il était réservé à notre siècle d'établir un ennuyeux système d'athéisme sur une méprise. Les Français

1. Voltaire laisse percer là un peu d'humeur. On se rappelle qu'il parut dans le *Mercure* des pièces fugitives sous le nom de *Mlle Malcrais de La Vigne*, et que plusieurs lecteurs de ce journal, séduits par le talent de la jeune muse, lui adres-

ont eu grand tort d'abandonner les belles-lettres pour ces profondes fadaises, et on a tort de les prendre sérieusement.

A tout prendre, le siècle de *Phèdre* et du *Misanthrope* valait mieux.

« Je vous renouvelle, madame, mon respect, ma reconnaissance et mon attachement. »

— François-Augustin Paradis de Moncrif, lecteur de feu la reine et de madame la dauphine, l'un des quarante de l'Académie française, s'est endormi du dernier sommeil le 12 novembre, âgé de quatre-vingt-trois ans. Nous avons de lui plusieurs chansons et romances dans le vieux langage naïf et tendre, d'un goût si délicat, si exquis, qu'on peut les regarder comme autant de chefs-d'œuvre. Il faut sans doute plus de génie pour faire *l'Iliade* que pour faire une chanson excellente; mais la perfection, en quelque genre que ce soit, est sans prix, et je ne suis pas plus surpris de voir à un homme de goût la tête tournée d'un couplet plein de sentiment, de délicatesse et de naïveté, que de le voir dans l'enthousiasme de la prière de Priam à Achille. Si Moncrif n'avait jamais fait que ses chansons et ses romances, il eût été le premier dans son genre, et c'est toujours quelque chose que d'être le premier quelque part. Mais il a fait plusieurs autres ouvrages qui ont nui à sa réputation. Nous avons de lui beaucoup d'actes d'opéra français dans ce genre galant et fade qui n'est guère moins insipide à lire qu'en musique psalmodiante et mêlée d'airs à petites cabrioles. Il a fait un *Essai sur les moyens de plaire* qui est un mauvais essai, et dont les faiseurs de pointes disaient qu'il n'avait pas les moyens. Il a fait dans sa jeunesse une *Histoire des chats* que je n'ai pas vue, plaisanterie apparemment de société fort insipide, qui lui attira mille brocards et beaucoup d'épigrammes. Le poëte Roy en ayant fait une très-sanglante, Moncrif l'attendit au sortir du Palais-Royal, et lui donna des

sèrent des déclarations et des hommages. Voltaire fut de ce nombre, et son épître qui commence par

Toi dont la voix brillante a volé sur nos rives, etc.

était à l'adresse de la beauté-poëte, qui n'était autre que Desforges-Maillard. Cette aventure a fourni à Piron le sujet de *la Métromanie*. (T.)

coups de bâton. Roy, qui était accoutumé à ces traitements, et qui n'avait guère moins de souplesse que de malignité, retourna la tête, et dit à Moncrif en tendant le dos au bâton : *Patte de velours, Minon, patte de velours.* Moncrif, abstraction faite de son talent de chansonnier tendre et galant, était un homme assez commun ; mais il était souple et courtisan, et il était parvenu à se donner une sorte de crédit à la cour ou plutôt dans le cercle de la feue reine. Il y faisait le dévot; mais à Paris il était homme de plaisir, et il a poussé la passion pour la table et pour la créature, ou plutôt pour les créatures, jusqu'à l'extrême vieillesse. Il n'y a pas bien longtemps qu'il traversait encore, après l'opéra, l'aréopage des demoiselles de ce théâtre, en disant : « Si quelqu'une de ces demoiselles était tentée de souper avec un vieillard bien propre, il y aurait quatre-vingt-cinq marches à monter, un petit souper assez bon, et dix louis à gagner. »

L'appartement qu'il occupait au château des Tuileries était effectivement un peu élevé; du reste, il s'acquittait toujours parfaitement bien, dans ces parties, du rôle qu'il s'était imposé. Moncrif jouissait d'une fortune assez considérable par la réunion de plusieurs places que lui avait obtenues la souplesse de son caractère. On dit qu'il était noble et généreux dans sa dépense. Dans ses manières il était recherché et minutieux, et, comme auteur, fort susceptible. Je me souviens que Marmontel, désirant une place à l'Académie, prit le parti de louer, dans sa *Poétique française*, presque tous les académiciens vivants dont il comptait se concilier la bienveillance et obtenir la voix pour la première place vacante. Il se fit presque autant de tracasseries qu'il avait fait d'éloges; personne ne se trouva assez loué, ni loué à son gré. Il avait cité de Moncrif un couplet avec les plus grands éloges; Moncrif prétendit qu'il fallait citer et transcrire la chanson tout entière, ou ne s'en point mêler. J'avoue que je ne puis m'affliger de voir toute cette dépense d'éloges si peu sincères et prodigués dans une vue d'intérêt personnel, non-seulement perdue, mais presque produire un effet contraire. Moncrif passa donc sa vie à être saint homme et fort dévot dans l'antichambre et dans le cabinet de la reine, et libertin à Paris. Une de ses plus jolies pièces de poésie est le *Rajeunissement inutile, ou l'Histoire de Titon et de l'Aurore;* il la fit retrancher

de tous les exemplaires de son *Choix de chansons* qu'il donnait à la cour. Sa vieillesse était devenue un sujet de plaisanterie à la cour. On le disait beaucoup plus vieux qu'il n'était, parce que M. le comte de Maurepas, ancien ministre d'État, aimait à dire que Moncrif avait été prévôt de salle lorsque son père y faisait des armes, ce qui, par une supputation fort aisée, donnait à Moncrif près de cent ans; mais c'était une plaisanterie. Moncrif était né d'une honnête famille de Paris, et même avec quelque bien. Il avait eu dans sa jeunesse la passion des armes; il fréquentait beaucoup les salles, où l'on est en usage d'appeler les plus habiles les prévôts de salle; mais il n'en a jamais fait les fonctions par état. Il avait été l'ami et le courtisan du comte d'Argenson, ministre de la guerre. Le roi, qui aime à s'entretenir d'âge, dit un jour à Moncrif qu'on lui donnait plus de quatre-vingt-dix ans. *Je ne les prends pas, sire*, répondit Moncrif; et, si l'on peut s'en rapporter au témoignage de ces demoiselles, il n'en eut jamais les symptômes.

— En vous parlant de l'*Analyse de Bayle*, publiée par M. Robinet[1], je ne m'étais pas aperçu que les quatre premiers volumes ne contenaient que l'Analyse imprimée il y a une quinzaine d'années par l'abbé de Marsy, et qu'il eut défense de continuer. Il n'y a ici que les quatre derniers volumes qui soient l'ouvrage de M. Robinet; mais je crois le travail de M. Robinet supérieur au travail de l'abbé de Marsy.

— Si vous voulez vous amuser de l'imbécillité et de la fatuité d'un barbouilleur de papier, il faut lire les *Observations sur Boileau, sur Racine, sur Crébillon, sur M. de Voltaire et sur la langue française en général*, par M. d'Açarq, des Académies d'Arras et de La Rochelle[2]. Cela est vraiment précieux par l'extrême impertinence du style et des prétentions de l'auteur. Ce d'Açarq est un ancien maître de pension, assez mauvais sujet, moitié bête et moitié fou. Il se prétend surtout profond grammairien et élève de Dumarsais. Il dit que le rapport mutuel et précis des mots fait les ressorts divins d'une langue; que M. de Voltaire sacrifie aux agréments matériels l'active précision qui est d'un ordre supérieur: que le style grammatical

1. Voir précédemment page 131, notes 1 et 2.
2. 1770, in-8°.

du quatrième acte de *Mérope* est assez pur, et qu'il y a des beautés dans le style personnel; que la verve spiritueuse de M. de Voltaire est inépuisable en éclats sulfureux et retentissants; que Racine a l'allure tendre, Crébillon l'allure terrible, et que M. de Voltaire va en tous sens, va toujours, et n'a point d'allure certaine; et moi je dis que M. d'Açarq a l'allure certaine des petites-maisons.

DÉCEMBRE.

1er décembre 1770.

L'appel des jugements de la cour au public de Paris dans les affaires de goût, de philosophie et de littérature a jusqu'à présent été généralement reconnu, de sorte qu'on a vu ces jugements souvent infirmés par des arrêts définitifs rendus en la capitale, soit qu'ils aient été favorables ou défavorables aux ouvrages qui en étaient l'objet. Je ne sais si MM. les gentilshommes de la chambre du roi, MM. les intendants des menus et autres arbitres suprêmes du goût de la cour, méditent un édit portant règlement pour enlever au public de Paris cette prérogative et le droit des jugements en dernier ressort, mais je doute que celui-ci, accoutumé depuis longtemps à l'indépendance de ses arrêts, se laisse aisément dépouiller de sa prérogative, et quoique MM. les premiers gentilshommes en aient souvent troublé l'exercice en s'immisçant depuis nombre d'années dans l'administration des spectacles de Paris, cette espèce d'usurpation n'est pas encore devenue un droit bien assuré.

Nous allons donc faire successivement la révision de tous les procès qui ont été jugés à la cour pendant son séjour à Fontainebleau. Les spectacles y ont été très-nombreux; mais à l'exception de quelques actes ennuyeux d'opéras français, il n'y a eu d'autres nouveautés que des opéras-comiques. La Comédie-Italienne, qui moyennant trente mille francs qu'elle paye tous les ans à l'Académie royale de musique a le privilége exclusif de les représenter à la cour à ses frais, et à Paris, aux nôtres, soumettra à notre jugement les pièces nouvelle tout juste dans

le même ordre dans lequel elles ont été jouées à Fontainebleau. En conséquence, on donna sur ce théâtre le 26 du mois dernier la première représentation de *Thémire*, pastorale en un acte, dont les paroles sont de M. Sedaine et la musique de M. Duni. Cette pièce avait été faite pour la société de Mme Bertin, femme du trésorier des parties casuelles, lequel, avant son mariage, était appelé, par les demoiselles de l'Opéra, *Bertanus;* on ne sait si c'est simplement pour le distinguer de M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, ou par des raisons plus approfondies de la part de cet illustre aréopage. Mme Bertin, qui est Jumilhac de son nom, si je ne me trompe, avait joué le rôle de Thémire elle-même, au mois d'août dernier, sur un petit théâtre de sa maison de campagne à Passy. La société qui la vit jouer était brillante et choisie, et le succès qu'elle eut détermina M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre en exercice, à demander la pièce aux auteurs pour la cour, où elle ne réussit point.

L'idée de cette petite pièce est tirée d'une églogue de Fontenelle, la neuvième dans le recueil de ses poésies pastorales, intitulée *Ismène*. C'est une bergère qui a tous les symptômes de la maladie qu'on appelle *amour*, qui en convient même avec son berger, mais qui n'en veut pas souffrir le nom; son refrain est :

Mais n'ayons point d'amour, il est trop dangereux.

M. Sedaine a conservé à sa Thémire le caractère, la conduite, et presque les paroles de l'Ismène de Fontenelle.

Il n'y a dans cette petite pièce que ces trois acteurs : le père, la fille et l'amant. En la jugeant, il ne faut pas oublier que c'est une simple pastorale sans incidents, sans intrigue, et par conséquent sans catastrophe.

Le rôle du père est charmant d'un bout à l'autre. Malgré cela la pièce n'a pas eu de succès, quoiqu'elle ait été jouée à ravir par Caillot, Clairval et Mme Laruette; il en faut dire ici les raisons.

Premièrement, la musique du bon vieux papa Duni est misérable. Pas un air qui ne soit faible, commun, trivial, sans idée et sans couleur. Il y a longtemps que Duni devrait se reposer pour l'intérêt de sa gloire et de notre plaisir. Lorsqu'il vint en France, son goût et son style étaient déjà vieux; mais avec son

petit goût et son style un peu trivial, il fut le premier qui écrivit vrai dans ce pays-ci, et ce lui fut un grand mérite auprès des gens de goût. En Italie, ce mérite n'en est pas un, parce que le compositeur le plus médiocre ne peut pas écrire faux, ni se méprendre sur la vérité d'une déclamation, à cause des modèles subsistants, et parce que l'art est cultivé et perfectionné depuis longtemps, et que ces principes sont connus; mais ici, sur vingt amateurs et sur trente connaisseurs, vous n'en trouverez pas un qui entende seulement ce que cela veut dire. Quand on leur chante vrai, ils applaudissent; mais cela ne les empêche pas d'applaudir le lendemain ce qui est composé faux, ou du moins sans aucune idée de vérité, c'est-à-dire toute la musique du magasin de l'Opéra français, et les trois quarts de celui de l'Opéra-Comique. Supposez donc que Duni soit un homme fort médiocre dans sa patrie, nous n'en sommes pas moins obligés de lui accorder les honneurs de créateur en France : cela prouve seulement qu'il est aisé à un borgne de se faire roi dans le royaume des aveugles. Mais il a survécu à sa gloire, dont Philidor et Grétry se sont entièrement emparés. Je crois *Thémire* la plus faible de toutes ses pièces; elle n'a ni couleur ni caractère, et cependant il n'y a point de genre qui demande à être écrit avec plus de soin que la pastorale, et tous les grands maîtres ont toujours plus soigné les ouvrages de ce genre que les tragédies et comédies où les mouvements pathétiques et rapides et la force comique peuvent faire pardonner des négligences de style, et où l'esquisse fait souvent autant d'effet que le tableau achevé. Si Grétry eût fait la musique de *Thémire*, je suis persuadé que la pièce aurait fait le plus grand plaisir au théâtre; mais c'est un singulier homme que ce Sedaine. Il a quitté Philidor avant qu'il fût ce qu'il est devenu; il a fait réussir Monsigny, malgré toute la pauvreté de son style; il prend Duni quand il est vieux; quand Grétry sera mort, il voudra travailler avec lui, et je crains que ce ne soit bientôt[1].

Le zèle des acteurs de ce théâtre est vraiment infatigable. Ils avaient quatre pièces nouvelles à apprendre et à représenter pendant le voyage de Fontainebleau; cela ne les a pas empêchés

1. Grétry a eu le bon esprit de faire mentir toutes les prédictions de Grimm, et même la malice d'enterrer le prophète. (*Premiers éditeurs.*)

d'en mettre deux nouvelles sur la scène, à Paris, durant ce voyage. J'ai eu l'honneur de vous parler des *Importuns, ou le Nouveau Marié;* le 31 octobre dernier, ils ont donné la première représentation de *l'Indienne*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, par M. Framery; la musique est de Cifolelli, qui prend la qualité de maître de chant et de mandoline, mais qui est proprement, et de son métier, bouffon italien ou acteur chantant la basse dans l'opéra buffa.

Le sujet de *l'Indienne,* qu'il fallait appeler tout simplement *la Petite Veuve du Malabar,* pouvait fournir l'idée d'une pièce très-gaie et très-plaisante, si l'auteur avait eu quelque ressource dans l'esprit; cette Indienne n'est autre chose qu'une petite veuve aussi qui vient de perdre son mari, et qui n'a nulle envie de se brûler avec lui. L'auteur suppose que les hommes se brûlent dans l'Inde sur les cendres de leurs femmes, comme les femmes sur les cendres de leurs maris : première absurdité. Il suppose que les prêtres surtout s'assujettissent plus que d'autres à cet usage cruel, parce qu'ils ont intérêt de le soutenir : seconde absurdité. Qui croira que dans aucun pays du monde les prêtres se soucient de prêcher d'exemple, surtout quand la façon en est si chère? Il suppose encore que si c'est le grand prêtre lui-même qui se dévoue au bûcher après la mort de sa femme, et qu'il se trouve en même temps une veuve dans le cas de se brûler sur les cendres de son époux, ce grand prêtre est le maître de renoncer à la gloire du bûcher et de sauver la vie à la veuve en s'unissant à elle par un nouveau mariage. On pardonnerait aisément toutes ces suppositions absurdes si elles produisaient une pièce bien gaie, bien folle, bien franchement extravagante, et tout cela n'était pas bien difficile avec un peu de verve et de folie dans la tête; mais le grand prêtre et la jeune veuve de M. Framery, ensemble leurs esclaves guèbres, sont de la plus belle insipidité et de la plus insigne platitude. Ils ont été complétement sifflés à la première représentation; cependant, à la faveur de quelques airs de M. Cifolelli, la pièce a été jouée trois ou quatre fois. Je crois que ce Framery fait le *Journal de musique,* qui est une très-mauvaise rapsodie, et qui pourrait être intéressant pour ce pays-ci s'il était bien fait.

— Il faut que le cours des postes entre Pékin et Ferney soit

très-bien réglé, car la réponse de l'empereur de la Chine à l'Épître du patriarche d'Occident [1] est déjà arrivée. Je crois que c'est M. de La Harpe qui a servi en cette occasion à Sa Majesté chinoise de secrétaire des commandements et du cabinet.

Le grand roi de la Chine au grand Tien du Parnasse [2].
Ton épître me plaît, mais un mot de préface,
Quelques notes, au moins, m'auraient fort secouru!
J'ai compris peu de chose à tout ce que j'ai lu :
Sensible cependant à ta douce harmonie,
Dans tes vers bien qu'obscurs, j'ai trouvé du génie.
Mon premier mandarin en fait aussi grand cas:
Mais, malgré son savoir, il ne devine pas
Ce que c'est qu'un David, et surtout un Horace,
Dont tu veux en mes vers que je suive la trace;
Leur nom n'est pas encore à Pékin parvenu :
Quant à ton Frédéric, il m'était mieux connu.
C'est lui, si nous croyons tout ce qu'on en renomme,
Qui combat, règne, parle et compose en grand homme;
Je l'en estime fort; mais pourquoi des combats?
On est toujours en paix dans mes vastes États,
Tandis qu'avec fureur, sur votre coin de terre,
Rois, théologiens, beaux esprits font la guerre.
Je vois qu'en ton pays il est beaucoup de gens
Chez qui le mauvais cœur est joint au mauvais sens;
Que le Parisien aime surtout à rire
De ceux que, malgré lui, quelquefois il admire.
Mais, qu'est-ce qu'un Fréron? Qu'entend-on par ce mot?
Serait-ce un composé de fripon et de sot?
Je le croirais assez. O le pays étrange,
Où faisant un trafic de blâme et de louange,
Le plus vil des faquins, pour quelque argent comptant,
A son gré, peut ôter ou donner le talent,
Du haut de sa sottise insulter au mérite!
A Ferney volontiers je t'aurais fait visite;
Mais n'appréhende pas que j'aille dans Paris
Essuyer des oisifs les brocards et les ris.
Non, je vois que ces bords, ainsi que nos rivages,
Sont peuplés de fripons, mais ont bien moins de sages.

Le grand Tien ou patriarche de Ferney continue toujours à avoir un peu d'humeur contre son siècle. Deux sujets de crainte

1. Voir, dans les *OEuvres* de Voltaire, l'*Épître au roi de Chine sur son Recueil de vers qu'il a fait imprimer*.

2. Cette pièce n'a été comprise dans aucune édition des *OEuvres* de La Harpe.

l'ont indisposé contre nous; il craint que les portes du *Système de la nature* ne prévalent contre le roc sur lequel il a fondé l'église de Ferney; il craint que la tragédie en prose de M. Sedaine, si elle est jouée, ne fasse tort aux tragédies en vers. Sur quelques consolations que je me suis permises, en y mêlant un peu l'apologie de notre pauvre siècle, qui en vaudra peut-être bien un autre avec le temps, il m'a fait la réponse que vous allez lire :

« Ferney, du 1er novembre 1770.

« Mon cher prophète, je suis toujours Job, quoi que vous en disiez : car qui souffre est Job, et tout lit est fumier. J'avoue que vous ne ressemblez point aux amis de Job, et bien m'en prend. C'est vous que je dois remercier des lettres des rois de Prusse et de Pologne; c'est à la manière dont vous leur parlez de moi que je dois celles dont ils en parlent.

« Mon cher prophète, vous avez beau rire, les oraisons funèbres de l'évêque du Puy ne vaudront jamais celles de Bossuet; les pièces de Racine seront toujours mieux écrites que celles de Crébillon; Boileau l'emportera sur les pièces de vers qu'on nous donne; le style de Pascal sera meilleur que celui de Jean-Jacques; les tableaux du Poussin, de Le Sueur et de Lebrun l'emporteront encore sur les tableaux du Salon, et sans les deux frères D. [1], je ne sais pas trop ce que deviendrait notre siècle. Il y a une distance immense entre les talents et l'esprit philosophique qui s'est répandu chez toutes les nations. Cet esprit philosophique aurait dû retenir l'auteur du *Système de la nature*; il aurait dû sentir qu'il perdait ses amis, et qu'il les rendait exécrables aux yeux du roi et de toute la cour. Il a fallu faire ce que j'ai fait; et si l'on pesait bien mes paroles, on verrait qu'elles ne doivent déplaire à personne.

« J'envoie à mon cher prophète des rogatons dépareillés qui me sont tombés sous la main.

« Je reçois dans ce moment une lettre charmante de ma philosophe [2]. J'aurai l'honneur de lui écrire sitôt que mes maux me donneront un moment de relâche. »

— Les libraires de Genève ont donné un troisième volume

1. Sans doute Diderot et d'Alembert.
2. Mme d'Épinay.

aux *Choses utiles et agréables,* dans lequel on ne trouve rien, ni de fort utile ni de fort agréable. *Sophonisbe,* tragédie de Mairet, réparée à neuf par le patriarche, est à la tête de ce volume. Elle est suivie de la véritable *Sophonisbe* de Mairet, telle qu'elle a été fabriquée, et dans laquelle on trouve un grand nombre de vers d'un ridicule rare. On voit ensuite une ancienne traduction française du *Cymbalum mundi.* Ce livre parut pour la première fois en 1537, et fit grand bruit. Il fut déféré par le roi et son chancelier au Parlement, qui informa contre l'auteur et l'imprimeur. Il fut qualifié par le roi comme contenant de grands abus et hérésies. L'auteur, Bonaventure des Périers, était valet de chambre de Marguerite de Valois, reine de Navarre et sœur de François Ier. On ne sait pas grand'chose de sa vie ; sa mort est plus connue : il se tua lui-même quelques années après la publication de son livre. Le patriarche est étonné du bruit que fit ce livre et de sa réputation, il le trouve assez plat, mais il faut considérer que la clef en est perdue, et que nous ne pouvons pas aujourd'hui sentir les allusions qui en firent la fortune dans le temps; malgré cette difficulté, on sent qu'il ne devait pas manquer de sel. Après cet ouvrage, on a réimprimé le procès de Jean-Jacques Rousseau avec David Hume, recueil de pauvretés et de sottises qui n'aurait jamais dû paraître, et qu'il est bien plus inutile encore de remettre sous les yeux du public qui l'avait oublié. Les notes dont le patriarche l'a enrichi ne font pas honneur à sa modération. Il fallait bien moins réimprimer une lettre détestable de M. le marquis de Ximenès, que nous prononçons Chimène, sur la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques ; ces ordures étaient bonnes à laisser dans le fumier où elles pourrissent. Ce volume est terminé par *les Deux Siècles* et le dialogue entre le P. Nicodème et Jeannot que vous avez vus à la suite de ces feuilles, et par un plaidoyer en prose de quatre pages pour Marie Culatin. On peut observer au patriarche que quand on écrit des plaidoiries dans ce goût-là, on perd le droit de dire du mal du *Cymbalum mundi.* Marie Culatin est l'Église romaine ; les dénicheurs, sa partie adverse, dont elle se plaint, sont les philosophes : voilà ce qu'il faut savoir pour comprendre quelque chose à ce vilain plaidoyer. Vous voyez que tout ce volume se réduit à bien peu de chose; mais les deux dernières pages, je les trouve excellentes.

— Il a paru en 1764, avec approbation et privilège du roi, un livre intitulé *Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté*, par M. Séguier de Saint-Brisson [1]. Le censeur, Rémond de Sainte-Albine, dit dans son approbation qu'il croit cet ouvrage d'autant plus digne de l'impression que l'auteur y présente la vertu sous les couleurs les plus propres à la rendre aimable. Entre ce titre et cette approbation du censeur, qui respirent tant les charmes et la douceur de la vertu, il serait curieux de placer un passage de l'ouvrage où l'auteur dit que s'il avait une femme, et qu'il la laissât courir les bals et les *soupers de nuit* et s'exposer à tous les charmes de la séduction, et que cette femme lui fît infidélité, il ne s'en plaindrait pas. Mais si, après avoir pris toutes les précautions convenables pour assurer ses bonnes mœurs, il prenait fantaisie à sa femme de l'outrager, il dit qu'il sait bien ce qu'il ferait. Et puis, pour ne pas vous laisser en doute, il vous conte qu'une Anglaise, se trouvant au lit de mort, conjura son mari de lui pardonner une faute dont elle était coupable, et lui avoua qu'elle lui avait fait infidélité. Le mari lui répond qu'il lui pardonne, mais qu'à son tour il a besoin de pardon : « C'est que m'étant, dit-il, aperçu de ce que vous venez de m'avouer, je vous ai empoisonnée, ce qui est la cause de votre mort. » N'est-il pas excellent de trouver cet exemple de douceur dans *les Charmes de l'honnêteté*, dont le censeur accorde surtout à l'auteur le talent *de rendre la vertu aimable?* On croirait peut-être que M. Séguier de Saint-Brisson est un homme redoutable; point du tout. La comtesse d'Estrades, si connue dans les anecdotes de notre temps, d'abord amie et complaisante de Mme de Pompadour, ensuite maîtresse du comte d'Argenson, bientôt exilée de la cour pour s'être brouillée avec la première, s'est trouvée au moins aussi persuadée que moi de la douceur réelle de M. Séguier de Saint-Brisson; car, pour finir son roman, elle l'a épousé, et s'est par conséquent exposée de gaieté de cœur au risque du poison. Il est vrai qu'elle n'a pris ce parti qu'à cinquante ans passés, et qu'elle désespère sans doute d'être dans le cas de lui faire infidélité.

— Charles-Jean-François Hénault, président honoraire au

1. Grimm en a rendu compte précédemment, tome VI, p. 200; et J.-J. Rousseau a adressé une lettre au sujet d'*Ariste* à son auteur, à la date de janvier 1765.

Parlement, intendant de la maison de madame la dauphine, l'un des quarante de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, est mort le 24 novembre dernier, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge. Il ne faisait que végéter depuis longtemps. Sa nièce, la comtesse de Jonsac, tenait sa maison, donnait à souper, recevait le grand monde; le président radotait ou dormait dans son fauteuil, et était content. A tout prendre, le président Hénault doit être compté parmi les hommes les plus heureux de son temps. Son père, ancien fermier général, si je ne me trompe, lui avait laissé une grande fortune. Né avec des qualités estimables, mais pas assez remarquables pour exciter l'envie et la jalousie de personne, il jouissait du privilége et du bonheur des gens médiocres, d'être aimé de tout le monde sans avoir un seul ennemi. Il était très-frivole; il n'y avait en lui que la superficie, mais cette superficie était agréable. Il faisait de jolis vers de société; il donnait d'excellents soupers; il avait été à la mode dans sa jeunesse, et avait conservé l'usage du grand monde dans un âge plus mûr. Pour satisfaire sa petite ambition, car tout était petit et joli en lui, il quitta de bonne heure le palais, et acheta la charge de surintendant de la maison de la feue reine, et ne laissa pas d'avoir aussi sa petite existence dans ce petit cercle. Il composa ensuite son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, qui lui procura les honneurs littéraires et le titre de double académicien. Cet abrégé n'est pas, à beaucoup près, un ouvrage sans mérite; mais on ne peut se cacher que ce mérite a été infiniment exagéré, et que si un pauvre diable, relégué dans un quatrième étage, avait publié ce livre, il n'aurait pas reçu la moitié des éloges qui ont été prodigués au président Hénault. Personne n'a plus efficacement travaillé à la réputation de cet ouvrage que M. de Voltaire. L'auteur y mit bientôt toute sa gloire, toute son existence. Il ne s'occupa qu'à en soigner et à multiplier les éditions; et quand il y en avait une de finie, il en commençait une autre; il en entendait ainsi parler tous les jours de sa vie, et ce n'est pas ce qui contribua le moins à son bonheur. L'abbé Boudot, employé à la Bibliothèque du roi, aujourd'hui paralytique à force d'avoir gagné des indigestions chez le président, était spécialement chargé du département littéraire et historique. Je me souviens de vous avoir rendu compte, il n'y a pas longtemps, des autres

ouvrages du président Hénault[1]; ainsi je n'en parlerai pas ici.

Il fit un grand héritage à la mort du président de Montesquieu, en ce qu'il était d'usage dans le grand monde d'appeler cet homme illustre le président tout court, et cela mortifiait un peu le président à l'*Abrégé*; mais lorsque le véritable président ne fut plus, on s'accoutuma insensiblement à transporter le titre de président tout court à celui qui lui avait survécu. Le président, devenu président tout court par forme d'héritage, étant déjà fort mal à l'aise lors de la dernière maladie de la feue reine, mourait de peur de mourir avant sa maîtresse, parce qu'il lui avait promis de ne se pas faire enterrer chez les pères de la Doctrine chrétienne, qu'il aimait, et qui sont un peu notés pour jansénisme dans le parti dévot de la cour, dont l'archevêque de Paris est l'oracle. Le bon président avait été dans sa jeunesse l'amant de la marquise du Deffand, femme célèbre à Paris par son esprit et par sa méchanceté. Elle a aujourd'hui plus de soixante-dix ans, et il y en a presque vingt qu'elle est aveugle; mais son esprit a conservé toute sa fleur, et sa méchanceté, à force de s'exercer, est devenue, dit-on, beaucoup plus habile. Elle se pique de haïr mortellement tout ce qui s'appelle philosophe, et cela lui a conservé un grand crédit parmi les gens de la cour et du monde, aux yeux desquels les philosophes sont la cause immédiate de tout le mal qui arrive en France. Mme du Deffand a cependant excepté de sa haine le patriarche de Ferney, dont elle a trouvé sans doute la griffe trop redoutable. Elle avait été l'amie intime de la marquise du Châtelet, et le lendemain de la mort de cette femme célèbre elle fit courir une satire sanglante sous le titre et sous la forme de son portrait[2]. Elle est restée liée avec le président Hénault jusqu'à sa fin. Les deux ou trois derniers jours de sa vie, Mme du Deffand était dans l'appartement du président avec plusieurs de ses amis. Pour le tirer de son assoupissement, elle lui cria à l'oreille s'il se rappelait Mme de Castelmoron? Ce nom réveilla le président, qui répondit qu'il se la rappelait fort bien. Elle lui demanda ensuite s'il l'avait plus aimée que Mme du Deffand? *Quelle différence!* s'écria le pauvre

1. Tome VIII, p. 124 et 457, où Grimm avait déjà donné quelques-uns des détails qu'il reproduit ici. (T.)

2. Meister, nous l'avons dit déjà, rapporte ce curieux portrait dans sa lettre de mars 1777.

moribond. Et puis il se mit à faire le panégyrique de Mme de Castelmoron, et toujours en comparant ses excellentes qualités aux vices de Mme du Deffand. Ce radotage dura une demi-heure en présence de tout le monde, sans qu'il fût possible à Mme du Deffand de faire taire son panégyriste ou de le faire changer de conversation. Ce fut le chant du cygne ; il mourut sans savoir à qui il avait adressé un parallèle si véridique. Sa mort laisse une seconde place vacante à l'Académie française. M. de La Place, qui était, je crois, de ses parents, vient de lui faire l'épitaphe suivante :

Ainsi que les vertus, les talents n'ont point d'âge :
Dans ses écrits jamais on n'entrevit le sien;
Il lut l'histoire en philosophe, en sage;
Il l'écrivit en citoyen.

M. de La Place a aussi écrit sur la tombe de M. de Moncrif les quatre vers suivants :

Digne des mœurs de l'âge d'or,
Ami sûr, auteur agréable,
Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
Fut moins bavard et plus aimable.

— M. L. Castilhon, qui réside, je crois, à Bouillon, et qui a un frère résidant obscurément à Paris, a publié, il y a déjà du temps, des *Considérations sur les causes physiques et morales du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*[1]. Vous voyez que ces Considérations roulent sur de petites questions de rien. Quand on veut traiter de tels sujets, il faut être un Montesquieu, un Galiani, un Diderot, un Buffon pour le moins; et quand on n'est rien de tout cela, on est un Castilhon, c'est-à-dire qu'on traite un sujet sans que personne en sache rien. Cependant il y a un auteur tout aussi obscur que Castilhon qui a fait un *Esprit des nations*[2], et qui a accusé l'autre de plagiat. Je ne sais si ce grand procès sera jugé au greffe civil du *Mercure de France*, ou au greffe criminel de l'*Année littéraire*; mais si après la compensation des dépens, ensemble les présents

1. 1770, 3 vol. in-12.
2. Par l'abbé d'Espiard, La Haye, 1752, 2 vol. in-12.

nécessaires à la corruption des juges, il intervient arrêt qui donne aux parties le gâteau de la gloire littéraire à partager également, je leur promets à l'une et à l'autre que le tout se passera sans indigestion.

— Le bon vieux La Condamine avait, dans le *Mercure*[1], invité les curieux à porter le flambeau de la critique dans l'histoire du jeu de dames polonaises, et d'éclaircir son origine et sa patrie. M. Manoury, limonadier, qui tient le célèbre café du quai de l'École, vient de publier un *Essai sur le jeu de dames à la polonaise*, brochure in-12. En attendant que leur histoire soit éclaircie conformément aux vœux de M. de La Condamine, M. le limonadier nous développe leurs principes, et nous donne une suite de coups brillants et de fines parties. Philidor, le plus grand joueur d'échecs qu'il y ait peut-être en Europe, est encore plus fort, s'il est possible, dans le jeu de dames polonaises. C'est lui qui disait pendant la dernière guerre, quand le prince Ferdinand de Brunswick gagnait une bataille : « Je lui donne la tour. » Si nous avons le malheur d'avoir la guerre, je ne sais quel avantage M. Manoury pourra se vanter de faire à nos maréchaux lorsqu'ils gagneront des batailles. Mais nous attendons ici un prodige plus fort que Philidor et le sieur Manoury, c'est l'homme de bois de M. de Kempell, de Vienne, qui joue aux échecs contre tout venant. Lorsque je fus à Vienne, l'année dernière, cette machine jouait dans les appartements de l'impératrice, à Schœnbrunn ; et tout ce que M. Dutens en dit dans sa lettre, insérée depuis peu dans le *Mercure*[2], je l'ai entendu affirmer dans ce temps-là par des témoins respectables.

— *Mémoires historiques*, par M. de Belloy, citoyen de Calais[3]. Ce pauvre M. de Belloy est plus qu'aucun héros de notre temps dans le cas de reconnaître combien la gloire est périssable. Nous l'avons vu comblé, rassasié d'honneurs et de distinctions pendant le succès étonnant de sa tragédie du *Siége de Calais*. Un enthousiasme patriotique avait saisi tous les cœurs français en faveur d'un ouvrage qui peut être français par

1. Juillet 1770, 1er volume, p. 219. Manoury y répondit dans le *Mercure* d'août suivant, p. 193. (T.)

2. Tome II d'octobre 1770, p. 186. On lit sur le même sujet une autre lettre de Rigoley de Juvigny au *Mercure* de décembre suivant, p. 181. (T.)

3. In-8° 1770.

les sentiments, mais qui ne l'est pas par le style. Quelques esprits sages trouvèrent que cet enthousiasme des cœurs français n'était pas l'époque la plus glorieuse de la nation ; mais sa chute et sa fin me paraissent encore plus surprenantes. Après avoir porté ce pauvre citoyen de Calais avec fureur, après lui avoir rendu plus d'hommages en quinze jours que M. de Voltaire n'en a reçu toute sa vie, on l'a négligé, oublié et laissé mourir de faim ; c'est aujourd'hui peut-être le seul homme de lettres qui soit dans le besoin, et cela ne fait pas honneur aux cœurs français. La nécessité de vivre le força, l'année dernière, de faire imprimer ses tragédies de *Bayard* et de *Gabrielle de Vergy*, sans en attendre la représentation, et cette publication fut mortelle aux deux pièces qui, sans elle, auraient peut-être eu quelque succès au théâtre. Cette année il s'est fait historien de ses héros dramatiques. Ses Mémoires renferment trois morceaux : le premier, sur la maison de Coucy, encore existante ; ces Coucy d'aujourd'hui ont éprouvé le sort de leur historien, ils sont déchus de la gloire de leurs ancêtres, et de même que le de Belloy de 1770 ne ressemble pas au de Belloy de 1765, de même MM. de Coucy d'aujourd'hui, devenus obscurs et pauvres, ne rappellent en rien ces anciens sires de Coucy, dont un descendant prit pour devise :

Je ne suis roi, ne duc, prince, ne comte aussi,
Je suis le sire de Coucy.

Le second Mémoire regarde la dame de Fayel et ses amours infortunées avec le Coucy héros de la tragédie de M. de Belloy, ainsi que leur fin tragique. Le troisième Mémoire roule sur Eustache de Saint-Pierre, ce bourgeois de Calais que M. de Belloy, après l'avoir immortalisé dans son *Siége de Calais*, justifie des soupçons que quelques fragments historiques, trouvés à la Tour de Londres, ont répandus sur sa fidélité. En conséquence, tout cela n'est pas lisible, et j'en suis très-fâché pour ce pauvre M. de Belloy, à qui ces *Mémoires historiques* ne procureront ni honneur ni profit.

— *Sidney et Volsan*, anecdote anglaise, par M. d'Arnaud[1].

1. 1770, in-8°.

D'Arnaud est devenu un des plus grands prédicateurs de vertu par la voie des romans à grands sentiments et à estampes; il a beaucoup de vogue parmi les couturières et les marchandes de modes, et s'il peut mettre les femmes de chambre dans son parti, je ne désespère pas de sa fortune.

15 décembre 1770.

L'année qui va finir a été fatale aux *Deux Amis;* ils se sont montrés sur la scène comme deux financiers et deux commerçants de Lyon [1], en contes comme deux Iroquois [2], en romans comme deux je ne sais quoi [3]; et Dieu merci, ils ont été sifflés partout. Deux amis, affligés de voir de quelle manière on traitait en France leurs semblables par la faute de nos faiseurs de drames, de nos faiseurs de contes et de nos faiseurs de romans, s'en allèrent au mois d'août dernier passer quinze jours aux bains de Bourbonne, près de Langres, pour y voir deux amies, dont l'une, mère de l'autre, avait mené à ces bains sa fille, jeune, fraîche, jolie et cependant malade, dans l'espérance de lui rendre la santé altérée par les suites d'une première couche. Les deux amis, c'était Denis Diderot le philosophe et moi, trouvèrent les deux amies faisant des contes à leurs correspondants de Paris, pour se désennuyer. Parmi ces correspondants il y en avait un d'une crédulité rare; il ajoutait foi à tous les fagots que ces dames lui contaient, et la simplicité de ses réponses amusait autant les deux amies que la folie des contes qu'elles lui faisaient. Le philosophe voulut prendre part à cet amusement; il fit quelques contes que la jeune amie malade inséra dans ses lettres à son ami crédule, qui les prit pour des faits avérés, et assura sa jeune amie qu'elle écrivait comme un ange : ce qui était d'autant plus plaisant qu'une de ses prétentions favorites est de reconnaître, entre mille, une ligne échappée à la plume de notre philosophe. Denis Diderot essaya entre autres de réhabiliter les *Deux Amis,* et il croira les avoir vengés de toutes les injures que leurs historiens leur ont attirées cette an-

1. Le drame des *Deux Amis* de Beaumarchais ; voir tome VIII, p. 441.
2. *Les Deux Amis,* conte iroquois (par Saint-Lambert) 1770, in-8°.
3. *Les Deux Amis, ou le Comte de Méralbi* (par Sellier de Moranville), 1770, 4 vol. in-12.

née, si le conte que vous allez lire peut mériter votre suffrage[1].

Le petit frère avait envoyé à la petite sœur[2] à Bourbonne le petit conte iroquois des *Deux Amis*, par M. de Saint-Lambert. Ce conte venait d'être imprimé, et la petite sœur, en ripostant par le petit conte des *Deux Amis de Bourbonne*, échappé sans effort à la plume du philosophe, voulut faire sentir au petit frère qu'il y avait plus de prétention et de fatigue que d'effet dans le conte iroquois. Le petit frère, au lieu de sentir cette critique indirecte, crut l'histoire des *Deux Amis de Bourbonne* véritable, et voulut en savoir la suite; la petite sœur fut donc obligée d'avoir de nouveau recours à l'imagination du philosophe, qui compléta l'histoire des *Deux Amis de Bourbonne*.

Après ce conte fait à plaisir par notre philosophe aux eaux de Bourbonne pour l'amusement de deux amies, en voici un autre qui n'en est pas un, et que je vais rapporter tel qu'on me l'a conté.

Un poëte russe, auteur de plusieurs tragédies, appelé M. Sumarokoff, se trouvant à Moscou, s'était brouillé avec la première actrice du théâtre de cette capitale; ces accidents arrivent à Moscou comme à Paris. Un jour le gouverneur de Moscou ayant ordonné la représentation d'une des pièces de M. Sumarokoff, le poëte s'y opposa, parce que cette actrice devait y jouer le principal rôle. Cette raison n'ayant pas paru suffisante au gouverneur pour changer d'avis, le poëte en perdit la tête au point que lorsqu'on leva la toile pour commencer sa pièce, il sauta sur le théâtre, saisit la première actrice qui avait paru avec tout l'appareil tragique, et la jeta dans les coulisses. Après avoir ainsi troublé la tranquillité publique, il ne se crut pas encore assez coupable, et, dans sa frénésie poétique, il écrivit avec autant d'indiscrétion que de témérité à l'impératrice elle-même deux lettres consécutives remplies de griefs et d'invectives contre une actrice. Je défie un poëte français de faire mieux.

Conteur Marmontel, que pensez-vous qu'il arriva de cette

1. Ce conte, intitulé *les Deux Amis de Bourbonne*, se trouve dans les *OEuvres* de Diderot, tome V, p. 263.

2. Ces dénominations servent à désigner la jeune malade et son correspondant, qui n'était pas Grimm lui-même, comme nous l'avons dit par erreur, tome XVII, p. 329 des *OEuvres* de Diderot. Voir aussi la lettre de Mme de Prunevaux publiée dans la notice préliminaire du *Voyage à Bourbonne*.

incartade impardonnable? — Mais cela est aisé à deviner. Les lettres impertinentes du poëte Sumarokoff ne parvinrent pas à l'impératrice; le ministre chargé du département poétique les lut, et donna ses ordres pour mettre monsieur le poëte dans un cul de basse-fosse jusqu'à nouvel ordre, et vraisemblablement il y est encore.

Au diable le conte et le conteur historiques! c'est un menteur plat et froid. De tels dénoûments sont bons dans les pays vantés pour la douceur et la politesse des mœurs; il s'en faut bien que la police soit aussi perfectionnée en Russie. Sa Majesté impériale reçut les deux lettres du poëte, et après avoir donné ses ordres dans l'Archipel, en Moldavie, en Crimée, en Géorgie et sur les bords de la mer Noire, elle eut encore le temps de faire la réponse suivante :

« Monsieur Sumarokoff, j'ai été fort étonnée de votre lettre du 28 janvier, et encore plus de celle du 1er février. Toutes deux contiennent, à ce qu'il me semble, des plaintes contre la Belmontia, qui pourtant n'a fait que suivre les ordres du comte Soltikoff. Le feld-maréchal a désiré de voir représenter votre tragédie; cela vous fait honneur. Il était convenable de vous conformer au désir de la première personne en autorité à Moscou; mais si elle a jugé à propos d'ordonner que cette pièce fût représentée, il fallait exécuter sa volonté sans contestation. Je crois que vous savez mieux que personne combien de respect méritent des hommes qui ont servi avec gloire, et dont la tête est couverte de cheveux blancs; c'est pourquoi je vous conseille d'éviter de pareilles disputes à l'avenir. Par ce moyen vous conserverez la tranquillité d'âme qui est nécessaire pour vos ouvrages, et il me sera toujours plus agréable de voir les passions représentées dans vos drames que de les lire dans vos lettres. Au surplus, je suis votre affectionnée.

« *Signé :* CATHERINE. »

Je conseille à tout ministre chargé du département des lettres de cachet d'enregistrer ce formulaire à son greffe, et à tout jamais de n'en jamais délivrer d'autres aux poètes et à tout ce qui a droit d'être du genre irritable, c'est-à-dire enfant et fou par état. Après cette lettre, qui mérite peut-être autant

l'immortalité que les monuments de la sagesse et de la gloire du règne actuel de la Russie, je meurs de peur de m'affermir dans la pensée hérétique que l'esprit ne gâte jamais rien, même sur le trône; ce qui est bien fort.

— On a donné, le 6 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation des *Deux Avares*, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'ariettes. C'est la seconde des pièces qui ont été représentées sur le théâtre de la cour à Fontainebleau; elle est de M. Fenouillot de Falbaire, et M. Grétry l'a mise en musique. La scène est à Smyrne. Deux avares, M. Gripon et M. Martin, Français de naissance, ayant appris par le public que le mufti, enterré de la veille, l'avait été avec beaucoup de bijoux et de choses précieuses, forment le projet d'entrer de nuit dans le tombeau et de le piller. Deux obstacles s'opposent à ce dessein; la garde des janissaires qui fait la patrouille, et, pour comble de malheur, on a apporté de Paris à Smyrne ces nouvelles lanternes à réverbère, de sorte qu'on voit dans les rues la nuit tout comme en plein jour. Les deux avares se concertent pour faire leur coup la nuit. Ils ont, l'un un neveu, l'autre une nièce qui s'aiment et qui méditent un autre coup; c'est de se soustraire à la tyrannie de ces vilains, d'emporter avec eux leurs nippes et leurs bijoux, et de s'embarquer pour la France. Les deux amoureux font leur complot dans la même place où leurs vieux coquins d'oncles venaient de faire le leur. Il y a dans cette place un puits qui est presque à sec. La suivante apporte dans une corbeille les choses précieuses appartenant à sa maîtresse, et place cette corbeille sur le bord du puits; l'amoureux, par un mouvement d'étourderie, la pousse et la fait tomber dans le puits. Grande désolation. Enfin, comme le puits est à sec, il se détermine à y chercher et à reprendre la corbeille de sa maîtresse. Celle-ci, aidée de sa suivante, le descend dans le puits au moyen d'une corde. Lorsqu'il s'agit de le remonter, la garde des janissaires approche; les deux filles sont obligées de se sauver dans la maison, et l'amoureux reste au fond du puits. Quand la garde a passé, les deux avares arrivent pour leur expédition. Après avoir cogné quelque temps, ils viennent à bout d'ouvrir le tombeau; l'un d'eux y descend, et n'y trouve pout tout bien qu'un bonnet du mufti et son vieux manteau; l'autre, furieux d'être trompé dans

son attente, jette le bonnet et le manteau dans le puits, et enferme son compère dans le tombeau, au moyen d'une herse de fer qu'il baisse, parce qu'il suppose qu'il a voulu garder les choses précieuses pour lui-même, en jetant les guenilles à son associé. A peine a-t-il fait cette belle équipée, qu'il est obligé de se sauver au plus vite, au moyen d'une échelle, sur l'appui d'une fenêtre d'un premier étage, parce que la garde des janissaires repasse. Ainsi, au moment où elle reparaît, les trois principaux acteurs sont, l'un dans un puits, l'autre dans un tombeau, et le troisième perché sur une fenêtre. Quant à messieurs les janissaires, ils sont esprits forts et libertins : non-seulement ils ont été, au mépris de leur loi, au cabaret, s'enivrer avec du vin : mais, préposés à la police de la ville, ils viennent ici crier en corps au milieu de la place publique :

Ah ! qu'il est bon, qu'il est divin !
Vive le vin !
Ma foi, que Mahomet en gronde,
De ses menaces je me ris.
A tous les prophètes du monde
Je préfère ce vin exquis.
L'Alcoran n'est qu'un grimoire;
Je n'y crois plus, et je veux boire.....

Cela est à peu près aussi sensé que si le guet préposé à la garde de Paris allait faire tapage dans les rues pendant la nuit, ou casser les vitres, ou faire quelque autre acte contraire à la police, et que, pour assaisonner tout cela, il chantât à tue-tête, dans les carrefours, des chansons contre Jésus-Christ. Les janissaires, pour avoir trop bu de vin, sont altérés, ils veulent tirer de l'eau du puits pour se rafraîchir ; au lieu d'eau, ils en tirent notre amoureux, qui, s'étant affublé du manteau et du bonnet de mufti, leur fait une peur épouvantable et les fait tous enfuir. Sa maîtresse revient, le reconnaît ; ils découvrent leurs deux oncles, l'un enfermé dans le tombeau, l'autre en haut d'une fenêtre; ils les obligent dans cet état à consentir à leur mariage et à leur promettre la restitution de leur bien ; à cette condition ils les délivrent, et la pièce finit.

A la première représentation, c'étaient le consul de France et le cadi qui venaient faire le dénoûment. Le métier du cadi,

c'était de faire empaler les deux voleurs pris sur le fait, mais c'est un Turc courtois; par égard pour la nation française, par respect pour le roi de France, il fait grâce aux deux bandits, ce qui est en effet une marque d'attention singulière et bien flatteuse pour la nation et pour le roi. Le consul, de son côté, fait dresser le contrat de mariage des jeunes gens et oblige les deux vieux coquins à le signer, en donnant chacun dix mille ducats pour présent de noces; c'est à ce prix qu'ils obtiennent leur liberté et leur grâce. Ce dénoûment avait déjà été sifflé à la cour, il l'a été à Paris de même et on lui a substitué l'autre. A la cour on chanta aussi pour jouer sur le mot de Louis qui est à la fois le nom du maître et celui de sa monnaie ces deux beaux couplets :

LES DEUX AVARES.

Oui, compère, il faut être avare,
Aimons toujours nos chers louis;
Notre goût n'est point si bizarre :
Pour nous du bonheur c'est le puits.

A quoi le cadi et les janissaires répondaient;

C'est ainsi qu'on peut être avare;
Aimez toujours vos chers louis;
Votre goût n'est point si bizarre,
On les aime autant à Paris.

Vous voyez que le noble patriotisme de M. de Falbaire perce de toutes parts.

Cette pièce n'a réussi ni à la cour, ni à Paris. On a même pris ici les choses au grave, et il y a eu un déchaînement effroyable contre le pauvre poëte. Hélas! ce pauvre Fenouillot n'a qu'un malheur et qu'un tort, c'est d'être un peu bête. Vous en avez déjà eu des preuves dans ce petit précis; si vous daignez jeter les yeux sur la pièce, vous en trouverez à chaque phrase. Quand un homme est atteint et convaincu de ce mal, il n'est pas juste de lui chercher chicane, ni d'attaquer son cœur, qui est innocent et sec comme le fond de son puits. Il a fait *les Deux Voleurs*, et il a cru faire bonnement *les Deux Avares*. Il est loin de connaître la nature. Un avare n'augmente son bien qu'à force

de prudence et de privations; il se donnerait bien de garde de s'aventurer dans une mauvaise entreprise, dont la découverte pourrait le ruiner de fond en comble: le génie du brigand qui attente à toute propriété, parce qu'il ne peut rien conserver, et celui de l'avare, sont fort différents. Notre pauvre poëte a voulu faire une farce; c'est le genre qui exige le plus de verve et de folie, et il n'y a pas dans toute sa pièce le mot pour rire, pas un trait plaisant; elle est d'une tristesse mortelle, on en sort le cœur navré. Il n'y a pas une scène qui vous ravigote au milieu de la sécheresse qui règne à Smyrne, et qui vous dessèche autant l'esprit que les puits de ses rues. A la lecture, on croirait que le mouvement perpétuel de la pièce, les allées et venues continuelles, soutenues par la musique, doivent produire de l'effet et de l'amusement, au moins pour les yeux; mais à la représentation tout est d'un vide et d'un triste mornes. Vous ne manquerez pas de remarquer, parmi les saillies heureuses de M. de Falbaire, le duo des *Deux Avares* qui s'exhortent à frapper à grands coups, parce que tout le monde dort, et qu'ils ont le plus grand intérêt à ne réveiller personne.

Frappons, frappons à grands coups,
Tout sommeille autour de nous.

Il y a des choses charmantes dans la musique; malgré cela, M. Grétry a pensé être entraîné par la chute de M. de Falbaire; ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il a soutenu son poëte en l'air sur un immense précipice; il doit en avoir le bras fatigué. Il a fallu tâtonner beaucoup dans les premières représentations pour retrancher ce qui avait le plus déplu, et faire les coutures nécessaires pour faire aller le reste. Il en est résulté ce que nous appelons en musique un hachis, c'est-à-dire que la véritable succession des airs ayant été dérangée par des déplacements ou des suppressions, l'influence mutuelle des uns sur les autres est détruite, ce qui ne peut jamais arriver sans nuire considérablement à l'effet. Les airs chantés par le charmant Caillot sont les plus beaux de la pièce. Son duo avec le compère Gripon :

Prendre ainsi cet or, ces bijoux!
De moitié nous serons ensemble,

est délicieux. La marche des janissaires a aussi fait grande fortune; mais, au second acte, la musique faiblit. Il y a d'ailleurs trop de duo, trio, etc., et pas assez d'airs à voix seule; mais c'est que ce pauvre diable de Falbaire n'en aurait pas trouvé la place pour tout l'or de Smyrne. Il en avait placé un au moment où les amoureux faisaient leurs paquets pour décamper; la petite fille, apercevant un bracelet avec le portrait de sa mère, lui adresse quelques vers pathétiques, sur lesquels le compositeur avait fait un air superbe; il a fallu le supprimer comme entièrement déplacé, et l'on n'a pas seulement tenté de le remettre à Paris. Il y a plus d'une lacune de ce goût-là dans cette pièce, et l'on s'en aperçoit. En Italie, on n'aurait pas été si difficile; l'air étant beau, on se serait peu soucié de la manière dont il est placé, et l'on aurait écouté avec transport; mais nous n'aimons pas la musique à ce point.

— On peut faire relier avec *les Deux Avares*, à cause de leur gaieté, *Vercingétorix, tragédie, œuvre posthume du sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit-fil, suivie de notes historiques de l'auteur*; brochure in-8°. C'est une tragédie en un acte, tout entière écrite en calembours. Le héros finit la pièce par ces vers :

> Je vais me retirer dans ma tante *ou ma nièce*,
> Et j'attendrai la mort de la faim *de la pièce*.

Ma foi, M. de Bièvre, mousquetaire gris ou noir, auteur de toutes ces bonnes plaisanteries, se moque un peu de nous, et abuse de notre patience. Le succès étonnant de *la Comtesse Tation* lui a tourné la tête, et il croit bonnement qu'il peut nous mettre à ces platitudes pour toute nourriture; il n'y a point de genre qui demande plus de sobriété que le genre détestable des pointes et des calembours. M. de Bièvre en dégoûterait les plus grands amateurs, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus plat et de plus frivole dans une nation.

— M. de Guignes, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, vient de publier, en un volume in-4°, *le Chou-king, un des livres sacrés des Chinois, qui renferme les fondements de leur ancienne histoire, les principes de leur gouvernement et de leur morale; ouvrage recueilli par Confucius, traduit et enrichi de notes par feu le P. Gaubil, missionnaire à la*

Chine, etc. Cette traduction était annoncée depuis longtemps. Il faut du courage et de la patience pour la lire, et tout lecteur qui ira jusqu'au bout sans ennui pourra se vanter d'une intrépidité à laquelle je ne prétends pas. Il verra aussi qu'en généralisant un peu les idées, les hommes de tous les temps et de tous les pays se ressemblent plus qu'on ne pense, et que le cercle de la folie et de la sagesse humaine n'est pas aussi étendu ni aussi diversifié qu'on le croirait d'abord. Je désirerais à M. de Guignes une érudition moins systématique et moins embrouillée. Il ne sera jamais mon guide dans les ténèbres chinoises dont je me sens entouré, et d'où il ne me tirerait que pour m'enfoncer dans les ténèbres plus épaisses d'Égypte. En vérité, je crains que nous ne nous en tirions de notre vie ni l'un ni l'autre, quoiqu'il y ait consacré toutes ses veilles, et que je n'y aie pensé qu'en passant par manière de délassement. Mon parti est bien pris : à moins d'avoir passé une vingtaine d'années dans la bonne et dans la mauvaise compagnie de Pékin, et d'avoir appris à jaser avec tous les mandarins de l'empire, je ne me résoudrai jamais à avoir une idée arrêtée sur la Chine. Au reste, la morale du Chou king est austère et excellente comme celle de tous les livres de morale. Confutzée est l'apôtre favori du patriarche de Ferney. Vous trouverez en entrant dans le cabinet de Ferney son portrait avec ces vers :

De la simple vertu salutaire interprète,
Qui n'adoras qu'un Dieu, qui fis aimer sa loi,
Toi qui parlas en sage et jamais en prophète,
S'il est un sage encore, il pense comme toi [1].

— La foule innombrable de compilations de toute espèce et de toutes couleurs, qui se succèdent avec une rapidité étonnante depuis quelques années, m'avait déterminé depuis longtemps à m'en tenir simplement à l'indication de leurs titres ;

1. Voltaire, dans la section première de son article *De la Chine*, DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, rapporte cette inscription de la manière suivante :

De la seule raison salutaire interprète,
Sans éblouir le monde éclairant les esprits.
Il ne parla qu'en sage et jamais en prophète ;
Cependant on le crut, et même en son pays.

mais comme ces titres sont rapportés dans tous les journaux, je prends le parti de les supprimer entièrement. Il n'y a pas une seule de ces compilations qui ne soit faite avec la dernière négligence, et cela est d'autant plus déplorable que plusieurs d'entre elles pourraient être véritablement utiles si elles étaient faites avec un peu de soin; mais l'impudence avec laquelle de petits littérateurs obscurs et affamés osent présenter au public les rapsodies les plus informes est poussée à un excès qu'on a peine à s'imaginer. Et pourquoi y mettraient-ils des bornes, puisqu'ils sont à peu près sûrs de débiter leur mauvaise marchandise parmi cette foule de désœuvrés dont l'ignorance, l'oisiveté et l'opulence combinées, leur permettent toujours de prendre sans choix et sans discernement tout ce qu'on leur offrira ? L'abbé de La Porte trouve très-commode de gagner tous les ans 8 à 10,000 francs à ce beau métier, et se moque encore, par-dessus le marché, des dupes qui achètent ses rapsodies; et il ne s'agit que de n'avoir ni honneur, ni sentiment, ni aucune sorte de mérite, pour envier son sort. Les autres barbouilleurs cherchent à donner un air de philosophie à leurs recueils de bévues et de sottises; ainsi, dans le *Manuel des artistes et des amateurs* [1], qui vient de paraître, le compilateur, au lieu d'expliquer les emblèmes, allégories, devises, attributs, symboles employés dans les beaux-arts, aime mieux faire des déclamations sur l'abus de l'apothéose chez les Romains, et donner une suite d'énigmes en vers, enlevées au *Mercure* sans doute. L'objet de cette compilation était intéressant, comme vous voyez; elle pouvait être l'ouvrage d'un homme de goût et instruit, et il faut qu'un aventurier, aussi ignorant qu'ignoré, s'en mêle.

Un autre fait un *Dictionnaire historique des siéges et batailles mémorables de l'histoire ancienne et moderne* [2] (car nous embrassons toujours un sujet dans sa plus vaste étendue); et tout cela, c'est pour réimprimer une foule de bons mots, de traits, de contes, d'anecdotes enlevés à d'autres compilations

1. Paris, Costard, 1770, 4 vol. in-12; par l'abbé de Petity.

2. Ce *Dictionnaire* (1771, 3 vol. in-8°), dont l'auteur est Lacroix, de Compiègne, ne mérite pas tout à fait d'être compris dans l'anathème lancé par Grimm contre les compilations. Celle-ci, car, malgré cela, c'en est une, a reparu en 1809 avec beaucoup d'augmentations par M. Viton; elle forme 6 vol. in-8°. (B.)

aussi mal faites. Lorsqu'on voit donc dans nos journaux l'annonce de quelque compilation sous le titre de dictionnaires, d'abrégés, de manuels, d'esprit d'un auteur, on peut compter hardiment que c'est de la marchandise gâtée et exposée par des corsaires de libraires ou par des écumeurs littéraires, dans la vue d'attraper le public. Si, dans tout cet indigne fatras, il paraît jamais quelque compilation utile et faite avec soin, je me réserve de lui rendre, dans ces feuilles, la justice qui lui est due; mais j'en exclus pour toujours les rapsodistes, sous quelque forme qu'ils entreprennent de se montrer.

— Les circonstances où se trouvent le royaume et la république de Pologne n'ont pas dû échapper à la spéculation des compilateurs. On vient de publier un *État de la Pologne, avec un abrégé de son droit public, et les nouvelles constitutions*; volume in-12 d'environ trois cents pages. La plus grande partie de cet ouvrage a déjà paru en Allemagne il y a quelques années [1]. On y trouve d'abord un précis géographique du royaume, ensuite une esquisse de son droit public; enfin, les *pacta conventa* du roi actuellement régnant, et le précis de ce qui s'est passé dans la diète extraordinaire de 1767.

Il a paru encore un autre ouvrage sur la Pologne, intitulé *Lettres sur la constitution actuelle de la Pologne, et la tenue de ses diètes :* volume in-12 assez considérable. Ces lettres contiennent d'abord l'histoire et le panégyrique de l'auteur, M. le chevalier Pyrrhys de Varille, gentilhomme provençal, qui a obtenu les honneurs de l'indigénat à la diète de couronnement du roi Stanislas-Auguste. M. l'indigène rend compte lui-même de tout ce qu'il a éprouvé à ce sujet, dans une lettre pompeusement écrite à son compatriote M. Marin, qui, après avoir été corsaire dans les mers du Levant pendant sa jeunesse, s'est fait, à Paris, dans un âge plus mûr, censeur de la police, ou surintendant des corsaires de la littérature; il n'a pas mal conservé le ton, les manières et les mœurs d'un inspecteur de chiourme. Quant à son illustre ami M. Pyrrhys, il aime un peu

1. Grimm a raison de faire observer que la plus grande partie de l'ouvrage sur l'État de la Pologne, 1770, in-12, avait déjà paru en Allemagne. En effet, ce volume est composé principalement des *Mémoires sur le gouvernement de la Pologne*, publié en 1759 par le célèbre publiciste Pfeffel. La préface de la nouvelle édition est de feu M. Hérissant. (B.)

la pompe provençale dans son style. Il se plaint du cardinal de Fleury, qui lui refusa la moitié de la pension de son père, et répondit aux sollicitations que les services militaires du père n'étaient pas un titre pour que le roi payât les talents poétiques du fils. Cette réponse paraît d'abord un peu dure; cependant le cardinal, parcimonieux des trésors de l'État, ne voulait dire autre chose, sinon qu'il aimait mieux faire ce refus qu'imposer un vingtième, second vingtième, troisième vingtième, vingtième vingtième sur le peuple. Le cardinal avait devant les yeux le conseil que Montesquieu n'avait pas encore donné aux rois, de songer quelquefois que les courtisans jouissent de leurs grâces, et les peuples de leurs refus. En effet, supposons que le père de M. Pyrrhys ait sauvé la France trois ou quatre fois, en sa qualité de lieutenant d'infanterie, et qu'il se soit retiré du service avec le grade de capitaine et pension de retraite; la France a trop de sauveurs de cette espèce, et ne serait pas assez riche s'il fallait qu'elle récompensât ces services de génération en génération; c'était là, du moins, le système du cardinal de Fleury. Mais qu'est-ce que tout cela fait à la Pologne ? Ce que cela lui fait ? C'est qu'elle a eu l'avantage, grâce au refus du cardinal, d'enlever M. Pyrrhys à la France. Il s'est fait gouverneur d'un prince Sangusko, pour l'instruction duquel il a composé les lettres qui forment ce recueil. La première traite des diètes de convocation; la seconde, de l'élection des rois de Pologne; la troisième, de l'élection d'Auguste II, électeur de Saxe, à la fin du siècle dernier, et de celle de son fils Auguste III; enfin de celle du roi d'aujourd'hui. Elle est terminée par des réflexions politiques sur l'état de la Pologne, faites au commencement de 1764, et par conséquent de peu d'usage à la fin de 1770.

— M. Linguet, qui n'a pas peur, qui fait même parade du nombre, de la force et de la qualité de ses ennemis, a publié depuis deux ou trois mois des *Lettres sur la théorie des lois civiles, où l'on examine entre autres choses s'il est bien vrai que les Anglais soient libres, et que les Français doivent ou imiter leurs opérations, ou porter envie à leur gouvernement*; brochure in-12 de deux cent soixante-douze pages. L'auteur y défend ses paradoxes favoris, savoir, que le président de Montesquieu n'avait pas le sens commun; qu'il n'y a d'heureux que les peuples d'Asie qui vivent sous le despotisme si décrié,

si calomnié dans notre Europe; que ce qu'il y a de moins libre sous le ciel, c'est un Anglais; et que les Français seraient bien à plaindre de jouir de cette liberté. C'est fort bien fait d'aimer les paradoxes et de les soutenir avec chaleur; cela amuse les oisifs qui sont en grand nombre, à qui leur existence pèse, et qui se soucient bien moins d'être instruits que d'être désennuyés; mais, quoique M. Linguet ne manque pas d'esprit, il a entrepris de tout temps, et au barreau et en littérature, des causes très-difficiles et trop décriées pour s'en tirer avec succès. Dans ces feuilles, nous n'avons le droit de le juger que comme littérateur, et non comme avocat; mais, en général, ses entreprises sont au-dessus de ses talents. Au demeurant, il faut qu'il soit extrêmement laborieux, car il est exact à payer ses dettes, et il ne se montre pas un agresseur à qui il refuse le combat. Il s'est engagé dans la plus belle querelle du monde avec les économistes; c'est, entre autres, un modèle d'égards et de politesses que cette guerre littéraire, c'est-à-dire que les injures les plus grossières pleuvent entre M. Linguet et le rêveur économiste Dupont, auteur des *Éphémérides du citoyen*. Ce Dupont a déjà répondu, dans son journal, aux lettres de M. Linguet dont il est question ici, et l'on m'en a rapporté même une plaisanterie assez sanglante. Comme la jeunesse de Linguet a été infiniment équivoque, et qu'il est véhémentement soupçonné d'avoir un jour, par distraction sans doute, fouillé dans le secrétaire de son ami Dorat, et d'en avoir emporté dans sa poche plusieurs billets au porteur qui s'étaient trouvés sous sa main, ce qui a pensé faire une affaire criminelle à un domestique innocent, M. Dupont, en lui poussant ses arguments, lui dit très-méchamment : « Pesez ceci, monsieur Linguet, cela ne se met pas en poche. »

M. de La Harpe, qui aime la petite guerre, et à qui ce goût sera funeste, parce qu'il a déjà plus d'ennemis qu'il ne lui en faudrait, s'est aussi colleté avec M. Linguet dans le *Mercure*. Les deux ou trois pages qu'il a faites contre lui sont fort solides, et encore plus dédaigneuses : mais c'est bouillir du lait à Linguet que de lui prêter le collet; et voilà une campagne d'hiver qui se prépare entre deux partisans qui ont fait preuve de leur vocation ; Linguet a déjà lâché ses enfants perdus sur M. de La Harpe. Le vieux Piron ayant eu à se plaindre de l'abbé Desfontaines, le Fréron de son temps, lui promit en reconnaissance

de lui envoyer pendant cinquante jours de suite, tous les matins, une épigramme pour son déjeuner. Il lui tint parole. Au bout de quinze jours et de quinze épigrammes, l'abbé Desfontaines tomba malade; alors Piron se contenta de faire tous les matins son épigramme, mais ne l'envoya plus. Le vingt-cinquième jour, l'abbé Desfontaines mourut, et Piron s'arrêta au nombre de vingt-cinq. On se rappelle plusieurs de ces épigrammes, qui sont des chefs-d'œuvre, et le recueil complet en serait très-précieux. Il faut que M. Linguet ait entendu parler de cette gageure, car il a voulu l'imiter; il a promis, dès le mois d'octobre, à M. de La Harpe, de lui envoyer tous les lundis une épigramme de la campagne, où il se reposait de ses fatigues de l'été dernier. De ces épigrammes, il en est venu cinq à ma connaissance, et elles vous prouveront que Henri-Simon-Nicolas Linguet ne ressemble pas plus, de ce côté, à Alexis Piron ni à Jean-Baptiste Rousseau, qu'à Jean-Jacques Rousseau par l'art de défendre des paradoxes.

ÉPIGRAMMES PÉRIODIQUES.

PREMIÈRE. *Du lundi 15 octobre.*

Monsieur La Harpe, en son *Mercure*,
Blâme le feu de mes écrits;
Monsieur La Harpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris :
Et s'il me vient un jour envie
D'abandonner ce vilain ton,
Pour bien refroidir mon génie,
J'étudierai *Timoléon*,
Warwick, *Gustave* et *Mélanie*.

DEUXIÈME. *Du lundi 22 octobre.*

Le public s'est moqué de tes panégyriques ;
Le parterre a sifflé ton froid *Timoléon;*
Tes épîtres mélancoliques,
Tes oraisons académiques
Se sont mises en poudre au souffle de Fréron.
Hibou de la littérature,
Prosateur malfaisant, rimailleur fanfaron,
Te voilà donc, pour dernière aventure,

De Lacombe et de son *Mercure*
Devenu le premier garçon?

TROISIÈME. *Du lundi 29 octobre.*

Ce rimailleur glacé qui fait des vers si roides,
Du fermier du *Mercure* est croupier aujourd'hui.
C'est très-sagement fait à lui :
Le mercure est, dit-on, bon pour les humeurs froides.

QUATRIÈME. *Du lundi 5 novembre.*

La Harpe, dites-vous, m'a fait une morsure;
Et le roquet s'en vante à découvert.
Madame, en êtes-vous bien sûre?
Car, pardieu! j'irais à la mer.

CINQUIÈME. *Du lundi 13 novembre.*

« Qu'est-ce qu'un journaliste?
Disait une femme d'esprit.
En est-ce un que ce froid copiste
Qui, sur un ton pesant et triste,
Va dénigrant tout bon écrit,
Et se rend le panégyriste
Des auteurs dont le public rit?
— Oui, c'en est un, je vous assure;
Un des bons, des plus en crédit...
— Ah! j'entends : en littérature,
Il est ce que dans la nature
Est un ver odieux qui vit
En se roulant sur la verdure
D'un bel oranger qu'il flétrit,
Et qui souille avec son ordure
La feuille dont il se nourrit. »

— Depuis que Palissot a obtenu le privilége d'annoncer les deuils de la cour aux particuliers, moyennant une rétribution annuelle de trois livres, et qu'il a disposé de ce privilége en faveur de sa respectable amie Mlle Fauconnier [1], fille du monde,

1. Ce journal dont Palissot et sa maîtresse avaient le privilége était intitulé *Journal des Deuils*. Ils y réunirent une autre publication déjà commencée : *Nécrologe des hommes célèbres de France*, depuis 1764 jusqu'en 1782 (par Poinsinet de Sivry, Palissot, Castilhon, Lalande, François de Neufchâteau, Maret de Dijon et autres), Paris 1767-82, 17 vol. in-12. (T.)

retirée du service à cause de la multiplicité de ses services et de son âge, il a imaginé d'augmenter cette ferme d'une souscription de trois autres livres pour un *Nécrologe des hommes célèbres de France,* dans lequel il fait l'éloge et donne les particularités de la vie de ceux qui sont morts dans l'année. On a dit de ce recueil qu'il renfermait plutôt la satire des vivants que l'éloge des morts; mais c'est du poison perdu, parce que personne ne lit cette rapsodie. Palissot n'a qu'une seule drogue malfaisante qu'il cherche à nous revendre tous les ans; il y a beau temps qu'on n'en veut plus : le public est aussi friand en fait de méchancetés qu'en autres mets; il lui faut du nouveau, sans quoi il laisse l'empoisonneur dans la rue. Ajoutez que celui du *Nécrologe* est si décrié que personne ne se soucie de lui fournir des mémoires sur les morts qu'il veut célébrer; ainsi, la plupart du temps, on ne trouve dans ses Éloges aucune particularité de leur vie, si ce n'est de petites anecdotes que personne n'ignore. Il m'a, par exemple, rappelé le mot du maréchal de Richelieu à Moncrif. Lorsque M. de Voltaire alla s'attacher au roi de Prusse, en 1750, Moncrif sollicita la place d'historiographe de France. Il en parla au maréchal, qui lui dit : *Tu veux dire historiogriffe;* il rappelait à Moncrif, par cette plaisanterie, son *Histoire des chats.*

Les deux meilleurs éloges du *Nécrologe* de cette année sont ceux de Mlle Camargo et de Mlle de La Motte, ancienne actrice de la Comédie-Française. Celle-ci comptait au nombre de ses amis le grand Maurice de Saxe, maréchal de France. Elle était elle-même d'une famille fort honnête; une faute de jeunesse irréparable la jeta dans la profession du théâtre; mais elle fit oublier à sa famille, par des secours continus, ce premier écart et l'état que la nécessité l'avait obligée d'embrasser. Quant à Mlle Camargo, son nom de famille était Cuppi, et le cardinal de ce nom était son proche parent. C'est un amateur de la danse et un connaisseur qui a fourni les détails de son Éloge. Il m'en a appris plusieurs que j'ignorais : par exemple, Mlle Camargo ne faisait jamais la gargouillade que Mlle Allard fait aujourd'hui trois fois de suite avec tant de dextérité et que Mlle Lyonnois a sans doute établie parmi les danseuses; Mlle Camargo ne la trouvait pas décente. Mais quand l'auteur prétend qu'elle dansait si parfaitement sous elle (expression de l'art, sans doute) qu'on ne

voyait jamais que le bas de la jambe, et qu'elle n'avait pas besoin de porter des caleçons, je nie ce fait des caleçons, et soutiens qu'elle en portait. On avait parié sur cet objet important peu de temps avant sa mort; on s'adressa à elle pour savoir la vérité du fait; je fus un des témoins du pari ; elle attesta que non-seulement elle avait toujours porté des caleçons, mais que leur établissement au théâtre tient à l'époque de ses brillants succès. Elle rendit cet hommage sincère à la vérité dans un temps où elle ne pouvait plus avoir aucun intérêt de la cacher, et nous devons la conserver dans toute sa pureté.

— M. Mathias Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes, a fait imprimer le *Discours prononcé le 10 septembre 1770 dans l'église des Carmélites de Saint-Denis, pour la prise d'habit de madame Louise-Marie de France.* Ce morceau d'éloquence n'a pas démenti la réputation d'insipidité que l'auteur sacré s'est justement acquise par ses autres ouvrages. Comment n'est-on pas éloquent à faire fondre en larmes, dans une occasion si favorable à l'émotion, et où les témoins d'un spectacle en lui-même également attendrissant et pour celui qui pense, et pour celui qui ne pense pas, sont tout prêts à prendre les sentiments doux et pathétiques que l'orateur veut inspirer? C'est que le sentiment est de toutes les qualités la plus rare dans les orateurs et dans les écrivains. Ils ne sont pas pénétrés eux-mêmes, comment pénétreraient-ils les autres? M. l'ancien évêque de Troyes, que la cour emploie pour les oraisons funèbres et autres occasions solennelles, est pénétré de platitude jusqu'au fond des entrailles. Mme la dauphine, qui a donné l'habit à Mme Louise dans cette attristante cérémonie, a été beaucoup plus éloquente que le prélat payé pour l'être; elle a beaucoup pleuré en s'acquittant de son rôle, et ses larmes ont attendri tous les assistants. Mme Louise, changée sous leurs yeux en novice carmélite, après avoir paru dans toute la parure et tout l'appareil de son rang, n'a pas versé une larme; elle n'a pas non plus eu l'air d'extase d'une âme qui est sûre de trouver dans le sacrifice qu'elle va faire le commencement d'une félicité ineffable.

— Un M. de Camburat, dont je lis le nom pour la première fois en lettres moulées, vient de publier un *Abrégé de la vie et*

du système de Gassendi, volume in-12. Pierre Gassendi, mort en 1656, à l'âge de soixante-quatre ans, doit être compté parmi les restaurateurs de la philosophie en France. M. de Camburat a compilé tout ce qu'on sait de ce philosophe célèbre, y compris quelques anecdotes assez curieuses, et a fait un abrégé raisonné de son système de philosophie qui a été englouti depuis par la philosophie newtonienne, laquelle a également détruit en France la philosophie cartésienne.

— *Lettres d'une dame anglaise et de son amie à Paris : contenant les mémoires de Mme Williams*, deux parties in-12. Texte assez insipide; impression de Hollande. On est assez surpris de trouver dans ce roman une anecdote scandaleuse de la jeunesse du marquis de Polignac, qu'on désigne tout simplement par sa lettre initiale, et comme un homme connu par son intrigue amoureuse avec une grande princesse. On rapporte ensuite avec la plus grande naïveté comment sa première bonne fortune en sortant du collége a été sa propre mère. Ceux qui connaissent la chronique scandaleuse de Paris peuvent affirmer de pareilles erreurs sans qu'il soit nécessaire de les imprimer presque en toutes lettres. Mais personne ne s'en est aperçu ici, parce que personne ne lit ces rapsodies. La mère de MM. de Polignac n'est morte que depuis peu de temps, fort âgée, au village de Pantin, à une lieue de Paris, où elle vivait retirée. Sa vie avait été très-dissolue. Aucune de nos femmes les plus galantes ne prendrait aujourd'hui sur elle la moindre des aventures scandaleuses dont trois ou quatre Messalines de ces temps-là renouvelaient le scandale à tout moment. Je ne sais si nos mœurs sont meilleures, mais elles sont certainement devenues plus décentes.

— Ce magasin est fait et pour conserver les nouveautés et pour préserver de l'oubli des choses anciennes qui se perdent tous les jours. Blot se fit une grande réputation dans le siècle passé par ses chansons. Il était gentilhomme de Monsieur, frère de Louis XIV, auteur de la branche d'Orléans dans la maison royale. On se rappelle le couplet sur sa disgrâce :

Son Altesse me congédie;
C'est le prix de l'avoir servie
Pendant trente ans avec honneur.
Nous devons tous deux nous connaître :

S'il perd un fichu serviteur,
Ma foi, je perds un fichu maître.

L'impromptu suivant est aussi de Blot :

Sommes ici demi-douzaine
Qui ne nous mettons guère en peine
Du Vieux et Nouveau Testament,
Et ne crois pas qu'il soit possible
D'en trouver sous le firmament
Qui soient moins touchés de la Bible.

— Jombert, libraire et ami de M. Cochin fils, un de nos plus célèbres dessinateurs, graveur, secrétaire et historiographe de l'Académie royale de peinture et sculpture, vient de publier le catalogue de l'œuvre de cet artiste, où vous trouverez près de deux mille morceaux. Vous jugez bien que, dans une si grande abondance, tout ne saurait être du même prix, et qu'il y a beaucoup de choix. Cochin est, sans doute, un artiste de beaucoup de mérite, mais je doute qu'il parvienne à une réputation durable et que les connaisseurs s'empressent beaucoup à faire entrer ses dessins dans leurs portefeuilles.

1771[1]

JANVIER.

1er janvier 1771.

Si l'on s'imagine que la persécution ne nuit jamais ou rarement au progrès des lettres et de la raison, on se trompe. Elle peut irriter les cœurs généreux et leur inspirer un courage qu'ils n'auraient pas connu sans elle; mais cette énergie pas-

1. Pendant l'été de 1771, Grimm s'absenta de nouveau pour accompagner à Londres le prince Louis de Hesse-Darmstadt; mais Diderot et Mme d'Épinay le suppléèrent encore plus effectivement qu'en 1769; tout au moins leur part de collaboration nous est-elle parvenue cette fois à peu près intacte. Dans le manuscrit de Gotha manquent les numéros du 15 février et du 15 juin; mais ceux du 15 juillet et du 1er août, ne renfermant que l'*Introduction aux grands principes* et ses

sagère succombe à la longue sous les efforts de la haine et de l'envie secondés par les armes de l'oppression et de la tyrannie. Ce que j'ai vu se passer pendant vingt ans de suite sous mes yeux, au sujet de l'*Encyclopédie*, en serait, en cas de besoin, une preuve nouvelle. Cette entreprise, la plus considérable qui ait jamais été tentée et en littérature et en fait de commerce de librairie, a été achevée à la vérité, malgré toutes les persécutions qu'on lui a suscitées dès sa naissance; mais je sais aussi que tous les genres d'oppressions qu'elle a essuyés lui ont porté des coups très-préjudiciables et ont efficacement nui à la perfection dont elle était susceptible. Le parti seul qu'on fut forcé de prendre après la publication du septième volume, de ne plus publier cet ouvrage successivement volume par volume, lui a fait un tort irréparable. Cette publication successive encourageait les uns, éclairait les autres, donnait à l'ouvrage, à mesure qu'il avançait, plus d'importance et de poids, et aux éditeurs les moyens de remédier dans les volumes à publier aux imperfections des volumes publiés : en ce sens, les ennemis les plus acharnés concouraient à la perfection de l'*Encyclopédie*; leurs clameurs éclairaient sur beaucoup de fautes et ne pouvaient nuire à ce qui était bien. Il fallut renoncer à tous ces avantages et prendre le seul parti qui restait, celui de ne plus publier qu'ensemble et à la fois tous les volumes qui manquaient. Le Parlement avait englobé l'*Encyclopédie* dans un arrêt de condamnation contre le livre *de l'Esprit*, ou plutôt on n'avait tant crié contre ce dernier ouvrage que pour en venir à l'*Encyclopédie* et pour l'envelopper dans la disgrâce

suites par Diderot, et deux des épîtres de Voltaire à Catherine et au roi de Suède, nous les supprimons. Quelques-uns des articles du philosophe insérés dans les « ordinaires » du 1er septembre au 1er novembre sont inédits; d'autres sont évidemment de lui, sans qu'ils soient distingués par aucun signe matériel, et nous nous contentons de soumettre nos conjectures au lecteur; nous ne reproduirons pas en revanche ceux que M. Assézat a insérés dans les *OEuvres complètes* d'après les copies faites à Saint-Pétersbourg ou d'après les éditions Naigeon, Belin et Brière. Mme d'Épinay est représentée ici par un dialogue inédit : *l'Amitié de deux jolies femmes*, agréable écho des frivolités d'alors, et par quelques comptes rendus de théâtre qui révèlent un talent inconnu chez l'auteur des *Conversations d'Émilie*. Dans les années qui vont suivre, nous la retrouverons désormais et souvent, car sa coopération assidue à la *Correspondance littéraire* ne date que du moment où Grimm cessa d'être « faiseur de feuilles chambreland » pour devenir le personnage diplomatique affairé qu'il fut jusqu'à la Révolution.

de l'auteur *de l'Esprit*. C'était le plan arrêté et qui s'exécutait par les efforts réunis des molinistes et des jansénistes, ou si vous aimez mieux, des sots et des fripons. Abraham Chaumeix venait de publier ses *Préjugés contre l'Encyclopédie*; M. Omer Joly de Fleury fit un réquisitoire fort bête; le livre *de l'Esprit* fut brûlé, les sept volumes de l'*Encyclopédie* furent supprimés, et le Parlement nomma une commission de conseillers et d'avocats qui devait en examiner le poison et qui ne s'est jamais assemblée. De son côté, le chancelier, ne voulant pas accorder au Parlement le droit de s'immiscer dans la censure des livres, retira le privilége qu'il avait accordé à cette entreprise, et cependant le gouvernement, la regardant en même temps comme un objet de commerce et sachant qu'il s'agissait d'une circulation de trois millions au moins, ne se souciait pas que l'ouvrage fût achevé hors du royaume et que les profits en restassent aux étrangers. Ainsi, on voulait et on ne voulait pas à la fois, ou plutôt on ne savait pas ce qu'on voulait. Pour comble d'inconséquence, on laissa subsister le privilége pour les volumes de planches, lesquelles n'étaient cependant gravées ou ne devaient l'être que pour expliquer un texte qu'on défendait d'imprimer.

Ce fut la seconde époque de la persécution. La première n'avait pas été moins spirituelle. L'abbé de Prades avait soutenu, pour ses degrés de théologie en Sorbonne, une thèse que personne n'avait lue; dans cette thèse, le bachelier opposait à la religion les difficultés sur lesquelles on argumente tout le long de l'année sur les bancs en Sorbonne. Les jésuites imaginèrent de renverser l'*Encyclopédie* en déférant la thèse de l'abbé de Prades comme l'ouvrage des encyclopédistes. Cette affaire a fait assez de bruit pour que je me dispense de la rapporter ici avec tous ses impertinents détails. Il suffit de rappeler qu'après la publication du second volume, l'*Encyclopédie* fut arrêtée, et qu'on obligea M. Diderot de rendre tous les matériaux préparés pour cet ouvrage immense. Les jésuites espéraient, moyennant cette dépouille, se mettre au lieu et place des éditeurs; ils furent un peu déconcertés quand ils ne trouvèrent dans les cartons enlevés que des fragments, des réclames, des signes inintelligibles pour tout autre que pour l'auteur. Au bout de trois mois, on rendit à M. Diderot ses matériaux, et l'on permit la continuation de l'ouvrage, qui devint dès lors célèbre et monta de volume en

volume au plus haut degré de réputation. Ainsi, cette première persécution lui tourna à gloire et à profit; mais la dernière lui devint funeste.

Il fallut continuer l'ouvrage, pour ainsi dire, dans les ténèbres et achever la composition et l'impression de dix volumes in-folio avant d'en publier un seul. Il est vrai qu'un grand nombre de gens de mérite se chargèrent généreusement, sans intérêt comme sans gloire, puisqu'ils n'étaient ni payés ni nommés, d'une grande partie de l'ouvrage; mais il est vrai aussi que d'autres travailleurs de conséquence désertèrent, et M. d'Alembert fut de ce nombre. M. Diderot lui-même, chargé comme par le passé du fardeau entier de la révision et de l'édition, et forcé de hâter sa besogne de peur de quelque nouvel orage, fut réduit à faire plutôt le métier d'éditeur manœuvre que les fonctions d'auteur. Un grand nombre d'articles de toute espèce et des plus essentiels fut abandonné à M. le chevalier de Jaucourt, homme d'un grand zèle et d'un travail infatigable, mais compilateur impitoyable qui n'a fait que mettre à contribution les livres les plus connus et souvent les plus médiocres. Le plan général de l'ouvrage devait d'ailleurs infiniment souffrir de cette clandestinité forcée, et il en est arrivé qu'on lit la plupart du temps le blanc et le noir sur la même matière dans la même page, par deux plumes différentes, sans compter la confusion générale, les omissions devenues irréparables, les fautes et les méprises inévitables. Eh bien, malgré toutes ces imperfections de toute espèce, l'ouvrage sera toujours précieux par une infinité de côtés, et cette entreprise fera une des plus grandes et des plus mémorables époques de la littérature; mais si elle avait été favorisée par la protection du souverain, elle serait devenue une époque illustre et glorieuse de son règne, et un monument unique élevé à l'honneur des lettres et de la philosophie.

Mais le coup le plus pénible et le plus funeste qui ait été porté à l'*Encyclopédie* est resté absolument ignoré du public, et c'est une anecdote assez intéressante et assez curieuse pour être consignée dans ces fastes ignorés des profanes. Je doute qu'on trouve dans l'histoire entière de la littérature, pour la hardiesse et la bêtise réunies, un trait pareil à celui que je vais rapporter.

M. Le Breton, premier imprimeur ordinaire du roi, était associé pour la moitié dans l'entreprise de l'*Encyclopédie*; il était, de plus, chargé de l'impression de la totalité de l'ouvrage. L'autre moitié de l'intérêt dans cette entreprise était partagée entre trois libraires, dont deux sont morts; Le Breton et Briasson s'étant mis en leur lieu et place sont restés seuls maîtres de l'entreprise. Ils ont eu toute leur vie pour maxime invariable que les gens de lettres travaillaient pour acquérir de la gloire, et les commerçants pour accumuler des richesses : en conséquence, ils ont partagé tous les revenants-bons de l'*Encyclopédie* en deux parts, laissant à M. Diderot toute la gloire, tous les dangers, toute la persécution, et gardant pour eux tout l'argent provenant des quatre mille trois cents souscriptions. L'honoraire de M. Diderot, pour un travail immense qui a absorbé la moitié de sa vie, a été fixé à deux mille cinq cents livres pour chacun des dix-sept volumes de discours, et à une somme de vingt mille livres une fois payée; et tandis que son travail procurait aux libraires des millions, le philosophe était assez imbécile en affaires pour être la dupe de leur avarice, et ses amis n'eurent pas assez de crédit sur lui pour le déterminer à exiger des conditions plus équitables.

Le Breton, chargé de l'impression des dix volumes qui devaient terminer l'ouvrage, et qu'on se proposait de publier ensemble pour prévenir de nouvelles persécutions, se fit d'abord donner le syndicat de la librairie, pour être instruit de toutes les saisies que la police pourrait ordonner, et à même par conséquent de prévenir les coups que de nouvelles délations pourraient attirer à la continuation de l'entreprise : car le gouvernement ne s'était expliqué sur aucune espèce de tolérance; il faisait semblant d'ignorer que l'*Encyclopédie* s'achevait dans la plus grande imprimerie de Paris, où cinquante ouvriers étaient employés à ce travail; voilà toute la faveur. Tranquille, au moyen de ces précautions, pour le temps de l'impression, M. Le Breton voulut encore prévenir les orages dont il se croyait menacé au moment de la publication : en conséquence il s'érigea avec son prote, à l'insu de tout le monde, en souverain arbitre et censeur de tous les articles de l'*Encyclopédie*. On les imprimait tels que les auteurs les avaient fournis; mais quand M. Diderot avait revu la dernière épreuve de chaque feuille, et

qu'il avait mis au bas l'ordre de la tirer, M. Le Breton et son prote s'en emparaient, retranchaient, coupaient, supprimaient tout ce qui leur paraissait hardi ou propre à faire du bruit et à exciter les clameurs des dévots et des ennemis, et réduisaient ainsi, de leur chef et autorité, le plus grand nombre des meilleurs articles à l'état de fragments mutilés et dépouillés de tout ce qu'ils avaient de précieux, sans s'embarrasser de la liaison des morceaux de ces squelettes déchiquetés, ou bien en les réunissant par les coutures les plus impertinentes. On ne peut savoir au juste jusqu'à quel point cette infâme et incroyable opération a été meurtrière, car les auteurs du forfait brûlèrent le manuscrit à mesure que l'impression avançait, et rendirent le mal irremédiable. Ce qu'il y a de vrai, c'est que M. Le Breton, si clairvoyant dans les affaires d'intérêt, est un des hommes les plus bornés qu'il y ait en France ; qu'il n'est pas bien sûr qu'il entende l'*Almanach royal*, qui lui rapporte trente mille livres de rente par an ; qu'il n'a jamais eu aucune idée de littérature, encore moins de philosophie ; qu'il est aussi lâche et poltron qu'il est borné. D'après ces qualités, jugez du mal qu'il a dû faire ! Et voilà la véritable clef, quoique inconnue de tout le monde, de toutes les impertinences et contradictions qu'on trouve dans les dix derniers volumes, et d'une infinité de retranchements qui ne seront jamais réparés.

L'impression de l'ouvrage tirait à sa fin, lorsque M. Diderot, ayant besoin de consulter un de ses grands articles de philosophie de la lettre S, le trouva entièrement mutilé. Il resta confondu ; cet instant lui découvrit toute l'atrocité de l'imprimeur : il se mit à revoir les meilleurs articles tant de sa main que de ses meilleurs aides, et trouva presque partout le même désordre, les mêmes vestiges du meurtrier absurde qui avait tout ravagé. Cette découverte le mit dans un état de frénésie et de désespoir que je n'oublierai jamais.

J'étais à la campagne ; il me dépêcha un exprès pour me confier cet incroyable forfait, et me rappeler à Paris afin de consulter sur le parti qu'il y avait à prendre. Les libraires coassociés à l'entreprise, instruits de la bêtise et de la hardiesse de leur collègue, conjurèrent le philosophe de ne leur pas faire partager la juste vengeance qu'il était en droit de tirer de celui qui l'avait si lâchement joué ; ils sentirent qu'un seul mot sur

cette trahison inséré par M. Diderot dans les papiers publics les ruinerait de fond en comble, parce qu'aucun souscripteur, après cet avis, n'aurait voulu retirer les dix volumes qu'on allait publier. Ils représentèrent que le mal était sans aucune sorte de remède, puisque le manuscrit était anéanti, et qu'on était à l'impression du dernier volume. J'avoue que je fus infiniment peu touché de ces représentations: c'était à Le Breton à aviser aux moyens de dédommager ses coassociés du mal qu'il leur avait fait, ainsi qu'à lui-même, pendant dix-huit mois ou deux ans de suite, avec un sang-froid sans exemple. Mais une considération plus puissante me fit conseiller le silence: c'était la sûreté de mon ami. M. Diderot ne pouvait avertir le public de la trahison qu'on lui avait faite sans mettre entre les mains de ses ennemis une preuve juridique comme quoi il continuait l'*Encyclopédie*, malgré la suppression qui en avait été ordonnée; c'était se condamner à quitter la France que d'imprimer publiquement cet aveu. J'étais d'ailleurs persuadé que le public serait averti de reste par le cri de la plupart des auteurs, lorsqu'à la publication des dix volumes ils trouveraient leurs articles si indignement mutilés par une bête d'imprimeur. Chose inouïe! je n'ai jamais entendu aucun des auteurs maltraités se plaindre; l'intervalle des années qui s'est écoulé entre la composition et l'impression de leurs articles leur avait sans doute rendu leur ouvrage moins présent, et l'on mit tant d'entraves à la publication des dix volumes que l'édition se trouva vendue aux souscripteurs de province et des pays étrangers avant que les auteurs en eussent pu lire une ligne. Ainsi la plus grande entreprise littéraire qu'il y eût eu depuis l'invention de l'imprimerie fut livrée par la persécution à l'imbécillité et à la timidité d'un imprimeur qui s'en rendit l'arbitre en dernier ressort, avec une hardiesse dont je ne crois pas qu'il y ait d'exemple [1].

Il faut conserver ici la lettre que le philosophe outragé écrivit à l'imprimeur sacrilége, lorsque les libraires associés l'eurent déterminé à reprendre la révision du reste de l'ouvrage.

1. Naigeon, dans la préface générale de son édition des *OEuvres de Diderot* publiée en 1798, a instruit le public des mutilations faites à l'*Encyclopédie* par l'imprimeur Le Breton, que la hardiesse des articles de Diderot effrayait. « Diderot, dit-il, ne se rappelait jamais cette circonstance, une des plus critiques de sa vie, sans frémir des excès auxquels un ressentiment, d'ailleurs très-juste, peut quelquefois porter l'homme le plus honnête et du caractère le plus doux. » (B.)

« Paris, 12 novembre 1764.

« Ne m'en sachez nul gré, monsieur; ce n'est pas pour vous que je reviens; vous m'avez mis dans le cœur un poignard que votre vue ne peut qu'enfoncer davantage. Ce n'est pas non plus par attachement à l'ouvrage que je ne saurai que dédaigner dans l'état où il est. Vous ne me soupçonnez pas, je crois, de céder à l'intérêt; quand vous ne m'auriez pas mis de tout temps au-dessus de ce soupçon, ce qui me revient à présent est si peu de chose qu'il m'est aisé de faire un emploi de mon temps moins pénible et plus avantageux. Je ne cours pas enfin après la gloire de finir une entreprise importante qui m'occupe et fait mon supplice depuis vingt ans; dans un moment vous concevrez combien cette gloire est peu sûre. Je me rends à la sollicitation de M. Briasson. Je ne puis me défendre d'une espèce de commisération pour vos associés, qui n'entrent pour rien dans la trahison que vous m'avez faite, et qui en seront peut-être avec vous les victimes. Vous m'avez lâchement trompé deux ans de suite; vous avez massacré ou fait massacrer par une bête brute le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont consacré leur temps, leurs talents et leurs veilles gratuitement, par amour du bien et de la vérité, et sur le seul espoir de voir paraître leurs idées et d'en recueillir quelque considération qu'ils ont bien méritée, et dont votre injustice et votre ingratitude les aura privés. Mais songez bien à ce que je vous prédis: à peine votre livre paraîtra-t-il qu'ils iront aux articles de leur composition, et que voyant de leurs propres yeux l'injure que vous leur avez faite, ils ne se contiendront pas, ils jetteront les hauts cris. Les cris de MM. Diderot, de Saint-Lambert, Turgot, d'Holbach, de Jaucourt, et autres, tous si respectables pour vous et si peu respectés, seront répétés par la multitude. Vos souscripteurs diront qu'ils ont souscrit pour mon ouvrage, et que c'est presque le vôtre que vous leur donnez. Amis, ennemis, associés, élèveront leur voix contre vous. On fera passer le livre pour une plate et misérable rapsodie. Voltaire, qui nous cherchera et ne nous trouvera point, ces journalistes et tous les écrivains périodiques, qui ne demandent pas mieux que de nous décrier, répandront dans la ville, dans la province, en pays étrangers, que cette volumineuse compilation, qui doit coûter encore tant d'argent au

public, n'est qu'un ramas d'insipides rognures. Une petite partie de votre édition se distribuera lentement, et le reste pourra vous demeurer en maculatures. Ne vous y trompez pas, le dommage ne sera pas en exacte proportion avec les suppressions que vous vous y êtes permises; quelque importantes et considérables qu'elles soient, il sera infiniment plus grand qu'elles. Peut-être alors serai-je forcé moi-même d'écarter le soupçon d'avoir connivé à cet indigne procédé, et je n'y manquerai pas. Alors on apprendra une atrocité dont il n'y a pas d'exemple depuis l'origine de la librairie. En effet, a-t-on jamais ouï parler de dix volumes in-folio clandestinement mutilés, tronqués, hachés, déshonorés par un imprimeur? Votre syndicat sera marqué par un trait qui, s'il n'est pas beau, est du moins unique. On n'ignorera pas que vous avez manqué avec moi à tout égard, à toute honnêteté et à toute promesse. A votre ruine et à celle de vos associés qu'on plaindra, se joindra, mais pour vous seul, une infamie dont vous ne vous laverez jamais. Vous serez traîné dans la boue avec votre livre, et l'on vous citera dans l'avenir comme un homme coupable d'une infidélité et d'une hardiesse auxquelles on n'en trouvera point à comparer. C'est alors que vous jugerez sainement de vos terreurs paniques et des lâches conseils des barbares Ostrogoths et des stupides Vandales qui vous ont secondé dans le ravage que vous avez fait. Pour moi, quoi qu'il en arrive, je serai à couvert. On n'ignorera pas qu'il n'a été en mon pouvoir ni de pressentir, ni d'empêcher le mal quand je l'aurais soupçonné; on n'ignorera pas que j'ai menacé, crié, réclamé. Si, en dépit de vos efforts pour perdre l'ouvrage, il se soutient, comme je le souhaite bien plus que je ne l'espère, vous n'en retirerez pas plus d'honneur, et vous n'en aurez pas fait une action moins perfide et moins basse; s'il tombe, au contraire, vous serez l'objet des reproches de vos associés et de l'indignation du public, auquel vous avez manqué bien plus qu'à moi. Au demeurant, disposez du peu qui vous reste à exécuter comme il vous plaira; cela m'est de la dernière indifférence. Lorsque vous me remettrez mon volume de feuilles blanches, je vous donne ma parole d'honneur de ne le pas ouvrir que je n'y sois contraint pour l'explication de vos planches. Je m'en suis trop mal trouvé la première fois: j'en ai perdu le boire, le manger et le sommeil. J'en ai pleuré de rage

en votre présence : j'en ai pleuré de douleur chez moi, devant votre associé, M. Briasson, et devant ma femme, mon enfant et mon domestique. J'ai trop souffert, et je souffre trop encore pour m'exposer à recevoir la même peine. Et puis, il n'y a plus de remède. Il faut à présent courir tous les affreux hasards auxquels vous nous avez exposés. Vous m'aurez pu traiter avec une indignité qui ne se conçoit pas; mais en revanche vous risquez d'en être sévèrement puni. Vous avez oublié que ce n'est pas aux choses courantes, sensées et communes que vous deviez vos premiers succès, qu'il n'y a peut-être pas deux hommes dans le monde qui se soient donné la peine de lire une ligne d'histoire, de géographie, de mathématiques et même d'arts, et que ce qu'on y a recherché et ce qu'on y recherchera, c'est la philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs. Vous l'avez châtrée, dépecée, mutilée, mise en lambeaux, sans jugement, sans ménagement et sans goût. Vous nous avez rendus insipides et plats. Vous avez banni de votre livre ce qui en a fait, ce qui en aurait fait encore l'attrait, le piquant, l'intéressant et la nouveauté. Vous en serez châtié par la perte pécuniaire et par le déshonneur; c'est votre affaire : vous étiez d'âge à savoir combien il est rare de commettre impunément une vilaine action ; vous l'apprendrez par le fracas et le désastre que je prévois. Je me connais; dans cet instant, mais pas plus tôt, le ressentiment de l'injure et de la trahison que vous m'avez faites sortira de mon cœur, et j'aurai la bêtise de m'affliger d'une disgrâce que vous aurez vous-même attirée sur vous. Puissé-je être un mauvais prophète ! Mais je ne le crois pas : il n'y aura que du plus ou du moins, et avec la nuée de malveillants dont nous sommes entourés et qui nous observe, le plus est tout autrement vraisemblable que le moins. Ne vous donnez pas la peine de me répondre. Je ne vous regarderai jamais sans sentir mes sens se retirer, et je ne vous lirai pas sans horreur.

« Voilà donc ce qui résulte de vingt-cinq ans de travaux, de peines, de dépenses, de dangers, de mortifications de toute espèce ! Un inepte, un Ostrogoth détruit tout en un moment : je parle de votre boucher, de celui à qui vous avez remis le soin de nous démembrer. Il se trouve, à la fin, que le plus grand dommage que nous ayons souffert, que le mépris, la honte, le discrédit, la ruine, la risée, nous viennent du principal

propriétaire de la chose ! Quand on est sans énergie, sans vertu, sans courage, il faut se rendre justice, et laisser à d'autres les entreprises périlleuses. Votre femme entend mieux vos intérêts que vous; elle sait mieux ce que nous devons à la persécution et aux arrêts qu'on a criés dans les rues contre nous; elle n'eût jamais fait comme vous.

« Adieu, monsieur Le Breton; c'est à un an d'ici que je vous attends, lorsque vos travailleurs connaîtront par eux-mêmes la digne reconnaissance qu'ils ont obtenue de vous. On serait persuadé que votre cognée ne serait tombée que sur moi, que cela suffirait pour vous nuire infiniment; mais, Dieu merci! elle n'a épargné personne. Comme le baron d'Holbach vous enverrait paître, vous et vos planches, si je lui disais un mot! Je finis tout à l'heure, car en voilà beaucoup; mais c'est pour n'y revenir de ma vie. Il faut que je prenne date avec vous; il faut qu'on voie, quand il en sera temps, que j'ai senti, comme je devais, votre odieux procédé, et que j'en ai prévu toutes les suites. Jusqu'à ce moment vous n'entendrez plus parler de moi; j'irai chez vous sans vous apercevoir; vous m'obligerez de ne me pas apercevoir davantage. Je désire que tout ait l'issue heureuse et paisible dont vous vous bercez; je ne m'y opposerai d'aucune manière: mais si, par malheur pour vous, je suis dans le cas de publier mon apologie, elle sera bientôt faite. Je n'aurai qu'à raconter nûment et simplement les faits comme ils se sont passés, à prendre du moment où, de votre autorité privée et dans le secret de votre petit comité gothique, vous fîtes main basse sur l'article *Intendant*, et sur quelques autres dont j'ai les épreuves.

« Au reste, ne manquez pas d'aller remercier M. Briasson de la visite qu'il me rendit hier. Il arriva comme je me disposais à aller dîner chez M. le baron d'Holbach, avec la société de tous ses amis et les miens. Ils auraient vu mon désespoir (le terme n'est pas trop fort); ils m'en auraient demandé la raison, que je n'aurais pas eu la force de leur celer, et votre ouvrage serait décrié et perdu. Je promis à M. Briasson de me taire, et je lui ai tenu parole. J'ai fait plus: j'ai bien dit à M. Briasson tout le désordre que vous aviez fait; mais il ignore comment j'ai pu m'en assurer, il ne sait pas que j'ai les volumes: c'est un secret que vous êtes le maître de lui garder encore. Je fais si peu de cas de mon exemplaire, que, sans une infinité de notes

marginales dont il est chargé, je ne balancerais pas à vous le faire jeter au milieu de votre boutique. Encore s'il était possible d'obtenir de vous les épreuves, afin de transcrire à la main les morceaux que vous avez supprimés! La demande est juste, mais je ne la fais pas: quand on a été capable d'abuser de la confiance au point où vous avez abusé de la mienne, on est capable de tout. C'est mon bien pourtant, c'est le bien de vos auteurs que vous retenez. Je ne vous le donne pas; mais vous, vous le retiendrez, quelque serment que je vous fasse de ne l'employer à aucun usage qui vous soit le plus légèrement préjudiciable. Je n'insiste pas sur cette restitution qui est de droit; je n'attends rien de juste ni d'honnête de vous.

« *P. S.* — Vous exigez que j'aille chez vous, comme auparavant, revoir les épreuves; M. Briasson le demande aussi: vous ne savez ce que vous voulez ni l'un ni l'autre; vous ne savez pas combien de mépris vous aurez à digérer de ma part: je suis blessé pour jusqu'au tombeau. J'oubliais de vous avertir que je vais rendre la parole à ceux à qui j'avais demandé et qui m'avaient promis des secours, et restituer à d'autres les articles qu'ils m'avaient déjà fournis, et que je ne veux pas livrer à votre despotisme. C'est assez des tracasseries auxquelles je serai bientôt exposé, sans encore les multiplier de propos délibéré. Allez demander à votre associé ce qu'il pense de votre position et de la mienne, et vous verrez ce qu'il vous en dira. »

Tel a été le sort de cette grande et célèbre entreprise de l'*Encyclopédie*. Il n'a jamais été connu que de quatre ou cinq personnes; mais c'est un sujet bien fécond en réflexions morales, qu'un imprimeur lâche et imbécile se soit fait impunément l'arbitre du travail de tant d'hommes recommandables, auquel l'Impératrice de Russie, à son avénement au trône, avait inutilement offert la protection la plus illimitée, et des secours aussi dignes de la générosité d'une grande princesse que de l'importance de l'entreprise.

La publication de l'*Encyclopédie* achevée émoussa, comme on l'avait prévu, les armes de ses ennemis; il n'y avait plus rien à empêcher, ainsi il n'y avait plus de plaisir à persécuter. En revanche, les libraires, ayant su qu'elle avait valu des millions à ceux qui l'avaient entreprise avec l'argent du public, et le

travail ou gratuit ou mal payé de trente philosophes ou littérateurs, se mirent à spéculer de tous côtés, et regardèrent l'*Encyclopédie* publiée comme un os plein de moelle, et dont tous les chiens affamés pouvaient encore tirer bon parti. Quoique cet ouvrage, même à l'heure qu'il est, ne soit pas achevé, puisqu'il y manque encore quelques volumes de planches, il se forma à Paris, il y a environ trois ans, une nouvelle compagnie de libraires, à la tête de laquelle se trouva Panckoucke, et qui proposa au public, au moyen d'une nouvelle souscription, une nouvelle édition entièrement refondue. Cette proposition était aussi irréfléchie qu'indiscrète. Elle révolta le public avec raison : il fut choqué qu'avant qu'il ait joui d'un ouvrage qu'il avait payé si cher, et qui n'était pas encore achevé, on exigeât de lui de concourir par de nouvelles avances à rendre cette première édition inutile. Je dis que cette proposition était irréfléchie, parce que la liberté de la presse était plus que jamais gênée en France, et que les nouveaux entrepreneurs n'avaient que le choix, ou de faire encore plus platement que l'Ostrogoth Le Breton et compagnie, ou de s'exposer à de nouvelles persécutions qui auraient arrêté l'édition à tout instant. Heureusement M. Diderot ne se laissa pas rengager dans cette nouvelle entreprise, pour laquelle le public ne souscrivit point. Mais M. Panckoucke et ses associés avaient déjà acheté les planches de la première édition de l'*Encyclopédie* pour deux cent cinquante mille livres. Voyant leur projet manqué, ils en formèrent un plus sage : ils proposèrent au public de réimprimer la première édition telle qu'elle avait été publiée, et d'ajouter, par forme de supplément, autant de volumes qu'il en faudrait pour corriger les fautes, réparer les omissions, et refaire ou contrôler les articles mal faits ou fautifs; et ces volumes de supplément devaient se vendre aussi séparément aux propriétaires de la première édition. Mais enfin, ce que j'avais prédit, ce que tout homme sensé pouvait prévoir, est arrivé. L'année dernière, l'assemblée du clergé, ayant reçu l'inspiration du Saint-Esprit aux Grands-Augustins, se plaignit au roi de cette nouvelle réimpression : on saisit chez Panckoucke les trois premiers volumes réimprimés, et ils sont encore aujourd'hui à la Bastille, sans aucune espérance d'être délivrés.

Je ne parle ici ni de l'édition qu'on a faite de l'*Encyclo-*

pédie, à Lucques, à mesure que les volumes ont paru à Paris; ni de celle qu'un moine défroqué, établi à Yverdon en Suisse, nommé M. le professeur de Félice, débite actuellement avec autant d'effronterie et d'incapacité que de succès; car il me semble que la liste de travailleurs, auxquels il prétendait s'être associé pour la correction et la révision de cet ouvrage immense, a reçu un démenti public de la plupart d'entre eux, sans que cela ait empêché son *Encyclopédie*, rapiécée de toutes sortes de guenilles, de se débiter aux frais et dommages de ses souscripteurs.

Dans le projet formé par Panckoucke, M. de Voltaire devait jouer un grand rôle, et être, après les premiers éditeurs, l'acteur principal. Le patriarche, qui a plus de zèle et de ferveur à l'âge de soixante-dix-sept ans que tous les autres philosophes ensemble, se mit tout de suite à l'ouvrage, et, le projet de Panckoucke n'ayant pu avoir lieu, il résolut de faire à lui tout seul une *Encyclopédie*. Il vient d'en publier les trois premiers volumes sous le titre de *Questions sur l'Encylopédie, par des amateurs*. Vous croirez peut-être qu'il examine le grand ouvrage article par article, qu'il le réforme et supplée quand il en a besoin : rien de tout cela. Il s'est servi de cette forme pour dire son mot sur toutes sortes de sujets, à mesure que l'ordre alphabétique lui en présente l'occasion, et dans ces *Questions sur l'Encyclopédie*, il est on ne peut plus rarement question de l'*Encyclopédie*. Au reste, un grand nombre de ces articles a déjà été imprimé dans le *Dictionnaire philosophique*; les autres ne sont guère que du rabâchage, mais c'est le rabâchage d'un grand homme et de l'écrivain le plus séduisant qui ait jamais écrit; malgré ses répétitions, on le lit toujours avec plaisir. J'aurais seulement voulu qu'il y eût moins de persiflage : cette tournure m'est antipathique dans les matières sérieuses; il fait ici le bon apôtre et le bon chrétien, lors même qu'il porte les coups les plus sensibles à la vieille sacristie. Il a espéré, moyennant ces ménagements hypocrites, obtenir la permission de faire entrer en France ses *Questions sur l'Encyclopédie*; il s'est trompé : les défenses ont été très-sévères à ce sujet, et nous n'en avons ici qu'un très-petit nombre d'exemplaires qui ont échappé à la vigilance de la police. Au reste, voilà de quoi amuser l'auteur, et ses lecteurs aussi, le reste de sa vie; il pourra faire durer ce plaisir tant qu'il lui plaira, et nous four-

nir trente volumes de Questions : car un enfant qui a autant d'esprit que celui-là se permet des questions sur tout.

— Le P. Griffet, jésuite français retiré à Bruxelles ou à Liége, publia, il y a environ un an, un *Traité sur différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*; volume in-12 de plus de quatre cent cinquante pages. Son Traité est un ouvrage solide qu'on lit avec plaisir en beaucoup d'endroits, quoique l'auteur soit naturellement diffus, et que la bonne critique l'abandonne de temps en temps. Mais, par exemple, il a battu bien complétement M. de Voltaire sur son obstination à nier l'authenticité du *Testament politique du cardinal de Richelieu*; ce morceau est traité avec beaucoup de solidité. M. de Voltaire cherche à le réfuter dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, mais il n'y réussit point; tout lecteur judicieux trouvera les observations du P. Griffet sans réplique. Ce jésuite parle aussi, dans son Traité, de l'Homme au masque de fer, et, à cette occasion, M. de Voltaire revient aussi dans ses Questions sur cet objet. Ici le philosophe de Ferney a tout l'avantage, non-seulement sur le jésuite, mais sur tous les autres bavards qui se sont crus obligés de dire leur avis aur ce point. La manière dont M. de Voltaire a parlé de cette singulière aventure est un modèle de sagesse, de pénétration, de retenue et de bonne critique. Il lui échappe ici de dire qu'il en sait peut-être là-dessus plus qu'il n'en dit, et il y a longtemps qu'il a mis ceux qui ont un peu de nez sur la voie de son secret.

— Le succès du petit *Almanach des muses* a fait imaginer à un compilateur de nous donner les pièces fugitives de l'année, sous le titre d'*Étrennes du Parnasse*; et, pour se distinguer de son rival, il a fait précéder le choix des pièces fugitives de deux petits volumes de *Notices sur les poëtes grecs*, de sorte que ces *Étrennes du Parnasse* forment trois petits volumes[1]. La Notice des poëtes grecs sera suivie, d'année en année, de celles des poëtes latins et modernes de diverses nations, ce qui formera vraisemblablement tous les ans trois petits volumes.

1. Le compilateur des *Étrennes du Parnasse* fut un employé à la Bibliothèque du roi, nommé Jean-Baptiste Milliet. Il mourut en 1774, après avoir publié, en 1773, la *Notice des poëtes latins*, composée de quatre parties. Les *Étrennes du Parnasse* sont oubliées; mais on recherche encore les *Notices sur les poëtes grecs et latins*. (B.)

Je ne sais pas le nom de l'insigne barbouilleur qui s'est aussi avisé de ramasser des pièces fugitives, et qui se propose d'en donner tous les mois un cahier, sous titre de *Secrétaire du Parnasse, ou Recueil de nouvelles pièces fugitives, en vers et en prose, accompagnées de notes critiques et impartiales.* C'est une rapsodie informe et détestable, composée de toutes sortes de morceaux tronqués, et dont la plupart sont imprimés depuis très-longtemps. On rencontre d'ailleurs à chaque page les vestiges de la plus crasse ignorance et de la négligence la plus entière; un colporteur a plus de littérature que ce misérable compilateur. On a publié, jusqu'à présent, deux cahiers de cette mauvaise rapsodie, mais elle ne se continuera sûrement pas, parce qu'elle ne trouvera point de débit. Le rapsodiste a dédié son détestable *Secrétaire* à M. Arouet de Voltaire, comte de Ferney, et je suis bien fâché que M. le comte de Ferney ait agréé cet hommage, et qu'il ait assuré de sa plus respectueuse reconnaissance un misérable scribe qui n'est pas digne de laver la vaisselle dans la cuisine de M. le comte. Le barbouilleur n'a eu rien de plus pressé que de mettre à la tête de son *Secrétaire* l'hommage de la plus respectueuse reconnaissance de M. le comte de Ferney; et, pour lui prouver combien il en est digne par ses lumières, son bon goût et son discernement, il a fait imprimer, sous le nom de M. de Voltaire, une *Épître écrite de la campagne à Mlle Ch***, actrice de la Comédie de Marseille.* Cette épître est un chef-d'œuvre d'insipidité et de platitude[1]. Je ne suis pas trop fâché de cette petite mortification pour M. le comte de Ferney, qui s'en est tiré en homme d'esprit, en écrivant, après la publication du premier cahier, au plat compilateur une seconde lettre qu'il faut conserver ici.

1. Le *Secrétaire du Parnasse,* que Grimm traite si sévèrement, est Laus de Boissy, qui est entièrement oublié aujourd'hui, parce qu'il n'a publié que des brochures éphémères ou de très-médiocres pièces de théâtre. Quant à l'*Épître à mademoiselle Ch*** (Chéré), actrice à la Comédie de Marseille, que ce secrétaire a eu le malheur d'attribuer à Voltaire, et qui a valu au véritable auteur, Piron, une petite leçon de versification, elle se trouve dans différents recueils, et commence par ces vers :

O bel objet désiré
Du plus amoureux des hommes !

Chéré était le nom du bel objet. (B.)

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE AU RÉDACTEUR DU *Secrétaire du Parnasse.*

« Au château de Ferney, le 7 décembre 1770.

« J'ai reçu, monsieur, votre *Secrétaire du Parnasse*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réussira longtemps; mais je vois que votre Secrétaire n'est pas le mien. Il m'impute une épître à Mlle Ch***, actrice de la Comédie de Marseille. Je n'ai jamais connu Mlle Ch***, et je n'ai jamais eu le bonheur de courtiser aucune Marseillaise. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans lesquels je promets à Mlle Ch***

Que malgré les Tisiphones
L'amour unira nos personnes.

« Je ne sais pas quelles sont ces Tisiphones, mais je vous jure que jamais la personne de Mlle Ch*** n'a été unie à la mienne, ni ne le sera.

« Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tisiphones*, qui est long, à *personnes*, qui est bref. Autrefois, quand je faisais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille.

« Soyez persuadé, monsieur, que mon barbare sort ne m'a jamais *ôté la lumière des yeux* de Mlle Ch***, et *que je n'erre point dans ma triste carrière*. Je suis si loin d'errer dans ma carrière, que depuis deux ans je sors très-rarement de mon lit; et si j'étais entré dans celui de Mlle Ch***, je n'en serais jamais sorti.

« Je prends cette occasion pour vous dire qu'en général c'est une chose fort ennuyeuse que cet amas de rimes redoublées, qui ne disent rien ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais point l'amant de votre gentille Marseillaise; mais je lui conseille d'être un peu moins prolixe.

« D'ailleurs, toutes ces épîtres à Aglaure, à Flore, à Philis, ne sont guère faites pour le public : ce sont des amusements de société. Il est quelquefois aussi ridicule de les livrer à un libraire qu'il le serait d'imprimer ce qu'on a dit dans la conversation.

« MM. Cramer m'ont rendu un très-mauvais service en

publiant les fadaises dans ce goût, qui me sont souvent échappées; je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres sont ce qu'il y a de plus insipide au monde. J'en ai fait beaucoup, comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages.

« Je suis très-fâché qu'on me rende responsable, depuis si longtemps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait. Cela m'est arrivé dans les choses les plus sérieuses. Je ne suis qu'un vieux laboureur réformé, à la suite des *Éphémérides du citoyen*, défrichant des campagnes arides, et semant avec le semoir; n'ayant nul commerce avec Mlle Ch***, ni avec aucune Tisiphone, ni avec aucune personne de son espèce agréable.

« *P. S.* J'ajoute encore que je ne suis point né en 1695, comme le dit votre graveur, mais en 1694, dont je suis plus fâché que du peu de ressemblance. »

— Il faut distinguer, du fatras économique dont nous sommes excédés, une brochure intitulée *l'Art de conserver les grains, par Barthélemy Intieri, ouvrage traduit de l'italien*, in-8°, avec figures. Bartolomeo Intieri était un de ces hommes de génie dont je crois l'Italie plus féconde qu'aucune autre contrée de l'Europe, mais qui y passent leur vie sans laisser de monuments durables de leur supériorité, sans s'assurer, par aucun bienfait, de la reconnaissance du genre humain, soit que la religion et le gouvernement y mettent obstacle, soit que le climat y porte plus à la paresse que dans nos contrées septentrionales, soit enfin qu'il résulte de la combinaison de ces diverses causes une certaine nonchalance épicurienne et philosophique qui juge que les hommes ne valent pas la peine d'être éclairés, et qui taxe de folie les efforts de ces âmes généreuses qui ont affronté les plus grands dangers, dans l'espérance de rendre le genre humain, avec le temps, un peu moins absurde et moins atroce.

Le traducteur de cet ouvrage ne sait pas seulement que, si c'est Bartolomeo Intieri qui inventa cette machine ingénieuse, c'est notre abbé Galiani qui en fit la description; qu'il est l'auteur de la brochure italienne; que son frère, le marquis Galiani, en dessina les planches, et que notre académicien, M. Duhamel, a publié depuis longtemps la machine d'Intieri, mais sans en faire honneur à son auteur. Voilà une différence de conduite

assez frappante entre notre charmant abbé Galiani et notre important académicien Duhamel : le premier dérobe son nom à la connaissance du public, et fait croire, par le titre de sa brochure, qu'elle est de l'inventeur de la machine lui-même; le second oublie jusqu'au nom de l'inventeur, et publie la machine en France comme de son invention, et avec quelques additions qui n'ont pas le sens commun.

— Vous vous rappelez, sans doute, une correspondance du patriarche de Ferney avec un des fidèles de l'église de Paris[1], qui se trouvait autrefois à la suite de ces feuilles, et que la mort du fidèle, arrivée en 1768, a fait cesser. Cette correspondance était une récapitulation très-intéressante de notre littérature. Je vais la remplacer par des épîtres qui ne ressemblent, en aucune manière, à celles du prince des apôtres, mais qui n'en sont pas moins originales, et qui ont à peu près le même objet. Depuis que l'abbé Galiani a quitté la France, il a entretenu une correspondance fort exacte avec une des sœurs de la communion philosophique[2]. Son style, sa tournure, sa manière de voir, ses idées, rien, excepté l'unité de la foi et du dogme, et la même pureté de doctrine, ne rappelle la manufacture de Ferney. Le ton du Napolitain est surtout infiniment plus libre, moins châtié que celui du grand patriarche, et il ne se souvient pas toujours bien exactement de la retenue que la bienséance exige, particulièrement dans le commerce avec les femmes; c'est une science de goût local, que notre abbé n'a pu acquérir à Naples, et que son génie lui a permis de négliger en France; mais son coup d'œil n'en est pas moins lumineux et piquant. Saint Pierre n'écrivait pas comme saint Paul; saint Luc et saint Matthieu n'ont pu s'accorder ensemble, quoiqu'ils eussent les mêmes faits à rapporter. Qu'importe de quelle manière la parole de la raison soit prêchée, pourvu que son règne advienne? Écoutons-la donc de la bouche de notre charmant grand vicaire de Naples, et que nos cœurs se sanctifient par la prédication d'une des plus grandes lumières qui aient été accordées à l'église en ces derniers temps.

1. Damilaville.
2. Mme d'Épinay.

LETTRE DE GALIANI A MADAME D'ÉPINAY.

« Gênes, le 17 juillet 1769.

« Madame, je suis toujours inconsolable d'avoir quitté Paris, et encore plus inconsolable de n'avoir reçu aucune nouvelle ni de vous, ni du paresseux philosophe[1]. Est-il possible que ce monstre, dans son impassibilité, ne sente pas à quel point son honneur, ma gloire, dont je me fiche, mon plaisir et celui de mes amis, dont je me soucie beaucoup, sont intéressés dans l'affaire que je lui ai confiée, et combien je suis impatient d'apprendre qu'enfin la pacotille a doublé le cap et passé le terrible défilé de la révision : car, après cela, je serai tranquille sur le reste.

« Mon voyage a été très-heureux *sur la terre et sur l'onde*; il a même été d'un bonheur inconcevable. Je n'ai jamais eu chaud, et toujours le vent en poupe sur le Rhône et sur la mer : il paraît que tout me pousse à m'éloigner de tout ce que j'aime au monde. L'héroïsme sera donc bien plus grand et bien plus mémorable, de vaincre les éléments, la nature, les dieux conspirés, et de retourner à Paris en dépit d'eux. Oui, Paris est ma patrie; on aura beau m'en exiler, j'y retomberai. Attendez-vous donc à me voir établi dans la rue Fromenteau, au quatrième, sur le derrière, chez la nommée..., fille majeure. Là demeurera le plus grand génie de notre âge, en pension à trente sous par jour, et il sera heureux. Quel plaisir de délirer! Adieu. Je vous prie d'envoyer vos lettres toujours à l'hôtel de l'ambassadeur.

« Grimm est-il de retour de son voyage? »

— Les papiers publics ont tué notre vieux Piron il y a longtemps, je ne sais pourquoi, car il se porte fort bien malgré ses quatre-vingts ans passés. Mme Geoffrin est en usage de lui envoyer tous les ans du sucre et du café pour étrennes, et le vieux poëte lui a riposté cette année par la chanson que vous allez lire. S'il ne compte pas tout à fait sur l'amitié de Mme Geoffrin, c'est qu'il se souvient qu'il s'est permis quelques plaisanteries à brûle-pourpoint sur le pauvre *Bélisaire* de Marmontel, et qu'il en a été grondé d'importance. Comme il ne s'est pas con-

1. Diderot. Il s'était chargé avec Grimm de revoir et de publier le *Dialogue sur les blés*.

verti, il suppose que la rancune dure encore. Piron s'est fait dévot depuis plusieurs années; mais cela n'a pas valu une épigramme de moins à son prochain. Étant allé voir un jour M. l'archevêque de Paris, en qualité de nouveau prosélyte, le prélat lui dit : *Monsieur Piron, avez-vous lu mon dernier mandement?* et Piron répond : *Et vous, Monseigneur?*

CHANSON.

Air : Hélas, vous ne m'aimez guère,
Car tout ça ne vous plaît pas,
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Vous êtes de beau maintien,
Grande en toutes vos manières,
La reine des gens de bien,
Tenant toujours cour plénière.
Éloigné de vos États,
A moi vous ne songez guère;
L'absent n'intéresse pas :
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Autant j'en dis et dirai
A votre aimable héritière [1],
Plus philosophe à mon gré
Que Montaigne et La Bruyère.
Chu tout à coup, patatra,
Du buffet dans la rivière,
Je suis monsieur tout à bas :
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

En étrenne, Sonica,
Votre bonté coutumière,
Me fait présent de moka
Pour toute l'année entière.
La bienfaisance, en tel cas,
Seule quelquefois opère,
Et l'amitié n'en est pas :
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

1. Madame la marquise de La Ferté-Imbault. (Grimm.)

Dieu me garde des ingrats
De grossir la fourmilière,
Et, d'ailleurs, cet hippocras
N'est rien moins que somnifère :
A rimer entre deux draps,
J'ai passé la nuit dernière;
Mais tout ça ne vous plaît pas :
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Et pourtant rien n'est si vrai :
Quoique aveugle comme Homère,
Je suis encore aussi gai
Que Rabelais et Molière;
J'ai comme eux de jolis rats :
Mais sage et même un peu fière,
Tout ça ne vous plaira pas :
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Gens d'esprit, gens délicats,
Gens aimant la bonne chère,
Seigneurs, princes, potentats,
Tout vous aime et vous révère.
Tapi dans mon galetas,
Enterré dans la poussière,
De moi peut-on faire cas?
Hélas!
Vous n'm'aimez pas.

Quand j'aurais les dons à tas
De l'Académie entière,
Comme je ne les ai pas,
Ça ne m'avancerait guère :
Ma muse y perdrait ses pas ;
Vidons notre cafetière.
Du moins si vous n'm'aimez pas,
Hélas!
N'm'haïssez pas.

— Puisque nous avons commencé l'année par des chansons, il faut placer ici celle que le patriarche vient de faire pour une dame qui s'appelait Marie, et qui, étant à Ferney, se plaignait de ne pouvoir pas faire d'enfants [1].

1. Cette chanson est de Boufflers, et non de Voltaire.

CHANSON

Air *de la Baronne.*

Votre patronne
Fit un enfant sans son mari.
Bel exemple qu'elle vous donne!
N'imitez donc pas à demi
Votre patronne.

Pour cette affaire,
Savez-vous comme elle s'y prit?
Comme vous n'en pouvant point faire
Elle eut recours au Saint-Esprit
Pour cette affaire.

La renommée
Chante partout ce trait galant.
Elle n'en est que mieux famée :
Pourriez-vous craindre, en l'imitant,
La renommée?

Beau comme un ange,
Sans doute Gabriel était.
Vous ne pourriez pas perdre au change,
L'objet qui plaît est en effet
Beau comme un ange.

Sainte Marie!
Si j'étais l'archange amoureux
Destiné pour cette œuvre pie,
Que je vous offrirais de vœux,
Sainte Marie!

te hymne pleine d'onction rappelle d'autres vers que le psalmiste sacré adressa autrefois à Mme la duchesse de La e, si je ne me trompe, le jour de Sainte-Madeleine, sa ais le cantique à l'honneur de sainte Marie a moins l'air rtenir au patriarche qu'au chevalier de Boufflers.

Votre patronne en son temps savait plaire,
Mais plus de cœurs vous sont assujettis.
Elle obtint grâce, et c'est à vous d'en faire;
Vous inspirez des feux qu'elle a sentis.

Votre patronne, au milieu des apôtres,
Baisait les pieds de son divin époux ;
Belle duchesse, il eût baisé les vôtres,
Et saint Jean même en eût été jaloux.

Comme Mme la duchesse de La Vallière a conservé, à l'âge de cinquante ans, une fort belle tête, Mme la comtesse d'Houdetot fit l'autre jour l'impromptu suivant :

La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage,
Qu'elle n'aurait pu répéter.

— M. Saurin vient de donner une nouvelle édition revue et corrigée de son Joueur anglais, qu'il a intitulé *Beverley*, *tragédie bourgeoise*. Cette pièce est de celles qu'on joue rarement, mais qui attirent du monde par le peu de ressemblance qu'elles ont avec les pièces qu'on joue tous les jours, et dont on dit constamment du mal en sortant de la représentation. Comme beaucoup de petites maîtresses délicates à l'excès ont surtout attaqué la catastrophe, et ont trouvé cet empoisonnement horrible, M. Saurin a fait imprimer dans cette édition deux cinquièmes actes : l'un fond noir, tel qu'on le joue ; l'autre couleur de rose, parce qu'on ne laisse pas à Beverley le temps de s'empoisonner, et que sa femme, son ami et le vieux bon domestique, reviennent à temps pour lui apprendre que son sort est changé, et qu'il n'est plus à la besace, malgré toutes les sottises qu'il a faites pour s'y réduire lui et les siens. Jugez de la bonté d'un plan qu'on peut changer à la fin du blanc au noir ou du noir au blanc sans qu'il y paraisse ; ou plutôt soyez persuadé qu'il y paraît, et qu'il n'y a pas l'ombre de jugement dans cette opération. Nos académiciens et nos beaux esprits en savent plus long que les Sophocle et les Euripide, à qui il ne serait jamais venu dans l'esprit que le même sujet pût être dénoué *ad libitum*, heureusement ou malheureusement. M. Saurin, avec son dénoûment à deux couleurs, me rappelle ce curé de Mont-Chauvet en Basse-Normandie, qui vint à Paris il y a dix-huit ans, et qui nous apporta une tragédie de *David et Bethsabée*, imprimée, et bien précieuse pour ceux qui

aiment à se divertir d'ouvrages ridicules. Il dit alors qu'il méditait de traiter le sujet du roi *Balthazard* en tragédie, qu'il fit effectivement imprimer quelques mois après; et il nous dit, à ce sujet, qu'il s'étonnait toujours d'entendre nos faiseurs de poétique s'écrier sur la difficulté d'un plan de tragédie; que, quant à lui, il avait pour cela un secret immanquable. « Le nœud, ajouta-t-il, est toujours au cinquième acte; et quant à mon *Balthazard*, par exemple, tout consiste à savoir s'il soupera ou non au cinquième acte, car s'il ne soupe pas, la main ne peut pas écrire sur la muraille, et adieu la pièce. Or, puisque je veux qu'il soupe, je dirai au premier acte, il soupera; au second, il ne soupera pas; au troisième, il soupera; au quatrième, il ne soupera pas; vous voyez bien qu'il faut qu'il soupe au cinquième, et que cela va sans dire. Et si je ne voulais pas qu'il soupât, je commencerais mon premier acte par dire, il ne soupera pas. » Ma foi, notre curé de Mont-Chauvet était un grand homme; il savait le secret de nos meilleurs faiseurs.

— Un jeune éléphant de cinq ans, qu'on montre ici depuis quelques jours pour de l'argent, a donné lieu au quatrain suivant :

Cet éléphant, sorti d'Asie,
Vient-il amuser nos badauds?
Non : il vient avec ses rivaux
Concourir à l'Académie.

Ma foi, la plupart de ceux qui se présentent en ce moment-ci pour l'Académie seraient fort heureux d'avoir autant d'intelligence que cet animal en a dans sa trompe. Vous aimerez mieux que ce mauvais quatrain le propos de Duclos, qui disait ces jours passés : « Messieurs, parlons de l'éléphant: c'est la seule bête un peu considérable dont on puisse parler en ce temps-ci sans danger. »

— Outre les deux places vacantes à l'Académie française par la mort de M. de Moncrif et du président Hénault, il en vaque une troisième par la mort de M. l'abbé Alary, prieur commendataire de Notre-Dame de Gournay-sur-Marne, décédé le 15 décembre de l'année dernière, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Il avait été attaché à l'éducation du roi, et ensuite de feu M. le dauphin et des Enfants de France. Il était créature du feu cardinal de

Fleury, qui fit sa fortune. Je ne crois pas que l'abbé Alary ait jamais rien écrit. Ceux qui l'ont connu assurent qu'il avait de la finesse dans l'esprit, et qu'il était de bon commerce. Il avait quitté la cour depuis fort longtemps, et vivait obscurément à Paris, avec la réputation de sagesse dans le caractère, ce qui veut souvent dire nullité : car il n'y a qu'à ne s'affecter de rien, être de la plus belle indifférence pour le bien et le mal, public ou particulier, louer volontiers tout ce qu'on fait, et ne jamais rien blâmer, s'appliquer à ses intérêts, mais sans affiche, et l'on a bientôt la réputation d'un homme sage.

— Jean Sénac, premier médecin du roi, surintendant des eaux et fontaines minérales et médicinales du royaume, de l'Académie royale des sciences, mourut le 20 du mois dernier, à Versailles, à l'âge de quatre-vingts ans [1]. Il avait, à titre de sa place, un brevet de conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'État et privé. Il a laissé plusieurs ouvrages de médecine et de physiologie fort estimés, dont celui qui traite du cœur [2] est, je crois, le plus récent. Sénac était savant et ne croyait pas à la médecine, ce qui ne l'empêcha pas de choisir cette profession de préférence, et de l'exercer toute sa vie. Je dis de préférence, parce qu'il avait tâté de plusieurs métiers avant de se fixer. Il avait été dans sa jeunesse protestant, proposant ou apprenti ministre de l'Évangile, ensuite catholique, jésuite et enfin médecin. Il avait reconnu sans doute que de tous les marchands d'espérance, les médecins resteraient les plus achalandés à la longue. Sénac avait infiniment d'esprit; mais son caractère moral était fort équivoque, ou plutôt, pour trancher le mot, il avait la réputation d'un grand fripon. Il avait l'air faux, et de sa vie il ne lui est arrivé d'oser regarder celui à qui il parlait; il parlait toujours les yeux baissés, ou en regardant de côté. Ce signe, que j'ai remarqué aussi à feu M. de Silhouette, est un des plus fâcheux symptômes : on n'en relève jamais dans mon esprit; mais il faut qu'il ne soit pas si mortel aileurs, puisqu'il n'a pas empêché M. Sénac de parvenir à la première dignité de son état. On s'apercevait aussi trop aisément qu'il ne croyait pas à la médecine, quand il était auprès de ses malades ou en consul-

1. De soixante-dix-huit ans, car il était né en 1693. (T.)

2. *Traité de la structure du cœur*, 1748, 2 vol. in-4°; réimprimé en 1777 et 1783 avec des additions et des corrections de Portal.

tation; et à cet égard il valait mieux suivre ses conseils que son exemple. Je me souviens que lorsqu'il fut nommé premier médecin du roi, il proposa à M. le duc d'Orléans, pour remplir la place de premier médecin de ce prince qu'il quittait, d'appeler le docteur Fizes, de Montpellier. Ce choix ne réussit point, quoique Fizes eût une grande réputation; il ne fut à Paris que ridicule et avare, et s'en retourna à Montpellier au bout de quelques mois. « Je lui avais prescrit, disait Sénac, d'approcher gravement du malade, de ne point parler, de tâter le pouls, de rentrer ensuite dans sa perruque, d'y rester un moment, de prononcer son arrêt, prendre l'argent et s'en aller. Le vieux fou n'a rien fait de tout cela, ce n'est pas ma faute. » Sénac était brouillé avec la Faculté de médecine de Paris. Lorsqu'il arriva en ce pays-ci, il voulut être reçu docteur sans soutenir thèse, parce qu'il était docteur de Montpellier, et qu'il croyait avoir fait ses preuves de mérite. La Faculté le refusa, et il devint son ennemi irréconciliable; tous les dégoûts qu'il pouvait lui donner, elle était sûre de les avoir. Comme il influait sur le choix de M. le duc d'Orléans, jamais la place de premier médecin au Palais-Royal n'a été occupée par un docteur de la Faculté. Nous devons aussi à cette haine l'établissement de l'inoculation en France : c'est uniquement pour faire de la peine à la Faculté que Sénac détermina M. le duc d'Orléans à faire inoculer M. le duc de Chartres et Mademoiselle, aujourd'hui Mme la duchesse de Bourbon, et à appeler M. Tronchin. Il est vrai que celui-ci ayant fait trop de sensation à Paris, Sénac devint son ennemi capital. Il dit un jour au roi qu'après avoir plus mûrement réfléchi, il était obligé de regarder l'inoculation comme dangereuse. M. le duc d'Orléans lui devait un compliment de n'avoir réfléchi qu'à demi lorsqu'il s'agissait d'y exposer ses enfants; mais la pratique est restée salutaire, malgré les réflexions plus mûres de M. le premier médecin. Mme Sénac a été moins salutaire à la France. Elle avait le département des charlatans, et y jouissait des profits attachés, que son extrême avarice voulait pousser aussi loin qu'ils pouvaient aller. Tout coquin qui payait grassement était sûr d'avoir une permission du premier médecin, délivrée par sa femme, pour vendre et débiter par tout le royaume des drogues souvent funestes à la santé du peuple : son règne fut celui des charlatans. Sa mort

fait vaquer une place importante qui approche de la personne du souverain, et que les circonstances peuvent rendre infiniment intéressante. Elle est d'ailleurs très-lucrative, et il passe pour assez constant qu'elle a valu tous les ans plus de cent mille livres de rente à Mme Sénac.

— Le baron de Thiers, brigadier des armées du roi, mourut aussi le 15 du mois dernier. C'était le dernier des Crozat, qui ont tous laissé des fortunes immenses. Il était père de Mme la maréchale de Broglie, et oncle de Mme la duchesse de Choiseul. Il possédait un cabinet de tableaux célèbre par le choix et la richesse des morceaux qui le composent; après la collection du Palais-Royal, c'est la plus considérable qu'il y ait en France. J'évalue la totalité de ces richesses à près de quatre cents tableaux, dont il y en a au moins une centaine de supérieurement beaux. M. de Thiers possédait aussi des portefeuilles précieux de dessins originaux des plus grands maîtres d'Italie.

— Je ne répondrais pas de l'efficacité du remède que vous trouverez indiqué dans le récit que vous allez lire : mais un pharmacopole littéraire, ou, s'il faut parler plus simplement, un épicier-droguiste comme moi, doit avoir de tout dans sa boutique, et si mon remède souverain pour les maux de poitrine ne guérit personne, il ne pourra du moins faire aucun mal. Lisez et prenez, si vous en avez besoin, si vous avez de la foi ou des bouteilles à boucher.

Un officier en garnison à Rochefort, ennuyé d'avoir fait inutilement tous les remèdes usités pour se guérir d'un rhume opiniâtre, cessa d'en faire et reprit sa vie ordinaire. Le crachement de sang arriva bientôt, et sa poitrine parut s'affecter : malgré cela il s'obstina à ne rien faire. Un jour, ayant tiré une pièce de vin dans sa cave, il se fit apporter dans sa chambre une demi-livre de résine et une demi-livre de cire jaune, qu'il mit fondre sur un réchaud dans un vase de terre, et dont il cacheta les bouteilles. Cette opération l'ayant occupé environ une heure et demie, il crut s'apercevoir qu'il crachait plus facilement, et que sa toux était moins sèche et moins fréquente. Il pensa que la fumigation que le hasard lui avait fait faire pouvait y avoir contribué; en conséquence il la recommença en tenant ses portes et fenêtres fermées, et en se promenant à travers la nuée formée par la fumée. Au bout de quatre ou cinq jours il se trouva

parfaitement guéri. Il fit part de sa découverte au chirurgien-major de son régiment, qui, sans croire à son efficacité, voulut en faire l'essai sur un soldat qui se mourait à l'hôpital de la pulmonie la plus décidée. Après l'avoir fait transporter chez lui, il lui fit subir de quatre heures en quatre heures la fumigation proportionnée pour la force de la fumée aux forces du malade, qui, étant très-faible, aurait pu être suffoqué par une fumée trop forte. Dès le second jour la toux du malade prit un autre caractère, et en six semaines il se trouva parfaitement rétabli.

Et sur ce, dit Rabelais, tenez-vous en joie et buvez frais.

— Il vient de paraître une très-belle carte du royaume de Naples en quatre feuilles. Cette carte a été exécutée avec le plus grand soin par ordre du ministère de Naples, sous la direction de M. l'abbé Galiani, et quoiqu'il ait été rappelé dans sa patrie avant qu'elle ait pu être achevée, il a pris en partant des mesures pour assurer le succès de cette entreprise dont il s'était fait un point d'honneur qui ne pouvait que tourner au profit de l'ouvrage. Cette carte se distinguera donc très-avantageusement de cette foule de mauvaises cartes dont les géographes de Paris inondent l'Europe. Ils sont tous, depuis M. de Cassini de Thury jusqu'à M. Le Rouge, du quai des Morfondus inclusivement, des charlatans sans honneur et sans probité, indignes de délier les souliers à M. d'Anville, l'unique géographe qui nous reste.

15 janvier 1771.

On peut se rappeler une aventure rapportée il y a quelques années dans les papiers anglais. Deux hommes, ennuyés de vivre, prirent la résolution de se noyer. Le hasard voulut que, sans se connaître, ils choisirent le même lieu et le même moment pour exécuter leur dessein; ils se rencontrèrent nez à nez sur le pont de Westminster, d'où ils devaient se précipiter dans la Tamise. Des motifs bien différents les avaient conduits à ce parti extrême. L'un, né avec une grande fortune, avait joui de tous les plaisirs avec satiété; il était blasé, et, ne trouvant plus de ressort dans son âme, il s'était déterminé à mettre fin à une existence pénible et incommode. L'autre, sans bien, s'était appliqué au commerce avec une ardeur infatigable, et

après plusieurs années d'un travail sans relâche, il s'était vu ruiné tout d'un coup et de fond en comble par un enchaînement de malheurs et de pertes. Le désespoir conduisait l'un ; et le dégoût, l'ennui de la vie, entraînaient l'autre. Tous deux, jeunes encore, furent frappés d'être arrivés sur la même place, pour le même dessein, par deux routes si diverses. L'homme dégoûté dit à l'autre : « Il n'y a point de remède à mon mal, il y en a au vôtre. Je suis riche, je puis finir tous vos malheurs en vous donnant une partie de mon bien : j'aurai du moins fait une bonne action avant de me noyer, et vous n'aurez plus de motif pour vous donner la mort. » Le désespéré goûta le projet de l'ennuyé ; mais l'ennuyé n'eut pas sitôt sauvé la vie au désespéré qu'il n'eut plus envie de finir la sienne ; sa bonne action lui donna le goût de vivre. Il s'ensuivit de cette rencontre une liaison très-tendre entre les deux candidats de la Tamise : l'un donna sa fille à l'autre en mariage, et tous les deux sont aujourd'hui aussi attachés à la vie qu'ils étaient pressés, au moment de leur rencontre, de la quitter.

Quand on a inséré ce conte dans une gazette, on en a tiré tout le parti possible. Cela n'est intéressant que parce que c'est un fait, et qu'on doit être bien aise qu'un fou ait sauvé la vie à un malheureux, et en ait appris le secret d'endurer la vie. Mais il n'y aurait aucun mérite à imaginer de pareilles aventures ; elles cessent d'intéresser dès que l'on peut douter de leur réalité.

Cependant il y a des sujets ingrats et des sujets heureux, et je ne balancerai jamais de mettre l'histoire des deux hommes qui se rencontrent sur le pont de Westminster à la tête des sujets de la première classe. Vraisemblablement M. Fenouillot de Falbaire s'est trouvé des ressources suffisantes dans le génie pour traiter ce sujet sur le théâtre ; mais le public en sifflant, le 12 de ce mois, son *Fabricant de Londres*, drame en cinq actes et en prose, sur le théâtre de la Comédie-Française, lui a appris qu'il s'est trompé. Ce Fabricant de Londres a donc fait une fin plus malheureuse à Paris que sur le pont de Westminster.

On peut appeler cette pièce le crime de MM. Diderot et Sedaine. Le pauvre Fenouillot a vu le succès du *Père de famille* et du *Philosophe sans le savoir*, et il a dit : Faisons *le Fabricant de Londres*, et cela fera une trinité ; mais le parterre n'a pas voulu reconnaître la profession du Fabricant. L'auteur

a vu que M. Saurin a fourré un enfant dans son *Beverley* avec quelque succès, et vite il en a donné deux à son *Fabricant* qui ne tiennent nullement au sujet, et qui ne font qu'aller et venir pendant toute la pièce, et embarrasser la scène, et distraire le spectateur de l'attention qu'il doit aux événements. Il a lu quelque chose dans la poétique de M. Diderot sur les scènes simultanées, il en a vu l'essai dans *le Père de famille*, et il a cru qu'il n'y avait qu'à en faire depuis le commencement jusqu'à la fin. En revanche, il s'est dispensé de faire les scènes, il n'y en a pas une de faite; tout se passe en allées et venues perpétuelles. Sa pièce ressemble à un de ces canevas que les comédiens italiens ont coutume de plaquer contre le mur derrière la coulisse, et sur lequel ils viennent improviser sur le théâtre en suivant la succession des scènes et la marche de l'intrigue. M. de Falbaire n'a ni génie, ni imagination, ni chaleur, ni sentiment, ni jugement, ni éloquence, ni style; je le savais après avoir vu son *Honnête Criminel*, et j'étais bien sûr qu'il ne ferait jamais rien. Il nous revient encore aux Italiens une de ses pièces que Philidor a mise en musique. C'est *le Premier Navigateur* de Gessner. Pauvre Philidor, que je vous plains!

Remarquons en finissant que nos poëtes ont pris à tâche depuis quelque temps de nous dégoûter du suicide, en le traitant si ennuyeusement et si platement sur la scène : et qu'on dise après cela qu'ils ne sont pas bons citoyens, et qu'ils ne secondent pas merveilleusement les vues du gouvernement dans un temps où la manie de se tuer est devenue si publique et si fréquente! Mais le public est excédé des suicides, au moins sur le théâtre, et il n'a fait que bâiller à la représentation du *Sidney* mélancolique de Gresset que les Comédiens avaient tenté de remettre il y a quelque temps. Pour M. de Falbaire, il a juré de ne jamais s'éloigner du greffe criminel, soit qu'il veuille toucher, soit qu'il cherche à nous faire rire. Son galérien [1], ses *Deux Avares* [2] qui ne sont que deux voleurs, ses deux Noyés sont autant de sujets à procès-verbal en présence de M. le lieutenant criminel et de son greffier; et quoique leurs cas soient fort

1. *L'Honnête Criminel.*
2. Voir précédemment p. 188.

divers, je crains qu'ils ne soient, ensemble avec leur auteur, condamnés aux mêmes peines.

— Le théâtre de la Comédie-Française se plaît apparemment aux chutes, car depuis longtemps tous ses essais ont été marqués aux sifflets du parterre, et si cela continue, toutes les pièces nouvelles seront plombées du sifflet à la douane du bel esprit.

Le 29 décembre dernier, les Comédiens ont essayé de jouer *la Veuve*, comédie en un acte et en prose, par M. Collé, auteur de *Dupuis et Desronais* et de *la Partie de chasse de Henri IV*. Cette pièce est imprimée depuis plusieurs années. Les Comédiens l'ont affichée sous le nom de *Veuve anglaise*, parce que l'auteur suppose qu'elle a été élevée en Angleterre. Anglaise ou Française, elle a été sifflée à la première représentation, et l'auteur l'a retirée. Vous pouvez la lire dans son *Théâtre de société* publié depuis plusieurs années; vous la trouverez froide. Si l'on vous dit qu'elle est bien écrite, vous n'en croirez rien, et vous resterez persuadé au contraire que non-seulement le style en est infiniment négligé et incorrect, mais que le ton en est faux et essentiellement mauvais. Quand M. Collé ne fait parler des freluquets à faux airs et des femmes perdues, il n'y est plus, son naturel disparaît, il devient faux, guindé ou plat. Je ne sais ce qui peut avoir déterminé les Comédiens à essayer cette pièce sur leur théâtre, si ce n'est l'épargne qu'ils font de la part d'auteur à leur profit quand une pièce est imprimée avant la représentation.

Le succès que *la Veuve* a eu sur un théâtre de société fort célèbre peut aussi leur avoir donné l'envie de faire cet essai. *La Veuve* réussit beaucoup l'été dernier sur le théâtre du château de la Chevrette, où la société de M. de Magnanville, garde du trésor royal, joue la comédie avec les plus grands applaudissements. Il y a de très grands talents, surtout en femmes, dans cette troupe de société. Mme de Pernon, fille de M. de Magnanville, a, sans être belle, une figure intéressante et la voix du monde la plus touchante; elle est à merveille dans les rôles de sentiment. Mme la marquise de Gléon, sa cousine, grande et belle femme, a joué le rôle de la veuve avec un ton, une grâce, un agrément que les actrices de profession n'auront jamais, parce que le défaut de première éducation qu'on leur remarque choquera toujours ceux qui ont un peu de délicatesse

dans le tact, à moins que la nature n'ait remédié à ce défaut, comme dans feu Mlle Gaussin, par tant de grâces, tant d'agréments séduisants et divers, que l'éducation se trouve remplacée et prévenue en tout. La sœur de Mme de Gléon, Mlle de Savalette, joue les rôles de soubrette d'une manière si spirituelle, son petit accent gascon lui donne tant de piquant qu'on ne se souvient pas d'avoir vu jouer la comédie avec cette supériorité depuis la retraite de Mlle Dangeville. Aussi longtemps que la profession de comédien ne pourra être exercée que par des gens sans mœurs et sans éducation, et qu'une créature, qui ne sait faire chez elle que la fille de mauvaise vie, sera chargée de représenter en public le rôle ou d'une femme honnête ou d'une femme du monde, avec le maintien, le ton, la facilité et la noblesse de manières que donnent l'éducation et l'usage et l'habitude de la bonne compagnie, vous pouvez être sûr que la vraie comédie, celle qui n'est pas farce ou charge, en un mot le miroir fidèle de nos mœurs, ne sera pas bien jouée sur nos théâtres publics.

— Les Comédiens français, n'ayant pas été heureux en pièces nouvelles ont cherché à y suppléer par le début d'un acteur nouveau qui a paru sur leur théâtre pour la première fois le 3 décembre dernier dans les grands rôles tragiques, et qui a joué jusqu'à présent sans discontinuer. Nous l'avons vu dans *Alzire*, *Œdipe*, *le Comte d'Essex*, les deux *Iphigénies*, remplir les principaux rôles, et il doit essayer cette semaine celui d'Orosmane dans la tragédie de *Zaïre*. M. Larive[1], c'est son nom, n'a, à ce qu'on prétend, que vingt-deux ans; il a l'air plus âgé au théâtre. C'est un élève de Mlle Clairon, qui lui disait avec un ton de Melpomène, en le faisant répéter en présence d'une grande dame, et le voyant fort décontenancé : « Allons, monsieur Larive, votre extérieur est fort beau; montrez à madame la duchesse que votre intérieur ne cède en rien à votre extérieur. » Mais il ne fallait parler au public ni de l'extérieur ni de l'intérieur de M. Larive : il fallait qu'il tombât un jour des nues habillé en Zamore tout au beau milieu du théâtre des Tuileries, et son succès eût été plus brillant. Je n'ai jamais vu les ouvrages et les personnages annoncés réussir; malgré cela on a toujours la

1. Jean Mauduit, dit de Larive, était né à la Rochelle le 6 août 1747. Il est mort à Montlignon (vallée de Montmorency), le 30 avril 1827.

rage d'annoncer. Les amis de Mlle Clairon nous avaient dit, trois mois d'avance, que nous allions voir la perle des acteurs, et lorsque cette perle a paru, nous avons été tentés de lui disputer jusqu'à sa qualité de perle. Mlle Clairon s'était placée dans le trou du souffleur le premier jour de son début; c'est de là qu'elle dirigeait son élève à chaque vers et à chaque pas, des yeux, de la voix, des gestes. A la place de M. Larive, si j'avais eu quelque talent, cette sollicitude maternelle eût été un moyen infaillible de me le faire perdre. L'élève annoncé fut d'abord reçu avec les plus grands applaudissements; mais ces applaudissements allèrent toujours en déclinant, et il n'en resta plus pour les quatrième et cinquième actes; la marche inverse eût mieux valu. En revanche, Mlle Clairon eut la mortification dans son trou d'entendre applaudir avec transport Mme Vestris, qui l'a remplacée au théâtre, et fait oublier du public; elle s'était placée tout juste aux pieds et en face de sa rivale, pour être témoin de son triomphe. En effet, cette actrice joua plusieurs morceaux d'*Alzire* avec une grande supériorité, et écrasa entièrement son cher Zamore le débutant. Je crains qu'elle ne s'accoutume insensiblement à chanter avec monotonie dans les vers de tendresse et de sentiment; si elle peut échapper à ce défaut, je ne doute pas que, tout en grasseyant, elle ne parvienne à une grande réputation. Les applaudissements qu'elle reçut dans le rôle d'Alzire, quoique excessifs, étaient bien mérités.

Quant à M. Larive, le public, après l'avoir vu jouer dans plusieurs rôles, lui a décerné les honneurs de la médiocrité; je doute qu'il mérite jamais au delà. Ses partisans disent qu'il a une très belle figure, une voix superbe, un maintien et des gestes nobles. Je n'aime ni son maintien, ni sa voix, ni sa figure. J'ai vu des figures beaucoup moins belles et infiniment plus théâtrales. Il n'a point de jeu dans sa physionomie, rien ne se peint sur son visage ni dans ses beaux yeux.

Ses grands yeux noirs ne me disent rien du tout.

Il a l'air d'un oiseau de proie superbe, mais sans esprit. Je parierais que M. Larive est fort bête, et je gagnerais. Il n'a ni véritable chaleur ni sentiment. Si tout cela lui vient avec le temps, il sera grand acteur. Marmontel le prétend; il nous

assure que M. Larive écrasera Le Kain incessamment. Il lui reste encore à grimper pour arriver à la cheville de cet acteur célèbre, qui doit reparaître sur le théâtre le mois prochain, après une absence de dix-huit mois, et qu'on dit rétabli d'une longue et dangereuse maladie par les soins de M. Tronchin.

— On donna le 11 décembre dernier, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation d'*Ismène et Isménias*, tragédie lyrique en trois actes, tirée en partie du roman grec de ce nom, par M. de Laujon, secrétaire des commandements de monseigneur le comte de Clermont, prince du sang. Je conviens que je n'ai rien compris au poème de M. de Laujon, et que je n'ai eu nulle envie d'y rien comprendre. Il a été musiqué par M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, amateur et garde-magasin de doubles-croches suivant la cour. Cet opéra a fait fortune par le ballet de *Jason et Médée* qu'on y a cousu, non tel qu'il a été donné à Vienne par les soins de Noverre, mais tel qu'il a pu être imité par Vestris, qui a dansé à Vienne dans ce ballet de Noverre. Il fallait en conserver au moins la musique, qu'on dit superbe : mais M. de La Borde a mieux aimé y substituer la sienne sans génie et sans goût. Vestris n'a pas observé une autre chose aussi essentielle que la musique : c'est que dans les ballets de Noverre la danse et la marche cadencée sont très distinctes ; on ne danse que dans les grands mouvements de passion, dans les moments décisifs ; dans les scènes, on marche en mesure à la vérité, mais sans danser. Ce passage de la marche mesurée à la danse et de la danse à la marche mesurée est aussi nécessaire dans ce spectacle que, dans celui de l'Opéra, le passage du récitatif à l'air et de l'air au récitatif ; mais danser pour danser ne peut avoir lieu que lorsque la pièce en danse est finie. Voilà les éléments de ce spectacle qui fit de si grands prodiges chez les anciens, et dont M. Noverre a ressuscité l'idée dans les cours d'Allemagne. Son imitateur Vestris, n'ayant pas pris garde à ces éléments, m'a paru avoir fait un ballet sans aucun effet. Malgré cela, la nouveauté du spectacle l'a fait réussir et a attiré beaucoup de monde à l'Opéra. Les uns ont dit que c'était beau, les autres que les contorsions de Vestris-Jason étaient ridicules, et celles de Médée-Allard effroyables. Créuse-Guimard, après avoir été empoisonnée dans ce ballet par sa rivale, a dansé dans le troisième acte comme

simple bergère, en robe si élégante que nos dames ont quitté le domino de carnaval pour danser en robes à la Guimard. Ce n'est pourtant autre chose qu'une robe retroussée avec élégance sur un jupon d'une autre couleur. La première invention en est due aux actrices de la Comédie-Italienne qui ont joué les rôles de l'opéra-comique avec ces habits; Mlle Guimard, ou son décorateur, n'a fait qu'y ajouter beaucoup de pompons, d'agréments et de guirlandes.

Un faiseur de calembours a fait une petite estampe où l'on voit M. de La Borde, avec son opéra d'*Isménias*, dégringoler d'une échelle et tomber sur un manche à balai qui le reçoit et le soutient debout. Cela veut dire que, sans le ballet de *Médée*, l'opéra de M. de La Borde serait tombé. Cette estampe est digne de décorer l'*Almanach des calembours* qu'on a publié cette année [1] en mémoire du succès de *la Comtesse Tation* et d'autres pauvretés.

— Depuis environ six mois que J.-J. Rousseau a la permission de venir vivre paisiblement à Paris, on a parlé quelquefois de son petit opéra de *Pygmalion* joué sur le théâtre de Lyon à son passage par cette ville, et essayé ici sur quelques théâtres de société. Je n'ai pas entendu parler de l'effet qu'il produit au théâtre; mais comme les moindres ouvrages d'un homme célèbre excitent la curiosité, vous ne serez pas fâché de trouver celui-ci copié dans le corps de ces feuilles. Vous êtes déjà prévenu que Pygmalion ne chante point, mais qu'il parle et récite, et que la musique n'est employée que pour couper, par différentes ritournelles, le discours de l'acteur, et pour exprimer son action ainsi que les divers mouvements dont il est agité.

— Pierre-Philippe Mignot, sculpteur du roi, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, mourut le 25 décembre dernier. Cet artiste était, je crois, encore jeune. Il débuta, il n'y a pas dix ans, dans le Salon, par l'exposition d'une femme nue couchée sur le côté droit, de grandeur naturelle : elle fut jugée superbe; mais il ne soutint pas sa réputation, et l'on n'a depuis rien vu de lui qui répondît à ce début brillant [2].

1. 1771, in-18; par le marquis de Bièvre.

2. Mignot était élève de Vassé père et de Lemoyne, et fut reçu académicien en 1757 pour cette statue, moulée, disait-on, sur nature. Il mourut à cinquante-cinq ans environ.

— L'avocat Moreau qui, d'ancien avocat des finances qu'il était sous la puissante administration de M. de L'Averdy, est devenu depuis quelques mois bibliothécaire de madame la dauphine, ne veut pas être bibliothécaire en herbe; il veut verbiager si Dieu lui prête vie. Il vient de publier une brochure d'environ cent quatre-vingts pages in-8° intitulée *Bibliothèque de madame la Dauphine*, N° I, *Histoire*[1]. Cela promet une suite où les autres sciences et les belles-lettres auront leur tour sans doute. Moreau ne veut pas seulement être le bibliothécaire de madame la dauphine, il veut encore être son docteur et son instituteur. En conséquence il traite dans sa brochure, pour l'instruction de cette princesse, trois points, savoir : l'Objet moral de l'étude de l'histoire; la Carte générale des empires dont l'histoire offre la succession; Plan de lectures, et suite des livres français qui peuvent nous instruire de l'histoire. Le premier de ces points demande un philosophe éloquent et pénétré de l'importance de son sujet, surtout pour une jeune princesse, l'espoir d'un grand royaume. Le second demande la plume rapide d'un écrivain plein de feu et de sens, pour tracer l'esquisse de tant de tableaux divers, d'une manière également heureuse et frappante. Le dernier exige une critique éclairée et sage, qui indique moins les livres médiocres ou mauvais que nous avons, que les bons qui nous manquent et qui restent à faire. M. Moreau n'est rien de tout cela; il n'est sur les trois points qu'un bavard, qu'un phrasier d'autant moins estimable qu'on voit à chaque page qu'il écrit contre sa pensée. Il n'y a pas dans toute sa brochure un mot qui s'adresse à l'âme d'une jeune princesse; et où le prendrait-il ? Dans la sienne ? Est-ce qu'un courtisan en peut avoir une ? Il parle à madame la dauphine de l'origine de la liberté des Suisses, et il évite avec soin de nommer la maison d'Autriche à cette occasion, de peur apparemment d'offenser madame la dauphine en lui apprenant que ses ancêtres ont perdu ces provinces il y a quatre siècles. Si tu voulais absolument faire le courtisan, ne pouvais-tu pas tracer le parallèle entre cet Albert qui, se fiant à ses mauvais conseillers, perdit la Suisse, et cette mère auguste de notre jeune dauphine, qui, attaquée de toutes parts au commencement

1. Un très-beau frontispice dessiné et gravé par Eisen.

but était de faire du bruit, il a parfaitement réussi. On a parlé de sa critique trois mois avant sa publication, et il est fort problématique qu'on en parle trois semaines après. Il doit sa célébrité à la sensibilité des poètes qu'il attaque. Instruits à temps du présent que M. Clément leur préparait, ils ont fait des démarches à la police pour empêcher son ouvrage de paraître, et ils l'ont en effet retardé pendant trois mois. M. de Saint-Lambert, plus à portée qu'un autre de faire agir l'autorité avec succès, est celui qui a fait les démarches pour arrêter la publication de l'ouvrage; il en est résulté que le public en est devenu plus curieux, et qu'une critique qui aurait peut-être paru *incognito* a eu de la vogue pendant quelques jours. On a conté diversement ce qui s'est passé entre M. de Saint-Lambert et M. Clément. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que M. Clément, informé des démarches de M. de Saint-Lambert, pour arrêter la publication de son ouvrage, lui a écrit une lettre que celui-ci a trouvée très-impertinente et que M. Clément a été mis en conséquence au For-l'Évêque; mais que sa prison n'a duré que vingt-quatre heures, ou trois jours au plus, selon d'autres versions. Il a couru à cette occasion l'épigramme que voici :

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissaient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré.
Si tu voulais me punir à ton gré,
Point ne fallait me laisser ton poëme;
Lui seul me rend mes ennuis moins amers :
Car, de nos maux, le remède suprême
C'est le sommeil... Je le dois à tes vers.

Je n'ai pu savoir avec certitude si M. de Saint-Lambert est réellement coupable d'avoir attenté à la liberté d'un citoyen, même mauvais sujet, pour venger son amour-propre d'auteur : rien n'est si difficile à Paris que de savoir la vérité sur quelque fait que ce soit. Si M. de Saint-Lambert n'a point d'injustice ni d'abus d'autorité à se reprocher, il a toujours manqué de prudence de faire tant de bruit pour une critique bonne ou mauvaise. Il prétend qu'elle était remplie de personnalités, et que dans ce que M. Clément se permettait de dire sur Doris, le

public aurait pu reconnaître Mme la comtesse d'Houdetot, son amie depuis vingt ans. On a en effet mis des cartons dans ces endroits à la publication de l'ouvrage; mais sans tout ce bruit personne n'aurait su ni ce que M. Clément pense de M. de Saint-Lambert, ni ce qu'il dit de sa Doris. Ce Clément est, je crois, un sujet assez médiocre, quant à la moralité de son caractère; mais en sa qualité de roquet, il est très-supérieur à maître Aliboron dit Fréron, de l'Académie d'Angers; il a tout aussi peu de justice, mais plus d'esprit, plus de chaleur, plus de goût et plus de sel que le folliculaire.

FÉVRIER.

1er février 1771.

En examinant avec attention l'état actuel de la littérature en France, on ne tardera pas à remarquer deux phénomènes en apparence contradictoires : la négligence de l'étude des anciens et l'ignorance qui en est déjà résultée deviennent de plus en plus sensibles, et cependant on n'a jamais été plus occupé qu'en ces derniers temps à enrichir le public de traductions des meilleurs écrivains de l'antiquité. La contradiction de ces deux phénomènes n'est pas aussi forte qu'elle le paraît, et peut-être la multiplicité des traductions même est-elle un symptôme certain et infaillible de la décadence des études. *Les Douze Césars* de Suétone n'avaient pas encore trouvé de traducteur parmi nos littérateurs du jour; je ne sais par quel hasard M. le duc de Choiseul s'informa, il y a quelque temps, s'il y avait une bonne traduction de cet auteur. Aussitôt M. de La Harpe, empressé de faire sa cour à ce ministre, entreprit cette besogne, et ne cessa de nous préparer de mois en mois, par des annonces insérées dans le *Mercure*, à recevoir ce bienfait de sa main. Il nous en a gratifiés sur la fin de l'année dernière ; il a placé à la tête un hommage rendu à M. le duc de Choiseul ; il a voulu que cette traduction fît grand bruit et grande fortune, et qu'elle lui ouvrît la porte de l'Académie française pour y occuper une des places vacantes ; et pour avoir fait trop de frais d'avance, au lieu de retirer sa mise avec

profit, il s'est trouvé en perte à la fin de la partie : ce n'est pas la première fois que, pour vouloir trop se servir, on s'est nui.

M. de La Harpe est né avec du talent ; il a du style, il a de la douceur et de l'harmonie dans sa versification : en un mot, il a annoncé d'heureuses dispositions ; mais ces dispositions veulent être perfectionnées, et il n'est pas permis de les montrer dix ans de suite sans aucun progrès sensible. Le malheur de nos jeunes gens est de vouloir être placés à vingt-cinq ans parmi les oracles de la nation ; ils croient qu'on n'a qu'à se fabriquer un trépied comme on peut, le porter de spectacles en spectacles, de soupers en soupers, et qu'on ne peut manquer d'être bientôt un grand homme. Si la confiance et la présomption fortifiaient les talents, ils ne tarderaient pas à être au pinacle ; mais il faut d'autres moyens pour y arriver ; il faut des études longues et opiniâtres, il faut une application constante ; il faut l'amour de la solitude et des lettres, et non l'amour exclusif de la considération qu'elles procurent, pour devenir digne d'être compté parmi ceux que les lettres ont véritablement illustrés. Je crains que M. de La Harpe ne ressemble à ces jeunes étourdis qui, nés dans une aisance honnête, auraient pu vivre dans l'opulence s'ils avaient eu l'esprit de conduite, et qui finissent par être ruinés pour avoir voulu dépenser trop tôt. Son ton arrogant et tranchant est d'ailleurs un symptôme de médiocrité qui trompe rarement ; il lui a déjà attiré une nuée d'ennemis ; et comme il paraît aimer la petite guerre, les épigrammes, les petites méchancetés, il trouvera à chaque pas à qui parler, et il peut s'arranger pour guerroyer en partisan toute sa vie : métier triste et pénible dont les fatigues ne sont pas compensées par la gloire qu'il procure.

Plus on examine la traduction de Suétone publiée par M. de La Harpe, moins on le trouve excusable de l'avoir hasardée. Je laisse au regrattier Fréron et consorts le soin d'exposer en public quelques minots de bévues ramassées au hasard chez ce traducteur infidèle ; on les trouve par centaines, et l'on n'a malheureusement que l'embarras du choix. L'extrême négligence s'est trouvée réunie, dans M. de La Harpe, à l'extrême ignorance du latin en général, et de son texte en particulier. On devait s'attendre du moins à lire un Suétone rempli de fautes, mais écrit

en français, puisque son traducteur a du style; et l'on est surpris de ne trouver, dans un ouvrage si pompeusement annoncé, qu'une version d'écolier où une phrase est cousue à l'autre, la plupart du temps sans soin pour l'harmonie, pour la pureté et la correction du style. Non-seulement on s'aperçoit que M. de La Harpe n'était pas en état de traduire Suétone, on voit encore qu'il a fait ce travail avec un dégoût dont il n'a pu se rendre maître, et qui l'a entraîné dans des négligences et dans des légèretés impardonnables. Les notes et les réflexions dont il a cru devoir enrichir son texte ne sont pas ce qu'il y a de moins impertinent dans cet ouvrage; la confiance et la légèreté d'un fat et d'un ignorant, qui veut se donner un air capable, s'y remarquent partout. Le faux air de philosophie et de bel esprit, qui, sans se donner le temps de penser et de réfléchir, veut trancher du maître, n'y est pas moins sensible. Quand on lit à la suite de la vie de Jules César un parallèle à la manière de Plutarque entre César et notre roi Henri IV, c'est-à-dire entre les deux hommes sur la terre qui se sont le moins ressemblés, on hausse les épaules, et l'on sent qu'il ne faut pas s'occuper plus longtemps du Suétone-La Harpe, ou de Plutarque travesti en bel esprit du pavé de Paris.

La traduction de M. de La Harpe forme avec le texte latin deux volumes in-8° assez forts; mais l'ardeur de traduire Suétone s'est tellement emparée de nos petits littérateurs, que nous avons été dans l'embarras du choix à cet égard. Un certain Henri Ophelot de La Pause a publié, en même temps que M. de La Harpe, une traduction des *Douze Césars*, également enrichie de mélanges philosophiques et de notes, en quatre volumes grand in-8°. Les philosophes s'étant déclarés protecteurs de M. de La Harpe lui ont procuré de la vogue pendant quelques jours : et son rival, sans protection apparemment, et sans manège, a été obligé de céder le terrain ; mais lorsque des juges équitables ont osé dire leur sentiment sur les ignorances et les négligences condamnables de M. de La Harpe, il a perdu son petit piédestal de terre glaise, sans que l'autre ait osé s'y placer. On prétend que le nom de Henri Ophelot de La Pause est supposé, et que cette seconde ou première traduction, comme vous voulez, est d'un M. Delisle, non le traducteur des *Géorgiques*, mais l'auteur d'une *Philosophie de la nature*, ouvrage oublié depuis environ

un an qu'il a paru[1]; ce M. Delisle est un ex-oratorien. Vous retrouverez en effet, dans les mélanges ajoutés à la fin de chaque volume de sa traduction, ce ton de prétention et de prédication philosophique qui gagne tous nos brodeurs de littérature, et que vous avez pu remarquer dans sa *Philosophie de la nature*.

Ceux qui portent M. de La Harpe, et on peut nommer parmi eux Mlle de Lespinasse, MM. d'Alembert, Saurin, de Saint-Lambert et Suard, ont cru le moment favorable pour essayer de le faire nommer à une des places vacantes de l'Académie française; mais sa traduction de *Suétone*, au lieu de devenir un titre d'admission, est devenue plutôt un titre d'exclusion. D'ailleurs si M. de La Harpe a eu quelques fauteurs distingués, la foule de ses ennemis s'est montrée infiniment plus nombreuse et plus active, et les premiers ont été obligés de retirer leurs troupes de peur d'être battus à plate couture[2], et d'attirer à leur protégé une exclusion dans les formes. On a réveillé une ancienne aventure de la jeunesse de M. de La Harpe: étant écolier au collége de Harcourt, il fit, dit-on, des couplets sanglants contre le prin-

1. Voir tome VIII, p. 510. On attribue cette traduction à Delisle de Sales parce que les noms de Henri Ophelot de la Pause renferment l'anagramme de *Philosophe de la nature*.

2. Les épigrammes ne manquèrent pas; on remarqua dans le nombre celle de Piron :

Dans l'absence de mon valet
Un colporteur borgne et bancroche
Entra jusqu'en mon cabinet,
Avec force ennui dans sa poche :
« *Les Douze Césars* pour six francs,
Me dit-il, exquis, je vous jure.
L'auteur, qui connaît ses talents,
L'a dit même dans son *Mercure*.
C'est Suétone tout craché,
Et traduit... traduit! Dieu sait comme!
Ce sont tous les monstres de Rome,
Qu'on se procure à bon marché.
De ce recueil pesez chaque homme :
Des empereurs se vendent bien;
Caligula seul vaut la somme,
Et vous aurez Néron pour rien.
— Que cent fois Belzébuth t'emporte!
Lui dis-je, bouillant de fureur;
Fuis avec ton auguste escorte. »
Et puis de mettre avec humeur,
Ainsi que leur introducteur,
Les Douze Césars à la porte.

cipal et tous les professeurs de ce collége, et ayant été découvert il fut mis en prison, les uns disent au For-l'Évêque, les autres à Bicêtre. Je pense que ceux qui ont statué sur la punition auraient de grands reproches à se faire, d'avoir mis dans une prison infamante un jeune homme à l'entrée de sa carrière, quand même il serait coupable de la faute la plus grave. Passe pour le For-l'Évêque; et je trouverais d'une injustice bien criante de vouloir exclure un poëte pour une fredaine de jeunesse.

— M. l'abbé Le Monnier, dont vous connaissez plusieurs fables, vient de traduire un peu différemment *les Comédies de Térence*. Il en a publié une très-belle édition en trois volumes in-8°, ornée d'autant d'estampes qu'il y a de pièces, et gravées d'après les dessins originaux de Cochin. Le texte latin est à côté, et les notes sont rejetées à la fin de chaque pièce; cette traduction se lit avec plaisir. Vous n'y trouverez pas peut-être la pureté, la grâce et le charme de la diction de Térence; mais vous y trouverez sa vivacité, et la diction de M. l'abbé Le Monnier ne manque pas d'une grâce qui lui est propre. S'il n'est pas d'ailleurs aussi profond latiniste qu'un Ernesti, on trouve partout un homme qui a fait de bonnes études, et un homme qui, ayant promis au public une traduction de Térence, a cru qu'il était de son devoir de s'en faire une occupation sérieuse; aussi le Térence de l'abbé Le Monnier restera, et les Suétones de MM. de La Harpe et de La Pause sont déjà oubliés. L'abbé Le Monnier attaque dans sa préface la traduction de Mme Dacier, à laquelle il reproche avec raison d'être froide et pesante; on ne fera pas ce reproche à la sienne, ce qui n'empêche pas que le latin à côté ne soit souvent un dangereux voisin. Il est, depuis longtemps, le seul parmi les auteurs et leurs libraires, qui ait proposé au public une souscription honnête, et qui en ait strictement rempli les conditions; il n'a pas pris d'argent d'avance; il a publié son livre au terme fixé, il a tenu sa parole de ne laisser jouir que les souscripteurs seuls du bénéfice de la souscription. Il va nous donner dans peu une traduction de Perse, auteur célèbre par son obscurité, et qu'il se flatte d'avoir rendu intelligible sans se donner la torture et sans faire violence aux expressions de ce poëte. L'abbé Le Monnier est lui-même un auteur original, ayant dans son caractère un assemblage rare de naïveté, de rusticité,

de causticité, de bonhomie, de finesse et de simplicité. Il est Normand, et il a une place dans le chapitre de la Sainte-Chapelle. Il ne se pique ni de bon ton, ni de belles manières, ni d'un grand usage du monde ; mais il est gai et bon vivant, ayant bien conservé son accent normand, et aimant mieux passer sa vie dans les coteries des artistes que dans le grand monde : il chante de cette voix nasillarde qu'on nomme *haute-contre* en France. M. Le Gros, premier criailleur en haute-contre de l'Académie royale de musique, qui ne crève pas d'ailleurs d'esprit, s'étant trouvé un jour à souper avec l'abbé Le Monnier, et ayant chanté avec lui, celui-ci lui dit d'un grand sérieux : « Dans trois mois je chanterai bien mieux, parce que je me donnerai trois tons de plus. » Le Gros, fort curieux de savoir comment on pouvait augmenter sa voix à son gré, se laissa persuader qu'en se limant la luette on parvenait à rendre sa voix plus aiguë, plus douce et plus harmonieuse.

— Les amateurs de la littérature ancienne seront un peu consolés des outrages que les auteurs anciens reçoivent de temps en temps de nos traducteurs freluquets, en voyant la superbe et magnifique édition de Tacite qui vient d'être publiée en quatre volumes in-4°, et qui ne fait que paraître. Elle a été soignée par Gabriel Brotier, ex-jésuite, du très petit nombre de ceux qui entendent et cultivent encore le latin en France. Ce savant a non-seulement éclairci le texte latin par des notes, mais il a tenté de remplir les lacunes de Tacite par des suppléments écrits dans la manière de ce grand écrivain. Vouloir égaler Tacite dans sa langue qui n'est plus au nombre des langues vivantes, c'est une entreprise impossible sans doute ; mais dans la décadence totale de la littérature ancienne dont nous sommes menacés, il faut s'applaudir qu'il y ait encore un homme en France capable de tenter une telle entreprise. Je n'ai pas encore eu le temps de jeter les yeux sur ces suppléments ; mais M. Capperonnier, garde de la Bibliothèque du roi, m'a assuré qu'il en était infiniment content. Cette édition de Tacite, sortie de la librairie de Latour, est un monument qui fait honneur à la typographie française ; elle peut lutter contre ce que les Anglais ont fait de plus beau en ce genre, et l'on n'a pas eu besoin d'images ni de mauvaises estampes pour l'embellir. Cette manie des images dont tous nos livres français sont infectés aujourd'hui a

fait sensiblement négliger les soins typographiques, le choix du papier et des caractères, et ces embellissements simples et de bon goût qui ont pour objet plutôt la netteté et la correction du texte que des ornements déplacés. On n'a tiré que mille exemplaires de l'édition de Tacite: on vend les quatre volumes reliés et dorés sur tranche quatre louis, et l'on a tiré une vingtaine d'exemplaires sur de grand papier de Hollande qu'on vend huit louis l'exemplaire. Voilà sans doute un grand luxe; mais un homme de goût aimera mieux donner huit louis pour avoir une superbe et précieuse édition de Tacite que de dépenser un louis pour *les Baisers* fanfreluchés de M. Dorat.

— Puisque la Providence, par des voies incompréhensibles, nous a conduit des *Annales* du sévère Tacite aux *Baisers* du voluptueux Dorat, il faut dire que de petits malins viennent de publier *les Baisers de Jean Second* en latin avec la traduction à côté, ainsi que quelques morceaux de Catulle, de Guarini et d'autres poëtes italiens[1]. En s'extasiant beaucoup sur les *Baisers* de M. Dorat, et en le persiflant passablement fort dans leur préface et dans leurs notes, ils ont pris la peine d'indiquer et de découvrir toutes les sources où le baiseur parisien a puisé le nectar dont il arrose ses lecteurs, et ils ont voulu prouver indirectement, par une simple traduction en prose, combien le voluptueux Dorat est resté au-dessous de ses modèles. Il ne nous reste donc plus que les vignettes de M. Eisen à payer dans l'édition des *Baisers de Jean Second-Dorat.*

— Mme de Gomez, veuve d'un gentilhomme espagnol, mourut le 28 décembre dernier, à Saint-Germain-en-Laye, à quatre lieues de cette capitale, âgée de quatre-vingt-cinq ans. Son nom de famille était Poisson, et je crois qu'elle tenait à cette famille Poisson qui a fourni plusieurs acteurs comiques au Théâtre-Français; mais je n'en suis pas sûr. Nous avons vu le dernier Poisson, petit et baroque de figure, ivrogne, bredouilleur, ne sachant jamais son rôle, faire les délices du parterre par un jeu infiniment plaisant et original. Il mourut il y a une quinzaine d'années, et eut Préville pour successeur. Mme de Gomez publia successivement les *Journées amusantes*, les *Cent Nouvelles*

1. *Les Baisers de Jean Second*, traduction française accompagnée du texte latin, par M. C. (Moutonnet de Clairfons), Paris, Pillot, 1771, in-8°.

Nouvelles, et un grand nombre d'autres ouvrages frivoles qui eurent de la vogue dans leur temps, mais dont il ne reste plus aujourd'hui aucun souvenir.

— Il a couru plusieurs vers à la louange du duc de Choiseul après sa retraite des affaires. Mais les meilleurs sont le quatrain suivant :

Comme tout autre, dans sa place,
Il put avoir des ennemis :
Comme nul autre, en sa disgrace,
Il acquit de nouveaux amis.

— Je n'ai garde de vous entretenir de tous ces ouvrages qui paraissent en faveur de la religion et en réfutation des ouvrages philosophiques. Depuis que l'abbé Bergier a fait fortune à ce métier-là, tous ses confrères s'en mêlent. Je ne puis cependant me dispenser de vous faire remarquer le contingent de l'abbé Dinouart, à cause de son titre : *l'Art de se taire, principalement en matière de religion*[1]. Ce titre m'a charmé. L'auteur ne s'est pas cru obligé d'exercer l'art qu'il enseigne.

— *Observations historiques et critiques sur les erreurs des peintres, sculpteurs et dessinateurs dans la représentation des sujets tirés de l'Histoire sainte*[2]. Deux volumes in-12. Voilà encore un ouvrage qui eût mérité d'être fait par un homme de goût et un critique éclairé et savant, surtout s'il avait étendu ses observations sur tous les sujets historiques traités par les artistes ; mais le livre dont il est question ici n'a pas fait la moindre sensation.

— *Les Ruses du braconnage mises à découvert, ou Mémoires et Instructions sur la chasse et le braconnage*, avec figures, par M. de La Bruyère, garde-chasse de M. le comte de Clermont, prince du sang[3] ; volume in-12. Vous voyez que chaque siècle a son La Bruyère. Celui du siècle précédent savait démasquer et peindre d'une manière spirituelle et ingénieuse l'homme civilisé, l'homme policé, l'homme de la ville et de la cour. Le La

1. 1771, in-12.
2. Par G.-F.-R. Molé, avocat.
3. M. le baron Jérôme Pichon a publié *Histoire d'un braconnier, ou Mémoires de la vie de La Bruyère* (Techener, 1844, in-8°), et M. Ad. d'Houdetot a donné une nouvelle édition des *Ruses du braconnage* (Ve Bouchard-Huzard), 1857, in-12.

Bruyère de notre siècle cherche à nous faire connaître l'homme des champs, l'homme plus près de nature, l'homme ne reconnaissant pas les vérités révélées du code de la chasse ni la loi fondamentale qui réserve aux bêtes fauves le privilége d'être mises à mort par des chiens et des chasseurs d'extraction noble. Si j'étais le La Bruyère du XVIIIe siècle, je surveillerais mes braconniers et me garderais bien de divulguer les secrets de leur métier, de peur d'en multiplier l'espèce. Mais c'est peut-être le but de son ouvrage : en effet, plus il y aura de braconniers, plus il faudra de gardes-chasses, et ces deux métiers se touchent plus qu'on ne pense.

— *Les Militaires au delà du Gange*, par M. de Lo-Looz, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; 2 vol. in-8°. Vous ne vous douteriez guère que sous ce titre on vous offre un ouvrage de tactique et un roman à la fois; vous ne comptiez pas qu'un ouvrage destiné à vous enseigner les principes de l'art meurtrier de la guerre vous ferait verser des larmes de tendresse. Que deviendrez-vous donc lorsque vous aurez fait connaissance avec la tendre et généreuse Mirza, qui suit son cher Astof dans les batailles, qui y est blessée, mais qui heureusement n'en meurt pas? Vous pleurerez sur Mirza, sur Astof, sur M. de Lo-Looz, sur vous, sur votre temps.

— *Étrennes de la noblesse, ou État actuel des familles nobles de France, des maisons et princes souverains de l'Europe pour l'année 1771*, seraient un livret fort commode s'il n'était pas défiguré par un grand nombre de fautes et de négligences [1].

AUTRE ÉPITRE DU CHARMANT ABBÉ NAPOLITAIN.

« De Gênes, le 2 octobre 1769.

« Voilà qui est bien, madame; il faut toujours écrire, même lorsqu'il n'y a rien à dire; je vous répondrai de même lorsque je n'aurai rien à vous mander, et cela fera une correspondance très-intéressante à la fin. Je compte partir d'ici dans sept ou huit jours, si rien n'arrive, comme il n'y a pas d'apparence, et je serai à Naples à la Toussaint. Le ciel l'ordonne ainsi, et tous

1. Les *Étrennes de la noblesse*, qui parurent jusqu'en 1781, étaient rédigées par La Chesnaye des Bois. Elles formaient le complément du *Calendrier des princes* du même auteur.

les moyens humains ont été jusqu'à cette heure inutiles; mais je ne suis pas mort encore, et si la justice est distributive, mon tour viendra, et je ferai faire au ciel à ma guise.

« J'ai lu le mémoire [1] de notre abbé aux idées liées, mais celui de Necker aux faits liés, ni celui du fou à lier, ne sont parvenus jusqu'ici ; je les rencontrerai peut-être à Rome. Au fond, je vois que je dois retourner à Paris faire une brochure pour mettre les holà, car ces gens en vérité ne savent point calculer. J'attends avec impatience les nouvelles de l'accouchement et du délivre de mon enfant posthume [2]. J'avais écrit il y a deux mois à l'abbé Morellet, et il n'a point répondu ; je crains que la lettre ne se soit égarée. Il est de toute nécessité de faire savoir à mon ambassadeur que les cent louis existent, qu'ils sont à sa disposition, et que je ne lui en ai point menti : l'impatience des vieillards est quelque chose que les jeunes gens ne comprennent point. Adieu. Je serai plus long une autre fois. Mille embrassements au grand et au petit philosophe. »

L'abbé Morellet disputa un jour à table avec beaucoup de véhémence pour soutenir quelques-unes de ces rêveries politico-économico-ennuyeuses qui ont cours depuis un certain temps au grand déplaisir des bons esprits. Marmontel lui opposa un gros bon sens de gourdin; il n'a pas le ton doucereux ni tendre quand il dispute; et l'on n'eut pas encore servi le dessert que l'abbé, ayant trop exercé les facultés de ses poumons, se trouva atteint d'une extinction de voix. A mesure que ses forces diminuaient, sa tête s'échauffa, son esprit s'exalta et s'il sortit de table accablé par Marmontel, il ne se fortifia que plus dans ses opinions. « Comment, dit-il, les larmes aux yeux et avec une voix éteinte, en se tournant vers M. Necker et moi, comment me serait-il possible de me tromper ? Je me lève à cinq heures, je prends ma plume, et j'écris pendant six heures de suite sans interruption toutes idées liées. — L'abbé, lui dit Marmontel, vous traitez vos idées comme les cas en médecine, où toute matière liée est regardée comme louable. » C'est depuis cette dispute que les idées liées sont devenues une plai-

1. Il parle des Mémoires sur la Compagnie des Indes par l'abbé Morellet, par M. Necker et par M. le comte de Lauraguais. (Grimm.)

2. Les *Dialogues sur le commerce des blés.*

santerie de société. C'est de l'abbé Morellet que la baronne d'Holbach disait un jour, comme on lui faisait remarquer qu'il se serrait beaucoup les épaules, que *c'était pour être plus près de lui.*

MARS.

1er mars 1771.

M. Diderot, maître coutelier à Langres, mourut en 1759, généralement regretté dans sa ville, laissant à ses enfants une fortune honnête pour son état, et une réputation de vertu et de probité désirable en tout état. Je le vis trois mois avant sa mort : en allant à Genève, au mois de mars 1759, je passai exprès par Langres, et je m'applaudirai toute ma vie d'avoir connu ce vieillard respectable. Il laissa trois enfants : un fils aîné, Denis Diderot, né en 1713, c'est notre philosophe; une fille d'un cœur excellent, et d'une fermeté de caractère peu commune, qui, dès l'instant de la mort de sa mère, se consacra entièrement au service de son père et de sa maison, et refusa par cette raison de se marier; un fils cadet, qui a pris le parti de l'église : il est chanoine de l'église cathédrale de Langres, et un des grands saints du diocèse. C'est un homme d'un esprit bizarre, d'une dévotion outrée, et à qui je crois peu d'idées et de sentiments justes. Le père aimait son fils aîné d'inclination et de passion; sa fille, de reconnaissance et de tendresse ; et son fils cadet, de réflexion, par respect pour l'état qu'il avait embrassé. Voilà des éclaircissements qui m'ont paru devoir précéder le morceau que vous allez lire[1].

— Jean-Jacques Dortous de Mairan, gentilhomme de Béziers en Languedoc, un des Quarante de l'Académie française, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, et membre de toutes les compagnies savantes de l'Europe les plus illustres, physicien distingué, homme de mérite, honnête homme, homme aimable, mourut le 20 février au Louvre, à l'âge de

1. Ce morceau, supprimé ici, est l'*Entretien d'un père avec ses enfants, sur le danger de se mettre au-dessus des lois.* Voir tome V, page 279, de l'édition Garnier frères.

quatre-vingt-treize ans. Il était parvenu à cette extrême vieillesse sans aucune infirmité, et il conserva la présence, la netteté, la précision d'esprit ainsi que l'usage intact de tous les sens, jusqu'au dernier moment de sa vie. Il y a apparence qu'il aurait poussé plus loin sa carrière, si, dans les froids rigoureux du mois de janvier, il n'avait gagné une fluxion de poitrine en allant dîner chez M. le prince de Conti. Après cette fluxion de poitrine il lui survint un érysipèle à la cuisse d'où il s'ensuivit la dissolution du sang et la gangrène. On ne pouvait cependant lui reprocher de ne savoir pas se précautionner contre le froid : son vieux valet de chambre, Rendu, avait établi une sorte de concordance entre son thermomètre et les différentes étoffes de la saison ; son maître lui demandait le matin à quoi est le thermomètre? et Rendu répondait, à *la ratine*, ou *au velours*, ou *à la fourrure*, suivant le degré de froid. Mais le jour fatal où M. de Mairan devait dîner au Temple chez M. le prince de Conti, il eut pitié de ses porteurs; il ne voulut pas qu'ils fissent, par un temps aussi rigoureux, une course aussi considérable que celle du Louvre au Temple ; il se mit dans un fiacre qui ne put le mener qu'à la porte du Temple ; il fallut traverser les cours à pied : il prit du froid, et rentra chez lui pour n'en plus sortir. Jusqu'à ce moment il était sorti tous les jours de sa vie, et tous les jours il remontait les quatre-vingt-seize ou cent marches du grand escalier du Louvre pour rentrer chez lui. Il vivait dans la bonne compagnie de Paris, généralement estimé, honoré, considéré ; il dînait presque tous les jours en ville, passait l'après-midi à faire des visites, et rentrait le soir dans son asile littéraire.

M. de Mairan avait tout ce qu'il fallait pour vivre longtemps. L'esprit sage, la tête bien faite, une grande égalité d'humeur, beaucoup de modération dans les passions, ou plutôt point de passions, assez de sentiment pour mériter l'estime de ceux qui vivaient avec lui dans les mêmes sociétés et pour contracter de ces liaisons d'égards et de politesse qui lui suffisaient, qui n'ont pas à la vérité les charmes de l'amitié, mais qui n'en entraînent pas non plus les obligations; pas assez de chaleur dans l'âme pour se sentir le besoin d'un attachement qui maîtrise, d'un ami qui dispose à son gré du calme, de la sérénité, du bonheur ou du malheur de nos jours; d'ailleurs beaucoup de prudence et de prévoyance, beaucoup d'attention pour lui-même, beaucoup

de méthode dans toute sa vie: voilà à peu près les éléments qui constituaient le caractère de M. de Mairan. Méthodique en tout, il avait dans l'esprit une sorte de pédanterie qui n'était pas fastidieuse, et une espèce d'égoïsme qui n'avait rien de choquant, parce qu'il était masqué par beaucoup d'égards, de politesse et d'usage du monde. Quoique, depuis le commencement de ce siècle, il n'eût bougé de Paris, il avait conservé son accent gascon, comme s'il ne faisait que débarquer du coche de Béziers, et ce petit accent ne nuisait point à la grâce de ses expressions. L'Académie des sciences perd en lui le dernier sectateur de Descartes, dont la physique chimérique a été entièrement détruite par la physique lumineuse et sage de Newton. Le parti cartésien était trop affaibli dans l'Académie, et M. de Mairan était trop sage pour vouloir défendre les rêves de ce philosophe célèbre en physique; il se bornait à soutenir que Descartes était une des plus grandes et des plus fortes têtes de son siècle, et sur ce point il ne trouvait pas de contradicteurs. Il y a trente et quelques années que Maupertuis, soutenu de toute la cohorte des jeunes académiciens d'alors, établit la philosophie newtonienne à l'Académie des sciences, et culbuta celle de Descartes, qui avait régné jusqu'à ce moment. M. de Voltaire contribua aussi à la révolution par ses *Lettres Anglaises* et par ses principes de la philosophie newtonienne; M. de Mairan se trouva alors embarqué dans une discussion philosophique avec Mme la marquise du Châtelet sur les forces vives et mortes, et peu s'en fallut que le sage académicien ne se laissât engager tout de bon dans un combat en forme, lorsque Mme Geoffrin lui dit: « Ne voyez-vous pas qu'on se moquera de vous si vous tirez votre épée contre un éventail? » Cette réflexion arrêta tout court notre chevalier de Béziers, et la dispute se passa en politesses et en galanteries.

M. de Mairan est mort comme il a vécu, avec tranquillité et sagesse. Mme Geoffrin, à sa prière, l'assista dans ses derniers moments, lui fit recevoir les sacrements, et présida à tout. Lorsqu'il se vit débarrassé des prêtres, il la remercia beaucoup de lui avoir fait remplir ces devoirs auxquels il croyait que la décence et la nécessité obligeaient un citoyen à l'instant du départ, mais auxquels il convenait qu'il aurait été fort embarrassé de satisfaire seul, ne s'étant de sa vie piqué de confession ni de communion. Il a institué Mme Geoffrin sa légataire universelle. Lors-

qu'il sortit de son pays à la fin du dernier siècle, il abandonna son bien à sa famille sous la réserve d'une petite rente viagère qui ne lui fut jamais payée. Malgré cela il a toujours vécu dans une aisance honnête, et l'on dit qu'il a laissé plus de cinquante mille livres argent comptant.

M. le duc d'Orléans, régent du royaume, l'aimait beaucoup, parce qu'il aimait les gens d'esprit et de lettres. M. de Mairan resta attaché à la maison d'Orléans en qualité de secrétaire ordinaire. Ces charges n'ont que quatre cents livres d'appointements, mais elles donnent tous les priviléges de commensaux du roi, et ce sont d'ailleurs des bénéfices simples, les secrétaires des commandements ne laissant point de fonctions aux secrétaires ordinaires. Ceux-ci, communément appelés les petits secrétaires, sont au nombre de huit, et depuis la création de la maison d'Orléans leur corps a toujours été supérieurement bien composé; les Fontenelle, les Mirabeau, les Mairan, et beaucoup d'autres académiciens d'un mérite distingué, en ont successivement occupé les places. J'ai vu M. de Mairan, encore au commencement de cette année, faire sa cour à M. le duc d'Orléans, et je comptais bien qu'il continuerait encore une dizaine d'années au moins. Il n'a pas regretté la vie, il n'a pas craint la mort. On lui apprit dans ses derniers moments la mort de l'abbé d'Arty qu'il avait connu et que le libertinage venait de conduire au tombeau: « Il meurt à quarante ans, dit le philosophe moribond avec son petit accent gascon ; et moi j'ai vécu avec honneur, sans douleur, estimé et heureux, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans, et je tortillerais du cul pour mourir! Cela ne serait pas juste. J'ai eu un bon lot, il faut savoir reconnaître ses avantages. »

— Le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse, est mort au commencement de cette année en Provence, où il était né, et où il s'était retiré depuis deux ou trois ans. Il est l'auteur d'un nombre considérable de productions littéraires et philosophiques dont aucune peut-être n'ira à la postérité, mais qui n'ont pas laissé que de trouver des lecteurs dans leur temps, et d'avoir la vogue. Son séjour auprès d'un roi guerrier et philosophe le rendit un savant philologue, et son mariage avec une danseuse, si je ne me trompe, lui donna la passion du grec; il traduisit, dans les dernières années de sa vie, plusieurs morceaux de philosophie grecque. Je le vis à Paris il y a environ

dix-huit ans. Il était gai en société, avec le ton un peu grivois; il aimait à conter, et contait un peu longuement, mais gaiement.

— On peut rayer du tableau des vivants, quoiqu'il soit encore en vie, Bernard, qui doit à M. de Voltaire le surnom de *Gentil-Bernard*. A force d'avoir usé de la vie de toute manière, Gentil Bernard, né robuste, grand mangeur, infatigable serviteur des dames, est tombé dans l'enfance à l'âge de soixante ans passés, car il se glorifiait d'être de l'âge du roi. Il prétendait vivre à soixante ans comme à trente. Ce calcul n'étant pas celui de la nature, il eut une attaque au mois de juillet dernier, qui vient d'être suivie d'un affaissement total du cerveau. Il a perdu la tête, il déraisonne, mais il n'est pas malade; il dort, il mange; et comme il n'a pas la connaissance de son état, il n'est pas même malheureux. Bernard était taillé exprès pour faire fortune, et il ne manqua pas à sa vocation. C'était un homme frivole, essentiellement indifférent sur tout ce qui n'était pas son plaisir, mais supérieurement doué de l'esprit de conduite, n'affichant jamais rien que d'être galant, aimable, plein d'égards pour tout le monde, sans attachement pour personne, joignant à un tempérament infatigable pour le service des dames de la grâce et la gentillesse de l'esprit, et, chose inouïe dans un Français! une discrétion à toute épreuve. S'il en faut croire la chronique de Paris, cette dernière qualité lui a valu une infinité de bonnes fortunes. Notre Seigneur prétend qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois. Bernard prétendait, au contraire, qu'on peut très-bien servir deux et même plusieurs maîtresses à la fois; en conséquence, il ne quittait jamais, à moins qu'on ne le voulût bien, et quand il était quitté, il se résignait à son sort sans faire de bruit. De tels procédés, et la réunion de tant de qualités si rares, surtout en France, ne pouvaient manquer de le rendre recommandable au beau sexe. Mais il ne bornait pas ses jouissances aux plaisirs de l'amour, il aimait avec tout autant de passion les plaisirs de la table; il dînait et soupait à fond tous les jours de sa vie, et c'est le seul homme que j'aie vu pouvoir soutenir cette épreuve à Paris longtemps de suite. Le chevalier de Chastellux prétend avoir remarqué, depuis l'accident de Bernard, que tous les hommes sans exception l'attribuent à son goût effréné pour les femmes, et que les femmes

au contraire en accusent uniquement ses excès de table : cette remarque n'est pas à mépriser.

Bernard était né à Grenoble; son père était, je crois, sculpteur[1]. Il suivit dans la guerre de 1733 en Italie, en qualité de secrétaire, je ne sais quel officier général qui y mourut. Le maréchal de Coigny connut Bernard, et fit sa fortune. Il lui donna la place de secrétaire général des dragons, qui lui valut plus de dix mille livres de rente, et qu'il a toujours exercée. Il resta à l'hôtel de Coigny jusqu'à la mort du maréchal, et conserva également les bontés et l'amitié de ses petits-fils, mettant toujours assez de souplesse dans sa conduite pour esquiver le rôle d'un complaisant subalterne, et pour allier sa liberté et ses plaisirs avec les égards qu'il devait à tout ce qui était Coigny. Bernard vécut toujours dans la meilleure compagnie, sans préjudice de la mauvaise qu'il fréquentait sans affiche pour son plaisir: c'était en général le premier homme pour jouir de tout sans rien afficher. Il avait connu Mme de Pompadour avant qu'elle fût à la cour; Bernard et l'abbé de Bernis étaient les beaux esprits de la société obscure de Mme d'Étioles, sous-fermière; elle s'en souvint dans sa fortune : l'abbé devint ministre et cardinal, Bernard resta Gentil-Bernard sur le pavé de Paris, trop sage pour vouloir d'une fortune plus brillante, et pour sacrifier son indépendance à l'ambition. Mme de Pompadour le fit cependant bibliothécaire du roi à Choisy, poste qui, sans le fatiguer, lui procura une très-jolie habitation dans cette maison royale.

Le même esprit de sagesse empêchait Bernard de publier aucun de ses ouvrages; l'opéra de *Castor et Pollux*, mis en musique par Rameau, est le seul qui ait été imprimé de son aveu, parce qu'il fallait se conformer à l'usage. Cet opéra tomba d'abord, comme tous les ouvrages de Rameau; mais c'est aujourd'hui le seul pivot sur lequel repose la gloire de la musique française. Quand cette gloire est aux abois, et cela lui arrive à tout moment, on descend à l'Opéra la châsse des frères d'Hélène comme à Sainte-Geneviève celle de la paysanne de Nanterre. *Castor et Pollux* est un ouvrage médiocre, rempli de

1. Pierre-Joseph Bernard était né à Grenoble, le 26 octobre 1708, de Joseph Bernard, sculpteur, et de Marie Berthet.

jolis madrigaux qu'il est impossible de mettre en musique. Bernard a fait quantité de poésies de société et de pièces fugitives, mais il n'en a jamais livré à l'impression. Toutes ses poésies respirent la galanterie; sa touche est gracieuse, légère et frivole. Si vous voulez vous contenter de fleurs, vous aurez satisfaction; mais ne demandez rien au delà; après des fleurs vous aurez encore des fleurs. Le poëme de Bernard intitulé *l'Art d'aimer* jouit d'une réputation de près de trente ans, sans avoir jamais vu le jour. Il le lisait dans les sociétés où il vivait, et ces lectures étaient toujours accompagnées du plus grand succès. Je n'en ai entendu qu'une seule; mais j'ose prédire que si ce poëme est jamais imprimé, il fera la plus belle chute du monde, et que tout le monde s'étonnera de la réputation dont il a joui. Bernard avait composé un autre poëme, intitulé *Phrosine*, qu'il lisait également en société, et que je trouve encore bien plus mauvais que *l'Art d'aimer*. Son meilleur ouvrage est celui que je ne connais point; il l'appelait *Recueil de poésies orientales:* c'était le *Cantique des cantiques*, mis en vers, et rappelé au premier but de son auteur, celui d'échauffer nos cœurs par des détails lubriques de la volupté profane. On dit cet essai très-supérieur aux autres ouvrages de Gentil-Bernard; mais je ne l'ai point vu[1]. Gentil-Bernard était donc l'Anacréon de la France : c'était un Anacréon frisé, poudré, fanfreluché, que Baudouin aurait pu peindre étalé sur un sopha, dans un boudoir, en robe de chambre et caleçon de taffetas, et en pantoufles de maroquin jaune. Le même bon esprit qui lui fit constamment dérober ses productions au jour l'empêcha aussi d'aspirer à aucune sorte d'honneurs littéraires. Il n'y a pas trois mois que l'Académie française, menacée d'une grande disette de sujets académiques, lui fit entendre qu'il pourrait obtenir une des places vacantes, s'il voulait se mettre sur les rangs; mais il refusa, disant qu'il n'avait point de titre pour solliciter cette distinction. Avec cet esprit de modération, il échappa à la censure et à l'envie, et vécut heureux; et il faudrait compter Bernard au nombre des hommes les plus heureux de son temps, s'il n'avait, pour ainsi dire, survécu à lui-même,

1. Cette imitation du *Cantique des cantiques* a été imprimée pour la première fois dans les *OEuvres de Bernard*, édition de 1803, 2 vol. in-8°, sous le titrede; *Dialogues orientaux*. On y trouve aussi *Aminte et Médor, tableau nuptial*, etc. (T.)

et si le même instant qui l'a rendu imbécile l'avait aussi privé de la vie. Son esprit seul se trouve affecté, et il est à craindre qu'il ne vive encore plusieurs années dans l'état humiliant et misérable où il est tombé.

— Le pauvre M. Fenouillot de Falbaire n'a pu se dispenser de confier à la presse son *Fabricant de Londres*, si cruellement maltraité à la représentation[1]. Se fiant trop à la sensibilité de quelques personnes à qui il avait lu ce drame infortuné, il avait compté qu'il ferait le plus grand effet et la plus grande fortune au théâtre; en conséquence, il avait fait faire par Gravelot cinq dessins représentant les principales situations de la pièce, et qui devaient fournir une estampe à la tête de chaque acte. Ces cinq estampes étaient gravées et toutes prêtes pour le succès, lorsque la pièce tomba. Comment se tirer de tous ses frais? C'est en faisant imprimer la pièce et en l'ornant des cinq estampes tout comme si elle avait réussi. C'est le parti qu'a pris l'auteur. Il a dédié son drame à Mme de Trudaine, femme de l'intendant des finances, à qui la lecture faite chez elle en grand cercle avait fait verser beaucoup de larmes. « C'est un avantage, dit l'auteur, qui me rendra mon *Fabricant* toujours cher. » Ce pauvre M. de Falbaire écrira et parlera toujours aussi platement que son Fabricant. Il croit bonnement que sa pièce n'a pas réussi parce que les Comédiens, en prenant, l'année dernière, possession de la salle des Tuileries, ont reculé le théâtre de quelques pieds pour pratiquer de petites loges, et parce que l'orchestre des musiciens était moins large et plus long dans l'ancienne salle, ce qui fait qu'il y a au parquet de la salle des Tuileries un grand nombre de places où l'on a froid aux jambes, et où l'on est incommodé des lumières de la rampe; et voilà pourquoi votre fille est muette, et pourquoi mon *Fabricant* est tombé. Il y a des grâces d'état : celle d'un auteur qui tombe, c'est de s'en prendre de bonne foi à la rampe ou au froid des jambes; le *Fabricant* a cependant manqué par la tête, au dire des meilleurs juges.

Un mauvais plaisant a remarqué que les pièces de M. de Falbaire étaient toutes pleines d'eau. En effet, son *Honnête*

1. Paris, Delalain, 1771, in-8°. Cinq figures de Gravelot, gravées par Levasde Longueil et Simonet.

Criminel est sur les galères, et par conséquent en pleine eau : dans les *Deux Avares*, l'amoureux est dans le puits pendant une grande partie de la pièce; mais heureusement ce puits est presque à sec. Dans *le Premier Navigateur*, opéra-comique dont Philidor a fait la musique, vous croyez bien que nous ne manquerons pas d'eau; et, dans *le Fabricant de Londres*, nous avons, au cinquième acte, toute la Tamise avec le pont de Westminster à notre disposition. La curiosité de voir cette décoration du cinquième acte est peut-être cause que la pièce a été jusqu'au bout; sans quoi elle aurait vraisemblablement fini au troisième acte, avec la paye des ouvriers. Nous sommes si las des banqueroutes publiques, particulières et théâtrales, que je ne conseille pas à M. de Falbaire d'y avoir recours davantage dans ses pièces futures; c'est un art qu'on a trop perfectionné en ces derniers temps, comme l'art de chasser les jésuites, au dire de M. le baron de Gleichen. Lorsque la banqueroute de M. Sudmer éclata dans la pièce de M. de Falbaire, un bel esprit du parterre vit tout de suite qu'elle entraînerait celle de la pièce, et s'écria : « Ah! mon Dieu! j'y suis pour mes vingt sous! » Si vous ne voulez pas être pour votre écu dans la banqueroute du *Fabricant*, vous ne l'achèterez pas imprimé; cependant, comme ce n'est pas un banqueroutier frauduleux, et que M. de Falbaire a fait la dépense de cinq estampes, vous ferez une œuvre charitable d'entrer pour quelque chose dans cette dépense. On peut remarquer que M. de Falbaire aime autant les lanternes que l'eau; il en met dans toutes ses pièces. Il est fort ridicule à M. Gravelot de les avoir changées en flambeaux dans son estampe du cinquième acte. Comment la femme et les ouvriers d'un fabricant ruiné auraient-ils fait pour courir par la ville avec une demi-douzaine de flambeaux? A la représentation, ils avaient, suivant la coutume, de petites lanternes sourdes qui ne laissèrent pas de faire rire le parterre.

La disgrâce du *Fabricant de Londres* a eu quelques contre-coups; les Comédiens Italiens n'ont plus voulu jouer *le Premier Navigateur*, malgré la musique de Philidor, qu'on dit charmante. Il en est résulté une tracasserie entre les auteurs et les acteurs, et enfin la pièce a été retirée du Théâtre-Italien, et va être arrangée pour celui de l'Opéra. Je pense qu'en ceci on a rendu un véritable service aux auteurs, parce que sur ce théâtre on

ne regarde pas de si près aux paroles, surtout d'un petit poëme en un acte; et peut-être les platitudes de M. de Falbaire qu'on eût sifflées à la Comédie-Italienne, braillées par M. Le Gros et Mlle Rosalie, passeront pour de très-jolis madrigaux à l'Opéra.

— Depuis que la fureur de jouer des proverbes s'est répandue dans les sociétés de Paris, nous avons vu des facétieux aller, de cercle en cercle, contrefaire des gens ridicules et bien connus, et représenter de ces petits drames dont ils donnaient ensuite le proverbe à deviner aux spectateurs. Cette manière de contribuer à l'amusement de la société n'est pas précisément le chemin qui mène à la considération, mais elle donne une sorte d'existence à Paris, et l'accès auprès de la bonne compagnie, où cette classe de personnes n'aurait jamais figuré sans l'amusement qu'elle procure. Nous avons vu briller pendant un certain temps une Mlle Delon, de Genève, qui avait épousé ici un gentilhomme, et se faisait appeler la marquise de Luchet. M. le comte d'Albaret était un autre acteur principal de ce genre. Un commis dans les fourrages, homme original et plaisant, qui contrefait les Anglais dans la perfection, et qui est généralement connu à Paris sous le nom de milord Gor, était aussi de cette troupe, qui se mêlait quelquefois avec Préville et Bellecour de la Comédie-Française, excellents en ce genre, lesquels amenaient encore avec eux l'avocat Coqueley de Chaussepierre, qu'on dit sublime. Milord Gor se fit des affaires il y a quelque temps, et perdit Mme de Luchet. Une femme de qualité, fort décriée à la vérité pour ses mœurs, se trouvant chez Mme de Luchet, milord Gor contrefit le médecin anglais avec une telle vérité qu'il inspira à la dame la plus grande confiance. Elle passa avec lui dans un cabinet, où l'on prétend que la confession de la malade et les essais du médecin furent poussés fort loin. Cette histoire fit beaucoup de bruit : milord Gor et Mme de Luchet avaient été assez imprudents pour la conter. La dame, furieuse d'avoir été jouée d'une manière si impertinente, et d'être la fable de Paris, se plaignit; on mit le médecin anglais en prison, et Mme de Luchet fut réprimandée à la police. Or, une femme reprise par la police n'est plus reçue nulle part, et la pauvre diablesse de Luchet est tombée dans la dernière misère : je crois même qu'elle n'est plus à Paris.

Un jeune homme qui se destine à la peinture, appelé Touzet,

a mis un autre genre de facéties à la mode: c'est de contrefaire à lui tout seul une infinité de phénomènes collectifs. Ainsi, il exécute un motet à grand chœur et à plein orchestre, il se met derrière un paravent, et contrefait le chœur de tout un couvent de religieuses avec un art et une finesse tels que vous jureriez qu'il y en a une douzaine, et que vous devinez jusqu'à l'âge, au caractère et à la physionomie de ces béguines. Une remarque assez générale et assez singulière, c'est que presque tous ces gens qui imitent avec tant d'esprit en ont eux-mêmes très-peu, et quand ils cessent d'être le personnage qu'ils ont choisi, et qui vous amuse tant, ils deviennent insipides et tristes, parce qu'ils ne sont plus qu'eux.

M. de Carmontelle, lecteur de M. le duc de Chartres, a voulu réduire les amusements de société et les facéties en systèmes. C'est lui qui, le premier, a publié des *Proverbes dramatiques*[1], et, depuis ce temps-là, plusieurs rivaux de sa gloire en embellissent le *Mercure* tous les mois. Cependant ce qui rend les proverbes supportables en société, c'est la verve et la chaleur avec lesquelles les acteurs improvisent, et qui disparaissent quand ils récitent des choses apprises par cœur; et puis le dénoûment est presque toujours froid et plat, parce que les auteurs proverbiaux ne se donnent pas la peine d'amener leur proverbe d'une manière ingénieuse et piquante. Carmontelle n'est pas seulement en ce genre d'une fécondité prodigieuse, mais il a encore composé un bon nombre de comédies qu'il regarde comme des pièces de société. Il est lui-même auteur passable; il dessine fort bien pour un homme dont ce n'est pas le métier: il a du goût, et c'est un des ordonnateurs de fêtes de société le plus employé à Paris. Ses proverbes et ses comédies n'ont qu'un défaut, c'est d'être plats: car, d'ailleurs, il a de la vérité dans ses caractères et du naturel dans son dialogue. Il saisit bien les ridicules, et il a assez de causticité dans l'esprit pour les bien rendre; mais il croit qu'on n'a qu'à les transporter sur la scène comme on les a remarqués dans le monde, et ce n'est pas cela; il faut encore cette petite pointe de poésie et de verve qui fait que ce qui est insipide en nature devient exquis et piquant dans l'imitation. Vous copieriez tout le dictionnaire de nos élégants à

1. 1760, 6 vol. in-8°.

faux airs, et toutes les minauderies de nos femmes les plus à la mode avec la dernière exactitude, que vous ne produiriez point d'effet; l'air, le ridicule qui vous a ou choqué ou amusé dans le monde ne vous paraîtra que fastidieux sur la scène quand il n'est pas renforcé par le génie du poëte. Ces réflexions auraient pu empêcher M. de Carmontelle de hasarder ses pièces après avoir exposé au grand jour tant de Proverbes dramatiques; mais il ne les a pas faites. Il vient de publier son Théâtre en deux volumes qui renferment huit comédies, parmi lesquelles il y en a une en cinq actes. Encore une fois, ces pièces n'ont d'autre défaut que d'être plates; si vous leur pouvez passer la platitude, vous en serez content d'ailleurs. Comme il faut toujours que Carmontelle soit facétieux, il les a publiées sous le titre de *Théâtre du prince Clénerzow, Russe, traduit en français par le baron de Blening, Saxon,* deux volumes in-8°. Il suppose que son Clénerzow est venu en France, et qu'il a très-bien saisi nos ridicules, et son traducteur saxon nous rend compte, dans une préface en forme de lettre, de toutes les observations critiques que le prince russe a faites durant son séjour à Paris sur nos mœurs, nos usages, et surtout nos spectacles. On trouve de bonnes observations dans cette préface, mais il y a à choisir. Carmontelle n'a pas la présomption de croire que les pièces clénerzowiennes puissent être jouées sur le théâtre, mais il pense que les troupes de société qui se sont fort multipliées depuis quelques années, et dans lesquelles les gens du monde exercent leurs talents d'acteurs, seront bien aises d'avoir un certain nombre de pièces qu'elles puissent essayer d'après leur propre talent, au lieu que dans les pièces empruntées au Théâtre-Français, un acteur ou une actrice de société n'oserait s'écarter de l'imitation du jeu des acteurs qui sont en possession de plaire au public, et la comparaison lui devient nécessairement préjudiciable.

15 mars 1771.

LES CASTRATS.

Nous vantons la philosophie;
Mais que sert son triste flambeau!
Ses traits percent-ils le bandeau
De notre antique barbarie?

Insensés et faibles mortels!
N'avons-nous pas, grâce au sophisme,
Des esclaves du fanatisme
Et des guerres et des duels?
Cet âge d'or que l'on regrette
Reviendra-t-il? Je n'en sais rien;
Mais l'âme est un peu satisfaite
Quand on voit naître quelque bien.
Gloire et félicité parfaite
Au suprême et sage prélat
Qui ne veut pas qu'une ariette
Coûte un citoyen à l'État;
Se souvenant qu'à leur image
Les dieux ont formé les humains,
Et conservant ce bel ouvrage
Tel qu'il est sorti de leurs mains!
Cet acte seul l'immortalise,
Le monde entier le canonise;
Et des dames le noble cœur
Verra condamner avec joie
Un genre de fausse monnoie
Qui blessait leur douce candeur.
La modestie, au teint de rose,
Craint l'aspect d'un disgracié
Et déteste sur toute chose
L'indécence qui fait pitié.

Mais par quelle étrange manie
Cette sanglante tyrannie
A-t-elle régné si longtemps?
Qu'un despote orgueilleux prétende
Être père de ses enfants;
Pour bannir toute contrebande,
Qu'il fasse mutiler ses gens;
Quelque affreux que soit cet usage,
J'excuse un sultan, un sophi
De s'assurer un avantage
Devenu si rare aujourd'hui.
Sa loi lui permet cinq cents femmes:
Combien d'intrigues et de trames
Se formeraient dans le sérail
Et pour la blonde et pour la brune!
Comment garder tout ce bercail
Si l'on ne peut en garder une?

Mais, par un crime révoltant
Violer les sources des êtres,

Dégrader l'homme uniquement
Pour désennuyer de vieux prêtres,
Et, ce qui me semble aggravant,
Priver de fait un catholique
D'un fort aimable sacrement,
Cette invention frénétique
Dut naître au fin fond de l'enfer.
Convenons que c'est payer cher
Un petit luxe de musique.
Et ce sont des peuples puissants,
Des chrétiens polis et charmants
Qui dans le temple et sur la scène
Se donnaient ces doux passe-temps
Aux dépens de l'espèce humaine!
La nature étouffait ses cris.
Dignes émules de Tantale,
Les pères immolaient leurs fils
A cette fureur musicale;
Les descendants des Scipions,
Des Fabius et des Catons,
Subissaient l'attentat impie;
Malheureux dans leur infamie,
Chaque jour souffraient mille morts;
Et pour mieux combler leur misère,
Forcés de peindre des transports
Qu'ils ne pouvaient plus satisfaire,
Ils formaient les plus doux accords;
Ils triomphaient dans la cadence,
Les roulements *et cætera;*
Mais, comme on l'a dit, ces gens-là
Ne brillaient pas pour la dépense.
Cependant, seule et sans rivaux,
L'Italie orgueilleuse, oisive,
Goûtait cette gloire exclusive
De faire des monstres nouveaux;
Et comme autrefois pour la guerre,
Par la valeur de ses soldats,
Crut régner encore sur la terre
Par le succès de ses castrats:
Au commerce, à l'agriculture
Du vulgaire des nations
Opposait sa manufacture
De lâches et vils Amphions;
Et l'on n'admirait plus dans Rome
Que cet art d'élaguer un homme
Pour lui faire pousser des sons.
En vain les fastes de l'histoire

En garderont le souvenir,
On verra douter l'avenir,
Trop prudent pour oser le croire.

Grâce à la plus sage des lois,
La nature obtient la victoire,
Et Clément lui rend tous ses droits.
Remercions ce digne apôtre ;
Chez les cordeliers il vivait :
Du bien qu'à l'homme on enlevait
Il en sut le prix mieux qu'un autre.
Et pour payer tant de bontés,
Puissent des songes favorables,
En dépit de sa sainteté,
Lui retracer la volupté
Qu'il conserve à tous ses semblables!
Et vous, des bords ultramontains,
Rois et princes que je révère,
Méritez vos nobles destins.
Et si la gloire vous est chère,
Hâtez-vous, ne permettez plus
Ces cruelles métamorphoses.
Faites admirer vos vertus,
Et n'ayez plus ces virtuoses
Qui font frémir l'honnêteté.
Abjurez un goût fanatique,
Aimez un peu moins la musique
Et beaucoup plus l'humanité.

On a fait courir ces vers sous le nom de M. de Voltaire, mais ces sortes de ruses ne réussissent pas aisément; nous avons le nez trop fin et le tact trop exercé pour donner dans ces panneaux-là. Celui qui a lu une douzaine de ces vers et qui ne sent pas qu'il est physiquement impossible que cela vienne de la fabrique de Ferney ne se connaîtra jamais en manière ni en fabrique. D'ailleurs le patriarche, quoique vieux et rabâcheur, n'est ni bavard ni ennuyeux; il n'aurait pas eu l'esprit de faire des Farinelli, des Caffarelli, des Guadagni, les descendants des Scipions, des Catons, des Fabius. Il aurait dit quelques polissonneries sur ces messieurs qui ne brillent pas toujours pour la dépense qu'ils ont faite, et voilà tout. Ce mot, que le poëte rapporte et qui est connu, est ce qu'il y a de mieux parce qu'il n'est pas de lui. Je ne puis souffrir ce faux air de philosophie et d'humanité qu'on trouve aujourd'hui dans tous nos

petits écrits, sans que nous soyons pour cela ni plus sages ni meilleurs. Ne voilà-t-il pas un grand malheur d'avoir châtré quelques hommes qui auraient peut-être passé leur vie à monter derrière un carrosse, et de les avoir mis en état, par cette petite opération, de nous ravir aux cieux par leurs accents enchanteurs, en second lieu, de gagner par leurs talents des sommes immenses, en troisième lieu, d'être avec tous leurs défauts très-bien venus des dames, et même d'en être fort recherchés : car, Dieu me pardonne! ces freluquets philosophiques me feront dire enfin des sottises. On croirait, à entendre les rimes de ces polissons-là, que nous savons faire dans nos gouvernements modernes un emploi si merveilleux des hommes; que les modérateurs de l'Europe sont tous si possédés de la soif de rendre les nations heureuses, de leur inspirer la passion de la gloire, de leur dignité et des vertus sublimes, qu'il serait dommage d'éteindre les sources d'une seule génération et de soustraire un seul être à une bienfaisance si auguste. Eh! bavard, quand vous aurez aboli les couvents et tous les brailleurs au lutrin et dans les stalles, quand vous ne redouterez plus le mariage et la vertu prolifique de la classe la plus robuste, de nos Césars à cinq sous par jour, nous verrons si nous ne pourrons plus nous ménager de loin le plaisir divin d'entendre chanter un Caffarelli ou un Manzuoli sans être homicides. En un mot, ces vers sont d'un M. Borde, de Lyon, qui nous gratifie de temps en temps de ses médiocres productions, et qui a toujours soin de les mettre sur le compte de quelque écrivain illustre, supercherie perdue et dont personne n'est la dupe.

— Les *Lettres d'une religieuse portugaise à son amant* sont regardées comme un modèle de style passionné. Je me rappelle, lorsque je les ai lues, avoir été fort étonné de leur réputation; c'est à peu près tout ce qui m'en est resté. Faire parler longtemps de suite la même passion, c'est de toutes les entreprises la plus difficile : son éloquence n'est pas verbeuse; mais ses mots sont autant de traits qui pénètrent jusqu'au fond du cœur; et, pour ne parler que de l'amour, je pense que nous n'avons point de modèle de lettres en ce genre, et que nos lieux communs de galanterie ne nous en fourniront jamais, parce que rien n'est plus opposé au caractère véritable de la passion. On suppose

communément que les *Lettres portugaises* ont été réellement écrites. M. Dorat, pour le malheur de sa réputation, trop fécond en essais et en productions de toute espèce, a délayé ces lettres en rimes alexandrines, et les a publiées dans cet état de langueur sous le titre de *Lettres d'une chanoinesse de Lisbonne à Melcour, officier français, précédées de quelques réflexions.* Brochure grand in-8° de cent et quelques pages. Les lettres rimées sont au nombre de seize, et les réflexions préliminaires ont trente-deux pages de la prose la plus extraordinaire qui ait encore coulé de la plume de M. Dorat; cependant M. de La Harpe a préconisé depuis longtemps par une épigramme connue la prose étonnante des préfaces de ce poëte.

— On vient de publier un premier volume des *Vies des hommes célèbres d'Angleterre depuis le règne de Henri VIII jusqu'à nos jours.* Ce tome premier forme une brochure in-12 de quatre cent soixante pages et sera suivi de plusieurs autres. C'est une traduction du biographe qui s'est intitulé *le Plutarque anglais*, mais traduction libre et débarrassée des longueurs insupportables et des anecdotes puériles dont un Anglais ou un Allemand peut bien s'accommoder, mais qui ne plairont jamais à un Français, qui veut qu'on l'instruise sans l'ennuyer; en conséquence, il s'est éloigné de tous les défauts de son original et n'en a conservé que les beautés, et s'il en est aussi sûr arbitre qu'il est appréciateur poli et instruit du goût des autres nations, vous savez d'avance à quoi on peut s'attendre de sa part. Pour un homme qui se borne à instruire les Français en les amusant, ou qui, pour parler plus naturellement, se met aux gages d'un libraire à tant par feuille, il serait expédient peut-être de savoir écrire le français avec un peu de correction. Vous trouverez dans ce volume la vie de Wolsey, fils d'un boucher, qui parvint à la pourpre de l'Église romaine, et n'en fut pas plus heureux; celle du chancelier Bacon, celle du comte d'Essex, et de plusieurs autres personnages célèbres; les Vies de ce premier tome sont au nombre de douze.

— *Le Portefeuille du chevalier D. D. M***, ou la Mythologie.* Brochure petit in-12 d'environ cent pages[1]. Ne fouillez pas dans ce portefeuille où un polisson vous régale d'un traité de

1. Par Duduit de Mézières.

poésie pour faire passer à sa suite une demi-douzaine de madrigaux insipides, qui sont heureusement toute la richesse de ce chevalier d'industrie.

— On vient de nous donner encore un autre traité de poésie intitulé *Essai sur la poésie lyri-comique;* par Jérôme Carré[1]. Brochure grand in-8° de cent quatre-vingts pages. L'auteur anonyme, en empruntant un des noms facétieux employés par M. de Voltaire, vous avertit d'abord qu'il voudrait être aussi gai et aussi plaisant que le patriarche; mais le caractère des emprunteurs, c'est de n'avoir rien en propre. Il attaque nos faiseurs d'opéras-comiques particulièrement sur le style, et il faut convenir qu'il a beau jeu de ce côté-là. Il serait à désirer sans doute que M. Sedaine surtout écrivît avec autant de pureté, d'élégance et de correction, qu'il invente et dispose avec génie: ses pièces, auxquelles il ne manque que cette qualité précieuse, seraient alors autant de chefs-d'œuvre sans tache; mais ce mal est sans remède dans un auteur dont la première jeunesse s'est passée à manier non la plume, mais la truelle. Ce qui contribue le plus à rendre les paroles de nos opéras-comiques si monstrueusement barbares, c'est la nécessité où sont nos poëtes de parodier les airs que leurs musiciens leur donnent tout faits, et sur lesquels ils sont obligés d'arranger une suite de mots rimés comme ils peuvent. Ce procédé gothique de faire les paroles sur la musique, au lieu de mettre en musique les paroles données, est merveilleux pour tuer le poëte et le musicien à la fois. Il faut convenir qu'il faut une terrible abnégation d'oreille et de goût pour se faire à ce ramage discordant, surtout lorsqu'on est accoutumé à l'harmonie enchanteresse de Metastasio.

— Le sculpteur de Saint-Claude en Franche-Comté, appelé Rosset, imitateur fidèle et agreste de la nature, qui nous a donné des bustes si ressemblants de M. de Voltaire, est à Paris depuis quelque temps. Il fait des bustes du patriarche de Ferney, de M. de Montesquieu, de Jean-Jacques Rousseau, de M. d'Alembert, et les fait payer depuis deux jusqu'à six et huit louis, suivant qu'on les demande en biscuit de Nancy, en albâtre ou en ivoire. Il a un bas-relief du patriarche conversant avec des laboureurs, qui est très-touchant. Son Montesquieu,

1. Damiens de Gomicourt.

fait en ronde bosse d'après la médaille de Dassier, est fort ressemblant, excepté qu'il n'a pas l'air assez noble. Il faut pardonner à un homme qui n'est jamais sorti des gorges de Saint-Claude de donner à ses figures l'air un peu paysan. Cela ne l'empêchera pas d'en vendre beaucoup à Paris, à cause de leur extrême vérité.

— Le patriarche vient d'envoyer une addition à l'épître au roi de Danemark, sur la Liberté de la presse, qu'il faut placer après les vers :

> Enfants de l'impudence, élevés chez Marteau,
> Y trouvent en naissant un éternel tombeau.

Voici cette addition, qui prouve que le grand patriarche n'est pas encore de sang-froid sur le *Système de la nature*, et qu'il est toujours disposé à donner quelques coups de patte à M. de Buffon ; mais si celui-ci a avancé des systèmes insoutenables, il n'en a pas moins ce coup d'œil profond et lumineux que nous souhaitons au patriarche quand il parle de physique :

> La voix des gens de bien nous suffit pour confondre
> Du fantasque Maillet le système hypocondre.
> Celui de la nature à peine s'est montré
> Qu'au sein de la poussière il est soudain rentré.
> Non, grand Dieu ! dans ce monde où ta sagesse brille,
> Jamais du blé pourri ne fit naître une anguille.
> Thémis dut mépriser ce système nouveau :
> C'est au savant d'instruire, et non pas au bourreau.

— On donna le 7 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation de *l'Heureuse Rencontre*, comédie nouvelle en un acte et en prose.

Sans le respect qu'on doit aux dames, je dirais que cette pièce est un chef-d'œuvre de platitude et d'insipidité ; mais c'est l'ouvrage de deux dames de l'ordre de la librairie, et, avant d'être juste, il faut savoir être courtois et galant. Mme Chaumont passe pour principal auteur ; Mme Rozet pour l'avoir aidée. Cette dernière n'a pu jouir de sa part de gloire, son mari ayant fait, en sa qualité de commerçant libraire, une espèce de banqueroute ; elle s'est dérobée à la misère, et est allée chercher fortune en Russie. *L'Heureuse Rencontre* n'est pas une comédie,

c'est un proverbe, ou plutôt un opéra-comique sans ariettes. Les deux femelles beaux-esprits ont voulu imiter la touche de Sedaine, et se sont persuadé que pour réussir il n'y avait qu'à charger les traits de ses personnages, et les changer en grimaces ; c'est le comble de la maladresse. Cette pièce a eu quelques représentations. Les deux dames ont de grandes obligations à Molé et surtout à Préville ; sans la verve de Préville elle n'aurait pas été achevée.

— M. de Moissy, n'ayant pas infiniment réussi dans ses essais sur les théâtres publics, a cru devoir s'attacher à travailler pour les troupes de société, qui se sont beaucoup multipliées depuis quelques années. Si cette carrière est moins brillante, elle est aussi moins orageuse ; les gens du monde qui jouent la comédie dans leurs châteaux ou dans leurs maisons pour leur amusement et pour un petit nombre de spectateurs choisis sont sûrs de faire applaudir les productions les plus faibles, et de sauver du naufrage les auteurs qui savent le moins nager. M. de Moissy, qui ne s'en est jamais piqué, a voulu partager les succès de société de M. de Carmontelle. Celui-ci est peintre de ridicules à gouache, l'autre s'est fait peintre moraliste en détrempe ; et pour que l'homme, ce grand objet de la morale, ne lui échappe dans aucune situation de la vie, il l'a saisi au sortir du berceau, et le conduisant d'âge en âge, et de proverbe en proverbe, pendant trois volumes consécutifs, il ne l'abandonne que lorsqu'il lui a vu rendre l'âme ; sa première pièce c'est *la Poupée*, et sa dernière c'est *le Vertueux* mourant entre les mains de son curé. Tout le recueil a paru successivement en trois volumes in-8°, sous le titre d'*École dramatique de l'homme*. Le premier volume, qui s'appelle aussi *les Jeux de la petite Thalie, ou Nouveaux Petits Drames dialogués sur des proverbes*, est destiné à former les mœurs des enfants et des jeunes personnes, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à vingt ; dans le second volume, M. de Moissy se propose d'instruire, à force de proverbes dramatiques, l'âge viril depuis vingt ans jusqu'à cinquante ; dans le troisième enfin, il endoctrine par ses proverbes le dernier âge depuis cinquante ans jusqu'au moment du départ. Si le peintre à gouache est plat, le peintre en détrempe est d'un ennui et d'une insipidité qui lui rendent son rival à gouache très-supérieur. Je conseille à M. de Moissy de s'asso-

cier avec M. Fenouillot de Falbaire, et si Mmes Rozet et Chaumont étaient veuves, en convolant en secondes noces avec MM. de Falbaire et de Moissy, elles pourraient fonder la plus riche fabrique de mauvaises pièces qu'il y eût au monde ; l'ordonnateur Carmontelle s'y intéresserait pour un cinquième. Cette pousse prodigieuse et affligeante de petits taillis lorsque les arbres de haute futaie ont absolument disparu annonce la décadence prochaine et totale de la forêt, qui bientôt ne sera plus qu'une vaste et aride bruyère ; et si pour former des hommes et des citoyens, vous n'avez que des proverbes à faire jouer et des écoles dramatiques à ouvrir, vos maîtres d'école fussent-ils des Molière, je vous prédis que vous n'aurez bientôt pas plus d'hommes dignes de ce nom que vous n'avez d'auteurs.

— M. Mercier, autre faiseur de drames qui ne sont joués ni sur les théâtres publics ni sur les théâtres particuliers, et qui, en revanche, ne sont lus de personne, vient d'en publier un nouveau, intitulé *Olinde et Sophronie*, drame héroïque en cinq actes et en prose, par M. Mercier, brochure in-8°. Le sujet de cette pièce est tiré de l'épisode du second chant de la *Jérusalem délivrée*. Le libraire de M. Mercier a dû être bien étonné du débit prodigieux de sa marchandise qui lui fut enlevée en moins de huit jours. Il est redevable de cette fortune inattendue a Aladin, roi de Jérusalem, et à Ismen, grand prêtre et premier ministre de ce prince, principaux acteurs de la pièce[1]. On a fait les applications les plus impertinentes de toutes les scènes d'Aladin et d'Ismen, principalement de la scène du troisième acte, et M. Mercier s'est trouvé l'homme du jour pendant près d'une semaine. Hélas ! il a composé son drame à l'ordinaire, dans la pauvreté de son esprit et dans l'innocence de son cœur; et lorsque son censeur Crébillon y mit son approbation au mois d'octobre dernier, il ne prévoyait pas le bruit que ce drame ferait au moment de son apparition.

— *Mémoires d'un Américain, avec une description de la Prusse et de l'île de Saint-Domingue*, apparemment à cause de leur voisinage, *par l'auteur des Lettres d'Affi à Zurac et de celles d'un philosophe sensible*[2]. Deux parties in-12. Cet auteur

1. On crut reconnaître en eux Louis XV et le duc d'Aiguillon. (T.)
2. J.-V. de La Croix.

américain n'ayant pas fait fortune dans la régie française des revenus du roi de Prusse, établie à Berlin, s'est replié sur Paris pour y lever une contribution par le récit de ses aventures dont une est d'avoir vu manger le marquis d'Argens et M. d'Alembert avec le roi de Prusse. Le pauvre diable nous mène intrépidement de Berlin à Saint-Domingue, et quand il va de Francfort sur-le-Mein à Gotha par le pays de Fulda, il croit avoir traversé la Westphalie; mais quelque part qu'il vous promène, vous voyez toujours la faim et la misère à ses trousses.

— *Le marquis de T... ou l'École de la jeunesse, tirée des mémoires recueillis par M. E.-A. Desforêts, homme d'affaires de la maison de T...*[1]. Quatre parties in-12. Dans un avis aux jeunes gens que l'auteur a mis à la tête, il s'adresse tour à tour aux jeunes hommes, aux jeunes personnes ou aimables filles, aux jeunes citoyens et citoyennes pour leur prêcher la nécessité et les avantages du mariage. C'est le but de son roman, car nous sommes aujourd'hui moralistes jusqu'au bout des ongles, et jusque dans nos ouvrages de maculature.

— *Folie de la prudence humaine*, par Mme Benoît, roman in-12 de deux cent soixante pages. Ma prudence se borne à éviter la lecture des productions de Mme Benoît.

AVRIL

1er avril 1771.

Le séjour que différents princes souverains ont fait en cette capitale depuis quelques années est devenu remarquable, particulièrement pour un rédacteur de fastes littéraires, par la manière dont ils ont accueilli les arts et les lettres, ainsi que ceux qui les cultivent. Le prince héréditaire de Brunswick, au milieu des hommages d'une nation jalouse d'honorer les qualités du héros dans un ennemi qu'elle avait eu longtemps à combattre, n'a pas manqué une occasion de témoigner sa passion pour toutes les espèces de gloire, et son extrême sensibilité pour tout

1. Rétif de La Bretonne. Voir le livre de M. Ch. Monselet, p. 115.

ce qui porte l'empreinte du mérite. Les gens de lettres et les artistes se rappellent avec reconnaissance la simplicité avec laquelle le prince héréditaire de Saxe-Gotha s'est trouvé au milieu d'eux, et ils n'ont pas plus oublié sa douceur et sa modestie que ses lumières et ses connaissances. Quoique à force d'opéras-comiques et de bals on n'ait guère laissé le temps au roi de Danemark de respirer ni de se reconnaître, l'usage d'accueillir les gens de lettres avait déjà reçu force de loi ou du moins d'étiquette; et Sa Majesté a non-seulement honoré de sa présence, à l'exemple du prince héréditaire de Brunswick, les séances particulières des trois Académies, mais elle a encore consacré une demi-heure à une audience à laquelle elle a fait appeler les philosophes les plus célèbres; et si ce court espace n'a pas suffi pour en connaître aucun, il leur a du moins appris qu'ils sont comptés au rang de ces objets de curiosité qu'il faut avoir vus.

Le séjour du prince royal et du prince Frédéric-Adolphe de Suède n'a pas été célébré par des bals et des opéras-comiques : jamais le baromètre de Paris ne fut moins à la danse que cet hiver; mais la nation s'est empressée à payer par des hommages plus flatteurs le tribut qu'elle devait à leur rang, à la réputation de leur auguste mère et à leur propre mérite. Leurs Altesses Royales, de leur côté, ont fait l'accueil le plus flatteur à tous ceux qui ont été à portée de leur faire leur cour, et ont admis à leur table, indistinctement, tout ce qu'il y a de plus illustre en France par la naissance et par le rang, et les artistes et les gens de lettres les plus estimés. Mais la nouvelle imprévue de la mort subite du roi leur père les a dérobés au bout de quelques semaines à l'empressement du public, et a fait prendre à leur séjour un autre caractère. Quoique le nouveau roi [1] se soit arrêté plus de trois semaines en cette capitale, après l'arrivée du premier courrier, il n'a plus reparu en public, et je crois que des objets politiques ont eu sa principale attention; cependant Sa Majesté n'a pas voulu quitter Paris sans honorer de sa présence l'Académie française et l'Académie royale des sciences.

Elle se rendit le 6 mars, sans appareil et sans cortége, à la

1. Gustave III.

séance particulière de l'Académie royale des sciences ; le prince Frédéric-Adolphe, encore indisposé, ne put accompagner le roi son frère. M. d'Alembert ouvrit la séance par un discours. Trois académiciens, M. Macquer, M. Sage et M. Lavoisier, lurent chacun un Mémoire, le premier sur le flintglass, le second sur la blende, le troisième sur la nature de l'eau. Mlle Biheron termina la séance par plusieurs démonstrations anatomiques, et c'est sans difficulté ce qu'il y a eu de plus digne de l'attention de Sa Majesté. Cette fille, âgée de plus de cinquante ans, pauvre, subsistant d'une petite rente de douze ou quinze cents livres, infiniment dévote d'ailleurs, a eu toute sa vie la passion de l'anatomie. Après avoir longtemps suivi la dissection des cadavres, dans les différents amphithéâtres, elle imagina de faire des anatomies artificielles, c'est-à-dire de composer non-seulement un corps entier avec toutes ses parties internes et externes, mais de faire aussi toutes les parties séparément dans leur plus grande perfection. Si vous me demandez de quoi sont composées ces parties artificielles, je ne pourrai rien répondre; ce que je sais, c'est qu'elles ne sont pas de cire, puisque le feu n'a point d'action sur elles ; ce que je sais encore, c'est qu'elles n'ont aucune odeur, qu'elles sont incorruptibles et d'une vérité surprenante. Que vous examiniez l'intérieur de la tête, ou les poumons, ou le cœur, ou quelque autre partie noble, vous les trouverez imités avec tant d'exactitude jusque dans les plus petits détails, jusque dans les nuances les plus délicates, que vous aurez de la peine à distinguer les limites de l'art et de la nature. Le célèbre chevalier Pringle eut la curiosité de voir ces ouvrages, lorsqu'il vint à Paris il y a quelques années; il en fut si saisi d'étonnement qu'il s'écria en baragouinant et en vrai amateur passionné : *Mademoiselle, il n'y manque que la puanteur*. Je crois en effet que ce merveilleux ouvrage de Mlle Biheron est une chose unique en Europe, et que le gouvernement aurait dû depuis longtemps en faire l'acquisition pour le cabinet d'histoire naturelle au Jardin du roi, et surtout récompenser l'auteur d'une manière qui honore et encourage les talents ; mais cette pauvre Mlle Biheron, n'ayant jamais été jolie, n'ayant eu ni protection ni manége, est restée négligée et oubliée dans un coin de l'Estrapade, où elle occupe une maison habitée jadis par Denis Diderot le philosophe. Elle procure du moins à ceux qui aiment à s'instruire le moyen

de se former une idée de la structure et de l'économie du corps humain, et d'acquérir des notions anatomiques sans s'exposer au dégoût souvent invincible de voir opérer et démontrer sur des cadavres. Mlle Biheron a dans ses idées beaucoup de netteté, et fait des démonstrations avec autant de clarté que de précision. Je sais bon gré à l'Académie des sciences d'avoir songé à procurer au roi de Suède un spectacle si intéressant, quoiqu'elle n'ait d'ailleurs aucun droit sur les cadavres artificiels de notre anatomiste femelle.

— Après avoir entendu, dans un cercle assez nombreux, la lecture du discours prononcé par M. d'Alembert devant le roi de Suède[1], je sortis sans vouloir attendre le jugement qu'en porterait l'assemblée. Un ancien avocat qui avait de la réputation au Palais et même dans le monde me suivit : « Qu'est-ce que tout cela signifie, me dit-il ; qu'est-ce que c'est que le sage? qu'est-ce que c'est que la philosophie? » J'allais lui entamer un grand discours, lorsque me rappelant que Jésus-Christ, à une question à peu près pareille, n'opposa que son silence, et que ce silence a été depuis imputé à sagesse ; je me tus et souhaitai le bonsoir à mon avocat qui, pour savoir affaiblir un mot à force d'épithètes qui composent le corps de réserve des rhéteurs, ne laisse pas de se regarder comme un petit Démosthène. Je m'en revins chez moi, et je me couchai fort content de m'être comporté comme un petit Jésus-Christ.

A peine endormi, je me trouvai transporté en rêve dans la place des Trois-Maries, rendez-vous général des charlatans qui abondent à Paris de tous les pays du monde, école amusante à la fois et instructive, puisqu'elle vous permet d'embrasser du même coup d'œil la friponnerie des uns, la sottise et la duperie des autres. Je m'approchai d'un tréteau sur lequel il y avait un homme parlant avec beaucoup de confiance, et ayant dans sa main un violon qu'il tenait en l'air et qu'il montrait à ses auditeurs par tous les côtés. Il s'étendit avec un grand flux de paroles sur l'excellence de cet instrument, le roi des instruments; il nous vanta beaucoup tous ceux qui en avaient joué dans les temps passés et de nos jours; il dit qu'après les rois,

1. Ce discours n'a pas été recueilli dans les *OEuvres* de d'Alembert. Paris, Belin et Bossange, 1821, 5 vol. in-8°.

ce qu'il y avait de plus nécessaire dans un État c'étaient de bons joueurs de violon, que ni les princes ni les peuples ne pouvaient s'en passer, qu'aussi longtemps qu'on jouait bien du violon dans un État, tout y allait le mieux du monde, mais qu'un royaume penchait vers sa ruine dès qu'on commençait à y négliger le violon; qu'au demeurant, celui qu'il tenait entre ses mains réunissait en lui toutes les qualités des bons violons passés et futurs, l'harmonieux d'un Steiner, la douceur d'un Crémone, le brillant d'un Stradivarius; qu'il en avait joué, lui exposant, avec le plus grand succès du monde, devant le prince héréditaire de Brunswick, qui en jouait lui-même en grand maître; qu'il en avait joué avec le même succès devant le roi de Prusse, qui était non-seulement un des plus grands hommes de ce siècle, mais aussi un des premiers joueurs de flûte; qu'il s'était fait entendre encore en présence du roi de Danemark, qui en avait paru réjoui, quoiqu'il eût la vue basse; qu'il n'avait tenu qu'à lui d'aller en jouer devant l'impératrice de Russie, qui remplit aujourd'hui notre hémisphère de la gloire de son nom; qu'enfin, en dernier lieu, il avait eu l'honneur d'en jouer en présence du roi de Suède et de son frère, le prince Frédéric-Adolphe, et qu'on prétend même que notre auguste monarque, dans le temps qu'il était élevé au château des Tuileries, entendait quelquefois jouer du violon.

Après ce discours, qui fut long et qui excita une admiration universelle dans l'assemblée, il tourna son violon contre sa poitrine et se mit à l'accorder. L'auditoire se préparait à l'écouter bouche béante, oreilles allongées, lorsqu'il retourna son violon et le remit dans son étui en congédiant l'assemblée et lui souhaitant un bon appétit. Tout le monde se dispersa en convenant que cet homme était le premier violon de l'Europe, et que les Nardini, les Lolli, les Crauser, n'étaient que des enfants auprès de lui. Je m'informai si quelqu'un l'avait entendu jouer de son instrument : personne ne se le rappela; mais tout le monde s'accorda à dire qu'il en parlait comme un ange. « Mais, dit mon avocat, que je reconnus dans la foule de ceux qui s'en retournaient, ne serait-il pas plus court d'en jouer une fois que d'en parler sans cesse? » Ce propos fut entendu par M. de La Harpe, qui promit de le relever dans le prochain *Mercure*, et je me réveillai en sursaut, afin de n'être respon-

sable d'aucun propos qui aurait pu m'échapper dans la sécurité d'un premier sommeil.

Après ces propos de mon avocat et de mon joueur de violon, vous ne serez pas fâché peut-être d'entendre ceux de Doyen, peintre du roi et de l'Académie, qui a été chargé, après la mort de Carle Van Loo, de finir les travaux ordonnés dans la chapelle des Invalides. Le roi de Suède ayant voulu les examiner avec soin, Sa Majesté a grimpé sur tous les échafauds jusqu'à la coupole, n'ayant avec elle que l'artiste, sa suite s'étant arrêtée en bas de la chapelle. « Sire, lui dit Doyen, si vous continuez ainsi à vouloir tout voir par vous-même, vous serez moins trompé que les autres. » Je ne sais si Doyen fera aux Invalides des tableaux qui nous dédommageront de la perte de Carle Van Loo ; mais il a de l'esprit, et sa conversation est pleine de saillies. Lorsque le roi de Danemark, pendant son séjour en France, vint voir les tableaux du Palais-Royal, la plus grande partie de la maison de M. le duc d'Orléans s'y trouva; Doyen y vint par curiosité, et se mit à la suite de ce prince et de M. le duc de Chartres. Il aime volontiers à causer avec moi quand il me rencontre; il se plaça de mon côté. Comme nous étions dans le cas de nous ranger de temps en temps pour laisser passer et repasser le roi d'une pièce à l'autre, Doyen me dit à un de ces passages : « Remarquez que les rois, quelque petits qu'ils soient de stature, regardent toujours de haut en bas et jamais de bas en haut. Voilà, ajouta-t-il, pourquoi ils aperçoivent si difficilement les gens de mérite, parce que ceux-ci se tiennent volontiers un peu haut. »

Le 9 mars, Sa Majesté suédoise, après avoir été à Marly et à Saint-Germain et visité en passant la machine de Marly, s'arrêta en revenant à Rueil, village situé entre Saint-Germain et Paris, et y soupa chez Mme la duchesse d'Aiguillon, douairière, avec M. le duc d'Aiguillon son fils, M. le duc de Nivernais et M. le comte de Maurepas, ancien ministre d'État. On donna à ce souper l'air d'un souper arrangé par le hasard; M. le duc de Nivernois y lut plusieurs fables de sa composition. On ne sait pas ce qu'y dit M. le duc d'Aiguillon; mais madame sa mère ayant montré au roi de Suède le portrait du cardinal de Richelieu fit apostropher Sa Majesté par ce ministre célèbre, comme vous allez voir dans les vers que je transcris ici :

Des champs élysiens quel charme me rappelle,
Et me force à revoir le séjour des humains?
Quel mortel fait briller d'une beauté nouvelle
Ces bosquets fortunés que plantèrent mes mains?
Si j'en crois ses discours et ses grâces touchantes,
C'est un prince élevé dans la cour de Louis;
Mais du bandeau des rois les traces imposantes
Attachent sur son front mes regards éblouis;
C'est Gustave... A ce nom soudain mon cœur s'enflamme.
Héros victorieux qu'à la fleur de tes ans
Lutzen vit expirer sous tes lauriers sanglants,
Éveille-toi! ce jour doit plaire à ta grande âme.
De puissants intérêts nous unirent tous deux:
Viens contempler, assis auprès de mes neveux,
Le digne possesseur de ton vaste héritage,
Et vois la majesté sourire à leur hommage.
Fidèles à leur maître, ardents à le servir,
Leur bras sait le défendre, et leur cœur le chérir;
A son autorité soumis dès leur naissance,
Ils ont appris de moi que de la soutenir
Dépendent le bonheur, la gloire de la France.
O prince que bientôt nos murs ne verront plus,
Un trône vous attend, jouissez-en d'avance;
Vous ne régnerez point sur des peuples vaincus:
Fidélité, respect, amour, obéissance,
Vous avez tout acquis à force de vertus!
Mais avant de combler leur plus chère espérance,
Daignez les écouter; ils empruntent ma voix;
Ma bouche, accoutumée à parler à des rois,
Ne fit jamais entendre un langage timide:
Avec Louis uni par un lien solide,
A de jaloux rivaux vous dicterez des lois;
La France avec transport aujourd'hui renouvelle
Cet utile traité que m'inspira le zèle.
Mon âme sans regret retourne aux sombres bords:
Là, parmi vos aïeux et leurs ombres tranquilles,
Pour charmer les loisirs de tant d'illustres morts,
Je leur peindrai Gustave adoré dans nos villes,
Honorant les beaux-arts, ces enfants de la paix,
Et les peuples du Nord célébrant ses bienfaits.

— J'ai eu l'honneur de vous parler des faits et gestes de M. Sumarokoff, poëte russe; mais je ne suis pas en état de vous parler de la bonté de ses tragédies, que je ne connais point. La lettre que vous allez lire vous mettra au fait de son goût et de ses idées sur la litté rature française.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE

A UNE LETTRE DE M. SUMAROKOFF,

LE CORNEILLE DES RUSSES.

« Au château de Ferney, le 26 février 1769.

« Votre lettre et vos ouvrages, monsieur, sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poésie et la musique étaient bornées aux climats tempérés se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des Platons et des Anacréons, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs; l'Italie aurait des Horaces, des Virgiles, des Ariostes et des Tasses; mais il n'y a plus à Rome que des processions, et dans la Grèce que des coups de bâton. Il faut donc absolument des souverains qui aiment les arts, qui s'y connaissent, et qui les encouragent; ils changent le climat, ils font naître les roses au milieu des neiges.

« C'est ce que fait votre incomparable souveraine. Je croirai que les lettres dont elle m'honore me viennent de Versailles, et que la vôtre est d'un de mes confrères de l'Académie française. M. le prince de Koslouski, qui m'a rendu ses lettres et la vôtre, s'exprime comme vous, et c'est ce que j'ai admiré dans tous les seigneurs russes qui me sont venus voir dans ma retraite. Vous avez sur moi un prodigieux avantage; je ne sais pas un mot de votre langue, et vous possédez parfaitement la mienne. Je vais répondre à toutes vos questions dans lesquelles on voit assez votre sentiment sous l'apparence du doute. Je me vante à vous, monsieur, d'être de votre opinion en tout.

« Oui, monsieur, je regarde Racine comme le meilleur de nos poëtes tragiques sans contredit, comme celui qui seul a parlé au cœur et à la raison, qui seul a été véritablement sublime sans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est le seul encore qui ait traité l'amour tragiquement, car avant lui Corneille n'avait bien fait parler cette passion que dans *le Cid*, et *le Cid* n'est pas de lui; l'amour est ridicule ou insipide dans presque toutes ses autres pièces.

« Je pense encore comme vous sur Quinault; c'est un grand

homme en son genre; il n'aurait pas fait *l'Art poétique*, mais Boileau n'aurait pas fait *Armide*.

« Je souscris entièrement à tout ce que vous dites de Molière et de la comédie larmoyante qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'inimitable Molière. Depuis Regnard, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a seul approché Molière de près, nous n'avons eu que des espèces de monstres. Des auteurs qui étaient incapables de faire seulement une bonne plaisanterie ont voulu faire des comédies uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de force dans l'esprit pour faire des tragédies; ils n'avaient pas assez de gaieté pour écrire des comédies; ils ne savaient pas seulement faire parler un valet. Ils ont mis des aventures tragiques sous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent assez quand elles sont bien jouées; cela peut être ; je n'ai jamais pu les lire ; mais on prétend que les comédiens font quelque illusion. Ces pièces bâtardes ne sont ni tragédies ni comédies; quand on n'a point de chevaux, on est trop heureux de se faire traîner par des mulets.

« Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de Molière. La raison, à mon avis, c'est que tout le monde les sait par cœur; presque tous les traits en sont devenus proverbes. D'ailleurs, il y a des longueurs; les intrigues quelquefois sont faibles, et les dénoûments sont rarement ingénieux; il ne voulait que peindre la nature, et il en a été sans doute le plus grand peintre.

« Voilà, monsieur, ma profession de foi que vous me demandez. Je suis fâché que vous me ressembliez par votre mauvaise santé. Heureusement vous êtes plus jeune, et vous ferez plus longtemps honneur à votre nation; pour moi, je suis déjà mort pour la mienne.

« J'ai l'honneur d'être avec l'estime infinie que je vous dois, monsieur, etc. »

Cette profession de foi est un peu écourtée; mais le but secret de décrier plusieurs ouvrages dramatiques qui ont réussi n'en est pas moins sensible. Ces déclamations répétées contre la comédie larmoyante ne sont pas dignes de l'auteur de

l'Enfant prodigue et de *Nanine*, qui ne sont autre chose que des comédies larmoyantes, et qui ne brillent pas par le comique que l'auteur a tenté d'y jeter. En général, une pièce n'est jamais mauvaise à cause de son genre; elle l'est en proportion de la faiblesse ou du défaut de talent de l'auteur, de la puissance ou de l'impuissance de celui qui crée. Les comédies de Molière ne sont pas excellentes à cause de leur genre; au contraire, elles sont en défaut de ce côté, parce que la fausse délicatesse de nos mœurs ne lui a pas permis de nommer les choses par leur nom, de peindre les caractères avec la précision et la vérité qu'ils exigent; il y a jusque dans ses allusions satiriques un vague qui sait moins désigner que faire deviner; mais ses pièces sont supérieures à tous ces petits inconvénients, parce que Molière était un homme supérieur; ce qui n'empêchera pas *le Philosophe sans le savoir*, et quelques autres pièces de cette trempe, de plaire aussi longtemps qu'il y aura du goût en France.

M. Sumarokoff a beau se faire écrire des lettres par le premier homme du siècle, il n'en recevra jamais qui puisse soutenir la comparaison avec celle dont il a été honoré par son auguste souveraine[1]. Cette lettre marque une si grande âme, une âme si simple et si supérieure au premier rang de la terre, que je la conserverai précieusement entre les plus beaux monuments du règne de Catherine II. C'est pour la première fois, depuis qu'il existe des gouvernements, que la puissance souveraine a trouvé les cheveux blancs et les services rendus à l'État plus respectables dans un sujet que le caractère représentatif qu'elle lui a communiqué; c'est pour la première fois que la souveraine du plus vaste empire de l'Europe n'a pas jugé indigne d'elle de remettre, avec une bonté vraiment maternelle, dans son bon sens, la tête d'un poëte qui jouit par état du privilége de s'en écarter, mais à qui ce privilége eût été contesté partout ailleurs, moyennant une petite lettre de cachet en bonne ou mauvaise forme.

Ce que vous aimerez mieux que cette profession de foi écourtée, c'est un *Sermon* fraîchement sorti de la fabrique de Ferney, *du papas Nicolas Charisteski, prononcé dans l'église de*

1. Voir précédemment page 187.

Sainte-Toleranski, village de Lithuanie, le jour de Sainte-Épiphanie. Ce sermon, qui n'a que huit pages, tend à prouver aux confédérés polonais combien leur conduite est antichrétienne, absurde et atroce; il est écrit avec la gaieté ordinaire, et d'ailleurs très-digne de l'église où il a été prêché et de son charitable auteur Charisteski. On dit que l'apôtre gaulois Rulhière, qui a composé avec tant de hardiesse un roman sur la dernière révolution de Russie, s'occupe actuellement d'une espèce de manifeste historique qu'il compte publier sur l'élection du roi de Pologne et sur les manéges de la cour de Pétersbourg dans les affaires de ce royaume. Cet ouvrage, entrepris par ordre et avec les secours de M. le duc de Choiseul, dans le temps qu'il était encore ministre, combattra tout juste les principes avancés par le bon papas Nicolas Charisteski; mais je crois que ni le papas Charisteski ni le papas Rulhière n'auront voix au chapitre dans le concile qui décidera des affaires de Pologne; que le papas Salderne, le papas Orlow, le papas Romanzow, y seront consultés de préférence, et que tout s'arrangera au gré des prélats prussiens, autrichiens et russes, inspirés par le Saint-Esprit, qui procédera ou ne procédera pas, comme il plaira à leurs dites Éminences, et qui se moquera sûrement des raisonnements du R. P. Rulhière et de tous les prestolets de l'Église latine occidentale.

Il est vraisemblable que ce sont ces essais historiques ou romanesques sur les affaires de Pologne, et sur la révolution qui a placé Catherine II sur le trône de Russie, dont la lecture a déterminé Sa Majesté suédoise, pendant son séjour à Paris, à nommer M. Rulhière historiographe de Suède avec pension. On prétend que ce poëte ira dans quelque temps d'ici en Suède, fouiller les archives et ramasser les matériaux pour écrire un des morceaux les plus intéressants et les plus brillants que l'histoire moderne puisse offrir à un grand écrivain.

— Avant la nouvelle de la mort du roi son père, Gustave se proposait de faire un pèlerinage à Ferney, pour y vénérer face à face le saint que l'Europe révère. Gustave eut la générosité un jour à table de défendre vivement ce saint contre M. le maréchal de Broglie, qui s'en prenait à lui de tout le mal arrivé depuis quelques années. M. d'Argental, ministre de Parme, et un des grands-vicaires du diocèse de Ferney à Paris, manda

au patriarche les bontés de Son Altesse Royale, auxquelles il répondit par les vers suivants, qui ne sont pas ce qui lui est échappé de mieux depuis quelque temps :

On dit que je tombe en jeunesse[1] :
Tâchez de me bien élever.
Ne pourriez-vous pas me trouver
Quelque accès près de son altesse ?
De vieux héros, de vieux savants,
Prendront de ses leçons peut-être.
Je veux m'instruire : il en est temps;
C'est à moi de chercher mon maître.

Le pèlerinage de Ferney n'ayant pu avoir lieu, le nouveau roi de Suède n'a pas voulu quitter Paris sans voir dans l'atelier de M. Pigalle le modèle de la statue qu'on se propose d'ériger au grand saint de Ferney. Ce modèle, sans être achevé, est assez avancé pour donner une idée de ce que sera le marbre ; mais on prétend qu'il n'a pas fait la conquête du roi de Suède, et que Sa Majesté a dit que si elle avait à souscrire, ce serait pour lui acheter un habit et pour couvrir sa nudité. Il est certain que cette nudité éprouve de grandes contradictions, et qu'elle ne paraît pas s'arranger avec les convenances. Un poëte, un historien, un philosophe ne doit être nu que lorsqu'il entre dans le bain, et ce n'est pas le moment de le peindre, à moins que ce philosophe ne s'appelle Sénèque, et que ce bain ne soit son dernier. Mais que voulez-vous? Pigalle ne sait pas draper, et il ne se soucie pas de faire ce qu'il ne sait pas supérieurement. Après avoir cherché la tête du patriarche à Ferney, il a pris ici un vieux soldat sur lequel il a modelé sa statue avec une vérité surprenante, mais qui paraît hideuse à la plupart de nos juges : leur délicatesse, qui est vraiment nationale, est blessée de tout ce qui est trop prononcé, en quelque genre que ce soit. Je trouve beaucoup de chaleur et d'enthousiasme dans le modèle de M. Pigalle. Donnez à cette figure la forme colossale ; à la place d'une plume, mettez-lui le foudre de Jupiter ou le

1. Mot de Mme d'Épinay, qui écrivit à M. de Voltaire *vous tombez en jeunesse*, comme on dit *vous tombez en enfance*. (Grimm.) Ces vers ne se trouvent pas dans les *Œuvres de Voltaire*. Nous sommes peu porté à croire qu'ils soient effectivement de lui. (T.)

flambeau de Prométhée entre les mains, et vous ne serez plu choqué de sa nudité, surtout si vous la placez dans un jardir Mais sa place devant être un jour, selon les apparences, un lie fermé, ses traits devant nous retracer l'écrivain de ce siècle qui l'humanité doit le plus, la bienséance, dont l'homme de gé nie ne s'écarte jamais, exigeait que la figure fût drapée avec sim plicité et élégance. C'est qu'il fallait charger de ce monumer Vassé, qui n'a pas le goût aussi sauvage qui Pigalle, et qui s'e serait tiré avec plus de succès. Pigalle a demandé encore six se maines avant d'exposer son modèle aux regards des souscrip teurs : en attendant, les satires ne manquent pas. J'observe l'auteur de l'inscription que je vais transcrire qu'il ne suffit pa pour des satires de ce genre de savoir en bon cuistre de col lége la déclinaison du pronom *qui*, mais qu'il faut surtout sa voir écrire en style lapidaire comme un ange ou comme u diable.

En tibi
Dignum lapide Voltarium,

Qui
In poesi magnus,
In historia parvus,
In philosophia minimus,
In religione nihil,

Cujus
Ingenium acre
Judicium præceps,
Improbitas summa,

Cui
Arrisere mulierculæ,
Plausere scioli,
Favere profani.

Quem
Irrisorem hominumque Deûmque
Senatus r [illegible] hysico-atheus

HONNÊTETÉ FRANÇAISE SUR LE MÊME SUJET.

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
Ce modèle vanté de certaine statue;
A cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
A cet air si jaloux de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : « Ce n'est pas là Voltaire,
C'est un monstre. — Oh! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui. »

— Louis-Michel Van Loo, chevalier de l'ordre du roi, premier peintre du roi d'Espagne, ancien recteur de l'Académie royale de peinture et sculpture, directeur des élèves protégés par Sa Majesté, mourut le 20 mars dernier d'une fluxion de poitrine, âgé de soixante-quatre ans. Michel, sans valoir son oncle, Carle Van Loo, n'était pas un artiste méprisable ; il excellait principalement dans le portrait; il était d'ailleurs recommandable par l'honnêteté et la probité les plus rares : lorsque les qualités les plus essentielles sont poussées au plus haut degré, il me semble qu'elles méritent bien autant notre admiration que des talents sublimes. En s'approchant de Michel, on se trouvait comme dans une atmosphère d'honnêteté; il la transpirait, pour ainsi dire, par tous les pores; et avec elle, un calme, une sérénité qui vous rafraîchissaient le sang, comme disait M. de Mairan. Sans le connaître, on aimait à être assis à côté de lui, sans autre raison que parce que l'honnête homme se repose délicieusement à côté de l'honnête homme. Je n'ai jamais vu une physionomie plus honnête que celle de Michel; c'était celle de son âme. Il vivait avec sa tante, la veuve de Carle, avec sa sœur, sa nièce ; il était l'ami, le chef, le père de toute sa famille : leur profonde douleur fait plus éloge funèbre que tout ce que je pourrais dire. Il a passé une partie de sa vie en Espagne. Il est mort pauvre, parce qu'il a toujours vécu honorablement. Il confia un jour toute sa fortune, acquise par son travail, à un ami qui fit naufrage; il ne regretta que son ami. Michel laisse un frère, Amédée Van Loo, premier peintre du roi de Prusse, qui est de retour en France depuis deux ans; c'est le dernier, mais aussi le plus faible des Van Loo. On ignore à qui sera donnée la place de directeur des élèves pensionnaires du roi. On parle de la supprimer, ou d'en diminuer le nombre; cela

fait couler les larmes de la douleur et de la confusion. Cet établissement coûte à l'État 15,000 livres tous les ans; et l'on ose dire que le roi ne peut le soutenir, vu le délabrement actuel de ses finances! Michel Van Loo tenait cette pension depuis la mort de Carle; et, depuis quatre ans, il n'avait rien touché de la cour, et s'était vu dans la nécessité de faire toutes les avances pour la nourriture et l'entretien de ces élèves; il est dû à sa succession, pour ce seul objet, environ 60,000 francs. On lui devait, depuis plus de dix ans, 30,000 livres d'ouvrages ordonnés pour le compte de Sa Majesté : en 1769 on lui paya cette somme en billets de Nouette, qui perdaient 70 pour cent sur la place; en 1770 les intérêts de ce papier furent réduits de 5 à 2 et demi : c'était, tout juste, lui enlever la moitié de la somme qui lui était légitimement due depuis nombre d'années. Michel parlait de toutes ces pertes comme de choses absolument étrangères à son bonheur, à son repos, à son existence; et l'on voyait bien que ce qui n'intéressait ni l'honneur, ni le sentiment, ni l'amitié, n'avait jamais effleuré son âme.

— Le 16 mars dernier sera remarqué par les historiographes du Théâtre-Français. C'était la fin de l'année théâtrale, le jour de la clôture des spectacles. Le Kain, qu'on croyait perdu pour le théâtre, et qui se trouvait rétabli par les soins de M. Tronchin, avait reparu depuis le commencement du mois de février, avec des applaudissements universels, et certainement bien mérités. Il avait joué le rôle de Néron dans *Britannicus;* celui de Mahomet, et quelques autres : il devait jouer, le jour de la clôture, le rôle de Tancrède ; mais il s'agissait de lui trouver une Aménaïde. Mme Vestris était indisposée ; elle s'était trouvée mal quelques jours auparavant en jouant, et avait pensé faire interrompre le spectacle; Mlle Dubois, la belle Dubois, à l'extrémité d'une fluxion de poitrine, avait fait ses paquets pour l'autre monde; Mlle Sainval, troisième actrice tragique, n'était guère dans un état moins fâcheux; et l'on craignait pour sa tête. Dans cette perplexité, nous étions menacés de ne pas voir Le Kain, et de faire la clôture de l'année théâtrale par quelque comédie bien usée, et encore plus mal jouée, lorsque Dieu excita le zèle de sa servante Luzy, et lui inspira le hardi et courageux dessein de se charger du rôle de la tendre, belle et malheureuse Aménaïde. Quand ce dessein fut connu du public, tout le monde

s'apprêta à rire, et l'on était persuadé que la pièce ne serait pas achevée. Mlle Luzy, jeune et belle, remplit à la Comédie-Française l'emploi de soubrette. Elle n'est pas, je crois, aussi spirituelle qu'elle est jolie; son jeu, du moins, ne me donne pas grande idée de son esprit ni de son talent; mais le parterre la traite bien, parce qu'elle est jeune et belle, et que cela a aussi son mérite. Quelle apparence qu'une actrice, accoutumée aux inflexions familières d'une soubrette, et à jouer ses mains en poche, pût rendre avec la dignité et la noblesse nécessaires le rôle touchant d'Aménaïde! L'actrice elle-même en était si peu persuadée qu'elle députa, avant de se montrer en scène, le seigneur Bellecour vers le parterre, pour implorer son indulgence, et pour l'assurer, par une harangue prononcée avant la pièce, que ce n'était pas un début, mais un simple essai risqué dans la vue unique de ne pas priver le public d'une occasion de voir M. Le Kain. Après ce compliment préliminaire, elle parut belle comme l'astre du jour, habillée à ravir, et reçut des applaudissements qui l'empêchèrent, pendant quelques minutes, de commencer son rôle. Pour juger de cette entreprise, en deux mots, il est certain que personne ne se serait attendu que Mlle Luzy s'en tirât avec tant de succès. Son maintien fut plein de grâce, de noblesse et de dignité; elle joua plusieurs morceaux avec beaucoup de chaleur, et d'une manière touchante; elle eut souvent des inflexions tragiques et heureuses, et les vrais accents de la douleur; il est vrai que, de temps en temps, on s'apercevait de quelques tons de soubrette, mais jamais assez forts pour avoir le droit de rire, quelque bonne envie qu'on en eût apportée. En général, je ne serais pas surpris que Mlle Luzy, en cultivant ce talent, devînt bonne actrice tragique; mais elle ne veut pas quitter le tablier de soubrette pour le cothurne, et j'en suis fâché. Elle joua la suivante dans la petite pièce, et chanta dans le divertissement; il ne lui manqua que d'y danser une allemande, pour nous montrer, dans le même jour, un quadruple talent, et pour remporter, à la fin de l'année théâtrale, une quadruple couronne.

Mais que vous dirai-je de Le Kain, que je n'avais pas vu depuis qu'il avait reparu au théâtre? Il semble qu'il n'ait employé le temps de sa maladie et de sa retraite que pour porter son talent à un degré de sublimité dont il est impossible de se former

une idée quand on ne l'a pas vu. J'entreprendrais en vain de vous dépeindre cet acteur dans le rôle de Tancrède. Il est de la figure la plus laide et la plus ignoble, et il devient au théâtre beau, noble, touchant, pathétique, et dispose de votre âme à son gré. Dans toute la tragédie de *Tancrède*, il ne dit pas un mot qui ne vous ravisse d'admiration ou ne vous arrache des larmes. Il faut compter cet acteur parmi ces phénomènes rares que la nature se plaît à former de temps en temps, mais qu'elle n'est jamais sûre de produire deux fois, parce qu'il faut un concours de circonstances qu'elle ne peut se promettre de rassembler plusieurs fois de suite. Je ne crains pas de dire que ce que nous avons vu dans la salle de la Comédie-Française, le 16 mars dernier, est non-seulement un spectacle unique en Europe, mais que c'est une merveille de notre siècle, qu'aucun autre siècle ne pourra se flatter de voir renaître. Je n'aurai pas à me reprocher de n'en avoir pas joui délicieusement; j'ai senti l'empire de l'art lorsqu'il a atteint la perfection, et mon âme en a été tellement ébranlée, qu'il m'a fallu plusieurs jours pour la calmer et la remettre dans son assiette; enfin elle s'est retrouvée dans la sphère des malheurs et du deuil publics, d'où la puissance du génie d'un acteur l'avait enlevée pour quelque temps. Il faut regarder Le Kain comme arrivé au plus haut degré de perfection depuis sa rentrée. Il n'a plus cette lenteur qu'on lui reprochait quelquefois avec raison; il est d'une simplicité, d'une justesse !... il est sublime.

L'époque de son rétablissement et de sa rentrée a été marquée par la perte de toute sa fortune. Il s'était fait, par ses épargnes, une rente de 1,500 livres, qui fut réduite, l'année dernière, à 600 livres, par les opérations du contrôleur général des finances. Il lui restait une somme de 30,000 francs: c'était toute sa fortune, c'était le fruit de vingt années de travail et de succès, et surtout d'une vie très-frugale. Quand on compare la fortune de Henri Le Kain à celle de David Garrick, le parallèle qui en résulte n'est pas à l'honneur de la France; mais enfin cette somme modique sur laquelle le Roscius français fondait les ressources de sa vieillesse vient de lui être volée par un dépositaire infidèle, au moment même où il devait la placer d'une manière avantageuse et sûre. En Angleterre, ce malheur aurait été réparé en vingt-quatre heures par une souscription volon-

taire; mais elles ne sont pas en usage en France: on dit qu'on accordera à Le Kain une représentation à son profit, et qu'elle se donnera sur le théâtre de l'Opéra. Ce qu'il y a de sûr, c'est que sa santé n'est plus assez forte pour qu'il puisse se promettre de pousser ses nouvelles épargnes bien loin; et quoique l'argent ne soit pas la monnaie avec laquelle on achète le génie, il n'en est pas moins vrai que les arts et les talents disparaissent lorsque le gouvernement et la nation cessent de les récompenser avec magnificence.

— Un des meilleurs ouvrages qu'on nous ait donnés depuis longtemps, c'est la traduction de l'*Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint, précédée d'un tableau des progrès de la société en Europe, depuis la destruction de l'empire romain jusqu'au commencement du seizième siècle,* par M. Robertson, docteur en théologie, principal de l'université d'Édimbourg, et historiographe de Sa Majesté britannique, pour l'Écosse; ouvrage traduit de l'anglais, formant deux volumes in-4°, ou six volumes in-12. Cette histoire jouit, ainsi que son auteur, d'une grande réputation en Angleterre, et la mérite. M. Robertson passe pour un des meilleurs écrivains de ce siècle; et les Anglais ne nous pardonnent pas la grande célébrité dont jouit en France M. David Hume, qu'ils mettent bien au-dessous de M. Robertson. Quoi qu'il en soit, il y aurait un parallèle plus intéressant à faire en comparant M. Robertson à M. de Voltaire et à M. de Montesquieu. S'il était obligé de leur céder la palme, quant à la rapidité et au brillant de la manière, il aurait bien, je crois, sa revanche du côté de la solidité, de la justesse et de la profondeur du coup d'œil. Ses développements sont le fruit d'une extrême sagacité, dirigée par un esprit plein de sagesse et de lumière, et par un bon sens exquis. Cet ouvrage est important, et il serait à désirer que l'auteur voulût le continuer jusqu'à nos jours. Nous en devons la traduction à M. Suard, qui a déjà traduit, je crois, ce que M. Robertson a écrit sur l'*Histoire d'Écosse* sa patrie[1]. Il a traduit l'*Histoire de Charles-Quint* de l'aveu, et pour ainsi dire de concert avec l'auteur, qui lui envoyait les feuilles de Londres, à mesure qu'elles sortaient de

1. Grimm est ici dans l'erreur. La traduction anonyme de l'*Histoire d'Écosse sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI* n'était point de Suard, mais de Besset de La Chapelle, revue par Morellet, Londres, 1764, 3 vol. in-12.

presse. Cela ne nous a pas avancés de grand'chose, et il y a bien deux ou trois ans que nous attendions. Le traducteur est aimable, il est paresseux, il a la *Gazette de France* à rédiger avec l'abbé Arnaud, il joue un rôle dans le parti philosophique, il aime le monde et les soupers en ville; voilà bien plus de raisons qu'il n'en faut pour retarder l'accomplissement d'une promesse. En comparant sa traduction à l'original, vous la trouverez peut-être plus verbeuse et moins élégante; vous remarquerez aussi un peu de langueur et de nonchalance dans le style. Le grand talent du traducteur consiste à se pénétrer de la manière de son original, et à tâcher de le rappeler par sa traduction; mais nous n'avons pas le droit d'être si difficiles, et plût à Dieu que tous ceux qui se mêlent de nous enrichir de traductions eussent la facilité et la correction du style de M. Suard! Cet ouvrage a eu beaucoup de succès.

— M. l'abbé Mignot, abbé de Scellières, conseiller honoraire du grand-conseil, frère de Mme Denis, et par conséquent neveu de M. de Voltaire, vient de publier une *Histoire de l'empire ottoman, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade, en* 1740, quatre volumes in-12 assez considérables. Ce neveu n'est pas le premier homme du siècle après son oncle; il est un peu épais; l'oncle s'étant emparé de toute la matière subtile ne lui a laissé que le *caput mortuum*. Cependant les oisifs qui ont fait de la lecture une ressource contre l'ennui liront le neveu, et n'en seront pas mécontents. Il prétend qu'il a pris beaucoup de peine pour nous donner une histoire véridique de cet empire; il a étudié les traductions des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi; il a consulté M. de Cardonne, interprète du roi pour les langues orientales, qui a longtemps vécu en Turquie; M. le duc de Choiseul lui avait permis de lire toutes les correspondances des ambassadeurs, au dépôt des affaires étrangères; et de tout cela il est résulté un ouvrage tel quel.

15 avril 1771.

Après vous avoir parlé de la séance particulière que l'Académie royale des sciences tint le 6 mars dernier en présence du roi de Suède, il me reste à vous rendre compte de celle de l'Académie française, qui eut lieu le lendemain. Sa Majesté suédoise

s'y rendit accompagnée du prince Frédéric-Adolphe, son frère, quoique ce prince ne fût pas encore entièrement rétabli de l'indisposition que lui avait causée la nouvelle inattendue de la mort du roi son père. Son Altesse Royale tomba même plus sérieusement malade après cette date, et l'on fit appeler M. Tronchin, qui la traita conjointement avec le médecin suédois qui avait suivi ces princes dans leur voyage. L'abbé de Radonvilliers, ancien sous-précepteur de M. le dauphin et des Enfants de France, complimenta le roi de Suède en qualité de chancelier de l'Académie. Ce compliment fut court. L'auteur le composa sur le grand chemin en se rendant de Versailles à Paris pour assister à la séance de l'Académie. Il n'a pas voulu en donner copie, et il prétend avoir refusé même Sa Majesté suédoise, qui eut la bonté de lui en demander une. Après ce compliment, M. d'Alembert lut un Dialogue aux champs Élysées entre la reine Christine de Suède et le philosophe Descartes[1]; M. Marmontel lut ensuite une comédie en deux actes et en vers, intitulée *l'Ami de la maison*, et le duc de Nivernois termina la séance par la lecture de plusieurs fables de sa composition, que le public est accoutumé depuis longtemps à applaudir aux séances publiques de l'Académie. On présenta après la séance au roi de Suède un jeton académique en or : il n'y en eut qu'un, et le prince Frédéric-Adolphe fut obligé d'en accepter un ordinaire en argent; je crois même qu'au lieu de prier Son Altesse Royale de permettre qu'on lui en portât un le lendemain, puisqu'on ne s'était pourvu que d'un seul, on eut la sottise de lui dire que l'Académie ne donnait des jetons en or qu'aux têtes couronnées, comme si elle était érigée pour faire des distributions de jetons aux rois et aux princes souverains. Lorsque le roi, en examinant les portraits qui sont dans la salle d'assemblée particulière, eut remarqué celui de la reine Christine, on saisit cette occasion pour demander à Sa Majesté le sien, et elle eut la bonté de le promettre.

Je ne vous dirai rien de *l'Ami de la maison*. C'est une pièce à ariettes, comme disent nos barbares en musique, mais du reste écrite dans le véritable genre de la comédie; M. Gré-

1. Ce Dialogue se trouve tome IV, page 468 de l'édition des *Œuvres* de d'Alembert, Paris, Belin, 1822.

try la met actuellement en musique. Elle doit être jouée à la cour pendant le futur voyage de Fontainebleau, et à l'entrée de l'hiver nous l'aurons sur le théâtre de la Comédie-Italienne.

— Le roi de Suède avait remarqué chez Mme la comtesse de La Marck une petite statue de l'Amitié, exécutée en biscuit de porcelaine de Sèvres, d'après un modèle de Falconet, si je ne me trompe. Sa Majesté parut aimer ce morceau, et même désirer d'en avoir un pareil. Mme la comtesse de La Marck demanda et obtint la permission de lui faire hommage de cette petite statue. Elle l'envoya au roi le lendemain avec les vers que je vais transcrire ici : les vers sont de M. Loyseau de Mauléon, ancien avocat au Parlement, aujourd'hui procureur général du conseil de M. le comte de Provence.

Gustave, je vous aime : et dix lustres entiers
M'ont bien donné le droit de vous le dire.
Les rois ont cent mille guerriers
Pour assurer le sort de leur empire,
Des généraux pour livrer les combats,
Des courtisans pour chanter la victoire,
Des belles pour joindre à leur gloire
Le doux attrait des plaisirs délicats.
Mais un ami qui librement leur donne
Les sentiments qu'on vend à leur couronne,
Un tendre ami qui vole dans leurs bras
Pour les payer des fatigues du trône,
Les infortunés ne l'ont pas.
Vous l'aurez, prince, et l'amitié fidèle
Que je vous offre en est le sûr garant.
Puissiez-vous dire en voyant ce modèle :
Un roi sans l'amitié peut sans doute être grand,
Mais il ne peut être heureux que par elle.

Mme la comtesse de La Marck, au nom de qui ces vers ont été présentés au roi de Suède, est fille du feu maréchal de Noailles, ministre d'État, et par conséquent sœur du duc de Noailles d'aujourd'hui. Ces vers disent qu'elle a cinquante ans. Depuis cinq ou six ans elle est devenue dévote, mais sans renoncer entièrement au monde. M. le comte de Scheffer avait beaucoup vécu dans sa société lorsqu'il occupait le poste de ministre de Suède à la cour de France, et à ce titre elle a été une des premières dames de Paris qui aient eu l'honneur de

donner à souper au roi et au prince de Suède. Comme *le Petit Carême* du P. Massillon, le meilleur choix de sermons qui aient jamais été prêchés en France, a eu une vogue étonnante cet hiver, par l'application qu'on a faite de plusieurs péroraisons de ces sermons aux affaires présentes, le roi de Suède a sans doute voulu relire des sermons qui sont surtout précieux par l'harmonie et le charme du style et la grâce de la diction. Mme la comtesse de La Marck en envoyant à Sa Majesté *le Petit Carême* de M. Massillon, évêque de Clermont, y joignit les vers suivants qui sont encore de la fabrique de M. Loyseau de Mauléon.

Prince, quelque succès qu'ait eu
Cet orateur à prêcher la vertu,
Vous allez l'enseigner mieux cent fois que lui-même :
Qui jamais l'inspira comme un roi que l'on aime?
L'exemple qu'il donne à sa cour
Fait plus de bien aux hommes en un jour
Que tous les sermons d'un carême.

Parmi les lectures particulières qui ont été faites au roi de Suède, il faut compter le poëme en prose des *Incas, ou la Destruction de l'empire du Pérou* et *Paris sauvé*, tragédie en prose par M. Sedaine. On ne sait pas encore quand cette pièce sera jouée ni quand le poëme de M. Marmontel sera imprimé.

— M. de Saint-Lambert vient de donner une nouvelle édition de son poëme des *Saisons*. Cette édition est plus soignée et plus correcte que la première. On en a retouché les planches, et par conséquent les estampes en sont moins belles; mais qui est-ce qui a jamais acheté un livre pour les images, que les libraires n'ont inventées que pour rançonner le public? L'auteur a fait plusieurs corrections importantes dans cette nouvelle édition; il s'est surtout occupé du Printemps, premier chant de son poëme, qui avait été jugé le plus faible: il a cherché à en rendre les transitions plus heureuses. Dans le chant de l'Été il a ajouté une description de la zone torride, qui a cent vers au moins; ce n'est pas le morceau le moins beau de l'ouvrage. Dans le chant de l'Hiver on lit un épisode sur les glacières de la Suisse, qui n'était pas dans la première édition. Cet épisode est long et tragique, mais il ne m'a pas paru produire l'effet pathétique auquel l'auteur prétend ; M. de Saint-Lambert n'est pas heureux

en invention : quand ses fables ne sont pas communes et plates, elles sont ordinairement inventées avec tant d'effort et de travail que le lecteur partage involontairement la fatigue du poëte. Je persiste dans mon premier sentiment sur cet ouvrage : s'il n'échappe à l'injure du temps que par fragments, la postérité le comptera au nombre des meilleures productions de notre siècle, parce qu'il y a plusieurs morceaux de la plus grande beauté; mais il me semble qu'on peut dire : *Infelix operis summa*[1], parce qu'il y a trop de langueur et de monotonie. Il ne faut donc pas trop crier à l'injustice du peu d'accueil que ce poëme a reçu. Sans doute qu'il aurait procuré à son auteur la plus haute réputation il y a soixante ans; mais il est injuste de vouloir que nous soyions aussi friands aujourd'hui qu'avant que nous eussions un Voltaire : je suis persuadé que Virgile gâta un grand nombre de réputations de poètes très-estimables qui vinrent après lui. M. de Saint-Lambert a aussi ajouté quatre contes nouveaux à son recueil de Fables orientales dans le goût de Sadi, savoir; *l'Esprit des différents états; les Lumières; le Besoin d'aimer* et *la Visite.* Ces Fables orientales sont, de toutes les productions de M. de Saint-Lambert, celles que j'estime le plus; elles sont écrites avec beaucoup de force et d'éloquence, et quelquefois même avec grâce, quoique l'auteur soit naturellement sévère et un peu sec; le sens en est profond, la morale élevée, grave et pure.

— C'est un étrange vertige que celui de M. de Moissy de nous accabler de drames moraux écrits dans le genre ennuyeux pour le progrès des bonnes mœurs et pour le dessèchement des lecteurs. Il a déjà parcouru tous les âges de la vie humaine dans son *École dramatique*, et après avoir administré au public l'extrême-onction dans la dernière de ses pièces à proverbes, il devrait au moins nous laisser tranquilles; mais ne voilà-t-il pas qu'il attaque de nouveau le beau sexe et qu'il va lui prouver par une comédie qu'il faut qu'une bonne mère nourrisse ses enfants elle-même? Ce traité moral est intitulé *la Vraie Mère; drame didacti-comique en trois actes et en prose.* Les acteurs sont : la femme d'un négociant, accouchée depuis sept mois et nourrissant son enfant; la femme d'un employé dans les Fermes,

1. Horace, *Art poétique*, vers 34.

enceinte et presque à terme; la femme d'un marchand de drap, relevée de couches depuis neuf mois et demi : et puis les maris de tout cela, et puis les enfants de sept et de neuf mois, et puis la nourrice, et puis la sage-femme, et puis la garde de femmes en couches; et puis c'est M. de Moissy qui accouche de toutes ces bêtises! Cela est en vérité d'une platitude exquise et remarquable, et il faut l'avoir lu pour croire que de telles productions se publient à Paris en 1771. Il faut que M. de Moissy se fasse recevoir à Saint-Côme en qualité d'accoucheur-moraliste, il fera sûrement une révolution dans les rues Saint-Denis et Saint-Jacques, à moins qu'il ne reçoive avant le temps la couronne du martyre par les mains des nourrices de Paris, pour avoir voulu ruiner leur état de fond en comble.

— La société de M. de Magnanville, garde du trésor royal, qui, depuis deux ou trois ans, passe la belle saison au château de la Chevrette, à trois lieues de Paris, s'occupe à jouer la comédie pour son amusement. Cette troupe de société est supérieurement bien composée, et ses représentations ont attiré une foule de spectateurs choisis de la cour et de la ville. Parmi les actrices Mme la marquise de Gléon, Mlle de Savalette sa sœur, et Mme de Pernan, fille de M. de Magnanville, ont montré un talent décidé. M. le chevalier de Chastellux a fait jouer successivement sur ce théâtre de la Chevrette trois pièces de sa composition : une comédie en un acte, intitulée *les Amants portugais*, une comédie en trois actes, intitulée *les Prétentions*, et enfin une imitation libre de *Roméo et Juliette*, tragédie de Shakespeare. Ces représentations ne soutiendraient peut-être pas le grand jour du théâtre public; mais elles ont attiré à chaque fois beaucoup de monde, et l'on a applaudi à plusieurs détails qui ont paru heureux et charmants. M. de Magnanville de son côté a été auteur et acteur à la fois; il a composé une pièce en trois actes, intitulée *les Orphelines*, qui a eu le plus grand succès. Je ne sais si c'est l'essai de M. le chevalier de Chastellux qui a enhardi un détestable barbouilleur à faire imprimer un *Roméo et Juliette* en cinq actes et en vers libres; ce barbouilleur est le même qui donna il y a quelques années un drame de *Bélisaira*[1]. Cela n'est pas lisible. On imprime depuis quelque temps une si grande foule

1. Mouslier de Moissy, 1777. Voir tome VIII, p. 273.

de pièces dramatiques qui ne seront jamais jouées sur aucun théâtre que je prends le parti d'en retrancher la notice de ces feuilles; ainsi je ne vous parlerai ni du *Laboureur devenu gentilhomme*[1], ni du *Cri de la nature*[2], ni d'une infinité d'autres pauvretés : quand les mauvaises herbes dominent dans un champ, il ne faut pas trier, il faut y mettre le feu.

— A la Comédie-Italienne, la clôture s'est faite par une facétie de la composition de M. Anseaume, intitulée *Arlequin marchand de proverbes*. Comme le goût de jouer des proverbes en société a gagné de plus en plus, Arlequin, en compagnie du grand cousin Bertrand, qui a fait fortune dans *le Déserteur*, entreprend ce commerce avec confiance; mais sa marchandise ne consiste pas en proverbes dramatiques : c'est un assortiment de proverbes en compliments adressés au parterre; les principales actrices viennent les acheter chez M. Arlequin et son cousin Bertrand, et les récitent au parterre. C'est peu de chose que toute cette marchandise; mais elle a été bien reçue du public, parce qu'elle lui a été débitée par des actrices qui lui sont agréables et dont il se laisse volontiers enjôler.

— J'ai eu l'honneur de vous parler en passant du *Traité des preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, par le P. Henri Griffet, jésuite français réfugié à Bruxelles. Les derniers chapitres de cet ouvrage sont employés à prouver la prééminence et les prérogatives de la maison de Rohan; le P. Griffet était infiniment attaché à Mme la comtesse de Marsan, gouvernante des Enfants de France, sœur de M. le maréchal-prince de Rohan-Soubise; il a voulu par ces preuves faire un dernier acte de courtisan. Plusieurs ducs et pairs de France ont cru n'avoir rien de plus important à faire dans les circonstances actuelles que de faire publier une réfutation en forme des idées du P. Griffet et des faits qu'il a avancés. Leur écrit est intitulé *Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour, pour servir de réponse aux trois derniers chapitres de l'ouvrage du P. Griffet*. Je crois cet écrit, qui a environ cent quarante pages in-8°, rédigé par M. Gibert, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, secrétaire général de la pairie. Le P. Griffet

1. 1771, in-8°; par Boutillier.
2. 1771, in-8°; par Armand.

ne pourra pas lui répondre, attendu qu'il est mort à Bruxelles au mois de février dernier, âgé de plus de soixante-dix ans. C'était un des gros bonnets de l'ordre; il passait pour intrigant et retors; mais j'ai vu cette réputation quelquefois usurpée par de pauvres diables qui mouraient de peur dans le temps qu'on les croyait fort redoutables : les jésuites ont longtemps roulé sur leur ancienne réputation, et la manière dont leur destruction s'est opérée prouve trop combien leur consistance était précaire. Comme homme de lettres, le P. Griffet n'était pas sans mérite; c'était un assez bon esprit, mais un écrivain diffus, et d'ailleurs nécessairement captivé par les préjugés de son état qui ne peut manquer d'étouffer à la longue tout sentiment de vérité et d'élévation. Il ne faut juger le procès entre maître Griffet et maître Gibert que lorsque maître Georgel aura parlé. L'abbé Georgel, autre ex-jésuite, attaché à M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, travaille en ce moment à une réponse au mémoire de MM. les ducs et pairs opposés aux prétentions de la maison de Rohan. Depuis le menuet de Mlle de Lorraine qui a excité une si grande commotion l'année dernière au bal paré pour le mariage de M. le dauphin, il n'y a pas eu d'affaire plus importante dans le droit public français, à en juger par le temps qu'on prend pour s'occuper de cette querelle; maître Gibert et maître Georgel auront bien de la peine à trouver des auditeurs qui soient d'humeur d'entendre leurs raisons dans ce quart d'heure.

— Un prêtre habitué de la paroisse de Saint-Roch, M. l'abbé de Germanes, vicaire général de Rennes, a publié une *Histoire des révolutions de Corse, depuis ses premiers habitants jusqu'à nos jours*. Deux volumes in-12. Cela sera encore bon pour les lecteurs par état et par ennui. Il n'y a d'ailleurs ni talent, ni mérite à faire de semblables rapsodies; mais il vaut encore mieux passer son temps à composer et à lire de tels ouvrages que de mauvais romans. Le peuple corse mériterait bien un historien philosophe, observateur et impartial. J'ai entendu parler fort diversement de son chef Pascal Paoli; les uns en font un héros, les autres en parlent comme d'un lâche et d'un petit fripon. Sa valeur a toujours paru équivoque; mais s'il n'est que friponneau, il faut convenir qu'il n'y a qu'heur et malheur en fait de réputations comme en autre chose : car ce Pascal Paoli n'a pas

moins été, pendant dix mois, le héros de l'Europe entière. La princesse Daschkoff, qui voulait voir, pendant son séjour à Londres, un homme si célèbre, ne pouvait lui pardonner d'avoir accepté une pension du roi d'Angleterre ; elle disait que la misère était un piédestal qui convenait au chef d'une nation pauvre, lorsque ses efforts pour lui conserver la liberté avaient été inutiles.

— M. d'Ussieux, qui se tient, je crois, à Bouillon dans le sein de la société typographique, nous a envoyé une *Histoire abrégée de la découverte de la conquête des Indes par les Portugais.* Volume in-12 de deux cents pages. L'auteur ne dit pas d'où il a tiré son histoire, mais il l'a si bien abrégée qu'il n'en résulte qu'une insipide et aride gazette. Ce n'est pas la faute du sujet, qui est plein de détails instructifs et surprenants, et du plus grand intérêt, si l'auteur avait eu le talent de le traiter et s'il savait écrire.

— Je ne sais à quel rimailleur nous devons une feuille intitulée *Du Théâtre et des causes de sa décadence, épître aux Comédiens français et au parterre.* Ordinairement la véritable cause de la décadence du goût et le tort des Comédiens, c'est d'avoir refusé une mauvaise pièce; l'auteur de la mauvaise pièce se venge de la rigueur des Comédiens par une mauvaise satire, c'est la règle. Si la pièce de celui-ci était aussi bien écrite que sa satire, je vous aurais défié d'en lire quatre vers de suite. Il a jugé à propos de réciter sa satire plusieurs jours de suite à haute voix dans le foyer de la comédie, jusqu'à ce que la police l'ait fait prier de se dispenser de cette politesse.

— M. Clément le mordant n'a pas seulement attaqué le poëme des *Saisons*, par M. de Saint-Lambert, et la traduction des *Géorgiques*, par l'abbé Delille; il a aussi dépecé le poëme de *la Déclamation*, par M. Dorat. Celui-ci vient de lui répondre par un petit écrit intitulé *Ma Philosophie*[1] : car M. Dorat n'a pas seulement ses fantaisies, il a aussi sa philosophie; elle consiste dans un persiflage en vers de huit syllabes, orné d'une estampe, suivi d'une *Réponse badine* en prose *à de graves observations*. Il fait une brochure de cinquante pages en vers et en prose pour nous prouver que les *Observations* de Clément ne

1. La Haye et Paris, 1771, in-8°. Figure, vignette et cul-de-lampe de Marillier, gravés par de Ghendt. Voir la note du *Guide* de MM. Cohen et Mehl sur les différences du tirage de la troisième estampe.

l'approchent pas; mais son silence l'aurait bien mieux prouvé. Au reste, M. Dorat ne dit pas comme ce Gascon : « Messieurs, de gros bas de laine, un bon gilet, une bonne redingote, voilà ma façon de penser en hiver » ; mais « de la gaieté, du myrte, des sirènes, des dryades, des naïades, d'aimables erreurs, de charmants soupers, voilà ma façon de penser sur M. Clément ».

MAI.

1er mai 1771.

On a donné, le 18 du mois dernier, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *l'Amoureux de quinze ans, ou la Double Fête,* comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes. Cette pièce a eu beaucoup de succès. Le parterre a demandé les deux auteurs, et ils ont comparu successivement. Elle avait été composée il y a un an pour célébrer le mariage de M. le duc de Bourbon avec Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, et elle devait être jouée à Chantilly; j'ignore les raisons qui ont dérangé la représentation. Comme Mme la duchesse de Bourbon d'aujourd'hui a effectivement près de six ans de plus que le prince son époux, vous voyez d'où est venue l'idée au poëte de *l'Amoureux de quinze ans* pour une fête théâtrale relative à ce mariage. Comme ouvrage destiné à être joué en société, cette pièce est charmante; transportée sur le théâtre public, elle n'a ni assez de force comique, ni une touche assez sûre et assez ferme pour soutenir le regard sévère de la critique : malgré cela elle a trouvé grâce, parce qu'elle est faite sans prétention, qu'elle est agréable, quoique froide et faible; qu'elle est supérieurement jouée, et qu'elle est remplie de vaudevilles qui tournent toujours la tête au parterre.

Le poëme est de M. de Laujon, auteur de plusieurs opéras, attaché à M. le comte de Clermont, prince du sang, et un de nos faiseurs de pièces et de couplets de société des plus employés. Il est aussi fort bon acteur, et je l'ai vu jouer sur plusieurs théâtres particuliers avec beaucoup de naturel. La musique de *l'Amoureux de quinze ans* est le coup d'essai d'un

jeune homme appelé Martini. Je le crois Allemand [1] : s'il est Français, il suffit d'un de ses airs pour se convaincre qu'il a appris son métier en Allemagne ou en Italie. Il a enseigné la musique quelque temps à Nancy, et il s'appelait alors Martin. En se transplantant à Paris, il a ajouté un *i* à son nom, et a bien fait; Martini sonne beaucoup mieux en musique que Martin. On dit qu'il a épousé une fort jolie femme, et il a sans doute encore bien fait. M. le marquis de Chamborant, colonel d'un régiment de hussards, et premier écuyer de M. le prince de Condé, ayant connu Martini qui faisait le maître de musique sur le pavé de Paris, et qui n'y gagnait pas grand'chose, le prit pour son secrétaire, et lui fit avoir un brevet de sous-lieutenant : ainsi voilà mon petit Martini compositeur, secrétaire, officier de hussards et peut-être cocu, car quel est l'état ou le mérite qui mette à l'abri de cet inconvénient? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en sa première qualité, c'est un homme à encourager. Il a déjà fait graver pour le clavecin des morceaux de musique qui ont eu du succès. Dans sa musique de *l'Amoureux de quinze ans* on remarque une grande facilité de style, et les traces d'une bonne école; son harmonie est pure, et il ne s'embarrasse pas dans sa marche. Ses airs manquent de résultat; mais j'aime à croire que ce n'est pas sa faute ; c'est certainement celle de son poëte, qui ne lui a jamais donné de sujet, mais qui lui a donné en revanche, pour chaque air, quatre fois plus de paroles qu'il n'en fallait : la nécessité de placer tout ce flux de paroles oisives a considérablement nui à la verve du compositeur, et l'a presque toujours bornée à l'étendue mécanique de son air. Je me garderai bien de juger M. Martini à mort sur cet essai : quand il aura affaire à un poëte qui sait ce que c'est qu'un air, nous verrons s'il ne s'en tirera pas à son honneur.

— Le 24 du mois passé, on donna sur le théâtre de la Comédie-Française la première représentation de *Gaston et Bayard*, tragédie, par M. de Belloy. La misère obligea le pauvre citoyen de Calais de livrer cette pièce à l'impression au commencement de l'année dernière; la santé chancelante de M. Le Kain ne lui promettait pas alors de pouvoir être jouée si tôt,

1. Martini, auquel on a dû, depuis l'époque où Grimm écrivait ceci, la musique de *la Bataille d'Ivry*, du *Droit du Seigneur*, d'*Annette et Lubin* et de *Sapho*, était né en 1741 à Freystadt, dans le Haut-Palatinat; il est mort en 1816. (T.)

et sans Le Kain, point de salut pour Bayard ni pour aucun héros ancien ou moderne. Cet acteur sublime s'étant trouvé en état de reparaître sur la scène, il s'est chargé du rôle de Bayard, et a fait réussir la pièce de M. de Belloy, qui était cruellement tombée à la lecture. Molé a fort bien joué le rôle de Gaston, Mme Vestris celui d'Euphémie aussi bien qu'on peut jouer un rôle de sentiment et de passion dans lequel il n'y a ni sentiment ni passion; le bon Brizard était bien mauvais dans le rôle détestable du méchant Avogare. Tout considéré, le succès a été complet et le parterre a demandé avec la plus grande vivacité l'auteur, qui n'a pas jugé à propos de se rendre à ses désirs. Je suis bien aise que M. de Belloy jouisse de la gloire et surtout des profits de ce succès, mais je suis humilié, pour notre goût, du succès de *Bayard* : je ne saurais nier qu'une nation éclairée, instruite, capable d'élévation, fait un tort réel à sa réputation, en souffrant, sur ses théâtres publics, la représentation de ces pompeuses fadaises. M. de Belloy est un porteur de lanterne magique qui expose une suite de figures guindées et en attitudes forcées à l'admiration d'une troupe d'enfants qui en sont tous ébahis; on ne saurait estimer ni les enfants ébahis ni le porteur de la lanterne. Il n'y a pas le sens commun dans sa pièce. Je lui passe la discordance des vers, la faiblesse du style, qui fait que ses héros parlent toujours un galimatias inintelligible, parce que l'expression est toujours à côté de l'idée; mais il est impossible à un homme de goût de se faire à l'absurdité des incidents, des événements et des mœurs. Si c'est là des chevaliers français, celui qui a dit qu'un Français décomposé donnait en dernière analyse un perruquier avait raison. Le même chimiste trouvait qu'un Allemand décomposé rendait en dernière analyse un caporal; mais je crains qu'il n'ait pris son Français dans l'alambic de M. de Belloy. Celui-ci donne pour résultat de la chevalerie une jactance nationale, des flagorneries, des compliments à perte d'haleine que ses héros se renvoient avec un courage que rien n'égale ; en les quittant, vous ne direz pas « des chevaliers français », mais

Des perruquiers gascons tel est le caractère.

Quand on se rappelle un instant les traits de ce Bayard naïf,

aussi simplement modeste que valeureux, de ce chevalier sans peur et sans reproche que l'histoire nous peint avec des couleurs si intéressantes, et qu'on le compare à ce fanfaron de M. de Belloy, qui s'amourache à son âge d'une petite Italienne, et a la sottise de se croire aimé quand elle a la passion la plus décidée pour un prince aussi brillant que jeune, on sent que l'auteur n'a fait que copier en grotesque l'amour sage et réservé de Coucy pour Adélaïde du Guesclin dans la tragédie de ce nom; mais quand on voit le chevalier sans reproche faire une incartade de mousquetaire à un prince du sang de son roi, à son chef, au moment d'une bataille décisive et inévitable; quand on voit qu'il faut que cette bataille attende que la fureur jalouse de Bayard ait été assouvie dans le sang de Gaston, ou plutôt que ce duel ait été changé en un combat de gasconnades; quand on y ajoute tous ces crimes sans motifs, bêtement complotés et plus bêtement exécutés par Avogare et Altamore, on ne sait lequel il faut le plus prendre en compassion ou de l'auteur qui perd son temps au bousillage de ces pauvretés, ou d'un peuple qui s'en accommode. Vous demanderez comment il se peut qu'une nation qui applaudit avec transport aux vrais chefs-d'œuvre de l'art se contente en même temps de ces débris ridicules d'une lanterne magique? C'est à la faveur de la pompe du spectacle qui charme et séduit des enfants, et surtout à la faveur de ces flagorneries intarissables pour la nation française dont toutes les scènes offrent les plus fastidieux détails. On appelle cela du patriotisme, et ceux qui n'applaudissent pas à ces pauvretés nationales sont regardés comme des cœurs froids ou comme mauvais citoyens. C'est ce patriotisme d'antichambre, comme l'appelle M. Turgot, aussi bas que puéril, auquel nous sommes réduits depuis qu'on s'industrie à affaiblir et à détruire les liens qui attachent l'homme vertueux, le citoyen généreux et libre à la patrie. Les coquins italiens veulent-ils inspirer à Gaston des soupçons contre Bayard, il leur répond :

> Bayard, un traître! lui! vous l'osez soupçonner?
> Vous n'êtes point Français, on peut vous pardonner.

Ainsi ce n'est pas parce que le chevalier sans reproche est au-dessus du soupçon de bassesse et d'infidélité que Gaston

rejette les insinuations de ces coquins, c'est parce que Bayard est Français, et qu'il est impossible qu'un Français trahisse son devoir. Voilà de ces encouragements que le patriote de Belloy sait donner à la nation sous l'apparence d'une louange délicate et fine : en effet, il n'y a jamais eu ni traîtres, ni coquins, ni fripons en France, et si l'on y entretient des bourreaux, c'est une affaire de luxe et de pure décoration. J'avais espéré, j'en conviens, que ce vers absurde exciterait au moins les murmures du parterre, et qu'on serait obligé de le supprimer aux représentations suivantes, mais il fut applaudi avec transport : preuve incontestable qu'il n'y avait pas un seul malhonnête homme dans la salle, que nous sommes tous des Bayards pour le moins, et qu'il en pleut en France, excepté dans les années de sécheresse. J'avoue que le besoin de s'entendre louer sans cesse et la facilité d'avaler et de digérer les louanges les plus crues ne sont pas à mes yeux le symptôme le moins fâcheux de certaines époques nationales, mais encore faudrait-il donner du pain au louangeur, et se souvenir que les battements de mains ne préservent ni du froid, ni de la faim, ni de la soif.

L'auteur a retranché à la représentation quelques amphigouris dont on s'était moqué à la lecture : l'énigme que voici est de ce nombre. Lorsque la pièce parut il y a un an, M. de La Harpe, qui est malin, la fit insérer dans le *Mercure de France :*

Viens régler les ressorts de notre art infaillible :
Mais concertons si bien leur jeu sûr et terrible
Que l'un, en se rompant par un effort secret,
De l'autre tout à coup précipite l'effet;
Que ce dédale offrant des détours innombrables,
Partout entrecoupés, partout impénétrables,
Soit plein de fils trompeurs dont le sombre embarras
Égare sans retour ou conduise au trépas.

On ne comprit rien à ce galimatias : Fréron dit dans ses feuilles que le mot de l'énigme était *Araignée*, et comptait dire une méchanceté; La Harpe répondit que ce n'était pas mal deviner pour une mouche : il jouait sur le mot de *mouche*, qui veut aussi dire délateur payé par la police; il nous apprit ensuite dans le *Mercure* que le vrai mot de l'énigme était *Mine*, et que l'auteur de l'énigme faisait parler un *mineur* à son cama-

rade pendant le siége d'une citadelle. Cet auteur était M. de Belloy qui nous avait donné cette énigme mot pour mot pour la description poétique d'une mine, à la fin du premier acte de la tragédie de *Bayard*.

Les plus forts retranchements sont tombés sur le cinquième acte et sur ce combat, d'heureuse invention, de Bayard au lit avec le traître italien qui veut l'assassiner; car il vous souvient que ce héros, blessé par trahison au troisième acte, passe le quatrième et le cinquième au lit; mais le coquin n'en a pas meilleur marché, et Bayard se tire de ce combat supérieurement. On a infiniment craint pour le succès de cette situation ridicule, mais Le Kain a tout sauvé avec un art admirable; il a été sublime à proportion du progrès de l'absurdité du poëte. Il lui est cependant arrivé une chose fort plaisante : au quatrième acte, le lit était du côté du roi; au cinquième, pour varier, on l'avait placé du côté de la reine. Ainsi, pour ne pas tourner le dos au parterre, Bayard était couché sur le côté gauche au quatrième acte, et sur le côté droit au cinquième. Il s'ensuivit que la blessure avait aussi changé de côté dans l'entr'acte, et qu'après avoir été du côté des boutonnières, elle s'était placée du côté des boutons. Mais ce changement de place ne fut pas aperçu du parterre, à qui la fumée de l'encens qu'on lui brûlait avait sans doute obscurci la vue. Je crois que sans le talent de Le Kain et sans son art inimitable, tous les compliments adressés à la nation française, sans excepter ceux du vieux déserteur du cinquième acte, étaient autant de frais avancés en pure perte, et que le public aurait souhaité le bonsoir à l'auteur avant la fin de la pièce. J'en ai peu vu qui prêtassent aussi bien à une excellente parodie, et quoique j'aie ce genre naturellement en horreur, je crois que celui qui ferait une parodie bien gaie, bien folle, de *Gaston et Bayard*, me raccommoderait avec lui.

— Je croyais que mes yeux avaient vu mourir le dernier des cartésiens, et qu'il n'en existait plus depuis que nous avons perdu M. de Mairan; je me suis trompé, et *les Bêtes mieux connues, ou Entretiens de M. l'abbé Joannet*, m'ont désabusé. C'est le titre d'un ouvrage en deux volumes in-12, et c'est un étrange titre. On ne manquera pas de dire que M. l'abbé, pour mieux connaître les bêtes, s'en est approché le plus près possible, et s'est, pour ainsi dire, perdu dans la foule et identifié avec elles;

et c'est sans doute après s'être longtemps examiné qu'il a adopté le sentiment de Descartes, qui osa le premier soutenir que les bêtes n'étaient que des machines organisées. Voilà sur quoi roulent ces Entretiens. M. l'abbé défend le système de Descartes, les autres interlocuteurs le combattent. Je crois que vous ne vous soucierez pas de savoir qui a tort ou raison, et que vous ferez bien. Le système insoutenable de Descartes n'a jamais été sérieusement adopté par aucun bon esprit, à moins qu'on ne dise que ce philosophe ne voyait dans toute la nature animée que des machines organisées, à commencer par l'homme et à finir par le ciron. En ce sens, sa philosophie et sa manière de voir ont fait de prodigieux progrès en France; je n'y connais pas un seul philosophe qui ne soit matérialiste dans l'âme, comme le cocher de M. le marquis de Duras disait de son maître qu'il était cocher dans l'âme, et il n'y en a pas un qui ait besoin de disséquer M. l'abbé Joannet pour s'affermir dans son opinion.

Puisque M. l'abbé cartésien m'a rappelé M. de Mairan, il faut que je vous dise un mot du legs universel fait à Mme Geoffrin. L'usage qu'elle vient d'en faire justifie bien l'estime que le défunt académicien faisait d'elle : après avoir eu les soins les plus touchants pour lui pendant sa maladie, et pour sa mémoire après sa mort, elle ne s'est mise en possession de l'héritage que pour le distribuer tout entier aux parents et aux amis de M. de Mairan. Cette succession était un objet de plus de cent mille francs, et les parents du défunt académicien devront à Mme Geoffrin une fortune sur laquelle ils n'avaient nulle espèce de droit, et qu'ils n'avaient ni espérée, ni recherchée. Le philosophe mourant disait : « Ce que j'ai toujours particulièrement estimé en vous, c'est l'ordre; et l'ordre, c'est les diamants de l'esprit. » Si c'est à cette qualité que les parents de M. de Mairan sont redevables de la générosité qu'ils viennent d'éprouver, ils doivent en faire pour le moins autant de cas que lui.

15 mai 1771.

L'Académie française vient de réparer successivement toutes les pertes qu'elle avait faites dans le courant de l'hiver dernier. M. de Roquelaure, évêque de Senlis, a succédé à M. de Moncrif; M. le prince de Beauvau a eu la place de M. le pré-

sident Hénault ; M. Gaillard celle de M. l'abbé Alary, et M. l'abbé Arnaud vient d'être reçu à la place de M. de Mairan.

L'Académie, suivant l'usage de tous les corps, est partagée en deux partis ou factions : le parti dévot, qui réunit aux prélats tous les académiciens mincement pourvus de mérite, et d'autant plus empressés par conséquent à faire leur cour avec bassesse; et le parti philosophique, que les dévots appellent encyclopédique, qui est composé de tous les gens de lettres qui pensent avec un peu d'élévation et de hardiesse, et qui préfèrent l'indépandance et une fortune bornée aux faveurs qu'on n'obtient qu'à force de ramper et de mentir. Ce dernier parti se fait gloire de compter parmi ses soutiens M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg ; M. le duc de Nivernois, M. l'archevêque de Toulouse, et s'est renforcé cet hiver par l'élection de M. le prince de Beauvau. Il y a au reste dans ces deux partis, comme entre deux armées opposées, un fonds de déserteurs qui se rangent, suivant la fortune, de l'un ou de l'autre côté, et dont l'un ou l'autre se fortifie en les méprisant également; il y a aussi de ces âmes fières et libres qui dédaignent d'être d'aucun parti, comme M. de Buffon, par exemple, et que leur neutralité expose à la calomnie des deux factions.

Le parti philosophique avait acquis depuis quelques années une grande supériorité sur l'autre, et s'était rendu pour ainsi dire maître de toutes les élections ; et s'il avait pu se renforcer de sujets d'un mérite reconnu, il aurait fini sans doute par écraser le parti dévot. Mais malheureusement la disette des sujets est extrême et augmente tous les jours ; et si la mortalité se mettait parmi les vieux académiciens, l'Académie ne pourrait manquer de se peupler d'une infinité de jeunes gens dont le caractère incertain et peu arrêté amènerait peut-être d'autres révolutions, ou bien elle finirait, si le parti dévot l'emportait, par devenir une assemblée d'évêques et d'abbés. Le parti philosophique a essuyé cet hiver le premier échec dans l'élection d'un candidat à la place de M. de Moncrif. D'abord ceux d'entre les philosophes qui portaient M. de La Harpe ont été obligés de battre en retraite, de peur d'attirer à leur protégé une exclusion formelle ; ils se sont donc réunis tous en faveur de M. Gaillard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur d'une *Histoire de François Ier* et d'autres ouvrages ; non qu'ils s'en sou-

ciassent beaucoup, mais parce qu'ils n'avaient personne à mettre sur les rangs, et qu'ils espéraient que la reconnaissance attacherait le nouvel académicien à leur cause. Son élection paraissait concertée et immanquable, lorsqu'il se forma, dans le silence et dans l'obscurité, une cabale qui la fit échouer subitement. C'est M. le maréchal duc de Richelieu, un des académiciens les plus opposés au parti philosophique, qui ourdit cette trame ; M. l'évêque de Senlis se mit sur les rangs deux fois vingt-quatre heures avant le jour fixé pour l'élection, et l'emporta de trois ou quatre voix sur son concurrent. M. le maréchal de Richelieu sortit de l'Académie d'un air triomphant, et prêt à demander les honneurs de l'ovation pour avoir écrasé le parti encyclopédique : il avait donné la surveille de l'élection un grand repas au parti contraire, et s'était assuré de la majorité des voix.

Ce succès fut empoisonné par l'épigramme que vous allez lire, et qui courut tout Paris quelques jours après la déconfiture des philosophes :

Vieux courtisan mis au rebut,
Vieux général sous la remise,
A la cour tu n'es plus de mise :
Il t'a fallu changer de but.
Sans l'intrigue, point de salut :
Richelieu, c'est là ta devise.
De ton squelette empoisonné
Le temps a purgé les ruelles;
Du jargon d'un fat suranné
Le temps a délivré nos belles.
Confus de l'inutilité
Où languit ta futilité,
Ton petit orgueil dépité
Dans un vain tracas se consume;
Jusqu'au baigneur qui te parfume
Se moque de ta vanité.
Tu n'as plus de grâce à prétendre,
Tu n'as plus de rôle à jouer;
Voltaire est las de te louer,
Tout le monde est las de t'entendre.
Que faire? A quel saint te vouer?
Il te reste l'Académie,
Et tu viens de t'imaginer
Que ton importante momie
Là du moins pourrait dominer.

Qu'il t'en soit venu la pensée,
On n'en doit point être surpris :
Mercure, avec son caducée,
Faisait, dit-on, peur aux esprits.

L'auteur de cette impertinence fut recherché pendant quelque temps; on pensa même inquiéter M. de La Harpe à ce sujet; mais outre qu'il n'y avait nulle espèce de preuve contre lui, les vers ne paraissaient pas aux connaisseurs assez bien tournés pour être attribués à un faiseur, et bientôt le tourbillon de Paris engloutit et l'épigramme et l'histoire qui en avait fourni le sujet. M. l'évêque de Senlis se fit recevoir le 4 mars : on ne parla de son discours que pour le trouver mauvais. La réponse que M. l'abbé de Voisenon y fit, en qualité de directeur, se fit remarquer davantage.

Il faut convenir que c'est une drôle de chose que l'abbé de Voisenon, et que c'est une étrange chose que sa réponse; c'est un persiflage continuel : aussi chaque phrase fut accompagnée, de la part du public, d'un éclat de rire. Il faut lire cette réponse d'un bout à l'autre; il est impossible de n'en pas rire. Il loue le nouvel académicien comme évêque, parce qu'il l'est; comme courtisan, parce qu'il est premier aumônier du roi; comme magistrat, parce qu'il est conseiller d'État clerc, et qu'il a été en cette qualité siéger au Parlement d'attente; comme orateur, parce qu'il a fait une Oraison funèbre de feu la reine d'Espagne; comme ami de feu M. le dauphin, parce qu'il a porté son cœur à Saint-Denis, après sa mort; comme un sujet qui n'est pas au bout de sa carrière, parce qu'il doit prêcher le jour que madame Louise prononcera ses vœux aux carmélites de Saint-Denis, et par-dessus tout cela, comme sachant le latin, l'italien, l'anglais. « Vous vous êtes mis, dit-il au récipiendaire, à portée de découvrir tous les larcins, et vous êtes aussi instruit que des princes étrangers qui voyagent... » Savoir si ce ton burlesque convient au lieu, aux personnes, à la circonstance, c'est une autre question : ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais peut-être on n'avait tant ri à une assemblée académique. « Vous vous êtes bien égayé sur mon compte, monsieur l'abbé, et vous avez bien amusé le public, lui dit en sortant le nouvel académicien. —Ah! monseigneur, lui répondit l'abbé de Voisenon, je ne suis que Crispin rival de son maître. »

Les philosophes ont pris leur revanche par le choix de M. le prince de Beauvau et de M. Gaillard, pour les deux places qui vaquaient encore. Le premier ne pouvait pas éprouver d'obstacle en se mettant sur les rangs; le second ayant été la victime d'une bataille perdue par ses protecteurs, il était de leur honneur de lui procurer une des places qui restaient à remplir. Ces deux nouveaux académiciens ont été reçus le même jour.

M. le prince de Beauvau prononça son discours avec beaucoup de simplicité et de noblesse. Il avait connu particulièrement le président Hénault, à qui il succédait; il était donc plus en état qu'un autre de faire son éloge. Celui du roi devait se trouver dans le discours d'un homme de la cour, que sa place de capitaine des gardes attache particulièrement à Sa Majesté. M. le prince de Beauvau trouva aussi le moyen de faire d'une manière indirecte l'éloge de l'administration de son ami et de son parent, M. le duc de Choiseul : il venait de passer quinze jours avec lui dans sa retraite de Chanteloup. Il est un des hommes de la cour qui a le plus de noblesse et de dignité sans raideur, et le public a témoigné à l'Académie, par ses applaudissements, qu'un tel choix était fait pour l'honorer.

Ma foi, il ne m'est pas possible de m'accommoder de la réponse de M. l'abbé de Voisenon; j'aime bien Arlequin, mais je ne me soucie pas de le trouver à l'Académie... « Votre naissance est illustre, vous jouissez des honneurs qui vous sont dus »; voilà de quoi flatter la vanité. « Vous vous placez au rang des gens de lettres »; voilà de quoi flatter l'amour-propre.... Ce n'est que l'élévation dans la façon de penser qui fait sentir le besoin de termes assez nobles pour l'exprimer.... « Votre extrême exactitude ne vous rend imposant qu'en vous rendant irréprochable.... » Et notez que cette *exactitude imposante* roule sur l'obligation de ne jamais manquer le roi d'un moment; c'est l'éloge d'un bon valet.... « Le prétendu bonheur d'un homme riche n'est jamais qu'en usufruit avec beaucoup de non-valeurs.... » Il lève ensuite, pour un moment, le rideau de la postérité : il y découvre une galerie ornée d'une infinité de cadres préparés pour les portraits des grands hommes. « Hélas! dit-il, qu'il y a de cadres qui, dans ce siècle-ci, tomberont de vétusté à force d'attendre !.... » FIAT LUX! J'avoue que ce jargon me paraît insupportable; je m'en amuserais peut-être en lisant

Misapouf ou *Tant mieux pour elle*; mais dans un discours académique je cherche autre chose. L'abbé de Voisenon, pour trouver grâce à mes yeux, a fini son persiflage par l'éloge de Mme la dauphine. En parlant de cette charmante princesse, il adresse à M. le prince de Beauvau ces vers de la tragédie de *Mariamne* :

> Et vous, vieillard heureux, qui suivez son destin,
> Des serviteurs des rois, sage et parfait modèle,
> Votre sort est trop beau; vous vivez auprès d'elle.

Le public a confirmé cet éloge par des battements de mains redoublés.

Le discours de M. Gaillard est un peu long. Je n'aime pas ce serment prononcé avec beaucoup trop d'apprêt en face de l'Académie : les bons serments sont ceux que l'honnête homme se prête à lui-même, sans emphase et sans témoins; il n'en faut point pour se vouer à la justice et à la bienfaisance, pour se promettre de détester toujours les souplesses de l'intrigue, les bassesses de la flatterie, les fureurs de la satire. Un honnête homme fait tout cela sans avoir pris aucun engagement avec lui-même. Je n'aime pas non plus qu'on annonce dans un discours académique qu'on va traiter un sujet : il faut le traiter sans l'annoncer; cet avertissement est bon dans un sermon, parce qu'il prévient l'auditoire qu'il est temps de s'endormir. Mais, à cela près, le public a applaudi avec transport à plusieurs traits de ce discours pleins de cette noble franchise, de cette louable hardiesse qui caractérisent le citoyen. M. Gaillard est le premier d'entre les Quarante qui ait osé ne pas louer le cardinal de Richelieu sans restriction. Il distingue en lui le protecteur des lettres du ministre sévère et même sanguinaire. Son éloge de l'abbé Alary, auquel il succédait, a infiniment plu, parce qu'il est simple et vrai; et son discours a eu, à l'Académie et depuis qu'il est imprimé, le succès le plus complet.

M. l'abbé de Voisenon, dans sa réponse à M. Gaillard, était un peu moins *Misapouf* que dans les deux autres: ce n'est pas qu'on n'y trouve encore honnêtement d'antithèses, mais le ton en est moins burlesque. Quoi qu'il en soit, M. l'abbé *Misapouf* est une si drôle de chose et quelque chose de si aimable qu'il n'y a pas moyen de se fâcher sérieusement contre lui.

M. Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie, a lu à cette séance une esquisse de l'Histoire de l'Académie française depuis le commencement de ce siècle jusqu'à nos jours; il a repris l'Histoire de l'Académie à l'époque où l'abbé d'Olivet l'avait laissée. Cette esquisse ressemblait moins à la lecture d'un écrit qu'à une causerie pétulante et interrompue, mais très-piquante, par une foule d'anecdotes, et plus encore par les allusions continuelles à différents objets qui, quoique détournées et secrètes, n'échappèrent pas à une assemblée aussi éclairée et aussi clairvoyante que celle qui écoutait messieurs les Quarante. On applaudit à l'éloge de M. le duc de Nivernois, de M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg; mais lorsque l'académicien eut prononcé le nom de Lamoignon, toutes les mains partirent avec un tel transport qu'il ne fut plus possible de reprendre la parole de plus de dix minutes. M. de Lamoignon de Malesherbes, fils de l'ancien chancelier et premier président de la cour des aides qui vient d'être supprimée, se trouvait dans la foule des auditeurs, et le public voulut témoigner par ses acclamations, à cet illustre magistrat, le cas qu'il faisait de ses talents et de ses vertus. Cette lecture dura assez longtemps; mais quoiqu'elle ne fût pas également saillante, elle n'ennuya pas. Duclos n'est pas ennuyeux; il peut excéder quelquefois par sa pétulance, par son ton dur et par sa vanité qui ne peut se cacher; mais quand cela ne dure pas trop, cela amuse. Duclos brilla dans le temps où l'esprit était devenu une affaire d'escrime; on se prenait corps à corps en présence d'un cercle dont les applaudissements étaient pour le plus fort: ces espèces de tournois ont passé de mode, ce qui prouve qu'on a plus d'esprit véritable aujourd'hui qu'il y a trente ou quarante ans. L'hôtel de Brancas était alors ce que l'hôtel de Rambouillet était dans le siècle passé; mais cette société perdit avec le comte de Forcalquier son principal soutien, et après sa mort il n'en fut plus question. Mme la comtesse de Sandwick, que vous connaissez par les écrits de Saint-Évremond, et que nous avons vue mourir à Paris de notre temps, dans un âge fort avancé, femme qui avait infiniment d'esprit, et dont la conversation répondait parfaitement à sa célébrité, appelait les esprits de l'hôtel de Brancas *des esprits notés*. En effet, pour peu que vous les eussiez entendus siffler, vous les saviez par cœur. Mlle Quinault, qui

a longtemps joué les rôles de soubrette à la Comédie-Francaise, et qui est aujourd'hui retirée à Saint-Germain, était un des arcs-boutants de l'hôtel de Brancas. Ces bureaux d'esprit n'étaient pas des temples consacrés à l'amitié; on y vivait des années entières à côté les uns des autres, on était même amis intimes sans s'aimer et souvent sans s'estimer.

Enfin avant-hier, M. l'abbé Arnaud, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'un des rédacteurs de la *Gazette de France*, fit son entrée à l'Académie française. Le choix de cet académicien est l'ouvrage de M. Suard, son associé à la *Gazette de France*. Il ne s'est pas fait sans rencontrer beaucoup de difficultés. Le public a trouvé l'abbé Arnaud sans titres pour aspirer à cette place; on a demandé : Qu'a-t-il fait ? le *Journal étranger*, et une *Gazette littéraire*, qui n'ont pu se soutenir dès que les principaux d'entre les gens de lettres ont cessé d'y contribuer, parce que les deux éditeurs associés, l'abbé Arnaud et Suard, étaient trop paresseux, trop attachés au monde, et à souper en ville, pour prendre les soins qu'exige un ouvrage périodique. La *Gazette de France?* Elle jouit du moins de la réputation qu'elle mérite, d'être la plus mauvaise gazette de l'Europe, et il ne dépend pas des éditeurs qu'il en soit autrement; mais il dépendrait d'eux de nous épargner ces *errata* continuels qu'ils sont obligés de faire d'un ordinaire à l'autre; mais il dépendrait au moins d'eux de ne pas faire assister le roi de Suède à la messe de sa chapelle royale de Stockholm, comme ils ont fait l'année dernière; ils seraient fort les maîtres de ne pas faire dire des prières dans toute l'étendue de la Suède pour le repos de l'âme du feu roi, comme il leur a plu de dire dans une des gazettes du mois courant : à ces bévues grossières, on voit du moins que les éditeurs ne relisent pas seulement les épreuves des feuilles dont ils enrichissent le public deux fois par semaine. Faut-il compter parmi les titres de l'abbé Arnaud quelques mémoires qu'il a fournis au recueil des Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres? Mais, en cela, il a satisfait au devoir d'académicien, et l'on n'est agrégé à ce corps que pour faire ce travail, qui est d'ailleurs récompensé par les pensions dont on y jouit à titre d'ancienneté : si appartenir à ce corps était un titre pour entrer dans l'autre, tous les académiciens de belles-lettres y auraient à peu près le

même droit. Le véritable titre de l'abbé Arnaud était la disette de sujets académiques. Le parti philosophique avait bien des griefs contre lui : il fut un temps où l'abbé Arnaud voulut faire fortune en calomniant les philosophes, et il n'est pas bien sûr aujourd'hui qu'il soit de leurs amis; il ne l'est que jusqu'aux services à recevoir inclusivement; mais il ne sera jamais assez maladroit pour prendre l'uniforme d'un corps qui n'est pas en faveur à la cour. Ces considérations rendaient beaucoup de philosophes peu disposés à favoriser les désirs de l'abbé Arnaud; mais la dextérité de son ami Suard a vaincu tous les obstacles. Aussi commence-t-il son discours par faire l'éloge de l'amitié, et par convenir que ses travaux littéraires furent partagés par un homme de lettres qui, dès longtemps, partage tout avec lui. Ce discours, en général, n'a pas fait un grand effet à l'Académie. L'auteur le lut avec trop de précipitation. L'éloge de M. de Mairan n'est guère que croqué, et cet académicien célèbre méritait bien un panégyrique plus soigné; c'était, ce me semble, le cas d'entrer dans quelques détails sur ses principaux ouvrages. L'abbé Arnaud a mieux aimé nous tracer une espèce de parallèle entre la langue grecque et la langue française, entre l'élocution d'Athènes et celle de Paris. Ce discours m'a paru sans résultat; quand l'orateur a fini, il n'en est rien resté, et l'on ne sait ce qu'on a entendu : cela vient du vague qui règne dans ses idées et dans sa tête. L'abbé Arnaud a un faux air de Diderot, mais c'est un bien faux air. Il n'en a certainement pas l'aménité, mais il en a la chaleur et l'énergie : on croirait qu'il en a le génie lumineux, mais on ne tarde pas à se désabuser. C'est une fusée qui a un instant d'éclat : elle s'élance en l'air, mais c'est pour vous replonger incontinent dans les ténèbres; au lieu que lorsque Diderot s'élance, vous voyez une traînée de lumière à perte de vue : elle perce dans les régions supérieures, et si vous ne pouvez la suivre, ce n'est pas la faute de son jet, c'est la faiblesse de vos yeux qui en est la cause. D'où je conclus que M. l'abbé Arnaud n'est pas un Diderot, ce qui n'empêche pas qu'il n'ait pris séance à l'Académie française.

M. de Châteaubrun, ancien maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans, devait répondre, en qualité de directeur, au discours de M. l'abbé Arnaud; mais le bonhomme, âgé de plus de quatre-vingts ans, s'étant trouvé indisposé le matin, envoya son discours

à l'Académie, et pria le secrétaire de le faire lire. M. d'Alembert se chargea de la fonction de lecteur, et le lut à merveille. Ce discours fut extrêmement applaudi : j'aurais voulu que le bon vieillard eût pu assister du moins à la séance, et jouir des applaudissements du public. On trouva l'éloge de M. de Mairan mieux dans ce discours que dans l'autre, en ce qu'il appartient plus particulièrement à l'académicien à qui il est consacré, et qu'il finit par un parallèle en six lignes, très bien senti, entre Fontenelle et Mairan.

La cérémonie de la réception finie, M. d'Alembert lut une épître de M. Saurin sur les malheurs attachés à la vieillesse. L'auteur, qui y touche, était présent. Ce morceau reçut les plus grands applaudissements ; il fut lu avec une singulière magie. Cela ressemble, pour le sombre et le noir qui y règnent, à une *Nuit* d'Young. Il m'a paru qu'il y avait de beaux vers, et c'est l'essentiel. On n'est pas en droit de chicaner un poëte sur le sujet ; il lui a plu d'être noir, sombre, mélancolique, et s'il a bien été tout cela, vous n'avez rien à lui dire : son projet n'était pas de vous faire marcher sur des roses. Malgré cette apologie, on a reproché à M. Saurin de n'avoir pas traité son sujet à charge et à décharge ; et l'on a dit qu'en peignant les dédommagements et les consolations de la vieillesse, il aurait eu occasion de varier ses tons et même de rendre ceux du malheur plus terribles par le contraste. Il peint la vieillesse de M. de Voltaire, mais comme exception de la règle. Il a fini par jeter des fleurs sur la tombe de feu M. de Trudaine, intendant des finances. Cette épître sera imprimée l'hiver prochain avec d'autres morceaux de l'auteur.

Il vous souvient sans doute que, sur la plainte de M. Séguier, M. le chancelier ferma la bouche de M. Thomas l'année dernière après la réception de M. l'archevêque de Toulouse[1] ; il vient de la lui rouvrir, c'est-à-dire que la défense qui avait été faite à M. Thomas de lire désormais dans les séances publiques de l'Académie a été levée. L'Académie, pour ne plus s'exposer à ces sortes de désagréments, fera dorénavant examiner par un comité particulier les morceaux destinés aux lectures publiques. En conséquence, M. Thomas lut un long fragment de son *Essai sur*

1. Voir précédemment p. 124.

le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles, qui sera aussi imprimé l'hiver prochain. Cela parut long et ennuyeux; on ne trouva rien de neuf ni de piquant dans le fond et dans les idées, et la manière parut excédante et d'une monotonie insupportable. Pour traiter de pareils sujets, il faut employer tous les genres de style avec une flexibilité et une grâce que M. Thomas n'aura jamais; aussi cette lecture tant négociée, tant attendue depuis six mois, ne fit-elle pas l'effet dont l'auteur s'était flatté.

— Nous venons de perdre un amateur des arts dans la personne de M. de Bachaumont, mort à l'âge de plus de quatre-vingts ans[1]. On a de lui quelques brochures sur des ouvrages de peinture, mais ces brochures sont oubliées depuis longtemps. C'est lui qui acheta, il y a quinze ou dix-huit ans, cette colonne de l'hôtel de Soissons où l'on a construit depuis la halle aux blés, monument passablement mesquin de la régence de Catherine de Médicis. Elle l'avait fait ériger pour observer le cours des astres; les créanciers du prince de Carignan la voulurent démolir, M. de Bachaumont l'acheta pour la conserver à la postérité. Lorsque la ville acquit le terrain de l'hôtel de Soissons pour y construire la halle, il me semble qu'elle remboursa les frais de la colonne à M. de Bachaumont, et qu'elle la laissa subsister dans le coin de ce terrain qu'elle occupait depuis près de deux cents ans. Bachaumont vivait depuis sa jeunesse dans la société de Mme Doublet, dont il avait été l'amant, si je ne me trompe. Cette société avait été longtemps célèbre à Paris. On y était janséniste, ou du moins très-parlementaire, mais on n'y était pas chrétien; jamais croyant ni dévot n'y fut admis, si ce n'est peut-être M. de Foncemagne. Nous en avons vu mourir successivement les membres les plus illustres, les Falconet, les Mirabaud, les Mairan; tous ont atteint le terme le plus reculé de la vie humaine, et sont morts avec la tranquillité des justes. Mme Doublet a survécu à tous ses amis; elle a aujourd'hui plus de quatre-vingt-dix-sept ans, et ce n'est que depuis très-peu de temps que son esprit s'est ressenti du fardeau des années[2]. Elle s'était

1. Le 2 mai.

2. Marie-Anne Legendre, mariée le 14 mai 1698 à Louis Doublet, était née à Paris le 22 août 1678. Elle avait donc quatre-vingt-treize ans quand elle mourut, quelques jours après Bachaumont, le 13 mai 1771.

logée dans un appartement extérieur du couvent des Filles-Saint-Thomas, et elle y a passé quarante ans de suite sans sortir de sa chambre, ne se souciant pas de faire aucun acte de religion. Aujourd'hui qu'elle est sourde, et que sa tête n'y est plus, on est parvenu à lui faire faire ses pâques, peut-être pour la première fois depuis sa première communion. Au reste, on n'affichait pas dans sa maison cette liberté de penser philosophique; on s'en servait sans en jamais parler: on donnait la principale attention aux nouvelles. Mme Doublet en tenait registre; chacun en arrivant lisait la feuille du jour et l'augmentait de ce qu'il savait de sûr[1]. Les valets copiaient ensuite ces bulletins, et s'en faisaient un revenu en les distribuant au public: et à cet égard la société de Mme Doublet s'était attiré l'attention de la police, surtout dans les temps de brouilleries entre la cour et les parlements.

On dit que Bachaumont a été fort aimable dans sa jeunesse, mais je ne l'ai connu que vieux, radoteur et automate : il devait avoir été d'une très-jolie figure. Il était riche, et ayant toujours vécu en épicurien, dans la paresse, dans l'oisiveté, n'ayant d'autres affaires au monde que le soin de ses plaisirs, de la bonne chère et de la sensualité, il n'est pas étonnant que les facultés de son âme se soient sitôt éclipsées. Quand on lui a parlé, dans ses derniers moments, des consolations de l'Église, il a répondu qu'il ne se sentait pas affligé; malgré cela, on fit venir un prêtre qui ne put jamais tirer autre chose du mourant que *Monsieur, vous avez bien de la bonté.* En recevant l'extrême-onction, il dit : *Fi! l'horreur!* parce que l'huile sentait mauvais. M. le duc de Nevers avait inventé une perruque à longue chevelure ; mais il n'a eu d'imitateurs en France que M. de Bachaumont et M. de Voltaire : des trois porteurs il ne reste aujourd'hui que ce dernier.

—Dieu vous préserve de la lecture de la *Première Introduction à la philosophie économique, ou Analyse des États policés, par un disciple de l'Ami des hommes*[2]. Je ne sais si ce nouveau présent de la secte économique nous vient de l'abbé Baudeau ou

1. C'est le recueil de ces nouvelles qui a été imprimé depuis sous le titre de *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France,* et qu'on désigne plus généralement par celui de *Mémoires de Bachaumont.*

2. Le privilége est accordé au sieur de Lonvay, pseudonyme de l'abbé Baudeau.

de l'abbé Roubaud, mais je vois que c'est un volume effrayant par son énorme grosseur, et que ce n'est cependant qu'une première introduction : *Domine, non sum dignus intrare;* j'ai renoncé aux vanités économiques, et je veux que le diable m'emporte si l'on m'y rattrape.

LE SOLEIL, L'AIGLE ET LES HIBOUX,

FABLE ADRESSÉE A M. GRIMM
POUR ÊTRE MISE AU BAS DU PORTRAIT DE M. DIDEROT
SOIT QUE LE PHILOSOPHE Y CONSENTE OU NON,

PAR M. L'ABBÉ LE MONNIER.

Il eut de grands amis et de petits jaloux :
Le soleil plaît à l'aigle et blesse les hiboux.

J'ai fait graver depuis quelques années un profil de M. Diderot, extrêmement ressemblant, et je disais l'autre jour que je n'en voulais donner qu'après avoir trouvé l'inscription : voilà l'occasion de la fable[1].

— On a prétendu cet hiver que le roi de Danemark avait été renversé et dangereusement blessé par un chien qu'il aimait beaucoup. Ce conte a couru Paris et a donné lieu à je ne sais quel rimeur de mettre l'aventure, vraie ou fausse, en vers, de la manière suivante :

LE CONSEILLER DANOIS.

Par passe-temps, un certain potentat
Orna son chien (l'aventure est publique)
D'un jupon noir et d'un ample rabat,
Et le créa son conseiller aulique.
Qu'arriva-t-il? Admis dans le sénat,
L'animal prit l'esprit de son état.
D'où le lecteur va conclure peut-être
Que notre dogue au baron, au prélat
Montra les dents ou mordit quelque prêtre :
Il n'eût été qu'à demi magistrat :
Il fit bien plus, il renversa son maître.

1. Il s'agit du portrait de Garand, dont Grimm a déjà parlé tome VII, p. 202. M. Assézat avait soupçonné avec raison l'abbé Le Monnier d'être l'auteur de ces deux vers inscrits avec une légère variante sur l'épreuve appartenant à M. Walferdin (voir t. XI, p 22, des *OEuvres complètes de Diderot*).

— Un autre mauvais plaisant vient de faire les vers que voici :

REQUÊTE

DES FEMMES DES CONSEILLERS DU PARLEMENT EXILÉS.

O roi dont le grand cœur fut au plaisir sensible,
Daignez nous protéger dans ce moment terrible.
Un pouvoir étranger nous ôtant nos époux,
Vous devez nous les rendre ou les remplacer tous;
Mais, si contre nos maux il n'est point de remèdes,
Pour nous faire oublier la rigueur de vos coups,
Sire, laissez-nous donc au moins la cour des aides.

Ce jeu de mots est si plat et si mauvais qu'il ne reste aucune excuse à l'auteur d'avoir plaisanté sur des événements qui font le malheur de tant de familles. Comme M. le maréchal de Richelieu, qui a été chargé par le gouvernement de la suppression de la cour des aides de Paris, est devenu fort sourd depuis quelque temps, M. le duc de Fronsac disait à l'abbé de Voisenon : « Mon père est resté sourd aux cris de la cour des aides, » et l'abbé répondit : « Il avait pris ses mesures d'avance. » Cela est du moins gai et sans prétention, c'est d'ailleurs une saillie de conversation ; mais prendre la plume, faire des vers, écrire des plaisanteries détestables sur un sujet si affligeant et si triste, ce n'est pas seulement être mauvais poëte, c'est être le dernier des hommes.

— *Mes Rêveries ; contenant Érato et l'Amour, poëme, suivi des Riens.* Brochure grand in-8°, de quatre-vingt-dix pages, ornée d'estampes[1]. On imprime d'étranges titres depuis quelque temps; si la postérité nous juge un jour sur un catalogue de nos brochures du jour, elle se formera des idées singulières sur notre compte. On peut relier *Mes Rêveries et Mes Riens* avec *Mes Fantaisies et Ma Philosophie* de M. Dorat. Il y a parmi les apôtres de l'Évangile un Jacques majeur et un Jacques mineur; il faut aux apôtres des colifichets un Dorat majeur et un Dorat mineur; le Rêveur ou l'auteur des *Riens* est le Dorat mineur. Je ne sais pas son nom, mais je lis dans la préface de ses

1. Le *Guide* de MM. Cohen et Mehl attribue *Mes Rêveries* à Dorat, et signale les deux figures de Desrais, gravées par Châtelain et Sellier, dont il est orné. Mais ni Barbier ni Quérard ne mentionnent ces poésies dans les Œuvres du fécond rimeur.

Riens qu'il est dans l'extase de son majeur : ainsi M. Dorat peut dire avec vérité qu'il a au moins un admirateur. Dorat mineur demande à sa Chloé de faire briller dans ses yeux *un rayon piquant de luxure* ; ce choix de mots prouve bien que Dorat mineur ne prend pas ses Chloés, comme le véritable Dorat, dans les ruelles, mais dans les rues et peut-être dans le ruisseau.

— Un autre rêveur, M. Feutry, vient de recueillir en un volume in-8° de plus de deux cent cinquante pages les *Opuscules poétiques et philosophiques* qu'il nous avait donnés en détail depuis plusieurs années. M. Feutry est un poëte excessivement triste et mélancolique, il broie du noir tant qu'il peut ; c'est d'ailleurs un bel esprit d'antichambre que vous ferez bien d'y laisser. Vous remarquerez dans ses épithalames, dans ses bouquets, dans ses vers à mettre au bas de différents portraits ou bustes, dans son épître dédicatoire enfin, le ton et l'allure d'un subalterne que vous ne serez pas tenté de tirer de sa place.

— *Clarisse, drame en cinq actes et en prose*, par J. A. P.[1]. Cette Clarisse n'est pas la célèbre et infortunée Clarisse Harlowe de Richardson ; c'est une Clarisse qui s'est mariée contre le gré de son père, qui a été chassée en conséquence de la maison paternelle et qui est tombée dans l'indigence. L'auteur accumule sur sa tête les plus grands malheurs et ne réussit pas à vous arracher une larme. C'est un parti pris, tous ces faiseurs de drames seront bannis de mon cabinet comme Clarisse l'a été de la maison de son père ; c'est une engeance qui multiplie trop pour la tolérer plus longtemps. Il y a dans ce drame un ministre qui partage son pain et ses haillons avec l'indigente Clarisse : vous voyez que c'est le contraire de ce ministre de M. de Falbaire qui a été tant sifflé dans *le Fabricant de Londres*.

— *Les Grâces, imitation de l'allemand*, par M. d'Ussieux. Brochure in-8° de soixante-quatorze pages. L'original est de M. Wieland, et il a eu beaucoup de succès en Allemagne ; l'imitation de M. d'Ussieux n'en aura aucun en France. Ces sortes d'ouvrages sont précieux par la fraîcheur et la délicatesse du coloris, et pour les faire disparaître, il n'y a rien de plus sûr que la main d'un imitateur. On vient de nous donner aussi un *Endy-*

1. Auteur inconnu à Barbier, Quérard et Paul Lacroix (catalogue Soleinne).

mion, conte comique, que je crois également imité de l'allemand de M. Wieland: car, si je ne me trompe, ce poëte a fait des contes comiques de toutes les aventures et intrigues amoureuses de l'Olympe. Cette tournure une fois trouvée, l'exécution en est plus aisée qu'on ne croirait; ce n'est qu'une espèce d'amplification sur un nom donné : La Fontaine n'était souvent qu'amplificateur, mais amplificateur d'une naïveté et d'une grâce inimitables.

— Vous trouverez dans le *Début poétique* de M. Gilbert aussi des amplifications, mais ce sont les amplifications d'un écolier. Sa brochure renferme, dans une soixantaine de pages, plusieurs héroïdes et quelques autres froidures.

— *Toilette de Flore, ou Essai sur les plantes et les fleurs qui peuvent servir d'ornement aux dames: contenant les différentes manières de préparer les essences, pommades, rouges, poudres, fards et eaux de senteurs; auquel on a ajouté différentes recettes pour enlever toutes sortes de taches sur le linge et sur les étoffes, etc. Ouvrage utile aux parfumeurs, baigneurs, et aux personnes chargées de la direction des toilettes.* Deux parties in-12. Après un titre aussi détaillé, il serait inutile de remarquer que cet ouvrage est un des plus importants qui soit sorti depuis longtemps des presses de Paris. Toutes les nations policées rendent à l'envi hommage à la nation française et reconnaissent sa suprématie en fait de toilette, d'ajustement, de parure ; et comme les idées nouvelles d'une philosophie dangereuse et altière n'ont pas encore pénétré dans les essences et les pommades, la liberté de la presse est restée intacte sur cet article essentiel, ce qui, joint à quelques autres phénomènes, nous fait espérer de perdre avec le temps tous nos philosophes et de conserver à jamais tous nos parfumeurs.

— *L'Homme tel qu'il est, ou Mémoires du comte de P..., écrits par lui-même, traduits de l'allemand sur la quatrième édition*, par Mlle de Morville, deux parties in-12[1]. Je ne connais ni la première ni la quatrième édition des *Mémoires du comte de P...*; il ne m'est pas même bien démontré que ce roman existe en allemand. J'ignore pareillement s'il existe une Mlle de Morville en France; si je savais où elle demeure, j'irais traduire

1. Traduit réellement de l'allemand de J.-G.-B. Pfeil, par Mlle de Morville.

ses ouvrages en allemand pour lui marquer ma reconnaissance de l'honneur qu'elle fait aux écrivains de ma patrie: car il faut toujours être poli, surtout avec le beau sexe et les beaux esprits, quoiqu'il soit douteux que *le comte de P...*, devenu Français, obtienne jamais les honneurs d'une quatrième édition.

— *Lettres athéniennes, extraites du portefeuille d'Alcibiade, par M. de Crébillon.* Quatre volumes in-8°. Il y a bien quinze ans que M. de Crébillon ne vit que de chutes, et qu'il excède le public en lui montrant toujours le même habit retourné de vingt manières différentes. S'il a besoin de ces tours de fripon pour vivre, je le plains. Ces *Lettres athéniennes* ont eu le sort de ses ouvrages publiés depuis quinze ans; personne n'a pu les lire. L'entreprise en est cependant curieuse. L'auteur de *Tanzaï* et du *Sopha* vouloir faire parler Alcibiade, Aspasie, Périclès, Socrate! Il a cru de bonne foi qu'en donnant à Alcibiade la fatuité et le ton fastidieux d'un agréable, d'un petit-maître de Paris, à Aspasie le jargon d'une caillette, à d'autres femmes perdues un nom grec avec le jargon de nos ruelles, le tout entremêlé de quelques événements publics d'Athènes, il finirait par faire des *Lettres athéniennes :* car ces lettres de galanterie, les plus fastidieuses qu'il soit possible de lire, sont quelquefois coupées par des lettres de politique et de philosophie que l'auteur fait adresser à Alcibiade par Périclès ou par Socrate à l'occasion de quelque événement public. Il faut voir comme cela est fagoté! Cela serait très-comique et très-curieux si cela n'était pas si ennuyeux; mais je défie le lecteur le plus intrépide d'y résister. Crébillon ne prend pas le chemin de la considération. Il approche de la vieillesse, et, à tout moment il nous jette à la tête quelque ouvrage sans mœurs, sans goût, et, qui pis est, d'un ennui insupportable; il serait plus court de rester oisif et de nous faire oublier ses anciennes sottises. Il était jadis de ces coteries de beaux esprits lutteurs qui faisaient assaut; personne ne se permettait des traits plus cruels et plus impitoyables, et personne n'entendait moins la plaisanterie que lui: quand il n'abattait pas son ennemi à terre du premier coup, il en était terrassé tout de suite et sans espérance de se relever de toute la journée. Un jour, n'ayant pas été heureux dans une campagne épigrammatique: « Je suis aujourd'hui bien tombé, dit-il d'un air à moitié déconcerté. — D'où? » lui demanda un de ceux

qu'il avait souvent maltraités, et cette question imprévue acheva de l'anéantir ; il ne lui fut pas possible de proférer une parole de toute la soirée. L'auteur du *Sopha* avait cependant d'où tomber, mais une fois chu, il ne fallait pas répéter la même chute tous les six mois; car cela ne rend pas l'endroit d'où l'on tombe plus haut. Il a voulu faire de son Alcibiade le Richelieu ou le duc de Duras d'Athènes, mais il n'a pas seulement réussi à lui donner l'air de fatuité d'un grand seigneur, malgré les bonnes fortunes innombrables qu'il lui procure. Un jour Duclos, qui a le ton dur et rustre, ayant fait le fat assez longtemps, M. le chevalier d'Aigremont, aujourd'hui ministre du roi auprès de l'Électeur de Trèves, disait que c'était le duc de Duras en habit de bure; vous trouverez que l'Alcibiade de M. de Crébillon est un aigrefin qui fait le duc de Duras en habit de camelot ou de bouracan, et vous lui ferez à coup sûr fermer votre porte.

JUIN.

1er juin 1771.

Il est mort au mois de février dernier, dans le village de Vitry, situé à une lieue de Paris, entre cette capitale et Choisy, une femme âgée de plus de quatre-vingts ans, qui occupait une petite maison depuis plusieurs années, et y vivait dans la plus profonde retraite. Le roman qu'on a débité sur son compte est des plus incroyables, et, bien loin d'avoir aucun caractère d'authenticité, il a au contraire toutes les marques de réprobation qu'un récit puisse renfermer ; cependant il s'est trouvé ici depuis longtemps assez généralement répandu, et il s'est renouvelé à l'occasion de la mort de l'héroïne. On a fait, au mois d'avril dernier, la vente de ses effets, et beaucoup de curieux et d'oisifs se sont rendus à Vitry pour assister à un inventaire qui avait excité leur attention. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'héroïne du roman vivait à Vitry, entièrement isolée ; elle n'allait chez personne et ne recevait personne chez elle, et le soin constant qu'elle prit pour rester obscure favorisait infiniment les bruits qui couraient sur son compte. Quoi qu'il en soit,

voici une relation qu'on fabriqua à son sujet il y a environ dix ans, et que sa mort a fait renouveler depuis quelques mois.

CONTE QUI N'EN EST PAS UN.

« Personne n'ignore que le czar Pierre le Grand eut un fils indigne de lui, à qui il fit épouser la princesse d'Allemagne la plus accomplie, de la maison de Brunswick, sœur de l'impératrice femme de Charles VI.

« Le caractère du czarowitz ne fut pas adouci par les grâces, la vertu et l'esprit de cette princesse. Il la maltraitait souvent, et, chose incroyable ! il l'empoisonna jusqu'à neuf fois ; mais elle fut toujours secourue si à propos et si efficacement qu'elle en revint. Ce monstre, voulant consommer son crime à quelque prix que ce fût, lui donna un jour de si furieux coups de pied dans le ventre qu'elle tomba évanouie et noyée dans son sang, parce qu'elle était grosse de huit mois.

« Les femmes accoururent, et le barbare czarowitz partit pour se rendre à une maison de campagne, bien persuadé qu'il apprendrait sa mort le lendemain. Malheureusement pour cette princesse, le czar était alors dans une de ces tournées qu'il a faites dans toute l'Europe : éloignée et du czar et de sa propre famille, la princesse se voyait livrée à un prince féroce, maître absolu dans une cour esclave, au moment de succomber sous le fer et le poison, et ne pouvant fuir, parce qu'elle était gardée dans son palais comme dans une prison.

« Dans cette extrémité, elle tira parti des cruels traitements qu'elle avait soufferts, en se servant d'un moyen que lui suggéra la comtesse de Kœnigsmark, mère du maréchal de Saxe : ses femmes furent gagnées, et on la supposa morte. On la mit promptement et secrètement dans une bière, pour dérober au public, disait-on, la connaissance des mauvais traitements qu'elle avait reçus la veille du czarowitz. On manda sa mort à son époux, qui ordonna de l'enterrer bien vite et sans cérémonie ; les courriers furent dépêchés, et toute l'Europe porta le deuil d'une bûche.

« Cependant la princesse se sauva avec un vieux domestique de confiance que lui donna la comtesse de Kœnigsmark, et vint à Paris, où elle se tint cachée quelque temps ; mais, craignant

toujours d'être reconnue, elle partit pour la Louisiane avec ce domestique, qui passait pour son père, et une femme pour la servir.

« A son arrivée dans cette colonie, elle excite bientôt la curiosité et l'admiration de tous les habitants.

« Un officier, nommé d'Auban, la reconnaît. Il avait sollicité autrefois de l'emploi à Pétersbourg, et y avait vu tous les jours la princesse. Tout incroyable que lui paraît cet événement, il ne peut en douter. Il a la prudence de n'en rien témoigner, et cherche à se rendre utile à ce père, qui se dit Allemand, et prétend avoir une somme suffisante pour former un petit établissement. D'Auban se charge de tout, réunit ses fonds aux fonds de cette étrangère, achète des esclaves, et monte une habitation en société. Enfin il n'y peut plus tenir; et un jour, plein de tendresse et d'admiration, il avoue à la princesse qu'il la connaît. Le premier mouvement de cette infortunée fut celui du désespoir; mais, se rassurant sur l'épreuve qu'elle avait faite de la prudence de d'Auban, elle lui en marque sa reconnaissance, et lui fait jurer qu'il gardera inviolablement ce funeste secret. Quelque temps après, les gazettes d'Europe apprirent la catastrophe arrivée en Russie, et la mort du czarowitz. La princesse, morte civilement en Europe, ne voulut plus y retourner. Son vieux domestique venait de mourir: l'amour de M. d'Auban, quoique couvert du voile de l'attachement et du respect le plus profond, n'avait pas échappé à sa pénétration; elle n'avait que lui pour consolateur et confident; elle en fit son mari.

« La voilà donc femme d'un capitaine d'infanterie dans les troupes de la Louisiane, possédant pour tout bien une habitation de dix-sept à vingt nègres, entourée de gens de toute espèce, et dont la plupart étaient l'écume du genre humain, comme c'est l'ordinaire des colonies nouvelles; oubliant parfaitement qu'elle était d'un rang auguste, qu'elle avait eu pour mari l'héritier présomptif d'un empire limitrophe de la Suède et de la Chine, que sa sœur était impératrice d'Occident, et ne s'occupant que de son mari, avec qui elle partageait les travaux qu'exigeait leur situation. Ce tableau est, je crois, le plus attendrissant qui ait jamais été présenté aux yeux de l'univers. Mme d'Auban devint grosse, et accoucha d'une fille qu'elle nourrit elle-même, et à qui elle apprit l'allemand avec le français,

pour qu'elle pût un jour se souvenir de son origine. Elle vécut dix ans de cette manière; plus contente mille fois qu'elle ne l'avait été dans le palais impérial de Pétersbourg, et plus heureuse peut-être que sa sœur dans celui des césars. Au bout de ce terme, M. d'Auban fut attaqué de la fistule; et la princesse, alarmée sur le succès d'une opération qui n'était pas familière aux gens du pays, vendit son habitation, et vint à Paris, où elle fit traiter son mari, le soigna, et se conduisit à son égard comme l'épouse la plus tendre. Lorsque sa guérison fut assurée, ils songèrent à leur subsistance et à celle de leur petite fille : car les fonds qu'ils avaient rapportés d'Amérique n'étaient pas suffisants pour les rassurer sur l'avenir. Le mari s'adressa à la compagnie des Indes. Pendant qu'il sollicitait, Mme d'Auban allait se promener de temps en temps avec sa fille aux Tuileries, ne croyant pas désormais pouvoir être reconnue. Un jour qu'elle y causait avec sa fille en allemand, le maréchal de Saxe se trouva derrière elle, et, entendant parler la langue de son pays, il s'approcha de la petite fille; la mère leva la tête, et le maréchal recula d'effroi et de surprise. La princesse ne fut pas capable de cacher son trouble dans ce premier moment; elle prit le parti de se confier à lui et de lui conter ses aventures, ainsi que la part que Mme de Kœnigsmark y avait eue; elle lui demanda en même temps de lui garder le plus profond secret.

« Le maréchal le promit, mais se réserva de le confier au roi. La princesse y consentit, sous la condition qu'il ne le dirait que dans trois mois ; et le maréchal s'y engagea. Elle lui permit de venir la voir de temps en temps, sans suite et le soir seulement, pour n'être pas remarqué. Enfin, la veille du jour où, en conséquence de sa première conversation, il devait aller à Versailles rendre compte au roi, il fut chez la princesse pour la prévenir; mais il apprit par la maîtresse de la maison que Mme d'Auban était partie depuis plusieurs jours pour l'île de Bourbon, dont son mari avait obtenu la majorité; le maréchal alla sur-le-champ faire part au roi de cette aventure inouïe. Le roi envoya chercher M. de Machault, et, sans lui en expliquer le motif, lui ordonna d'écrire au gouverneur de l'île de Bourbon de traiter Mme d'Auban avec les plus grands égards. Quoiqu'en guerre avec l'impératrice-reine de Hongrie, Sa Majesté lui écrivit de sa main pour l'informer du sort de sa tante. L'impératrice-reine

remercia le roi, et lui adressa une lettre pour la princesse, dans laquelle elle l'invitait de venir auprès d'elle, mais en lui impcsant la loi d'abandonner son mari et sa fille, dont le roi se réservait de prendre soin. La princesse se refusa à de pareilles conditions. Elle resta à Bourbon jusqu'à la fin de 1757, que son mari mourut. Elle avait perdu sa fille quelque temps auparavant; et ne tenant plus à rien au monde, elle revint à Paris se loger à l'hôtel du Pérou, en attendant qu'elle pût se renfermer dans une communauté religieuse où elle se proposait de vivre dans la retraite, uniquement occupée de ses derniers malheurs, les seuls dont elle conservât un souvenir douloureux. On prétend que l'impératrice-reine lui a fait depuis une pension de 45,000 livres, dont cette admirable princesse emploie les trois quarts au soulagement des pauvres, dans la retraite qu'elle a choisie depuis le commencement de l'année 1760.

« Rien n'est plus vrai que le fond de cette histoire; il serait très-intéressant d'en connaître les circonstances et les détails; Paris est plein de gens qui ont connu Mme d'Auban. »

Voilà le roman tel qu'il s'est débité; plusieurs circonstances en décèlent la fausseté. Je n'ai pas ouï dire que la comtesse de Kœnigsmark ait jamais été en Russie; j'ai bien lu que son amant, le roi Auguste, l'envoya au-devant de son vainqueur Charles XII, et que ce jeune monarque rebroussa chemin pour ne point s'exposer au danger de la voir, ni à la nécessité d'un refus impoli. Si j'ai la mémoire fidèle, le comte de Saxe n'a été en Russie, pour la première fois de sa vie, qu'en 1727, c'est-à-dire environ huit ou dix ans après la catastrophe de l'infortuné fils de Pierre le Grand, indigne sans doute d'un tel père, et plus indigne encore d'être l'arbitre d'un grand empire. Le comte de Saxe n'aurait donc pu voir la princesse dont on expose ici la destinée que dans sa première jeunesse, à la cour de Brunswick, supposé qu'il y ait été : comment l'aurait-il reconnue à la première vue, après un laps de temps si considérable, et dans une rencontre où rien ne devait le mettre sur la voie d'un aussi étrange secret? Il est inutile de s'étendre sur les autres détails équivoques de ce récit, et il est bien plus aisé de s'imaginer que quelque oisif ait voulu se jouer de la crédulité publique, en composant ce roman comme il a pu, que de concilier toutes les con-

tradictions qui s'y trouvent. Ces sortes de mensonges sont d'autant plus sûrs de leurs succès qu'il est impossible de rien éclaircir ou de rien constater à Paris. Tout est vrai ici pendant vingt-quatre heures; les choses les plus hasardées, les plus fausses même, se débitent avec une assurance et une chaleur qui ne souffrent pas le doute le plus léger; le lendemain elles sont oubliées avec la même facilité qui leur a donné vogue la veille, et toute enquête serait inutile, parce qu'on la ferait auprès de sourds qui n'ont des oreilles que pour la nouvelle du jour, et qui n'ont conservé aucun souvenir de celle de la veille. Tout ce que j'ai pu savoir à l'égard de Mme d'Auban, c'est que M. de Sartine n'en avait jamais entendu parler, ce qui ne fortifie pas, à beaucoup près, l'authenticité de ses aventures[1]. Il est bien vrai qu'elles sont antérieures au temps où ce digne magistrat s'est trouvé à la tête de la police; mais il n'est pas naturel qu'il n'y soit resté aucune notice sur un personnage aussi intéressant et aussi singulier.

OBSERVATIONS DE M. DIDEROT

SUR LE DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. L'ABBÉ ARNAUD.

J'ai lu le discours de l'abbé Arnaud. Nulle grâce dans l'expression; pas une miette d'élégance; un ton dur et voisin de l'école. Si vous parlez d'harmonie, soyez harmonieux; c'est sous peine de passer pour un aveugle qui parle de couleurs. Quand on se rappelle ou le nombre de Fléchier, ou le charme de Massillon, ou la hauteur et la simplicité de Bossuet, ou la facilité et la négligence de Voltaire, on est choqué du ramage sourd et rauque de l'abbé Arnaud. Il tourne sans cesse dans le même cercle d'idées sur les langues. Ce qu'il dit sur la comparaison de la nôtre avec le grec et le latin n'a pas même le mérite d'être répété avec avantage. Et puis de petits écarts étrangers au sujet, qui décèleraient de la pauvreté et de la richesse déplacée. Par exemple, à quoi bon ce parallèle de l'œil et de l'oreille? Il ne manque là dedans que quelques termes surannés pour

1. Grimm revient sur le roman de cette aventurière au mois de novembre suivant. D'Alembert, dans sa lettre du 8 novembre 1771, en entretient Frédéric, qui lui répondit à ce sujet le 30 du même mois. D'Alembert la nomme *Mme Maldack*. (T.) — Voir les *OEuvres complètes de Frédéric*, édition Preuss, tome XXIV.

nous donner un bon exemple de la rusticité d'un idiome qui commence à se polir. Je croyais que l'abbé pensait davantage. Autrefois il bouillait, aujourd'hui il me cahote ; c'était du feu et de la fumée épaisse, à présent le bruit d'une mauvaise voiture.

— Le désœuvrement et le goût de la nouveauté ont donné, depuis trois ans, une vogue passagère à ce qu'on a très-ridiculement nommé des *vauxhalls* en France. Un artificier nommé Torré ayant imaginé de donner au public, pour son argent, deux fois par semaine, des feux d'artifice sur le boulevard du Temple, fut troublé dans son entreprise par les possesseurs des maisons du voisinage, qui, indépendamment de l'incommodité du bruit, se plaignaient du danger auquel cet établissement les exposait. La police défendit ces feux, et Torré, écrasé de dettes qu'il avait contractées dans l'espérance des plus grands profits, imagina d'élever sur son terrain des salles de bal, des cafés, des boutiques de modes, et obtint la permission d'y assembler deux fois par semaine le public, depuis cinq jusqu'à dix heures du soir, en faisant payer à l'entrée trente sous par tête. La nouveauté et la compassion pour un pauvre diable abîmé de dettes, sans sa faute, firent prodigieusement réussir cette entreprise, qu'il appela *Vauxhall*, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec le vauxhall de Londres. Bientôt on vit s'élever de toutes parts des vauxhalls qui tombèrent aussi rapidement que le premier avait réussi. On en bâtit un à la foire Saint-Germain pour servir durant la foire depuis le mois de février jusqu'à Pâques de chaque année. Celui-ci, pour se préserver d'une ruine trop prompte, imagina de faire chaque fois une loterie d'un seul lot de cinquante écus pris sur la recette. Il faut dire à la honte du public que ce moyen bas réussit pendant un hiver entier, et attira une foule prodigieuse au Vauxhall de la foire. Bientôt il se forma une compagnie nombreuse et riche qui, s'assurant de l'appui d'une protection puissante, ambitionna le privilége exclusif des vauxhalls de Paris. Elle forma le projet le plus insensé qu'on eût encore vu : elle acheta, à des frais énormes, un terrain considérable à l'extrémité du faubourg Saint-Honoré au Roule sur les Champs-Élysées; elle y bâtit, à des frais plus énormes encore, un édifice immense, et dépensa ainsi près de deux millions pour y recevoir deux fois par semaine les oisifs de Paris, à trente sous par tête. On a fait le 23 du mois dernier l'ouver-

ture de cette magnifique boutique, que l'on a consacrée sous le nom de *Colisée*, parce qu'on a en effet copié la fameuse rotonde de Rome qui porte ce nom.

On descend dans les Champs-Élysées à une grille qui donne entrée dans une vaste cour circulaire, décorée des deux côtés par une colonnade en treillage d'ordre dorique, laquelle forme une galerie couverte pour arriver au bâtiment sans incommodité en temps de pluie. Quand on a traversé cette cour, on se trouve à la façade formée de quatre colonnes d'ordre dorique et surmontée d'un attique décoré en pilastres et couronné par un fronton en treillage. On monte par quatre ou cinq marches, et l'on se trouve dans un premier vestibule orné de colonnes d'ordre toscan. Aux deux côtés de ce vestibule, il y a deux escaliers qui conduisent jusqu'en haut sur la plate-forme qui règne tout autour du bâtiment, et d'où, par parenthèse, la vue est fort belle. De ce premier vestibule, en marchant droit devant soi, on passe dans un second qui forme une double galerie, dans les entre-colonnements de laquelle on a placé des boutiques de marchands. De ce vestibule, on passe dans le principal et immense salon en rotonde formé par seize colonnes d'ordre corinthien de quatre pieds de diamètre : voilà l'entrée du côté du midi. Supposez à peu près les mêmes vestibules et les mêmes entrées du côté du nord, de l'orient et de l'occident; supposez tout autour de ce salon une galerie de dix pieds de large, d'où l'on descend aux quatre côtés, par cinq ou six marches, dans le salon qui reçoit son jour d'une lanterne qui se trouve au haut de la coupole ornée en mosaïque. Cette coupole est soutenue par autant de cariatides qu'il y a de colonnes; ces cariatides, qui sont d'or, sont droites, courtes, et ont l'air de poupées de Nuremberg quand on les compare au fardeau qu'elles ont à soutenir. Indépendamment de la galerie basse qui règne autour du salon, il y a encore deux galeries circulaires supérieures d'où l'on peut voir ce qui se passe dans la rotonde: l'une est placée dans la corniche des seize colonnes; l'autre au-dessus, et plus reculée, circule derrière les cariatides. Ces galeries, auxquelles l'on monte par les mêmes escaliers qui conduisent des quatre côtés à la plate-forme, communiquent de plain-pied à une infinité de salles attenantes dont on ne saurait deviner l'usage.

Cela est magnifiquement et tristement beau, parce qu'on n'a

employé, pour la décoration intérieure, que l'or, le vert et le rouge les plus ternes ; mais cela est surtout absurde par le défaut de jugement qui a présidé à toute cette entreprise. D'abord, il le fera toujours paraître désert, quand même on s'y porterait avec la plus grande affluence ; elle entraînera une dépense et un service journaliers qui absorberont la plus grande portion des profits. Ni l'édifice en général, ni ses différentes parties, n'ont aucun but ; on ne sait ni ce que l'architecte s'est proposé, si ce n'est de copier une rotonde, ni à quel usage il destine tous les détails de ce superbe et immense édifice. D'ailleurs, nul ensemble, nulle liaison ; chaque pièce forme, pour ainsi dire, un lieu isolé : c'est le projet le plus mal combiné, le plus follement conçu qui ait jamais été entrepris. Il est remarquable qu'on ait construit en même temps, et à des frais immenses, une salle d'opéra pour la cour à Versailles, où il n'y a que quatorze cents places, et un Colisée pour Paris, qui n'aura jamais l'air plein, à moins que, conformément à l'esprit évangélique, on ne force les boiteux et les écloppés d'entrer. On avait élevé au milieu de la rotonde un massif sur lequel on avait placé les trois Grâces adossées ensemble ; elles soutenaient une espèce de lustre de cristal en forme d'if qui devait servir la nuit à éclairer le centre de la rotonde ; sous le groupe des Grâces était placée la musique, que le grand éclat du lustre, répandu tout autour, confinait dans la plus entière obscurité. Cette présentation avait si parfaitement l'air d'un catafalque qu'il a fallu la supprimer entièrement ; on a divisé depuis la musique en deux orchestres dans l'entre-colonnement de la rotonde.

Les bosquets nouvellement plantés du côté de l'occident ne peuvent encore être d'aucun agrément. Du côté du nord, on a bâti un cirque dans l'enceinte duquel il y a un bassin d'eau sur lequel on se propose de donner le spectacle de la joute : en conséquence, on a défendu celui que les bateliers donnaient les années précédentes à la Rapée sur la Seine. On a pareillement défendu à Torré d'ouvrir son Vauxhall ; on a voulu forcer Comus et tous les spectacles du boulevard de se transporter au Colisée, on a été jusqu'à former le projet de couper et d'abattre les arbres du boulevard pour obliger le public de se promener aux Champs-Élysées ; tant cette entreprise absurde et irréfléchie est protégée, et malgré tout cela, les entrepreneurs et les intéres-

sés seront ruinés, ainsi que tout le monde l'a prévu; et comme ils sont solidaires, plusieurs actionnaires ont déjà offert de céder leur intérêt pour rien, et de payer encore une somme de six mille francs à celui qui serait tenté de se mettre en leur lieu et place. Il est impossible que cette entreprise se soutienne; la situation du Colisée hors de la ville, à portée de personne, sur un chemin qui ne mène à rien, et à une distance si éloignée des abris, dans un pays où les mauvais temps sont si fréquents, suffirait seule pour faire échouer le spectacle le plus attrayant. La curiosité y fera aller tout le monde une fois, mais personne n'y retournera, d'autant que le lieu est si vaste et si éparpillé qu'on ne peut même s'y donner un rendez-vous, ni se promettre de s'y rencontrer[1].

— Les fêtes qu'on a données à Versailles à l'occasion du mariage de M. le comte de Provence[2], se sont bornées à un fort petit, mais fort joli feu d'artifice dirigé par Torré, suivi d'une petite illumination dans le parc. Le festin royal et le bal paré ont eu lieu suivant l'usage, excepté que les princes du sang

1. Destiné d'abord à être inauguré lors des fêtes données à l'occasion du mariage du dauphin, le Colisée fut ouvert au public l'année suivante, avant d'être achevé. Il occupait une surface de seize arpents environ et s'étendait depuis le rond-point actuel des Champs-Élysées jusqu'à la rue de Matignon et jusqu'à celle qui a conservé le nom du Colisée. Les plans en étaient dus à Le Camus de Mézières. Les entrepreneurs qui tentèrent de l'exploiter et qui tous s'y ruinèrent eurent recours aux « attractions » les plus en vogue; des bals masqués (1773); un concours de feux d'artifice entre Ruggieri, Dotement et Lavarnière; des jeux de bague, des loteries, des courses de chevaux (1774); le jeu du dragon, aujourd'hui bien ignoré; une exposition de figures en relief; une nouvelle loterie dont le gros lot était une sphère tournante estimée 20,000 francs (1775); un salon de peinture (1776), défendu l'année suivante, sans parler des combats de coqs, alors dans toute leur nouveauté, des joutes sur l'eau croupie des bassins, des fêtes chinoises, de la rentrée de Mlle Le Maure, la cantatrice, et des visites de la reine et de l'empereur d'Autriche, etc. Le Colisée qui, en 1775, ne comptait pas moins de deux cent soixante créanciers, était condamné dès l'origine. Fermé en 1778, il fut démoli en 1780, et l'on ouvrit sur son emplacement les rues d'Angoulême ou de l'Union et de Ponthieu. On peut consulter, sur la construction et les vicissitudes de cet édifice, la *Description du Colisée élevé aux Champs-Élysées sur les dessins de M. Le Camus*, par le sieur Le Rouge, ingénieur-géographe du roi (Le Rouge et veuve Duchesne, 1771, in-12, 24 p. avec plan), réimprimée, sans le plan, dans la *Revue universelle des Arts*, t. XVIII, p. 87-96; les *Mémoires* de Bachaumont de 1769 à 1777; enfin et surtout l'excellente introduction dont M. Jules Guiffrey a fait précéder sa réimpression du *Livret de l'exposition du Colisée* (J. Baur, 1875, in-18).

2. Depuis Louis XVIII; il venait d'épouser Marie-Joséphine-Louise de Savoie, princesse de Sardaigne, qui mourut le 13 novembre 1810. (T.)

protestants ne se sont pas trouvés au premier, et que mademoiselle de Lorraine n'a pas paru au bal, ce qui a prévenu la dispute du menuet [1]; en revanche, la marquise de Marigny, femme du frère de feu Mme de Pompadour, a été une des premières qui aient dansé le menuet parmi les femmes de qualité. En fait de spectacles, on a donné deux représéntations de *la Reine de Golconde*, opéra de MM. Sedaine et Monsigny; M. Mondonville a fait les paroles et la musique d'un opéra intitulé *les Projets de l'Amour*, qu'on a représenté sur le théâtre de la cour le 29 mai, et qui doit être joué une seconde fois sous peu de jours. On doit aussi donner la tragédie de *Gaston et Bayard*, et à cette occasion M. de Belloy a obtenu une pension de douze cents livres, qui serait très-bien reçue si c'était l'usage de les payer. Dans tout cela il n'y a eu que l'opéra de Mondonville de nouveau; mais il est tombé si à plat qu'il est fort douteux qu'on ose jamais le risquer sur le théâtre de Paris. On est généralement d'accord qu'en fait de dose d'ennui on n'en a jamais servi à aucun roi très-chrétien, de glorieuse mémoire, une aussi forte que celle qui a été administrée à Sa Majesté mercredi dernier, par Scaramouche-Mondonville, sous l'étiquette de *Projets de l'Amour*. L'abbé de Voisenon, ancien ami du musicien, est véhémentement soupçonné d'avoir trempé dans le projet des paroles; mais il ne m'est pas possible de le croire; Mondonville a bien tout ce qu'il faut pour être l'auteur unique de ce recueil de pauvretés et de platitudes; il est d'ailleurs en usage de faire les paroles de ses opéras, et ce qu'il a fait en ce genre ne dément pas ses nouveaux essais.

— On vient de publier un prétendu *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire, pour servir de suite à ses ouvrages et de Mémoires à l'histoire de sa vie* [2]. On dit que cette détestable rapsodie est d'un nommé Sabatier, qui, pour gagner quelque argent, a voulu ramasser les pièces de toutes les querelles, les factums de tous les procès que M. de Voltaire a eus dans le cours de sa vie avec plusieurs écrivains connus, et surtout avec une foule de gredins littéraires. Il a continuellement entrelardé son récit d'injures et de platitudes contre le patriarche

1. Voir précédemment p. 33 et suivantes.
2. Genève, Cramer, 1771, in-8° et in-12.

de Ferney ; et quoique la malignité ne soit pas difficile quand il s'agit de déchirer, surtout ceux qui brillent au premier rang, Sabatier s'est si mal acquitté de son méchant métier qu'il est impossible de lire sa rapsodie. S'il avait eu un peu de gaieté, il a un ouvrage à nous faire mourir de rire : car il y a dans toutes les attaques et défenses de M. de Voltaire contre ses ennemis tant de traits plaisants, tant de saillies, tant de verve, tant de gaieté maligne, tant de folies, tant d'importance et d'enfance, qu'un rédacteur plaisant vous aurait dilaté la rate outre mesure. Au lieu de nous faire rire, Sabatier a fait le libelle le plus plat et le plus triste de l'année. On dit que La Beaumelle a fourni son article et celui de Maupertuis. Ce La Beaumelle se trouve à Paris depuis l'année dernière, et il doit à la protection de Mme la comtesse du Barry d'être placé au nombre des gens de lettres attachés à la Bibliothèque du roi, et de jouir de la pension vacante par la mort de M. l'abbé Alary. Je crois que cette faveur obtenue fera plus de peine à M. de Voltaire que toutes les injures du *Tableau philosophique*. Au reste, comme il n'y a pas de si méchant livre où l'on ne puisse apprendre quelque chose, j'ai appris dans celui-ci pourquoi le patriarche a toujours nié si obstinément que Saint-Hyacinthe soit l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, quoique cette plaisanterie soit certainement de lui ; c'est que Saint-Hyacinthe y avait ajouté une anecdote satirique contre M. de Voltaire[1] ; mais comme il n'y avait pas mis de nom, il eût été plus sage de ne s'y pas reconnaître, et cette histoire, vraie ou fausse, serait tombée d'elle-même. Il est vrai que la passion ne s'allie guère plus avec la sagesse que le jour avec la nuit ; elle ne s'allie pas davantage avec la justice et l'équité. On ne saurait nier que M. de Voltaire ne se soit permis de tout temps les assertions les plus hasardées, et, tranchons le mot, les plus fausses contre ses adversaires. Tout ce qu'on peut dire à cet égard pour sa justification, c'est qu'il n'a presque jamais été agresseur ; mais le premier acte d'hostilité commis envers lui, il n'a plus mis de bornes à sa vengeance.

— Le vertueux Palissot n'ayant pu obtenir l'année dernière la permission de la police pour faire jouer son *Homme dangereux*, comédie en vers et en trois actes, est allé le faire impri-

1. *La Déification de l'incomparable docteur Aristarchus Masso.*

mer à Genève, *avec un petit commentaire à l'usage de ceux qui les aiment.* Dans ce petit commentaire, il rend compte des obstacles qu'il a éprouvés de la part de la police, et qui l'ont forcé de renoncer aux honneurs du théâtre; il expose ensuite le but de sa pièce, son projet de se mettre lui-même sur la scène, et de s'y traduire comme un franc maraud qui joue un rôle méprisable, afin de donner à ses ennemis les philosophes le change sur l'auteur; ils auraient sans doute fait réussir la pièce, parce que l'antagoniste de la philosophie y joue un vilain rôle; et quand la pièce aurait été aux nues, Palissot s'en serait déclaré l'auteur, et ses ennemis seraient morts de confusion et de désespoir d'avoir contribué à son succès. Voilà son plan politique tel qu'il l'expose lui-même dans une lettre à M. de Sartine, imprimée à la suite de la pièce. On ne peut guère voir plus de méchanceté, plus d'envie de nuire, plus d'extravagance et plus de folie que dans ce projet et dans la manière dont l'auteur le développe; il ne manque qu'un grand talent à Palissot pour être un homme véritablement dangereux. Mais quoiqu'il écrive avec facilité, il n'a point d'idées, il est ignorant, il n'a point de coloris, il n'a point de trait; et doué du plus haut degré de malignité, il trouve le secret d'être écrivain ennuyeux. Il répète toujours la même chose, savoir que le drame et la comédie larmoyante sont des monstres qu'il faudrait étouffer sur le théâtre; qu'il faudrait faire des pièces comme Molière; que le genre de la satire est utile, et même indispensablement nécessaire; qu'en ce siècle il est lui le digne et le seul successeur de Molière et de Despréaux; qu'il est un honnête homme, quoiqu'on ait osé imprimer quelquefois le contraire; qu'il est le digne fils d'un avocat, qu'il traite d'illustre, malgré ses aventures avec ses confrères, et à qui il donne la qualification de chevalier, d'où il résulte que lui, Palissot, est un homme de qualité. Il se plaint aussi amèrement de toutes les persécutions que ses ennemis lui ont suscitées, des libelles sans nombre dont il a été la victime; parce que dans le temps de la comédie des *Philosophes*, d'Alembert et l'abbé Morellet lui ont donné les étrivières dans une certaine *Vision de Charles Palissot* et dans *les Quand*[1]. A ce

1. La *Vision de Charles Palissot* est bien de Morellet, mais *les Quand adressés à M. Palissot, et publiés par lui-même*, 1760, in-12, sont, selon Barbier, de La Condamine.

sujet, il répète tout ce qui s'est passé à l'occasion de la comédie des *Philosophes*, qui n'a jamais causé de confusion qu'à ceux qui l'avaient protégée. Si M. le duc de Choiseul était encore en place, il ferait punir l'auteur des éloges qu'il lui donne à cet égard; personne n'a autant à se plaindre de ses injures que ce ministre de ses éloges. Quoique tout le monde soit déchiré dans cette belle brochure, cela est trop fastidieusement rebattu pour que la malignité même la plus décidée s'en amuse. La comédie elle-même est écrite avec facilité; on y rencontre par-ci par-là des vers assez bien tournés; mais cela est si vide, si faible d'intrigue, si dépourvu de force comique et si plat, que l'*Homme dangereux* ne l'aurait été à coup sûr pour personne. Si la police avait jugé à propos de le laisser jouer, il serait mort de sa belle mort, au milieu des bâillements du parterre, ainsi que les autres pièces de Palissot; car le Molière de notre siècle n'a pas encore trouvé le secret de faire réussir un seul de ses chefs-d'œuvre : il assure, il est vrai, que c'est le crédit de ses ennemis qui a empêché jusqu'à présent que ses pièces ne fussent reprises.

Comme les belles âmes se contentent difficilement quand il s'agit de déchirer et de nuire, Palissot a profité de l'occasion de son voyage à Genève et de l'impression de son *Homme dangereux* pour faire réimprimer un autre de ses ouvrages, où il se propose, dit-il, de travailler pour l'immortalité et *de peindre les sots*. Et quels sots? Diderot, Marmontel, Duclos, Saurin, Sedaine, et beaucoup d'autres qu'il confond avec Fréron et toute la plus vile canaille de la littérature. Cet ouvrage, que personne n'a pu lire à sa première apparition, paraît ici en deux volumes, et augmenté de quatre chants[1]. Cela est si plat et si ennuyeux que je défie le plus grand amateur de méchancetés d'aller jusqu'au bout sans le plus grand dégoût. MM. Diderot et Marmontel sont les héros de ce poëme et les prototypes de la sottise; M. Sedaine y est accouplé avec Poinsinet le noyé, et traité comme le dernier des hommes : si l'entendement pouvait jamais venir à Palissot, il serait bien étonné de voir qu'il y a plus d'esprit et plus de génie dans la plus mauvaise scène du *Philosophe sans le savoir* que dans toutes les rapsodies qu'il fera de sa vie. Comme successeur de Molière, il n'a jamais manqué les sifflets

1. *La Dunciade.*

du parterre : il peut se vanter d'être encore cent fois plus mauvais comme successeur de Despréaux; être satirique et ennuyeux, c'est l'*omne tulit punctum* en sens contraire. On lit à la suite de son beau poëme un catalogue raisonné des auteurs français morts et vivants. Il résulte de cette liste que les grands hommes de la nation, dans le moment présent, sont M. de Voltaire, M. de Buffon, M. d'Alembert, que Palissot insultait il y a dix ans, M. Poinsinet de Sivry, M. Le Brun, qui a fait une ode, et M. Clément, qui a déchiré le poëme de Saint-Lambert et les *Géorgiques* de l'abbé Delille. Il a inséré de ce Clément une satire en vers qui fait espérer qu'il pourra mériter le nom de *Clément maraud*, que M. de Voltaire avait donné à feu Clément de Genève, qui est mort fou à Charenton. Palissot, par un excès de modestie, ne s'est pas compté parmi les grands hommes du siècle; mais vous voyez bien qu'il y manque un septième. Il a fait aussi son propre article, où il s'efforce d'imiter le ton de plaisanterie de M. de Voltaire; mais vous savez comme les singeries réussissent; il y assure que beaucoup de gens le regardent comme un maraud. Il y a onze ans que M. le duc de Choiseul, en protégeant la comédie des *Philosophes*, donna de la célébrité à ce Palissot, qu'on disait un assez mauvais sujet, et dont le nom, depuis ses exploits littéraires, est devenu en horreur à tout ce qui pense un peu philosophiquement. Confiné depuis ce moment à Argenteuil, à trois lieues de Paris, il préférerait la honte et le mépris au malheur d'être oublié; en conséquence, il réchauffe tous les quatre ou cinq ans les indignités dont il a eu le débit, il y a onze ans, par privilége exclusif. Cela prouve qu'il y a des gens qui aiment mieux s'attacher eux-mêmes au carcan que de se laisser oublier: il ne faut pas disputer des goûts.

— M. Gaillard a signalé son entrée à l'Académie française par la publication d'un ouvrage intitulé *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*. Trois volumes in-12. Celui qui veut faire l'histoire de la rivalité de ces deux puissances s'impose la tâche d'écrire l'histoire entière des deux nations : car, depuis qu'elles existent, ou du moins depuis que leur histoire mérite d'être étudiée et développée, elles n'ont cessé d'être rivales sur tous les objets. Peut-être aussi, pour traiter ce sujet avec l'impartialité nécessaire, faudrait-il n'être ni Français ni Anglais, car il est bien difficile de se dépouiller si parfaite-

ment de tout préjugé national qu'il n'en reste aucun vestige; souvent, de peur de manquer de justice, on exagère les avantages et les vertus de ses rivaux, et cette générosité même est un vice dans un historien. M. Gaillard est à tous égards un citoyen estimable; mais la qualité d'honnête homme ne suffit point pour écrire l'histoire avec succès, il faut encore être philosophe et homme d'État. On n'est pas philosophe pour savoir répéter les lieux communs de la philosophie à la mode; il faut être penseur; il faut avoir étudié et pénétré la nature de l'homme; il faut avoir perfectionné cette étude par l'expérience dans les affaires, quand on veut écrire l'histoire avec génie. Si vous n'avez pas reçu ces avantages qui sont rares, bornez-vous à être prédicateur ou moraliste; vous bavarderez tout à votre aise, vous ferez peu de bien aux hommes, mais vous aurez passé votre temps, et vous trouverez encore la réputation d'un homme de bien au bout. C'est le métier que M. Gaillard aurait dû faire; mais pour celui d'historien, en séquestrant l'historien de Charles XII et celui de la Nature, on pilerait le reste des Quarante dans un mortier qu'on n'en tirerait pas un scrupule de véritable talent pour l'histoire.

Si vous avez lu l'*Histoire de François Ier*, par M. Gaillard, vous pouvez vous rappeler l'abus qu'il fait des réflexions; manière aussi fatigante que vicieuse d'écrire l'histoire, dans laquelle M. d'Alembert est pareillement tombé, lorsqu'il a voulu s'essayer sur la vie de la reine Christine de Suède. Dans cette manière, ce ne sont pas les faits qui appellent les réflexions; c'est le contraire, et l'on arrange les faits pour les faire cadrer aux réflexions; cela ne s'appelle pas écrire l'histoire, cela s'appelle faire des amplifications de rhétorique, et la plupart du temps des amplifications triviales. L'historien sait enchaîner les faits de manière que les réflexions en naissent naturellement, et, s'il a du génie, il les fera naître dans la pensée de son lecteur sans les écrire lui-même. Dans l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, le but de l'auteur est d'inspirer l'amour de la paix aux deux puissances rivales. Cela est aussi louable d'intention que chimérique de fait. Pour délivrer les hommes du fléau de la guerre, il faudrait changer leur essence : quand ils ne seront plus susceptibles ni d'espérance ni de crainte, quand l'orgueil, le sentiment de la force, le ressen-

timent d'une injure ne pourront plus rien sur eux, quand vous aurez détruit dans leur cœur le germe de toutes les grandes actions et de tous les petits vices, vous les aurez infailliblement guéris de la manie de se faire la guerre. Croyez-vous que ce n'est que d'aujourd'hui qu'on sait combien les guerres sont funestes aux nations, combien elles sont absurdes et ridicules en ne répondant jamais au but qui les fait entreprendre? Si la conviction de cette vérité suffisait pour les empêcher, il y a longtemps qu'il n'y en aurait plus; mais à cet égard, comme dans le reste, les sottises des pères sont perdues pour les enfants, comme disait Fontenelle, et il y a plus de véritable philosophie dans ce mot que dans toutes les exhortations pacifiques de M. Gaillard. Il croit de bonne foi qu'à force de parler d'humanité et de bienfaisance, comme c'est le ton du jour, nous nous dégoûterons de la fureur de nous tuer. Mon bon monsieur Gaillard, nos mœurs s'adoucissent de plus en plus parce qu'il y a bientôt mille ans que nous avons commencé à nous policer peu à peu en Europe, mais nous ne changerons pas d'essence. Tant qu'une révolution physique du globe ne remettra pas le genre humain à l'*a*, *b*, *c*, c'est-à-dire dans l'état sauvage, nous deviendrons plus doux, moins féroces, moins absurdes en fait de préjugés, grâce à l'imprimerie, plus asservis, grâce à la douceur de nos mœurs; mais tant qu'il y aura des hommes et des sociétés, on cabalera, on plaidera, on s'égorgera, et les exhortations pathétiques, quand elles sont éloquentes, feront plaisir à lire et n'empêcheront pas un coup de canon.

L'ouvrage de M. Gaillard a fait peu de sensation; on aime mieux louer ces sortes d'ouvrages que de les lire. Un philosophe et un homme d'État, au lieu de se borner à ces déclamations qui, en dernière analyse, n'ont point de sens, auraient remué d'autres questions. Le premier aurait examiné si la guerre, si funeste aux nations qu'elle affaiblit et endette, et dont elle prépare sourdement la ruine, n'est pas un mal nécessaire et même utile au genre humain? Si l'homme, sans les qualités qu'elle développe et entretient en lui, ne perdrait pas bientôt ses vertus les plus précieuses? Si les maux inséparables d'une paix perpétuelle, comme la lâcheté et des mœurs efféminées, ne valent pas la peine d'être rachetés de temps en temps par l'effusion de quelque sang? car vous pensez bien que l'aveu-

gle Bélisaire, dans je ne sais quel chapitre de Marmontel, ne sait ce qu'il dit quand il croit que l'esprit militaire et les vertus guerrières pourront se conserver chez une nation dans toute sa vigueur, sans qu'elle fasse jamais la guerre; cela est à peu près aussi sensé que de supposer que l'eau stagnante et privée de tout mouvement ne croupira jamais. L'homme d'État traitant la rivalité du commerce qui est aujourd'hui la maladie à la mode non-seulement des grandes nations, mais même des empires partagés en petites souverainetés sous différentes dominations, aurait examiné si le projet de toujours vendre sans jamais acheter est un projet bien réfléchi; s'il ne faut pas que nos voisins gagnent avec vous, à moins que vous ne vouliez renoncer de gagner sur eux; quelle idée il convient de se former en général de la sagesse et de l'efficacité des lois prohibitives; si le système le plus généralement suivi aujourd'hui, celui de traiter comme contrebande tout ce qui ne vient pas du cru de votre sol ou de l'industrie de vos sujets, n'est pas en lui-même ridicule, surtout pour les États d'une étendue médiocre; enfin, si sa durée et son exécution, supposé qu'elles soient possibles, ne tendent pas à l'anéantissement universel de tout commerce. De pareilles discussions auraient pu avoir leur utilité et s'attirer une classe de lecteurs que M. Gaillard, avec tout son amour pour le genre humain, avec toute son horreur pour l'effusion du sang, ne captivera jamais.

JUILLET.

1er juillet 1771.

Onpeut compter parmi les plus impertinentes productions de cette année une brochure de près de quatre cents pages in-8°, intitulée *Confidence philosophique*, et publiée à Genève sous le titre de Londres. On assure qu'elle est l'ouvrage de deux ministres du saint Évangile, dont l'un, appelé Vernes, est un bel esprit manqué, aussi plat que rempli de petites prétentions. L'autre, M. Claparède, m'a paru un homme d'esprit; mais je suis fâché pour lui que, par un excès d'amour-propre

fort sauvage, il se soit attelé avec un pareil roquet pour une entreprise si ridicule. Le but de leurs efforts est de montrer l'influence funeste des principes de la nouvelle philosophie sur la conduite des courtauds de boutique : en conséquence de ce beau plan, le héros de MM. Vernes et Claparède, commis chez un négociant d'Amsterdam, et ensuite de Londres, attaque le miracle du figuier maudit et celui de la noce de Cana avec les armes de l'arsenal de Ferney, pour pouvoir aller en repos de conscience faire sa cour à des filles; il explique le système de la nécessité, de l'éternité de la matière, etc., à la femme de son bourgeois, afin de la débarrasser de ses scrupules. Malheureusement le commis cite tout ce qui a été écrit de plus fort par les philosophes modernes, et n'oppose à leurs arguments que sa mauvaise conduite; de sorte qu'il suffit d'enfermer le maraud de commis dans une bonne maison de correction, et les arguments restent dans toute leur force. Au lieu de prendre ce parti, si convenable et si simple, son père fait la sottise de mourir de chagrin de la conduite de son garnement de fils. Son bourgeois meurt aussi de désespoir d'avoir été fait cocu; sa femme meurt en couches d'un petit bâtard : ce qui prouve évidemment que la *Confession du vicaire savoyard*, *l'Examen important de Bolingbroke*, *le Dîner du comte de Boulainvilliers*, et tant d'autres ragoûts, sont des œuvres de Satan. Quant au commis, il continue de rester esprit fort, et en est quitte pour quelques coups de bâton de la main d'un vieux et honnête militaire, qui n'entend pas raillerie sur le fait de la religion. Je ne connais pas de livre plus impertinent ni de plus bête.

— La mort de M. le comte de Clermont, prince du sang, laisse une place vacante à l'Académie française. La cabale dévote, voulant faire entrer à l'Académie feu M. de Bougainville, qui était lui-même cagot et d'un caractère assez décrié, la cabale opposée engagea M. le comte de Clermont à se mettre sur les rangs; ce prince y consentit et eut, comme de raison, la préférence; mais Bougainville n'entra pas moins dans l'Académie bientôt après, et devint le confrère de Son Altesse Sérénissime. Il n'y eut point de séance publique pour la réception de M. le comte de Clermont; ce prince alla un jour à une assemblée particulière, y prit séance sans façon, et ne prononça point de discours; il se contenta d'appeler quelques gens de

lettres ses confrères. Ainsi le privilége de l'égalité fut enfreint dans le fait, et il n'était guère possible que cela n'arrivât point. Toute cette petite cabale manœuvra platement; elle n'empêcha pas Bougainville d'être de l'Académie; et M. le comte de Clermont, ne voulant, ne pouvant pas décemment jouer le rôle d'académicien, eut tort de se prêter à ces petites manœuvres; ce prince ne vint plus à l'Académie, après cette première et courte visite[1]. Il alla, quelques années après, relever le maréchal de Richelieu dans le commandement de l'armée du Bas-Rhin, il n'arriva à l'armée que pour voir ses quartiers repliés, depuis Zell et Hanover jusqu'à Wesel, depuis l'Aller et le Weser jusque derrière le Rhin. L'armée alliée, aux ordres des deux princes de Brunswick, passa ce fleuve avec plus de gloire et moins de jactance que jadis Louis XIV. M. le comte de Clermont fut battu à Crevelt; il vint le soir de sa défaite à Nuys, si je ne me trompe; là il s'informe auprès du commandant s'il a vu beaucoup de fuyards; celui-ci lui répond bonnement et d'un air contrit : *Non, monseigneur; vous êtes le premier;* après quoi, monseigneur fut rappelé, et le commandement de l'armée passa à M. de Contades. Cette campagne ternit un peu la gloire de M. le comte de Clermont, qui, en sa double qualité d'abbé de Saint-Germain-des-Prés et d'académicien, n'eut pas à se louer du Dieu des armées; ce Dieu s'était rangé du parti du prince Ferdinand de Brunswick, dignitaire de la cathédrale de Magdebourg. M. le comte de Clermont ne lui en garda pas rancune; au contraire, il tomba bientôt, après son retour, dans la plus haute dévotion; il réforma chevaux, chiens, courtisanes; il se défit même, par scrupule de conscience, de ses bénéfices; et le roi, en les reprenant, lui donna l'équivalent en rentes viagères. Depuis ce temps, il vécut dans une assez grande retraite, au faubourg Saint-Antoine, où il vient de mourir universellement regretté, parce qu'il était naturellement bon, et qu'il avait employé les dernières années de sa vie à faire d'immenses charités et à donner aux pauvres la plus grande partie de son revenu.

— Le charmant et unique Caillot ayant besoin de quelques mois de repos, on donna sur le théâtre de la Comédie-Italienne,

1. Voir tome II, p. 311, note.

le 17 juin dernier, un essai de *la Buona Figliola*, opéra-comique de Goldoni, à qui la musique divine de Piccini a procuré une gloire immortelle. Ce qu'on vient de faire pour assurer son succès en France est l'affront le plus sanglant qu'aux yeux d'un homme de goût un ouvrage puisse recevoir; mais cet affront ayant déjà été fait à *la Serva padrona*, pourquoi des barbares traiteraient-ils mieux Piccini que Pergolese? Au lieu de chanter les paroles sur lesquelles la musique a été faite, M. Cailhava d'Estandoux les a parodiées sur la musique en paroles françaises, à peu près approchantes, et, partout où cela lui est devenu trop difficile, un certain Baccelli a coupé la musique, et l'a forcée de cadrer avec M. Cailhava. Rien ne prouve mieux que ces opérations combien nous sommes éloignés de nous entendre en musique, et surtout de l'entendre; c'est aussi un excellent moyen d'empêcher les oreilles du public de se former et de reculer ses progrès; car si vous croyez que :

So che il ciel non abbandona
L' innocenza e l' onesta

puisse être traduit sur la divine modulation de Piccini par

Le ciel est le protecteur
De l'innocence et de l'honneur,

vous pouvez être sûr que la grâce et le goût se sont retirés de vous, et que l'endurcissement de vos oreilles est déjà devenu un mal incurable. Quant à moi, j'ai été au supplice pendant tout le temps de la représentation; et cependant je me suis rendu coupable du péché irrémissible contre le Saint-Esprit, en applaudissant contre ma conscience de toutes mes forces, afin qu'il ne fût pas dit, à notre honte éternelle, qu'un chef-d'œuvre admiré sur tous les théâtres de l'Europe ait été sifflé par les sourds de Paris.

— Étienne Falconet, sculpteur de notre Académie royale, est depuis cinq ou six ans en Russie pour faire la statue équestre de Pierre le Grand. C'est avoir une assez grande besogne; et assurément, si Étienne s'appelait Michel-Ange, ce ne serait que mieux. Cependant Étienne, malgré cette entreprise, très-capable d'absorber un homme entier, trouve encore le

loisir d'écrire de mauvaises brochures d'un ton si hargneux et si arrogant qu'on ne peut s'empêcher de prendre mauvaise opinion non-seulement de son caractère, mais même de son talent : car le génie ne marche guère avec ces petits défauts d'une tête et d'une âme rétrécies. Il vient de faire imprimer encore des *Observations sur la statue de Marc-Aurèle et sur d'autres objets relatifs aux beaux-arts*. Voulez-vous savoir les grandes découvertes d'Étienne Falconet? 1° C'est que le cheval de Marc-Aurèle, tant admiré, est mauvais, parce que celui de Pierre le Grand ne lui ressemblera pas; 2° qu'il n'est pas nécessaire qu'un artiste fasse le voyage d'Italie, parce que Falconet n'y a pas été; 3° qu'il vaut mieux voir les antiques de Rome et de Florence d'après des plâtres que les originaux eux-mêmes, parce que Falconet n'a pas vu ceux-ci; 4° que les gens du monde et les gens de lettres n'entendent absolument rien aux ouvrages d'art, parce qu'après tout ce sont eux qui jugeront la statue de Pierre le Grand. Que voulez-vous que je vous dise d'un homme qui, en parlant à Michel-Ange de son *Moïse*, lui dit : *L'ami, vous avez l'art de rapetisser les grandes choses! L'ami* est bon, et puis c'était là tout juste le défaut de Michel-Ange[1].

— Lorsque quelque question, grave ou frivole, occupe les esprits et fait une forte sensation, on peut compter que M. le comte de Lauraguais composera une brochure; on peut compter aussi que, dans cette brochure, il ne sera de l'avis de personne, et qu'il aura trouvé, lui tout seul, la pie au nid; mais, ce qu'il y a de pis, c'est qu'on peut être sûr de ne lire dans ses compositions qu'un déraisonnement continuel et inintelligible. Il ressemble à un homme ivre endormi et rêvant tout haut : à tout moment on croit que le bon sens va lui revenir, on est tenté de l'écouter encore un instant, mais il n'a approché de la raison que pour tromper l'espérance de celui qui l'écoute, et pour battre la campagne de plus belle; le plus court est de ne plus se laisser attraper, et, quand le hasard vous conduit à côté de ce rêveur laborieux et insipide, de passer votre chemin. Il s'est donc cru obligé de dire son avis sur les questions que les affaires du temps ont fait agiter; et comme il n'était pas sûr

1. Bien que rien ne l'indique dans le manuscrit, cet article doit être de Diderot.

de pouvoir dire cet avis en France, il a passé en Angleterre, et il y a publié un écrit intitulé *Extrait du droit public de la France,* par Lauraguais. Il a payé quelque pauvre diable d'écolier en droit pour lui tirer de ses cahiers des passages des anciennes constitutions, des capitulaires et ordonnances de la monarchie, n'importe sous quelle race; il a ensuite cousu ces passages ensemble, et les a entrelardés de réflexions la plupart du temps inintelligibles, et qui n'ont d'autre but que de faire entendre qu'il est le premier et le seul qui ait une idée juste du droit public de la France, et qu'il se propose de publier sur cette matière un ouvrage lumineux et profond d'une grande étendue. Je crois qu'il fera bien de ne pas repasser si tôt en France; il est bien triste de s'être réduit au métier d'un méchant auteur, quand on s'appelle Brancas de Lauraguais. Il y a dans sa rapsodie une dissertation sur le mot latin *mos* et le mot français *coutume,* digne d'un Mathanasius des petites-maisons; malheureusement tout cela est d'un ennui à périr. Il parle de Machiavel *qui,* dit-il, *n'était cependant pas sans génie,* comme un nain pourrait dire d'un géant : il n'est cependant pas sans hauteur. Un jour, Baculard d'Arnaud entra chez cet aimable comte de Frièse que nous avons vu mourir à la fleur de son âge, et qui n'était pas non plus sans génie; il le trouva à sa toilette, et, voulant lui faire un éloge peu commun, il lui dit : *Vous avez des cheveux de génie. — Ah! d'Arnaud,* lui répondit le comte de Frièse, *si je le croyais, je les ferais couper tout à l'heure pour vous en faire une perruque.* Si M. le comte de Lauraguais se trouve jamais avec Nicolas Machiavel, et qu'il puisse lui attraper un bout de son bonnet, je lui conseille de s'en faire faire une calotte au plus vite.

— On donna, le 18 du mois dernier, sur l'ennuyeux théâtre de l'Académie royale de musique, *la Fête de Flore, pastorale en un acte,* avec quelques autres rogatons; cette *Fête de Flore* avait déjà été représentée sur le théâtre de la cour au dernier voyage de Fontainebleau. Les paroles sont de M. de Saint-Marc, ancien officier aux gardes-françaises, qui ne laisse pas que d'être fort élégant dans le monde. Il a eu le bon esprit de faire imprimer son nom en toutes lettres à la tête de son petit acte, trouvant l'incognito fort désagréable dans de certaines circonstances, parce que, disait-il, beaucoup de malins, sous

prétexte de ne pas connaître l'auteur, vous déchirent votre ouvrage en votre présence d'un manière pitoyable, et vous ne pouvez alors tenir que la contenance du monde la plus sotte, au lieu qu'en mettant votre nom à votre ouvrage, vous garantissez du moins votre oreille de tous les mauvais propos; M. de Saint-Marc aurait dû faire faire ces sages réflexions à son jeune confrère Masson de Pezay. *La Fête de Flore* a été mise en musique par M. Trial, l'un des directeurs de l'Académie royale de musique et directeur de la musique de M. le prince de Conti. Je ne vous parlerai ni des paroles ni de la musique, c'est peu de chose, pour ne rien dire de pis; mais les ballets l'ont fait réussir. Trial n'a survécu que de quelques jours à ce petit succès; il mourut subitement d'un coup de sang la nuit du 22 au 23 juin. Il était jeune et dans la force de l'âge. Il était aimé; les acteurs apprirent sa mort le 23, au moment où ils devaient jouer son opéra; ils le jouèrent en sanglotant, et l'on fut obligé de le retirer pendant huit ou dix jours pour laisser à leur sensibilité le temps de s'accoutumer à l'idée de cette perte. Ils se préparent à lui faire célébrer un superbe service, qui fera sûrement plus d'honneur à leur bon cœur qu'à leur goût de chant. Trial laisse un frère au théâtre de la Comédie-Italienne ou plutôt de l'Opéra-Comique, qui réussit depuis quelque temps dans les rôles de charge.

— Il y a deux choses auxquelles les Français seront obligés de renoncer tôt ou tard : leur musique et leurs jardins. Leur malheur est d'avoir perfectionné ces deux arts sur de faux principes; leurs premiers pas les ont éloignés de la nature, ils ont été fort loin dans cette fausse route; et l'on ne se résout pas aisément à avoir fait beaucoup de frais en pure perte, et à renoncer à ce qu'on a admiré cent ans de suite. Le nom des artistes et la gloire qu'on leur a attribuée sont aussi un puissant obstacle à toute réforme salutaire. Quand je vins en France, le nom de M. Lulli était encore un si grand nom en musique qu'on ne pouvait lui manquer de respect sans être noté à la cour comme un caractère dangereux et mal intentionné; il est vrai qu'aujourd'hui les adorateurs de M. Lulli sont devenus presque aussi ridicules que leur saint. Mais dans l'art des jardins, quoique nous commencions à nous douter de notre faux goût, il s'en faut bien que nous en soyons aussi revenus que de

celui de notre musique, et le nom de Le Nôtre est encore un nom infiniment et généralement respecté. Tout ce que nous commençons à accorder sur ce point, c'est que le jardin français et le jardin anglais sont formés sur deux principes différents, et qu'ils ont chacun leurs beautés particulières. Quand nous nous serons défaits de la petite morgue nationale qui ne sied bien qu'aux enfants, nous conviendrons qu'il faut apprendre des Italiens et des Allemands à faire de la musique, et des Anglais à former des jardins; nous sentirons qu'il n'est pas donné à un seul peuple de rencontrer toujours le vrai, le bon et le beau, comme par privilége exclusif, et que le moins sot est celui qui renonce le plus vite à ses prétentions. Le Nôtre n'était pas un homme commun; il était né avec un grand talent; mais il se méprit de principe, il crut qu'il fallait imiter l'architecture dans la formation des jardins; dès ce moment, il soumit tout à la symétrie, parce qu'en effet tout doit être mesuré, calculé, symétrisé en architecture. En conformité à ce principe, vous trouvez dans les jardins de Le Nôtre des portiques de verdure, des parterres, des berceaux, des grottes, des treillages, des bosquets, des labyrinthes, tous scrupuleusement alignés et symétrisés; et dans cette fausse vue vous rencontrez souvent des détails d'une grande beauté; ils n'ont qu'un défaut, c'est d'être vus pour toujours au premier coup d'œil, et d'ennuyer au second. Les Anglais ont suivi un principe plus simple dans la formation de leurs jardins, ils se sont proposé l'imitation de la nature champêtre, avec les changements que l'homme cultivant, gouvernant et domptant la nature par ses travaux, son industrie et même par son orgueil et ses caprices, y a introduits. Il est impossible que le système anglais ne devienne à la longue celui de toutes les nations qui ont du goût et de la sensibilité; l'ennui sera toujours inséparable de la symétrie française, vous trouverez un charme inépuisable dans le système des jardins anglais.

Ceux qui voudront hâter en France cette révolution désirable feront bien, faute de mieux, de lire en attendant *l'Art de former les jardins modernes, ou l'art des jardins anglais. Traduit de l'anglais. A quoi l'auteur a ajouté un discours préliminaire sur l'origine de l'art, des notes sur le texte et une description détaillée des jardins de Stowe, accompagnée du plan.* Volume

grand in-8° de plus de quatre cents pages. Les jardins de Stowe sont les jardins célèbres de milord Temple. Le traducteur est un jeune homme de Bordeaux, appelé M. de Latapie. Il a fait l'année dernière un voyage en Angleterre; il fait à Paris le métier de jardinier moraliste, c'est-à-dire de gouverneur d'enfants.

— Le marquis Beccaria de Milan, à qui son ouvrage sur *les Délits et les Peines* a fait une réputation si touchante, s'est essayé depuis sur une autre matière; il a publié des *Recherches sur le style* qui viennent d'être traduites de l'italien en français. Cet ouvrage n'a réussi ici ni en original, ni dans la traduction; on l'a trouvé trop métaphysique, trop abstrait et, pour trancher le mot, ténébreux et obscur. Les exemples n'y vont pas toujours à l'éclaircissement, ni même à l'appui des préceptes. Il est vrai que les termes manquent souvent dans les sciences élémentaires, mais un bon esprit trouve toujours moyen de n'être pas louche, et un esprit juste et lumineux sait mille secrets de se faire entendre de ceux qui sont accoutumés à penser. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage n'ajoutera rien à la réputation de M. Beccaria.

— M. Sinson a traduit de l'anglais *les Soliloques, ou Entretiens avec soi-même*, par le comte Shaftesbury. Cet illustre philosophe peut être regardé comme le Platon de l'Angleterre, et, en cette qualité, ce n'est pas l'auteur le plus aisé à entendre et bien moins à traduire. Je me souviens que trois ou quatre de nos meilleurs esprits entreprirent, il y a plusieurs années, pour s'exercer dans la langue anglaise, de traduire les *Characteristics*[1] du comte de Shaftesbury. Ils furent prévenus, et leur traduction ne fut pas publiée; je ne sais pas même si nous y avons perdu, tant il me paraît une entreprise sérieuse de traduire le Platon anglais. Je ne connais pas M. Sinson, je n'en ai jamais entendu parler; mais je juge par la platitude de quelques-unes de ses notes que ce n'était pas à lui de nous traduire le Platon de l'Angleterre.

— On vient de publier à Cythère, ou Temple du Plaisir, le *Tableau de la volupté, ou les Quatre Parties du jour. Poëme en vers libres, par M. D. B.*[2], avec des estampes dont le dessin et le

1. *Characteristics of men, manners, opinions and times*, 1713, 3 vol. in-8°.
2. Du Buisson. Frontispice, vignettes, figures et culs-de-lampe d'Eisen, gravés par Longueil.

burin sont pour le moins aussi mauvais que la poésie du voluptueux rimeur. Un jour, un de ces mauvais poëtes dont Paris fourmille, mais qu'on connaît aussi peu que les taupes, fourmis, bourdons et autres insectes d'un vaste jardin, apporte à M. Diderot un poëme de sa composition. Le philosophe, après l'avoir lu, lui dit : « Monsieur, votre poëme est mauvais, vous ne me paraissez pas riche; si vous m'en croyez, passez aux Indes, faites fortune, et puis vous reviendrez faire de mauvais vers tout à votre aise. » Au bout de dix ans, le poëte reparut chez le philosophe et lui dit : « Vous ne me remettez pas, mais je vous dois un bon conseil; j'ai été aux Indes, j'en reviens avec une somme de quatre-vingt mille francs, fruit de mes épargnes et de mon industrie, et je vais faire de mauvais vers tant que je pourrai »; il lut en même temps au philosophe un nouveau poëme. Celui-ci lui dit : « Je me réjouis avec vous de votre fortune; vos vers sont tout aussi mauvais qu'avant votre voyage, ainsi tout est bien[1]. » J'ai quelque soupçon que l'auteur du *Tableau de la volupté* est ce poëte; il dit du moins dans sa préface qu'il se vit transporté tout à coup sans livres et sans maîtresse dans des climats où l'on ignore jusqu'au nom des lettres. A son retour, il trouva son goût au diable et sa maîtresse dans les bras d'un autre, ce qui nous a valu son poëme imprimé au Temple du Plaisir à Cythère.

— L'auteur du *Code des amants, poëme héroïque,* n'a été ni aux Indes ni à Cythère; son code en trois chants est la prose la plus insipide et la plus platement rimée qui se soit jamais vendue par les colporteurs de Paphos.

SEPTEMBRE.

1er septembre 1771.

Le petit ouvrage qui suit est d'une femme du monde qui a beaucoup de talent, qui vit avec quelques amis qui lui sont ten-

1. Diderot a conté cette anecdote dans une des innombrables digressions de *Jacques le fataliste.* Voir ses *OEuvres complètes,* édition Garnier frères, tome VI, p. 43.

drement attachés, et qui donne à la lecture, à l'étude et à la composition de quelques ouvrages délicats, les moments qu'elle dérobe à des fonctions domestiques[1]. Je n'ai obtenu d'elle ce dialogue qu'à la condition que je ne la nommerais pas.

DIALOGUE COPIÉ D'APRÈS NATURE
OU
DE L'AMITIÉ DE DEUX JOLIES FEMMES.

La marquise d'Inville avait fait connaissance avec la comtesse d'Ercé, à l'occasion d'un bal qui fut donné chez l'ambassadeur d'Espagne. Toutes deux y arrivèrent séparément, habillées de la même façon. Ce hasard fort naturel leur sembla l'effet d'une sympathie décidée. Elles étaient jolies, sans que l'une pût avoir quelque avantage sur l'autre; à peu près du même âge; l'esprit orné des mêmes riens. Elles dansèrent ensemble, parlèrent pompons, et se quittèrent persuadées qu'elles étaient faites pour s'aimer à la folie. En conséquence, on se fit des visites; on mit une vivacité extrême dans les petits soins; on ne pouvait jamais être assez tôt ensemble, ni se résoudre à se séparer.

Il y avait déjà six mois que cette tendre amitié subsistait avec la plus grande violence, lorsque la comtesse d'Ercé envoya dire à son amie qu'elle était malade, et qu'il serait honnête de venir passer la journée avec elle. A l'instant, la marquise y court.

La comtesse, dont l'indisposition n'était qu'une fantaisie, la reçut avec un air d'abattement qui fit jeter les hauts cris à son amie, qui lui dit tendrement :

« Qu'avez-vous donc? Vous êtes pâle comme la mort.

La Comtesse. — Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Imaginez, ma chère amie, ce que c'est que d'avoir un vilain chien qui vient aboyer sous vos fenêtres : d'impatience je me suis levée, et comme j'allumais ma bougie, j'ai aperçu sur mon lit une grosse araignée.

1. Mme d'Épinay. Ce dialogue est inédit. Carmontelle, dans son *Théâtre du prince Clenerzow, traduit par M. de Blening*, 1771, 2 vol. in-8°, a précisément donné un proverbe intitulé *les Bonnes Amies*, qui met en scène de jeunes élégantes et leurs soupirants; mais là s'arrête la ressemblance de ces bluettes.

La Marquise. — Ah, grands dieux ! Et vous ne vous êtes pas évanouie ?

La Comtesse. — Non, Dieu merci ! J'ai eu assez de courage pour sonner mes femmes. Leurs recherches ont été inutiles, la vilaine bête ne s'est point trouvée ; et, ne voulant pas courir les risques de recoucher avec elle, j'ai achevé la nuit sur cette chaise longue où vous me voyez.

La Marquise. — Je ne suis point étonnée de votre changement, ma chère amie ; mais si vous étiez raisonnable, vous prendriez quelque calmant... Je vous trouve un feu dans la peau... Voyons votre tête. Ah ! elle est brûlante !

La Comtesse. — Rassurez-vous, ma chère amie, ce n'est rien. Le plaisir de vous voir, de passer la journée avec vous, fera disparaître tous mes maux. Soupez-vous pas ici ?

La Marquise. — Assurément ; mais, dites-moi, n'aurez-vous pas des femmes ?

La Comtesse. — Oh ! pour cela, non ; quand on ne se porte pas bien, elles sont encore plus gênantes. L'abbé Minet viendra nous lire quelques-uns de ses ouvrages pour nous provoquer au sommeil ; et puis le comte arrivera pour nous faire la chouette après l'Opéra ; c'est tout ce qu'on peut en tirer, comme vous savez. J'avais fait dire au chevalier de Jalais, mais il donne à souper dans sa petite maison à des filles ; vous concevez qu'il n'y a rien qu'on puisse mettre à la place de ce bonheur : c'est une affaire importante.

La Marquise. — Mais, ma chère amie, ne trouvez-vous pas que le goût de ces créatures-là devient par trop à la mode ?

La Comtesse. — Ah ! c'est un grand défaut dans la société ! Cela donne à tous ces petits messieurs un ton, vis-à-vis des femmes, qui en vérité finirait par les brouiller avec elles, s'il n'était pas absolument impossible de s'en passer : car enfin, ma chère amie, vous conviendrez qu'il serait dur d'être livré aux femmes pour toute nourriture.

La Marquise. — Aux femmes ! Je ne conçois rien de pire. Ma mère a ce goût, par exemple ; on ne peut arriver chez elle qu'on n'y trouve un cercle établi : réellement il y a de quoi périr. Pour moi, cela me donne des vapeurs ; aussi j'y vais le moins que je puis ; mais laissons là ma mère et ses caillettes, parlons de l'abbé ; malgré ses prétentions, je le crois assez bon homme.

La Comtesse. — Lui? c'est le meilleur enfant que je connaisse; il vient quand je le désire; il s'en va quand il me plaît : en un mot, j'en fais ce que je veux.

La Marquise. — J'entends; c'est ce qu'on appelle un pis-aller.

La Comtesse. — Oui, et très-passable. Par exemple, dans ma dernière maladie, il ne me quitta pas; et lorsque je commençai à pouvoir causer sans fatigue, il m'amusa d'une infinité de bons contes sur mon mari : il est son confident, comme vous savez, et vous ne pouvez vous imaginer toutes les bêtises qu'il lui dit.

La Marquise. — Eh bien! vous savez ce qu'on pense sur vous.

La Comtesse. — Assurément. Mon mari m'aimerait, dit-il, à la folie, s'il pouvait espérer quelque retour; ma figure a l'honneur de lui plaire, mon caractère l'amuse; mais je suis trop dissipée, et les affaires de ma maison ne m'occupent pas assez. Il est réel que, dans les commencements de notre mariage, il voulut me prêcher cette triste morale; mais je vous ferai grâce, s'il vous plaît, de tous les plats discours qu'il me tint alors pour m'engager tendrement à devenir une sotte.

La Marquise. — Si vous l'étiez, ma chère, peut-être auriez-vous de quoi lui plaire davantage. Avouez qu'il serait assez plaisant de voir une jeune et jolie femme comme vous compter ses livres et payer ses marchands?

La Comtesse. — Ah! c'est un ridicule que je ne prendrai pas.

La Marquise. — Je vous crois très-exempte de celui-là; mais en tout craignez de laisser établir certaines règles chez vous : il y a longtemps qu'il est prouvé que l'économie d'une femme ne replâtre jamais les ravages qu'un homme s'occupe de faire à sa fortune.

La Comtesse. — Mais en effet, ma reine, puisqu'il est reçu que ces messieurs peuvent et doivent même dissiper leurs biens, je voudrais savoir pourquoi ils trouvent mauvais qu'on les aide.

La Marquise. — C'est que qui dit mari, dit tyran.

La Comtesse. — Ah! marquise, cette règle n'est pas tout à fait générale; je suis même forcée de convenir que le mien ne l'est pas : s'il n'avait pas la sotte prétention de me plaire, il

n'aurait en vérité de ridicules que ceux qui sont aimables. Mais dites-moi donc comment se gouverne votre seigneur et maître?

La Marquise. — A merveille ; c'est l'homme de Paris que je vois le moins. Ordinairement je ne me couche que quand il se lève.

La Comtesse. — Bon, et pourquoi cela?

La Marquise. — Il a la rage de dîner, et vous savez que ce repas me met à la mort. Heureusement il s'est fait un nombre de parasites qui viennent lui tenir compagnie; mais comme ce ne sont pas des gens qui me conviennent, il se passe de la mienne; enfin, pour tout dire, il est dévot.

La Comtesse. — Ah ! grands dieux! je vous plains.

La Marquise. — Franchement, cela est un peu dur, d'autant plus qu'il croit pécher en me donnant une modique pension de deux mille écus, parce que, dit-il, je n'en emploie pas un sol en œuvres pies. J'avoue que la brièveté de cette somme me causerait un peu d'humeur si la fortune ne me favorisait pas; mais vous savez que je joue heureusement, et que je ne manque pas de moitiés.

La Comtesse. — C'est une ressource, j'en conviens; mais quand elle vous manquera, pour tirer un bon parti de votre mari, je vous conseille de vous faire janséniste.

La Marquise. — Je me ferais plutôt le diable. Si vous voyiez ce qui entoure M. d'Inville, les figures qui font sa tendre société, cela vous ferait horreur.

La Comtesse. — Eh bien, ma reine, voilà comme nos parents nous sacrifient au désir de se débarrasser de nous. Le bien de M. d'Inville a tenté les vôtres; ils n'ont pas voulu voir autre chose.

La Marquise. — Eh! que m'importe ce bien, puisque je n'en jouis pas ?

La Comtesse. — Vous avez raison, aussi je conclus que nous sommes très mal assorties et par conséquent fort à plaindre: mais la tendre amitié qui nous unit doit alléger le poids de notre infortune : c'est dans ces coups du sort que l'on sent toute la douceur et tout le prix de ce sentiment ; que l'on dépose avec délice dans le sein de ce qu'on aime le secret de ses peines ou de ses plaisirs. Par exemple, en ce moment, j'oublie mon mari, sa bêtise et son ridicule amour ; car enfin il m'aime, et s'il ne

me le dit pas plus souvent, c'est que je sais l'en empêcher. Au moins, marquise, vous avez ce tourment-là de moins.

La Marquise. — Il est vrai, mon mari m'abhorre, je le vois peu; mais son avarice n'est-elle rien? Croyez qu'elle m'est aussi insupportable que la tendresse du vôtre me le paraît; mais comment obvier à cet inconvénient?

La Comtesse. — Marquise, je n'y vois de remède qu'un peu de philosophie et beaucoup de dissipation. A propos de cela, il me semble que le plaisir de vous voir a fait disparaître toutes mes misères. Tenez, je suis presque tentée de vous faire une proposition.

La Marquise. — Quoi?

La Comtesse. — Ce serait d'aller promener aux boulevards.

La Marquise. — Ah! mon Dieu! j'ai renvoyé mes chevaux.

La Comtesse. — Qu'est-ce que cela fait? On va mettre les miens à ma voiture neuve ; je serai enchantée que vous en ayez l'étrenne, vous m'en direz votre avis. Ne me trouvez-vous pas trop négligée pour me montrer aujourd'hui?

La Marquise. — Ah! vous n'êtes pas sincère, ma chère amie; regardez-vous dans cette glace, elle vous dira que vous n'avez jamais été plus jolie, même le jour du bal où je vous vis la première fois.

La Comtesse. — Marquise, ce souvenir me flatte, puisque ce moment est l'époque de notre connaissance; mais dites-moi vrai, ai-je assez de rouge?

La Marquise. — Oui, pour le jour; ce soir, en rentrant, vous en remettrez.

La Comtesse. — Je vais donc sonner pour qu'on mette mes chevaux. (A un valet de chambre.) Dupré, dites qu'on mette les petites juments baies à la voiture neuve, et que mes femmes descendent pour me passer une robe. Je ne mettrai que ma considération, les boucles de chien, la petite respectueuse; j'ôterai aussi ce bonnet de dentelle, il est d'un blanc qui me sied à faire peur. Écoutez, dites qu'on m'apporte en même temps cette archiduchesse du Trait Galant; leurs zéphirs sont montés à faire horreur.

La Marquise. — Vous prenez dans cette boutique, j'en suis

charmée; on m'y sert à ravir, et cela à crédit, tant que je veux. Sûrement, elles m'aiment à la folie.

La Comtesse. — Je le crois; peut-on faire autrement quand on vous connaît? Mais savez-vous bien que, sans y penser, je fais ma toilette devant vous?

La Marquise. — Bon! quelle folie! Les compliments sont bien placés vis-à-vis d'une amie? Ah! le joli déshabillé! Combien vous coûte ce taffetas?

La Comtesse. — Je l'ignore; j'ai trouvé tout cet ajustement étalé sur mon lit hier au soir en rentrant.

La Marquise. — Et qui croyez-vous qui ait eu cette imagination galante?

La Comtesse. — Mais vraiment je pense que c'est mon mari; sans cela....

La Marquise. — Écoutez donc, ma reine; cette surprise agréable pourrait bien vous engager à quelques complaisances.

La Comtesse. — Paix! je n'aime point les prédictions, et vous n'êtes point destinée à devenir un oiseau de mauvais augure. Ah çà, me voilà prête; nous partirons quand il vous plaira. (A ses gens.) S'il vient quelqu'un, faites entrer... Oh! vraiment non; j'avais oublié que nous voulions être seules. On fermera donc la porte à tout le monde, excepté à l'abbé et à M. le comte; n'est-il pas vrai, marquise?

La Marquise. — Sans doute, il est bien juste que ce mari galant jouisse au moins aujourd'hui du plaisir de vous admirer.

La Comtesse. — Vous m'avouerez que c'est acheter un peu cher ses petits soins; mais il est des usages dans le monde auxquels on est forcé de s'assujettir. Comment trouvez-vous mon équipage?

La Marquise. — Digne de votre goût, c'est tout dire.

La Comtesse. — Allons, montez. (A ses gens.) Aux boulevards!

Les dames restent quelque temps sans parler; la comtesse s'en aperçoit la première, et dit à son amie ce qu'on lira dans l'ordinaire suivant. J'avertis d'avance que cela sera tout aussi vrai, tout aussi frivole, et un peu plus ridicule.

ANECDOTE PLAISANTE.

Les États de Bretagne se proposaient de fonder un hôpital pour la guérison des maladies vénériennes. M. l'évêque de Rennes s'y opposait fermement; un médecin de la province, au contraire, était un des ardents promoteurs de l'établissement. Un jour, M. l'évêque de Rennes dit à ce médecin : « Eh! monsieur, pourquoi cet hôpital? — Pourquoi, monsieur? lui répondit le médecin; par ce passage du canon de la messe : *Propter utilitatem quoque nostram totiusque ecclesiæ suæ sanctæ.* »

— *Les Amants sans le savoir*, comédie en trois actes et en prose.

Les auteurs de cette pièce n'ont pas la moindre idée du genre dramatique. Elles se sont persuadé, car ce sont deux femmes, que des scènes étaient autant de dialogues et qu'il suffirait d'enchaîner ces dialogues par une action qui eût son commencement, son milieu et sa fin.

Le dialogue a ses interlocuteurs, et ces interlocuteurs ont leur caractère comme dans la scène, mais la scène veut être originale, chaude et rapide; mais la scène, partie d'un poëme, a son étendue déterminée; mais la scène est liée à des scènes qui précèdent et qui suivent, au lieu que le dialogue marche rapidement et posément, qu'il est limité par son objet, qu'il souffre des écarts et que les écarts même y font bien; qu'il est isolé et qu'il n'est question que de savoir le filer naturellement: la verve et la fureur ne lui sont pas essentielles.

Les dialogues répandus même dans les romans de l'incomparable Richardson ne sont pas des scènes: tirez-les de là et insérez-les dans une comédie, et vous verrez comme ils y figureront.

La scène ne suppose rien de trop, ni de trop peu. Le dernier mot du dialogue serait presque toujours le premier mot de la scène.

La pièce que voici n'est qu'une enfilade de jolies petites conversations bien polies, bien élégantes, bien faibles, bien froides, et telles à peu près qu'elles se passent dans le monde. On n'y voit personne à la gêne; le bruit et les cris y sont aussi rares que dans la bonne compagnie.

Mme Riccoboni, de qui nous avons tant de romans agréables, disait à ses amies qui la pressaient de travailler pour le théâtre : « Je le sens, je ne suis pas assez forte pour la comédie ; il y faut une chaleur et des poumons que je n'ai pas. » Les auteurs des *Amants sans le savoir*, avec moins de talent qu'elle, ne se sont pas aussi bien appréciées. Si elles voulaient être sincères, elles avoueraient elles-mêmes qu'elles ont été confondues du pauvre effet de leur ouvrage au théâtre. On peut sans impolitesse, je crois, annoncer à ces dames qu'elles ne sont pas faites pour un genre de littérature qui demande une âme possédée d'un démon et qu'elles peuvent demeurer en repos[1].

OCTOBRE.

1er octobre 1771.

SUITE DU DIALOGUE COPIÉ D'APRÈS NATURE,

OU

DE L'AMITIÉ DE DEUX JOLIES FEMMES.

La Comtesse. — A quoi rêvez-vous donc ?

La Marquise. — Je pensais qu'il y a six mois que nous sommes presque toujours ensemble et que nous n'avons pas encore eu la plus petite plainte à faire l'une de l'autre ; en vérité, cela fait notre éloge.

La Comtesse. — Sans doute, nous allons donner à Paris l'exemple de la constance. Vous riez ?

La Marquise. — Nous aurions fait là un très-beau miracle : mais à vous parler franchement, je le crois au-dessus de nos forces, ne désirons pas de renverser l'ordre établi. Le ridicule des autres est un amusement sûr pour nous.

1. Cet article est de Diderot ; il est inédit. Une note anonyme, évidemment due à Mme d'Épinay, le complète ainsi : « *Les Amants sans le savoir* ont été joués pour la première fois le 6 juillet à la Comédie-Française, et cette pièce est tombée. On ne la croit pas de deux amies, mais de Mme la marquise de Saint-Chamond seule, laquelle était autrefois fille entretenue, connue sous le nom de Mlle Mazarelli, à laquelle on associe bien mal à propos une Mme Rozet qui s'en est allée en Russie.

La Comtesse. — On dit qu'il fait plus qu'amuser; quelquefois il corrige.

La Marquise. — Erreur : cela se peut dire, mais jamais cela ne se pratique. Ah! qu'il fait beau! si nous baissions les panneaux, nous aurions plus frais et nous verrions mieux.

La Comtesse. — De mon côté ils resteront fermés si vous le voulez bien ; je n'ai ni fleurs ni diamants dans mes cheveux.

La Marquise. — Laissons à part la modestie, comtesse; nous savons l'une et l'autre ce que nous valons. De faibles ornements n'ajoutent rien aux agréments de la figure. Qu'est-ce que tout le monde dit en nous voyant?

La Comtesse. — Mais on dit que nous sommes charmantes.

La Marquise. — Vous voyez bien qu'il faut que cela soit. Votre mari lui-même....

La Comtesse. — Ah, fi donc! ne m'en parlez plus; toutes les fois que j'y pense, j'en ressens une honte....

La Marquise. — Il est vrai que cela est assez fade.

La Comtesse. — Comment fade! dites mieux, bourgeois.

La Marquise. — Je crois qu'il s'est douté que nous parlions de lui, car je l'aperçois de loin dans sa désobligeante bleue.

La Comtesse. — Mon Dieu! j'espère que la fantaisie ne lui prendra pas de descendre de voiture pour venir dans la nôtre; il y aurait un ridicule...

La Marquise. — Non, non, ma reine; il passe, et vous en serez quitte pour une petite mine agréable.

La Comtesse. — Quelle sottise! Dites-moi, marquise, quel est ce carrosse rempli de femmes dont les visages sont si verts? Cela ressemble beaucoup à un détachement du cercle de votre mère.

La Marquise. — Je vais vous l'apprendre. La comtesse de... que vous voyez dans le fond est une intrigante maladroite qui désire tout et qui n'obtient rien; l'ambition lui a fait quitter le rouge, afin de s'épauler de la clique des dévots. En attendant, la fille, que vous voyez de ce côté-ci, est la victime des sottes prétentions de sa mère : plusieurs gens m'ont dit cependant que cette pauvre enfant donnait franchement dans le panneau; mais vous verrez que ce sera l'ennui qui l'aura conduite insensiblement dans le chemin de la perfection.

La Comtesse. — Ah, mon Dieu ! cette malheureuse créature me fait pitié.

La Marquise. — Oh, placez-la mieux, ma chère; car peut-être qu'au même instant où vous vous intéressez à elle, on vous paye par le sentiment contraire.

La Comtesse. — Pourquoi donc?

La Marquise. — C'est que les dévots se font une loi de blâmer tout ce qu'ils envient, et de mépriser ce qu'ils ne connaissent pas.

La Comtesse. — Vous leur en voulez, ma chère amie.

La Marquise. — Écoutez donc, je suis payée pour cela; et mon mari donc?

La Comtesse. — Il est vrai, je n'y pensais pas. Vous avez là une jolie boîte.

La Marquise. — Trouvez-vous? C'est Machard qui me l'a vendue aux étrennes; mais je la troquerai avant qu'il soit peu, car elle commence à me sortir par les yeux.

La Comtesse. — Oh! s'il y a déjà six grands mois que vous la portez, cela est bien honnête. Mais quel est cet objet de tristesse qui vient à nous?

La Marquise. — N'allez-vous pas encore vous apitoyer mal à propos? Eh bien! c'est une veuve. Je ne connais pas d'état plus amusant, et je parierais que celle-ci connaît toute la douceur de sa situation.

La Comtesse. — Si le défunt était maussade, comme il y a cent contre un à parier, n'a-t-elle pas raison d'être bien aise qu'il ne soit plus?

La Marquise.—Je ne l'ai jamais connu; mais sa veuve porte un maintien si libre qu'on en doit augurer que c'est habitude de longue main.

La Comtesse. — En effet, elle a l'air d'avoir fait plus d'un esclave et de ne l'avoir guère été.

La Marquise. — En ce cas, elle a beaucoup perdu; cependant je trouve qu'on est toujours bien à plaindre de devoir la liberté à la sottise ou à la fantaisie d'autrui: cela chiffonne l'imagination.

La Comtesse. — La sienne doit être très-couleur de rose à présent; il n'y a de fâcheux que l'obligation de prendre un maintien si contraire aux sentiments de son cœur.

La Marquise. — Ma chère amie, le particulier dédommage de la contrainte publique. Je vois ce soir notre veuve rentrer

dans un petit boudoir aussi couleur de rose que ses idées, attendre sur un sopha le plus élégant de la nombreuse cour que la décence de son état lui permet d'avoir.

La Comtesse. — Je me fais ce tableau comme vous. A quel nombre la réduirons-nous, pour que le public n'en médise pas?

La Marquise. — Soyons modestes, je fixe son souper à trente couverts.

La Comtesse. — Ah! cela est honnête; mais que ferons-nous de ces gens-là? L'indiscrétion est si grande dans ce monde que je tremble qu'on ne lui tienne quelques propos qui lui rappellent le souvenir de ce cher défunt.

La Marquise. — D'abord nous les ferons bien souper, parce qu'il n'est pas défendu de vivre quand un mari est mort; ensuite nous les ferons jouer au cavagnole.

La Comtesse. — Jouer chez une veuve! Y pensez-vous?

La Marquise. — Si c'était aux cartes, je vous en passerais le scrupule; mais tirer des boules, c'est sans conséquence.

La Comtesse. — En vérité, ma reine, je serais presque tentée de vous croire méchante. (A un pauvre qui demande l'aumône). Nous laisserez-vous en repos?

Le Pauvre. — Mes bonnes dames, pauvre petite charité.

La Marquise. — On vous dit qu'il n'y a rien. Véritablement ces gens-là sont insupportables. Eh bien, vous disiez donc que j'étais méchante ?

La Comtesse. — Écoutez donc; vous interprétez le prochain très-plaisamment, mais...

La Marquise. — Ne voulez-vous pas que je me tue l'imagination à mentir ou bien à prêter aux autres des vertus et des qualités que sûrement ils ne m'adjugent pas?

Une Revendeuse. — Mes belles dames, voulez-vous des bonnets à la chancelière? J'ai des montauciels, des plumes, des hérons à vingt-quatre sols, de jolis éventails à la grecque, à bon marché, et des savonnettes qui blanchissent la peau comme un lis. Voyez, mes belles duchesses; toutes les dames de qualité s'en servent.

La Marquise. — Laissez-nous, ma bonne; regardez-nous, et voyez si votre secours nous est nécessaire?

La Revendeuse. — Je vois bien que ces dames ont la peau blanche comme du satin; aussi n'est-ce que pour l'entretenir

toujours dans ce bel état que je leur propose de m'acheter quelque chose.

La Marquise. — Dites donc, ma bonne, avez-vous blanchi bien du monde avec votre secret?

La Revendeuse. — Assurément, madame. Voyez passer la comtesse de... tous les jours ici en carrosse à six chevaux; avant d'avoir fait usage de mes savonnettes, ce n'était qu'un petit pruneau relavé.

La Marquise. — Elle a raison, comtesse; car c'est à présent une poupée du palais. Allez, ma bonne, nous ne voulons rien.

La Revendeuse. — Quoi, ces dames ne m'achèteront rien? Ah! quand ce ne serait que pour m'étrenner. (La comtesse lève la glace au nez de la revendeuse). Mon Dieu, vous êtes bien fières! Dieu merci, tout le monde ne le porte pas si haut.

La Comtesse. — Eh bien, ces créatures-là sont-elles assez insolentes?

La Marquise. — Cela est tout simple; il y a une infinité de caillettes qui les gâtent en prenant avec elles le ton de la familiarité.

La Comtesse. — Véritablement, je crois qu'on leur achète du blanc; je suis fâchée pour la curiosité de n'en avoir pas fait emplette.

La Marquise. — Fi donc! vous auriez osé mettre de ces horreurs sur votre teint?

La Comtesse. — Oh que non; j'en aurais fait l'essai sur ma femme de chambre... Mais qui saluez-vous donc là, marquise?

La Marquise. — C'est la petite procureuse; elle prend depuis quelque temps un maintien empesé qui la constitue bien la femme d'un homme de robe. La pauvre enfant n'est entourée que de cela. Si quelques gens du bon air ne la prennent pas en pitié, je la vois ennuyée et ennuyante jusqu'au jour du jugement. Ah! voici cette vieille relique de duchesse.

La Comtesse. — Grand Dieu! cet objet est plus que ridicule, il est effrayant; cela devrait être banni des endroits publics, quand ce ne serait que par égard pour les femmes grosses.

La Marquise. — Je ne vous suppose pas dans ce cas, ma chère amie; ce serait, par exemple, une gentillesse que je ne vous pardonnerais pas.

La Comtesse. — Pourquoi donc? Ne suis-je pas assez jeune encore pour avoir des enfants?

La Marquise. — Oui, et assez jolie pour donner le désir d'en faire; mais ce devoir conjugal est une si sotte chose...

La Comtesse. — Ah! pour cela, oui! je ne connais rien de si mal imaginé.

La Marquise. — Savez-vous pourquoi? C'est, comme je vous l'ai dit, qu'on nous assortit tout de travers; on choisit aux femmes des hommes qu'il ne leur serait jamais venu en tête de prendre; cela leur donne de l'humeur, et puis l'on est étonné qu'elles aient des amants.

La Comtesse. — Eh, mais oui, c'est qu'on s'étonne de tout en ce monde.

La Marquise. — A propos d'amants, comtesse, dites-moi vrai; en avez-vous?

La Comtesse. — Voilà une bonne question! Non; et vous?

La Marquise. — Moi? jamais, fi donc! J'ai été attaquée cent fois; mais j'ai le courage de résister.

La Comtesse. — Cela n'est pas bien difficile, à ce que je crois, quand on n'aime pas; cependant vous parlerai-je vrai? On disait que Saint-Brice avait soupiré pour vous plus de quinze jours, c'est l'homme de France le plus dangereux pour les femmes; il n'en a jamais, dit-on, trouvé de cruelles.

La Marquise. — Eh bien, vous en voyez une; que cela vous donne un peu de respect pour moi.

La Comtesse. — Bon! vous m'étonnez. Ce qu'on m'a dit des dangers de la séduction est donc une fausseté? Je vous avoue qu'elle m'a fait une telle peur qu'il m'est arrivé plus d'une fois d'éviter de me trouver dans les endroits où je savais que je pourrais le rencontrer; car j'ai pour maxime de fuir le danger, c'est le plus sûr.

La Marquise. — J'ai plus de courage dans l'esprit, ces sortes de triomphes flattent ma vanité, et j'ai vengé mon sexe en humiliant le plus superbe des humains. En vérité, ma chère amie, vos craintes me font pitié. Savez-vous bien que, s'il les connaissait, vous courriez grand risque?

La Comtesse. — Point tant que vous l'imaginez, ma reine; il n'est pas décidé qu'un fou, un volage, enfin un homme sans principes pût plaire, parce qu'absolument il le voudrait.

La Marquise. — Bon; je vois avec plaisir que vous n'êtes pas aussi craintive que vous vouliez d'abord le paraître. En effet, les hommes ont tant de défauts qu'ils se nuisent à eux-mêmes dans notre esprit; on peut se sentir quelquefois des velléités de les aimer, mais leur mauvaise conduite, et le peu de sentiment dont ils payent les nôtres, nous rendent plus sages.

La Comtesse. — Cela est vrai. Le hasard peut-être aussi, encore plus que la réflexion, fait presque tous les frais de cette sagesse. Je serais tenté de croire que ce sont les faiblesses des hommes qui nous rendent fortes, ou leurs forces qui nous rendent faibles. Qu'en pensez-vous?

La Marquise. — Moi, je trouve, ma chère amie, que vous parlez comme un oracle, excepté que vous êtes beaucoup plus éclairée. Mais que vois-je passer de ce côté ?

Mais je crois que je ferais bien de m'arrêter là; on doit en avoir assez pour cette fois de toutes ces impertinences; je proteste cependant que c'est tout ce qui se dit de plus fort et de plus sensé entre deux jolies femmes dans une voiture pendant toute une promenade aux boulevards, avec un peu plus ou un un peu moins d'esprit, de légèreté, de méchanceté, d'indécence. A l'ordinaire prochain la fin de cet entretien, qui sera tout aussi vraie, tout aussi frivole, et peut-être un peu plus ridicule encore que ce qui précède.

AUTRE ARTICLE DE MADAME ***.

Les Comédiens italiens ont donné le 23 août dernier une farce italienne qui a eu du succès par le jeu d'Arlequin et la grâce qu'il conserve dans tous ses mouvements, malgré sa taille épaisse et son âge. Il n'y a rien à dire du canevas de cette pièce, intitulée *le Domino*; elle est sans intrigue et sans intérêt, quoiqu'elle soit imitée du *Préjugé à la mode*, pièce de M. de La Chaussée : tout son mérite consiste à amener assez naturellement les lazzis et les balourdises d'Arlequin.

Le lendemain, les mêmes comédiens ont donné la première représentation des *Deux Miliciens, ou l'Orpheline villageoise*, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, par M. d'Azémar, lieutenant au régiment de Touraine. La musique en a été

fort applaudie et fort au delà de ce qu'elle mérite; c'est le premier ouvrage en ce genre du sieur Fredzeri, aveugle depuis l'âge de dix-huit mois; ce jeune homme a intéressé tout Paris depuis plusieurs années, beaucoup plus par le malheur qu'il a d'être privé de la vue que par ses talents. On lui a entendu exécuter, sur le violon et sur la mandoline dans différents concerts publics, plusieurs symphonies de sa composition; il a fait beaucoup d'autre musique instrumentale de différents genres qui n'a dû son succès momentané qu'à l'intérêt qu'inspirait son auteur. La musique de son opéra-comique n'augmentera pas sa réputation; le public a été ébloui par la prodigieuse exécution des deux ariettes *di bravoura* que chante Mme Trial, et par quelques traits de chant assez agréables dont l'auteur n'a même pas su tirer parti : il n'y en avait aucun à tirer des paroles, à la vérité, mais rien n'annonce qu'il réussît mieux par la suite dans ce genre, s'il trouvait par hasard un poëte supportable. La pièce de celui-ci est sans style, sans nuance et sans intérêt; il ne se passe rien entre la première et la dernière scène, quoiqu'il y en ait huit ou dix dans l'intervalle.

La scène est dans un village où l'on va tirer la milice. Les deux garçons à qui échéeront les billets noirs doivent partir le lendemain. Une jeune paysanne tremble qu'un des billets tombe à Justin, son amoureux; l'amoureux en a tout autant de peur qu'elle, et redoute d'autant plus ce malheur que sa mère infirme resterait sans secours et sans appui. On tente de corrompre le subdélégué et le syndic; le subdélégué est incorruptible; le syndic mange tous les cochons de lait et les agneaux qu'on lui présente, et les billets noirs n'en tombent pas moins à l'amoureux Justin et à un charbonnier qui ne se console pas d'avoir donné son cochon le plus gras. Jusqu'au moment du tirage de la milice, chaque scène a été remplie par une lamentation. Lamentation de la jeune fille, lamentation de la mère et d'un ami de Justin, lamentation du charbonnier; quelques airs grivois d'un soldat qui vient de son côté faire des recrues et qui est tout aussi postiche dans la pièce que la plupart des autres personnages; car, excepté la petite fille et son amoureux, on peut retrancher tous les autres à volonté. Lorsque le sort de Justin est décidé, les lamentations recommencent; le parterre se disposait à les égayer, mais l'ami du jeune milicien se dévoue et vient

s'offrir pour marcher à sa place : combat de générosité, l'ami l'emporte et le subdélégué l'accepte d'autant plus volontiers, à ce qu'a prétendu un plaisant du parterre, qu'il est grand et bien fait, et que Justin n'a pas la taille requise. Cette remarque sur l'acteur Julien qui joue le rôle de Justin a eu un succès général.

Par la manière dont cette rapsodie est écrite, elle a la prétention du plus grand genre : ce sont des bourgeois, des paysans, des manants, des soldats, qui oublient de temps en temps leurs tons, leurs mœurs et leur langage, pour débiter des maximes qui pourraient aller aux héros de Corneille. Malgré le ridicule et l'absurdité de cette pièce, le tirage de la milice divertit le parterre, et le succès mérité qu'y a Mme Trial lui a fait avoir neuf représentations.

— L'auteur de ces feuilles ayant été assez heureux pour donner une marque d'attachement à une des plus respectables princesses d'Allemagne, en se déplaçant subitement et se rendant auprès du prince héréditaire, son fils, à Londres, M. Diderot lui a donné une preuve d'amitié bien sensible en se chargeant de cette correspondance pendant son absence; et depuis l'ordinaire du 1er septembre de cette année, elle est l'ouvrage de ce philosophe célèbre.

15 octobre 1771.

FIN DU DIALOGUE COPIÉ D'APRÈS NATURE OU DE L'AMITIÉ DE DEUX JOLIES FEMMES.

La Comtesse. — Comment, vous ne reconnaissez pas le petit Montfort, le singe de Saint-Brice, une petite chenille qui croit qu'il est du bon air de vivre en mauvaise compagnie?

La Marquise. — Vous le connaissez donc?

La Comtesse. — Dieu m'en préserve!

La Marquise. — Eh bien, je le connais, moi, et j'entends dire partout qu'il fait une dépense enragée; cela ne laisse pas de lui donner une certaine consistance dans le monde.

La Comtesse. — Oui, si de vivre avec des filles et même de les escroquer en peut donner. Je vous dirais de lui cent choses plus infâmes les unes que les autres si je voulais m'en donner la peine.

La Marquise. — C'est grand dommage, car je n'ai guère vu de plus jolie figure.

La Comtesse. — Cela suffit-il pour plaire?

La Marquise. — Écoutez donc; une figure est de quelque considération.

La Comtesse. — En ce cas, vous n'en accorderez pas à celle qui passe de ce côté; regardez-la.

La Marquise. — Fi! c'est ce vilain chevalier d'Arles; sa laideur est notée dans tout Paris. N'avouerez-vous pas avec moi qu'il est triste d'être le porteur d'un pareil visage?

La Comtesse. — J'en conviens; mais on m'a dit qu'il était bon homme.

La Marquise. — S'il ne l'était pas, que serait-il donc?

La Comtesse. — Peut-être un Montfort, et ce serait encore pis.

La Marquise. — Comment donc, comtesse, vous lui en voulez cruellement! Savez-vous bien que votre momie embaumée dont vous vous faites si généreusement le chevalier a le défaut d'être d'un arrangement que je pourrais nommer avarice, si je ne craignais de vous déplaire.

La Comtesse. — Oh! ne vous gênez pas; c'est un plaisir de n'être pas toujours du même avis. J'ai bien critiqué votre Montfort; il était juste que votre colère retombât sur ce pauvre chevalier d'Arles.

La Marquise. — Je vous proteste, ma chère amie, que s'il n'y avait que lui et moi pour repeupler le monde, il finirait.

La Comtesse. — Je crois au moins que si tous les hommes lui ressemblaient, on verrait plus de Lucrèces.

La Marquise. — C'est un beau rôle à jouer au moins, mais il est triste. Je parie qu'à commencer par vous, ma chère amie, vous en seriez lasse à la longue, et qu'un beau jour un amant, tel fût-il, ferait disparaître l'héroïne. Ah çà! de bonne foi, si, dans cet état de détresse, il ne se présentait à vos yeux que les deux personnages dont nous parlons, lequel déterminerait votre résignation ou votre choix?

La Comtesse. — Je voudrais que vous me donnassiez la permission d'en prendre un troisième.

La Marquise. — Non, je suis rigoureuse; je ne vous laisse pas même votre abbé pour pis-aller.

La Comtesse. — Mais, en vérité, marquise, vous êtes folle, à quoi bon cette supposition?

La Marquise. — Mon Dieu, tous les jours on en fait d'aussi ridicules; c'est parler pour parler. Allons, optez.

La Comtesse. — Mais vous êtes rigoureuse à l'excès; je vous répète que ni l'un ni l'autre ne me plaît.

La Marquise. — Qu'est-ce que cela fait? On prend souvent des amants en réalité qui ne plaisent pas davantage, et je vous en tiens quitte à meilleur marché, comme vous voyez. Comment, vous rêvez? Il faut donc bien du temps pour vous déterminer?

La Comtesse. — Vous le voulez? Eh bien, puisqu'il faut absolument répondre à cette folie, je me décide en faveur de cette figure choquante qui vous déplaît.

La Marquise. — Je reste pétrifiée. Comment une jolie femme pourrait approcher son visage d'un grouin?

La Comtesse. — Je vois que vous aimeriez mieux Montfort.

La Marquise. — Comment, si je l'aimerais mieux! Mais je vous le répète, c'est une des jolies créatures que nous ayons dans Paris.

La Comtesse. — Je vous étonnerai donc bien quand je vous dirai que, selon ma façon de penser, cet article ne m'arrêterait pas? Il me semble qu'on ne regarde pas trop si un homme a un visage.

La Marquise. — Pour moi, je ne regarde à rien; mais encore ne faut-il pas faire un choix qui donne un ridicule.

La Comtesse. — Qu'appelez-vous un ridicule? S'il n'en a pas à mes yeux, n'est-ce pas l'essentiel? Vous verrez qu'on prend un amant pour faire sa cour au public.

La Marquise. — Eh mais, on doit le compter pour quelque chose. Pour moi, si j'avais un amant qui fût laid, je serais fort humiliée de l'entendre dire; et cette mortification à la longue pourrait lui nuire.

La Comtesse. — Mais évitez donc l'absurdité de cette opinion. A-t-on jamais aimé pour les autres?

La Marquise. — J'admire votre délicatesse. Convenez au moins qu'il faut avoir de la sensibilité à revendre pour se mettre si aisément au-dessus du ridicule. N'entendez-vous pas ce qu'on dit tous les jours sur le choix des femmes? La jolie figure d'un amant porte avec elle l'excuse de la séduction; si un

jour elle fait votre malheur, on vous plaint. Les conquêtes qui se présentent pour nous en consoler en sont plus brillantes. Si, au contraire, le premier choix n'est pas applaudi, on ne voit en nous qu'une grossièreté de sentiments qui, en nous privant de ce que l'amour a de plus doux, nous fait perdre à jamais l'espoir d'un plus heureux succès. Sachez, enfin, qu'en amour ce sont les hommes qui font la réputation des femmes.

La Comtesse. — Mes idées sur ce sujet sont donc bien absurdes; je croyais que le moyen le plus sûr de se perdre dans le monde était de devenir l'objet de la jalousie de cette populace de caillettes qui semblent chercher un nouvel éclat dans le nombre de leurs conquêtes. Si votre amant est aimable, toutes veulent vous le ravir.

La Marquise. — Eh bien, s'il veut s'enfuir, on ne le retient pas ; mais si, par hasard, il est constant, quel triomphe !

La Comtesse. — Constant?... Quoi, vous ne savez pas que le sentiment de tous ces beaux messieurs réside dans leur amour-propre?

La Marquise. — C'est-à-dire, belle reine, que vous vous déciderez à croire qu'on n'est véritablement aimée que d'un magot. S'il faut être laid pour vous plaire, il vous sera aisé de faire des conquêtes. O la belle cour que je vous vois! Ah! ah! ah!

La Comtesse. — N'en riez pas tant. Ne conviendrez-vous pas au moins que je serais aimée avec plus de délicatesse?

La Marquise. — S'il n'en avait pas jusqu'au point de mourir; si son amour ne vous procurait pas à chaque instant les plus tendres élégies; qu'il ne vous donnât pas tous les soirs les fêtes les plus galantes; qu'il ne jouât pas le plus gros jeu, et qu'il ne fût pas à vos ordres comme un chien barbet, il ne serait bon qu'à jeter par une fenêtre.

La Comtesse. — Ah ! marquise, je ne suis pas d'un nature! si dispendieux; il pourrait être aimé à moins de frais. Je calcule déjà...

La Marquise. — Bon ! vous allez faire d'une passion une affaire de calcul.

La Comtesse. — Écoutez, madame, je vous en crois plus proche que moi. Sentez donc que moins un amant est fait pour plaire, plus il est satisfait d'avoir plu, la reconnaissance l'engage à des soins plus vrais et plus tendres, à la soumission la

plus respectueuse, et vous m'avouerez que ces qualités ne nuisent pas à la constance.

La Marquise. — Mais vraiment, c'est ce que j'y trouve de pis.

La Comtesse. — Oh! pour cette fois, marquise, vous pouvez vous vanter d'être seule de votre avis.

La Marquise. — J'en suis fâchée pour l'amour de vous, madame; j'admire seulement la peine que vous prenez à soutenir une mauvaise thèse.

La Comtesse. — C'est que je la trouve bonne, et la veux défendre sans me mettre en peine de combattre votre choix.

La Marquise. — Pour le combattre, il faudrait attendre que j'en eusse fait un.

La Comtesse. — Fait ou non fait, prenez garde au premier; car, avec la belle façon de penser que vous affichez, il pourra vous humilier.

La Marquise. — M'humilier! et pourquoi s'il vous plaît? Sachez, madame, que personne n'a le droit de me faire rougir. Je vis avec tout le monde, mais je n'aime personne.

La Comtesse. — Vous avez puisé cette morale dans *le Méchant*. Peut-être quelqu'un aura-t-il un jour la gloire de vous la faire oublier.

La Marquise. — En tout cas, vous pouvez être sûre que ce ne sera pas ce vilain chevalier d'Arles qui vaincra mon indifférence ; je vous le laisse.

La Comtesse. — En ce cas, c'est un honneur réservé à quelque Montfort ; vous brillerez sous ses lois jusqu'à ce que la honte ou la rage d'un tel choix vous apprenne à porter des hommes un jugement plus juste.

La Marquise. — Écoutez, madame; une autre que moi serait choquée de vos petites réflexions, mais les enfances de votre génie ne sont pas faites pour blesser mon amour-propre : c'est l'envie de paraître encore jeune qui vous fait raisonner comme une pensionnaire de couvent. Affichez la candeur tant qu'il vous plaira, ma chère petite; mais au moins choisissez mieux vos dupes.

La Comtesse. — Si de l'avoir été de vous, madame, est un ridicule à vos yeux, je le préfère à ceux dont vous faites parade.

La Marquise. — Oserais-je vous demander, belle reine, quels sont ceux que votre perspicacité m'adjuge?

La Comtesse. — Une dépravation d'esprit qui, si vous n'y prenez garde, doit vous conduire infailliblement à celle des mœurs.

La Marquise. — J'espère que vous me permettrez d'appeler de ce jugement; mais pour prévenir plus sûrement les cruels effets de votre prédiction, faites-moi, je vous prie, la grâce de me procurer la lecture des ouvrages licencieux de votre abbé, afin d'y puiser les leçons de sagesse dont vous croyez que j'ai besoin.

La Comtesse. — Cette plaisanterie est digne de vous, madame, mais je puis vous assurer que ces prétendus ouvrages n'auront jamais fait autant de tort à ma réputation que votre dangereuse connaissance.

La Marquise. — Vous croyez, ma petite? Eh bien, il n'y a rien de plus aisé que de vous débarrasser de cet écueil; aussi bien notre petit commerce commence-t-il à devenir trop fastidieux. Allez, mon cœur, devenez une bonne ménagère pour plaire à votre benêt de mari; s'il se dégoûte un jour de vos charmes surannés, prenez quelque gros magot de singe pour consolateur; avec cela ornez-vous l'esprit de la bibliothèque bleue, et vous serez la femme de France la plus respectable.

Dans cet instant, Montfort repassa, la marquise l'appela, monta dans sa voiture, et quitta pour la vie une intime amie de six mois. Ces deux femmes s'étaient liées ensemble sans savoir pourquoi, et elles se brouillèrent sans savoir comment.

ARTICLE DE MADAME ***

Les Comédiens italiens ont donné le 19 septembre dernier la première et dernière représentation d'un opéra-comique en deux actes, intitulé *la Coquette du village, ou le Baiser pris et rendu*, paroles de M. Anseaume, souffleur de la Comédie-Italienne, et la musique d'un jeune homme nommé M. de Saint-Arnaud, qui n'est pas à sa première chute. Il y a quelques années qu'un petit acte de sa composition éprouva le même sort. La musique de celui-ci n'a ni dessein ni projet; elle es plate ou barbare.

Quant au drame, on aurait pu l'intituler *la Coureuse de village*, et ce titre aurait beaucoup mieux convenu à la pièce. Cette pièce aurait été tout au plus supportable avec de la verve et de la folie dans le dialogue, mais elle manque de gaieté, et a toute la prétention d'un drame sérieux. Tous les personnages en sont malhonnêtes et tristes. Je n'ai jamais vu de pièce plus complétement et plus constamment huée du commencement à la fin.

AUTRE ARTICLE DE MADAME ***

Le samedi 7 septembre, le sieur Ponteuil[1], élève de M. Préville, a débuté au Théâtre-Français dans la pièce de *Rhadamiste et Zénobie*, de M. de Crébillon. Il y a joué le rôle de Rhadamiste avec autant de succès que pouvait en attendre un jeune homme qui n'avait jamais monté sur les planches, et qui aurait annoncé du talent.

Pour intéresser le public en sa faveur, Préville, qui connaît si bien l'art de le captiver, fit un discours avant la pièce; il marqua au public sa reconnaissance de l'accueil journalier qu'il voulait bien lui faire. C'est par un effet de ce sentiment dont il est pénétré, dit-il, qu'il a cherché à transmettre à un sujet rempli de dispositions naturelles et d'émulation l'acquit que tant d'années de travail lui ont donné. Ensuite il fit l'énumération des avantages de son élève pour la carrière qu'il allait courir : « Une belle figure, de l'esprit, de la noblesse, une belle prononciation, l'avantage d'être bien né, d'avoir reçu une excellente éducation, d'avoir des mœurs, etc. D'après ce portrait, ajouta-t-il, messieurs, il semble que l'acteur n'a plus qu'à paraître, et vous qu'à l'applaudir. Il est bien loin d'y prétendre; il ne demande que de l'indulgence, de l'encouragement et des avis qui puissent le former. Vous lui trouverez des gestes peu mesurés, la voix mal réglée, trop de chaleur peut-être; c'est à vous, messieurs, à le diriger, etc. », et il finit son discours par prouver combien l'art du comédien est difficile et demande

1. Ponteuil, qu'il ne faut pas confondre avec un homonyme, Nicolas-Étienne Lefranc, sieur de Ponteuil, mort en 1718, était fils d'un boulanger de Paris. Lemazurier, qui lui a consacré une notice dans sa *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, tome I, p. 474, dit qu'il mourut en janvier 1806.

d'indulgence. Il fut applaudi avec transport. Ponteuil parut, et l'on trouva le portrait qu'en avait fait Préville assez exact. Il a en effet beaucoup de noblesse dans la taille et dans la démarche, mais il n'en a aucune dans l'ensemble de ses traits ; son front, ses yeux, ses sourcils sont beaux ; son nez est épaté, sa mâchoire carrée et épaisse, sa voix est sonore, sa prononciation est exacte sans être affectée ; on l'entend du bout de la salle, mais dans les moments de vivacité et de fureur sa grosse mâchoire l'embarrasse et alors sa prononciation est empâtée. Il a trop de chaleur et pas assez de nuances ; c'est une copie gauche de Le Kain, et je ne vois pas qu'il annonce aucun talent naturel, ni que ce début donne plus d'espérance que les précédents.

Nombre de gens s'apprêtaient à rire de voir paraître sur la scène tragique un élève de Préville, comme si un acteur comique pouvait atteindre au degré de perfection où nous voyons Préville en bornant son étude et ses recherches au personnage et à l'emploi que ses camarades lui destinent ; comme si l'imitation vraie des mouvements de l'âme n'appartenait pas à toute âme flexible et sensible, et comme si on pouvait exceller dans une portion pour ainsi dire d'un art quelconque, sans avoir porté les yeux sur tout ce qui peut tenir à cet art et sur tout ce qui peut y être relatif. Préville n'a pu que guider son élève et l'éclairer des lumières que vingt années de réflexions et de travail lui ont acquises, et heureusement pour l'élève il n'avait rien à imiter, écueil presque inévitable pour tous les débutants formés par des acteurs célèbres dans l'emploi où ces jeunes gens se proposent de le remplacer. Ces copies sont toujours froides, postiches et maniérées. Eh, messieurs, étudiez la nature et non pas les copies de la nature. J'espérais que le sieur Ponteuil aurait à lui ses défauts et le germe de quelque talent, il est déjà gâté par l'imitation. S'il peut revenir sur ses pas, il faut que Préville lui dise bien qu'on ne montre pas à jouer la comédie, c'est une affaire de sentiment : il faut pour y réussir être favorisé de la nature ; réunir à la figure et à l'organe une âme mobile et flexible, un esprit juste, observateur et cultivé, des mœurs honnêtes et assez d'agrément pour être admis dans le grand monde d'où il doit principalement tirer ses remarques et ses réflexions. Il faut encore qu'il ait l'espèce d'orgueil qui rend l'applaudis-

sement du public si précieux et la modestie si nécessaire pour se soumettre à ses rigueurs sans en être rebuté; et quand un homme possède tous ces avantages, il est bien tenté d'en faire un autre usage. C'est ce qui arrive à M. Caillot qui est parvenu à un degré de perfection dont le seul Garrick pouvait donner l'idée, et nous le perdons à Pâques. Content de quelques années de cette gloire, il va destiner à l'agrément de quelques sociétés, où il est chéri par son mérite personnel plus que pour ses talents, tous les avantages qu'il a retirés de ses études et de ses recherches.

Le sieur Ponteuil a continué son début dans *Adélaïde du Guesclin* et dans *Sémiramis*, et son succès a été le même dans ces différents rôles.

REGRETS DE LEMOYNE

EN EXPOSANT AU SALON LE BUSTE DE Mme LA DAUPHINE,

ADRESSÉS A CETTE PRINCESSE.

Combien ce buste m'a coûté!
Je croyais avoir imité
De la nymphe la plus jolie
Sourire fin, douce gaieté,
Et d'une princesse accomplie
Grâces, noblesse, majesté.
Fier de mon art et de votre beauté,
Je crus dix fois ma besogne finie;
Je revenais, vous étiez embellie,
Et mon art était dérouté!

Vous avouerai-je mes alarmes,
Et ma honte et mon désespoir?
Une semaine, un jour, ajoutaient à vos charmes,
Et toujours mon talent me paraissait déchoir;
En vous quittant, je répandais des larmes,
Et je tremblais de vous revoir.

Du ciseau l'heureuse imposture
S'efforcerait en vain de suivre la nature:
Son pouvoir est illimité;
Mais il faut bien que l'art s'arrête.
Je crois avoir fini la plus charmante tête,
Livre ce marbre à la postérité;
Nos neveux le croiront flatté;

Mais vous voyant encor plus belle,
L'âge présent rira de ma caducité,
Et dira : Lemoyne est resté
Trop au-dessous de son modèle.

— *La Muse errante au Salon, Apologie critique en vers libres, suivant l'ordre des numéros, des peintures, sculptures et gravures, exposées au Louvre en l'année 1771*[1]; à Athènes. A Athènes ! Aux halles, au coin de la borne, par un chanteur de la rue. Il n'y a ni goût, ni esprit, ni français, ni rime, ni raison; c'est un tas de fades louanges. Je n'ai jamais tenu un pinceau, et je ne désespérerais pas de peindre encore moins mal que cet homme n'écrit. Avec une tournure originale, à la Collé, par exemple, on aurait rendu cela très piquant, en exagérant le ridicule et en le portant jusqu'au ton de la populace, à qui l'on aurait fait dire toutes les bêtises et quelquefois toutes les choses justes qu'on lui entend dire au Salon les jours de fêtes et les dimanches. Mais ce poëte-ci est insipide de la meilleure foi du monde.

— *Lettre de M. Raphaël le jeune, élève des écoles gratuites de dessin, neveu de M. Raphaël, peintre de l'Académie de Saint-Luc, à un de ses amis, sur les peintures, sculptures et gravures exposées cette année au Louvre*[2], avec l'inscription bien trouvée :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem[3].

Nos aïeux ont eu des enfants qui ne les valaient pas; nous dégénérons de nos pères, et nous laisserons après nous une race encore plus vicieuse que nous.

L'idée de cette brochure est originale et gaie. Le Suisse,

1. La critique de cette brochure et des trois suivantes est de Diderot. Le second et le troisième de ces morceaux figurent seuls dans les *Œuvres complètes* (t. XVII p. 500 et 503); ils nous avaient été communiqués par M. Howyn de Tranchère d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

2. Par Daudé de Jossan (1771, in-8°, 62 p.), ainsi que la réponse à sa propre lettre dont Diderot parle ensuite. Bachaumont dit (16 et 19 septembre 1771) que les peintres attaqués cherchèrent à faire supprimer la brochure, mais que l'influence de Cochin (à qui Daudé de Jossan avait montré son manuscrit) empêcha les poursuites.

3. Horace, Odes, l. III, vi, 46.

garde des tableaux, entend un grand bruit au Salon pendant la nuit; il accourt : ce sont les tableaux parlant qui se disent leurs vérités. Il appelle son neveu, qui se met à écrire la querelle des tableaux, et c'est cette querelle que l'on publie. Cette critique est sanglante et juste, personne n'y est épargné; je serais bien étonné qu'elle ne fût pas d'un artiste. On y sent un homme à qui la facilité de dire a manqué. Cela passera avec les tableaux critiqués; au lieu que si le faire eût répondu à l'intention, il en eût été de cet ouvrage comme du *Petit Prophète*[1], il fût resté.

On y pince à la fin les peintres paresseux qui n'ont rien exposé, et Doyen très-serré. Un numéro qui fait l'appel nomme Doyen, les autres numéros répondent : « Il est en cour. — En cour? Et que diable y fait-il? — Le roi lui a parlé; est-ce qu'il ne vous l'a pas dit? — Je ne le savais pas; j'en suis bien aise : c'est un homme de mérite, il fera honneur à la protection. » Le numéro qui fait l'appel nomme Dumont le Romain; les autres numéros répondent : « Il est à matines. — Je m'en réjouis pour lui; tous ces petits culs l'auraient scandalisé. » L'appelant dit : « Madame Vien? » Les numéros répondent : « Elle est sûrement près de son mari. — Madame Therbouche? — Au loin, au loin. — Cela est fâcheux, elles auraient bien figuré dans nos embrasures. — Monsieur Fragonard! Monsieur Fragonard! — Il ne fait plus rien; il perd son temps et son talent, et gagne de l'argent. — Monsieur Greuze? — M. Greuze boude. On dit qu'il y a de beaux tableaux dans son atelier. — D'histoire? — Oh! non; et puis ils appartiennent à un financier[2] qui ne veut pas qu'on les voie. — J'en suis fâché; nous aurions eu le plaisir de répéter les éloges qu'il se donne. » Les numéros, en riant : « Ah! ah! ah! » Tout ce bout de dialogue est excellent et du meilleur ton.

— *L'Ombre de Raphaël, ci-devant peintre de l'Académie de Saint-Luc, à son neveu Raphaël, élève des écoles gratuites de dessin, en réponse à sa lettre sur le Salon de cette année.* La lettre de Raphaël le neveu parvient à Raphaël l'oncle aux champs Élysées. Tandis que celui-ci la lisait, Michel-Ange passe et propose à Raphaël de le conduire au Salon. Aussitôt dit,

1. Allusion à la brochure de Grimm.
2. La Borde.

aussitôt fait; ils partent et les voilà arrivés, car un esprit est à l'instant où il veut être.

Raphaël et Michel-Ange parcourent les tableaux et en achèvent la critique.

Raphaël conserve assez bien son ton grivois; mais il était plus difficile de donner du caractère à Michel-Ange et de le faire parler : aussi l'auteur s'en est-il médiocrement tiré.

Du reste, les observations sont justes, et j'aime les derniers mots de Raphaël sur les artistes que la frayeur de la critique éloigne du Salon. « Quelle faiblesse! dit-il, quelle puérilité! Le sort du talent est d'irriter la satire, son triomphe de la réduire au silence. Qui n'a pas essuyé la censure? Que ne m'a-t-on pas dit, à moi? Un bon mot suffit quelquefois pour faire éclore un habile homme. »

— *Plaintes de M. Badigeon, marchand de couleurs, sur les critiques du Salon de 1771.* Les artistes sont attaqués par des gens de lettres qui les mettent en pièces, et défendus par d'autres artistes qui les vengent si platement que cela fait pitié.

Celui-ci se propose de montrer une assemblée de littérateurs à table chez un homme riche. Le pauvre diable, qui n'est jamais sorti de son grenier, a cherché leur ridicule; mais il fallait, pour le trouver et le rendre, plus de finesse qu'il n'en a : cela est grossier et maussade.

Le fils de M. Badigeon, qui était apparemment dans l'antichambre, ramassa un papier qui tomba de la poche d'un des convives.

Ce convive était un Allemand, et ce papier une lettre sur le Salon, adressée à un Anglais.

M. Badigeon fils porte vite cette lettre chez l'imprimeur, et c'est la suite de cette brochure.

La lettre est une triste apologie des tableaux, et les plus misérables choses y sont flagornées sans pudeur.

NOVEMBRE.

1er novembre 1771.

ARTICLE DE MADAME ***

Les Comédiens français se trouvant très-bien d'avoir obtenu de M. Diderot la permission de donner *le Père de famille* à leur spectacle, viennent de lui demander son consentement pour représenter *le Fils naturel.*

Tous les éloges qu'on pourrait faire aujourd'hui de ce drame seraient au-dessous de ce que sa réputation, si bien méritée, lui en a attiré constamment par tous les gens de goût, depuis quinze ans qu'il a paru imprimé. Comme on en a rendu compte dans ce temps[1], et qu'il n'y a personne qui ne le connaisse, on se contentera de parler de l'impression qu'a faite sur le public la représentation du *Fils naturel.* Il a été donné le 26 septembre pour la première fois, sans empressement, mais sans opposition de la part de M. Diderot. Il a laissé les Comédiens absolument les maîtres de son ouvrage, et ne leur a pas caché que, suivant son opinion, cette pièce ne devait pas réussir à la représentation.

Sans avoir eu un succès très-décidé, elle en a eu beaucoup pour une pièce dénuée de toutes ces pompeuses absurdités qui entraînent, sans savoir pourquoi, les applaudissements de la multitude. Tous les endroits fortement marqués, tout ce qui fait tableau, tout ce qui est maxime a été très-applaudi. Tous les mots de nature, de passion, enfin tout ce qui est l'ouvrage du génie, du sentiment, de la délicatesse, n'a été senti que d'un très-petit nombre de spectateurs; mais ce qui s'appelle le public, et même les acteurs ne s'en sont pas doutés. La pièce a été mal jouée, à deux ou trois endroits près, et la plus grande partie de la salle ne s'en est pas doutée. Ce qui n'a pas été applaudi attachait en silence le spectateur, et il ne s'en est pas douté. Enfin, tout ce qui a été applaudi n'est pas, à mon avis, ce qui méritait le plus de l'être, et rien ne m'a tant prouvé que

1. Voir tome III, p. 351.

le goût des arts est sur son déclin en France, que l'impression qu'a faite sur le public la représentation du *Fils naturel*.

Les gens de goût, le petit nombre des spectateurs à qui j'aime à m'en rapporter, et à qui M. Diderot ne dédaigne pas de plaire, se sont trouvés affectés d'une manière différente de celle du public. Ils ont trouvé une grande beauté dans les détails, des mots sublimes, des tableaux pathétiques et touchants; quelques-uns cependant ne produisent pas l'effet qu'on en attendait, et si la lecture de ce drame ne laisse rien à désirer, on trouve quelques observations à y faire, relativement à l'effet théâtral.

Je suis plus que jamais convaincu que les conversations de Constance et de Dorval ne paraîtront pas trop longues lorsqu'elles seront bien jouées; elles ne l'ont point été. Constance a été froide, et sans la plus petite nuance d'enthousiasme. Elle doit avoir le maintien noble et même un peu austère, mais sans rien faire perdre aux grâces de la persuasion, et son expression doit être celle d'une inspirée. Mme Préville a été très-loin du but de son rôle, et malgré cela les scènes ont produit leur effet.

La vertu de Dorval et son langage sont montés sur un si haut ton, qu'il semble retomber dans la classe des hommes ordinaires lorsque, entraîné par les circonstances, il laisse à la fois dans l'erreur Clerville, Constance et Rosalie. Ce défaut ne s'aperçoit pas à la lecture, qui est toujours plus rapide que la représentation; on n'y est frappé que de la profondeur du but moral, du fatalisme; mais à la représentation, lorsqu'on voit ces trois personnages abusés, il y a un moment où l'on sait mauvais gré à Dorval de ne pas confier à Constance sa véritable position, au risque de tout ce qui en pourrait arriver. Il ne le fait pas, et Clerville, Constance et Rosalie cessent d'inspirer de l'intérêt, parce qu'ils sont dupes des apparences; on ne peut ni les plaindre ni en rire, et il faut pouvoir plaindre au théâtre le personnage trompé, lorsqu'on ne peut pas en rire.

Voilà, je crois, la raison qui a empêché l'effet des scènes où ils se trouvent tous rassemblés dans des situations si violentes.

L'auteur répond à cela que l'intérêt ne peut jamais naître d'une absurdité, et que le bon sens ne peut jamais refroidir un ouvrage; qu'il serait absurde à un homme silencieux et robuste comme Dorval de révéler des sentiments honteux qu'il s'est pro-

mis d'étouffer; qu'il mortifierait inutilement Constance qui ne le mérite pas, et qu'il s'avilirait lui et Rosalie aux yeux de cette femme. Dorval est-il maître du secret de Rosalie? Supposons qu'il eût fait ce qu'on exige, et voyons ce que Constance aurait dû lui dire. Le voici : « Vous avez très-mal fait de venir ici, monsieur Dorval, et vous auriez beaucoup mieux fait de vous éloigner sans parler. » Voyons ensuite ce que ces trois personnages seraient devenus après le départ ou la confidence de Dorval; ils se seraient méprisés et détestés.

Et moi, je réponds à l'auteur que sa réflexion n'excuse pas le défaut de l'effet théâtral : que, d'ailleurs, plus le caractère de Dorval est robuste, plus il lui importe d'être parfaitement honnête et droit, sans s'embarrasser de la manière dont le jugeront les gens à qui il a affaire. Prenez garde que le spectateur est dans le secret de la conscience du personnage; qu'il connaît ses intentions, les mouvements de son âme; nous savons tous comme lui qu'il a cédé une minute à un penchant que sa délicatesse désapprouve, et que dès l'instant qu'on lui prodigue des éloges, une confiance, une sécurité qui l'embarrasse, il aggrave un tort à ses yeux, en laissant ses admirateurs dans l'erreur; et Constance serait une bégueule, et manquerait à son caractère, si elle s'offensait d'une confidence qui annonce tant de droiture, d'honnêteté et de hauteur qui est forcée. Je sais bien qu'alors il n'y aurait plus de pièce, cela est vrai; mais de ce qu'il n'y aurait plus de pièce en corrigeant un défaut, il n'en est pas moins vrai qu'en ne le corrigeant pas, le défaut reste. Mais ce défaut ne produit qu'une suspension d'intérêt très momentanée, et n'ôte rien à toutes les beautés reconnues dans ce drame.

Le récit d'André, qui était si heureux et si bien placé lorsque l'ouvrage a paru, n'est pas aussi intéressant aujourd'hui. Pour le théâtre, il demanderait à être raccourci; j'y consentirai, s'il peut l'être de manière à ne rien ôter des mots que ce récit arrache à Dorval. Qu'ils sont profonds et dans la vérité de son caractère! Eh bien, à peine ont-ils été sentis.

On ne désire aucuns changements à tout le reste de la pièce. L'arrivée du père, ses discours, ont fait verser des larmes. Si cette pièce, aussi mal jouée que mal entendue du public, a eu beaucoup plus de succès qu'on ne s'y attendait, je crois qu'on peut être assuré qu'elle en aura autant que *le Père*

de famille, lorsqu'elle sera entendue des acteurs et des spectateurs.

L'annonce de la seconde représentation avec des retranchements a été très-applaudie. Cette seconde représentation n'a pas eu lieu, parce que les nouvelles religions ne s'établissent pas sans tumulte. La même division qui régnait entre les spectateurs s'était élevée entre les acteurs, les uns défenseurs, les autres détracteurs du nouveau genre; Molé est à la tête des premiers, Préville et sa femme sont à la tête des seconds. Ceux-ci s'occupent fort peu du succès d'une sorte d'ouvrage qui leur déplaît, et mettent beaucoup de négligence dans l'étude de leurs rôles; c'est ce qui est arrivé à Mme Préville. Molé lui en fit des reproches peu ménagés peut-être; celle-ci, qu'une fâcheuse aventure de galanterie avec Molé avait aigrie d'avance, répondit durement à Molé. Préville, le mari, se mêla de la querelle, et écrivit à Molé que sa femme ne jouerait plus son rôle qu'une fois, parce qu'elle y était engagée par l'annonce faite au public. L'auteur intervint, et jugeant que Mme Préville, qui avait assez mal joué à la première représentation, jouerait plus mal encore à la seconde, retira sa pièce, qui ne reparaîtra sur la scène que quand il pourra se procurer des acteurs à son choix.

— Rien n'est comparable à la facilité de M. Goldoni pour combiner le canevas d'une pièce de théâtre; il vient d'en donner un au Théâtre-Italien, intitulé *les Cinq Ages d'Arlequin,* en quatre actes, qui a été joué pour la première fois le 27 septembre, et qui a eu tout le succès qu'il mérite auprès des amateurs de ce genre de spectacle.

L'idée de ce canevas est tirée de la fable de Titon et de l'Aurore; mais il y a dans tout cela un mélange de folie et de pathétique qui en rend la représentation très-intéressante. Tous les points et les mots de ralliement indiqués par l'auteur sont originaux et d'une morale profonde, et quelques bouts de scènes écrites font regretter que M. Goldoni, sans renoncer à ce genre, ne se soit pas livré de préférence à travailler pour le Théâtre-Français. On nous fait cependant espérer d'y voir incessamment représenter une pièce de lui, intitulée *le Bourru bienfaisant.* Elle est attendue avec impatience.

— Les Comédiens français viennent de décider dans leur comité de donner à l'avenir au sieur Préville l'emploi de ce

qu'ils appellent rôles à manteaux, tels que George Dandin, l'Avare, Chrysale des *Femmes savantes*, etc. Les pièces de Molière seront jouées les jeudis et les dimanches, et ne seront jouées que par les bons acteurs. Les pièces nouvelles ou remises au théâtre, ainsi que les tragédies, seront réservées pour les lundis, mercredis et samedis, et les mardis et vendredis seront abandonnés aux doublures. Cet arrangement plaît beaucoup au public. Les Comédiens demandent, en récompense de cet assujettissement, la permission de fermer leur théâtre à l'avenir pendant trois mois d'été. Les gentilshommes de la chambre ont souscrit au premier arrangement, mais il n'y a rien de décidé sur leur dernière proposition.

ÉPIGRAMME SUR M. DE LA BORDE,

VALET DE CHAMBRE DU ROI,

AUTEUR DE LA MUSIQUE DU BALLET INTITULÉ *la Cinquantaine*.

Après Rameau, vous paraissez, La Borde;
Quel successeur, miséricorde!
Laissez mon oreille en repos,
De vos talents faites-nous grâce;
De la Guimard comptez les os[1] :
C'est bien assez qu'on vous le passe[2].

LETTRE DE MADAME M*** A M. DIDEROT.

Je vous demande mille pardons, mon cher philosophe, d'aller sur vos brisées en disant mon avis sur un morceau d'éloquence; mais je viens de lire l'*Éloge de Fénelon* par M. de La Harpe, et je suis si aise de trouver une occasion de louer que je ne puis m'y refuser. Je ne suis point étonnée que ce discours ait remporté à l'Académie le prix de la prose, son discours en vers a bien remporté le prix de la poésie, et assurément il y a une distance immense de celui-ci à l'*Éloge de Fénelon*. Je n'ai

1. Mlle Guimard, maîtresse de M. de Jarente, prélat chargé de la feuille des bénéfices, avait peu d'embonpoint; c'est ce qui faisait dire à Mlle Arnould : « Conçoit-on que cette chenille soit si maigre? Elle est sur une si bonne feuille! » (T.)

2. Dans d'autres recueils, le dernier vers de cette épigramme est

Mons car l'auteur, on vous la passe.

rien lu depuis longtemps de si éloquent, et d'une éloquence si touchante, que cet Éloge par M. de La Harpe; il a la simplicité d'un homme qui raconte bien, le pathétique d'un cœur vraiment pénétré des vertus et des revers d'un grand homme dont il a à faire l'histoire, et la chaleur d'une tête exaltée par la beauté de son sujet; il m'a été impossible de le lire tranquillement : il élève l'âme et il attendrit jusqu'aux larmes. Ce serait un chef-d'œuvre s'il en retranchait une trentaine de lignes dans la totalité de l'ouvrage, les unes trop négligées, les autres trop cadencées, et quelques-unes trop clairement écrites, dit-on, pour s'ouvrir les portes de l'Académie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que celui des paragraphes dont j'aimerais à changer quelques lignes est le plus généralement cité comme le plus bel endroit du discours; c'est celui contre l'athéisme. A Dieu ne plaise qu'on voie jamais aucun de nos frères faire publiquement l'éloge de cette doctrine! mais il ne faut pas lui attribuer des torts qu'elle n'a pas, ni lui supposer des inconvénients qui ne sont pas les siens; elle en a assez d'autres, comme chacun sait, et ce n'est pas par une vaine déclamation qu'il faut tenter d'abattre un monstre si dangereux.

Voilà, mon cher philosophe, mes réflexions sur le discours de M. de La Harpe. Il mérite d'être mieux traité que je ne suis en état de faire; si vous êtes de mon avis après l'avoir lu, employez ce que j'en ai dit; changez, effacez, augmentez, corrigez, jetez au feu si vous voulez, mais venez me voir.

RÉPONSE DE M. DIDEROT.

Vous permettez donc, madame, qu'on ajoute quelques mots au jugement que vous venez de porter de l'*Éloge de Fénelon* par M. de La Harpe, et je vais user de la permission.

Relisez, et vous sentirez combien il y a peu de ressort au fond de cette âme. La déclamation d'un morceau, quel qu'il soit, est l'image et l'expression du génie qui l'a composé; il commande à ma voix, il dicte mes accents, il les affaiblit, il les enfle, il les ralentit, il les suspend, il les accélère. Jamais, dans le cours de cet Éloge, on n'est tenté d'élever le ton, de l'abaisser, de se laisser emporter, de s'arrêter pour reprendre haleine; jamais on n'est hors de soi, parce que l'orateur n'est jamais hors

qu'ils appellent rôles à manteaux, tels que George Dandin, l'Avare, Chrysale des *Femmes savantes*, etc. Les pièces de Molière seront jouées les jeudis et les dimanches, et ne seront jouées que par les bons acteurs. Les pièces nouvelles ou remises au théâtre, ainsi que les tragédies, seront réservées pour les lundis, mercredis et samedis, et les mardis et vendredis seront abandonnés aux doublures. Cet arrangement plaît beaucoup au public. Les Comédiens demandent, en récompense de cet assujettissement, la permission de fermer leur théâtre à l'avenir pendant trois mois d'été. Les gentilshommes de la chambre ont souscrit au premier arrangement, mais il n'y a rien de décidé sur leur dernière proposition.

ÉPIGRAMME SUR M. DE LA BORDE,

VALET DE CHAMBRE DU ROI,

AUTEUR DE LA MUSIQUE DU BALLET INTITULÉ *la Cinquantaine.*

Après Rameau, vous paraissez, La Borde;
Quel successeur, miséricorde!
Laissez mon oreille en repos,
De vos talents faites-nous grâce;
De la Guimard comptez les os[1] :
C'est bien assez qu'on vous le passe[2].

LETTRE DE MADAME M*** A M. DIDEROT.

Je vous demande mille pardons, mon cher philosophe, d'aller sur vos brisées en disant mon avis sur un morceau d'éloquence; mais je viens de lire l'*Éloge de Fénelon* par M. de La Harpe, et je suis si aise de trouver une occasion de louer que je ne puis m'y refuser. Je ne suis point étonnée que ce discours ait remporté à l'Académie le prix de la prose, son discours en vers a bien remporté le prix de la poésie, et assurément il y a une distance immense de celui-ci à l'*Éloge de Fénelon*. Je n'ai

1. Mlle Guimard, maîtresse de M. de Jarente, prélat chargé de la feuille des bénéfices, avait peu d'embonpoint; c'est ce qui faisait dire à Mlle Arnould : « Conçoit-on que cette chenille soit si maigre? Elle est sur une si bonne feuille! » (T.)

2. Dans d'autres recueils, le dernier vers de cette épigramme est

Monsieur l'auteur, on vous la passe.

rien lu depuis longtemps de si éloquent, et d'une éloquence si touchante, que cet Éloge par M. de La Harpe; il a la simplicité d'un homme qui raconte bien, le pathétique d'un cœur vraiment pénétré des vertus et des revers d'un grand homme dont il a à faire l'histoire, et la chaleur d'une tête exaltée par la beauté de son sujet; il m'a été impossible de le lire tranquillement : il élève l'âme et il attendrit jusqu'aux larmes. Ce serait un chef-d'œuvre s'il en retranchait une trentaine de lignes dans la totalité de l'ouvrage, les unes trop négligées, les autres trop cadencées, et quelques-unes trop clairement écrites, dit-on, pour s'ouvrir les portes de l'Académie. Ce qu'il y a de singulier, c'est que celui des paragraphes dont j'aimerais à changer quelques lignes est le plus généralement cité comme le plus bel endroit du discours; c'est celui contre l'athéisme. A Dieu ne plaise qu'on voie jamais aucun de nos frères faire publiquement l'éloge de cette doctrine! mais il ne faut pas lui attribuer des torts qu'elle n'a pas, ni lui supposer des inconvénients qui ne sont pas les siens; elle en a assez d'autres, comme chacun sait, et ce n'est pas par une vaine déclamation qu'il faut tenter d'abattre un monstre si dangereux.

Voilà, mon cher philosophe, mes réflexions sur le discours de M. de La Harpe. Il mérite d'être mieux traité que je ne suis en état de faire; si vous êtes de mon avis après l'avoir lu, employez ce que j'en ai dit; changez, effacez, augmentez, corrigez, jetez au feu si vous voulez, mais venez me voir.

RÉPONSE DE M. DIDEROT.

Vous permettez donc, madame, qu'on ajoute quelques mots au jugement que vous venez de porter de l'*Éloge de Fénelon* par M. de La Harpe, et je vais user de la permission.

Relisez, et vous sentirez combien il y a peu de ressort au fond de cette âme. La déclamation d'un morceau, quel qu'il soit, est l'image et l'expression du génie qui l'a composé; il commande à ma voix, il dicte mes accents, il les affaiblit, il les enfle, il les ralentit, il les suspend, il les accélère. Jamais, dans le cours de cet Éloge, on n'est tenté d'élever le ton, de l'abaisser, de se laisser emporter, de s'arrêter pour reprendre haleine; jamais on n'est hors de soi, parce que l'orateur n'est jamais hors

lignes vraies, mais parce qu'elles sont éloquentes; encore l'orateur n'a-t-il rencontré que la moitié de l'idée. Avant de dire que l'athéisme ne rendait justice qu'au méchant qu'il anéantissait, fallait-il lui reprocher d'affliger l'homme de bien qu'il privait de sa récompense?

Sans doute il faut être vrai et dans l'Éloge et dans l'Histoire; mais, historien ou orateur, il ne faut être ni monotone, ni froid.

Je n'use point, dit M. de La Harpe, du droit des panégyristes. Eh! de par tous les diables, je le sens bien, et c'est ce dont je me plains.

Et vous avez le front de me louer cela, vous l'abbé Arnaud, vous qui m'effrayez toujours du frémissement sourd et profond du volcan, ou des éclats de la tempête, vous qui me faites toujours attendre avec effroi ce qui sortira des flancs de cette nuée obscure qui s'avance sur ma tête. Abandonnez cette aménité élégante et paisible aux mânes froides des gens de la cour, et à la délicatesse mince et fluette de votre collègue.

Je vous atteste ici, lecteurs, tous tant que vous êtes, soyez vrais, et dites-moi si l'on n'est pas toujours le maître de quitter cet Éloge, de recevoir une visite, de faire un wisk, de se mettre à table et de le reprendre, et si cela fera passer une nuit sans dormir.

Dieu soit loué; voilà donc encore une demi-page qui aurait été vraiment du ton véhément de l'orateur, si l'on n'y avait pas mis bon ordre par les antithèses, les épithèthes et le nombre déplacé : c'est la peinture de nos misères sur la fin du règne de Louis XIV.

Encore une fois cet homme a du nombre, de l'élégance, du style, de la raison, de la sagesse; mais rien ne lui bat au-dessous de la mamelle gauche [1]. Il devrait se mettre pour quelques années à l'école de Jean-Jacques.

L'auteur dira qu'il a choisi ce genre d'écrire tranquille pour

tive qui dessèche l'âme et l'endurcit, qui tarit une des sources de la sensibilité, et brise le plus grand appui de la morale, arrache au malheur sa consolation, à la vertu son immortalité, glace le cœur du juste en lui ôtant un témoin et un ami, et ne rend justice qu'au méchant qu'elle anéantit. »

1. . . . . Lœva in parte mamillæ
Nil salit.

(JUVENAL. *Sat.*, VII, v. 159.)

conformer son éloquence au caractère de son héros; mais M. de La Harpe n'est jamais plus violent : et vous verrez que pour louer convenablement Fénelon, il fallait s'interdire tout mouvement oratoire.

— *Des Talents dans leurs rapports avec la société et le bonheur, par M. de La Harpe;* pièce de vers qui a remporté le prix à l'Académie française. Cela commence froidement, continue et finit froidement; ce sont des vers enfilés les uns au bout des autres; encore s'ils renfermaient chacun une idée grande, douce ou touchante, on pourrait pardonner ce cruel asthme qui décèle une poitrine étroite, une tête sans essor, sans cette fécondité qui entraîne l'homme, qui le fasse couler à flot, et qui, m'emportant avec lui, me force à le suivre jusqu'à la chute de sa grande nappe. C'est une eau fade qui distille goutte à goutte.

Est-ce sur ce ton qu'on loue l'éloquence dont il n'est pas dit un mot? la poésie dont il n'y a pas la moindre trace? la musique, le plus chaud, le plus violent des beaux-arts? la peinture, que l'auteur a apparemment oublié de compter parmi les talents? C'est le morceau où l'on a placé Hortense au clavecin, et son amant à côté d'elle, surtout, qu'il faut lire pour avoir un exemple de maussaderie et de platitude. Quand on s'avise de peindre un héros couvert de sang, et se baignant dans les eaux de l'Hippocrène pour y déposer la poussière cruelle ramassée sur un champ de bataille, il faut concevoir d'autres images que celles du flûteur Blavet. Quand on se propose de chanter l'influence des talents sur les mœurs de la société et sur le bonheur de l'homme, il faut se pourvoir d'un autre fonds de réflexions et de philosophie. La fable usée d'Amphion suspendant autour de lui les bêtes féroces; oui, la fable usée d'Amphion appelant les arbres et leur ombrage, et les arbres dociles formant leur ombrage sur sa tête; attirant du sein de leurs carrières le marbre et la pierre, et le marbre et la pierre attirés formant l'enceinte d'une ville, m'aurait plu davantage que tous ces lieux communs d'un écolier de rhétorique qui se creuse la tête et qui n'y trouve rien. N'avoir pas su faire vingt beaux vers sur quatre sujets qui auraient pu fournir chacun un grand poëme, cela ne se conçoit pas, et moins encore la bêtise de notre aréopage français, qui ne rougit pas de décerner sa couronne à une aussi misérable pièce. Il valait mieux en user avec

M. de La Harpe comme l'académie de peinture avec Greuze, et lui dire : « Monsieur, votre poëme est mauvais; mais vous avez fait tant de belles choses, qu'il suffisait de nous envoyer un feuillet blanc avec votre nom pour obtenir le prix. » Le poète s'adresse à tout, à l'ancienne Rome, au règne de Frédéric, au siècle de Louis XIV, aux travaux de l'Académie, à ses concurrents dans la même carrière, frappe à toutes les portes, et personne ne lui répond. Arrachez quelques vers de l'éloge de Voltaire, et jetez le reste au feu. Monsieur de La Harpe, si vous n'eussiez jamais fait que ce morceau sur les Talents, nous aurions tous prononcé d'une voix unanime que vous n'en aviez point.

— *Éloge de Fénelon*, par M. l'abbé Maury, qui a remporté l'accessit du prix de l'Académie [1]. Si celui-ci avait su continuer comme il avait commencé, il n'aurait pas approché du prix, il l'aurait remporté. Il a de la chaleur et de la véhémence, mais c'est par boutade. Son cœur se refroidit et sa tête toute seule s'allume; alors il disserte, il se creuse, il est louche, il s'égare. Il a donné un si grand espace à l'éloge de *Télémaque* qu'on perd de vue le héros pour ne s'occuper que du livre. Je trouve dans M. l'abbé Maury et dans M. de La Harpe un air de fatigue qui me déplaît. M. de La Harpe fatigue comme un bœuf fort et vigoureux qui trace bien son sillon. M. l'abbé Maury fatigue comme un coursier qui bondit de droite et de gauche, et qui, après s'être bien tourmenté, reste souvent hors d'haleine.

— *Discours sur le même sujet*, par M. de Pezay [2]. Il est faible, faible, mais il est facile, et il y a d'assez belles idées, mais surtout de la variété dans les mouvements. La manière vraiment éloquente dont il s'est tiré de l'endroit de Bossuet et de Mme Guyon m'a plu, il n'a nommé ni l'un ni l'autre. Il a dit de Bossuet : *Alors vivait un homme*; de Mme Guyon : *Alors parut une femme*. Après la peinture haute de Bossuet, il ajoute : « Qui le croirait! cet homme fut envieux. » Après le portrait

1. Cet article est de Diderot, ainsi que le précédent et le suivant; mais le dernier a seul été recueilli dans les *OEuvres complètes*.

2. L'*Éloge de Fénelon*, par Pezay, est anonyme, et ne se trouve pas dans l'édition de ses OEuvres donnée à Liége vers 1791, en 2 vol. in-18, reproduits sous la date de 1797. (B.). — Naigeon cite un passage remarquable de cet Éloge comme ayant été fourni à l'auteur par Diderot; voir *OEuvres complètes*, tome III, p. 165.

de Mme Guyon qui eût prophétisé à Delphes, et qui se serait elle-même crue pleine du dieu, il ajoute : « Voilà les deux écueils entre lesquels Fénelon se trouva; l'homme élevé se brisa contre l'un; l'homme révéré échoua contre l'autre : plaignons l'homme. » S'il y a dans cet Éloge des morceaux qu'un bon littérateur voudrait avoir faits, il y en a d'autres qui sentent l'âge et la frivolité; pas assez de ceux-ci pour en faire une plate composition, pas assez des premiers pour en faire une belle pièce : cependant, si j'avais un enfant qui m'eût présenté cet Éloge, je l'aurais embrassé tendrement. J'ai vu des juges qui ne manquaient pas de talent et de goût préférer l'ouvrage de M. de Pezay à celui de M. de La Harpe, mais ils ont tort : l'Académie a bien jugé, et M. de Pezay, qui a de la vanité, est fort heureux d'avoir échappé à l'honneur de l'accessit.

15 novembre 1771.

ARTICLE DE MADAME ***.

Le 4 de ce mois, on a donné sur le théâtre de la Comédie-Française la première représentation du *Bourru bienfaisant*, comédie en trois actes et en prose, par M. Goldoni. Cette pièce, annoncée depuis longtemps, était attendue avec impatience : elle a eu beaucoup de succès. C'est en effet un événement assez intéressant, et peut-être unique dans l'histoire des théâtres, que de voir un étranger donner sur un théâtre étranger une pièce bien écrite dans une langue qui n'est pas la sienne, et qu'il était loin de parler correctement il n'y a pas encore cinq ans. Ces circonstances seules méritaient un accueil favorable; mais il y a eu plus de justice que d'indulgence dans les applaudissements que le public a donnés à la pièce du *Bourru bienfaisant*. Je ne suis cependant pas du nombre de ceux qui la trouvent sans défauts. La pièce me paraît fortement conçue, mais faiblement exécutée. Peut-être le rôle principal, celui du Bourru, est-il susceptible du reproche contraire; mais aussi il est trop également fort et sans nuance. L'intrigue de la pièce est simple, naturelle, bien soutenue, bien dénouée, et elle est une suite nécessaire des caractères que l'auteur a mis en opposition. Le tableau qui en résulte est neuf et piquant au théâtre, quoique très-commun dans le monde. Toute une famille d'honnêtes gens

vit ensemble dans une même maison ; ils se jugent tous injustement et à faux ; ils se jugent pourtant comme nous nous jugeons tous dans la société, et conformément aux apparences ; ils n'ont pas tort : pas un d'eux n'est méchant, ni maldisant ; mais à la fin de la pièce ils se sont tous trompés ; de sorte que la pièce de M. Goldoni est tout à la fois une pièce de caractère, d'intrigue et de mœurs. Peut-être le spectateur devrait-il être plus dans la confidence des intentions des personnages ; mais je ne voudrais pas prononcer là-dessus, car peut-être aussi une connaissance plus prompte nuirait-elle à l'intérêt.

Il y a quelques répétitions dans le cours de la pièce, mais elles sont toujours accompagnées de circonstances différentes et si naturelles ou si piquantes, qu'on aurait tort de chicaner. La scène du valet blessé fait peine, ne produit rien, et est trop uniquement dans la vue de faire sortir le caractère de bienfaisance du Bourru Géronte. La lettre du procureur, apportée à Dalancour en présence de sa femme, est un petit moyen pour l'instruire de sa position ; il n'était pas nécessaire, et il gâte la scène. Elle aurait été bien autrement forte, si l'aveu de Dalancour avait suivi le repentir de son caprice et de ses brusqueries ; il venait tout naturellement, la scène l'exigeait. La femme aurait dit à son mari tout ce qu'elle se dit étant seule, et cette scène aurait pu être d'un grand effet. Marton serait venue également leur crier à tous deux : Que faites-vous ici ? on enlève vos meubles. Ils seraient sortis tous deux de la scène, et l'acte aurait continué et fini de même.

Beaucoup de gens blâment M. Goldoni d'avoir laissé le spectateur, à la fin de sa pièce, admirateur forcé du bonhomme Géronte ; on confond, disent-ils, le défaut et la vertu, et l'on applaudit à l'un et à l'autre sans s'en apercevoir. Ah ! messieurs !... Mais répondre au public, j'aimerais autant entreprendre de prouver que *le Misanthrope* n'est pas une mauvaise pièce. Il y aurait peut-être eu une seule manière de donner une leçon au Bourru : c'eût été de faire serpenter dans toute la pièce un personnage, ancien ami de toute la famille, qu'ils auraient perdu de vue depuis longtemps, parce que le caractère de Géronte est incompatible avec le sien. Il rend pourtant justice à ses vertus. Forcé par une situation critique et pressante, il serait venu plusieurs fois pour le prier de lui rendre service ; il

se serait fait annoncer, mais au moment de parler à Géronte, la crainte d'en être mal reçu, de recevoir quelque rebuffade, d'être forcé de se rebrouiller avec lui, le ferait toujours s'enfuir au moment où Géronte est près de le recevoir. Mais enfin sa situation le commanderait, il arriverait au dénoûment; il serait d'autant plus mal accueilli que Géronte est tout occupé du mariage de sa nièce, et se ressouvient d'ailleurs que cet homme, qui s'est fait annoncer deux ou trois fois, a toujours disparu. Il le brusquerait, le traiterait indignement, lui dirait même des choses dures, et finirait, comme à son ordinaire, par lui promettre de le tirer de la presse. L'homme refuserait son bienfait : il avait bien prévu ce qui lui arrive, voilà pourquoi il répugnait depuis si longtemps à venir trouver Géronte. Jamais, lui dirait-il, il ne serait en votre pouvoir de me faire autant de bien que vous venez de me faire de mal. Alors le Bourru serait au désespoir, emploierait tout pour lui faire accepter son bienfait, et sentirait qu'il oblige bien moins de monde qu'il n'en blesse, et qu'il y a tout lieu de croire qu'il n'a fait que des ingrats de tous ceux qu'il a obligés; et les gens qui aiment à se flatter et à voir l'humanité en beau auraient eu l'espérance de le voir corrigé. Heureux sont ces gens-là !

Je me contenterai d'ajouter que le seul reproche que je ferais à M. Goldoni est qu'on remarque dans son ouvrage l'homme plus habitué à faire des canevas qu'à détailler des pièces; et voilà la cause de ce que j'ai dit au commencement de cet extrait; car enfin, c'est le détail des scènes qui donne la couleur aux personnages, et c'est la partie faible du *Bourru bienfaisant*. Depuis la première représentation, on a fait quelques coupures et quelques légers changements dans le détail des scènes. Cette pièce a eu un égal succès à la cour et à la ville; il est à désirer que M. Goldoni ne s'en tienne pas à cet essai, et son séjour en France n'aura pas nui à son génie.

AUTRE ARTICLE DE MADAME ***.

Le 19 octobre dernier, nous avons eu un début à la Comédie-Française, qui n'a pas été heureux. Mlle Pitrot de Verteuil, actrice du théâtre de Bordeaux, arrivant de Bruxelles et retournant à Bordeaux, a joué dans les rôles de Rodogune, Zaïre

et Aménaïde. Elle a eu peu de succès. Sa voix est désagréable, sa prononciation et son jeu sont maniérés, et son visage est immuable. Elle a joué aussi quelques rôles de haut comique; et quoiqu'on y ait également remarqué les mêmes défauts qui lui sont naturels, elle a eu des moments d'un jeu plus vrai, et assez heureux pour lui attirer de grands applaudissements. Son intention était de se fixer à Paris si elle y avait réussi; mais on la laissera remplir paisiblement ses engagements tant à Bordeaux qu'à Bruxelles, où elle retourne le printemps prochain.

— *Vie du cardinal d'Ossat*[1]. Le cardinal d'Ossat était Gascon; il naquit le 23 août 1536, à Larrogue en Magnoac, diocèse d'Auch, parlement de Toulouse. Son père était maréchal-ferrant. A mesure que les nations se civilisent, les grands talents s'élèvent plus difficilement aux grandes places, surtout lorsqu'ils sortent des basses conditions de la société. Il nous reste des *Lettres du cardinal d'Ossat* où cet homme se montre, ainsi qu'on l'a vu dans sa vie, simple, franc, plein d'attachement à ses maîtres, sachant allier les devoirs d'un ecclésiastique avec la probité et l'habileté dans les négociations. Ces Lettres doivent entrer dans la valise d'un envoyé à la cour de Rome.

Les deux volumes qu'on vient de publier renferment un discours préliminaire de l'auteur de cet ouvrage sur la manière dont il a écrit la Vie du cardinal d'Ossat, et plus généralement sur la manière dont il croit que les Vies particulières doivent être écrites; un discours du cardinal même sur les effets de la ligue en France; la Vie du cardinal avec des notes.

L'auteur prétend que l'historien d'un règne, d'un peuple, doit s'en tenir aux sommités, marcher avec rapidité, esquisser les faits et les personnages à grandes touches; qu'au contraire le biographe fait un portrait où il doit rendre jusqu'aux rides. Je suis de son avis. Le ton de ce discours, sans être saillant, sans offrir une couleur forte, des vues profondes, le caractère du génie, marque de la raison, de la sagesse, du bon sens, et donnerait assez passable opinion du reste de l'ouvrage.

Le discours traduit de l'italien du cardinal d'Ossat, sur les effets de la Ligue en France, est excellent. Le ton en est mâle:

1. Paris, 1771, 2 vol. in-8°. — Cet article est de Diderot.

2. La première édition de ces *Lettres* est de Paris, 1624, in-folio; la meilleure est celle donnée par Amelot de La Houssaie, 1697, 2 vol. in-4°. (T.)

on reconnaît partout un homme présent aux affaires dont il vous entretient. Le tableau des malheurs qui déchirèrent la France au temps de la Ligue est effrayant, sans qu'on se soit écarté de la sévérité rigoureuse de l'histoire; nul essor de l'imagination, rien qui sente la verve, point de passion. Je conseille à tous les souverains de méditer ce discours. S'ils ne comprennent pas, en le lisant, que toute guerre de religion, soit qu'elle naisse de l'antipathie réelle des sectaires, soit que l'ambition fomente cette antipathie, sera suivie des mêmes calamités, ils ne le comprendront jamais : et il est inutile de leur prêcher l'esprit de tolérance, le seul moyen d'ôter tout crédit aux opinions religieuses; on ne les convertira pas. Le cardinal d'Ossat montre le Guise, auteur et chef de la Ligue, comme un grand politique et un des grands capitaines de son temps, le sujet le plus dangereux qu'un monarque pût avoir, et peut-être l'homme le plus propre à faire un grand roi. On ne conçoit pas comment il ne fit pas raser son souverain, après s'être vanté qu'il lui tiendrait la tête tandis que Mme de Montpensier ferait la cérémonie avec les ciseaux qui pendaient à sa ceinture. Il faut qu'à l'approche de ces grands attentats les âmes les plus fermes ne soient pas exemptes de je ne sais quelle terreur panique qui les arrête et qui leur inspire de la méfiance sur les précautions qu'elles ont prises; ils ne les croient jamais assez sûres, ils balancent, ils temporisent, et l'occasion leur échappe : tout manque parce qu'on a voulu tout prévenir. Il y a un point de maturité qu'il faut discerner, et jeter son bonnet par-dessus les moulins. César ne s'arrêta qu'un instant sur la rive du Rubicon, et fit fort bien; le lendemain il eût été trop tard pour le franchir. Celui qui, dans ces circonstances si compliquées, si au-dessus de toute prudence humaine, ne veut rien laisser au hasard, ne s'y entend pas; il y a des occasions où le coup et la menace doivent partir en même temps, la menace est même de trop.

J'ai commencé la lecture du troisième morceau, la Vie du cardinal d'Ossat : point de génie, point de vues, nul art d'intéresser par des réflexions, lorsque le sujet ne prête pas. J'aime mieux aller voir le cardinal chez lui, et le connaître dans ses Lettres. J'avertis pourtant, pour l'acquit de ma conscience, que je n'ai pas lu la Vie en entier : mais le moyen qu'un auteur qui

est un peu plat dans les cent premières pages de son ouvrage, n'en ait pas pris l'habitude?

J'apprends que cet ouvrage est de Mme la présidente d'Arconville, dont Mme de Blot disait que le style *avait de la barbe*.

ARTICLE ENVOYÉ DE LONDRES PAR L'AUTEUR DE CES FEUILLES.

Il est bon quelquefois d'écrire des sottises; elles peuvent donner lieu à mettre dans le jour des faits que la vérité et la sagesse n'auraient pas éclaircis sans être provoquées par la sottise. On peut se rappeler le conte impertinent de Mme d'Auban, consigné dans ces feuilles il y a quelque temps[1]; une main auguste[2] n'a pas dédaigné de faire les remarques suivantes sur ce conte, à qui il arrive, par cette réfutation, plus d'honneur qu'il ne mérite.

« 1° L'épouse du czarowitz, fils de Pierre le Grand, n'était point du tout belle, mais bonne et honnête; elle était extrêmement marquée de la petite vérole, grande et fort maigre. Quoique son époux fût d'un caractère très-bizarre, cependant il ne poussa jamais ses emportements jusqu'à des brutalités et atrocités pareilles à celles dont le conte l'accuse.

« 2° De ce mariage naquit Pierre II, empereur de Russie, qui régna après l'impératrice Catherine Ire, et une princesse nommée Nathalie, morte à l'âge de dix-sept ans, pendant le règne de son frère.

« 3° L'épouse du czarowitz, après ses secondes couches, mourut d'une maladie de poitrine à Saint-Pétersbourg, en présence de l'empereur Pierre le Grand, qui ne la quitta presque pas pendant les derniers jours de sa maladie; il assista même à l'ouverture de son corps. Elle fut embaumée et enterrée publiquement, et, par conséquent, resta, le visage découvert très-longtemps, exposée dans son palais à Saint-Pétersbourg, d'où elle fut transportée à l'église de la forteresse de cette ville, tombeau des souverains, et où Pierre le Grand est inhumé lui-même. Voilà donc qui constate que Mme d'Auban, si elle s'est dit être

1. Précédemment pages 324 et suivantes.
2. Catherine II.

cette princesse, n'était en effet qu'une aventurière; ou bien son historien a joué d'imagination.

« 4° Cette princesse avait mené avec elle en Russie sa cousine la princesse d'Ostfrise, qui s'en retourna, après avoir reçu ses derniers soupirs, en Allemagne, et épousa un prince de Nassau.

« 5° La comtesse de Kœnigsmark, mère du maréchal de Saxe, n'a jamais été en Russie, et le maréchal n'y est venu que longtemps après la mort de l'épouse du czarowitz.

« 6° La princesse était née, élevée, et mourut dans la religion luthérienne; et Mme d'Auban était si bonne catholique, selon son historien, qu'elle se mit ou voulut se mettre dans un couvent : au moins aurait-il dû ne point mettre le lieu de sa conversion. »

Il résulte de ces observations qu'il y a par-ci par-là des aventuriers et des aventurières dans le monde, qui, ayant éprouvé des coups du sort d'un grand éclat ou des revers singuliers, se dépaysent et s'expatrient, et mènent, dans des lieux éloignés de leur premier théâtre, une vie retirée et cachée. Les soins qu'ils prennent de se dérober à la connaissance du public ne peuvent manquer d'exciter sa curiosité; l'imagination s'en mêle, le merveilleux s'établit; on forge des contes superbes, que le héros ou l'héroïne ne trouve pas à propos de détruire; et les voilà métamorphosés en princes, sans avoir ni les avantages, ni les importunités du rang souverain.

DÉCEMBRE.

1er décembre 1771.

ARTICLE DE MADAME ***.

Il paraît un ouvrage in-8° de quatre cent seize pages imprimé à Londres, intitulé *l'An deux mille quatre cent quarante*[1]. Il est très rigoureusement défendu, et par conséquent très vive-

1. Par L. S. Mercier.

ment recherché, sans doute par cela même qu'on ne peut pas se le procurer facilement. L'auteur qui parle, fatigué d'une longue course, se couche et s'endort profondément; en se réveillant, il ne se trouve pas si dispos que de coutume; il se lève avec peine, se regarde au miroir, et se trouve un peu vieilli : on le serait à moins; il avait dormi six cent soixante-neuf ans. Il s'habille et sort; de là il trouve tous les usages changés; il ne reconnaît ni Paris ni la cour, et la perfection complète de tout ce qui a succédé en tout genre fait la critique la plus amère de tout ce qui existe aujourd'hui; grands et petits, administration, gouvernement, mœurs, philosophie, usages, etc., rien n'est épargné.

En fait de gouvernement, d'administration et de police, cet ouvrage a tout le délire et toutes les spéculations chimériques de M. de La Rivière; l'espèce de chaleur et de faux patriotisme de l'abbé Coyer; la sécheresse et le genre d'éloquence de l'auteur des *Préjugés*[1]. C'est une rêverie perpétuelle que cet ouvrage; rêverie si rêverie, qu'on n'a pas la consolation d'espérer qu'aucune de ces belles institutions puisse jamais se réaliser. Il n'en aurait pas coûté davantage à l'auteur, qui a changé tant de choses, de changer tant soit peu la nature humaine; alors sa chimère devenait possible, mais il y faut cette condition. C'est nous faire revenir sur nos malheurs d'une manière cruelle et barbare, que de nous prouver qu'ils tiennent si bien à notre être, qu'il faudrait le changer pour nous rendre plus heureux. C'est le seul profit qu'on puisse tirer de cet ouvrage, qui n'est, malgré cela, ni intéressant, ni attrayant, quoiqu'il soit assez bien écrit.

AUTRE ARTICLE DE MADAME ***.

Le 15 novembre dernier, le sieur d'Héricourt, arrivant de Suède, débuta au Théâtre-Français dans le rôle d'Orgon, dans le *Tartuffe*; il a continué son début dans d'autres pièces, sans chute et sans succès. C'est un acteur fait, qui est médiocre, mais qui n'est ni faux ni ridicule; sa figure est favorable au genre des rôles à manteaux qu'on lui destine; il est bien à

1. Dumarsais, auteur de l'*Essai sur les préjugés*.

la scène, il a la voix sonore, une mauvaise prononciation. Il paraît fort ignorant et ne semble pas même avoir l'oreille exercée à la poésie française ; il ajoute ou retranche des syllabes sans se douter qu'il estropie les vers. Malgré tous ces défauts, je le préfère au célèbre M. Pin, qui vient d'être remercié, et l'on présume que dans la disette d'acteurs où sont les comédiens français, le sieur d'Héricourt sera au moins reçu à l'essai.

— *Thérèse Danet, femme de Montbailli, à Euphémie son amie. Héroïde*[1]. C'est une mauvaise pièce à laquelle le funeste événement de Montbailli a donné lieu. Un bon mémoire, un mauvais poëme, cela me convient. Le bon mémoire réhabilitera la mémoire de Montbailli, le mauvais poëme ne nous ennuiera pas parce que nous ne le lirons pas. Ces enfants-là ont la rage de choisir des sujets terribles. Il y a de l'harmonie, de la facilité dans la versification; mais des mots et point d'idées, des sons et point d'images.

— *Sainval à Rose. Épître.* Sainval a de la naissance et de la richesse; il aime Rose, qui n'a ni naissance ni richesse. Quoique Sainval aime Rose depuis longtemps, il ignore s'il en est aimé. Un jour que ces deux amants lisaient ensemble la lettre d'Héloïse à Abailard, le secret de Rose lui échappa; Sainval sut qu'il était aimé. Rose, profondément touchée du poëme, avoua à Sainval qu'il serait bien difficile de ne pas écouter un amant qui posséderait le langage de l'auteur de la lettre d'Héloïse; et voilà Sainval ivre de l'espoir d'entretenir Rose de sa passion tant qu'il lui plaira, qui se met à faire des vers, et ces vers-là, les voici :

> Tu doutes de l'ardeur que ma bouche te jure,
> Toi, Rose! et sans pitié tu me fais cette injure.

Monsieur Sainval, parlez en prose. Je vous jure, moi, que Rose, qui a senti le mérite des vers d'Héloïse à Abailard, trouvera que les vôtres sont plats. L'amour a de tous les temps fait des poëtes, et ce n'est pas un de ses moindres forfaits.

1. Cet article et le suivant sont de Diderot,

ARTICLE DE MADAME ***.

Traité du mélodrame ou Réflexions sur la musique dramatique, par M. Garsin ou Gersin de Neufchâtel [1]. L'auteur a pris pour épigraphe ces deux hémistiches de la seconde satire de Juvénal :

Respice primum
Et scrutare viros.

Il serait à désirer qu'il se fût mieux rempli du sens de ces vers avant d'écrire une ligne de son livre. Cet homme ne sait ni louer ni critiquer; il ne m'est même pas démontré qu'il sache bien précisément ce qu'il veut dire. Ce livre n'a aucun succès et n'est pas fait pour en avoir.

Voici quelques détails sur l'imbroglio de ses idées :

« Gardons-nous de croire, dit-il, qu'une langue dénuée absolument d'accent prosodique serait la langue la plus favorable à la déclamation... L'accent oratoire n'est pas propre de sa nature à régner sur toutes les syllabes d'un mot; partout où il n'a pas lieu, il est nécessaire que le déclamateur lui substitue un autre accent. C'est donc ici la place de l'accent périodique... L'acteur doit ajouter à l'art du poëte dans le débit des vers dramatiques... et il en est de l'accentuation comme de la quantité... Le mot *cruauté* ne devient-il pas *crçuauté* dans la bouche de cette actrice (Mlle Clairon), et dans le mot *descendue* n'entend-on pas clairement *déçanedue?* Ces différences d'où procèdent-elles, sinon de la passion dans celui qui parle?... etc. »

Cette prononciation affectée était en effet en usage lorsque les confidents tragiques portaient leurs grands chapeaux de plumes sur le poing en manière de faucon ; mais, aujourd'hui, cela ne prouve autre chose, sinon qu'il ne faut pas parler de notre déclamation quand on est relégué dans les montagnes de Suisse.

M. Garsin ou Gersin ne se tire pas heureusement de l'examen des ariettes italiennes ; il reproche aux Italiens de donner tout au chant brillant et rien à l'expression. S'il n'avait pas généralisé cette opinion, il aurait dit très-vrai ; car, en effet, depuis dix

1. Quérard écrit *Garcin*, et cite plusieurs autres écrits du même auteur.

ou douze ans l'*aria di bravoura* est le goût prédominant : mais envelopper dans cette condamnation le *Secerca se dice*, le *Misero pargoletto*, etc., qu'il a le front de citer pour preuve que les Italiens n'entendent rien à l'expression, et la confiance avec laquelle il dit un moment après que la seconde partie de leurs *aria* ne tient jamais à l'air, n'est que du remplissage et n'a pas même souvent apparence de chant, prouve que ledit M. Garsin ou Gersin n'a jamais entendu les vers qu'il cite ou qu'il ignore parfaitement ce que c'est qu'exprimer en musique, et ce que c'est qu'un air d'expression.

Il passe ensuite à l'examen de nos opéras-comiques français, il loue constamment tout ce qui peut y être regardé comme médiocre et condamne sans miséricorde tout ce qui mérite d'être loué. En parlant d'expression, il donne la préférence à ce morceau lourd et maussade du *Bûcheron :*

Dès le matin,
Je prends en main
Ma lourde cognée, etc.

mis en musique par Philidor. Il cite comme un morceau d'expression celui du *Roi et du Fermier :*

Ce que je dis est la vérité même,

qui n'est pas un morceau d'expression et qui n'exprime rien ; et le chef-d'œuvre du musicien en ce genre, le morceau qui lui tourne la tête est celui du même opéra :

Je ne sais à quoi me résoudre.

Pour répondre à M. Garsin ou Gersin, je vais lui citer une bouffonnerie de parade qui démontrera la fausseté de ce jugement.

Un jour de cet hiver, on discutait chez moi d'expression en musique, et quelqu'un qui ne s'y connaît pas mieux que l'auteur du *Mélodrame* citait ce même morceau comme si bien exprimé de la part du musicien qu'il était, selon lui, impossible en l'écoutant de supposer une autre situation que celle où le personnage se trouvait. « Pardonnez-moi, répondit M. Caillot,

qui était présent, si je ne craignais qu'on ne m'accusât de fatuité, j'oserais vous dire que l'expression qu'on trouve à cet air est plus peut-être encore l'ouvrage de l'acteur que celui du musicien. Supposez un moment que la scène est une parade de la foire : le théâtre représente une promenade publique remplie de monde ; l'acteur se promène seul ; il est subitement attaqué d'une colique et d'un pressant besoin, et après avoir vainement cherché des yeux un endroit écarté, il chante avec les contorsions d'un homme en pareil cas :

Je ne sais à quoi me résoudre...
Je ne sais où porter mes pas...
Ce malheur est un coup de foudre
Pour moi pire que le trépas.
Partout où je porte la vue,
En proie au chagrin qui me tue,
Je sens que mon âme éperdue
Veut choisir, et ne le peut pas.
Si j'allais... Non... Doute cruel!
Je sens trop tout ce qu'il m'en coûte...
Oui, je vais... A l'instant... O ciel!
Quoi, douter?... Je n'ai plus de doute.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

Et l'acteur s'en va avec la démarche moelleuse, démarche expressive autant que la musique et les paroles où il n'y a pas un mot de changé ; et mon disputeur apprit qu'un air dont les paroles sont vagues et indéterminées ne peut pas s'appeler un air d'expression ; que ne point chanter à contre-sens des paroles n'est pas exprimer, et que tout air aussi bien fait qu'on veuille le supposer, s'il n'est pas pris dans le moment d'une passion violente, et s'il ne tient pas si immédiatement à la situation qu'on ne puisse l'en détacher, peut être bien fait, peut être pathétique, comique, etc., mais n'est pas ce qu'on appelle en musique un air d'expression. Monsieur Garsin, apprenez le français, et surtout le latin, afin d'entendre votre épigraphe, et ne nous parlez plus de mélodrame. Il ne lui manque que de traiter Grétry comme un petit garçon : c'est ce qu'il a fait.

1772

JANVIER.

1er janvier 1772.

RÊVE[1].

Un soir, j'étais seule au coin de mon feu; je me mis à composer une pièce de clavecin. Je l'écrivis; je la crus superbe. Je la jouai; elle me parut détestable. Je me dis : Voilà deux heures de temps perdu; il faut le réparer. Je me remis dans mon fauteuil, et je m'endormis. Endormie, je rêvai. Je rêvai de la beauté, de la profondeur, de la simplicité des arts; et quoique en rêvant, la difficulté d'y exceller ne m'échappa pas. Mais peu à peu le délire se mêla à la vérité, il me sembla que j'étais Mlle Clairon : malgré cette métamorphose j'étais pourtant aussi un peu moi, et nous n'y perdions ni l'une ni l'autre. Je me promenais dans ma chambre d'un pas majestueux, je me regardais avec satisfaction dans toutes les glaces dont mon appartement était décoré. Me trouvant une démarche si imposante, je regrettais avec amertume d'avoir quitté le théâtre, et puis je m'avouais que je n'y avais réussi qu'à force d'art, et il me semblait que si j'avais à recommencer cette carrière, je prendrais une autre route plus simple, plus sûre, qui demanderait peut-être autant d'étude, mais plus de génie et moins d'efforts.

Tandis que j'étais livrée à une foule de réflexions assez contradictoires, on m'annonça deux jeunes gens qui demandaient à me parler, l'un de la part de M. de Voltaire, l'autre de la part de Monet, ancien directeur de l'Opéra-Comique. Je les admis tous deux en ma présence. Le protégé de M. de Voltaire me remit une lettre de sa part, par laquelle il me suppliait, moi Clairon, d'aider de mes conseils l'homme du monde qui avait le plus de dispositions pour le théâtre : car jamais, selon lui, on n'avait débité des vers avec plus de grâce, et peu d'acteurs savaient faire autant valoir le mérite d'un auteur. Il joi-

1. Ce *Rêve* est, à n'en pas douter, de Mme d'Épinay. Il n'a pas été reproduit dans les diverses éditions de ses Œuvres.

gnait à un bel organe l'avantage d'une belle figure. Je le priai de déclamer quelque scène; il en choisit une d'*Alzire*, et je crus entendre Le Kain. Son jeu en était une copie fidèle; mais son beau visage restait toujours le même, et toute son expression résidait dans ses gestes et dans son attitude. Je voulus lui faire quelques observations; mais sa réponse fut toujours: « Mademoiselle, M. Le Kain fait ce geste... c'est son attitude à cet endroit. — Cela est vrai, monsieur, lui dis-je, et vous avez sur lui l'avantage de la jeunesse et de la figure; vous êtes trop parfait pour avoir besoin de leçons. Je vais vous donner une lettre pour mes anciens camarades, et je ne doute pas que vous ne soyez admis au début. »

Lorsque je me fus débarrassée de cette sublime merveille, je m'occupai de l'autre jeune homme. Il était moins grand et moins régulièrement fait que le premier; il n'était point beau, mais il avait beaucoup de physionomie. « En quoi, lui dis-je, monsieur, peut-on vous être utile? — Madame, je me destine au Théâtre-Français. — Monsieur, appelez-moi mademoiselle; on ne m'appelle plus madame. Avez-vous déjà paru sur quelque théâtre? — Non, mademoiselle. Je comptais aller jouer en province; mais M. Monet, qui m'a reconnu des dispositions, m'a conseillé de chercher plutôt auprès de vous quelque recommandation assez puissante pour vous engager, mademoiselle, à me donner des avis : comme je n'en ai point trouvé, j'ai hasardé de me présenter seul, et je me suis fait annoncer de la part de M. Monet. — Ce n'est donc pas lui qui vous envoie? —Non, mademoiselle. Je vous avoue que j'ai pris son nom sans sa permission, le croyant plus recommandable que le mien, qui est tout à fait inconnu. —Ah! le sien me l'est presque autant, mais n'importe, votre physionomie m'intéresse. Asseyez-vous, monsieur, et causons... Ah! allez me chercher mon sac à ouvrage que voilà sur cette console, au bout de cet appartement; que je vous voie marcher, s'il vous plaît... Là, près de ce nécessaire du Japon... Monsieur, je vous rends grâce. Cela est bien, vos mouvements sont aisés; vous n'avez point d'apprêt, point de disgrâces; mais vous n'avez point de noblesse. Avez-vous jamais eu occasion de voir des gens de qualité dans la société? — Non, mademoiselle. — Je le vois bien. — Je sens, mademoiselle, que j'ai mal pris mon moment; le monsieur que je viens d'entendre...

— On ne dit point le monsieur, mon ami, cela est de mauvais ton... Eh bien! par exemple, que pensez-vous de ce jeune homme? — Vous avez prononcé sur son talent, mademoiselle; je ne puis qu'applaudir à ce que vous lui avez dit. — Cela est honnête; mais encore? — Mademoiselle, il m'avait séduit, je l'avoue; mais les réflexions que vous lui avez fait faire m'ont paru si justes que je ne comprends pas comment il ne les a pas saisies avec transport. — Vous avez de l'esprit et du tact... Dites-moi, qui vous a montré à déclamer? — Personne, mademoiselle : je suis né avec la passion du spectacle, j'y ai beaucoup été; mais depuis un an que je me destine au théâtre, M. Monet m'a empêché d'y aller; il m'a prêté des livres, et a voulu que je bornasse mon étude à lire et à déclamer devant une glace. — Et quels livres vous a-t-il prêtés, ce Monet? Est-ce qu'il sait lire? — Mademoiselle, M. Monet est un homme d'esprit et de goût; il est obligeant et serviable; il a rendu à toute ma famille des services que des gens plus opulents et plus en crédit que lui nous avaient refusés. — Je suis contente de vos sentiments et de votre esprit, et cela n'est ni indifférent, ni étranger à la pratique des arts. Mais encore, quels livres Monet vous a-t-il prêtés? Des opéras-comiques, sans doute? — M. Monet m'a prêté, mademoiselle, les théâtres de Corneille, de Racine, de Crébillon et de Voltaire. »

Il me semble que j'eus une longue conversation avec lui sur ces différents auteurs; mais elle est restée dans les ténèbres de mon rêve.

Ayant reconnu à mon écolier un esprit naturel, mais sans culture, de la chaleur, de la docilité, je lui dis : « Quels sont, monsieur, les rôles que vous croyez posséder le mieux, et que vous vous proposez de me faire entendre? — Mademoiselle, celui de Néron dans *Britannicus*. — Seulement! Mais, monsieur, avant de vous entendre, faites-moi la grâce de me dire qui était Néron. — Mademoiselle, c'était un empereur qui vivait à Rome. — Qui vivait à Rome est bon. Mais était-il empereur romain, ou demeurait-il à Rome pour son plaisir? Comment était-il parvenu à l'empire? Quels étaient ses droits, sa naissance, ses parents, son éducation, son caractère, ses penchants, ses vertus, ses vices? — Mademoiselle, le rôle de Néron répond à une partie de vos questions, mais pas à toutes. — Monsieur, il faut

non-seulement répondre à ces questions, mais à toutes celles que je vous ferai encore. Et comment pourrez-vous rendre le rôle de Néron ou tel autre qu'il vous plaira, si vous ne connaissez pas la vie du personnage que vous voulez représenter, comme la vôtre même? — J'ai cru, mademoiselle, qu'il suffisait de bien connaître la pièce pour saisir le sens de son rôle. — Et vous avez mal cru, monsieur, vous allez en convenir; écoutez-moi. Avez-vous quelque teinture de l'histoire? — Non, mademoiselle, pas beaucoup. — Mais enfin, vous avez bien ouï parler de Henri IV, par exemple? — Ah! j'en sais jusque-là. — Vous savez donc tout ce que la couronne de France lui a coûté à conquérir? — A peu près; je ne suis cependant pas très-fort sur les détails de sa vie; je ne la connais, je vous l'avoue, que par *la Henriade*. — Cela me suffit. Vous savez peut-être aussi que le trône ne fut pas disputé à Louis XIV comme à lui? — Mais... je le présume, parce que je n'ai jamais ouï dire le contraire. — Eh bien! si vous aviez à jouer le rôle de ces deux princes, croyez-vous que vous n'auriez pas à changer totalement votre maintien, votre contenance, votre démarche, votre expression, vos accents, et jusqu'à la plus petite nuance de votre rôle? Ce sont cependant deux monarques français : à l'un et à l'autre on a décerné le surnom de Grand, ils ont régné dans le même siècle. D'où vient donc cette différence? Cette différence, monsieur, ne vient pas seulement de celle de leur caractère, ne vous y trompez pas; c'est qu'il y en a une immense dans l'esprit, dans le ton, dans les mœurs, dans les opinions d'un homme qui a conquis son royaume à la pointe de son épée, et dans l'esprit, le ton, les mœurs, les opinions d'un homme né sur un trône affermi. Ce n'est pas tout : indépendamment de cette connaissance, qu'on ne peut acquérir que par une étude réfléchie de l'histoire, il est encore nécessaire de la lire pour savoir ce qu'étaient au rôle principal les personnages accessoires que l'auteur a introduits dans sa pièce; comment il était, comment il vivait avec eux. Cette connaissance bien acquise donne à l'acteur, qui sait voir et sentir, toute la clef de son rôle. Son effort ensuite doit être de s'identifier avec le héros qu'il a à représenter. S'il a bien vu, s'il a senti juste, le reste est une affaire de mémoire et d'habitude qui va toute seule. — Ah! mademoiselle, vous me désespérez! — Et d'où vient? — C'est

que je suis frappé de la vérité de tout ce que vous venez de dire. J'ai vingt-deux ans; je suis d'une ignorance profonde; il me faudrait dix ans pour acquérir les connaissances qui me manquent, dix ans pour apprendre à les employer, et quand je pourrais me montrer, je ne serais plus bon qu'à l'emploi des tyrans, qui sont communément les plus sottes gens du monde. — Ah! pardonnez-moi. Je conviens bien que les tyrans sont ordinairement les plus sottes gens du monde, mais je ne vous condamnerai point à ce fastidieux emploi. Je conviens bien encore qu'une grande connaissance de l'histoire et des mœurs des anciens vous abrégerait beaucoup de temps et de peines, mais on peut y suppléer. Ne désespérez de rien; je me charge de vous, et je vous dirai mon secret. Je commencerai par vous prêter quelques livres, où vous trouverez tout ce qui concerne la vie de Néron; puisque vous en savez le rôle, appliquez-vous à bien saisir son caractère. Il fut cruel, cherchez-en les causes; voyez si vous les trouverez dans la trempe de son âme, dans la corruption de sa cour ou de son siècle, dans l'enchaînement des circonstances, qui souvent nous forcent à être tout autres que la nature nous fit : un grand acteur sait faire sentir toutes ces nuances. Ensuite, monsieur, vous aurez la bonté de me faire l'extrait de la pièce de Racine, et d'y remarquer les différences qui peuvent se trouver entre l'histoire et la tragédie. Je vous accorderai un mois pour faire cet essai. Je ne vous demande pas un discours académique : vous ne parlez pas mal, monsieur; écrivez comme vous parlez, et cela me suffit... A présent, voyons ce que vous savez faire. Dites-moi quelques scènes de la vie de Néron... Par exemple, sa première scène avec Narcisse, et la scène du troisième acte avec Burrhus... Eh bien! tout cela ne vaut rien. Vos traits m'annoncent un mouvement violent dans votre âme, et votre corps est immobile, cela n'est pas possible; vous jouez l'amour, la fureur, mais vous n'êtes ni amoureux ni furieux. Vous avez cependant plus de talent que le protégé de M. de Voltaire; mais lorsque vous aurez fait l'étude que je vous prescris, vous sentirez que moi, ignorant spectateur du parterre, après vous avoir vu jouer comme vous venez de faire, je m'en irai sans savoir ce que c'était que Néron, sans entrevoir la différence qu'il mettait entre Narcisse et Burrhus. Est-ce qu'il ne doit pas avoir avec Narcisse un ton

de supériorité, ressentir cette aisance et ce soulagement que la lâcheté sait procurer au vice? N'éprouvera-t-il pas, au contraire, avec Burrhus une sorte de contrainte et de malaise, suite nécessaire de ce respect involontaire que la vertu arrache même aux cœurs corrompus, et de l'habitude que Néron a d'obéir à celui qui a pris soin de sa jeunesse? Il aura encore une autre contenance avec sa mère. Partout il doit être empereur, mais son âme ne peut être un instant dans la même assiette. Vous vous êtes, à la vérité, occupé du jeu de votre visage, mais il faut que toute votre personne soit d'accord; il faut de l'expression, et non pas des grimaces. Voilà, monsieur, les leçons qu'on peut donner à un acteur; celui que la nature n'a pas destiné à en profiter ne sera jamais qu'un acteur médiocre. — Mademoiselle, oserais-je vous faire une objection? — Dites, monsieur. — De cette manière, il est impossible de former un acteur comique; car où trouve-t-on écrite la vie des personnages comiques? — Elle est, monsieur, écrite bien plus sûrement, pour qui sait la lire, dans le grand livre du monde; mais le malheur de notre profession est que les pages les plus intéressantes de ce livre nous sont souvent fermées. C'est à nous, monsieur, à obtenir, par notre mérite personnel, qu'on nous y laisse lire, et à achever de détruire un préjugé aussi barbare que nuisible aux progrès de l'art; cette tâche, au reste, vous est plus aisée qu'à nous. — Mais comme je me destine au tragique, croyez-vous, mademoiselle, qu'au moyen de l'étude que vous voulez bien diriger, je serai en état de rendre un rôle? — Non, assurément, monsieur; je vous ai déjà dit qu'il faudra ensuite apprendre à être de la tête aux pieds le personnage que vous voudrez rendre : il faudra apprendre à être vrai, monsieur. Vous avez à Paris un modèle unique que vous irez voir rarement, s'il vous plaît; car ce sont les grands modèles qui perdent les élèves. — Et ce grand modèle? — C'est M. Caillot: examinez-le bien, ne le copiez pas; mais tâchez de deviner les ressorts qui le font mouvoir; ils sont tous dans son âme. Voyez-le dans *Silvain*, dans *le Déserteur*, dans *Lucile*, dans *l'Amoureux de quinze ans;* voyez-le père, amant, mari, gai, triste, enjoué, pensif, absorbé, il est toujours juste et vrai. Plus vous l'étudierez, plus vous découvrirez de nuances fines et sublimes dans son jeu. Si vous vous surprenez à vouloir l'imiter, ne le

voyez plus; vous profiterez plus peut-être à voir jouer les mauvais acteurs, pourvu que vous sentiez qu'ils sont mauvais, qu'à suivre pas à pas les acteurs sublimes. Lorsque vous commencerez à être un peu formé, je vous permettrai d'aller admirer le jeu de M. Le Kain, qui a aussi un mérite rare; et il le serait bien plus encore s'il n'était captivé par les entraves qu'une poésie épique et trop périodiquement cadencée donne aux acteurs ainsi qu'aux auteurs. Mais, je vous l'ai dit, vous n'êtes pas encore en état de profiter de ce grand modèle, vous tomberiez dans l'écueil de tous ses jeunes admirateurs, vous en deviendriez froid copiste; il faut que vous vous soyez fait un jeu à vous avant de le suivre. — Mademoiselle, permettez-moi encore une question. De ce que vous venez de dire, ne m'est-il pas permis de conclure que vous préférez M. Caillot à M. Le Kain? — Je ne répondrai point à cela, monsieur; je vous dirai seulement qu'il faut toujours étudier la nature de préférence à l'art, et que mes succès ont perdu un grand nombre de débutantes qui n'étaient peut-être pas sans talent. Mais ne croyez pas que vos recherches soient bornées à ce que je viens de vous dire. Un cours de tableaux et de statues vous sera, avec le temps, fort utile. Peut-être le ferai-je avec vous, pour vous apprendre à bien voir et à faire un bon usage de ce que vous aurez vu. Je n'aurai garde de diriger votre coup d'œil sur telle ou telle attitude. Si le statuaire ou le peintre a bien rempli sa tâche, vous apercevrez dans l'instant le sentiment, la passion qu'il a voulu rendre. Nous examinerons cette passion et ses effets, nous verrons si l'attitude et l'expression que l'artiste leur a données sont vraies; et à force d'observations, votre âme, accoutumée peu à peu à recevoir subitement toutes ces diverses impressions, pliera insensiblement toute votre personne à suivre ses mouvements, et vous finirez par savoir jouer la comédie. Adieu, monsieur. Laissez-moi votre nom et votre adresse; demain je vous enverrai des livres. — Mademoiselle, puisque vous voulez bien me prêter quelques livres d'histoire, aurez-vous la complaisance d'y joindre ceux qui pourront m'instruire sur l'histoire de Phèdre, de Bajazet et des autres héros de Racine? — Non, monsieur, et par une bonne raison, c'est que je n'en connais pas. — Il n'en existe donc pas? — Non. Nous étudierons la pièce ensemble, et nous nous ferons un modèle. — Et comment se

fait-on un modèle? — Comment, monsieur? comme un peintre se représente la physionomie de ses personnages; avec du génie : le génie devine tout. — Et si je n'en ai pas? — Vous renoncerez à jouer la comédie, monsieur, ou vous renoncerez du moins à la réputation de grand acteur; vous gesticulerez, vous crierez, vous prendrez des attitudes, vous vous mettrez en scène avec le parterre et les loges; et lorsque vous passerez dans certains quartiers de Paris, vous aurez la consolation de vous entendre préférer à Caillot et à Le Kain, et vous vous persuaderez à la fin que vous les surpassez, tant le public est connaisseur et l'amour-propre crédule. — Le mien n'est pas, je me flatte, si aisé à contenter; ce genre de succès ne me suffirait pas. — En ce cas, monsieur, je vous en promets d'autres. »

Tout mon regret, à présent que je suis bien éveillée, est que Mlle Clairon ne se souviendra jamais d'avoir dit un mot de tout cela, et que ce sera autant de perdu pour le premier écolier qui viendra la trouver. Ce qui m'afflige encore, c'est de ne point revoir mon élève. Depuis ce temps, je ne manque pas d'aller à tous les débuts annoncés, dans l'espérance de le retrouver; mais je ne vois jusqu'à présent que des protégés de M. de Voltaire.

Le rêve que vous venez de lire est d'une femme, et je n'ai pas besoin d'ajouter d'une femme de beaucoup d'esprit. Ceux qui connaissent Mlle Clairon y reconnaîtront son ton, c'est à s'y tromper; quant à ses principes sur l'art dramatique, ce n'est pas tout à fait la même chose, et l'auteur a raison de craindre qu'elle ne se souvienne jamais d'un seul mot de son entretien avec le protégé de M. Monet. Vraisemblablement elle se trouverait offensée de la justice qu'elle rend ici au charmant Caillot, à qui je la crois fort éloignée d'accorder le rang qu'il mérite, et qu'il prendra bien tout seul. Quant à Le Kain, ce nom sinistre n'a jamais souillé sa bouche; ou, pour parler un langage moins partial, M. Le Kain et Mlle Clairon se sont illustrés par une inimitié si franche, si sincère, si invétérée, qu'il est impossible qu'ils se rendent jamais justice. Mlle Clairon ayant vu jouer Caillot à Lyon avant qu'il vînt à Paris voulut l'engager à débuter à la Comédie-Française dans les rôles de troisième emploi, c'est-à-dire dans les tyrans, les amoureux dédaignés, etc.

Caillot lui dit : « Je vous avoue, mademoiselle, que si je me destinais au Théâtre-Français, j'aurais l'ambition d'essayer les premiers rôles. » Mlle Clairon le regarde d'un air majestueux, et lui dit : « Le projet en est beau ; mais, mon ami, vous avez le nez trop court. » Caillot nous a prouvé depuis qu'il savait s'allonger le nez et le proportionner à l'importance d'un rôle : cependant la remarque de Mlle Clairon, quoiqu'elle fasse d'abord rire, est d'une personne d'esprit et de goût. Une remarque plus importante que vous tirerez de la lecture de ce Rêve, c'est que l'éducation la plus libérale et l'instruction la plus soignée sont de première nécessité pour former un grand acteur, et qu'aussi longtemps que cette profession restera avilie par nos préjugés gothiques, l'art théâtral ne sera jamais porté au degré de perfection dont il est susceptible.

— M. le marquis de Félino, ministre et secrétaire d'État de l'infant duc de Parme, jouissait depuis longtemps non-seulement d'une réputation intacte, mais d'une considération constante et générale et par conséquent méritée, lorsque la révolution arrivée l'année dernière à Parme donna lieu à sa retraite ; il s'est rendu en Espagne, et il paraît que les cours de France et d'Espagne s'empresseront également à honorer par leurs récompenses une administration si longtemps honorée de leur suffrage. Mais ni les causes ni les suites de la retraite de ce ministre ne sont du ressort de ces feuilles ; en revanche, la lettre que vous allez lire leur appartient. Elle est écrite à M. le chevalier de Kéralio, qui, après avoir servi avec distinction en France, a présidé à l'éducation du prince Charles de Deux-Ponts et préside encore aujourd'hui à celle du prince Maximilien, son frère. Le frère aîné de M. le chevalier de Kéralio a rempli les mêmes fonctions auprès de l'infant duc de Parme pendant son éducation, et vit aujourd'hui à Paris. Vous trouverez dans cette lettre ce caractère tranquille, ferme et sage que le grand homme, le vrai philosophe conserve même au milieu des orages ; c'est un rocher immobile contre lequel les vagues de la calomnie viennent se briser avec un vain et impuissant fracas. C'est ce caractère de tranquillité d'où naît l'éloquence du sage, qui m'a fait désirer de conserver cette lettre dans ces archives ignorées du vulgaire. Une page de cette espèce, à ne la considérer que comme un modèle de goût, vaut

mieux que tout le bavardage verbeux de nos écrivains prétendus éloquents.

« A Colorno, le 1er septembre 1771.

« Notre commerce, monsieur, a tout à coup été interrompu. Je craignais bien le jugement que vous porteriez de moi, cependant je conjecturai que vous seriez instruit de tout ce qui me regardait. Les affaires successivement prirent un accroissement et un tour que toute la sagesse humaine ne pouvait ni ne devait prévoir. Occupé extrêmement de tout ce qui devait constituer ma justification, environné de l'orage qui grondait de tous côtés, je crus que la prudence et la décence de ma place et d'une vie honnête, mais attaquée, exigeaient de moi le silence, de la modération, du courage et la retraite profonde de mon cabinet. C'est dans cette retraite qu'au milieu du fracas épouvantable que la noirceur et la calomnie avaient excité avec des circonstances inouïes, singulières enfin, et sans exemple, j'ai répondu tranquillement et avec courage de ma conduite, et que j'ai exposé les détails les plus approfondis de vingt-trois ans de ma vie publique et de mon administration : je me flatte qu'on n'y refusera pas quelque suffrage. Tout ceci va être bientôt décidé. J'avais souvent fait depuis quelques années les instances les plus vives pour ma retraite; on n'y avait pas consenti. Je les ai redoublées dans ce moment; on a eu la bonté de sentir qu'on ne pouvait plus exiger de moi un plus long sacrifice. Les rois de France et d'Espagne, touchés, permettent mon éloignement; la cour de Madrid vient de nommer pour me remplacer don Joseph-Augustin de Llono La Quadra, sujet considéré, plein de mérite, consommé dans les affaires, tel enfin que j'aurais été heureux d'avoir un maître pour me former dans la carrière que j'ai parcourue. Enfin, j'ai joué mon rôle, et la toile va heureusement se baisser pour moi. Je goûte d'avance avec charme les douceurs de la vie tranquille que je mènerai si je le puis quand je serai rendu à moi-même et à la liberté après laquelle je soupire depuis si longtemps. Peu aisé par moi-même après une vie dépouillée de toute vue de fortune et d'intérêt, je ne sais si les cours, en me regardant avec bonté, voudront me donner quelque aisance et me procurer l'*otium cum dignitate*. Voilà, monsieur, le tableau de ma situation, à laquelle vous vous intéressez avec tant d'amitié. Je compte dans six ou sept

semaines, m'étant dépouillé de la robe consulaire et couvert de la tunique simple et aisée d'un homme privé, être errant sans savoir encore précisément où me conduiront mes premiers pas, car je ne me suis jamais occupé de cet objet dans la vie; tout lieu, tout destin, tout système a été égal pour moi.

« Si je m'étais, monsieur, cru malheureux dans tout ce qui vient de m'arriver, glorieux des bontés dont m'honore Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de Deux-Ponts, je serais redevenu dans l'instant fier, content et heureux; dans la paix que j'ai conservée elles redoublent mon bonheur, et je vous prie de mettre à ses pieds cet hommage de ma reconnaissance et de mon respect.

« Quant à cette personne céleste[1] qui m'honore de son souvenir dans la situation où je me trouve, sans avoir le bien inestimable de la connaître, j'adore et je reconnais toutes ses grâces et celles de son âme si belle et si sensible. Je me mets à ses pieds, monsieur, et l'admiration et la reconnaissance m'y tiendront toute ma vie.

« M. Manlich[2], qui vint me voir et dîner avec moi il y a quelques jours, sujet aimable et habile, nous quitte; il me remit votre lettre, à laquelle j'ai l'honneur de répondre.

« Partout où j'irai, j'emporterai, monsieur, le souvenir de l'amitié dont vous m'honorez, et j'en connaîtrai le prix en vous priant de me permettre de la cultiver. »

— Le vieux malade de Ferney vient de donner un fâcheux symptôme de caducité. De tous les sujets traités par Crébillon, *Rhadamiste et Zénobie* à part, il ne restait que la tragédie d'*Atrée et Thyeste* que le vieux malade n'eût pas tenté de refaire; il vient de s'acquitter de ce soin. Sa tragédie des *Pélopides*, qu'il a insérée dans une nouvelle édition de ses Œuvres qui se publie à Lausanne, traite ce sujet, et doit remplacer la tragédie d'*Atrée et Thyeste* de Crébillon, qu'on ne joue au reste jamais. Malheureusement, celle du vieux malade ne sera pas jouée non plus; ou si elle l'était, ce serait bien tant pis pour elle. Un libraire de Paris l'a tirée de l'édition de Lausanne, et l'a impri-

1. Mme la comtesse de Forbach. (Grimm.)

2. Jeune peintre de beaucoup de talent que le duc de Deux-Ponts a fait élever et voyager en Italie et en France. (Id.)

mée à part; elle a été jugée avec rigueur et condamnée avec justice. On n'y remarque plus la griffe du lion : cela sent la caducité, la décadence totale. Triste découverte, qui nous prouve que rien n'est éternel; c'est de toutes les vérités celle qui a le moins besoin de preuves. *Les Pélopides* sont aussi inférieurs aux *Scythes* et aux *Guèbres*, que ceux-ci le sont à *Zaïre* et à *Mahomet*. Le vieux malade relève très bien, dans une préface de deux pages et demie, tous les défauts de la pièce de Crébillon; mais malheureusement la sienne ne mérite pas même un examen réfléchi; elle n'est bonne qu'à supprimer. Cependant ceux qui ont du goût reconnaîtront encore dans sa versification, malgré le symptôme de la faiblesse, le ramage du premier poëte du siècle. On a remarqué que la pièce imprimée à Paris [1] a eu pour censeur Crébillon, fils du premier père d'*Atrée*, et que ce censeur atteste n'avoir rien trouvé dans la tragédie de M. de Voltaire qui ne lui ait paru devoir en favoriser l'impression. Cette formule, dont plusieurs censeurs se servent, n'a pas paru exempte de malignité dans cette occasion. Toutes les fois que M. de Voltaire a traité un sujet traité par Crébillon, on a crié à l'envie, et il y a eu un déchaînement effroyable contre lui. Le public était bien bête, s'il m'est permis de le dire, de se gendarmer contre une émulation qui tournait tout entière au profit des arts. Plût à Dieu que cette envie pût gagner tous les hommes, et que leurs jalousies ne produisissent jamais d'autres effets que de les engager à faire des efforts pour se surpasser en génie, en gloire et en vertus! Le genre humain serait trop heureux. Je voudrais, pour ma propre satisfaction, n'avoir eu d'autres reproches à faire, en 1771, à notre patriarche, que d'avoir composé une tragédie faible et languissante; ses amis en seraient très contents; la tragédie des *Pélopides* n'empêchera pas que l'auteur n'ait fait cette foule de beaux ouvrages qui dureront autant que la langue française.

— M. Anquetil-Duperron, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, publia, il y a environ six mois, son Voyage dans l'Inde, avec la traduction du *Zend-Avesta* et des livres sacrés des Guèbres attribués à Zoroastre. Ce fatras formait trois énormes volumes in-4° qui ne se sont pas vendus, et que per-

1. *Les Pélopides, ou Atrée et Thyeste*, Paris, Valade, 1771, in-8°.

sonne n'a pu lire. On avait très-bonne opinion de ce travail, annoncé et attendu depuis fort longtemps. On savait que l'auteur avait passé plusieurs années dans l'Inde sans autre vue que celle d'apprendre l'ancien persan parmi les Guèbres, afin de pouvoir nous traduire leurs livres sacrés, et nous apporter des notions exactes sur les principes religieux, les dogmes et le culte des adorateurs du feu. On sait que les Guèbres ont le privilége exclusif d'être persécutés par les mahométans, qui tolèrent d'ailleurs assez facilement toutes sortes de religions. Exterminés en Perse, ils se sont réfugiés dans l'Indostan, où la religion dominante ne les oblige pas moins à la plus grande circonspection. Ils sont donc naturellement mystérieux, cachés et défiants à l'égard des étrangers. M. Anquetil n'était pas fâché, à son retour en France, de nous assurer qu'il avait surmonté tous ces obstacles qui s'opposaient au but de son voyage, ainsi qu'une infinité de dangers physiques; et quand on lui disait qu'apparemment il s'était fait Guèbre pour réussir dans son dessein, il souriait, et vous montrait un certain air de satisfaction d'être soupçonné de cette apostasie. Enfin, après plusieurs années d'attente, le public s'est vu en état de prononcer sur l'étendue de ses obligations envers M. Anquetil. On a jugé que si c'étaient là les livres originaux de Zoroastre, ce législateur des anciens Perses était un insigne radoteur qui, à l'exemple de ses confrères, mêlait un tas d'opinions absurdes et superstitieuses à un peu de cette morale commune qu'on trouve dans toutes les lois de la terre.

Il est évident que c'est perdre sa vie bien inutilement et bien laborieusement que d'aller à l'extrémité du globe chercher un recueil de sottises. Ce n'est pas la peine d'aller si loin ; car, Dieu merci, en fait de sottises, toutes les nations sont à peu près également en fonds. Mais ce n'est pas là le seul tort de M. Anquetil. Si vous avez la patience d'examiner son livre, vous y trouverez partout ce caractère de frivolité qui vous montre un voyageur rempli de petites préventions, de présomption et de vent, à qui il ne vous est pas possible d'accorder ni estime ni confiance ; c'est un second abbé Chappe. L'un nous entretient de ses fourrures, de son accoutrement pittoresque, de ses haltes au milieu des montagnes, de ses bals et fêtes donnés aux dames de Sibérie ; l'autre vous fait des contes tout aussi intéressants pour vous apprendre qu'il est parti avec un teint couleur de lis et de roses,

et qu'il a été pris partout pour l'Adonis de la France. Si nos voyageurs et nos écrivains continuent sur ce noble ton, on ne dira pas que nous ne sommes jamais sortis d'enfance, mais que nous y sommes retombés.

Un Anglais, M. Jones, a bien voulu adresser en français une *Lettre de correction fraternelle à M. Anquetil-Duperron, dans laquelle est compris l'Examen de sa traduction des livres attribués à Zoroastre.* Cette brochure imprimée à Londres a cinquante-deux pages in-8° avec l'épigraphe tirée d'Horace :

Beatus Fannius ultro
Delatis capsis et imagine.

Ce Fannius, c'est M. Anquetil. *Beatus*, parce qu'il est au moins aussi content de sa personne que M. Le Franc de Pompignan l'est de la sienne. *Delatis capsis*, parce qu'il a déposé ses manuscrits et tous ses trésors à la Bibliothèque du roi. *Ultro*, de son propre mouvement, sans que personne le lui ait demandé. *Et imagine*, parce qu'on espère qu'il voudra bien y ajouter son portrait au teint de lis et de roses. La lettre admonitoire de M. Jones n'est pas tendre, mais celui à qui il a bien voulu donner les étrivières ne mérite pas d'être mieux traité. Après avoir relevé convenablement quelques-unes des impertinences que M. Anquetil a débitées sur l'Angleterre, M. Jones insiste sur la sottise d'un homme qui perd sa vie, et qui expose son teint fleuri à apprendre ce que personne ne sait, et ce qu'il n'est ni utile ni agréable de savoir. Il prouve ensuite assez clairement que M. Anquetil, avec toute sa morgue fondée sur ce qu'il se croit le seul homme en Europe qui sache l'ancienne langue des Perses, peut être véhémentement soupçonné de n'en avoir que des notions très superficielles et très confuses. Cette brochure est en général d'un homme éclairé et instruit, et d'un excellent esprit. Avec quelques corrections légères, et en effaçant plutôt qu'en ajoutant, on ferait de cette brochure un pamphlet que M. de Voltaire pourrait avouer. On sent que M. Jones a beaucoup lu cet écrivain illustre: on voit aussi qu'il n'est pas celui des étrangers qui soit le plus engoué de la musique française. On a fait à l'abbé Chappe l'honneur de le réfuter en Russie par une brochure intitulée *Antidote*. Les uns attribuent cet ouvrage à

la célèbre princesse Daschkof, d'autres à M. Falconet, sculpteur français, qui fait à Pétersbourg la statue de Pierre le Grand [1]. Il y a dans cet *Antidote* trop d'injures; et la lettre de M. Jones est un modèle de la manière dont il faut traiter des étourdis qui font le tour du monde pour acquérir le droit de débiter des sottises.

15 janvier 1772.

Le 23 décembre de l'année dernière, on a donné, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation de *la Mère jalouse*, comédie en trois actes et en vers, par M. Barthe. Ce poëte, né à Marseille, est auteur de quelques autres petites pièces, dont la dernière, sous le titre des *Fausses Infidélités*, a eu beaucoup de succès. *La Mère jalouse* en a eu un très médiocre à la première représentation, quoique l'auteur fût en droit d'en espérer un très grand, d'après les applaudisssements que sa pièce avait reçus aux lectures réitérées dans plusieurs cercles très nombreux et très brillants. Mais ce n'est pas la première fois que le public a pris la liberté d'infirmer les sentences de ces tribunaux subalternes, et que la réputation acquise dans des sociétés s'en est allée en fumée lorsqu'elle s'est exposée au grand air. *La Mère jalouse* n'a eu que sept représentations très faibles. On dit que M. Thomas, ami intime de l'auteur, se propose de prouver au public, dans le *Mercure*, qu'il a eu tort de ne pas juger cette pièce plus favorablement [2].

Pour moi, je croyais M. Barthe plus fort, et ses *Fausses Infidélités* m'en avaient fait concevoir de meilleures espérances. Mais tel élève réussit à rendre un petit croquis spirituellement touché, et se casse le nez quand il veut entreprendre un tableau. Celui de *la Mère jalouse* exigeait la plus grande vigueur de pinceau, et M. Barthe n'en a fait qu'une grisaille. Le vice dominant de sa pièce est la faiblesse: ce vice s'étend sur tout, sur l'intrigue, sur les caractères, sur le dialogue, sur le style; nulle verve, nulle invention, nulle ressource dans l'imagination du poëte, nulle force comique, nul coloris; un style brisé, des

1. Voir tome VIII, p. 301.

2. Le morceau de Thomas annoncé ici se trouve t. IV, p. 548 de ses *Œuvres* Paris, Verdière, 1825.

scènes vides, des discours faux et des actions contraires à la vraisemblance et au sens commun. M. Barthe a bien eu assez d'esprit pour voir ce qu'il fallait faire, mais il n'a pas eu le génie de l'exécuter.

Le principal rôle, celui de la Mère jalouse, est absolument manqué. C'est une folle que cette Mme de Melcour, et une très vilaine folle; elle se méprend sur les sentiments de Ferville de la manière du monde la plus grossière. Je sais que ces méprises, qui sont toujours dénuées de toute ombre de vérité, sont cependant reçues au théâtre, et je ne les en estime pas davantage; mais c'est à condition qu'elles n'arrivent qu'à des personnages ridicules et bafoués. Je dis que Mme de Melcour est une vilaine folle, parce qu'elle persiste, avec une extravagante opiniâtreté, à rendre sa fille malheureuse sans retour, par un mariage ridicule et détestable, et qu'elle ne favorise que dans la vue secrète de mettre deux cents lieues entre elle et sa fille. Oh! que ce n'était pas ainsi, mon cher monsieur Barthe, qu'il fallait faire la Mère jalouse. Il ne fallait certainement pas qu'elle fût désobligeante, dure, piegrièche avec tout le monde; il fallait qu'elle fût douce, réservée, d'un caractère noble et tendre; qu'elle aimât sa fille à la passion, et qu'elle en fût jalouse sans le savoir; qu'elle ne pût ni s'en passer, ni l'avoir avec elle sans souffrir. Cet excès de jalousie secrète aurait ressemblé à un excès de tendresse trop raffinée, trop exigeante, plus malheureuse des défauts de sa fille qu'heureuse par ses qualités; mais nous ne nous y serions pas mépris, nous qui avons le nez exercé. Bien loin de montrer tant d'humeur du tableau, elle aurait été touchée de cette marque d'attention de son mari; elle aurait accablé le peintre d'éloges; elle aurait détaillé le charme et les grâces de sa fille avec une extrême complaisance, et puis elle en serait tombée dans une tristesse involontaire dont elle n'aurait pu se rendre compte à elle-même, et qui lui aurait fait désirer l'éloignement du tableau sans en comprendre la cause. Il fallait surtout que l'établissement qu'elle avait trouvé pour sa fille, à deux cents lieues d'elle, fût en tout point un établissement avantageux, honorable, afin qu'elle pût toujours se dérober sous les raisons les plus solides le motif secret qui lui faisait préférer ce parti, et qu'on ne pût jamais opposer à ses raisons que la passion réciproque de Ferville et de Julie. Peut-être fallait-il

donner à sa fille un caractère un peu léger, étourdi, quoique sensible et honnête, quelques défauts, en un mot, qui auraient ajouté à ses grâces, et dont une mère trop tendre aurait eu le droit de s'alarmer, afin de donner à la nôtre de nouveaux moyens de se tromper sur la source du mécontentement qu'elle a de sa fille; et puis on l'aurait conduite, avec une extrême finesse, de scène en scène, jusqu'au dénoûment, dont les embarras l'auraient éclairée malgré elle sur la véritable situation de son âme, sur ses vrais sentiments. Ce coup de lumière aurait fait le salut de Julie, et aurait rendu la mère intéressante par la noblesse et l'élévation des sentiments avec lesquels elle aurait combattu pour sa fille, et par la victoire qu'elle aurait remportée sur elle-même. Le caractère de Mme de Nozan, moins grossièrement manié, pouvait jeter du comique dans la pièce. Celui de Vilmont pouvait être infiniment piquant. Un homme qui voit avec autant de finesse que de justesse, et qui, en conséquence de ses observations, conseille des mesures qui, par un malheureux hasard, dérangent toujours tous ses plans, était excellent à mettre sur la scène; mais pour exécuter une esquisse ainsi tracée, il fallait des ressources infinies dans le génie, une touche légère, gracieuse, spirituelle, piquante, libre, facile; et M. Barthe n'a rien de tout cela.

— Nous avons fait une perte inopinée et prématurée par la mort de M. Helvétius, arrivée le 26 décembre de l'année dernière, à la suite d'une goutte remontée. Il n'était âgé que de cinquante-six ans. Si le terme de galant homme n'existait pas dans la langue française, il aurait fallu l'inventer pour lui. Il en était le prototype. Juste, indulgent, sans humeur, sans fiel, d'une grande égalité dans le commerce, il avait toutes les vertus de société, et il les tenait en partie de l'idée qu'il avait prise de la nature humaine; il ne lui paraissait pas plus raisonnable de se fâcher contre un méchant homme qu'on trouve dans son chemin, que contre une pierre qui ne s'est pas rangée. L'habitude qu'il avait contractée de généraliser ses idées, et de n'en voir jamais que les grands résultats, en le rendant quelquefois indifférent sur le bien, l'avait rendu aussi le plus tolérant des hommes; mais cette tolérance ne s'étendait que sur les vices particuliers de la société; car pour les auteurs des maux publics, il les pendait ou les brûlait sans miséricorde. Dans tout

les cas, il n'aimait pas les palliatifs, et il ne manquait jamais d'indiquer les derniers remèdes, et par conséquent les plus violents; et s'il n'était pas souvent malaisé de les appliquer, il n'y aurait rien à dire contre cette méthode.

M. Helvétius était d'origine hollandaise. Ce fut son père, je crois, qui vint s'établir en France, et qui y exerça la médecine avec beaucoup de réputation. Il mourut premier médecin de la feue reine, qui l'aimait particulièrement, et qui protégea également son fils jusqu'à la fatale époque de la publication du livre *De l'Esprit*. Il avait dans sa maison une charge de maître d'hôtel, dont il fut obligé de se défaire alors. M. Helvétius fit ses premières études sous la direction des jésuites, au collége de Louis le Grand, si je ne me trompe. Il donna très-peu d'espérances dans sa jeunesse. Il était sujet à de fréquents rhumes de cerveau qui lui donnaient l'air hébété et le rendaient stupide. En revanche, il réussissait parfaitement bien dans les exercices du corps. Il était d'une très-jolie figure, et il excellait particulièrement dans la danse. Il porta la passion de cet exercice fort loin, et l'on assure qu'il dansa une ou deux fois sur le théâtre de l'Opéra, sous le masque, à la place du fameux Dupré. Il obtint fort jeune une place de fermier général, grâce qui ne manque guère aux fils des premiers médecins. Doué de tous les avantages extérieurs et de ceux de la fortune, M. Helvétius passa sa jeunesse dans les plaisirs, et ne paraissait destiné qu'à mener la vie désœuvrée, dissipée et voluptueuse d'un homme du monde aimable et d'un de ces riches particuliers de Paris qui rassemblent chez eux bonne compagnie, et lui font la meilleure chère qu'ils peuvent. M. Helvétius avait de plus sur ses pareils l'avantage d'être généreux, noble et bienfaisant. Il ne pouvait manquer de faire une fortune immense dans la ferme générale, mais il en faisait l'usage le plus noble; sans rien refuser à ses plaisirs, il donnait beaucoup et continuellement, et de la manière du monde la plus simple et la plus libérale. Il vivait alors déjà beaucoup avec les gens de lettres, et il fit un sort à plusieurs d'entre eux, nommément à feu Marivaux et à Saurin. Il n'y a pas fort longtemps qu'il fit la réflexion qu'il avait conservé peu de liaison et d'intimité avec ses anciens amis, sans qu'il y eût de sa faute. « Vous en avez obligé plusieurs, lui répondit le baron d'Holbach, et moi je n'ai jamais

rien fait pour aucun des miens, et je vis toujours et constamment avec eux depuis vingt ans. » Parallèle assez singulier entre deux hommes de mérite, tous les deux riches, et qui ont passé tous les deux leur vie avec des gens de lettres.

La passion dominante de M. Hélvétius était celle des femmes : il s'y livra à l'excès dans sa jeunesse. Je lui ai ouï dire que ç'a été pendant longues années régulièrement la première et la dernière occupation de sa journée, sans préjudice des occasions qui s'offraient dans l'intervalle. Le matin, lorsqu'il était jour chez monsieur, le valet de chambre faisait d'abord entrer la fille qui était de service, ensuite, il servait le déjeuner; le reste de la journée était pour les femmes du monde. Les agréments de sa figure lui valurent de bonnes fortunes. Il fit ses premières armes sous les auspices de la comtesse d'Autré, femme assez singulière, qui avait une sorte d'éloquence, et qui se piquait d'athéisme comme d'autres se piquent de jansénisme ou de molinisme. Il fut ensuite l'amant en titre de la duchesse de Chaulnes, qui avait aussi de l'éloquence naturelle, et qui avait en amour plus d'une affaire; ce qui n'était pas nécessaire pour autoriser son amant d'avoir encore d'autres intrigues, et, par-dessus ces intrigues, des filles à ses ordres. Mais comme dans toutes ces affaires de cœur le tempérament et l'amour du plaisir faisaient tout, et que le sentiment n'y était pour rien, notre philosophe épicurien ne comprit jamais rien à toutes ces délicatesses dont les vrais amants sont si épris : il n'y croyait pas; et lorsque M. de Buffon a dit qu'il n'y a en amour que le physique de bon, il a tiré cette maxime du code Helvétius. Comme il avait passé sa vie avec des femmes galantes, et quelquefois avec des femmes sans mœurs et sans principes, il les voyait toutes de même; il croyait que le but de toutes leurs actions était le plaisir des sens. Une femme sage était à ses yeux un monstre qui n'existait nulle part, et il avait à cet égard la tête assez rétrécie pour ne pas sentir, abstraction faite des modifications morales et des divers préjugés qui en résultent, qu'il peut et qu'il doit exister une variété infinie dans les caractères comme il en existe dans les organes. L'amour de la réputation le surprit inopinément au milieu de sa vie voluptueuse. La célébrité de trois hommes, Maupertuis, Voltaire et Montesquieu, excita en lui un vif désir de se distin-

guer dans leur carrière brillante. La charlatanerie de Maupertuis avait mis la géométrie à la mode. Les femmes recherchaient alors les géomètres, et il était de bon ton d'en avoir à souper. Helvétius remarqua un jour que Maupertuis, un des plus fiers charlatans de notre siècle, qui se distinguait toujours par des habits bizarres, se trouvait aux Tuileries, malgré un accoutrement extrêmement ridicule, entouré et cajolé de toutes les grandes dames de la cour et de toutes les femmes brillantes de la ville. Maupertuis voulait toujours faire de l'effet; s'il avait été mis comme un autre, ses promenades aux Tuileries n'auraient frappé personne. Helvétius y fut pris et crut devoir s'appliquer à la géométrie. Il faut que ses essais n'aient pas été heureux, car il renonça bien vite à cette étude. La manie en passa aussi de mode dans le monde, dès que l'inconstance de Maupertuis l'eut conduit auprès du roi de Prusse. Alors M. Helvétius, voyant la gloire et les succès de M. de Voltaire, conçut le projet de les partager en se jetant dans la poésie. Il composa un poëme sur *le Bonheur*, qui fut fort vanté par les gens de lettres et par M. de Voltaire tout le premier. On prétend que ce poëme doit être confié à l'impression sous les auspices de M. de Saint-Lambert[1]; mais, à en juger par les fragments que j'ai eu occasion d'en voir, je doute qu'il fasse fortune.

Tous ces essais n'étaient que des indices de l'inquiétude sourde qui travaillait l'esprit de M. Helvétius au milieu des plaisirs et des distractions d'une vie tumultueuse ; mais la révolution totale de cette vie fut l'ouvrage d'un livre qui en a produit plus d'une dans les esprits. Le succès de *l'Esprit des lois* lui fit concevoir le projet d'aspirer aux honneurs d'un in-4°, et de s'immortaliser par quelque ouvrage philosophique d'une certaine étendue. Il forma dès lors le dessein de changer entièrement de vie. Le livre du président de Montesquieu avait paru au commencement de 1749. En 1750, M. Helvétius résigna sa place de fermier général, épousa Mlle de Ligniville, fille de qualité, de Lorraine, fort pauvre, mais d'une figure très-distinguée; et, après son mariage, il alla s'enfermer dans ses terres, où il partageait tout son temps entre l'étude, la chasse, et la société

1. On publia en effet dans la même année *le Bonheur*, poëme en six chants, avec des fragments de quelques épîtres, ouvrages posthumes de M. Helvétius: in-8°, 1772.

de sa femme. Un très-petit nombre d'amis y allaient de temps en temps rompre ces tête-à-tête. Sans être jamais nécessaires, ils étaient toujours bien reçus. Le séjour de Paris se réduisait tous les ans à quelques mois de l'hiver. On prétend que le soin de préserver une femme jeune et belle des dangers de la séduction entrait pour quelque chose dans ce genre de vie ; et il est assez ordinaire que ceux qui ont été le plus redoutables à l'ordre des maris craignent beaucoup d'être de leur confrérie, lorsque leur tour est venu ; mais ces craintes ne font pas quitter une place qui ajoutait dans ces temps tous les ans une nouvelle fortune à l'ancienne, et accumulait richesses sur richesses sans donner beaucoup d'occupation. Un projet plus noble tourmentait M. Helvétius. Il espérait s'élever une colonne à côté de celle de Montesquieu. Il manqua son coup. Le livre *De l'Esprit* parut dix ans après *l'Esprit des lois*. Il ne procura pas à l'auteur cette haute considération dont il s'était flatté ; et il ne dut même sa grande célébrité qu'à la persécution qu'il lui attira. A la cour de la reine et de feu M. le dauphin, M. Hélvétius fut regardé comme un enfant de perdition, et la reine plaignait sa malheureuse mère comme si elle avait donné le jour à l'antechrist. Les jésuites crièrent les premiers, quoique l'auteur les eût beaucoup ménagés, et qu'il eût même compté sur eux. Ils l'engagèrent, peu de jours après la publication de *l'Esprit*, à signer une rétractation des plus humiliantes, moyennant laquelle ils l'assurèrent que tout serait fini. Mais lorsqu'on vit cet acte de faiblesse, tous les ânes eurent envie de lâcher à l'auteur leur coup de pied, et tous se donnèrent ce passe-temps. Les jansénistes ne voulurent pas laisser la gloire aux jésuites d'avoir seuls tonné dans cette grande occasion. On eut beaucoup de peine à réduire le Parlement à faire brûler le livre sans faire comparaître l'auteur. Il est resté généralement dans les têtes que ce livre contient des principes de morale fort dangereux. Quelle platitude! Premièrement, la plupart du temps, on n'a pas voulu comprendre la véritable signification des termes. En second lieu, il ne dépend d'aucun livre, fût-il inspiré, de corrompre la morale, comme malheureusement il ne dépend d'aucun philosophe, quelque bavard ou éloquent qu'il puisse être, de perfectionner la morale. Le gouvernement et la législation ont seuls ce pouvoir, et c'est d'après leur action et réaction que la morale

publique prend tout juste son niveau de sagesse ou de corruption ; les livres n'y font rien.

Le pauvre Helvétius, bien étonné de se voir traiter d'empoisonneur, n'avait cherché qu'à s'écarter des routes battues; le désir de présenter sous un point de vue nouveau des objets sur lesquels tant d'esprits supérieurs et médiocres s'étaient exercés fut tout son crime. Il tomba dans des paradoxes qui ne donnèrent pas aux vrais philosophes une idée merveilleuse de la justesse et de la profondeur de son esprit, mais dont ils étaient encore plus éloignés de faire un reproche à son cœur. Il ne manqua à M. Helvétius que le génie, ce démon qui tourmente; on ne peut écrire pour l'immortalité, quand on n'en est pas possédé. On peut faire du bruit, obtenir des succès passagers; mais on n'est pas inscrit dans la liste de ces enfants privilégiés que la nature a désignés à leur entrée dans le monde. M. de Buffon disait que M. Helvétius aurait dû faire un bail de plus et un livre de moins. Ce mot pouvait paraître dur dans la bouche d'un ami; il est vrai cependant que si *l'Esprit des lois* avait changé la vie de M. Helvétius, le sort du livre *De l'Esprit* changea entièrement son caractère. Il s'était flatté de s'ouvrir les portes de l'Académie : ne recueillant, à la place des honneurs littéraires, que des persécutions, il devint un peu cynique; mais son cynisme ne changea pas sa bonhomie. L'orage dura environ six mois. Tout fut oublié ensuite, surtout à la cour, comme il arrive dans ce pays de vicissitudes et de révolutions éternelles. Mais M. Helvétius, l'esprit étonné encore de cette révolution imprévue arrivée dans sa situation, crut, pendant longtemps, que la reine, M. le dauphin, la cour, les jésuites, les jansénistes, ne pensaient, ne rêvaient qu'à son livre. Il ne connaissait ni les hommes ni les affaires; et lorsqu'on n'était pas fait à sa manière de généraliser les idées et d'aller aux derniers résultats, qui équivalent ordinairement à zéro, je conçois qu'on pouvait être souvent tenté, en l'écoutant raisonner, de le prendre pour un homme ivre qui parle au hasard. Il n'avait d'ailleurs la conversation ni brillante ni agréable ; mais il était bon mari, bon père, bon ami, bon homme. Il était depuis longtemps incommodé de la goutte, fruit ordinaire de l'intempérance. Sa goutte eut, de tous temps, un mauvais caractère : elle attaquait toujours ou la tête, ou la poitrine, ou l'esto-

mac, avant de se fixer aux extrémités. On prétend qu'il a abrégé sa vie par l'usage immodéré des plaisirs de sa jeunesse. Il voyait toujours des filles; et si l'on en croit des bruits sourds, il faisait usage de remèdes pour se conserver une vigueur de tempérament qui commençait à l'abandonner. C'était un moyen infaillible de se tuer. Il était né robuste et bien constitué, et paraissait destiné à une longue vie. Depuis la paix de 1763, il fit successivement deux voyages, l'un en Angleterre, l'autre à Berlin et à Potsdam, auprès du roi de Prusse. L'impression qu'il fit sur ce monarque fut médiocre. Il avait toujours eu beaucoup de goût pour les Anglais, et son voyage de Londres ne diminua pas cette passion. Il était très-hospitalier dans sa patrie; et pendant l'hiver, qu'il passait toujours à Paris, il faisait très-bien les honneurs chez lui aux étrangers. Personne n'était d'un accès aussi facile et d'une plus grande égalité dans le commerce. Son séjour à Paris n'était que de quatre mois. Le reste de l'année se partageait, dans ses terres, entre l'étude et la chasse. Il a travaillé depuis quelques années à la composition d'un grand ouvrage qui est achevé, et qui aura pour titre : *De l'Homme, de ses facultés intellectuelles, et de son éducation*[1]. Ce livre, qui est pour le moins de la même étendue que celui *De l'Esprit*, ne tardera pas, je crois, à paraître en pays étranger. Sa hardiesse aurait compromis l'auteur de plus belle, s'il eût paru de son vivant. On n'en permettra sûrement pas le débit en France. A en juger par ce que j'en ai vu, je doute que cet ouvrage obtienne même l'estime qu'on a accordée au livre *De l'Esprit*. M. Helvétius laisse une veuve fort affligée et deux filles fort riches, dont chacune aura au moins cinquante mille livres de rente; ainsi elles n'auront que l'embarras du choix pour trouver des maris.

J'ai compté M. Saurin parmi ceux auxquels M. Helvétius a fait du bien. Cet académicien jouit, si je ne me trompe, d'une rente viagère de mille écus constituée par M. Helvétius. Depuis le mariage de celui-ci, leur liaison ne fut plus si suivie ni si intime; mais M. Saurin eut toujours une conduite fort honnête avec son bienfaiteur, qui, de son côté, n'avait jamais pensé que le bienfait dût rompre l'égalité de l'amitié. M. Saurin dédia publi-

1. 1773, 2 vol, in-8°.

quement une de ses pièces de théâtre à M. Helvétius immédiatement après la persécution que le livre *De l'Esprit* lui avait attirée.

— Nous avons fait une autre perte l'automne dernier, d'un homme estimé et connu. M. Loyseau de Mauléon est mort à l'âge de quarante et quelques années[1]. C'était un honnête homme, mais d'une extrême faiblesse. Il n'était pas exempt de prétention ni d'ambition ; il avait d'ailleurs les idées morales un peu romanesques, ce qui, joint à peu de succès dans ses desseins, et à un esprit naturellement inquiet, n'a pas peu contribué à abréger sa vie. Il s'était distingué au barreau par la défense de quelques causes célèbres, et il poussa, dans cette profession, le désintéressement aussi loin que ses confrères portent le défaut contraire. Sa mauvaise santé et un peu d'ambition lui firent quitter le métier d'avocat il y a plusieurs années. Il acheta une charge de maître des comptes de Nancy, et resta cependant à Paris, et continua de faire quelques mémoires dans des procès qui fixaient l'attention du public. C'est alors que, n'étant plus, comme dit le peuple, ni chair ni poisson, son état indécis lui ôta sa contenance dans le monde. Sa pusillanimité naturelle fut mise à de fortes épreuves dans ces derniers temps. Ne voulant prendre aucun uniforme, ni celui de la cour ni celui de la robe, dans les querelles survenues, et ayant assez de présomption pour croire que tout le monde avait les yeux ouverts sur sa conduite, lorsque personne n'y pensait, il fut très-malheureux et très-décontenancé. Mais ce qui lui donna le coup de grâce fut de se voir couché sur l'état de la maison de M. le comte de Provence, à côté d'Élie de Beaumont et de Linguet, dont la réputation est infiniment hasardée. Il en fut si humilié que je regarde la publication de cet état comme son arrêt de mort. Il pouvait l'être encore d'être précédé dans le même état par Moreau ; mais il avait des liaisons particulières avec ce dernier, et croyait sans doute sa réputation moins attaquée ; en quoi il se trompait. Il s'était flatté de pouvoir aspirer à une place de l'Académie française. Cet espoir fut encore au nombre de ses prétentions infortunées. L'éloquence des avocats n'est pas assez estimée en France pour obtenir aisément les honneurs

1. Il était né en 1728.

a cadémiques. Il faudrait, à la place de ces tours déclamatoires et de ces fleurs de mauvais goût, plus de véritable talent pour mériter notre suffrage. Ces messieurs ne savent pas assez, suivant l'observation de M. de Voltaire, combien l'adjectif peut affaiblir le substantif, quoiqu'il s'y rapporte en cas, en nombre et en genre[1]. M. Loyseau possédait au reste toutes les vertus domestiques; il était bon fils et bon frère; et il y a, par sa mort, sinon un homme heureux, certainement un honnête homme de moins.

— M. Gibert, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, est aussi mort dans le courant de l'année dernière. C'était ce qu'on appelle un bon israélite, assez versé dans le fatras de l'histoire de France; bon bénédictin de robe courte. Après la mort de Villaret, il fut nommé secrétaire de la pairie, et en cette qualité il composa un *Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour*[2], à l'occasion du fameux menuet du mariage de M. le dauphin[3]. L'abbé Georgel, ex-jésuite, qui vient de passer à Vienne en qualité de secrétaire d'ambassade avec M. le prince Louis de Rohan, a publié, avant son départ, une réponse à cet écrit anonyme pour la conservation des droits et prérogatives de la maison de Rohan et des autres princes étrangers établis en France[4]. Le pauvre diable de Gibert ne pourra pas répondre à l'ex-jésuite; mais on dit que MM. les ducs et pairs de France veulent faire travailler à une réfutation, de sorte que ce grand procès pourra devenir, avec le temps, interminable.

Vous trouverez les autres pertes que nous avons faites pendant le cours de l'année dernière dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, publié au commencement de cette année par un tas de barbouilleurs qui se donnent le titre de *Société de gens de lettres*. Vous serez, je crois, un peu étonné de n'avoir jamais entendu parler de la plupart des *Hommes célèbres* préconisés dans ce volume. L'Éloge de Trial, en son vivant, violon de M. le prince de Conti et directeur de l'Opéra, est fait avec

1. Voltaire avait dit cela dans une lettre à d'Alembert, du 25 mars 1765, lettre dont Grimm avait sans doute eu communication. (T.)

2. 1770, in-8°.

3. Voir précédemment, p. 33.

4. *Réponse à un écrit anonyme intitulé* Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour, par M. l'abbé Georgel, 1771, in-8°. Cet abbé est l'auteur de *Mémoires* dans lesquels l'affaire du collier est traitée avec de grands détails. (T.)

une emphase et avec une noblesse de style à mourir de rire. Les détails rapportés dans les Éloges d'hommes connus et célèbres sont faux ou remplis d'erreurs et de mensonges, parce que personne n'est curieux de briller ni de voir la mémoire de ses amis célébrée dans une rapsodie généralement méprisée. Ils ont fait, dans ce dernier volume, l'Éloge du marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse. Ils le font prisonnier des Autrichiens, quoiqu'il n'ait jamais suivi le roi son maître à la guerre, et ils rapportent à ce sujet ce qui arriva à Maupertuis, tant ils sont bien instruits. Mais vous ne vous souciez guère des bévues de ces grimauds, et vous aimerez mieux savoir comment le roi de Prusse s'y prit pour faire revenir le marquis d'Argens à Potsdam, en 1766. Il lui avait donné un congé pour aller faire un voyage en Provence, sa patrie. Sa Majesté prévoyait que le soleil de Provence aurait de puissants attraits pour son chambellan, le plus frileux de tous les hommes; qu'il s'y acoquinerait, et qu'il aurait beaucoup de peine à se résoudre à son retour. Cela ne manqua pas d'arriver : en conséquence, le roi envoya au valet de chambre du marquis d'Argens plusieurs exemplaires d'une pièce imprimée, avec ordre d'en placer un sur la cheminée de son maître. C'était un prétendu mandement de l'archevêque d'Aix contre les productions du marquis. Vous l'allez lire, et il vous prouvera que si le roi de Prusse n'avait pas rempli sa place d'homme unique en ce monde, il aurait encore trouvé moyen de briller par sa théologie et par l'onction de son éloquence sacrée parmi les prélats de l'Église gallicane. Ce morceau d'éloquence produisit l'effet que le roi en attendait : le marquis d'Argens, effrayé par ce mandement, fit ses paquets et reprit la route de Potsdam en diligence, sans confier à personne le motif véritable de ce prompt départ. Il changea de nom en traversant la France. A chaque couchée, le valet de chambre eut soin de faire donner à son maître, par l'aubergiste, un exemplaire du mandement comme pièce du jour, ce qui fit doubler le pas au marquis pour regagner un pays où le soleil n'est pas à la vérité aussi beau qu'en Provence, mais où il n'y a ni évêque ni mandement à craindre[1].

1. Quelques méprises qui se trouvent dans l'Éloge du marquis d'Argens, que Rua, trésorier de France, neveu et héritier du marquis, fit insérer dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France,* fournissent à Grimm l'occasion de traiter, un

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE D'AIX

PORTANT CONDAMNATION

CONTRE LES OUVRAGES IMPRIMÉS DU NOMMÉ MARQUIS D'ARGENS, ET CONCLUANT A SA PROSCRIPTION DU ROYAUME.

Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, par la miséricorde divine et par la grâce du saint-siége, archevêque d'Aix, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

« Jésus-Christ a dit, mes chers frères: « Vous verrez parmi vous de faux prophètes et de faux christs; vous ne devez pas les croire. » Le grand Apôtre des Gentils dit dans un autre endroit: « Il s'élèvera dans les derniers temps des hommes puissants en erreurs qui corrompront l'Église. » Ne vous semble-t-il pas, mes chers frères, que nous vivons dans ce siècle si clairement désigné par les Écritures? Cette malheureuse prédiction ne s'accomplit-elle pas évidemment de nos jours? Le sens que les écrivains inspirés attachent aux mots *faux prophètes, faux christs, hommes puissants en erreurs,* n'a pas besoin de vous être expliqué. Ce sont ces loups dévorants dont les dents san-

peu trop durement peut-être, les auteurs de ce Nécrologe, et de raconter à sa manière l'anecdote de l'opuscule composé par le roi de Prusse afin de déterminer le marquis d'Argens à quitter la Provence, sa patrie, et à revenir en Prusse. Frédéric II rédigea sous le nom de l'*évêque* d'Aix un mandement * contre les ouvrages de son chambellan. Il en envoya plusieurs exemplaires au valet de chambre du marquis, avec ordre d'en placer un sur la cheminée de son maître. Le marquis, effrayé par ce mandement, fit ses paquets et reprit la route de Potsdam en diligence. L'imprimé ne sortait pas de ses mains. En relisant le titre et le *préambule,* il vit, dit M. Thiébaut dans ses *Souvenirs* (tome V, p. 350 et suiv.) que le saint pasteur se qualifiait *évêque* et non *archevêque;* cette observation fut pour lui un trait de lumière qui lui fit deviner toute la supercherie. Aussi le lendemain, avant de partir, il fit mettre à la poste une lettre où, rendant compte à Frédéric de son empressement à le rejoindre, il lui racontait comment le démon de la guerre avait cherché à soulever une brebis fidèle contre son pasteur, ajoutant que si le diable avait jeté les yeux sur l'*Almanach royal,* il y aurait vu que la ville d'Aix a un *archevêque,* et non simplement un *évêque;* qu'il allait écrire à notre saint-père le pape pour lui dénoncer cette diablerie, etc., etc. Il paraît que Grimm avait sous les yeux une copie du mandement où se lisait le mot *archevêque;* ce qui l'a empêché de raconter cette anecdote dans toute son étendue. M. Thiébaut semble avoir lu la lettre du marquis, dont il cite un long passage. Ainsi son récit mérite toute créance. (B.)

* Voir ce mandement dans les *Œuvres complètes* de Frédéric, édition Preuss, tome XV, p. 175.

guinaires veulent déchirer le bercail du Seigneur; ce sont ces âmes perverses, ces esprits de tenèbres qui trouvent une triste consolation en s'associant des compagnons aux tourments inexprimables qu'ils souffrent. Ils paraissent sous divers noms de ralliement qui les désignent; géomètres sourcilleux, qui, de leur compas pensant avoir mesuré l'univers, veulent asservir nos dogmes à leurs formules et à leurs calculs de probabilité; encyclopédistes audacieux qui ont perdu la profondeur de leur esprit en l'étendant trop en superficie; philosophes enthousiastes qui insultent insolemment à l'Église pour recueillir les applaudissements des incrédules et des impies : tels sont, mes frères, les ennemis dangereux qui nous menacent.

Des monarques pieux, dans les siècles précédents, résistaient et savaient sévir contre des instruments dont se sert l'esprit malin pour perdre les hommes; de saints échafauds étaient dressés dans les villes, où les ennemis de Dieu recevaient le juste salaire de leur rébellion. Depuis qu'un malheureux et damnable esprit de tolérance, ou, pour mieux dire, de tiédeur, domine dans le conseil des princes, l'hérésie ressuscite de ses cendres, l'erreur se répand, l'athéisme s'accrédite, et le vrai culte se perd et s'anéantit. Ainsi l'incrédulité, ne trouvant plus de frein qui l'arrête, bouffie d'orgueil, lève un front audacieux, et sape maintenant ouvertement les fondements de nos temples et de nos autels. Il semble que les puissances de l'enfer liguées fassent un dernier effort pour abattre, pour détruire le trône de l'agneau sans tache. Et de quelles armes se sert cet ennemi du genre humain pour nous combattre? De la raison, oui, de la raison, mes chers frères! Ils opposent la raison humaine à la révélation divine; la sagesse de la philosophie à la folie de la croix; des axiomes à des inspirations; des découvertes physiques à la sublimité des miracles; leur malice raffinée à la simplicité évangélique, et leur amour-propre à l'humilité sacerdotale. Un esprit de vertige les obsède au point que les blasphèmes deviennent des plaisanteries en leur bouche, et que les divins mystères, attaqués en toute manière, sont rendus absurdes et couverts de ridicules. Mais l'Éternel, qui tient encore dans sa main le même foudre dont il frappa les anges rebelles, qui furent précipités dans un gouffre de douleurs, est préparé à leur lancer les mêmes traits de sa main vengeresse. Que dis-je,

mes chers frères! il les a déjà lancés contre nous. Contemplez ces calamités accumulées sur nos têtes; rappelez-vous les ravages de cette bête féroce dont la gueule carnassière, sans cesse abreuvée de sang humain, ne semblait assouvir sa rage qu'en dépeuplant une province entière[1]; ce monstre qui, non content d'exercer sa fureur sur les habitants de la campagne, mit en déroute nos défenseurs, ces héros, ces dragons dont la renommée a répandu la gloire dans le fond de la Germanie et des régions lointaines où nous avons porté nos armes. Ah! mes chers frères! ce signe que Dieu vous donne est-il douteux? ne désigne-t-il pas que vous avez accueilli l'ennemi de votre salut dans vos murs et auprès de vos foyers? Mais Dieu ne se borne point à ces marques palpables qu'il vous donne de nos dangers; il dérange la nature, il bouleverse l'ordre des saisons, il envoie les vents hyperboréens qui dessèchent nos campagnes, endurcissent nos fleuves; le Rhône gèle, un froid engourdissant mutile les malheureux passagers dans leurs membres, et l'air raréfié, se refusant à leur respiration, les étouffe. Environné de ces spectacles affreux, nos entrailles s'émeuvent de compassion pour nos frères, et une juste crainte nous fait appréhender pour nous-mêmes un sort aussi désastreux. Ce n'est pas tout; ces coteaux, naguère florissants, où des mains industrieuses cultivaient une terre reconnaissante, ces vignes, ces oliviers, sources et principes de notre abondance, détruits par la rigueur de la saison, sont désormais stériles comme ce figuier de l'Évangile condamné à ne plus porter de fruits.

Telles sont les images fortes dont l'Éternel se sert pour annoncer sa divine volonté aux nations. Une bête féroce qui dévore les peuples, c'est l'ennemi de votre salut qui tente de livrer vos âmes à une peine éternelle. Un froid excessif qui engourdit les membres et plonge des misérables au tombeau, ce sont les ouvrages des incrédules qui refroidissent, qui engourdissent, qui éteignent la foi des fidèles. Ces oliviers séchés, ce sont ces malheureux qui, corrompus par l'erreur, ne portent plus des fruits de justice et de sainteté. Que tombe et se déchire le voile qui vous offusque les yeux! *Hépheta!* Que l'aveugle recouvre la lumière! Voyez, mes chers frères, le Dieu d'Abra-

1. La bête du Gévaudan.

ham, d'Isaac et de Jacob courroucé contre vous, comme jadis il le fut contre son peuple, lorsque la ville où il avait son temple était profanée, et que l'abomination était aux saints lieux.

Oui, l'abomination est parmi nous; le souffle empoisonné d'un monstre corrompt la pureté de ces climats; c'est lui qui excite et attire sur nous la colère céleste : comme l'impie Achab fit tomber sur sa famille tous les fléaux qui l'accablèrent, ce tison d'enfer attire sur nous toutes les calamités. Cet homme s'est rencontré doué d'une flexibilité d'esprit infinie autant que d'une malice profonde, raffinée par la philosophie. Guidé par une incrédulité opiniâtre et secondé d'un génie séducteur, il s'est déclaré l'ennemi de la cause de Dieu. Nouveau Protée, il se transfigure et prend sans cesse de nouvelles formes. Tantôt comme Juif, tantôt comme Chinois ou comme initié à la cabale, il vomit ses horribles blasphèmes. Ici empruntant le ton d'un commentateur, il fait penser et dire à Ocellus et à Timée de Locres des choses scandaleuses auxquelles ils n'ont jamais pensé. Ce même homme, à présent vomi des climats du Nord, des fins fonds de cette Prusse où l'incrédulité et la fausse philosophie ont établi leur siége, se trouve au milieu de nous, où, comme l'ennemi du genre humain, il tend de tous côtés des filets pour faire tomber sa proie dans le piége qu'il lui a préparé. Dieu dit à son peuple : « Rompez tout pacte avec l'impie, ou je romprai mon alliance avec vous et vos enfants. Exterminez les profanateurs et les idolâtres » (c'est-à-dire les philosophes). Je vous adresse, mes chers frères, les mêmes paroles. Ne tolérez plus parmi vous l'ennemi de votre salut; mettez des climats lointains entre vous et celui qui veut saper votre foi; que des mers vous séparent de ce compagnon de Bélial, de ce frère des esprits de ténèbres, de ce fils de Lucifer qui rugit dans des gouffres de douleurs des maux qu'il peut causer aux enfants de l'Église. Ou plutôt armez vos bras comme ces braves Lévites qui, saintement homicides, massacrèrent leurs frères dans le désert. Purifiez les châteaux d'Argens et d'Éguilles de l'aspect de l'impur qui les souille. Extirpez cet esprit rebelle du nombre des vivants. Vous combattrez pour l'Église; soldats du Dieu vivant, vous soutiendrez sa cause. Alors cette heureuse contrée verra renaître ses beaux jours, les monstres disparaîtront, les saisons seront contenues dans leurs justes bornes, et ces peu-

ples chéris, couverts de l'égide de la foi, seront à l'abri des traits empoisonnés que l'incrédulité lâche pour leur perdition. Une victime coupable apaisera le courroux céleste. Après cette sainte et salutaire barbarie, réconciliés avec l'Éternel, nous lui chanterons nos cantiques dans la simplicité de notre esprit, et avec un aveuglement consommé nous pourrons adorer en foi et en esprit ses mystères incompréhensibles. Les bêtes féroces respecteront notre zèle, les hyènes seront chassées par l'eau bénite, notre foi vive et fervente adoucira les hivers, transportera les montagnes et ressuscitera nos oliviers. Déjà les froids aquilons font place aux doux zéphyrs, les arbres verdissent, et leurs cimes superbes se couvrent de fruits. Les promesses que l'Éternel fait à ses enfants vont s'accomplir. Vous serez comblés de ses dons, vos celliers abonderont d'huile, vos pressoirs seront remplis de vin, vous vous nourrirez de la chair de vos ennemis, et votre famille nombreuse entourera votre table, comme ces tendres ceps de vigne qui forment des berceaux dans vos campagnes fécondes.

Il nous reste, mes chers frères, en finissant, de vous conjurer par les entrailles de la miséricorde de Dieu de vous comporter avec zèle et avec une pieuse vigueur dans la poursuite de l'impie à l'extirpation duquel sont attachés la fin de nos calamités et la bénédiction céleste. L'Église est un rocher inébranlable où les flots de l'erreur viennent se briser sans le léser. Tenez, mes chers frères, à ce rocher, à ce sûr asile; votre foi triomphante verra la philosophie téméraire et la raison hautaine terrassées à ses pieds. Vous êtes notre troupeau, nous sommes votre berger. En cette qualité, notre devoir est de vous avertir et de vous prévenir contre les ouvrages d'iniquité qui se répandent comme les vapeurs sombres qui sortent du pied de l'abîme, et qui exhalent la corruption et la mort éternelle.

A ces causes, vu les livres qui ont pour titre : *Lettres juives, Lettres chinoises, Philosophie du bon sens, Commentaire sur Ocellus, Commentaire sur Timée de Locres, Vie de l'empereur Julien*; après les avoir examinés avec des personnes d'une piété éminente, et y avoir trouvé partout des assertions erronées, hérétiques, sentant l'hérésie, choquant les oreilles pieuses, malsonnantes, blasphématoires; nous défendons à toute personne de notre diocèse de lire ou retenir lesdits livres,

sous les peines de droit. Nous dévouons l'auteur à l'anathème, où son partage sera avec Coré, Dathan et Abiron, et voulons que notre présent mandement soit lu au prône des messes paroissiales des églises des villes, bourgs et villages de notre diocèse. Donné à Aix, en notre palais archiépiscopal, le 13 mars 1766.

Signé : † J.-B. ANTOINE, archevêque d'Aix.

— Je ne sais quel goguenard de prêtre vient de publier une *Lettre à M. de V*** par un de ses amis, sur l'ouvrage intitulé l'Évangile du jour :* c'est un écrit in-8° de soixante-douze pages[1]. Rien n'est plus adroit à un habitué de paroisse que de prendre le ton goguenard avec le patriarche de Ferney, sur les matières en question. Cela n'a été lu de personne : ces bons apôtres, qui nous fatiguent de leurs réponses, devraient bien apprendre de notre saint-père le pape les égards qui sont dus au patriarche. Un Anglais, près de passer les Alpes, s'était arrêté à Ferney pour voir M. de Voltaire, et, en prenant congé de lui, lui demanda ses ordres pour l'Italie. Le patriarche le pria, à tout hasard, de lui en rapporter les oreilles du grand-inquisiteur. L'Anglais, arrivé à Rome, parle de cette commission dans quelques cercles, et ces propos parviennent aux oreilles du pape. Lorsque cet Anglais se rend à l'audience de Sa Sainteté, elle lui demande, après quelques discours, si M. de Voltaire ne l'a pas chargé de quelque commission. Le voyageur comprit que le pape était instruit, et se mit à sourire. « Je vous prie, lui dit Sa Sainteté, de mander à M. de Voltaire qu'il y a longtemps que l'Inquisition n'a plus d'yeux ni d'oreilles[2]. » Clément XIV aurait fait une grande fortune de son temps, s'il n'avait pas été précédé par Benoît XIV.

— Il paraît depuis quelque temps un *Spectateur français* que je n'ai jamais lu, ni vu, ni aperçu dans aucune bonne maison, où cependant l'accès est assez facile aux mauvaises bro-

1. Ce n'est point un goguenard de prêtre, mais un honnête laïque, nommé Ducarne de Blangy, qui a mis au jour en 1771 (Paris, Gueffier, in-8°) cette *Lettre à M. de V****. L'auteur fit paraître une seconde Lettre la même année, et une troisième en 1773. (B.)

2. Voltaire rapporte cette anecdote dans une lettre du 27 novembre 1771, adressée au cardinal de Bernis. (T.)

chures, parce qu'après les avoir laissé traîner quelque temps sur la cheminée, on les jette sans les avoir lues : l'auteur de cet écrit périodique est un M. de Lacroix, avocat au Parlement[1]. S'il est aussi mince plaideur que mauvais écrivain, je plains ses pratiques. Cependant ce Lacroix ayant envoyé sa rapsodie à M. de Voltaire, celui-ci lui a répondu que ceux qui y travaillaient étaient les héritiers de Steele et d'Addison[2]. Ces compliments sacriléges coûtent moins au patriarche que de lire une page du rapsodiste. Le spectateur Lacroix, après s'être paré, dans une petite annonce, de ce témoignage respectable du Nestor de la littérature pour encourager le public à souscrire, promet solennellement de renoncer à l'héritage d'Addison, que M. de Voltaire lui a si généreusement ouvert. « On ne le verra point, dit-il, comme *le Spectateur anglais*, sombre et taciturne ; il ne fumera point, il ne sera point forcé de boire. Il sera léger, affable; ses discours seront plus galants que profonds. Son regard doux et tendre lira dans le cœur des femmes; il profitera de leur émotion pour surprendre leur secret qui n'en est plus un, et il sera leur protecteur auprès des maris. Du reste, l'abbé léger, l'auguste prélat, l'officier sautillant, le militaire balafré, le jeune conseiller, le grave magistrat, le paisible rentier, et le bourgeois plaisant, trouveront également leur compte chez lui. » Voilà un échantillon du plan, du goût et du style de l'héritier de Steele et d'Addison. Ah! seigneur patriarche, je prie la miséricorde divine de vous pardonner ce blasphème, ainsi que quelques autres de votre connaissance et de la mienne, qui vous sont échappés depuis quinze mois, au grand scandale des faibles, et pour lesquels vous serez forcé tôt ou tard de faire amende honorable. Remarquons qu'il n'est pas possible de faire jamais un *Spectateur* en France, à moins qu'on ne trouve le secret de réduire à la tolérance et à la modestie le *genus irritabile vatum*. Cette recette en vaudrait bien une autre; mais M. de Lacroix aurait beau s'en servir, il ne ferait pas lire son *Spectateur*.

— L'insipide genre des héroïdes occupe toujours quelques-

1. *Le Spectateur français, pour servir de suite à celui de Marivaux*, in-12, 1771. Les années 1774, 1775 et 1776, sont de J.-L. Castilhon. Celui de Marivaux comprenait, de 1722 à 1752, 2 vol. in-12.

2. Lettre du 22 mars 1772.

uns de nos poëtes sans nom. Nous en avons eu deux cette semaine; mais comme le public ne touche pas à ces denrées, il n'a pas le droit de s'en plaindre. La première a pour titre : *Lettre de Julie d'Étange à son amant, à l'instant où elle va épouser Wolmar; sujet tiré de la Nouvelle Héloïse, dédiée à J.-J. Rousseau*[1]. Vous vous rappelez que cette Héloïse de Jean-Jacques brûlait pour son précepteur dans le temps qu'elle se laissait marier au sage Wolmar. Si celui-ci avait intercepté l'héroïde de notre petit poëte, il aurait peut-être fait, dans un premier moment, un mauvais parti à l'amant et au secrétaire de sa prétendue. L'autre héroïde est intitulée *Lettre du chevalier de Séricour à son père*[2]. Ce Séricour est un petit gentilhomme de Normandie qui vient à Paris avec son père. Il se trouve logé vis-à-vis d'Achmet, riche musulman qui voyageait alors avec Fanie, sa fille. Séricour lorgne trop, pour son repos, cette fille céleste. Il en devient éperdument amoureux. Il abandonne son père, et suit le père turc à Constantinople. Celui-ci consent de lui donner sa fille s'il veut se faire circoncire et prendre le turban. Rien n'arrête l'amoureux Séricour. Le voilà musulman et époux de Fanie. Son père, qui apprend cette exécrable apostasie, le fait dégrader par les tribunaux et déclarer civilement mort. Cependant Séricour avait pris le turban à bonne fin. Il ne manquait jamais, après avoir rempli le devoir nuptial en bon chrétien et rarement en Turc, à ce que dit l'histoire, de traiter la controverse avec la céleste Fanie. Peu à peu il lui démontra l'abus de la circoncision et la nécessité du baptême. Achmet, trop attaché à la croyance de Mahomet, écoutait aux portes. Il ne fut pas frappé, comme sa fille, de la lumière de l'Évangile, et épiant le moment qui avait été choisi par les deux époux pour administrer à la charmante infidèle, ainsi qu'aux enfants qui lui étaient venus du fait de M. le chevalier, les eaux salutaires du baptême, il accourt pour poignarder sa fille et pour massacrer ses enfants. C'est dans cet instant funeste que le missionnaire circoncis apprend par son père le sort qu'on lui a ménagé en France. Après avoir mandé en réponse à son père toutes ses infortunes, il ne lui reste d'autre parti que celui de se faire

1. Paris, 1772, Valade, in-8°; par de Vauvert.
2. Amsterdam et Paris, Valade, 1772, in-8°; également de Vauvert.

moine, et peut-être eunuque; de sorte qu'on n'en entend plus parler. Vous croirez sans doute que l'auteur vous conte des fagots de l'autre monde; mais il dit qu'ils ne sont que de l'autre siècle, et qu'il n'y a pas cent ans que cela est arrivé.

— Il y a des âmes délicates dans tous les ordres. Un avocat, M. Jobart, ayant su que ses confrères, du moins en grande partie, avaient résolu de reprendre leurs fonctions auprès du nouveau Parlement, crut devoir faire comme les autres. Le soir il va souper, selon son usage, avec sa maîtresse, qui le chasse honteusement en lui reprochant sa faiblesse. Il rentre chez lui sans souper, et, n'écoutant que son désespoir, il se fait à lui-même, le plus heureusement du monde, l'opération qu'on subit pour la conservation de la voix. Après quoi, il envoie à ses confrères rentrés le quatrain suivant :

Je ne vous suis plus rien, orgueilleux avocats;
Je renonce à votre ordre et quitte la partie.
J'en ai perdu le droit, et perdu pour la vie;
Rentrez, si vous voulez, je ne rentrerai pas.

Le fait est véritable. Cette héroïde est courte; mais elle va au fait et emporte la pièce.

FÉVRIER.

1er février 1772.

Le 19 janvier dernier, je sortis de l'Opéra de Manheim sur les neuf heures du soir, je montai dans ma chaise à minuit, et sans en sortir, sans me coucher, sans me déshabiller, je me trouvai, le 23 suivant, à la porte de la Comédie-Italienne, rue Mauconseil, pour assister à la onzième représentation de *Zémire et Azor, comédie-ballet en vers et en quatre actes, mêlée de chants et de danses.* Il y aurait dans cet exploit de quoi immortaliser un petit-maître, mais parce que je ne suis qu'Allemand, pour parler le langage patriotique de M. de Belloy, parce que je suis obscur, modeste et un peu nigaud, vous verrez qu'il n'en sera pas plus question que s'il n'avait pas

existé, et qu'on trouvera plus court de l'oublier que de lui accorder la célébrité qu'il mérite.

Zémire et Azor ont paru à la cour avec beaucoup de succès pendant le dernier voyage de Fontainebleau; ils se sont ensuite montrés à Paris, au grand jour, le 16 décembre de l'année qui vient de finir, et y ont reçu le même accueil; on a voulu voir jusqu'à leurs père et mère, c'est-à-dire que le parterre a demandé les auteurs avec des cris redoublés. Le compositeur, M. Grétry, a comparu, amené par les acteurs; le poëte, M. Marmontel, s'est éclipsé à temps pour se soustraire aux honneurs de l'ovation théâtrale. Cependant le parterre, agité par le démon de l'enthousiasme, criant toujours : *Adducite mihi psaltem*, Arlequin s'est montré en habit de ville, sans masque. Il n'avait pas compté avoir affaire au public ce jour-là, et il était sur le point de gagner son gîte pour y souper modestement et tristement, comme s'il n'était pas un grand homme au sein de sa famille, à côté de sa chère et chaste moitié. Une partie du parterre crut voir arriver Marmontel; mais Arlequin, trop grand, trop juste pour usurper une gloire qui ne lui appartenait point, arrêta les acclamations, et dit : « Messieurs, je vous avertis que je ne suis pour rien dans tout cela; ainsi n'allez pas me prendre pour l'auteur. Nous l'avons cherché partout; mes camarades ont été au grenier, tandis que j'étais à la cave; nous n'avons pu le trouver; enfin le portier est venu nous dire qu'il l'a vu sortir et monter en fiacre. » Cette noble harangue décida le parterre à se séparer, après avoir applaudi M. le duc d'Orléans et Mme la duchesse de Chartres, qui avaient assisté au spectacle en loge publique.

Je ne sais pourquoi messieurs du parterre n'ont pas voulu faire à Mme Le Prince de Beaumont l'honneur de la demander. C'est dans son *Magasin des enfants* que vous avez pu lire le conte charmant de *la Belle et la Bête;* et c'est le sujet que M. Marmontel a mis sur scène, sous le titre de *Zémire et Azor;* Zémire est la Belle, et Azor la Bête. De mauvais plaisants ont dit que *la Belle* était la musique, et *la Bête* les paroles; mais les mauvais plaisants ne se piquent pas toujours d'être équitables, et ces pointes sont trop aisées à trouver pour en faire quelque cas.

De tous les ouvrages immortels de Mme Le Prince de Beau-

mont, je n'ai jamais lu que ce conte de *la Belle et la Bête*, qui est d'environ une vingtaine de pages. Il est écrit simplement, naïvement; il est surtout plus intéressant qu'aucun des contes que je connaisse, sans en excepter ceux de l'Ancien et du Nouveau Testament. Sans M. Marmontel, je n'aurais jamais lu ce beau conte, je n'en aurais jamais eu connaissance, je n'aurais jamais rendu justice à Mme Le Prince de Beaumont. A quoi tiennent tous les grands événements de la vie! Il y a, à la vérité, de savants critiques qui réclament le conte de *la Belle et la Bête* comme appartenant à Mme de Villeneuve; mais je ne connais pas cette Mme de Villeneuve; je ne veux pas avoir à partager ma reconnaissance, et je la garde tout entière à Mme Le Prince de Beaumont, qui a voulu prouver à ses enfants en *Magasin*, que la bonté est, à la longue, une qualité à laquelle personne ne résiste, et que, même dépourvue de beauté, elle finit par se faire aimer pour elle-même : cette morale est certainement bonne à prêcher aux enfants.

Quoique l'histoire de *la Belle et la Bête* ne soit au fond qu'un conte à bercer les enfants, il y avait dans ce conte de quoi enchanter, intéresser, faire fondre en larmes tout Paris, parce qu'il est plein de naïveté et d'intérêt; mais M. Marmontel est froid; il n'a point de sentiment; il n'entend point le théâtre, et sa pièce se ressent de tous ces vices. Aussi n'a-t-elle pas soutenu le succès brillant de sa première journée, les applaudissements ont diminué de représentation en représentation; et quoiqu'on s'y porte encore en foule, on ne laisse pas d'en dire beaucoup de mal. Le grand malheur de cette pièce, c'est de manquer d'effet; rien n'est à sa place, l'exposition se fait au troisième acte; il ne s'agissait pas de suivre le conte platement pas à pas, il fallait se le rendre propre, le concevoir, pour ainsi dire, et en accoucher de nouveau. Si M. Sedaine avait eu à traiter ce sujet, il y a à parier qu'il n'aurait pas permis au décorateur de remplir de rosiers tout le salon du palais enchanté. Quelle bêtise! Il n'en fallait qu'un. Il aurait peut-être commencé la pièce, comme M. Marmontel, par l'orage; mais au milieu du bruit excité par le vent, la pluie et le tonnerre, il nous aurait premièrement montré la Bête, elle aurait examiné le rosier; vraisemblablement elle aurait dit : On n'a pas encore touché à ces roses... et aurait passé: car il était essentiel de fixer nos

yeux dès le commencement sur ce rosier, puisqu'une rose cueillie devait décider du sort de tous les acteurs de la pièce. Mais nos merveilleux ne déroberont donc jamais à Sedaine son secret? Le rôle de Sander est ce qu'il y a de plus mauvais dans cette pièce; aussi le charmant Caillot n'a jamais pu en faire quelque chose. La seule scène où le poëte m'ait fait vraiment plaisir, c'est lorsque la Bête s'offre pour la première fois aux regards de la Belle; la frayeur de Zémire est extrême, et Mme Laruette joue cette scène à merveille. Je trouve un autre mot charmant dans son rôle, quoiqu'il soit à peine remarqué par le parterre. La Bête lui propose, pour s'amuser dans son palais, la culture des arts, des jardins, des fleurs. *Ah! des fleurs!* s'écrie Zémire. Cela est si naturel dans la bouche d'une jeune personne qui n'est malheureuse que parce que son père a cueilli une rose.

Vous me demanderez des nouvelles de la musique, mais comment, au sortir de l'Opéra de Manheim, serais-je en état de juger de l'Opéra-Comique de la rue Mauconseil? *Zémire et Azor* de M. Grétry ne ressemble en aucune manière au *Catone in Utica del Niccolo Piccini*; il n'y a aucune sorte d'analogie entre la manière de chanter de M. Clairval et la méthode sublime d'Antonio Raaf; je doute que Mme Laruette ait jamais le gosier et les accents de la jeune Danzi que j'ai vue débuter à Manheim, et qui deviendra un des plus grands sujets de l'Europe si elle est capable d'étude et d'application et si elle tombe entre les mains d'un bon maître. Il me faudra bien six semaines pour oublier les divins accents de Raaf, lorsqu'il chante :

Per darvi alcun pegno
D'affeto, il mio core
Vi lascia uno sdegno,
Vi lascia un amore,
Ma degno di voi,
Ma degno di me;

et pour me raccoutumer à entendre chevroter doucereusement le charmant Clairval :

Ah! quel tourment d'être sensible,
D'avoir un cœur fait pour l'amour,
Sans que jamais il soit possible
De se voir aimer à son tour.

Quant à l'exécution surprenante, sublime, aujourd'hui peut-être unique en Europe, de l'orchestre de Manheim, je ne sais combien de temps il me faudra pour l'oublier et pour refaire mon oreille à la discordance de ces scieurs de corde qui accompagnent nos acteurs à la Comédie-Italienne, sans nuances, sans âme et sans sentiment.

L'abbé Galiani, dans le temps qu'il professait à Paris pour notre commune édification, disait que Dieu avait donné aux Français les sens plus parfaits qu'aux autres, mais qu'il n'avait pas achevé, et qu'il avait excepté de ses dons celui de l'ouïe. Le charmant petit abbé prouvait la supériorité de leur vue par ces assortiments de couleurs exquis, par ces nuances délicates qu'on remarque dans les étoffes françaises; il démontrait la supériorité de leur goût par l'excellence incontestable des cuisiniers français, celle de leur odorat par la réputation de leurs parfumeurs; la supériorité de leur tact n'était pas moins bien établie, mais par une démonstration qui ne pouvait guère se faire en présence des dames; il finissait par prier Dieu d'ouvrir les oreilles françaises, de leur ôter la dureté et de faire prospérer en France les travaux apostoliques des missionnaires d'Italie et de Germanie. C'est pour exaucer en partie cette prière que Dieu a accordé à la France le charmant Grétry; mais la langue qu'il a le malheur d'interpréter en musique ne lui permettra jamais de prendre le vol des grands maîtres d'Italie, et l'aigle de l'Ausonie, se traînant toujours à côté d'un canard du Limousin, désapprendra insensiblement de s'élancer dans les airs, perdra son essor, et finira par dire *Jacquot* aussi distinctement que cet aigle que nous rencontrâmes dans le jardin de M. le prince de Soubise à Saint-Ouen, et qui, n'ayant plus d'autre cri que celui de *Jacquot*, consterna si fort Denis Diderot. Du moins, si je m'en rapporte à mes oreilles un peu gâtées à Manheim, il me semble avoir remarqué dans *Zémire et Azor* plusieurs tournures de chant à la française qui sont pour moi d'un mauvais présage. Pour prévenir les suites de ces fâcheux symptômes, il faudrait que M. Grétry reprît de temps en temps la route d'Italie afin de s'y rafraîchir la tête et de renouveler ses idées: c'est un malheur d'être unique dans son genre et le seul de son pays; il n'y a point de communication d'idées, point de frottement; on dépense toujours, continuellement, sans jamais réparer ses ri-

chesses, et qui peut se croire assez riche pour soutenir à la longue cette dépense et pour se garantir de l'épuisement?

Ce n'est pas qu'il n'y ait des choses d'une grande beauté, d'un grand charme, d'une grande délicatesse dans *Zémire et Azor*. Le premier air est bien fait et avec esprit. C'est l'esclave qui le chante; il meurt de peur dans ce palais, il veut persuader à son maître que l'orage a cessé et que c'est le moment de se remettre en route, quoique l'orage soit encore dans toute sa force; l'orchestre fait un vacarme épouvantable, tandis qu'Ali prétend qu'il n'y a plus ni vent ni pluie. Le duo entre le maître et l'esclave qui s'endort après avoir bien soupé est très bien fait aussi, et c'est bien la faute du poëte s'il ne fait pas plus d'effet. Ali bâille très-naturellement en musique. L'air de Sander :

La pauvre enfant ne savait pas
Qu'elle demandait mon trépas, etc.

est calqué par le poëte et le musicien d'après le *Misero pargoletto, il tuo destin non sai;* mais M. Marmontel n'est pas encore un Metastasio, et l'air de M. Grétry ne fait point d'effet; je ne sais à qui en est la faute. Le trio qui commence le second acte, entre les trois sœurs travaillant à la lumière d'une lampe en attendant le retour de leur père, ce trio est un chef-d'œuvre de sentiment et de délicatesse; les paroles que M. Marmontel a fournies sont faites à ravir. L'air de Zémire: *Rose chérie*, mérite le même éloge; mais Mme Laruette a été assez malavisée pour obliger M. Grétry à le tronquer. La lettre que Sander écrit à ses filles, lorsqu'il a le dessein de repartir, est en revanche bien maussadement mise en musique. Le dernier air de Zémire: *Azor! en vain ma voix t'appelle*, est aussi un peu à la française, mais les accompagnements sont charmants, et pour imiter les échos d'un endroit sauvage où se passe la scène, le compositeur a placé des cors et des flûtes dans le cintre qui répètent jusqu'à deux fois, toujours en s'affaiblissant, les traits des cors et des flûtes de l'orchestre. Cette petite magie dont M. Grétry a usé trop sobrement a fait beaucoup de plaisir; au reste, ce n'est qu'une imitation du même prestige employé par Tomaseo Traetta dans l'opéra de *Sofonisba*.

Mais c'est le troisième acte surtout qui a fait la fortune de *Zé-*

mire et Azor, et dans ce troisième acte, le trio du tableau magique entre le père et les deux filles qui lui restent. Ce morceau n'est accompagné que de clarinettes, cors et bassons placés derrière le tableau magique, et l'orchestre se tait; cela est d'un grand charme et a fait le plus grand effet. Il faut, pour satisfaire ma vanité, que je rapporte une anecdote au sujet de ce morceau. Grétry, voulant savoir mon opinion sur son travail, me pria, l'été dernier, d'entendre les principaux airs de *Zémire et Azor*. Le jour fut pris ; il se mit à son clavecin, et chanta sans voix, en maître de chapelle, c'est-à-dire comme un ange. Il s'aperçut aisément du plaisir que me faisaient la plupart de ces morceaux : à l'air du tableau magique je dis, comme aux précédents : *Cela est charmant ;* mais je le dis d'un ton très-différent, plutôt de politesse que de sentiment. J'attribuai d'abord à quelque distraction de ma part le peu d'effet que m'avait fait ce morceau ; mais, réfléchissant ensuite le soir chez moi sur ce phénomène, je crus en avoir découvert la cause ; et comme le succès de cet air me paraissait de la plus grande importance pour le succès de la pièce, j'allai voir l'auteur le lendemain matin pour lui faire part de mes réflexions. Grétry me laisse dire et me répond : « Je me suis bien aperçu hier que mon trio ne vous plaisait pas, que vous ne l'aviez loué que par politesse ; cela m'a tracassé toute la nuit, et j'ai employé la matinée à le refaire. » En même temps il se mit à son clavecin, et me chanta le morceau composé un moment auparavant; il avait choisi mon ton et fait usage de toutes mes observations avant de les avoir entendues. Je l'embrassai et lui dis en sortant : « Je vois bien qu'avec vous les conseillers se lèvent trop tard ; ne touchez plus à ce diamant, il fera la fortune de votre ouvrage. » C'est le morceau du tableau magique qui a eu un si grand succès, et que vous trouverez dans la partition ; il est fait avec rien.

Grétry a la physionomie douce et fine, les yeux tournés et l'air pâle d'un homme de génie. Il est d'un commerce aimable. Il a épousé une jeune femme qui a deux yeux bien noirs, et c'est bien fort pour une poitrine aussi délicate que la sienne; mais enfin il se porte mieux depuis qu'il est marié, et M. le comte de Creutz dit qu'il en faut glorifier le Très-Haut. La passion que ce ministre a pour Grétry est une espèce de culte religieux. Il dit l'autre jour à un de mes amis : « Ne trouvez-vous

pas le trio des trois sœurs: *Veillons, ma sœur, veillons encore*, bien céleste? — Je le trouve charmant, » dit mon ami. M. de Creutz reste un moment interdit, puis lui serre la main, le regarde en rêvant profondément et lui dit: « Laissez céleste. » Au sortir de la première représentation des *Deux Avares* qui n'avait pas réussi à la cour, M. le prince de Beauvau rencontra M. le comte de Creutz et lui dit: « Eh bien, la musique? » M. de Creutz prend un air modeste et dit: « Elle n'est que divine. » L'enthousiasme rend ordinairement bien heureux ceux qui en sont atteints et ne déplaît pas à ceux qui en sont témoins. Je me rappelle que M. le comte de Creutz nous parla un jour d'un fruit de la Suède dont le nom ne me revient pas, mais qui a quelque analogie avec la fraise. « Ce fruit, nous dit-il, est si exquis, si délicieux, que lorsqu'on en a mangé, on est vingt-quatre heures sans pouvoir entendre prononcer le nom de quelque fruit que ce soit! »

— Le succès de *Zémire et Azor* a fait peur à l'Académie royale de musique; et son vaillant Amadis, soutenu par son écuyer Sancho de La Borde, mouleur de notes et premier valet de chambre du roi, n'ayant pu vaincre notre obstination, elle a eu recours au grand remède, et a descendu, le 21 du mois dernier, la châsse des bienheureux *Castor et Pollux*, patrons de ladite Académie. Le miracle s'est fait à l'ordinaire: tout ce qui reste encore de fidèles à l'ancienne et génuine musique française est accouru; il se fait des pèlerinages même des provinces; on s'y porte en foule, on s'y étouffe, et l'on s'écrie comme on peut: *Ah! que c'est beau!* Les Frères jumeaux ont eu le sort de tous les saints; leur première apparition ne réussit point, et ils eurent beaucoup de peine à se faire une réputation. On fit une foule de mauvaises épigrammes contre eux; on disait que l'opéra de *Castor et Pollux* était triste, sec et long comme son auteur; c'était faire le portrait de Rameau en trois mots, et c'étaient les dévots de *Castor et Pollux* d'aujourd'hui qui proféraient alors ces blasphèmes. Mais lorsque Rameau commença à radoter, sa canonisation ne souffrit plus de difficulté, et son culte s'établit parmi ceux qui, jusqu'alors, n'avaient été admirateurs que du grand Lulli; on convint surtout de trouver l'opéra de *Castor et Pollux* sublime, et, depuis ce temps, il est devenu l'unique, efficace et miraculeux spécifique contre la rébellion

de la musique étrangère. Rameau ne radote plus depuis qu'il est mort; mais l'auteur du poëme, Gentil-Bernard, a pris sa place, il radote depuis un an ou dix-huit mois : cependant on ne l'a pas séquestré de la société ; il va aux spectacles et aux promenades publiques sous la garde d'un parent qui le soigne ; il est doux, et, quoiqu'il batte la campagne à tout moment, on démêle encore dans ses propos son tour d'esprit galant. On le mena à la répétition de son opéra, et Sophie Arnould lui fit un compliment à cette occasion : « Mademoiselle, lui répondit le pauvre Bernard, c'est moi qui ait fait Castor, et c'est vous qui en avez fait la gloire. »

Quoique le miracle ait opéré à l'ordinaire, on a cru en multiplier les effets en y joignant la persécution contre les hérétiques, et en s'opposant aux progrès ultérieurs de la musique étrangère. Un certain nombre d'amateurs, entichés de ce péché, s'étant cotisés pour former un concert qui se donne tous les lundis, et qui rassemble la meilleure et la plus brillante compagnie de Paris, l'Opéra a prétendu que ce concert était contraire à son privilége. La ville, en sa qualité de tutrice de l'Académie royale de musique, qu'aucuns estiment être retombée en enfance de temps immémorial, a porté des plaintes au gouvernement contre le *Concert des amateurs :* le prévôt des marchands et conservateur des citoyens [1], Bignon, a appuyé ces plaintes, et le Concert des amateurs a été sur le point d'être supprimé comme une cour de parlement. Heureusement pour leur petite existence, messieurs les amateurs avaient posé leur tabernacle à l'hôtel de Soubise; M. le maréchal prince de Soubise a bien voulu leur prêter une salle; et lorsqu'on lui a proposé de leur retirer cette salle, il n'a pas voulu se rendre à ces instances. Mais un autre petit concert innocent, qui s'était établi sous le titre de *Concert des abonnés*, et qui n'avait point sa protection, a été supprimé purement et simplement comme un bailliage. Il faut convenir que le conservateur Bignon a toute raison : ces concerts ne font que répandre le goût pernicieux de la musique italienne ; après tout, on ne pourra pas laisser la châsse de saint Castor exposée depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre ;

1. Grimm ne lui donne ce nom que par allusion aux affreux accidents survenus par son imprudence aux fêtes du mariage du dauphin et de Marie-Antoinette. (T.)

elle perdrait à la longue de son efficacité, et lorsqu'il faudra la retirer, que mettra-t-on à sa place? Déjà le miracle n'opère plus également sur tous les croyants. Un bon bourgeois de la rue Saint-Honoré étant parvenu, avec beaucoup de peine, à se faire placer, à la cinquième représentation, dans cette loge qui est au fond de la salle aux secondes, et qu'on appelle *coche*, parce que dans son large emplacement on entasse le plus de monde qu'on peut; ce bon bourgeois, fort pressé, fort mal à son aise avec son gros ventre, tint bon pendant le premier acte; mais lorsqu'au second il vit arriver le convoi et enterrement de Castor, il s'écria naïvement: « Eh! mon Dieu! il m'en coûte mon argent, je suis étouffé, écrasé, pour regarder une chose que je puis voir tous les jours à Saint-Roch pour rien. » Il n'y eut pas moyen de le faire rester jusqu'à la résurrection de Castor.

Nous sommes privés dans cet opéra d'un des plus puissants confortatifs contre l'ennui, par l'absence de Mlle Heinel, que nos élégants appellent Mlle Engel ou Ange. La fière Albion nous l'a enlevée depuis deux mois, et elle est engagée au théâtre de l'Opéra de Londres pour toute la saison. Heureusement elle n'y a pas beaucoup réussi; on n'aime pas son genre: on lui trouve la jambe trop mince, le pied trop long, les yeux chinois; que sais-je? Ma foi, messieurs les Anglais sont bien dégoûtés; ils n'ont qu'à nous la renvoyer bien vite, nous nous accommoderons fort bien de ses défauts. Au fait, Mlle Heinel est la gloire de l'Allemagne qui l'a vue naître, la consolation de la France qui jouit de ses talents, et la première danseuse de l'Europe. Si j'étais moins occupé, j'irais à l'Opéra aussi souvent qu'elle s'y montre, seulement pour la voir arriver et s'en aller; la grâce, la noblesse de sa démarche ravit et enchante: *incessu patuit dea.* Mais les Anglais n'aiment pas ce genre de danse sérieux et noble; les gargouillades de Mlle Allard y auraient réussi davantage. Heureux de voir leurs yeux fascinés sur le trésor qu'ils nous ont ravi, espérons qu'il sera rendu à la France, et que ce douloureux sacrifice ne sera pas ajouté à la perte du Canada et du commerce des Indes. Au reste, l'Opéra de Londres est cet hiver dans un état trop pitoyable, et du côté de la danse et du côté de la musique, pour être digne de posséder un sujet de cette distinction.

— *Madame Brillant*, chatte de Mme la maréchale de

Luxembourg, ayant fini sa carrière ces jours passés, après une longue maladie, sa mort a fait événement dans le quartier, et les pleurs de sa maîtresse ont arrosé ses cendres. *Madame Brillant* était un personnage dans la société de Mme de Luxembourg, qui fut pendant longtemps la société la plus brillante de Paris. et les vers suivants vous prouveront qu'on y savait rendre justice aux grâces de *madame Brillant*, et que son sort faisait des jaloux.

VERS A MADAME BRILLANT

PAR M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Jusqu'aux deux bouts de l'hémisphère,
Brillant, vos attraits sont connus :
D'Amourette vous êtes mère;
Des chats vous êtes la Vénus.
De votre grâce enchanteresse
Tout est charmé, tout parle ici;
Luxembourg est votre maîtresse :
Que n'est-elle la mienne aussi !

— Vous verrez par la lettre suivante, que le patriarche a écrite à la fille cadette de Mme Calas qu'enfin l'infortuné Sirven, après dix ans d'exil, de douleur et de persévérance, a obtenu du nouveau parlement de Toulouse un arrêt qui le décharge de l'accusation de parricide intentée contre lui par un procureur fiscal fanatique de Mazamet.

« Au château de Ferney, le 15 janvier 1772.

« Cette lettre, madame, sera pour vous, pour M. du Voisin et pour madame votre mère. Toute la famille Sirven se rassembla chez moi hier en versant des larmes de joie ; le nouveau parlement de Toulouse venait de condamner les premiers juges à payer tous les frais du procès criminel : cela est presque sans exemple. Je regarde ce jugement, que j'ai enfin obtenu avec tant de peine, comme une amende honorable. La famille était errante depuis dix années entières ; elle est, ainsi que la vôtre, un exemple mémorable de l'injustice atroce des hommes. Puissent Mme Calas, ainsi que ses enfants, goûter toute leur vie un bonheur aussi grand que leurs malheurs ont été cruels ! Puisse votre vie s'étendre au delà des bornes ordinaires, et qu'on dise

après un siècle entier: Voilà cette famille respectable qui subsisté pour être la condamnation d'un parlement qui n'est plus!

« Voilà les vœux que fait pour elle le vieillard qui va bientôt partir de ce monde. »

Hélas! cette justice éclatante, et presque sans exemple, qui condamne les premiers juges à payer tous les frais du procès, se réduit à les contraindre, par toutes les voies dues et raisonnables, à payer et rembourser sans délai, audit Sirven, la somme de *trente-huit livres huit sous six deniers.* Voilà les termes de l'arrêt. En revanche Sirven est chargé, par cet arrêt, des frais de la contumace, liquidés à la somme de deux cent vingt-quatre livres dix sous six deniers. Le pauvre Sirven a été depuis dix ans fugitif et errant avec sa famille. Enfin il rentre dans ses biens, et n'en sera pas moins ruiné de fond en comble, tandis qu'il en coûtera *trente-huit livres huit sous six deniers* aux premiers juges pour le plaisir qu'ils ont eu de le condamner à la potence, et de lui causer des maux irréparables. Ma foi, le patriarche a raison; voilà une justice sans exemple. Je crois qu'il a besoin de s'en imposer à lui-même par une magnificence de termes qui dérobe un peu la mesquinerie du fond. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que cela vaut encore mieux que de n'obtenir aucune justice. Le patriarche n'a pas été si heureux dans la cause de ses paysans de Franche-Comté, qui l'a tant occupé en 1770 et 1771; ils ont perdu leur procès au conseil, et ont été déclarés *serfs des chanoines de Saint-Claude,* pour me servir du dictionnaire de leur avocat résidant à Ferney.

— Comme la nudité de sa statue projetée par Pigalle a occasionné un schisme mémorable parmi les souscripteurs, le patriarche a cru devoir en marquer son sentiment à M. Tronchin, ancien conseiller d'État de la république de Genève, qui se trouve à Paris en ce moment; c'est un amateur éclairé des arts, qui possédait un cabinet de tableaux très-choisis, lequel est allé grossir les richesses de la galerie impériale de Pétersbourg, où le cabinet tout entier du feu baron de Thiers va être également transporté[1].

1. François Tronchin, cousin du médecin, né en 1704, mort en 1781, forma deux

« Au château de Ferney, le 1er décembre 1771.

« Mon cher successeur des *Délices*, je m'en rapporte bien à vous sur la statue; personne n'est meilleur juge que vous. Pour moi, je ne suis que sensible; je ne sais qu'admirer l'antique dans l'ouvrage de M. Pigalle; nu ou vêtu, il ne m'importe. Je n'inspirerai pas d'idées malhonnêtes aux dames, de quelque façon qu'on me présente à elles. Il faut laisser M. Pigalle le maître absolu de sa statue. C'est un crime en fait de beaux-arts de mettre des entraves au génie. Ce n'est pas pour rien qu'on le représente avec des ailes : il doit voler où il veut et comme il veut.

« Je vous prie instamment de voir M. Pigalle, de lui dire comme je pense, de l'assurer de mon amitié, de ma reconnaissance et de mon admiration. Tout ce que je puis lui dire, c'est que je n'ai jamais réussi dans les arts que j'ai cultivés, que quand je me suis écouté moi-même. »

Le patriarche a toute raison; les conseils les plus éclairés ne feront jamais faire un ouvrage médiocrement beau; ils peuvent influer sur la perfection de quelques petits détails, jamais sur la totalité. Pigalle ne sait pas draper; ainsi il faut qu'il fasse la statue du patriarche nue, ou qu'il ne s'en mêle pas. C'est ce qu'il fallait considérer dans le commencement de l'entreprise, car aujourd'hui il est trop tard. Mais on crut alors devoir s'adresser au premier sculpteur de la France, sans examiner si parmi ceux qui le suivaient à leur rang dans l'Académie il n'y en avait pas de plus propre que lui à faire cette statue. Je ne suis pas plus engoué qu'un autre de cette nudité patriarcale; mais Pigalle, ayant passé toute sa vie à modeler le nu, ne la couvrira jamais d'une manière satisfaisante; Vassé aurait conçu sa figure drapée, et l'aurait, je crois, exécutée avec tout le succès possible, parce que son style ne manque ni de goût, ni de simplicité, ni de grandeur.

— La mort de M. le comte de Clermont, prince du sang, ayant fait vaquer une place à l'Académie française, la troupe des Quarante immortels y nomma, sur la fin de l'année der-

cabinets de tableaux dont il publia les catalogues raisonnés. Le premier, imprimé en 1765, est celui de la collection achetée par Catherine, le second fut rédigé par Paillet, pour la vente faite à Paris en 1780.

nière, M. de Belloy, citoyen de Calais, restaurateur du patriotisme français, et promoteur du genre national. Le nouveau promu à l'immortalité fit son entrée dans le bercail académique le 9 janvier dernier, et M. l'abbé Batteux le reçut à la place de M. le duc de Richelieu, que des occupations plus patriotiques retenaient sans doute à la cour, dans le sanctuaire de nos rois, et empêchaient de s'acquitter des fonctions de directeur de l'Académie dans le sanctuaire des Muses. C'est dommage que M. de Belloy, avec cet amour pour sa nation, dont le feu le consume, n'ait pas reçu du ciel le don de parler sa langue, de s'y exprimer avec correction et avec pureté, de rendre enfin ses idées par un choix et une propriété de termes sans lesquels il est impossible d'aspirer à aucune sorte d'éloquence. On a beau être honnête homme, Français à pendre et à dépendre, avoir l'âme citoyenne, posséder cet enthousiasme, ce patriotisme d'antichambre que M. Turgot a si heureusement démêlés dans un certain ordre de nos écrivains, il est fort difficile de graver nos sentiments dans le cœur de nos compatriotes avec un style faible, indécis, entortillé, toujours à côté et au-dessous de la pensée qu'il prétend exprimer. Il semblerait que le premier titre pour entrer dans l'Académie devrait être d'écrire purement et correctement, et que le défaut contraire ne saurait manquer d'être un titre d'exclusion ; mais l'Académie, consultant la perspective qu'elle peut avoir pour réparer ses pertes successives, a cru devoir s'écarter de cette condition, désormais trop sévère, et se borner au choix des bons cœurs, des bons citoyens, des grands patriotes ; car si notre gloire littéraire devient tous les jours plus mince, en revanche nos vertus et notre patriotisme vont, au su de tout le monde, toujours en augmentant, et la preuve en gît dans cette noble intrépidité et cette rare persévérance avec lesquelles nous avons assisté au panégyrique de toutes nos vertus dans *le Siége de Calais* et dans *Gaston et Bayard*, pendant trente représentations de suite. D'ailleurs M. l'abbé Batteux promet à M. de Belloy, de la part de l'Académie, outre trente-neuf cœurs français de compte fait, une suite de discussions littéraires qui servent à perfectionner le style et à épurer le goût. Il aurait pu ajouter qu'il y trouvera aussi des leçons de géométrie tout en apprenant son français, et des leçons à confondre l'Académie des sciences. M. l'abbé Batteux est

modeste; il ne se croit pas peut-être un aussi grand géomètre qu'il l'est; cependant, quand il dit que le roi sembla se faire un plaisir de voir l'Académie dans le prince de son sang, il prouve évidemment que le contenu peut être plus grand que le contenant, et le chevalier de Causans[1] aurait donné beaucoup en son temps, si l'abbé Batteux avait voulu lui administrer cette preuve irrécusable : car dès que le roi l'a vu, quel est le patriote français qui en voulût douter?

M. de Belloy a fait, en entrant dans l'Académie, un acte de patriotisme en rétablissant, par son exemple, les discours de réception dans leur insipidité primitive, dont quelques novateurs avaient essayé de s'écarter; ils voulaient substituer à tant d'éloges fastidieux la discussion de quelque objet littéraire, et mettre des choses à la place des mots. M. de Belloy n'est pas tombé dans ce dangereux écart, et il ramène ses confrères, autant qu'il dépend de lui, à leur premier devoir, que La Fontaine leur avait tracé en ces vers :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes :
Ses dieux, sa maîtresse et son roi.

Sa maîtresse, c'est l'Académie, cela va sans dire; ses dieux, c'est le cardinal de Richelieu, le chancelier Séguier, et le prédécesseur du récipiendaire, puisque, par son assomption, il a fait vaquer une place. M. de Belloy leur associe encore un demi-dieu, c'est M. le maréchal de Richelieu, qu'il ne tient sans doute à la demi-paye que parce qu'il se promène encore tout embaumé dans cette vallée de misère. Ce demi-dieu tant chanté par Voltaire, et tant loué par M. de Belloy, pour arrêter l'ivrognerie du soldat pendant l'expédition de Minorque, fit une ordonnance qui défendit à tout soldat ivre de monter la tranchée, et l'ivrognerie cessa sur-le-champ. Ce trait n'a pas échappé à M. de Belloy, qui le rapporte en termes pompeux et nationaux. Après ces éloges, ce qu'on trouve encore dans le discours du nouvel académicien, c'est les mots *cœurs, honneur, patrie*. Il dit aussi que des étrangers qui ont assisté à la distribution de ces marques de distinction que le roi a accordées depuis peu aux sol-

1. Celui dont il a été parlé tome II, p. 8 et 83.

dats qui ont servi un certain nombre d'années ont laissé échapper des larmes non suspectes, et n'ont pu proférer dans leur saisissement que ces deux mots: Quelle nation! quelle nation! « Eh bien, Français, ajoute-t-il, pourriez-vous vous refuser votre propre estime? » Les Français ont l'honneur de l'assurer que cela ne leur est plus possible, et que puisqu'il les en prie si fort, ils s'acquitteront de leur devoir à cet égard; et les étrangers qui liront le discours de M. de Belloy ne pourront dans leur saisissement proférer que ces deux mots: Quel patriote! quel patriote!... Au reste, il n'a pas mal tiré son prince prédécesseur de la bataille de Crevelt. « Ah! messieurs, dit-il, lorsque dans la guerre suivante, M. le comte de Clermont commanda en chef, s'il eût été servi comme il avait servi Maurice (Maurice, c'est le maréchal de Saxe), que la France pourrait ajouter de lauriers à ceux qu'elle sème sur la tombe de ce généreux prince! » Cette tournure pourrait faire croire aux étrangers qu'il faut être académicien avant d'être patriote, et que M. de Belloy, pour excuser son prédécesseur, sacrifie sa nation, ce qui n'est pas trop national; car enfin c'est dire en termes assez précis, ou que les troupes n'ont pas fait leur devoir, ou que leurs chefs ont été des lâches, en un mot que les Français n'ont été que des Bressans ce jour-là, ce qui serait non-seulement le contraire de la vérité, mais diamétralement opposé au véritable esprit du patriotisme français, dont M. de Belloy porte les stigmates. Quoi qu'il en soit de cette tournure, qui sacrifie la réputation de la nation à celle d'un académicien, je trouve le discours de réception de M. de Belloy mieux écrit que les préfaces de ses tragédies, et en tout digne de l'immortalité à laquelle l'Académie consacre ses travaux. Cependant ces messieurs ont voulu faire les désintéressés sur leur nouvelle acquisition, et lorsqu'on leur en fait compliment, le dédaigneux Marmontel répond par ces vers de *la Henriade:*

> Médicis la reçut avec indifférence,
> Sans remords, sans plaisir, maîtresse de ses sens,
> Et comme accoutumée à de pareils présents.

— On vient de publier le catalogue des tableaux qui composent le cabinet de M. le duc de Choiseul, et dont la vente se fera

le 6 avril prochain. Cette vente est une des suites du déplacement de ce ministre, et de la nécessité d'arranger ses affaires; et cette nécessité impérieuse privera Paris d'un de ses plus précieux cabinets, et du seul qui s'était formé en ces derniers temps, après la ruine de ceux de MM. de Julienne, Gaignat et Crozat de Thiers. Le cabinet de M. le duc de Choiseul commençait à devenir un des plus intéressants de cette capitale ; ce ministre l'enrichissait non-seulement des nouvelles acquisitions qu'il était à portée de faire en France, mais aussi des débris précieux qu'il enlevait de temps en temps à la Hollande, où le peintre et brocanteur Boileau faisait des voyages à cette intention. Vous ne trouverez point de tableaux italiens dans cette collection ; M. le duc de Choiseul, malgré son séjour à Rome lors de son ambassade, n'avait appris à aimer ni les tableaux, ni la musique de ce peuple qui a enseigné les arts au reste de l'Europe. Il était trop sensible aux choses de pur agrément, et plus à un trait d'esprit brillant qu'à un ouvrage d'un grand goût ou d'un grand style.

15 février 1772.

Deux romans nouveaux ont occupé le public pendant quelques jours sur la fin de l'année dernière : disons d'abord un mot du plus agréable. C'est un nouveau roman de Mme Riccoboni, intitulé *Lettres d'Élisabeth-Sophie de Vallière à Louise-Hortense de Canteleu, son amie*, 2 parties in-12. Ces Lettres, qui ont eu beaucoup de succès, sont écrites avec cette grâce, cette légèreté et cette touche spirituelle qui caractérisent le style de Mme Riccoboni. Tout écrivain, tout artiste qui a une manière à lui n'est pas un homme vulgaire : celle de Mme Riccoboni est très-distinguée, et lui assure une place parmi les plumes les plus élégantes de son sexe que la France ait produites. Ses *Lettres de Juliette Catesby* sont un petit chef-d'œuvre de perfection. Un auteur qui n'aurait jamais fait d'autre preuve de talent ne pourrait pas être effacé de la liste des écrivains distingués d'une nation. Je conviens que toutes les productions de la plume de Mme Riccoboni ne valent pas celle-là, et pour ne parler que de la dernière, je ne mets pas les lettres de Sophie de Vallière à côté de celles de Juliette, mais je les mets fort au-dessus des derniers romans que Mme Riccoboni a publiés. Cela est plein

d'intérêt, non pas à la vérité pour ceux à qui des études sérieuses ont rendu le goût sévère, et qui exigent même pour leur amusement une trempe de génie qu'on chercherait en vain dans ces productions légères; mais je ne suis nullement étonné que le roman de Mme Riccoboni ait transporté nos jeunes femmes et nos gens du monde, sensibles à l'excès aux agréments et aux détails pleins de grâce et de délicatesse. Les événements de ce roman sont, il faut en convenir, très-romanesques; mais les sentiments qu'ils inspirent et qu'ils font naître ne le sont pas; ils sont d'une extrême justesse. Sophie de Vallière est une intéressante créature : son amant ne l'est pas autant, et je ne sais à quoi cela tient; il manque, je crois, un peu de physionomie : on n'a pas ses traits présents comme ceux de sa charmante maîtresse. Le premier volume est très-supérieur au second. Il y a de la langueur dans ce dernier. Le récit de milord Lindsey n'avance pas assez, il ne va pas au fait : on est d'abord impatienté, l'on finit par être ennuyé. Le moment du mariage de la mère de Sophie de Vallière avec son malheureux époux n'est ni bien choisi, ni bien traité; il rend ce couple infortuné trop coupable envers Lindsey. Il fallait les marier dans la Caroline avant qu'ils eussent rencontré cet ami généreux. Les malédictions de leurs parents devenaient d'autant plus terribles qu'elles étaient prononcées sur un mariage accompli qu'ils ignoraient et qu'ils cherchaient à empêcher par tout ce que leur autorité connaissait de plus redoutable. La dissimulation de ces amants, leur obstination à se taire et à cacher leur lien à leur bienfaiteur, en devenaient d'autant plus intéressantes qu'elles éloignaient de leur caractère tout air d'ingratitude, de bassesse et de trahison. Quoi qu'il en soit de ces observations, elles ne tombent que sur les parents de Sophie de Vallière, qui n'ont que trop expié leurs fautes par une destinée des plus déplorables; mais je vous défie de faire le plus léger reproche à leur aimable fille, bien digne assurément de tout le bien que Mme Riccoboni lui fait à la fin de son roman.

Passons au second roman, qui a aussi occupé le public, puisqu'il s'est déchaîné contre lui avec beaucoup trop de chaleur; la chose n'en valait pas la peine. Ce roman a pour titre *les Sacrifices de l'amour, ou Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay*; deux parties in-8°, chacune ornée

d'une estampe. On pourrait aussi intituler ce roman *les Sacrifices du bon sens de l'auteur à la pauvreté de son imagination.* Il y a une sorte d'extravagance qui est la fille de la stérilité, et M. Dorat est un des pères putatifs de cette petite bâtarde [1]. C'est un singulier assemblage que celui qui constitue l'essence de nos petits-maîtres philosophes ou de nos philosophes freluquets, depuis que la philosophie est devenue l'air à la mode. Ce sont des espèces de Socrate de toilette qui ont affublé la philosophie et la morale de toutes les fanfreluches de la frivolité. Ils ont aujourd'hui la fatuité de la métaphysique et la prétention des principes philosophiques, comme ils avaient autrefois celle des bonnes fortunes; mais ce jargon bigarré de mœurs et de frivolités, de gravité et de fadaises, vous prouvera toujours que leur philosophie a pris naissance dans les coulisses, que leur génie a reçu sa plus solide nourriture dans les boudoirs des actrices. C'est *la Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau et *le Sopha* de Crébillon, fondus ensemble, qui ont formé le goût de M. Dorat dans le genre des romans; et vous jugez aisément quel monstre a dû résulter d'une union si bizarre.

M. Dorat a voulu peindre une femme supérieure à son sexe, victime d'un mariage mal assorti, gémissant sous la tyrannie d'un mari détestable, et se respectant cependant assez pour ne jamais accorder la plus légère faveur à l'amant le plus tendrement chéri et le plus digne de l'être. Tout ce qu'elle se permet se réduit à le tutoyer familièrement et cordialement dans ses lettres lorsque sa tendresse l'emporte sur sa raison. L'amant de son côté est un modèle de vertus et de résignation dans la volonté de sa maîtresse. Il est vrai que la première et unique fois qu'il obtient par grâce spéciale la faveur de souper avec elle tête à tête sans autre conséquence, il oublie ses principes au point de se laisser enfermer dans le jardin, d'y passer la plus belle nuit de l'été dans des bosquets favorables aux rêveries amoureuses, et de crocheter à la pointe du jour la porte vitrée de la chambre à coucher de la chaste et prude vicomtesse, au moment où la chaleur de la saison l'avait considérablement déshabillée et découverte, et où les illusions du som-

1. Dorat est même désigné par Barbier dans son *Dictionnaire des anonymes* comme le seul auteur de ce roman. Deux figures de Marillier, gravées par Duclos et de Ghendt.

meil lui retraçaient en rêve l'image de son vertueux et tendre chevalier. Il fut sur le point de devenir coupable, lorsque la vicomtesse, réveillée en sursaut, le ramena par un seul mot à ses principes, en lui faisant gagner la porte sans avoir besoin de sonner ses femmes. Vous croyez bien que cette expédition nocturne ne fut pas aisément pardonnée au pauvre chevalier si fougueux, si entreprenant à la porte vitrée, si réservé, si docile au moment décisif. M. Dorat met tout sur le compte de l'égarement des sens; et il faut être juste, ce n'est pas de la part de l'auteur un égarement du sens commun, comme on serait tenté de le croire, c'est simple manque d'invention, c'est cettte maudite stérilité de tête qui l'a forcé de s'en tenir à ces misérables expédients pour brouiller les cartes.

Au fond, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat dans les entreprises du preux chevalier. Mais à peine cet orage est-il apaisé, que M. Dorat en suscite un autre bien plus terrible et s'abandonne aux moyens les plus violents pour tourmenter ces innocents amants. M. de Senanges, vieux, emporté, et né trop jaloux pour être jamais heureux par l'amour, s'était séparé de sa femme à l'amiable ; il vivait dans ses terres en hibou, et laissait à sa jeune et vertueuse épouse la liberté de vivre à Paris, chez un oncle très-digne homme, en odeur si ce n'est de sainteté, du moins de beauté et de bonne conduite. Tout à coup, M. Dorat ramène ce mari détestable et furieux de ses terres à Paris, pour chagriner sa femme de nouveau, à l'instigation d'une petite coquine de marquise. Cette petite marquise d'Ercy, au char de laquelle le chevalier avait été attaché avant de se vouer à Mme de Senanges, avait caché le désir de s'en venger sous une apparente indifférence; c'est elle qui dicta et dirigea les démarches du mari; les deux amants en furent la victime. Le chevalier, pris au dépourvu, assailli un soir dans la rue, remboursa un bon coup d'épée; après cet exploit, le jaloux obtint une lettre de cachet pour faire enfermer sa femme dans un couvent. Ainsi cette personne céleste, d'une conduite irréprochable, et représentée comme l'idole du public par la réunion de la beauté et de la jeunesse aux vertus les plus touchantes, est enlevée de la maison de son oncle, homme aussi très-considéré, comme une femme de mauvaise vie, et fourrée dans une abbaye de province située au milieu d'un pays triste et sauvage. M. Dorat

fait plus que le ministre le plus despotique et le commis le plus hardi n'oseraient se permettre, et la pauvre vicomtesse a l'humiliation de lui être ensuite redevable de sa meilleure fortune : car personne ne plaide pour son innocence, ne prend sa défense, et le modèle des grâces et des vertus resterait à jamais enseveli dans cette retraite, sans la générosité de M. Dorat qui, ne sachant comment réparer le mal qu'il a fait un peu étourdiment, mène le vieux mari à la chasse où il lui casse le cou. Le malheureux se repent en mourant, et rend enfin justice à une femme incomparable qu'il a si longtemps et si cruellement persécutée, de sorte que rien n'empêche qu'après le deuil le chevalier n'épouse sa charmante veuve, et, par ce moyen, les sacrifices de l'amour finissent par un sacrifice à l'amour. M. Dorat a oublié de faire raser et enfermer à Sainte-Pélagie sa petite madame d'Ercy, et c'est une étourderie qui n'est pas trop pardonnable dans un homme qui donne des lettres de cachet avec tant de facilité.

On a impitoyablement déchiré ce roman : on l'a trouvé de mauvais ton, de mauvais goût, détestable en tout point; mais il ne méritait pas cet acharnement : c'était tout simplement une pauvreté à oublier. Au milieu de ce déchaînement, l'édition s'est épuisée, et l'on n'en trouve plus que quelques exemplaires de parade, d'un papier plus beau et plus cher; preuve bien affligeante de la quantité énorme de désœuvrés dont la capitale est encore surchargée, et qui ont assez de temps à perdre pour lire des fadaises qu'ils jettent ensuite avec dédain.

La sensation que ce roman a faite n'a cependant pas été sans motif. On a prétendu y reconnaître le fond d'une histoire véritable, ou du moins le dessein de l'auteur de mettre en scène des personnes connues; on a assuré que tous les acteurs étaient historiques, et c'est ce qui a piqué la curiosité du public. Voici la clef du roman, certifiée véritable par ceux qui sont dans le secret de l'auteur :

L'incomparable vicomtesse de Senanges est une Mme la comtesse de Beauharnais, que le public ne connaissait jusqu'à présent que comme fort élégante, éclipsant toute beauté rivale; du reste, un peu soupçonnée et accusée par d'autres dames du bon ton de mettre du blanc, ce qui a donné occasion à M. de Pezay de lui adresser l'épître la plus ridicule et la plus labo-

rieusement frivole qui soit encore sortie de son portefeuille[1].

On a prétendu que le portrait de la marquise d'Ercy était tracé d'après le caractère de Mme de Cassini, sœur de ce petit M. Masson de Pezay qui porte des talons rouges, et qui se fait appeler par son laquais et même par son imprimeur *Monsieur le marquis*, à notre barbe, à nous qui avons tous connu Mme Masson sa mère, et qui prenions autrefois la liberté d'appeler familièrement monsieur le marquis *le petit Massonnet*[2]. Je veux bien accorder à M. Dorat que Mme de Cassini soit un peu coquette; mais je ne lui accorderai jamais qu'elle soit coupable des noirceurs que le chevalier Dorat fait commettre à sa petite coquine d'Ercy; ces sortes de gentillesses ne se croient pas sans preuves.

Quant à M. le comte de Beauharnais, il est bien plus encore dans le cas de se plaindre de M. le romancier, qui le peint comme un monstre atroce, tandis que M. le comte est généralement reconnu pour un honnête et bon homme. Tout le monde sait que, retiré par goût et par raison dans ses terres près de la Rochelle, M. le comte de Beauharnais a établi sa femme à Paris de la manière la plus décente, chez son père; il lui donne de quoi vivre honnêtement, suivant ses moyens et sa fortune; il ne la gêne en rien; il n'a jamais pensé ni à faire enlever sa femme par un coup d'autorité, ni à égratigner la peau d'aucun de ses adorateurs; et pour punir le chevalier Dorat de ses calomnies, j'espère qu'il ne pensera pas davantage à se casser le cou à la chasse, et que l'amant de sa femme se morfondra encore longtemps dans son jardin avant d'avoir le droit de passer par la porte vitrée dans le lit nuptial.

1. Ce reproche de mettre du blanc, joint à celui de se faire aider pour ses vers, donna lieu à Pezay d'adresser une épître à Mme de Beauharnais, dans laquelle il dit que, pour le blanc, c'est calomnie; mais, ajoute-t-il,

Vos vers, c'est bien une autre histoire.

Il n'est guère possible de ne pas reconnaître là la comtesse de Beauharnais, dont Le Brun disait :

Chloé, belle et poëte, a deux petits travers :
Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers.

2. Voir quelques détails sur Pezay au commencement du mois de novembre 1777 de cette *Correspondance*.

— M. le duc de La Vauguyon étant allé, ces jours passés, rendre compte au tribunal de la justice éternelle de la manière dont il s'est acquitté du devoir effrayant et terrible d'élever un dauphin de France, et recevoir le châtiment de la plus criminelle des entreprises, si elle ne s'est pas accomplie au vœu et aux acclamations de toute la nation; on a vu, à cette occasion, un monument de vanité bien étrange, et qui a occupé la cour et la ville : c'est le billet d'enterrement qu'on a envoyé à toutes les portes, suivant l'usage. Ce billet est devenu, par sa singularité, un effet de bibliothèque. Chacun a voulu le conserver: et à force d'être recherché, il est devenu rare, malgré la profusion avec laquelle il avait été distribué. Je vais le transcrire ici en son entier, dans l'espérance qu'il pourra entraîner ces feuilles avec lui vers la postérité.

« Vous êtes priés d'assister aux convoi, service et enterrement de monseigneur Antoine-Paul-Jacques de Quélen, chef des noms et armes des anciens seigneurs de la châtellenie de Quélen en Haute-Bretagne, juveigneur des comtes de Porhoët; substitué aux noms et armes de Stuer de Caussade, duc de La Vauguyon, pair de France, prince de Carency, comte de Quélen et du Broutay, marquis de Saint-Mégrin, de Callonges et d'Archiac, vicomte de Calvignac, baron des anciennes et hautes baronnies de Tonneins, Gratteloup, Villeton, la Gruère et Picornet, seigneur de Larnagol et Talcoimur, vidame, chevalier et avoué de Sarlac, haut baron de Guienne, second baron de Quercy, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, menin de feu monseigneur le dauphin, premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le dauphin, grand-maître de sa garde-robe, ci-devant gouverneur de sa personne et de celle de monseigneur le comte de Provence, gouverneur de la personne de monseigneur le comte d'Artois, premier gentilhomme de sa chambre, grand-maître de sa garde-robe et surintendant de sa maison; qui se feront jeudi, 6 fevrier 1772, à dix heures du matin, en l'église royale et paroissiale de Notre-Dame de Versailles, où son corps sera inhumé. *De profundis.* »

On voit que ce billet est l'ouvrage d'une composition réfléchie, combinée, profonde et laborieuse. Si le fils du défunt, M. le duc de Saint-Mégrin, en est le seul et véritable auteur et s'il entend son ouvrage, il faut que l'Académie des inscrip-

tions et belles-lettres lui confère, par acclamation, la première place vacante et l'enregistre parmi ses membres comme duc, pair, prince, marquis, comte, vicomte, juveigneur, vidame, chevalier, avoué, haut baron, second baron, troisième baron; car toutes ces qualifications vont lui passer par la mort de son père. Il serait à propos aussi de fonder et d'ériger une chaire dont le professeur ne ferait autre chose toute l'année que d'expliquer à la jeunesse le billet d'enterrement de M. le duc de La Vauguyon; sans quoi il est à craindre que l'érudition nécessaire pour le bien entendre ne se perde insensiblement, et que ce billet ne devienne avec le temps le désespoir des critiques. Le terme de juveigneur, par exemple, est peu connu. On appelle ainsi un cadet apanagé; M. le duc d'Orléans est juveigneur de la maison de France. Ce mot est peut-être une corruption du mot *junior*, dont les Césars du Bas-Empire appelaient ceux qu'ils associaient à l'Empire. Sans le billet d'enterrement de M. de La Vauguyon, le terme de juveigneur allait se perdre dans l'obscurité des temps. Eh bien! malgré cet étalage imposant de titres de toute espèce, il s'est trouvé des gens assez difficiles pour disputer à M. de La Vauguyon presque jusqu'au titre de gentilhomme, et pour soutenir (chose dont je suis fort loin de convenir avec eux) qu'il descend d'un chirurgien dont le fils a eu assez d'adresse ou de bonheur, ou, si vous voulez, de mérite, pour épouser l'héritière de la maison de Saint-Mégrin, et pour s'enter sur cette tige illustre; et ils prétendent qu'il n'y a guère plus de cent ans, puisque cela s'est fait dans la minorité de Louis XIV. Si cela était, les mauvais plaisants diraient qu'il manque encore quelques qualifications au billet d'enterrement. Ils ont dit pour les places que M. de La Vauguyon a occupées, qu'il ne suffit pas d'être l'avoué de Sarlac, qu'il faut encore être l'avoué de la nation. La dénomination de grand-maître de la garde-robe est une usurpation qui a été relevée dans la *Gazette de France* par ordre de la cour. Il n'y a que les grandes charges de la couronne qui aient le droit exclusif de s'appeler grand-maître, grand-écuyer, grand-veneur, grand-chambellan, etc. Ceux qui ne servent pas la personne du roi, ceux qui sont attachés aux princes de la maison royale ne jouissent que du titre de premier maître, premier écuyer, premier veneur, etc.

— Le ballet des Diables ayant manqué ces jours passés dans *Castor et Pollux*, à l'Opéra, et messieurs les diables dansant tout de travers, Mlle Arnould disait qu'ils étaient si troublés par l'*arrivée de M. le duc de La Vauguyon, que la tête leur en pétait.* M. de Buzençais et le prince de Nassau, qui n'est pas reconnu en Allemagne, s'étant battus depuis peu, on disait, devant Sophie Arnould, que le premier avait fait beaucoup de façons avant de s'y déterminer, et que c'était d'autant plus singulier qu'il passait pour savoir bien manier l'épée. *C'est que*, répondit Sophie, *les grands talents se font toujours prier.* Après le déplacement de M. le duc de Choiseul, on fit des tabatières où il y avait d'un côté le buste du duc de Sully, ministre de Henri IV, et de l'autre celui du duc de Choiseul. *C'est bien*, dit Sophie en voyant une de ces boîtes, *on a mis la Recette et la Dépense ensemble.*

— Un jeune peintre appelé Touzet [1], élève de l'Académie, vient de faire un dessin qui représente le tableau magique de Zémire et Azor tel qu'on le voit sur le théâtre de la Comédie-Italienne. Ce Touzet est célèbre à Paris, depuis quelques années, par le talent d'imiter et de contrefaire, qu'il possède au suprême degré. Non-seulement il contrefait toute sorte de personnages et de caractères avec une perfection qui ne laisse rien à désirer, mais il imite encore à lui tout seul une collection de bruits et de phénomènes physiques. On le place au milieu d'un salon, derrière un paravent, et l'on entend tout un essaim de religieuses qui vont à matines : on les entend se lever, se réunir, descendre des corridors dans l'église, chanter l'office, faire la procession, rentrer dans le couvent et se disperser dans leurs cellules. On distingue l'âge, le caractère, l'humeur, les infirmités de chacune de ces nonnes; on se croit transporté au milieu d'un couvent. La matinée de village, le dimanche, est encore plus surprenante : on se trouve transporté dans l'intérieur d'un ménage rustique; on assiste au lever du ménager et de la ménagère, à leurs fonctions matinales : on les accompagne à l'écurie, à la basse-cour, dans la rue, à la messe; on entend le sermon; on le suit dans le presbytère; on devine le caractère du curé, de sa gouvernante, de son chien même, qui ne

1. Grimm a déjà parlé de Touzet et de son talent d'imitation, p. 262.

jappe pas comme un chien de paysan. Tout cela est d'une vérité surprenante. Ce Touzet observe les plus petites nuances avec une justesse qui confond.

Tout le monde a voulu le voir, depuis nos princes jusqu'aux plus petits particuliers; il a même, je crois, représenté ses facéties chez Mme la Dauphine; mais, à l'exception de beaucoup d'éloges, personne ne lui a rien donné : en revanche, on lui a fait perdre un temps précieux pour son talent et pour son état. Tout le parti qu'il a retiré de ses représentations en ville se réduit à un grand nombre de souscriptions pour la gravure de son tableau magique. Touzet n'a point d'esprit dans la société quand il n'est que lui. Cette pauvreté de tête, lorsqu'il n'est pas en représentation, lui est commune avec tous ceux qui font le même métier, comme j'ai souvent eu occasion de le remarquer. Une autre remarque qui n'est pas moins générale, c'est que tous ceux qui font métier d'amuser et de faire rire les autres sont eux-mêmes presque toujours d'un naturel triste et mélancolique.

— Louis Tocqué, peintre du roi et de l'Académie royale de peinture et sculpture, est mort ces jours passés dans un âge avancé. Il excellait en son temps dans le portrait; mais il était depuis longtemps hors de combat. Il fut appelé, si je m'en souviens bien, en Russie pour faire le portrait de l'impératrice Élisabeth[1], et en s'en revenant en France, il s'arrêta dans différentes cours du Nord pour exercer son talent. C'était un homme médiocre.

— M. l'abbé Baudeau, une des colonnes rustiques du second ordre parmi les économistes, a publié successivement dans les *Éphémérides du citoyen* des *Lettres historiques sur l'état actuel de la Pologne et sur l'origine de ses malheurs*; mais, comme personne ne lit les *Éphémérides*, et que les sages et hardis rédacteurs de ce journal n'ont jamais pu entrer en concurrence avec les méchantes feuilles de Fréron, ni se procurer le moindre produit net, M. l'abbé Baudeau, dans l'espérance d'attraper quelques lecteurs, a cru devoir faire imprimer ces lettres séparément; elles forment un assez gros volume, grand in-8°. Ceux qui ont quelque notion de la sagesse, de la gravité, de la pro-

1. Grimm avait annoncé son départ, tome II, p. 423.

fondeur avec lesquelles il faut discuter des questions d'État jetteront bientôt les lettres du prémontré Baudeau, et lui conseilleront d'écrire sur le régime de son ancien couvent. Au reste, les ouvrages sur la Pologne ne nous manqueront pas, et si Dieu n'y met la main, ils confirmeront sans doute l'Europe dans l'opinion qu'il n'y a point de pays au monde où l'on sache écrire avec autant de confiance sur les matières qu'on n'entend pas et sur les faits qu'on ne sait pas. M. le comte Wielhorski, depuis qu'il réside en France, s'est adressé à tous nos grands esprits pour faire fabriquer une nouvelle constitution à la Pologne. Ils y ont employé leurs veilles, et M. le comte Wielhorski possède le résultat de leurs rêveries dans son portefeuille, d'où elles ne sortiront sans doute que lorsqu'il ira présider à la pacification de sa patrie. Il a fait travailler chacun de nos législateurs de son côté sans conférences et sans communication entre eux. Le premier manuscrit est de Jean-Jacques Rousseau, le second de M. l'abbé de Mably. M. Rulhière travaille aussi à un ouvrage sur la Pologne, mais je ne sais si c'est une histoire ou une nouvelle constitution, et il existe un quatrième ouvrage sur cet objet dont on ne veut pas encore nommer l'auteur. Il est bien fâcheux, pour le bonheur de la Pologne et pour les puissances qui travaillent à sa pacification, que les chandelles de tant d'esprit lumineux restent sous le boisseau de M. le comte Wielhorski. Comment feront les cabinets de Pétersbourg, de Potsdam, de Varsovie, de Vienne pour s'en passer? Le Dr Baudeau n'est pas si avare, lui: il donne ses chandelles au prix coûtant, et ce n'est pas sa faute s'il n'en a pas le débit, parce que la manufacture des économistes est décriée. Il n'a pas oublié la rêverie favorite de son école, l'impôt unique, et il veut bien enseigner aux Polonais comment cet impôt doit être assis chez eux.

— Une des matières qui ont le plus prêté au radotage de nos écrivains, c'est la théorie du luxe; c'est une mine inépuisable en sottises; aussi est-elle exploitée avec une ardeur qui ne se ralentit point. Un écrit de cinquante pages : *Du Luxe, de sa nature, de sa vraie cause et de ses effets,* vient d'augmenter le nombre de ces sages productions; mais l'auteur radoteur est resté anonyme et aussi obscur que le tissu de son radotage.

MARS.

1er mars 1772.

A mesure que le goût des bonnes études et la connaissance de la littérature ancienne diminuent en France, les traductions des monuments de l'antiquité se multiplient et annoncent la chute prochaine et totale des langues grecque et latine. Après avoir renouvelé depuis quelques années les traductions de presque tous les auteurs classiques de la latinité, on a commencé à se jeter sur les auteurs grecs avec la même ardeur, et les auteurs les moins lus ne sont pas à l'abri du ridicule de se voir affublés d'un habit français. Sans m'arrêter aux traductions des années passées, un M. Dacier, protégé par M. de Foncemagne, vient de traduire les *Histoires diverses d'Élien, traduites du grec avec des remarques*. Élien était une espèce d'abbé Trublet en son temps; il compilait, compilait, compilait, ou plutôt il ramassait des matériaux pour quelque ouvrage en forme. C'était de tous les auteurs celui qui sollicitait le moins les soins d'un traducteur. M. Dacier, qui vient de s'en charger, est un parent du célèbre Dacier, et l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres vient de l'adopter un peu pour sa traduction, et beaucoup à cause de son nom. M. Chabanon, qui appartient depuis longtemps à cette Académie, a publié presque en même temps les *Odes pythiques de Pindare, traduites avec des remarques*, et le texte à côté; et pour doubler nos richesses, M. Vauvilliers, lecteur et professeur royal pour la langue grecque, nous a aussi traduit le prince de la poésie lyrique dans un *Essai sur Pindare*. Cet essai n'est qu'une insipide périphrase; ainsi ne perdons pas notre temps avec M. le lecteur royal. Quant à M. Chabanon, je ne le crois pas un grand Grec, je ne le crois pas surtout assez fort pour une entreprise aussi difficile; mais j'aime d'autant mieux abandonner ses *Pythiques* a un jugement du philosophe Denis Diderot que son censeur nous parlera beaucoup plus de Pindare que lui. M. Chabanon est Américain ou du moins d'origine américaine. Il jouit d'une aisance honnête. C'est un fort honnête garçon et assez aimable dans la société; mais ses talents sont médiocres, et ses succès l'ont été jusqu'à présent de même.

Cela n'empêche pas qu'il ne compte se mettre sur les rangs pour l'Académie française à la première occasion, et qu'il n'y entre avec le temps. Mais parlons de Pindare, ou plutôt écoutons ce que le philosophe va nous en dire :

« Les Odes de Pindare sont les poëmes les plus fougueux que nous connaissions. Horace le savait bien, et il dissuade tout auteur de le prendre pour modèle. Celui, dit-il, qui se propose d'imiter Pindare subira le sort d'Icare traversant la mer avec des ailes de cire. Cependant, quand on lit avec attention ce poëte, on y discerne une première marche réglée, une division par strophe, antistrophe et épode. La strophe entame un premier sujet, il est suivi par l'antistrophe qui en présente un second ou même un troisième à traiter à l'épode qui rengage la strophe dans la même matière ou dans une autre ; en sorte que ces trois sortes de couplets forment, pour ainsi dire, comme une chaîne ininterrompue qui conduit le poëte du commencement de la pièce jusqu'à la fin. S'il arrive à l'antistrophe ou à l'épode de s'arrêter, c'est communément pour reprendre un fil échappé du faisceau et le renouer au tout.

« Outre cette distribution réglée, il y a encore un plan général préconçu, médité froidement par le poëte et lui servant de boussole lorsqu'il s'est égaré dans sa route. Ainsi l'ode, telle que je la conçois, suppose donc un profond raisonneur qui ordonne et un génie doué du plus violent enthousiasme qui exécute. Les Romains penchaient à transporter le siége de l'empire à Troie : c'était un projet insensé. Horace se propose d'en détourner ses concitoyens. Voilà le but de son ode. Comment le remplit-il? Il commence par l'éloge de la constance ; ce fut la vertu de Romulus, leur fondateur. Ce fut à la constance qu'il dut son installation entre les dieux. Il franchit l'Achéron sur les chevaux de Mars, il se présente aux portes de l'Olympe ; il allait s'asseoir aux côtés d'Hercule, lorsque Junon s'avance à sa rencontre et proteste contre son entrée, à moins qu'il ne soit arrêté par les destinées que jamais les murs de Troie ne seront relevés. Si le contraire arrivait, alors elle ressusciterait ses Grecs ; ils entoureraient derechef une ville odieuse ; les pères, les mères, les enfants seraient égorgés, et l'on verrait renaître toutes les horreurs de l'ancienne guerre. Ici le poëte s'arrête, et il reproche à sa muse d'avoir révélé indiscrètement ce qui s'est passé au conseil

des dieux. Voilà ce que j'appelle une ode, et voilà comme Pindare conduit les siennes avec plus de profondeur et de verve encore. D'où l'on voit que tout raisonnement qui concourt au but de l'ode ne convient pas pour cela à ce genre de poésie: il faut encore qu'il prête aux grands mouvements, aux images frappantes et fortes, et à toute la fureur de la verve. Un poëte odaïque n'est pas un voyageur qui fait son chemin sur un bon cheval: c'est un voyageur emporté sur un cheval ailé sans mors et sans bride, s'écartant sans cesse de sa route, planant au-dessus d'un coteau riant, traversant une plaine mémorable par quelques batailles, s'élançant vers une ville célèbre, suivant le cours d'un fleuve ou d'un torrent, tournant autour d'une montagne que le volcan consume et fait mugir.

« La traduction de M. Chabanon suppose une bonne connaissance du grec; elle n'est ni assez littérale ni assez libre. Il faut être soi-même un poëte pour y reconnaître Pindare. Elle est précédée d'un discours préliminaire faible d'idées. Il y a des littérateurs qui prétendent que les odes de Pindare sont des espèces de mots rimés, des vers faits sur un chant donné, ce que nous appelons des canevas. Cette conjecture est vraisemblable. En ce cas, quelle tâche que celle d'être varié, nombreux, plein d'idées, d'images et de verve, grand peintre et grand harmoniste, avec de pareilles entraves! C'est proposer à un homme enchaîné par les pieds et par les mains de faire le saut périlleux dix fois, vingt fois de suite. »

— *Épîtres sur la vieillesse et sur la vérité, suivies de quelques pièces fugitives en vers, et d'une comédie nouvelle en prose et en un acte qui a pour titre : le Mariage de Julie*, par M. Saurin, de l'Académie française. Brochure in-8° d'environ cent pages. Les pièces fugitives sont peu de chose. Les deux épîtres ont été lues successivement dans deux séances publiques de l'Académie avec applaudissements. La poésie de M. Saurin manque un peu de douceur et de grâce, elle ne charme pas assez. *Le Mariage de Julie* est une jolie petite comédie, d'un dialogue à la fois naturel et piquant, et dont les caractères sont très-variés, sans effort et sans apprêt. Je préfère cette pièce de beaucoup aux *Mœurs du temps* et autres pièces de M. Saurin, parce que le naturel me paraît le *porro unum necessarium* dans les ouvrages de l'art. Je suis même persuadé qu'en serrant un

peu les scènes de la fin qui m'ont paru traînantes, cette pièce aurait réussi au théâtre. M. Saurin l'avait lue aux Comédiens avant de la faire imprimer; mais ces messieurs l'ont trouvée mauvaise et l'ont refusée. Ils ont apparemment le goût plus difficile que moi.

15 mars 1772.

Dans le temps que les Romains, sous la conduite de César, s'occupaient de la conquête des Gaules, les Gaulois étaient gouvernés par un roi dont je ne sais pas le nom. Il était débonnaire et pieux, et même dans l'occasion imbécile. Il avait une fille qui s'appelait Émirène et qui était un modèle de beauté et de vertus, ainsi que les filles de roi le sont toujours. Cette fille avait été élevée dans la maison paternelle avec un jeune prince qui s'appelait Clodomir et qui était vaillant et beau comme la jeune princesse était belle et vertueuse. Clodomir devint amoureux de la belle Émirène, et la belle Émirène devint sensible à l'hommage du beau Clodomir. Cependant la guerre continuait toujours, et le pieux roi eut le malheur dans une rencontre d'être fait prisonnier par les Romains. Se trouvant dans cette détresse, il se sentit plus religieux qu'auparavant, à l'exemple des débonnaires de tous les siècles, et mettant sa confiance tout entière dans le Dieu de ses pères, tel qu'il lui avait été manifesté par les druides, il promit à ce Dieu par un vœu solennel de consacrer à son culte sa fille la belle Émirène, et de lui faire prendre le voile des vierges dévouées, s'il lui faisait la grâce de le tirer des mains de ses ennemis. Aussitôt le dieu des druides suscita le bras du vaillant Clodomir, qui n'avait pas sitôt appris le malheur du roi qu'il se flattait d'appeler un jour son beau-père qu'il était accouru pour le délivrer. A peine le roi était-il pris, à peine avait-il eu le temps de prononcer son vœu imprudent, que les Romains qui l'entouraient furent dissipés, et le vaillant Clodomir ramena le roi victorieux dans le camp des siens; après quoi, il alla se préparer à de nouveaux exploits.

Le roi, fidèle à son vœu, voulut que le bout de l'an de sa délivrance fût solennisé par la consécration de sa fille unique au culte de son dieu. Le principal druide, plein de zèle et de chaleur pour les intérêts de la religion, seconda ces pieuses dispositions du roi imbécile. Le grand druide, qui allait de con-

trée en contrée exercer les fonctions de sa place éminente et qui ne se trouvait auprès du roi que par intervalle, devait arriver pour honorer de sa présence cette auguste cérémonie. Cependant la belle Émirène, victime d'un vœu inconsidéré, se désespérait en secret du sacrifice qu'elle allait faire de sa liberté, de sa vie, de son bonheur et de l'amour qui la liait au vaillant Clodomir.

Ce jeune guerrier apprend au loin le sort qu'on prépare à la fille du roi. Il accourt, et tandis que le roi, les druides, les guerriers et tout le peuple sont occupés à aller à la rencontre du grand druide, il pénètre dans le bois sacré, sous ce chêne antique où les druides avaient placé leur autel, et où Émirène était restée éperdue et seule pour déplorer son sort. C'était se dévouer à la mort : suivant les opinions religieuses des Gaulois, nul mortel, excepté les druides, ne pouvait approcher de cette demeure auguste et respectée. Par une autre loi religieuse, la prêtresse nouvellement reçue était obligée de sacrifier la première victime humaine qu'on offrait aux dieux. Les druides gardaient avec trop de soin le bois sacré pour promettre l'impunité à quelque profanation ; le téméraire Clodomir fut surpris et enchaîné.

Cependant le grand druide était arrivé ; c'était un prêtre bien éloigné de l'esprit de son corps et surtout de l'ambition de ce chef des druides qui, sous le prétexte de l'intérêt de la religion, usurpait, sous un roi faible et incertain, une portion de l'autorité souveraine. Le grand druide ne prêchait qu'une religion de paix, de tolérance et de soumission ; il brûlait en secret d'éclairer ce peuple grossier sur l'atrocité de quelques-uns de ses usages religieux, et surtout il aspirait à abolir ces affreux sacrifices de victimes humaines. Il déclara d'abord qu'il voulait entretenir la princesse Émirène en particulier, parce qu'il ne suffisait pas du vœu de son père pour la consacrer au culte des autels, et qu'il fallait encore que ce dévouement fût de sa part libre et volontaire. Émirène allait ouvrir son cœur à ce respectable vieillard et lui montrer combien elle était peu propre à l'état qu'on lui destinait, lorsqu'une troupe de druides, ayant leur chef à leur tête, vint demander au grand druide la vie de l'impie Clodomir pour avoir violé l'asile des dieux.

C'était priver l'État de son plus ferme appui ; c'était consa-

crer par le plus criminel des abus un usage barbare. Le grand druide cherchait en vain à faire rougir ses prêtres de leur atrocité; leur chef insistait sur la nécessité de venger la religion, et tout ce qu'on en put obtenir, c'était de se conformer à une ancienne loi religieuse qui garantissait la victime de la mort, dans le cas où une vierge voulût, pour la sauver, se consacrer au culte des autels. A peine Émirène sentit qu'elle pouvait sauver son amant et conserver à l'État son défenseur, qu'elle sacrifia toutes ses répugnances et se dévoua.

Ainsi, le danger de Clodomir devint le signal de la vocation de sa maîtresse pour l'état de religieuse. Ce jeune guerrier eut encore le même jour occasion de faire usage de sa liberté recouvrée, en combattant les Romains et en remportant sur eux une nouvelle victoire. Le roi, accompagné du grand druide et de toute la séquelle de ses prêtres, suivi de tous les guerriers, se rendit après le combat dans le bois sacré pour remercier les dieux de cette nouvelle faveur; le héros à qui on en était redevable ne s'y trouva point. Le grand druide s'informa des raisons de son absence, et le chef des druides lui apprit qu'il avait été remis après la bataille dans les liens du dieu, et qu'il n'en pouvait être affranchi qu'après avoir fait pénitence au pied des autels et avoir reçu la rémission de son crime par le ministère d'un druide. Le grand druide se chargea lui-même de ce soin, et, après avoir fait amener devant lui le défenseur de l'État enchaîné, il le débarrassa aussitôt de ses indignes fers. C'était le moment de recueillir dans une urne les billets de ceux parmi lesquels on devait choisir la victime qui serait offerte en sacrifice; celui dont le billet était tiré de l'urne par la prêtresse devenait la victime désignée. Le grand druide fit en vain tous ses efforts pour empêcher ce peuple superstitieux et crédule de déposer les billets dans l'urne fatale, et de rendre ses dieux complices d'un meurtre réfléchi. Le chef des druides, de plus en plus indigné de l'humanité du grand druide, osa, malgré le respect et la soumission qu'il lui devait, le blâmer publiquement, et insister sur l'observation rigoureuse d'une cérémonie regardée comme essentielle à la religion. Le roi, dévotement attaché au culte de ses pères, n'osa se refuser aux instances de son premier druide, un peu sanguinaires à la vérité, mais d'ailleurs conformes au catéchisme qu'il avait appris dans son

enfance. Le grand druide, ne pouvant réussir à abolir cet usage barbare, alla assister avec tout le peuple à la déposition des billets dans l'urne sacrée.

Émirène seule n'eut pas le courage de s'y trouver. Ornée du voile et de la couronne de prêtresse par les soins du chef des druides, elle attendit dans le bois sacré le retour du peuple dans cet abattement qui suit les grands sacrifices et avec l'effrayante perspective de disposer sous peu d'instants de la vie d'un citoyen en tirant le billet fatal de l'urne sacrée. Son amant la surprit dans cet état une seconde fois dans l'asile des dieux. Dès qu'il eut su qu'Émirène ne s'était dévouée que pour lui sauver la vie, il s'était armé et mis à la tête d'un détachement pour disputer sa maîtresse aux dieux et l'enlever de force à leurs autels. Il n'avait pas prévu que son entreprise échouerait par l'opposition d'Émirène. Celle-ci, ne voulant pas être à Clodomir à ce prix, embrassa les autels et défia son amant d'oser l'en arracher; mais bientôt, le rappelant à des sentiments plus dignes de lui, elle s'en alla seule et sans crainte, bien sûre qu'il n'oserait sans son aveu former le moindre attentat contre sa liberté. Elle ne se trompa point. Quoique toutes les avenues fussent gardées par les soldats de Clodomir, il n'eut pas le courage de s'opposer au départ d'Émirène, et cette campagne ne passa ni pour la plus belle ni pour la plus heureuse qu'il eût faite. Il la termina en renvoyant ses soldats, et en allant de désespoir mettre son nom dans l'urne sacrée.

Le chef des druides, toujours soutenu par son zèle et toujours contrarié par son supérieur le grand druide, fit rapporter cette urne sur l'autel, et somma la jeune prêtresse Émirène d'en tirer le billet fatal. Elle fut obligée de consommer cette affreuse cérémonie; mais elle n'eut pas sitôt lu le billet de mort qu'elle le rejeta dans l'urne et tomba au pied de l'autel sans connaissance. Lorsqu'elle fut revenue à elle-même, le chef des druides la pressa en vain de déclarer le nom de la victime. Elle résista, et le grand druide survint à propos pour soutenir son courage et pour l'exhorter à garder pour toujours un silence qui sauvait la vie à une victime innocente : car elle ne pouvait être déclarée que par la prêtresse.

Le roi, informé de l'obstination avec laquelle sa fille refusait de dire le nom de la victime, crut entrevoir le mystère, et sup-

posa avec assez de vraisemblance que c'était son billet que sa fille avait tiré de l'urne, et que sa tendresse pour son père l'empêchait de déclarer. Il se sentait assez grand pour se dévouer volontairement et pour se réunir à l'essence première avant le terme marqué par la nature; nul sacrifice ne coûte à un bon roi quand il s'agit du salut de son peuple. Tandis que sa fille s'efforce de le détourner de ce projet funeste, et qu'elle lui jure que ce n'est pas son nom qu'elle a vu écrit sur le billet fatal, son amant survient de l'autre côté et forme la même prétention que le roi. Il soutient que c'est à lui de mourir, et que c'est lui que le sort a désigné comme victime. Après un combat de générosité des plus longs et des plus forts, ne pouvant compter d'être immolés par la prêtresse, ils veulent enfin s'immoler eux-mêmes, et tandis qu'Émirène se jette sur son père pour l'empêcher de se frapper, Clodimir se perce de son épée et tombe au pied de l'autel sans vie. A ce spectacle, Émirène tombe de son côté sans connaissance près de son amant, le grand druide reste consterné de pitié et de douleur, le chef des druides s'en va triomphant, et le bon roi ne sait quelle contenance tenir.

Si vous me demandez ce que c'est que ce conte bleu que je vous fais là depuis un quart d'heure d'une manière si ennuyeuse et si insipide, j'aurai l'honneur de vous assurer que j'ai vu tout cela se passer sous mes yeux le 7 de ce mois sur le théâtre de la Comédie-Française dont l'affiche nous avait annoncé la première représentation des *Druides, tragédie nouvelle*, par M. Le Blanc. Tout ce qui se passa ce jour dans le bois sacré des druides à la face du public assemblé reçut beaucoup d'applaudissements et fut encore plus sifflé; les derniers actes surtout s'achevèrent sous un bruit de huées épouvantables, de sorte qu'on regarda la pièce comme perdue sans ressource. M. le duc d'Orléans devint le salut de l'auteur. Ce prince, ne pouvant se trouver à la première représentation, en avait demandé d'avance une seconde, quel que fût l'événement de la première. Les Comédiens eurent le courage de l'annoncer avec des changements. M. le duc d'Orléans s'y trouva. M. Watelet, M. Thomas, M. le marquis de Condorcet passèrent la nuit avec l'auteur pour faire des coupures dans sa pièce; il y eut plusieurs scènes de supprimées et plus de cinq cents vers de retranchés; et la pièce

sifflée à la première représentation fut portée aux nues à la seconde. Le parterre demanda l'auteur avec un tel acharnement qu'on fut obligé de l'aller chercher chez lui et de l'amener sur le théâtre. Cette résurrection lui vaudra neuf, peut-être douze représentations, après quoi la tragédie des *Druides* tombera dans le fleuve d'oubli dont elle ne se tirera plus.

On dit beaucoup de bien du caractère personnel de M. Le Blanc. Mon Dieu! je voudrais que tous les honnêtes gens fussent des hommes de génie, et j'ai la consolation de penser qu'il y en aurait beaucoup. On dit que M. Le Blanc a fait de bonnes études, qu'il sait bien le grec : en tout cas vous ne le soupçonnerez pas d'avoir voulu dérober le secret des Sophocle et des Euripide, ni imiter leur simplicité et leur énergie pathétiques. On dit qu'il choisit toujours de grands sujets; qu'après avoir peint les peuples dans sa première tragédie de *Manco-Capac* à l'origine des gouvernements, il a voulu les montrer dans celle des *Druides* à l'origine des religions; mais il ne suffit pas de former un grand projet, il s'agit surtout de l'exécuter; et lorsque vous établissez la scène au milieu d'un peuple grossier, mal policé, abruti par la superstition, et que vous en faites parler les acteurs le langage du XVIIIe siècle, et que votre grand druide pensera, parlera, agira comme le patriarche de Ferney, vous pourrez mériter les applaudissements d'une assemblée d'enfants, mais un homme de sens et de goût vous tournera le dos à coup sûr. On dit encore que M. Le Blanc a épousé la gouvernante de feu M. Clairaut, géomètre, fille de mérite, et qu'un autre Leblanc, militaire, étant tombé amoureux d'elle et voyant la préférence qu'elle donnait à son rival, alla chez elle se brûler la cervelle d'un coup de pistolet. Ce fait est certain et arriva peu de temps après la mort de Clairaut[1]. Je voudrais que cette catastrophe tragique eût appris le secret des tragédies à l'heureux Le Blanc, que je tiens d'ailleurs pour bon mari, bon ami, bon citoyen, et certes aussi meilleur écrivain que l'académicien de Bel-

1. Cette gouvernante, dont Grimm a déjà parlé tome VI, page 288, s'appelait Mlle Gouilly; les *Mémoires secrets* (19 avril 1767) annoncent son mariage et l'épisode romanesque qui l'avait précédé. Celui-ci avait échappé à M. Cl. Perroud, professeur d'histoire, auteur d'une intéressante *Notice biographique sur Le Blanc de Guillet* (Le Puy, typ. Marchessou, 1864, in-8°), rédigée sur des documents inédits légués au grand séminaire du Puy par un ingénieur, M. Gouilly, neveu de Le Blanc.

loy, car du moins ses vers sont français, au lieu qu'on prendrait les vers de M. de Belloy souvent pour n'être que des Bressans.

Du reste la tragédie des *Druides* est d'une faiblesse extrême et d'autant plus frappante que l'auteur a fait plus d'efforts pour la surmonter; car il ne s'est pas épargné le travail, et vous jugez qu'une tragédie dont on peut retrancher en une nuit plus de cinq cents vers, sans l'anéantir, ne pèche pas par le trop peu. Mais, malgré le courage de M. Le Blanc et la peine qu'il s'est donnée, il n'y a pas une scène dans toute la pièce qui ne porte des symptômes de langueur et de faiblesse; on voit à côté du projet de chaque scène l'impuissance que le pauvre poëte a ressentie quand il a voulu exécuter ce qu'il avait conçu. Le sujet, quoique sans invention de la part de M. Le Blanc, est certainement plein d'intérêt et des plus attendrissants; la situation des personnages est très touchante, et cependant elle ne fait pas couler une larme. J'ose dire que, sans les maximes à la mode que le poëte a mises dans la bouche de ses acteurs sur l'ambition et la tyrannie des prêtres, sa pièce n'aurait jamais pu se soutenir jusqu'au troisième acte.

Je conviens que l'accueil qu'on fait à ces maximes, l'acclamation avec laquelle le public les reçoit sont un fâcheux symptôme pour la durée du crédit et de l'autorité du clergé; avec ces dispositions de tous les esprits, il est impossible que les prêtres soient à la longue les plus forts, et j'estime les applaudissements tumultueux que le public a prodigués à ces maximes un vrai scandale pour la vigne du Seigneur. Le censeur de la police paraissait les avoir prévus, il ne voulut pas prendre sur lui d'approuver cette pièce : il demanda pour aide de camp un docteur en théologie; on soumit la pièce à la censure de M. l'abbé Bergier qui lui donna son passeport. M. l'abbé Bergier est un étourdi; dans les occasions décisives il faut avoir toute honte bue, et le plus court est de ne point exposer le public assemblé à manifester ses sentiments secrets sur des matières si délicates. Tout le monde a dit que le grand druide était M. l'archevêque de Lyon et le chef des druides, M. l'archevêque de Paris, que l'un en sa qualité de primat cassait les décrets de l'autre, mais que celui-ci, soutenu par son zèle et sa sainte opiniâtreté, venait cependant à bout de la sagesse de son primat.

Puisque cette application n'a pas fait peur au docteur Bergier, et que *les Druides* ont obtenu par son moyen le sceau de la Sorbonne, nous estimons que cette tragédie doit être prêchée et représentée au mois de mai prochain dans l'église des Grands-Augustins, à l'ouverture de l'assemblée extraordinaire du clergé de France et pour l'édification commune des fidèles. Nous supplierons pareillement Sa Majesté le roi de Pologne de la faire prêcher et représenter en son palais en présence de monseigneur Durini, nonce du Saint-Siége, le jour que Son Excellence viendra prendre son audience de congé.

— Armand-Jérôme Bignon, commandeur, prévôt, maître des cérémonies des ordres du roi, conseiller d'État ordinaire, bibliothécaire de la Bibliothèque du roi, l'un des Quarante de l'Académie française, honoraire de celle des inscriptions et belles-lettres, et prévôt des marchands de la ville de Paris, est mort, le 8 de ce mois, d'une fluxion de poitrine, à l'âge de soixante et un ans. La charge de Bibliothécaire est devenue, pour ainsi dire, héréditaire dans la famille Bignon. Celui qui vient de mourir était le quatrième de son nom qui la possédait, et son fils en avait obtenu la survivance il y a déjà quelque temps. Lorsque feu M. Bignon l'obtint, M. le comte d'Argenson, alors ministre, lui dit : « Mon cousin, voilà une belle occasion pour apprendre à lire[1]. » Il passe pour constant que M. Bignon n'a pas profité de l'occasion; son génie n'était pas assez fort pour cela. C'est cependant à ce titre qu'il a occupé une place à l'Académie française et une autre à celle des inscriptions et belles-lettres. On disait, à l'égard de la première, qu'on l'avait choisi parce qu'il fallait un zéro pour faire le nombre de quarante[2]; mais cette raison ne valait rien, car s'il fallait compter tous les zéros qui sont à l'Académie, leur nombre ne donnerait pas celui de quarante, mais de quarante millions et au delà, et il serait aussi fort de trouver quarante millions dans le nombre modique de

1. Ce mot a déjà été cité page 86.

2. Cette plaisanterie était empruntée à l'épigramme que l'on fit fort injustement quand La Bruyère se présenta à l'Académie :

Quand La Bruyère se présente
Pourquoi faut-il crier haro?
Pour faire un nombre de quarante
Ne fallait-il pas un zéro? (T.)

quarante que de voir l'Académie des Quarante dans feu M. le comte de Clermont, comme il arriva au roi, au dire de M. l'abbé Batteux. La magistrature de M. Bignon, comme prévôt des marchands, est devenue immortelle par le désastre arrivé à la place de Louis XV la nuit du 30 mai 1770. Il en coûta la vie à près de mille citoyens, pour avoir vu un méchant feu que la ville fit tirer près de la statue équestre du roi, à l'occasion du mariage de monseigneur le dauphin. L'ancien Parlement rechercha longtemps les causes de ce désastre, et décida à la fin que les morts avaient tort, attendu qu'ils n'avaient rien allégué pour inculper qui que ce fût, et M. Bignon fut continué dans sa place encore pour deux ans, que la mort l'a empêché d'achever. On dit que, durant sa magistrature, la ville de Paris s'est libérée de près de dix millions de dettes. Si cela est, et surtout si c'est son ouvrage, je me réconcilie un peu avec sa mémoire, quoique je lui eusse juré une haine éternelle lorsque, le surlendemain de la nuit désastreuse du 30 mai, je l'aperçus à l'Opéra dans la loge de la ville, étalant son cordon bleu comme si de rien n'était. Cette épargne serait à la vérité un assez grand éloge dans une administration où l'on n'a connu depuis longtemps que la dissipation et le secret de contracter des dettes. La charge, dans l'ordre du Saint-Esprit, est une de celles qui exigent les mêmes preuves de noblesse que font les chevaliers.

— Nous avons depuis peu de temps les Lettres de M. le chevalier de Boufflers pendant son voyage en Suisse, à Mme la marquise de Boufflers, sa mère. Elles sont au nombre de dix, et forment un imprimé de vingt-six pages in-8° [1]. On s'aperçoit aisément à la lecture que ces Lettres n'étaient pas destinées à voir le jour. Malgré la négligence et le non-soin avec lesquels elles sont écrites, on y remarque ce tour original et plein d'agrément qui distingue le chevalier de Boufflers et qui le placera un jour entre Chaulieu et La Fare. Sa prose n'est pas moins agréable que ses vers. « Les princes, dit-il, ont plus besoin d'être divertis qu'adorés; il n'y a que Dieu qui ait un assez grand fonds de gaieté pour ne pas s'ennuyer de tous les hommages qu'on lui rend. » — « Je remarque, dit-il dans un autre en-

1. Les *Lettres du chevalier de Boufflers à sa mère, sur son voyage en Suisse*, furent en effet réimprimées en 1772; mais elles avaient paru dès 1770, in-8°. (T.)

droit, que partout où il y a de grands hommes il y a de belles femmes, soit que les climats les produisent, soit qu'elles viennent les chercher, ce qui ne serait pas décent. » — « Les lois des Suisses sont austères, mais ils ont le plaisir de les faire eux-mêmes, et celui qu'on pend pour y avoir manqué a le plaisir de se voir obéir par le bourreau. » Le chevalier de Boufflers fit le voyage de Suisse il y a plusieurs années; il trouva plaisant de se donner pour peintre de portraits, et il réussit dans plusieurs endroits à passer même pour un bon peintre[1]. Il voyage ordinairement à cheval, très-résigné à prendre le temps comme il vient. Il partit l'année dernière pour aller guerroyer dans les troupes des confédérés de Pologne. Apparemment que leurs mesures et leurs façons lui déplurent, car il ne les joignit pas, et resta à Vienne, où il réussit beaucoup; partout où l'on fait cas du naturel, et d'un naturel précieux, il doit beaucoup réussir. Je l'ai rencontré depuis son retour de Vienne, et il m'a paru avoir pris du maintien, et même de la gravité. Je ne sais s'il a désappris à chanter comme le coq et à braire comme l'âne; il faisait autrefois ces exercices avec une grande supériorité; il était alors d'une folie et d'une verve à laquelle il était impossible de résister. Dans ce temps-là il était apprenti évêque dans le séminaire de Saint-Sulpice; mais au lieu de se livrer à l'étude de la théologie, on le voyait toujours courir dans les rues de Paris sur un grand diable de cheval, jusqu'à ce qu'enfin convaincu de son peu de vocation pour l'épiscopat, il troqua le petit collet contre la croix de Malte. Il entra au service il y a environ dix ans, et il est aujourd'hui colonel commandant d'un régiment de houssards, si je ne me trompe. Son frère le marquis de Boufflers, maréchal de camp, est d'un caractère très-opposé, très-sévère, et n'a sûrement jamais fait de vers. Sa mère, sœur de M. le prince de Beauvau, était maîtresse du roi de Pologne Stanislas sur ses vieux jours, car ce prince savait mêler la galanterie à sa dévotion. C'est lui qui voulut faire de notre chevalier un saint évêque, et il lui procura pour environ quarante mille livres de rente en bénéfices dont la mère jouit fort longtemps et que le fils a conservées parce que les chevaliers de Malte en sont susceptibles. Lorsque le chevalier voyagea en

1. Voir tome VI, page 193.

Suisse, le roi de Pologne Stanislas vivait encore, et c'est de ce roi qu'il est toujours question dans ses lettres à sa mère. Vous remarquerez aussi qu'il règne un grand ton de galanterie dans le commerce du fils avec sa mère. Si vous êtes curieux d'avoir des nouvelles plus fraîches du chevalier, vous le trouverez en ce moment-ci à cheval sur le grand chemin de Paris à Chanteloup pour rendre visite à M. le duc de Choiseul.

Il faut conserver ici les différents impromptus que le chevalier a faits en Suisse et qui sont éparpillés dans ses lettres. Voici d'abord quatre bouts-rimés qu'on lui donna et qu'il remplit dans l'ordre suivant :

Quand je n'aurais ni bras, ni *jambe,*
J'affronterais pour vous la balle ou le *boulet :*
Ranimé par vos yeux, je me croirais *ingambe,*
Et je pourrais encor mériter un *soufflet.*

Mme la marquise de Gentil, de Lausanne, lui ayant demandé à quel propos il lui avait envoyé le portrait du diable avec des cornes et une queue, il lui répondit :

Ce n'est pas sans raison, marquise trop aimable,
Que j'envoyai chez vous le diable et son portrait;
Je ne sais s'il vous tenterait,
Mais vous tenteriez le diable.

Si je ne me trompe, le diable a tenté Mme de Gentil depuis, sous la forme d'un jeune Français, et elle s'est fait enlever avec deux de ses amies, ce qui a causé beaucoup de scandale à Lausanne l'automne dernier.

Deux autres femmes de cette ville ayant demandé au chevalier de Boufflers ce qu'il avait fait pendant qu'elles avaient été au sermon, il répondit :

Ce matin, comme de vrais anges,
Vous étiez toutes au saint lieu :
Et moi, je chantais vos louanges,
Quand vous chantiez celles de Dieu.

Une autre fois, le chevalier arriva chez une belle dame mouillé et crotté. Elle lui proposa de lui faire donner des souliers de son mari. Il répondit :

De votre mari, belle Iris,
Je n'accepte point la chaussure;
Si je lui donne une coiffure,
Je veux la lui donner gratis.

Sa verve ne fut pas moins heureuse à Genève et à Ferney qu'à Lausanne, et nous en avons vu les preuves dans le temps. En voici d'autres bagatelles. Mme Cramer, femme de beaucoup d'esprit, et qui a, je crois, entrepris une traduction en vers français de l'*Orlando furioso*, avait commencé une déclaration au P. Adam, ex-jésuite et commensal de M. de Voltaire, qui ne manque jamais de le présenter à ses convives en leur disant : « J'ai l'honneur de vous présenter le P. Adam, qui n'est pas le premier homme du monde. » Le couplet de Mme Cramer s'adressait au premier homme :

Il faudrait que père Adam
Voulût être mon amant.
Oui, que la peste me crève;
S'il me veut, je suis son Ève.

Mais elle ne put aller jusqu'à la fin, et le chevalier fut obligé d'y ajouter les deux vers :

Et je serai dès demain
La mère du genre humain.

En même temps il adressa à Mme Cramer l'impromptu suivant :

Pendant que la chanson s'achève,
Payez-moi le prix qui m'est dû ;
Et si jamais vous êtes Ève,
Que je sois le fruit défendu.

M. de Voltaire adressa aussi en même temps, à propos du chevalier, le couplet suivant à Mme Cramer :

Mars l'enlève au séminaire,
Tendre Vénus il te sert;
Il écrit avec Voltaire,
Il sait peindre avec Huber.
Il fait tout ce qu'il veut faire;

Tous les arts sont sous sa loi :
De grâce, dis-moi, ma chère,
Ce qu'il sait faire avec toi.

Impromptu du chevalier, envoyé de Genève, pour le roi Stanislas, le jour de l'an :

De tout temps unanimement,
Sire, on vous la souhaite bonne,
Et pour répondre au compliment,
Votre Majesté nous la donne.

Je désire qu'on nous fasse présent des lettres que M. le chevalier a écrites à madame sa mère pendant son voyage d'Allemagne.

— On vient de publier les *Œuvres* de Pesselier en un volume in-8°. C'est une nouvelle édition considérablement augmentée, mais ce volume ne contient que quelques comédies qui eurent un triste sort à la représentation. Pesselier, dont les cendres reposent depuis une dizaine d'années, était un pauvre diable d'auteur qui faisait de tristes fables pour le *Mercure* et des pièces plus tristes encore pour nos théâtres, qui n'en voulurent point. Sa médiocrité ne lui fit point de jaloux, et il obtint par les soins d'un fermier général une très-bonne place dans l'administration de la ferme générale. Il se crut alors engagé par la reconnaissance à composer un éloge de cette manière de percevoir les deniers du roi, et de tous ceux qui s'enrichissaient de cette perception. Pesselier fit son métier de pauvre diable, et il n'y a rien à dire; mais ceux qui présidaient à la rédaction de l'*Encyclopédie* ne firent pas leur métier de philosophes rn insérant les platitudes de Pesselier dans un des volumes, à l'article *Fermier général*, si je ne me trompe. On fut scandalisé dans le temps, avec raison, de trouver dans un ouvrage tel que l'*Encyclopédie* un éloge en forme d'une perception de deniers publics si vicieuse et si justement décriée. Les fermiers généraux crurent avoir gagné une bataille en voyant dans l'*Encyclopédie* leur apologie contre *l'Esprit des lois*; et si Pesselier eût vécu, il aurait fait indubitablement une fortune immense dans la carrière des finances. Son exemple et les preuves publiques de la reconnaissance de MM. les fermiers généraux auraient encou-

ragé d'autres apologistes; mais il n'est pas devenu contagieux, et les principes de nos écrivains sont restés antifinanciers.

AVRIL [1].

1er avril 1772.

Sophie Arnould, plus justement célèbre par les saillies de son esprit que par son chant asthmatique, ayant je ne sais quelle affaire de cheminée à discuter avec le ministre qui a le département de Paris, M. Thomas, de l'Académie française, lui dit: « Mademoiselle, j'ai eu occasion de voir M. le duc de La Vrillière et de lui parler de votre cheminée; je lui en ai parlé d'abord en citoyen, ensuite en philosophe. — Eh! monsieur, interrompit Mlle Arnould, ce n'était ni en citoyen ni en philosophe, mais en ramoneur qu'il fallait parler. » Je crains qu'il n'en soit des femmes comme des cheminées: quand on veut en parler et surtout écrire, ce n'est ni en citoyen ni en philosophe compassé et didactique qu'il faut traiter ce chapitre, mais en homme sensible, avec un style plein de grâces, de magie et de charmes. Il n'y a point d'ouvrages qui exige une plus grande variété de ton, une plus grande flexibilité et diversité d'accents, qu'un essai sur les femmes. Le style de M. Thomas est malheureusement méthodique et monotone, et avec ces défauts, il était impossible que l'*Essai* qu'il vient de publier *sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, eût un certain succès. Les femmes n'ont pas été contentes, parce qu'il les a ennuyées; et il était indispensable, pour un ouvrage de ce genre, de s'assurer de leur suffrage. On s'est assez accordé à dire que les premières et dernières pages de cet Essai étaient fort bien, mais que le milieu était fort ennuyeux et fort languissant. Il est en effet d'une grande insipidité; et, quant à moi, je préfère le commencement de l'ouvrage à sa fin. Vous trouverez dans cet écrit peu d'idées profondes, beau-

1. La seconde quinzaine d'avril manque dans les précédentes éditions et dans le manuscrit de Gotha.

coup de vraies, mais communes ; quelques-unes de fausses, et encore plus de louches ; je ne sais quoi d'indéterminé et de vague qui ne vous fait rien penser, parce que l'auteur n'a rien pensé. Le vrai résultat de cette lecture est une chose que M. Thomas ne sait point, ou qu'il n'a pas voulu savoir : c'est qu'en tout pays la valeur des femmes, la trempe de leur esprit et de leur âme est en proportion exacte de la valeur des hommes. Dans une nation frivole, oisive, inappliquée, asservie, les femmes auront des grâces, des agréments, mais point de caractère, point de vertus fortes ; mais placez-les au milieu d'un peuple qui ait de l'énergie, de l'élévation, et vous verrez si elles en manqueront. Avec ce peu de mots, M. Thomas se serait épargné quelques centaines de pages de bavardage, et à nous un livre dont nous n'avions aucun besoin.

Au reste, les amateurs d'anecdotes doivent savoir que dans l'*Essai sur les femmes*, page 208, le portrait de la femme estimable du siècle est celui de Mme de Marchais, femme d'un premier valet de chambre du roi, dans la société de laquelle M. Thomas a beaucoup vécu pendant son séjour à Versailles ; et que, page 205, l'auteur a esquissé le panégyrique de Mme Necker, pour qui il brûle depuis quelques années d'un amour pur et platonique, et dont la tendre amitié pour lui est tout aussi pure. C'est dommage qu'une liaison aussi chaste et aussi respectable n'ait pas appris à M. Thomas le langage du sentiment. Peut-être les douces erreurs et le tendre délire d'une passion un peu plus sensuelle auraient rendu ce service à l'auteur ; mais on dit qu'il a la poitrine trop délicate pour quitter le platonisme, et nous n'aurions pas eu le panégyrique de Mme Necker, parce qu'elle est trop attachée à ses devoirs pour écouter un amour profane. De mauvais plaisants l'ont appelée *la femme à Thomas*, lorsqu'elle parut l'autre jour à la Comédie-Italienne ; mais c'est que les mauvais plaisants n'ont rien de sacré quand il s'agit de donner un ridicule.

— La tragédie des *Druides* est aujourd'hui à sa douzième et dernière représentation ; elle a tenu tout juste tout le carême, puisque les théâtres vont être fermés à la fin de cette semaine, et les représentations en ont été suivies avec beaucoup de zèle et d'assiduité. On vient de m'assurer que le parterre a redemandé, ce soir, la continuation des représentations après

Pâques avec tant de chaleur que les Comédiens ont été obligés de le promettre ; le parterre veut absolument ménager à l'assemblée du clergé l'occasion de voir cette pièce pendant sa tenue du mois de mai, de s'édifier et de s'instruire des devoirs du sacerdoce. Ce qui s'est passé à la cour lorsque la tragédie des *Druides* a été représentée à Versailles a infiniment contribué à sa célébrité, et a achevé sa fortune. Plusieurs grandes dames de la cour, sur lesquelles le salut de la religion paraît principalement assis dans ces jours de ténèbres et d'orage, ont jeté feu et flamme contre l'auteur et la pièce ; un grand druide, un primat, un archevêque qui prêche la paix, la tolérance, la soumission à l'autorité légitime, leur a paru un monstre à étouffer. Elles ont frémi à ce vers :

Non, ce n'est pas aux rois à protéger l'erreur.

Elles ont déféré l'auteur, la pièce, et surtout le censeur théologique, à M. le cardinal de La Roche-Aimon. Elles ont dit que l'abbé Bergier, fameux dans tout l'univers par les lances rompues avec les philosophes, n'était apparemment lui-même qu'un philosophe déguisé en prêtre, qu'un faux frère, un homme dont il fallait se méfier, et à qui on avait très-mal fait de donner la place de confesseur de Mme la comtesse de Provence, puisqu'il avait mis le sceau de son approbation à cette scandaleuse et abominable pièce, dans laquelle, pour me servir de leurs propres termes, on avait l'audace d'attaquer jusqu'au fanatisme de la religion. On prétend que le prélat en a porté plainte au roi, et l'on aurait sans doute fait sévère justice de ce scandale, si l'on s'en fût rapporté au zèle de ces dames; mais Sa Majesté a cru devoir prendre les choses un peu plus froidement. L'abbé Bergier a dit de son côté qu'il ne répondait plus de la pièce, puisque, de la première à la seconde représentation, il y avait été fait des retranchements par des encyclopédistes, nommément par M. Thomas et M. de Condorcet, ce qui pouvait y avoir répandu bien du venin. Le censeur de la police a prouvé qu'il n'avait pas été prononcé un seul vers à aucune représentation qui n'eût été paraphé par le censeur théologique. On s'attendit, le lendemain et le surlendemain de la représentation de Versailles, à un ordre suspensif. L'orage qui grondait sur la tête

de ces pauvres *Druides* augmenta infiniment à Paris l'empressement et l'affluence du public; mais l'orage se dissipa, et l'habitude d'aller à la tragédie-sermon et d'applaudir la modération et l'humanité du grand druide subsista. Il fut décidé qu'on laisserait aux représentations leur cours, et au docteur Bergier sa place de confiance auprès de Mme la comtesse de Provence, mais que la pièce ne serait pas imprimée: voilà du moins où en est l'affaire aujourd'hui[1].

— Le 19 du mois dernier on donna, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation du *Faucon*, opéra-comique en un acte, les paroles de M. Sedaine, la musique de M. Monsigny. Le chevalier de Chastellux a ajouté à ce titre l'épigraphe suivante :

Le vrai seul est aimable[2].
(BOILEAU, *Art poétique.*)

et après la première représentation il a déclaré qu'il persistait dans cette croyance. Cette insigne polissonnerie a fait beaucoup rire. *Le Faucon* était déjà tombé à la cour pendant le dernier voyage de Fontainebleau. Il fut très-mal reçu à Paris le jour de sa première apparition. On trouva la musique jolie et la pièce détestable; elle fut mieux accueillie aux représentations suivantes, mais les auteurs la retirèrent après la cinquième, et peut-être essayeront-ils de la faire reparaître l'hiver prochain avec plus de succès.

—On a donné aujourd'hui[3], sur le même théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation du *Bal masqué*, opéra-comique en un acte. La musique de cette pièce est d'un petit polisson de douze ans, appelé Darcis, qui a pris sur l'affiche le titre d'élève de M. Grétry. On ne soupçonnera pas celui-ci d'avoir corrigé l'ouvrage de son élève, encore moins d'y avoir fourré du sien : cela est pitoyable depuis le commencement jusqu'à la fin. Pas l'ombre du talent; pas l'apparence d'une idée dans toute la

1. On ne permit pas de reprendre les représentations après la rentrée. Imprimés seulement en 1783, *les Druides* furent repris avec peu de succès en 1784 et 1785. (T.)

2 Cette plaisanterie est généralement attribuée à Sophie Arnould. (T.)

3. 1er avril. La pièce avait été représentée la veille sur le théâtre de la cour, à Versailles. (T.)

pièce; encore moins de science, d'harmonie et de modulations; des chants insipides pris à droite et à gauche, et rédigés en couplets : voilà tout le mérite de l'ouvrage de ce petit polisson. Il sera vingt ans dans l'école de Grétry qu'il en sortira aussi inepte qu'il y est entré. Quand le génie et le talent sont quelque part, ils se trahissent par des symptômes qu'on ne peut méconnaître, et il n'y a malheureusement nulle trahison dans le fait du petit Darcis. Cet enfant est né, je crois, à Vienne, d'un père français et d'une mère allemande. Je crois que son père était acteur dans la troupe française. Le petit garçon est d'une assez jolie figure, il joue assez joliment du clavecin, mais savoir jouer quelques pièces de Wagenseil ou de Schobert qu'on a étudiées et exercées longtemps, et savoir composer sont deux choses fort diverses. Ses parents le menèrent à Paris, il y a deux ou trois ans, pour faire le second tome du jeune Mozart, de cet enfant aimable et merveilleux de Salzbourg, qui a laissé une réputation si grande et si méritée à Paris, à Londres et à Vienne, et qui se trouve, aujourd'hui qu'il n'a pas encore quinze ans accomplis, en Italie où, à ce que j'ai ouï dire, il a composé l'opéra de Milan avec le plus grand succès. Les connaisseurs ne se méprirent pas au talent du jeune Darcis et ne firent pas l'injure au jeune et charmant Mozart de lui comparer ce petit avorton. Il a trouvé de la protection à la cour. Les comédiens ont eu ordre de jouer sa pièce. Elle fut représentée hier à Versailles, elle l'a été aujourd'hui à Paris, elle le sera peut-être demain encore, et c'est plus d'honneur qu'elle ne mérite. Elle n'a été achevée sans être sifflée que parce qu'on avait la fantaisie de demander et de voir l'auteur. Mme Trial l'a amené sur le bord du théâtre, il a fait trois révérences au public, après quoi il s'est sauvé à toutes jambes dans la coulisse. Cette petite scène épisodique était la meilleure de la pièce.

Je ne vous ai pas parlé du sujet ni du faiseur; c'est celui-là qui est un joli garçon! On m'assure qu'il s'appelle M. Terrasse et qu'il est un des secrétaires de M. le cardinal de La Roche-Aimon. Son *Bal masqué* se passe dans le jardin du château d'un seigneur campagnard qui aime les fêtes et les plaisirs. Il a une fille qui doit épouser son amant, et qui n'en est pas plus triste. Cette fille a une petite amie qui est priée du bal masqué avec son frère. Cette petite amie est jalouse du bonheur de sa

grande amie. Elle prend le même habit de bal qu'elle; elle engage son frère à en prendre un tout pareil à celui du prétendu de son amie, et sous ce double déguisement le frère et la sœur réussissent à donner le change aux deux amants et à les brouiller ensemble. Mais le père de la future a été témoin du complot, il ne lui est pas difficile de raccommoder sa fille avec son amant, après avoir fait donner dans le même panneau la petite amie, à laquelle on pardonne ses petits tours après l'avoir ainsi punie de sa jalousie. Il y a aussi un vieux jardinier dans la maison qui a fait la sottise d'épouser une jeune femme. Cette égrillarde se trouve au bal déguisée en dame, et s'en laisse conter par le seigneur du château; mais le vieux mari, qui s'est masqué pour épier la conduite de sa femme, la surprend tout juste au moment où elle se démasque pour céder aux instances de son maître. Il ramène sa chaste moitié, et je ne doute pas qu'il la salue, tout en arrivant chez lui, de cent coups de bâton, d'autant de coups de pied dans le ventre et d'une pareille quantité dans le cul. Le seigneur court, à la vérité, pour empêcher les voies de fait, mais comme il n'est plus question de ce couple aimable dans le reste de la pièce, je juge que la jardinière égrillarde a eu besoin de repos, et que son vieux penaud de mari n'a plus osé se montrer. Vous pensez bien que les comédiens n'auraient jamais osé assembler le public pour lui faire agréer le fagot de platitudes de M. Terrasse, s'il n'y avait pas eu un ordre exprès du roi de trouver cela bon; et c'est bien le moins qu'on puisse faire pour un homme qui approche le prélat à la feuille des bénéfices.

— Suivant la litanie du patriarche de Ferney, il y avait trois Bernard à fêter, savoir : saint Bernard, Samuel Bernard et Gentil-Bernard, qui, depuis, est devenu imbécile. Nous avons de même dans la littérature trois Clément, sans compter notre très-saint père Clément XIV, savoir : Clément Marot, que je n'ai pas besoin de vous faire connaître; Clément de Genève, qui est mort fou à Charenton, et que M. de Voltaire, pour le distinguer du premier, appelait Clément *Maraud*, et Clément de Dijon, que j'appellerai Clément-aux-liens ou ès liens, jeune astre qui se lève et qui brille actuellement sur notre horizon, et que les meilleurs généalogistes disent issu d'une branche des Marauds. Clément de Genève, maraud et puis fou, avait fait

en son temps une tragédie de *Mérope* qui n'avait jamais pu être jouée. Un jour, un laquais se présente à M. de Voltaire pour entrer à son service. M. de Voltaire lui demande chez qui il a servi. Le laquais nomme M. Clément de Genève. « Coquin, lui dit M. de Voltaire en le regardant entre les deux yeux, tu m'as bien l'air d'avoir fait les trois premiers actes de sa *Mérope*. » Je soupçonne M. Clément de Dijon d'avoir aussi quelque laquais qui l'aide dans ses travaux littéraires. Je l'appelle *Clément-aux-liens* ou *ès-liens*, parce qu'il assure que M. de Saint-Lambert a eu le crédit de le faire mettre en prison pour avoir trouvé le poëme des *Saisons* triste. Si M. de Saint-Lambert a fait cela, il a eu, certes, grand tort, il ne faut mettre ès liens que les voleurs et les assassins. Clément avait fait sur le poëme des *Saisons* une longue prose critique [1] et une courte épigramme en vers.

Saint-Lambert s'enroue à nous dire :
« Mon poëme doit être bon,
Car j'ai mis trente ans à l'écrire ;
Trente ans, vous dis-je. » Et pourquoi non ?
Il en faut autant pour le lire.

L'épigramme n'était pas diabolique, comme vous voyez, et la critique était ennuyeuse. Sans les liens de l'auteur, qui avaient précédé [2] la publication de ses *Observations* soporifiques sur un poëme somnifère, jamais, peut-être, nous n'aurions eu l'occasion de savoir qu'il existe un troisième Clément. Depuis cette époque, le troisième des Clément, et le second de la branche des Marauds, s'est jeté entièrement dans le parti antiphilosophique et a déclaré la guerre à tous les philosophes. Il vient de publier de *Nouvelles Observations critiques sur différents sujets de littérature*, volume in-12 de cinq cents pages. Il regarde le métier des critiques comme le premier des métiers et comme le plus essentiel de tous. Tout le monde sait que l'Europe serait perdue s'il n'y avait pas un Fréron, un Clément et un *Avant-Coureur*. Mais M. Clément, quoique aussi mordant et plus léger que le lourd Fréron, ne se fera pas lire, parce qu'il

1. Voir précédemment, page 241.

2. C'est une erreur : Clément ne fut mis en prison qu'après la publication de ses *Observations critiques*. (T.)

est trop volumineux et ennuyeux à proportion. Il n'a point d'idées. Il revient vingt fois sur la même, et vous la rend de plus en plus insipide. En conscience, M. Clément ne méritait pas les honneurs du For-l'Évêque. Il est meilleur humain qu'il ne pense. Ses *Nouvelles Observations* roulent sur trois sujets, savoir : sur *les Nuits d'Young*. Ce qu'il en dit est ce qu'il y a de plus passable dans son fatras critique, mais pouvait se réduire en substance à très-peu de pages. Vient ensuite un énorme morceau sur la manière de traduire les poëtes en vers, où la traduction des *Géorgiques*, par M. Delille, est de nouveau épluchée avec un soin particulier. Je vous défie bien de lire celui-là. Le dernier discours roule sur l'utilité et la nécessité de la satire, et sur la beauté du métier de satirique. M. Clément va s'y livrer tout entier, et je suis convaincu d'avance qu'il l'exercera d'une manière bien innocente. Il vient d'en donner l'exemple avec les préceptes. Vous vous rappellerez que M. de Voltaire adressa, il y a quelque temps, une *Épître à Boileau*, qui commençait par ces vers :

> Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
> Zoïle de Quinault et flatteur de Louis.

M. Clément a imaginé de faire répondre Boileau à M. de Voltaire [1], et de commencer sa réponse par ces vers :

> Voltaire, auteur brillant, léger, frivole et vain,
> Zoïle de Corneille et flatteur de Saurin.

Le sel prodigieux de ce second vers ne vous échappera pas sans doute. Cette réponse, dans laquelle toute la clique philosophique est accommodée de la bonne façon, est écrite avec cette prodigieuse supériorité. Il est vrai que les connaisseurs n'y ont pas reconnu tout à fait la manière de Boileau ; mais c'est que, à ce que dit La Harpe, rien ne change le style d'un homme comme d'être mort. Cela explique aussi pourquoi cette réponse s'est fait attendre si longtemps [2] ; car il y a déjà deux ou trois ans que M. de Voltaire écrivit son *Epître à Boileau*. Si

1. *Boileau à M. de Voltaire*, in-8°.
2. Quoi qu'en dise Grimm, cette réponse avait dû paraître peu après l'Épître

celui-ci revenait, et qu'il eût le même crédit à Versailles qu'autrefois, il ferait remettre M. Clément ès liens pour avoir osé mettre sur son compte cette étonnante réponse. Les jansénistes ont fait ce qu'ils ont pu pour donner de la vogue au nouveau Boileau. Ils en veulent à M. de Voltaire depuis quinze mois, et je ne nie pas que celui-ci ne leur ait donné des sujets de plainte, comme à ses amis des sujets de confusion et d'humiliation; mais je plains les jansénistes de n'avoir pas de meilleurs vengeurs que Clément-Boileau, qui est tombé avec son Épître, quoique l'abbé de Mably et Rulhière l'eussent annoncée comme un chef-d'œuvre. Clément dit, dans sa préface, que M. de Voltaire, n'ayant pas le talent de la bonne plaisanterie, fait rire au moins, comme le singe, par ses grimaces. Fréron doit être jaloux de cette ligne; car la découverte que M. de Voltaire ne sait pas plaisanter est entièrement neuve, et le parallèle entre lui et le singe de Nicolet est on ne peut pas plus heureux.

M. de Voltaire a écrit à un de ses confrères de l'Académie, au sujet de cet *inclément Clément*, une lettre que vous trouverez à la suite de ces feuilles [1]. M. de La Harpe se propose aussi de relever quelques beautés du Boileau posthume dans le *Mercure*. Un autre zélateur a adressé une *Lettre à M. Clément, dans laquelle on examine son Épître de Boileau à M. de Voltaire, par un homme impartial* [2]. Cet écrit a vingt-cinq pages. L'Épître du Boileau posthume en a vingt et une; cela fait quarante-six bonnes pages pour la beurrière pendant la semaine de la Passion. L'homme impartial traite Clément comme le Catilina de la littérature, par conséquent avec beaucoup de respect;

de Voltaire, car ce dernier, dans celle qu'il adressa un an après celle-ci à Horace, désigne évidemment Clément dans ces vers :

Toujours ami des vers et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé.
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire;
Mais il me répondit par un plat secrétaire,
Dont l'écrit fade et long, déjà mis en oubli,
Ne fut jamais connu que de l'abbé Mabli. (T.)

1. Elle manque dans le manuscrit, mais vers cette date on trouve plusieurs lettres dans la Correspondance de Voltaire, dans lesquelles il traite assez mal Clément, notamment une lettre à Chabanon du 6 février.

2. Moutonnet de Clairfons, auteur d'une traduction de l'*Enfer* du Dante.

il en a fait un homme très-redoutable. Il assure qu'il n'y a personne à Paris qui ne le craigne ou ne le haïsse : c'était ce que Cicéron disait à Catilina. Je n'ai encore rencontré personne qui haïsse ou qui craigne Clément; il n'y a que l'*homme impartial* qui en meurt de peur. C'est vivre d'une vie misérable; je le plains. Les comparaisons de l'auteur de l'épigramme que vous allez lire ne sont pas tout à fait aussi nobles que celles de l'homme impartial.

Certain quidam, pour attaquer Voltaire,
De Despréaux, ce lion littéraire,
Ravit la peau ; puis il s'en affubla,
Puis chez les siens, superbe il s'en alla.
Mais par malheur l'âne venant à braire,
Son triste chant d'abord le décela ;
Lors les baudets connaissant le confrère
Crièrent tous : Eh! Clément, te voilà.

— Nous avons depuis quelques jours une *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, six volumes assez considérables in-8°. Ce livre est fort rare et se vend fort cher. On sait qu'il a été imprimé à Nantes, et que l'auteur n'a pu donner ses soins à l'édition; les libraires disent même dans leur avertissement qu'il a été imprimé sans son aveu : en conséquence, il se trouve défiguré par un grand nombre de fautes d'impression ; et, à la fin de chaque volume, on lit un errata qui ne finit point. Il est généralement attribué à M. l'abbé Raynal; mais comme on dit qu'il est très-hardi, très-véridique, et par conséquent assez dangereux pour son auteur dans ce quart d'heure-ci, il ne convient pas à un honnête homme d'avoir une opinion là-dessus, ni de l'attribuer à qui que ce soit. Ces sortes de livres n'appartiennent à leurs auteurs qu'après leur mort. L'ouvrage, tel qu'il est, est certainement d'un parfaitement honnête écrivain, d'un grand ennemi du despotisme, d'un homme qui a de vastes connaissances des forces politiques et commerçantes des différentes puissances de l'Europe, et qui ne manque pas de vues. Vous trouverez peut-être dans un ouvrage de si longue haleine quelquefois de l'inégalité dans le style, souvent un ton déclamatoire et de prédication, peu d'art dans les transitions, des

idées d'un bon homme plutôt que d'un vrai philosophe, et des vues plus humaines que vraiment philosophiques pour ceux qui ont étudié la nature humaine avec un certain soin ; quelquefois aussi des vues plus conformes à la politique établie qu'à la justice. Je ne doute pas qu'il n'y ait aussi beaucoup d'inexactitudes dans un ouvrage qui renferme des détails si immenses. Avec tous ces défauts, dont j'ai entrevu quelques-uns, et d'autres peut-être que je n'ai pu apercevoir encore, c'est un livre capital qui, je crois, n'aurait été fait nulle part s'il ne l'avait été en France. Il fera une forte sensation; et il est à désirer que l'auteur ait assez de loisir et de courage pour lui donner le degré de perfection dont il est susceptible. Vous jugez aisément quelle foule de questions importantes l'auteur a occasion de traiter. Il part du principe connu et incontestable que la découverte de l'Amérique et le passage des Indes par le cap de Bonne-Espérance ont changé la face de l'Europe. Il dit son avis sur les événements les plus intéressants de nos jours. Il parle des affaires du Paraguay. Il parle des colonies, des mesures prises par M. le duc de Choiseul pour en établir une à Cayenne, de la cession volontaire de la Louisiane faite par la France aux Espagnols. Il fait un tableau de l'esprit public qui règne actuellement en Hollande. Il fait le tableau du ministère de M. Pitt, aujourd'hui milord Chatam. A propos de la compagnie d'Ostfrise, établie à Embden par le roi de Prusse, il esquisse le portrait de ce prince que ses exploits et ses travaux ont rendu si illustre. Il discute l'affaire de la compagnie des Indes, que l'abbé Morellet a décidée avec autant de ténacité que d'étourderie. Vous conviendrez que tout écrivain qui vous met sous les yeux de si grands et intéressants objets ne saurait manquer de s'attirer l'attention publique, et s'il met beaucoup de franchise, de vérité et de hardiesse dans la discussion de ces objets, il est tout simple que tout le monde s'arrache son livre, surtout quand il n'est pas aisé à trouver.

— Vous verrez par la lettre de M. de Voltaire que le prototype des Clément, Jean Fréron, a l'avantage d'être de toutes les fêtes. Dans la belle *Épître de l'ombre de Boileau*, d'ailleurs si correcte et si chaste, Clément reproche à M. de Voltaire de passer sa vie à bafouer Jésus-Christ et Fréron. L'accouplement que le Boileau posthume a fait de deux personnages de vocation si di-

verse a causé un grand scandale parmi les jansénistes, ses protecteurs, qui, dans les lectures triomphantes de l'Épître faites de maison en maison pour l'édification commune, n'ont jamais fait que marmotter ce malheureux vers entre leurs dents. Ici noble Jean Fréron est accusé de ladrerie par un imprimeur de Lyon. Quelle liaison sa ladrerie a-t-elle avec la fable du *Geai* qui prouve que Clément III possède le talent de La Fontaine au même degré que celui de Boileau?

— Un autre polisson de la littérature appelé Nougaret vient de publier une brochure intitulée *l'Homme content de lui-même, ou l'Égoïsme de la Dunciade, avec des réflexions sur la littérature.* Écrit d'environ cent trente pages in-8°. Personne n'a pu lire plus de deux pages de *la Dunciade* du vertueux Palissot ni de la rapsodie en prose dont il l'entoura l'année dernière. Nougaret prétend que Palissot y parle sans cesse de lui-même, de sa famille, de sa banqueroute, de l'honneur que firent à son beau-père les avocats de Nancy de le chasser de leur corps. Nougaret remontre à M. Palissot qu'il faudrait être un peu plus modeste et ne pas se vanter à tout propos des avantages et des distinctions qu'on doit à son mérite ou à celui de ses ancêtres. Palissot, de son côté, fait imprimer tous les mois à la fin des Gazettes étrangères, moyennant vingt sous par ligne, que la collection de ses œuvres de l'année dernière, dans laquelle on trouve *la Dunciade* et la comédie de l'*Homme dangereux*, a eu le succès le plus éclatant. Je lui en fais mon compliment. Je suis persuadé qu'il a soudoyé Nougaret pour faire cette brochure contre lui et sa *Dunciade*, afin de réveiller un peu l'attention du public sur un poëme dont il s'est obstiné de ne pas sentir le sel et les gentillesses. Nougaret ne trouve d'autres défauts dans ces œuvres que l'égoïsme, il exhorte son patient à moins parler de lui-même. Le patient répond à cela: De quoi voulez-vous que parlent les maîtres des hautes œuvres, si ce n'est des roués?

— Je ne sais si M. de Bastide est de retour à Paris. Son sort ressemblait à celui de l'illustre Palissot par une banqueroute frauduleuse; mais il n'avait pas trouvé les mêmes protections pour parer aux suites civiles, et la France avait été obligée de le céder pour quelque temps à la Hollande et aux Pays-Bas. Quoi qu'il en soit, nous sommes redevables à M. de Bastide de-

puis hier d'une petite brochure poétique d'une cinquantaine de pages, dédiée à une belle dame sans doute, puisqu'elle est désignée par trois étoiles, et intitulée *les Gradations de l'amour*. Ces gradations sont les Soupirs, l'Aveu, les Serments, les Désirs, les Délais, les Faveurs, les Détails, les Soupçons, l'Infidélité, la Rupture, le Raccommodement. Vous voyez qu'il ne manquait à ce plan qu'un Anacréon pour l'exécuter avec la gentillesse, la grâce et la délicatesse dont il était susceptible.

— Depuis que l'amusement de jouer des proverbes en société est devenu général, les fabricateurs de ces misères se sont crus obligés ou du moins autorisés à imprimer toutes ces fadaises. Il y en a un qui prend le titre de chevalier D. G. N[1]. Carmontelle, qui se connaît en proverbes, dit que c'est un chevalier d'industrie. Il a fait un petit drame, *Richard et Sara*, pour être joué par des enfants; il a fait encore *le Trompeur trompé, ou à bon chat bon rat, comédie de société en un acte et en prose*. Nous avons d'un autre auteur anonyme[2] deux autres proverbes en vers et en trois actes. L'un: *Qui ne risque rien n'a rien*, l'autre: *Plus heureux que sage*. Ceux qui ne lisent pas ces pauvretés sont aussi heureux que sages.

— Il vient de paraître un magnifique *Cours d'hippiatrique, ou Traité complet de la médecine des chevaux, orné de soixante-sept planches*, par M. Lafosse, hippiatre. Très-grand papier in-folio. Le prix de cet ouvrage diffère depuis cinq jusqu'à dix louis suivant qu'on désire un exemplaire plus ou moins soigné, enluminé ou non enluminé, etc. M. Lafosse, connu jusqu'à présent sous le simple titre de maréchal ordinaire du roi, a pris celui d'hippiatre ou médecin consultant des chevaux. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a depuis longtemps la réputation d'un fort habile homme, et qu'il a su la conserver en dépit de tous les charlatans de l'École vétérinaire dont il fait d'ailleurs le cas qu'ils méritent. Si l'on veut écouter l'hippiatre Lafosse dans ses moments d'effusion, il prouvera que l'École vétérinaire, dont on a fait tant de bruit qu'on est parvenu à lui faire une réputation dans toute l'Europe, n'est qu'un établissement formé sous les

1. Marsollier des Vivetières. Selon Quérard, les initiales D. G. N. signifieraient: Du Grand Nez, surnom donné à Marsollier par ses amis et sous lequel il se désignait lui-même.

2. Le marquis de Thibouville.

auspices de hardis charlatans qui savent qu'il faut toujours faire plus de bruit que de besogne quand on veut réussir, et qui ont même détruit le petit bien qu'ils pouvaient faire, à force de cabales, d'intrigues et de petites haines intestines. Malheureusement, et malgré tout le respect que M. Bourgelat exige avec un air très-important pour son École royale vétérinaire, je suis obligé de convenir que toutes les notions que j'ai eu occasion d'acquérir sur ce miraculeux établissement se trouvent parfaitement d'accord avec les idées de M. Lafosse l'hippiatre. Telle est cependant le succès certain de la charlatanerie soutenue par l'effronterie et par l'intrigue, qu'il n'y a presque pas un seul prince étranger aujourd'hui qui n'entretienne un élève à cette École. Quand ces élèves n'ont point de dispositions, ils s'en retournent la mémoire chargée d'une infinité de termes qui composent un nouveau jargon scientifique et n'avancent pas la science d'un pas. Quand ils ont de l'esprit, il faut qu'ils l'emploient à démêler les divers intérêts des maîtres qui président à cet établissement et qui, tous brouillés entre eux, ne pardonnent pas aisément la plus petite préférence qu'on pourrait accorder. Le directeur général ou président Bourgelat ne met guère les pieds dans son École que lorsqu'avec tout l'appareil de la charlatanerie, il fait faire aux élèves des exercices publics en présence du ministre et d'un grand nombre de personnes de distinction, qu'il fait ensuite annoncer dans la *Gazette de France* avec tout l'étalage et toute la forfanterie possible. Un élève étranger qui aurait l'imprudence de laisser entrevoir que les vices de cette institution ne lui échappent pas serait bientôt perdu. On écrirait à sa cour, on le dénoncerait comme un mauvais sujet sans application et sans conduite, il perdrait les bienfaits de son prince, et c'est tout ce qu'il gagnerait à ne pas croire à la vertu miraculeuse de Notre-Dame de la morve et de la clavelée du château d'Alfort près Charenton. J'ai eu occasion d'observer cette cascade et de la suivre d'étage en étage, et cela ne m'a pas réconcilié avec les établissements prônés et célébrés tous les quinze jours dans les *gazettes, avant-coureurs* et autres feuilles périodiques.

MAI [1].

1er mai 1772.

Le 27 du mois passé, les spectacles de Paris ont fait l'ouverture de leurs théâtres. La Comédie-Française se proposait de reprendre, le 29, la tragédie nouvelle par M. de Belloy [2]. La tragédie des *Druides* était annoncée et affichée depuis trois jours, lorsqu'il arriva mercredi, sur les quatre heures, un ordre de la cour pour en défendre la représentation. Les Comédiens remontrèrent que le spectacle devant commencer dans une heure et demie, et tous leurs camarades étant dispersés, ils seraient obligés de fermer leur théâtre si on les empêchait de jouer *les Druides*. On leur défendit et de fermer leur théâtre et de jouer cette pièce: enfin, ils réussirent avec beaucoup de peine à ramasser le monde nécessaire pour jouer *Nanine*. Cette aventure a fait beaucoup de bruit. L'ordre de la cour a été expédié sur les instances de M. l'archevêque de Paris. Les amis de ce prélat auraient pu lui faire sentir que c'était une inconséquence assez grande d'avoir laissé jouer cette pièce douze fois pendant le carême, temps particulièrement consacré à l'abstinence, pour nous en priver à la treizième fois lorsque nous revenons aux spectacles après la réconciliation pascale. Ils pouvaient ajouter que c'était faire un éclat inutile; que cette pièce aurait pu avoir encore trois ou quatre représentations, et qu'elle aurait été ensuite tout naturellement oubliée. Quoi qu'il en soit, M. Le Blanc est bien heureux. Les prêtres ont fait à sa pièce une réputation qu'elle n'aurait jamais eue sans eux. Si elle s'échappe jamais de la presse, comme il arrivera vraisemblablement dans quelque temps d'ici, on sera bien étonné en pays étranger qu'on ait fait tant de bruit pour si peu de chose.

Immédiatement après la première représentation des *Druides*, il arriva de Ferney une tragédie nouvelle intitulée *les Lois de Minos* [3], et composée par M. du Roncel, jeune avocat. Ce jeune

1. La seconde quinzaine de mai manque dans les précédentes éditions et dans le manuscrit de Gotha.

2. *Pierre le Cruel*, représenté pour la première fois le 20 mai 1772.

3. *Les Lois de Minos, ou Astérie*, tragédie en cinq actes, par M. de Voltaire. Paris, Valade, 1773, in-8°.

auteur n'a que soixante-dix-huit ans ; il est plus connu sous le titre de patriarche et d'auteur de *la Henriade*. C'est une chose qui tient vraiment du prodige que cette foule de productions qui se succèdent avec une rapidité incroyable. La nouvelle tragédie a été lue aux Comédiens, et reçue avec acclamation. Ils se proposaient de la jouer immédiatement après Pâques, et même avant *Pierre le Cruel*; mais comme on a trouvé quelque conformité entre le sujet des *Lois de Minos* et celui des *Druides*, la représentation vient d'en être défendue provisoirement aux Comédiens : voilà du moins la nouvelle du jour. Ceux qui ont vu cette nouvelle tragédie du patriarche assurent qu'elle sera comptée parmi ses meilleures ; qu'elle est surtout supérieurement écrite, et que sur ce point elle pourra soutenir le parallèle avec tout ce qu'il a fait de mieux en ce genre. Il est permis, je crois, de douter un peu de ces assertions lorsqu'on sort de la lecture des *Pélopides*; et le plus sûr sera d'attendre la publication de la nouvelle tragédie avant de prendre part à ces affirmations.

— Le théâtre de la Comédie-Italienne vient de perdre une actrice célèbre, Mme Favart, morte ces jours derniers d'un ulcère dans la matrice, maladie douloureuse et cruelle. Elle a montré beaucoup de courage et de patience pendant tout le temps de ses souffrances. Revenue un jour d'un long évanouissement, elle aperçut, parmi ceux que son danger avait rassemblés en hâte autour d'elle, un de ses voisins dans un accoutrement fort grotesque; elle se mit à sourire, et dit qu'elle avait cru voir le *paillasse de la Mort :* mot de caractère dans la bouche d'une fille de théâtre mourante. Jamais les prêtres ne purent la déterminer à renoncer au théâtre. Elle dit qu'elle ne voulait point se parjurer; que c'était son état; que si elle guérissait, elle serait obligée de le reprendre, et qu'elle ne pouvait par conséquent y renoncer de bonne foi ; elle aima mieux se passer de sacrements. Mais lorsqu'elle se sentit expirer, elle dit : *Oh! pour le coup, je renonce.* Ce fut son dernier mot.

Mme Favart était âgée à peu près de cinquante ans : c'était une mauvaise actrice. Elle avait la voix aigre, et le jeu bas et ignoble; elle n'était supportable que dans les rôles de charge, et ne l'était pas longtemps. Elle jouait supérieurement la Savoyarde montrant la marmotte; c'était tout son talent; c'était ce qui

avait fait sa fortune sur ce théâtre lors de son début en 1749. Elle s'appelait alors Mlle de Chantilly; elle dansait, elle chantait, et sa danse en sabots tourna la tête à tout Paris. Elle sortait alors de la troupe des comédiens que le grand Maurice de Saxe eut toujours à la suite de son armée victorieuse. La grande célébrité de Mlle de Chantilly venait même de la passion qu'elle avait inspirée à ce héros, et à laquelle elle ne fut point sensible[1]. Cette partie de son roman prête beaucoup à des réflexions morales. Le héros de la France, le vainqueur de Fontenoy et de Laufeldt, le plus bel homme de son temps, aimait éperdument une petite créature qui était désolée d'être obligée d'être sa maîtresse pour de l'argent, parce que la tête lui tournait d'un garçon pâtissier, mal bâti, appelé Favart, qui s'était échappé de la boutique de son maître pour faire des chansons et des opéras-comiques comme on les faisait alors. Le garçon pâtissier enleva au maréchal de Saxe sa petite maîtresse, et s'évada avec elle pendant le siége de Maestricht. La nuit de leur évasion fut apparemment orageuse, car les ponts de communication entre l'armée du maréchal et le corps de Lowendal, qui était de l'autre côté du fleuve, furent enlevés, et l'on craignit que les ennemis n'en profitassent pour tomber sur ce corps et l'écraser. M. Dumesnil, qu'on appelait dans ce temps-là le *beau Dumesnil*, et que nous avons vu mourir de son expédition au parlement de Grenoble, entre chez le maréchal de grand matin: il le trouve assis sur son lit, échevelé, et dans l'agitation de la plus vive douleur; il entreprend de le consoler. « Le malheur est grand sans doute, dit Dumesnil, mais il peut se réparer. — Ah! mon ami, lui répond le maréchal, il n'y a point de remède, je suis perdu! » Dumesnil continue à ranimer son courage abattu et à le rassurer sur l'événement de la nuit : « Il n'aura pas peut-être, dit-il, les suites qu'on en redoute. » Le maréchal continue à se désespérer et à se regarder comme un homme sans ressource. Enfin, au bout d'un quart d'heure, il s'aperçoit que tous les discours de Dumesnil n'avaient pour objets que ces ponts entraînés..... « Eh! qui vous parle, lui dit-il, de ces ponts rompus? C'est un inconvénient que je répa-

1. Quand les amis du maréchal lui reprochaient cette liaison, celui-ci défendait son amour en disant : « Trouvez-m'en une autre qui me le fasse faire comme elle. » (T.)

rerai en trois heures. Mais la Chantilly! elle m'est enlevée! » Le héros à qui jamais l'opération la plus importante n'avait fait perdre une heure de sommeil était échevelé et éperdu pour avoir été délaissé par une petite courtisane!

Après son début à Paris, cette petite créature épousa en effet le garçon pâtissier, devenu auteur et poëte, et s'en alla avec lui en Lorraine, si je ne me trompe. Le grand Maurice, irrité d'une résistance qu'il n'avait jamais éprouvée nulle part, eut la faiblesse de demander une lettre de cachet pour enlever à un mari sa femme et pour la contraindre d'être sa concubine; et, chose remarquable, cette lettre de cachet fut accordée et exécutée[1]. Les deux époux plièrent sous le joug de la nécessité, et la petite Chantilly fut à la fois femme de Favart et maîtresse de Maurice de Saxe. Elle causa même la mort de ce héros l'année suivante; il l'avait emmenée avec lui à Chambord; elle avait passé dans son lit la nuit où il fut surpris de la maladie qui l'enleva à la France en très-peu de jours. L'histoire dit qu'elle remplaça depuis cet illustre amant par un petit avorton asthmatique appelé l'abbé de Voisenon. C'était apparemment la destinée du fier Saxon, qui ne souffrit jamais aucun échec les armes à la main, d'avoir des faiseurs de vers pour rivaux, et pour rivaux préférés. Du moins l'histoire dit qu'il fut aussi jaloux de Marmontel dans ses amours avec Mlle Navarre, qui épousa ensuite un marquis de Mirabeau, frère de l'Ami des Hommes, et expira bientôt après de désespoir sous la persécution de la famille irritée de son mari. Cette mésalliance et les suites qu'elle eut firent quitter au marquis de Mirabeau son pays natal. Il trouva un établissement considérable à la cour de Bareith, où il est mort après y avoir contracté un second mariage plus conforme à sa naissance, et sans doute plus satisfaisant pour son cœur : car il épousa une fille de condition et d'un mérite distingué, et quoiqu'il soit très-possible qu'une fille de rien, ou même une courtisane de profession, soit douée d'un mérite éminent, il ne l'est pas trop dans nos mœurs qu'elle ait reçu

1. M. A.-P. Malassis a réimprimé en 1868, à Bruxelles (in-8°, 70 ex.), le *Manuscrit trouvé à la Bastille concernant les lettres de cachet lancées contre Mademoiselle de Chantilly et M. Favart, par le maréchal de Saxe,* publié pour la première fois en 1789, s. l. n. d. Il avait fait graver par M. Rajon la marque du théâtre du maréchal, à Bruxelles; la préface renferme d'intéressants détails bibliographiques sur les pièces jouées pendant la campagne de Flandre.

une première éducation capable de dédommager un homme d'honneur des sacrifices dans lesquels un fol amour l'aurait entraîné. Le comte de Saxe aimait la mauvaise compagnie en femmes et même en hommes, par choix et par hauteur. Il ne se serait pas trouvé déplacé sur un trône; et avec une âme de cette trempe, on ne se trouve bien ni dans les antichambres de Versailles, ni dans les soupers de Paris, où l'égalité préside.

Pour revenir à Mme Favart, je ne me souviens pas de l'avoir jamais connue jolie. Elle n'eut jamais aucun talent pour la vraie comédie; elle aurait dû quitter le théâtre depuis longtemps. Il est vrai que dans les dernières années elle y paraissait bien peu; les auteurs n'avaient garde de lui confier des rôles importants dans leurs pièces : elle était merveilleuse pour les faire tomber. Il n'y eut que son mari qui eut toujours le bon procédé de lui réserver le principal rôle dans ses pièces, et cette piété conjugale influa sensiblement sur leur succès.

— La vente du cabinet des tableaux de M. le duc de Choiseul est un des phénomènes les plus singuliers dans l'histoire des arts et de la brocanterie. On espérait tirer au plus cent mille écus de cette vente, et la totalité a produit la somme de 443,174 livres. J'ai ouï dire à notre magicien Vernet que si cette collection avait appartenu à quelque homme obscur, il n'en aurait pas tiré au delà de 25,000 francs, et que tel tableau a été vendu 10, 15, 25,000 livres et au delà, pour lequel il ne se soucierait pas de donner, lui, plus de 6 francs. Si, comme je le pense, il y a de l'exagération dans ce propos, il prouve toujours que les prix de cette collection ont été poussés au delà de tout ce qu'on en pouvait espérer. Plusieurs causes ont contribué à cet effet inattendu. Le cabinet du baron de Thiers, enlevé tout entier par l'Impératrice de Russie, a laissé à tous les amateurs de ce pays-ci et des étrangers leurs fonds intacts. Le cabinet de M. le duc de Choiseul était moins celui d'un connaisseur de l'art que d'un amateur qui a des tableaux dispersés dans les différentes pièces de son appartement, pour son agrément personnel. Son choix excluait tous les sujets sérieux, tristes, tragiques, saints, d'un grand style, et par conséquent tous les tableaux italiens; il se bornait à la naïveté et à la vérité de l'école flamande, et à la galanterie et à la mignardise de l'école française. Or, il y a beaucoup plus de concur-

rents pour ces deux genres que pour le premier; et ceux qui n'ont qu'Homère dans la tête ne citeront pas cette préférence comme une preuve de bon goût de notre siècle.

Un autre fait assez extraordinaire, c'est qu'on ignore en quelles mains la plupart des tableaux de M. de Choiseul ont passé, presque aucun des acquéreurs ne s'étant fait connaître. J'ai trouvé à cette vente un peintre brocanteur qui avait fait un travail aussi curieux qu'intéressant[1]. A côté de la description de chaque tableau, il avait fait à la marge du catalogue un petit croquis de dessin en lavis qui mettait parfaitement au fait de l'ordonnance des dispositions et même des principaux effets du tableau; car ces croquis, quoique extrêmement petits, étaient lavés en plusieurs couleurs. J'eus la curiosité de lui demander combien il exigerait pour arranger un autre exemplaire du catalogue de la même façon, et il me semble qu'il me demanda cinq louis. Il est certain qu'une suite de différents catalogues de tableaux fameux arrangés de cette manière ne laisserait pas que d'avoir son prix; car, avec un peu d'imagination et un peu d'habitude, on se ferait, moyennant ces croquis, une idée nette et juste du tableau.

15 mai 1772.

Après avoir lu M. Thomas et les observations de M. Diderot, peut-être ne serez-vous pas fâché d'écouter un autre original raisonner sur les femmes. C'est notre charmant petit abbé Galiani. Il n'avait pas lu encore l'ouvrage de M. Thomas lorsqu'il a écrit le dialogue que vous allez lire. C'est toujours le chevalier Zanobi et le marquis de Roquemaure qui s'entretiennent, comme dans son *Dialogue sur le commerce des blés*. Le chevalier copie parfaitement la tournure du charmant petit abbé, et le marquis ne ressemble pas mal à notre charmant marquis de Croismare. Peut-être auriez-vous autant aimé lire le morceau du philosophe Diderot après le dialogue du petit abbé; mais ce n'est pas sa

1. Ce peintre « brocanteur » ne peut être que Gabriel de Saint-Aubin ; on sait combien les catalogues qu'il a couverts de croquis sont recherchés aujourd'hui, mais comme on ne connaît point deux exemplaires du même catalogue ainsi illustrés par ce délicieux petit-maître, il est probable que les amateurs du temps n'avaient point recours à son talent : ce paragraphe inédit de Grimm n'en est pas moins curieux.

faute ni le vœu de son cœur, s'il est à quelques cents lieues de Paris et s'il ne peut pas servir ses amis aussi promptement que lorsqu'il se trouvait au milieu d'eux. Il est vrai qu'alors il se bornait à pérorer et n'écrivait point. C'est la seule chose que nous ayons gagnée à son absence, et elle ne nous dédommage pas.

CROQUIS D'UN DIALOGUE SUR LES FEMMES[1].

LE MARQUIS ET LE CHEVALIER.

LE MARQUIS. — Comment définissez-vous donc les femmes?

LE CHEVALIER. — Un animal naturellement faible et malade.

LE MARQUIS. — Je conviens qu'elles sont souvent l'un et l'autre; mais je suis persuadé que c'est un effet de l'éducation, du système de nos mœurs, et point du tout de la nature.

LE CHEVALIER. — Marquis, il y a dans le monde plus de nature et moins de violation de ses lois que vous ne pensez : on est ce qu'on doit être. Il en est des hommes comme des bêtes; la nature fait les plis, l'éducation et l'habitude y font le calus. Regardez les mains d'un laboureur, vous y verrez le tableau de la nature.

LE MARQUIS. — Vilain tableau! Vous voulez donc que ce soit la nature qui ait fait les femmes faibles! Et les sauvagesses?

LE CHEVALIER. — Elles le sont aussi.

LE MARQUIS. — Pas toutes, à ce qu'il me paraît.

LE CHEVALIER. — Je conviens qu'une sauvagesse, avec son bâton, rosserait quatre de nos gendarmes; mais prenez garde que le sauvage, avec sa massue, en assommerait douze : ainsi, la proportion est toujours la même. Il est toujours vrai que la femme est naturellement faible. On remarque la même inégalité

1. Grimm avait précédemment inséré, outre l'article célèbre de Diderot sur les femmes, article que le philosophe reprit et compléta, et dont on trouvera la version définitive, tome II, p. 251 de ses *OEuvres complètes*, un autre article sur le frontispice de Cochin pour le livre de Thomas (*OEuvres complètes*, tome XIII, p. 104). Nous ne pouvions nous permettre de supprimer le *Dialogue* de Galiani auquel Grimm a ajouté un avant-propos et une post-face, et nous l'insérons d'autant plus volontiers que sa version offre de légères variantes. Cet entretien a été plusieurs fois imprimé, mais dans des recueils devenus rares, tels que les *Tablettes d'un curieux* (1789, in-12), les *Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes et inédites* (*sic*), publiées par l'abbé Bourlet de Vauxcelles (1796, in-8°), et enfin dans l'édition de la *Correspondance* de Galiani, donnée par Barbier (Treuttel et Wurtz, 1818, 2 vol. in-8°.)

dans plusieurs classes d'animaux. Comparez les coqs aux poules, les taureaux aux vaches. La femme est d'un cinquième plus petite que l'homme, et presque d'un tiers moins forte.

Le Marquis. — Que concluez-vous donc de cette définition?

Le Chevalier. — Que ces deux caractères de faiblesse et de maladie nous donnent le ton général, la couleur essentielle du caractère du sexe. Détaillez et appliquez cette théorie, et vous développerez tout. D'abord leur faiblesse empêchera les femmes de s'adonner à tous les métiers qui exigent un certain degré de force et beaucoup de santé, comme les forges, la maçonnerie, la manœuvre des vaisseaux, la guerre.....

Le Marquis. — Vous croyez que les femmes ne pourraient pas faire la guerre? Moi, je pense qu'elles se battraient bien.

Le Chevalier. — Je le pense aussi; mais elles ne coucheraient point au bivouac. Elles ont le courage d'affronter le péril; elles n'ont point la force de soutenir les fatigues.

Le Marquis. — Cela pourrait être. C'est un métier fatigant que celui d'assommeur d'hommes; quand je le faisais, il m'a toujours paru qu'il en coûtait trop de peines de tuer son ennemi. Cependant si vous accordez le courage aux femmes, vous serez obligé de convenir qu'elles ont de la force.

Le Chevalier. — Point du tout: un mourant peut avoir bien du courage, sans avoir aucune force. Savez-vous ce que c'est que le courage?

Le Marquis. — Voyons.

Le Chevalier. — L'effet d'une grandissime peur.

Le Marquis. — Si ce n'est pas là un paradoxe, je veux mourir.

Le Chevalier. — Paradoxe tant qu'il vous plaira, il n'en est pas moins vrai. On se laisse courageusement couper une jambe parce qu'on a une très-grande peur de mourir en la gardant. Un malade avale sans répugnance une médecine qu'un homme en santé ne prendrait jamais; on se jette dans les flammes pour sauver son coffre-fort, parce qu'on a très-grande peur de perdre son argent; si l'on y était indifférent, on ne s'y risquerait pas.

Le Marquis. — Mais si ces effets répondent à leurs causes, le courage ne sera donc, tout comme la peur, qu'une maladie, de l'imagination?

Le Chevalier. — Rien n'est plus vrai, aussi les gens sages

n'ont jamais de courage; ils sont prudents et modérés, ce qui veut dire poltrons: du plus au moins, il n'y a que les fous qui aient du courage. Me permettrez-vous d'ajouter que les Français sont la nation la plus courageuse qui existe?

Le Marquis. — Après les Marattes des Indes, s'il vous plaît: vous ne pouvez placer un éloge de ma nation plus mal à propos; mais on vous connaît, on sait ce que vous valez.

Le Chevalier. — Grand merci! ainsi je soutiens que la femme est faible dans l'organisation de ses muscles; de là sa vie retirée, son attachement au mâle de son espèce qui fait son soutien, ses occupations, ses métiers, son habillement léger, etc.

Le Marquis. — Et pourquoi en faites-vous un être malade?

Le Chevalier. — Parce qu'il l'est naturellement. D'abord elle est malade, comme tous les animaux, jusqu'à parfaite croissance; alors viennent ces symptômes si connus à toute la classe des bimanes; elle en est malade six jours par mois, l'un portant l'autre, ce qui fait au moins le cinquième de sa vie. Ensuite viennent les grossesses, et les nourritures des enfants, qui à le bien considérer, sont deux très-gênantes maladies : elles n'ont donc que des intervalles de santé à travers une maladie continuelle. Leur caractère se ressent de cet état presque habituel: elles sont caressantes et engageantes, comme presque tous les malades : cependant brusques et fantasques parfois, comme les malades; promptes à se fâcher, promptes à s'apaiser. Elles cherchent la distraction, l'amusement, un rien les amuse, comme les malades. Elles ont l'imagination constamment frappée: la peur, l'espérance, le désespoir, le désir, le dégoût, se succèdent plus rapidement, s'y impriment plus fortement dans leurs têtes, et s'effacent aussi plus vite. Elles aiment une longue retraite, et, par intervalle, une joyeuse compagnie, comme les malades. Nous les soignons, nous nous attendrissons avec elles: leurs larmes, vraies ou fausses, nous arrachent le cœur; nous y prenons intérêt, nous cherchons à les distraire, à les amuser; ensuite nous les laissons longtemps seules dans leurs appartements; puis nous les recherchons, les caressons, et puis nous....

Le Marquis. — Allons, tranchez le mot; ne vous arrêtez pas en si beau chemin.

Le Chevalier. — Oui, nous tâchons de les guérir en leur causant peut-être une nouvelle maladie.

Le Marquis. — Ajoutez qu'elles ne s'en fâchent pas, et qu'elles prennent cela en patience comme les malades qu'on saigne ou à qui on applique des caustiques.

Le Chevalier. — Et c'est par la même raison qu'ont les malades de croire que tout ce qu'on leur fait se fait pour leur bien, et qu'ils s'en portent mieux.

Le Marquis. — Mais lorsque le temps de tous ces dangers et de tous ces risques est passé?

Le Chevalier. — Alors elles ne sont plus malades, j'en conviens; mais elles sont nulles, vous en conviendrez aussi.

Le Marquis. — Tenez, chevalier, vous avez beau vouloir me persuader que les femmes sont des êtres malades par essence, cela ne s'arrange pas dans ma tête; s'il vous faut vos Napolitaines malades, je le veux bien, pour vous faire plaisir; mais pour nos Parisiennes, je n'y saurais consentir. Allez au Wauxhall, aux boulevards, au bal de l'Opéra, et voyez un peu ces malades qui ont le diable au corps; elles fatiguent dix danseurs à danser les nuits entières, à veiller un carnaval complet, sans gagner un petit rhume; et vous appelez cela des malades?

Le Chevalier. — Mon cher marquis, vous vous emparez de mes raisons pour me faire des objections: c'est précisément tout ce que vous venez de dire qui prouve que nous autres hommes ne saurions ni mieux comprendre, ni mieux définir à la portée de notre intelligence le naturel des femmes qu'en les appelant *des êtres malades*, parce qu'elles nous ressemblent parfaitement quand nous sommes en état de maladie. N'avez-vous pas pris garde que quatre hommes ont de la peine à retenir un malade en convulsion, un frénétique, un enragé? L'homme piqué de la tarentule a plus de force à danser qu'aucun autre bien portant.

Cette force inégale, excessive, inconstante est précisément un symptôme de maladie; et un effet de l'irritation prodigieuse des nerfs, agacés par une imagination échauffée. La tension des nerfs supplée à la faiblesse naturelle des fibres et des muscles. Aussi démontez l'imagination et tout est par terre; chassez les violons, éteignez les bougies, dissipez la joie, et ces éternelles danseuses ne pourront pas faire trente pas à pied pour rentrer

chez elles sans être excédées de fatigue; il leur faudra des voitures et des chaises, ne fût-ce que pour traverser la rue.

Le Marquis. — Vous me battez à votre ordinaire, parce que Dieu le veut ainsi. Malgré cela, je ne me sens pas persuadé de tout ce que vous venez de dire et je n'en crois pas un mot. Je crois bien que vous avez raison dans l'état actuel des choses; mais tout cela me paraît un effet de corruption, et point du tout de l'état de nature. Si on laissait faire la nature sans la contrarier sans cesse, les femmes vaudraient autant que nous, à la différence près qu'elles seraient plus délicates et plus gentilles.

Le Chevalier. — Marquis, badinage à part, croyez-vous qu'il existe une éducation au monde?

Le Marquis. — Oh! pour ce paradoxe-là, il est trop fort; je vous conseille, en ami, de le mitiger, de l'adoucir un peu, ou bien, si vous voulez, de l'expliquer: bien entendu que ce mot signifiera *rétracter*, comme dans les déclarations du roi, *portant interprétation des édits précédents*.

Le Chevalier. — Je respecte vos conseils, ils sont à suivre, et je m'en suis toujours bien trouvé: je m'expliquerai; vous verrez si je me rétracte ou non. On a beaucoup parlé *d'éducation*, on en a écrit des volumes, et, comme de coutume, c'est encore une matière à défricher, un livre qui est à faire. Les trois quarts des effets de l'éducation sont la même chose que la nature elle-même; une nécessité, une loi organique de notre espèce, un effet de notre constitution machinale. Il n'y a qu'une partie de l'éducation qui ne soit pas un instinct; qui ne tienne pas à la nature ni à la constitution et qui soit particulière à la seule espèce humaine; mais ce n'est pas d'elle que dérive la différence entre l'homme et la femme: ainsi, j'ai raison.

Le Marquis. — Comment! vous dites que l'éducation est un instinct?

Le Chevalier. — Oui, sans doute. Toutes les classes des bêtes ont leur éducation : les unes dressent leurs petits à la chasse; les autres, à nager; d'autres, à connaître les piéges, leurs ennemis, leurs proies. L'homme et la femme instruisent pareillement leurs enfants par instinct; ils les dressent à marcher, à manger, à parler ; ils les battent et gravent en eux l'idée de la soumission; ils jettent par là, les verges à la main, les fonde-

ments du despotisme, la *crainte;* ils les pomponnent et élèvent l'édifice de la monarchie, *l'honneur et la vanité;* ils les embrassent, les caressent, jouent avec eux, pardonnent leurs espièglerie, leur parlent raison, et font naître en eux les idées républicaines de la vertu et de l'amour de la famille, qui se convertit ensuite en *amour de la patrie.*

Le Marquis. — Je vois que vous suivez scrupuleusement les divisions et le système de Montesquieu.

Le Chevalier. — Toute la morale est un instinct, mon cher ami, et ce n'est pas l'effet de l'éducation qui change, altère, ou contrarie la nature; les sots se l'imaginent: tout est au contraire l'effet de la nature même, qui nous indique et nous pousse à donner cette éducation, qui n'en est que le développement.

Le Marquis. — Mais quelle est donc cette partie de notre éducation qui ne tient point à la nature ni à l'instinct, et qui nous appartient exclusivement?

Le Chevalier. — La religion.

Le Marquis. — Ah! j'entends: c'est pour cela qu'on la dit surnaturelle, parce qu'elle est hors de la nature.

Le Chevalier. — La nature ne nous en a donné aucune trace, aucun instinct; elle n'est absolument propre à aucune espèce d'animaux; c'est un présent que nous devons tout entier à l'éducation, et tout homme qui n'aurait point été élevé n'aurait à coup sûr aucune sorte de religion: je m'en rapporte aux hommes sauvages, trouvés dans les forêts de l'Europe. C'est bien la religion toute seule qui distingue l'homme de la bête; elle fait notre trait caractéristique. Au lieu de définir l'homme un animal raisonnable, il fallait l'appeler un animal religieux. Tous les animaux sont raisonnables; l'homme seul est religieux. La morale, la vertu, le sentiment, sont un instinct en nous; la croyance d'un être invisible ne nous en vient point.

Le Marquis. — Vous me faites souvenir d'un auteur qui, pour prouver que l'éléphant était un être raisonnable, rapportait qu'on le voyait rendre une espèce de culte à la lune, en allant religieusement faire ses ablutions à la rivière les jours de la nouvelle et de la pleine lune.

Le Chevalier. — Je ne crois pas que l'éléphant ait un culte; mais, si vous voyez un animal d'une figure quelconque, soit rhinocéros ou tortue, ou sapajou, ou orang-outang, avoir l'idée

des causes invisibles, pariez que c'est un homme, ou qu'il le deviendra à la troisième génération.

Le Marquis. — En quoi faites-vous donc consister l'essence de cette idée de religion ?

Le Chevalier. — A croire à l'existence d'un ou de plusieurs êtres qui ne soient aperçus par aucun de nos sens, qui soient invisibles, impalpables, et cependant la cause de quelques phénomènes.

Le Marquis. — Et les bêtes ne croient-elles point cela?

Le Chevalier. — Non : du moins elles ne nous en donnent aucune marque. La bête voit venir l'ouragan, elle a peur, se cache, et attend qu'il soit passé. L'homme voit l'ouragan, imagine qu'il existe un être invisible qui le cause, a peur de l'être qui le produit plus que de l'ouragan, et il croit enfin qu'en apaisant cet être il a un remède contre les ouragans. Telle est la définition générale de la religion, définition qui embrasse la vraie et les fausses; mais je m'arrête sur les développements de cette idée : toutefois, j'oserai soutenir contre tout esprit fort que tout ce qui nous distingue des bêtes est un effet de la religion. Société politique, gouvernement, luxe, inégalité des conditions, sciences, idées abstraites, philosophie, géométrie, beaux-arts, enfin tout doit son origine à cette caractéristique de notre espèce.

Le Marquis. — J'allais vous demander si nous avions perdu ou gagné à cette idée des causes invisibles, s'il y a une religion vraie parmi les fausses, si les vraies ou les fausses sont également bonnes ou également mauvaises, d'où a pu nous venir, en première source, cette idée de religion; ce qui ne tient point à l'instinct, qui ne s'établit en nous que par une éducation donnée exprès, qui est pour nous ce que le manége est pour le cheval : car ce manége est pour lui une éducation qui n'a rien de commun avec celle que la jument, sa mère, lui a donnée. Mais je ne vous demanderai rien; car, dès que vous définissez l'homme un animal religieux, vous m'avez l'air de vouloir être fort religieux.

Le Chevalier. — Ou bien fort bête. Il a fallu choisir: j'ai mieux aimé être homme. C'est pure affaire de goût; je le sais bien. Rousseau eût pensé autrement; il préfère de marcher à quatre pattes, et en attendant il marche en grands caleçons, et

c'est son goût. Mais vous avez perdu de vue d'où nous sommes partis. Vous conviendrez que l'éducation proprement dite, c'est-à-dire l'idée de la religion et du culte nous étant commune à tous, hommes et femmes, elle ne peut influer sur la différence de leur sexe au nôtre : les femmes ont autant de religion que nous.

Le Marquis. — Autant! Je crois qu'elles en ont davantage.

Le Chevalier. — Pour moi, je crois qu'elles n'en ont ni plus ni moins. Au total, si elles en retiennent une plus grande dose, nous y donnons un plus grand développement, les effets restent égaux.

Le Marquis. — Avez-vous vu l'ouvrage de Thomas, qui vient de paraître, sur les femmes?

Le Chevalier. — Non.

Le Marquis. — Il ne dit rien de ce que vous venez de dire.

Le Chevalier. — Et savez-vous pourquoi?

Le Marquis. — Non, en vérité!

Le Chevalier. — C'est que je ne dis rien, moi, de ce qu'il dit, lui[1].

Le Marquis. — Ceci me paraît clair. Ah çà, il faut que je vous quitte, c'est à regret; mais j'ai tant de choses à faire...

Le Chevalier. — Restez, elles se feront sans vous.

Le Marquis. — Oh! pour cela non, il faut absolument que j'aille sur les quais acheter des portraits d'hommes illustres, à vingt-quatre sols pièce, et qui ne sont pas, je vous jure, trop mauvais. Ils serviront à compléter ma collection; il est vrai que je ne sais encore où les placer; mais j'y penserai quand je les aurai, adieu.

Le Chevalier. — Je vous fais mon compliment sur cette acquisition, mais il me semble que vous les payez cette fois plus cher que de coutume. Vous vous ruinez, marquis.

Le Marquis. — Il faut s'amuser de quelque chose. Adieu, adieu encore.

Le Chevalier. — Adieu, joie de mon cœur.

Le chevalier a raison de reprocher au marquis la cherté de

1. Le texte de l'abbé de Vauxcelles s'arrête là; celui de Barbier à « *Adieu! adieu!* »

ses acquisitions. Ses goûts n'étaient pas si ruineux autrefois. J'ai connu un temps où il allait sur le quai de la Ferraille acheter à quatre ou cinq sous pièce de vieilles ferrailles que j'aurais été au désespoir de posséder. Il nous les étalait le soir, et ordinairement nous ne le gâtions pas par nos éloges, et nous rendions exacte justice à ses emplettes. Quelquefois il convenait avec nous qu'il passait les trois quarts de la nuit à rêver à quoi il les emploierait; mais aussi, disait-il, quand il en avait trouvé l'usage, il était tout étonné d'avoir pu s'en passer auparavant. Il a actuellement la passion de faire des recueils à portraits et en estampes. Il a commencé par faire une collection de médecins tant français qu'étrangers, et je crois qu'il en a ramassé plus de trois cents. Insensiblement il a admis dans son recueil les charlatans et les hommes illustres de toutes les professions. M. Diderot, l'ayant trouvé l'autre jour au milieu de ses estampes, lui conseilla de couvrir les inscriptions de ces portraits et de s'amuser à faire l'histoire de la vie de chacun des hommes ainsi représentés, sur leurs traits et sur le caractère de leur physionomie: on comparerait ensuite cette histoire imaginaire avec l'histoire véritable de leur vie. Ce conseil était excellent pour un homme d'une imagination aussi riante et aussi agréable que notre charmant marquis de Croismare. Ce serait un Plutarque bien piquant de tous ces médecins à grande perruque et à large face ramassés sur tous les quais de Paris. Nous saurions sur la parole de leur physionomie s'ils ont été bons ou méchants, bêtes ou gens d'esprit, cocus ou non, heureux ou vexés, et cette histoire serait à coup sûr très-amusante, tandis que la véritable serait peut-être d'un ennui à périr.

— La Providence avait accordé au patriarche deux nièces et un neveu. Le neveu, l'abbé Mignot, auteur de quelques morceaux d'histoire qu'on ne citera pas à côté de ceux de son oncle, autrefois conseiller émérite du grand conseil supprimé, accepta l'année dernière une place de conseiller clerc en la grand'-chambre du nouveau parlement de Paris. Sa sœur, la veuve Denis, vit depuis environ vingt ans auprès du seigneur patriarche sur les bords du lac de Genève: elle fut exilée de Ferney il y a quelques années; mais, après un séjour à Paris de dix-huit mois, elle obtint sa grâce et la permission de retourner auprès du seigneur son oncle. Une autre sœur était veuve d'un M. Fontaine,

en son vivant receveur général des finances, si je ne me trompe. Après sa mort, cette veuve épousa son amant, M. le comte de Florian, ancien officier retiré. Mme de Florian paya le tribut de la nature il y a environ dix-huit mois, et M. de Florian, veuf, alla se consoler de sa perte à Ferney. Il y vit Mme Rilliet de Saussure, de Genève, femme assez jolie et juridiquement séparée de son mari, qui est un fou de la plus détestable espèce. Quand j'étais à Genève, il prêchait le suicide en public et cherchait à faire des prosélytes, et lorsqu'on lui demandait pourquoi il ne prêchait pas d'exemple, il s'avouait coupable de lâcheté; mais c'était là la moins dangereuse de ses folies. Sa femme, débarrassée d'un mari détestable, fixa l'attention du veuf Florian, et quoique celui-ci n'ait guère moins de soixante ans, il vient de l'épouser en secondes noces, après avoir sollicité et obtenu les dispenses du seigneur patriarche.

— Un chanoine de Gascogne manda au commencement de cette année à M. d'Alembert qu'il avait découvert dans un vieux château appartenant autrefois à Michel de Montaigne, auteur des fameux *Essais*, un manuscrit jusqu'à ce jour ignoré de ce philosophe célèbre, renfermant son voyage en Allemagne et en Italie. Cette nouvelle fit peu de sensation, parce que personne ne crut à cette découverte. Mme la marquise de Ségur assura que pendant le séjour qu'elle avait fait dans ce château, qui appartient aujourd'hui à un de ses parents, elle avait fait inutilement les recherches les plus rigoureuses. Cependant le chanoine est arrivé à Paris avec son manuscrit, et l'on ne peut plus douter que ce voyage ne soit authentiquement de Michel de Montaigne. Il le dictait en route tous les soirs à un de ses domestiques qui parle de lui à la troisième personne: « M. de Montaigne ». Vraisemblablement il perdit ce secrétaire en voyage, car la dernière moitié est écrite de sa propre main, et alors il parle lui-même à la première personne. Quel que soit le mérite de ce journal, c'est toujours un présent extrêmement intéressant. Il va être publié, et l'on dit qu'il n'y a rien d'assez hardi pour craindre des retranchements ou des chicanes de la part de la censure[1].

1. Ce journal a été publié par Meusnier de Querlon deux ans plus tard. Voir la lettre de mai 1774 de cette *Correspondance*.

JUIN[1].

15 juin 1772.

La tragédie nouvelle, intitulée *les Lois de Minos*, est une preuve certaine de la passion inguérissable de M. de Voltaire pour le théâtre, et il aura de commun avec Pierre Corneille d'avoir fait des tragédies jusqu'à la fin de sa vie. Un hasard singulier lui a fait rencontrer cette fois-ci le même sujet que M. Le Blanc a traité dans sa tragédie des *Druides*. Quand il s'agit de s'élever contre les atrocités du fanatisme, les monuments historiques ne manquent jamais, et un poëte n'a que l'embarras du choix. Ainsi, l'on trouve presque chez tous les peuples les traces du sang des victimes humaines immolées pour apaiser la colère divine. M. Le Blanc voulant attaquer le fanatisme, et lui reprocher cette fureur impie, a établi sa scène chez nos barbares ancêtres, au milieu d'une peuplade abrutie par des druides farouches; M. de Voltaire, ayant un dessin tout semblable, a placé son sujet dans l'île de Crète. Chez M. Le Blanc, le roi est un imbécile superstitieux, entièrement asservi par son confesseur druide; de sorte que si par bonheur le grand druide n'était pas un philosophe plein d'humanité, plein de zèle pour la vérité, tel enfin qu'on n'en a jamais vu parmi les prêtres, et qu'il est impossible qu'il y en ait un dans des temps de barbarie et de ténèbres, le sang des victimes humaines coulerait sans aucune réclamation quelconque. Chez M. de Voltaire, c'est le roi de Crète qui fait le rôle de philosophe, et qui ose s'opposer à cette horrible superstition; mais le grand druide de M. Le Blanc ayant encouru la censure de monseigneur l'archevêque de Paris, en vertu de laquelle il a été chassé du théâtre après y avoir prêché le carême avec beaucoup de succès, et défenses lui ayant été faites de faire imprimer ses sermons, le roi de Crète, nouvellement arrivé de la fabrique de Ferney, a été enveloppé dans la disgrâce du grand druide, et n'a pu obtenir la permission de plaider la cause de l'humanité sur le théâtre des Tuileries. On croirait qu'on a résolu d'abolir le pouvoir absolu en France ou

1. La première quinzaine de juin manque dans les précédentes éditions et dans le manuscrit de Gotha.

bien d'établir l'usage des sacrifices humains, car je ne vois guère que ces deux raisons qui aient pu s'opposer à la représentation des *Lois de Minos*. En effet, il ne serait pas trop mal de griller tous les sept ans un philosophe au parvis Notre-Dame pour le maintien de notre sainte religion et d'en régaler les chanoines de cet illustre chapitre qui ne siégeraient par ce jour-là en Parlement et donneraient à la Sorbonne ayant à sa tête le syndic Riballier et le recteur Cogé *pecus*.

Cette tragédie est, de toutes les tragédies faibles du patriarche, la moins faible, quoiqu'elle le soit encore honnêtement. Depuis *Olympie* inclusivement, la patriarche n'a rien fait en tragédies qui vaille mieux que ses *Guèbres*, qui sont de l'année 1769, et ses *Lois de Minos*, de l'année présente. Cependant, s'il avait voulu faire la clôture de son théâtre par la tragédie de *Tancrède*, et qu'il n'eût plus risqué aucun essai dans ce genre, ayant conservé d'ailleurs la fraîcheur de son coloris, les grâces et les agréments de son style dans toutes ses autres productions, quelle réputation n'aurait-il pas laissée! Mais, depuis que Gil Blas s'est si bien trouvé d'avoir averti son archevêque que son génie baissait, aucun faiseur d'homélies n'a plus trouvé d'avertisseur. Je ne serais pas étonné toutefois que cette pièce eût réussi au théâtre, si elle avait obtenu la permission d'être jouée ; on en a vu réussir de plus faibles et surtout de plus absurdes. J'avoue que ce coffre apporté au quatrième acte aurait pu être de quelque danger, j'avoue que la pièce est finie à la fin de ce quatrième acte, et que le cinquième n'y tient que par une couture, mais le succès aurait dépendu du troisième : s'il avait pris avec une certaine chaleur, elle aurait pu se répandre sur le reste et se soutenir jusqu'à la fin.

Abstraction faite de l'âge de l'auteur, et de tout parallèle avantageux aux productions de sa vieillesse, on ne peut se dissimuler que cette tragédie ne soit d'une extrême faiblesse, soit qu'on la considère du côté du style, ou de l'intrigue et de la conduite, ou bien du côté de l'invention. Le propre de la faiblesse, c'est de faire des efforts impuissants qui conduisent droit à l'absurde. En examinant avec un goût un peu sévère la conduite de tous les personnages de cette tragédie, à commencer par celle de Teucer, vous verriez qu'ils agissent tous en dépit du bon sens et qu'il est impossible que rien se soit passé ce jour-

là en Crète comme le poète le prétend et nous le montre. Il nous prend pour des enfants qu'on peut ébahir en leur faisant voir par un trou la curiosité. Ma foi, quand on s'est gâté le goût par la lecture de Sophocle et d'Euripide, quand on veut avoir au théâtre des actions vraisemblables et y entendre ce qu'Horace appelle *veræ voces*, il est impossible de s'accommoder de ces tours de passe-passe et de ces puérilités, plus dignes d'un jeu de marionnettes que du théâtre public d'une nation éclairée; et quand on refléchit que c'est le prince des poëtes qui ose offrir ces fadaises au public, on est tenté de croire que, malgré nos prétentions, malgré la bonne foi avec laquelle nous imprimons tous les jours que le théâtre français est très-supérieur à tous les théâtres anciens et modernes, l'art est encore au berceau parmi nous, et qu'il n'y a guère d'espérance de lui voir prendre la toge virile.

On lit à la tête des *Lois de Minos* une petite épître dédicatoire à M. L..., ancien conseiller au Parlement de..., par M. du Roncel, avocat : car c'est une erreur de croire que cette tragédie vienne de Ferney ou que le patriarche y ait la moindre part. C'est M. L... qui a fourni le plan, l'avocat du Roncel ne l'a que versifié. Apparemment que M. L..., comme conseiller de quelque ancien Parlement, est exilé, et que M. du Roncel, comme avocat, n'a pas voulu reprendre ses fonctions, ce qui leur a laissé à tous les deux le loisir de s'occuper de cette tragédie aussi favorable au pouvoir arbitraire qu'opposée aux sacrifices humains. L'avocat du Roncel, après nous avoir mis au fait de l'historique de la pièce, parle de la difficulté de l'art, de sa décadence parmi nous. Il insiste sur la nécessité du style et du coloris. Il parle aussi de la ressemblance de son sujet avec celui des *Druides*.

— *Soins faciles pour la propreté de la bouche, pour la conservation des dents, et pour faire éviter aux enfants les accidents de la dentition. Ouvrage où l'on donne aussi les moyens de reconnaître le charlatanisme d'un grand nombre d'opérations qui se pratiquent sur les dents, surtout à leur renouvellement et arrangement dans la jeunesse*, par M. Bourdet, écuyer, dentiste du roi et de la famille royale. Nouvelle édition considérablement augmentée. Il y a des pays où, indépendamment des influences du climat, on perd les dents faute de soins et de

propreté; il y a des pays, comme Paris par exemple, où on les gâte à force de soins : toute méthode qui fatigue sans cesse la partie dont elle a pour objet la conservation est à coup sûr mauvaise. Si M. Bourdet a trouvé le juste milieu, il faut lui ériger une statue d'ivoire ornée d'un cordon de râtelier, dans la place des Trois-Maries, pour enseigner le chemin de la gloire à tous les charlatans qui y professent et haranguent à cheval ou sur tréteaux, en habit oriental ou occidental.

— Il a paru, au commencement de cette année, un ouvrage intitulé *De l'Homme et de la Femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, par M. de L***, *chirurgien*[1]. *Avec figures en taille-douce*. Deux volumes in-12. Je ne connais pas l'auteur de cet ouvrage. J'ignore s'il est chirurgien ; ce que je sais, c'est que c'est un bavard qui n'a point d'idées ni de vues, et qui ne sait que ramasser ce que M. de Buffon, M. Tissot et d'autres médecins ou philosophes, sans oublier Hippocrate, ont écrit sur cette matière. Les gens du monde qui n'en veulent avoir que des notions légères parcourront l'ouvrage de mon bavard avec assez de plaisir; mais ceux qui se sont fait une étude de cet objet, et qui n'estiment en ce genre que ce qui leur offre des vues saines, neuves et utiles, jetteront bientôt son livre. Il y a beaucoup de déclamation dans ce livre. L'auteur s'est cru obligé d'être éloquent. Il a voulu faire le petit Buffon. Voilà comment l'exemple d'un homme illustre perd les sots. Le taureau est toujours entouré d'une foule de grenouilles qui font des efforts incessants pour l'égaler, se boursouflent et crèvent.

— *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants, ou Examen de la manière dont il faut vêtir les deux sexes*, par M. Alphonse Le Roi, médecin de la Faculté de Paris. Volume in-12. On ferait sur cette matière un ouvrage très-intéressant, d'une philosophie populaire et sensée; mais M. Alphonse Le Roi me paraît un bavard moins éloquent que mon chirurgien.

— *Bibliothèque d'un homme de goût, ou Avis sur les meilleurs livres écrits en notre langue sur tous les genres de science et de littérature, avec les jugements que les critiques les plus impartiaux ont portés sur les bons ouvrages qui ont paru depuis*

1. De Lignac. La troisième édition (1778) est augmentée d'un volume.

le renouvellement des lettres jusqu'en 1772. Par M. L. D. V., bibliothécaire de Mgr le duc de ***[1]. Deux volumes petit in-12. Si le bibliothécaire arrange la bibliothèque de son maître suivant le plan de son livre, Mgr le duc de *** peut être sûr de ne pas posséder la bibliothèque d'un homme de goût. La bibliothèque d'un homme de goût, surtout depuis la renaissance des lettres, ne tient pas beaucoup de place.

— *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, par M. l'abbé Le Blond. Volume in-4°. M. Pellerin, ancien premier commis de la marine, s'est amusé, depuis sa retraite, à former un cabinet de médailles qui tient aujourd'hui la première place parmi les cabinets particuliers de ce pays-ci. Cette espèce de monuments est singulièrement précieuse pour l'histoire et peut donner lieu à beaucoup d'observations intéressantes et à une critique aussi savante que judicieuse.

— M. Dandré-Bardon, de l'Académie royale de peinture et sculpture, qui a composé plusieurs ouvrages médiocres sur des objets intéressants, a entrepris de publier dans une suite d'estampes le *Costume des anciens peuples*, et M. Cochin s'est engagé à présider à cette entreprise qui doit s'exécuter par souscription. Si on l'exécute avec les soins nécessaires, elle sera précieuse pour les portefeuilles des amateurs; mais ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on reproche à M. Cochin de prêter son nom très-légèrement à des ouvrages dont l'exécution ne répond en aucune manière à ce que le public était en droit d'en attendre.

— *Éléments d'architecture, dédiés à M. le lieutenant général de police*, par le sieur Panseron, professeur d'architecture, ancien professeur de dessin à l'École royale militaire. Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première offre les principes de l'architecture en seize planche lavées, pour servir de modèle aux commençants. La seconde, qui ne paraît pas encore, présentera les figures, ornements, trophées et bas-reliefs relatifs à cet art, en quinze planches. La troisième partie contiendra en quinze autres planches l'application des cinq ordres d'architecture à la construction des édifices.

— Un autre architecte-graveur, appelé Lucotte, qui a beaucoup dessiné pour l'*Encyclopédie*, publie aussi actuellement un

1. L'abbé Mayeul-Chaudon.

Traité élémentaire d'architecture, sous le titre du *Vignole moderne*. M. Lucotte aurait bien fait de graver les planches de son *Vignole moderne* et de confier à quelque écrivain instruit le soin d'en écrire le traité, car M. Lucotte l'a compilé d'une étrange manière.

— M. Jaillot, géographe ordinaire du roi, se propose de publier des *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencements connus jusqu'à présent, avec le plan de chaque quartier*. Il y aura autant de volumes que de quartiers, c'est-à-dire pas moins de vingt[1]. Le premier quartier, celui qu'on appelle la Cité, paraît et forme un volume in-8°.

— *Le Zodiaque mystérieux, ou les Oracles d'Etteilla*, forme un volume in-8° à l'usage de tous les oisifs à tête vide. On fait une question, et en suivant les règles que l'auteur prescrit, on trouve dans son zodiaque l'oracle ou la réponse. Ces oracles sont distribués par mois. On ne croirait pas qu'un tel auteur fût exposé à la critique. Il a paru pourtant une *Lettre satirique sur l'oracle du jour*. Cette critique est bien aussi impertinente que le livre qu'elle attaque; mais elle prouve que les Cléments ne manquent dans aucune classe de littérature.

1. Il n'en parut que cinq.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE

DU TOME NEUVIÈME

1770

Pages.

Mai. — Article de Diderot sur l'*Éloge de la ville de Moukden et de ses environs*, poëme composé par Kien-Long, empereur de la Chine, traduit par le P. Amyot et publié par de Guignes. — Anecdotes sur le général écossais Cleck ; lettre qui lui est adressée par le lieutenant-colonel Shaw-Groset sur un attentat contre le roi d'Espagne. — Charades diverses ; *le Chef-d'œuvre des charades*, par Diderot. — Réunion des philosophes chez Mme Necker pour l'érection par souscription d'une statue à Voltaire ; Pigalle est choisi pour l'exécuter ; inscriptions diverses proposées pour le piédestal. — Mort de Mlles Carton et Camargo, danseuses de l'Opéra — *Yu le Grand et Confucius, histoire chinoise*, par le docteur Clerc. — *Le Mimographe*, par Rétif de La Bretonne. — *Quatrième supplément à l'art de la coiffure des dames*, par Le Gros. — *Les Perfidies à la mode, ou l'Ami du mari*, comédie, par Barthe. — Arrivée de J.-J. Rousseau à Lyon ; son opéra de *Pygmalion*. — Requête de Voltaire au roi en faveur des paysans de Saint-Claude contre leurs chanoines. — *Sophonisbe, tragédie de Mairet, réparée à neuf*, par le même. — Assassinat de Perrinet de Châtelmont ; belles paroles qu'il adresse en mourant à son meurtrier. — *Les Baisers*, par Dorat ; *les Bains de Diane*, par Des Fontaines ; *la Première nuit d'Young*, par Colardeau. — *Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner la nouvelle église de Sainte-Geneviève*, par Patte, réponses attribuées à Cochin ou à Rondelet. 3

Juin. — *Tables généalogiques des augustes maisons d'Autriche et de Lorraine*, par le baron de Zurlauben. — Affaire du menuet dansé au mariage du dauphin ; requête de la noblesse à ce sujet ; parodie de ce mémoire ; réponse du roi. — Lettre supposée de Marie-Thérèse au dauphin. — *Le Pacte du Destin, de l'Amour, de l'Hymen et de la Félicité*, par Hartault. — Quatrain de Rousseau sur les deux amants de Lyon. — Lettre de Voltaire à Mme Necker sur sa statue. — Lettre et charade inédites de Sedaine. — Censure de Diderot touchant le jugement des *Nuits* d'Young, par Grimm. — *Le Diogène moderne, ou le Désapprobateur*, traduit de l'anglais de Wolban, par L. Castilhon. — Examen de la *Philosophie de la nature*, par Delisle de Sales. — Anecdotes sur *le Satirique, ou l'Homme dangereux*, comédie par Palissot ; lettre de Diderot à Sartine sur cette pièce ; mésaventures de son

Pages.

auteur. — *Don Alvar et Mencia*, opéra-comique, paroles de de Cailly, musique de Saint-Amand. — Début de Mlle Ménard à la Comédie-Italienne — Mort de François Boucher. — Départ de Pigalle pour Ferney; mauvais état de la santé de d'Alembert; lettre de Rousseau en envoyant sa souscription à la statue de Voltaire; refus des souscriptions de La Beaumelle, Fréron et Palissot. — *Anecdotes sur Fréron*, par Voltaire. — Odes sur les malheurs arrivés le jour du mariage du dauphin. — *Essais historiques sur l'Inde*, par de La Flotte. — *Relation de l'île de Corse*, traduit de l'anglais de Boswell, par J.-P. Dubois. — *Tragédies d'Eschyle*, traduites par Le Franc de Pompignan et Dutheil. — *Le Déserteur*, drame, par Mercier. — *Dictionnaire des cultes religieux*, par de La Porte — *Histoire universelle*, par Turpin. — *Esprit de Henri IV*, par Prault fils. — *Dictionnaire portatif du commerce*. 32

Juillet. — Accidents survenus aux fêtes du mariage du dauphin et de la dauphine, facétie attribuée à Coqueley de Chaussepierre; chanson sur Bignon, prévôt de Paris; spectacles de la cour : représentations de Mlle Clairon; vers injurieux qui lui sont adressés; *la Tour enchantée*, ballet composé par la duchesse de Villeroy et réglé par Jollvéau. — *Le Coiffeur d'hommes et de femmes*, par La Garde. — Réponses diverses au *Dialogue sur le commerce des blés*, de Galiani. — Réception de Saint-Lambert à l'Académie française, en remplacement de l'abbé Trublet. — Lettre de Voltaire à Mme Necker; voyage de Pigalle à Ferney; difficultés d'obtenir du patriarche quelques moments de pose; esquisse rapportée à Paris; lettre de Voltaire à Grimm. — Retour de J.-J. Rousseau à Paris; son mariage, son changement de costume, inconvénients de sa popularité. Lettre du prince de Ligne lui offrant un asile. — *Anna Bell, histoire anglaise*, par Baculard d'Arnaud; l'*École du monde*, par Boisminon; *les Deux Frères, histoire morale*, attribuée à Cursay. — *Lettres variées de Mlle de Saint-Fils à Mme de Rochel*, par Mme de M···. — Logogriphe en forme de charade, adressé par Boufflers à une jolie femme; autre facétie et chanson du même. — Lettre de Voltaire à Desprès, architecte, auteur d'un *Projet d'un temple funéraire*. — Réponses diverses aux attaques de Patte contre la solidité de la coupole de Sainte-Geneviève. . . . 67

Aout. — *La Veuve du Malabar*, tragédie, par Lemierre. — Souscriptions du roi de Prusse et du duc de Richelieu à la statue de Voltaire; discussion sur l'emplacement qu'elle doit occuper; vers atroces contre Voltaire. — Épigramme contre La Harpe. — Mort du financier Pâris-Duverney; origines de sa fortune. — Mort du chimiste Rouelle; plaisantes anecdotes sur sa vie, ses habitudes et ses distractions. — Mort de P.-N. Bonamy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — *L'Heureuse pêche, comédie pour les ombres à scènes changeantes*. — *Voyage à Ceylan, ou les Philosophes voyageurs*, par de Turpin 109

Septembre. — Arrêt du Parlement ordonnant la destruction des livres impies; suppression par ce corps du réquisitoire de l'avocat général Séguier; motifs de cette rigueur; analyse de ce réquisitoire. — *Le Système de la nature*; réfutation de Voltaire; anecdote sur La Condamine. — *Mélanges de littérature orientale*, par de Cardonne 111

Octobre. — Réception à l'Académie française de Loménie de Brienne, arche-

Pages.

vêque de Toulouse, en remplacement du duc de Villars; réponse de Thomas; défense qui lui est faite d'imprimer son discours. — Épître de Dorat à Mlle Hervieux, danseuse de l'Opéra. — *Le Nouveau marié ou les Importuns*, comédie mêlée d'ariettes, par Cailhava d'Estandoux, musique de Baccelli. — Débuts de Dorseville à la Comédie-Française. — *Analyse raisonnée de Bayle*, par l'abbé de Marsy, continuée par Robinet. — *Éléments de l'art vétérinaire*, par Bourgelat. — *La Pratique du jardinage*, par l'abbé Roger Schabol. — Observations de Diderot sur *Garrick ou les acteurs anglais*, brochure par Sticotti. — Lettre de Voltaire au comte de Schomberg. — *Nouvelle requête au roi en son conseil*, par les habitants de Longchaumois, Morez, etc. (rédigée par Voltaire). — *Voyage de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie*, ouvrage posthume de M. de Silhouette; portrait de l'auteur. — *Manifeste de la république confédérée de Pologne* (rédigé par Mably). — *Le Mauvais dîner, ou Lettres sur le Dîner* du comte de Boulainvilliers, par le P. Louis Viret, cordelier. 122

Novembre. — Observations de Diderot sur *Garrick ou les acteurs anglais;* suite et fin. — *Lettre de M. de La Beaumelle à MM. Philibert et Chirol, libraires à Genève;* anecdotes sur l'auteur. — *Florinde*, tragédie, par Le Fèvre. — Irritation de Voltaire contre les innovations introduites par Sedaine au théâtre. — Lettre de Frédéric II à d'Alembert, versement de sa souscription et de celle du roi de Danemarck à la statue de Voltaire. — Réception à Ferney de Séguier, de d'Alembert et de Condorcet; lettres du patriarche à Grimm sur ces visites, et à Mme Necker sur le *Système de la nature*. — Mort de Moncrif; anecdotes sur lui. — *Observations sur Boileau, sur Racine, sur Crébillon, sur M. de Voltaire*, etc., par d'Açarq. 140

Décembre. — *Thémire*, pastorale en un acte, paroles de Sedaine, musique de Duni; *l'Indienne*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, par Framery, musique de Cifolelli. — *Le Grand roi de la Chine au grand Tien du Parnasse* [Voltaire], par La Harpe. — Nouvelle lettre de Voltaire à Grimm au sujet du nouveau genre dramatique et du *Système de la nature, les Choses utiles et agréables*, tome troisième. — Mariage de Séguier de Saint-Brisson et de la comtesse d'Estrades. — Mort du président Hénault; anecdotes sur sa vie et sur ses derniers moments; épitaphes de de La Place pour le président et pour Moncrif. — *Considérations sur les causes physiques et morales du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*, par Castilhon. — *Essai sur le jeu de dames à la polonaise*, par Manoury, limonadier du quai de l'École. — *Mémoires historiques*, par de Belloy. — *Sydney et Volsan*, anecdote anglaise, par Baculard d'Arnaud. — *Les Deux Amis*, conte, par Diderot; lettre de Catherine II au prince Sumarokoff. — *Les Deux Avares*, comédie mêlée d'ariettes, par Fenouillot de Falbaire, musique de Grétry. — *Vercingétorix*, tragédie, œuvre posthume du sieur de Boisflotté, étudiant en droit fil (par le marquis de Bièvre). — *Le Chou-King*, ouvrage recueilli par Confucius, traduit par le P. Gaubil et publié par de Guignes. — *Manuel des artistes et des amateurs*, par l'abbé de Petity. — *Dictionnaire historique des siéges et batailles mémorables*, par Lacroix de Compiègne. — *État de la Pologne; Lettres sur la constitution actuelle de la Pologne et la tenue de ses diètes*, par Pyrrhys de Varille. — *Lettres sur la théorie des lois civiles*, par Linguet; ses épigrammes contre La Harpe. — *Nécrologe des hommes célèbres de France*, par Palissot et autres. — *Discours prononcé*

Pages.

le 10 septembre 1770 dans l'église des Carmélites de Saint-Denis, pour la prise d'habits de Mme Louise-Marie de France, par Mathias Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes. — *Abrégé de la vie et du système de Gassendi*, par Camburat. — *Lettres d'une dame anglaise à son amie à Paris.* — Épigrammes de Blot. — *Catalogue de l'œuvre de C. N. Cochin*, par Jombert 172

1771

JANVIER. — Persécutions subies par Diderot pendant la publication de l'*Encyclopédie*; mutilations clandestines pratiquées par Le Breton sur les épreuves; lettre de Diderot à ce libraire; *Questions sur l'Encyclopédie*, par Voltaire. — *Les Étrennes du Parnasse* et *le Secrétaire du Parnasse*; lettres de Voltaire à l'éditeur de ce dernier recueil. — *L'Art de conserver les grains*, par Bartoloméo Intieri, traduit de l'italien. — Lettre de Galiani à Mme d'Épinay. — Chanson de Piron à Mme Geoffrin. — Chanson de Boufflers adressée à une dame appelée Marie, qui ne pouvait avoir d'enfants, attribuée par Grimm à Voltaire; vers de celui-ci à la duchesse de La Vallière, et quatrain de Mme d'Houdetot sur la vieillesse de cette dame. — Nouvelle édition, avec dénoûment *ad libitum*, du *Beverley* de Saurin. — Épigramme sur un éléphant exhibé pour de l'argent; bon mot de Duclos à son sujet. — Mort de l'abbé Alary, de l'Académie française, de Jean Sénac, premier médecin du roi et de Crozat, baron de Thiers. — Remède contre les maladies de poitrine. — Carte du royaume de Naples, exécutée sous la direction de Galiani. — *Le Fabricant de Londres*, drame, par Fenouillot de Falbaire. — *La Veuve*, comédie, par Collé, jouée sans succès à la Comédie-Française, très-bien interprétée quelque temps avant chez M. de Magnanville, à la Chevrette. — Début de Larive dans les grands rôles tragiques. — *Ismène et Isménias*, tragédie lyrique, paroles de Laujon, musique de La Borde. — *Pygmalion*, scène lyrique, par J.-J. Rousseau. — Mort du statuaire Ph. Mignot. — *Bibliothèque de Mme la Dauphine*, par J.-N. Moreau. — Nouvelle édition du *Testament politique de M. de Voltaire*, par Marchand. — *Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques*, etc., par Clément de Dijon; son internement au For-l'Évêque, pour une lettre impertinente écrite à Saint-Lambert. 203

FÉVRIER. — *Les Douze Césars*, de Suétone, traduits par La Harpe et par Delisle de Sales; épigramme de Piron, sur la première de ces traductions. — Les *Comédies* de Térence, traduites par l'abbé Le Monnier; *OEuvres* de Tacite, publiées par l'abbé Brotier. — *Les Baisers*, de Jean Second, traduits par Moutonnet de Clairfons. — Mort de Mme de Gomez, femme de lettres. — Quatrain sur la retraite du duc de Choiseul. — *L'Art de se taire principalement en matière de religion*, par l'abbé Dinouart. — *Observations historiques et critiques sur les erreurs des peintres, sculpteurs et dessinateurs dans la représentation des sujets tirés de l'histoire sainte*, par G. F. R. Molé. — *Les Ruses du braconnage mises à découvert*, par La

Pages.

Bruyère, garde-chasse du comte de Clermont. — *Les Militaires au delà du Gange*, par de Lo-Looz. — *Les Étrennes de la noblesse*, par La Chesnaye-des-Bois. — Nouvelle lettre de Galiani à Mme d'Épinay; anecdote à propos des *idées liées* de l'abbé Morellet 243

Mars. — Quelques mots sur le père et la famille de Diderot. — Mort de Dortous de Mairan; anecdotes sur sa manière de vivre, ses opinions philosophiques; ses derniers moments. — Mort du marquis d'Argens. — Décadence de Gentil-Bernard; particularités de sa vie publique et privée. — Publication du *Fabricant de Londres*, par Fenouillot de Falbaire; les Comédiens italiens refusent de jouer *le Premier Navigateur*, paroles du même auteur, musique de Philidor. — Fureur de jouer des proverbes; anecdotes sur milord Gor, Mme de Luchet, Touzet; *Proverbes dramatiques* et *Théâtre du prince Clenerzow*, par Carmontelle. — *Les Castrats*, par Borde. — *Lettre d'une chanoinesse de Lisbonne à Melcour, officier français*, par Dorat. — *Vies des hommes célèbres d'Angleterre*. — *Le Portefeuille du chevalier D. D. M***, ou la Mythologie*, par Duduit de Mézières. — *Essai sur la poésie lyri-comique*, par Damiens de Gomicourt. — Bustes de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, de d'Alembert, par Rosset-Dupont, ivoirier de Saint-Claude. — Addition de Voltaire à son épître sur la liberté de la presse. — *L'Heureuse rencontre*, comédie, par Mmes Chaumont et Rozet. — *École dramatique de l'homme*, par de Moissy. — *Olinde et Sophronie*, drame par L. S. Mercier. — *Mémoires d'un Américain*, par de La Croix. — *Le Marquis de T.., ou l'École de la jeunesse*, par Rétif de La Bretonne. — *Folie de la prudence humaine*, par Mme Benoit. 253

Avril. — Séjour à Paris de Gustave et de Frédéric-Adolphe de Suède; séance de l'Académie des sciences; exhibition des modèles anatomiques de Mlle Biheron; réflexions sur le discours de d'Alembert; mots et remarque du peintre Doyen; vers anonymes adressés à Gustave au nom du cardinal de Richelieu chez la duchesse d'Aiguillon. — Réponse de Voltaire à une lettre du poète russe Sumarokoff; *Sermon du papa Nicolas Charisteski*, par le même; vers à d'Argental, attribués au même, sur le projet de voyage de Gustave à Ferney; visite du prince royal à l'atelier de Pigalle; épigrammes latine et française sur le modèle de la statue du patriarche. — Mort de Michel Van Loo. — Rentrée de Le Kain au Théâtre-Français; débuts de Mlle Luzy, dans le rôle d'Aménaïde. — *Histoire d'Écosse*, de Robertson, traduite par Besset de La Chapelle. — *Histoire de l'empire ottoman*, par l'abbé Mignot. — Séance de l'Académie française en l'honneur des princes de Suède; compliment par l'abbé de Radonvilliers, lectures par d'Alembert, Marmontel, le duc de Nivernois. — Vers de Loyseau de Mauléon, sur une statue de l'Amitié, par Falconet, offerte à Gustave par la comtesse de La Marck; autres vers du même, joints à un exemplaire du *Petit Carême* de Massillon. — Nouvelle édition des *Saisons* de Saint-Lambert. — *La Vraie mère*, drame didactique par de Moissy. — Pièces du chevalier de Chastellux, jouées sur le théâtre particulier de M. de Magnanville, à la Chevrette. — *Arlequin, marchand de proverbes*, comédie par Anseaume. — *Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour*, etc., par Gibert. — *Histoire des révolutions de Corse*, par l'abbé de Germanes. — *Histoire abrégée de la découverte des Indes par les Portugais*, par d'Ussieux. — *Du théâtre et des causes de sa décadence, épître*

Pages

aux comédiens français et au parterre. — *Ma philosophie*, par Dorat . . . 274

MAI. — *L'Amoureux de quinze ans, ou la Double fête*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de Laujon, musique de Martini. — *Gaston et Bayard*, tragédie par de Belloy. — *Les Bêtes mieux connues*, par l'abbé Joannet. — Élections à l'Académie française de Roquelaure, évêque de Senlis, du prince de Beauvau, de Gaillard et de l'abbé Arnaud; divisions entre les divers académiciens; épigramme sur le duc de Richelieu; réception des nouveaux élus, par l'abbé de Voisenon et par Châteaubrun; lectures diverses par Saurin et Thomas. — Mort de Bachaumont; son portrait. — *Première introduction à la philosophie économique*, par l'abbé Baudeau. — Distique de l'abbé Le Monnier pour le portrait de Diderot, par Garand. — Épigrammes sur le Parlement; repartie de l'abbé de Voisenon au duc de Fronsac. — *Mes Rêveries*, attribuées à Dorat. — *Opuscules poétiques et philosophiques* de Feutry. — *Clarisse*, drame, par J.-A. P. — *Les Grâces* et *Endymion, conte comique*, imité de l'allemand de Wieland, par d'Ussieux. — *Début poétique*, par Gilbert. — *Toilette de Flore, ou Essai sur les plantes et les fleurs qui peuvent servir d'ornement aux dames.* — *L'Homme tel qu'il est*, traduit de l'allemand de Pfeil par Mlle de Morville. — *Lettres athéniennes*, par Crébillon fils 501

JUIN. — Histoire d'une aventurière connue sous le nom de Mme d'Auban, roman débité sur son compte. — Observations de Diderot sur le discours de l'abbé Arnaud. — Description du Colisée ouvert aux Champs-Élysées par Torré. — Fêtes pour le mariage du comte de Provence. — *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire* par l'abbé Sabatier de Castres. — Publication à Genève de *l'Homme dangereux* de Palissot; nouvelle édition de *la Dunciade*. — *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, par Gaillard 324

JUILLET. — *Confidences philosophiques*, par Vernes et Claparède. — Mort du comte de Clermont, prince du sang. — *La Buona figliola*, opéra-comique, paroles de Goldoni, musique de Piccini. — *Observations sur la statue de Marc-Aurèle et sur d'autres objets relatifs aux beaux-arts*, par Falconet; remarques de Diderot sur cette brochure. — *Extrait du droit public de la France*, par Lauraguais. — *La Fête de Flore*, pastorale, paroles de Saint-Marc, musique de Trial; mort subite de ce dernier. — *L'Art de former les jardins modernes, ou l'Art des jardins anglais*, traduit par Latapie. — *Recherches sur le style*, par Beccaria. — *Les Soliloques*, de Shaftesbury, traduits par Sinson. — *Le Tableau de la volupté, ou les Quatre parties du jour*, par Du Buisson. — *Le Code des amants*, poëme héroïque. 341

SEPTEMBRE. — *Dialogue copié d'après nature, ou de l'Amitié de deux jolies femmes*, par Mme d'Épinay. — *Anecdote plaisante.* — *Les Amants sans le savoir*, comédie attribuée à Mme de Saint-Chamond; article (inédit) de Diderot 356

OCTOBRE. — Suite du *Dialogue* de Mme d'Épinay. — *Le Domino*, farce italienne; *les Deux miliciens, ou l'Orpheline villageoise*, comédie mêlée d'ariettes, paroles d'Azémar, musique de Fredzeri, compte rendu par la même. — Fin du *Dialogue* de Mme d'Épinay. — *La Coquette de village, ou le Baiser pris et rendu*, paroles d'Anseaume, musique de Saint-Arnaud.

Pages.

— Débuts à la Comédie-Française de Ponteuil, élève de Préville (articles de Mme d'Épinay). — *Regrets de Lemoyne en exposant au salon le buste de Mme la dauphine*, vers anonymes. — Compte rendu par Diderot de quatre brochures sur le salon de 1771. 358

Novembre. — Reprise du *Père de famille*. — *Les Cinq âges d'Arlequin*, par Goldoni. — Préville est chargé des rôles *à manteaux*. — Épigramme sur La Borde. — Lettre de Mme M*** sur l'*Éloge de Fénelon* par La Harpe et réponse de Diderot. — Articles du même sur une pièce de vers de La Harpe, sur les *Éloges de Fénelon*, par l'abbé Maury et Pezay. — *Le Bourru bienfaisant*, comédie par Goldoni; débuts à la Comédie-Française de Mlle Pitrot de Verteuil; articles de Mme d'Épinay. — *Vie du cardinal d'Ossat*, par Mme Thiroux d'Arcouville; article de Diderot. — Rectifications de Catherine II à l'histoire de Mme d'Auban, envoyées de Londres par Grimm. 378

Décembre. — *L'An deux mille quatre cent quarante*, par L. S. Mercier; débuts de d'Héricourt à la Comédie-Française, articles de Mme d'Épinay. — *Thérèse Danet, femme de Montbailli, à Euphémie, son amie*, héroïde; *Sainval à Rose*, épîtres, articles de Diderot. — Article de Mme d'Épinay sur le *Traité du mélodramme*, par Garsin, de Neufchâtel. 395

1772

Janvier. — *Rêve*, par Mme d'Épinay. — Lettre du marquis de Félino, ministre et secrétaire de l'infant duc de Parme. — *Les Pélopides*, tragédie par Voltaire. — *Zend-Avesta*, traduit par Anquetil-Duperron; *Lettre de correction fraternelle*, par Jones. — *La Mère jalouse*, comédie, par Barthe — Mort d'Helvétius; son portrait, sa vie, ses ouvrages. — Mort de Loyseau de Mauléon, et de Gibert, de l'Académie des inscriptions. — Mandement facétieux lancé par Frédéric II, sous le titre de l'archevêque d'Aix, contre le marquis d'Argens. — *Lettre à M. de V*** par un de ses amis* (Ducarne de Blangy) *sur l'ouvrage intitulé* l'Évangile du jour. — *Le Spectateur français*, par Lacroix de Nancy. — *Lettre de Julie d'Étange à son amant; Lettre du chevalier de Séricourt à son père*, héroïdes, par de Vauvert. — Mutilation par lui-même d'un avocat nommé Jobard et quatrain singulier qu'il adresse à ses confrères. 401

Février. — *Zémire et Azor*, comédie-ballet, paroles de Marmontel, musique de Grétry. — Reprise de *Castor et Pollux* à l'Opéra; insuccès de Mlle Heinel, danseuse, à Londres. — Vers de Boufflers à *Madame Brillant*, chatte de la duchesse de Luxembourg. — Lettre de Voltaire à Mme Du Voisin, fille de Calas, sur l'acquittement de Sirven. — Autre lettre du patriarche à François Tronchin sur la statue de Pigalle. — Réception de de Belloy à l'Académie française. — *Catalogue du cabinet du duc de Choiseul*. — *Lettres d'Élisabeth-Sophie de Vallière à Louise-Hortense de Canteleu, son amie*, par Mme Riccoboni; *les Sacrifices de l'amour, ou Lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay*, roman, par Dorat. — Texte

Pages.

de la lettre de part du duc de La Vauguyon. — Bons mots de Sophie Arnould. — Tableau de Touzet, inspiré par *Zémire et Azor*. — Mort du peintre Louis Tocqué. — *Lettres historiques sur l'état de la Pologne*, par l'abbé Baudeau. — *Du luxe, de sa nature et de sa vraie cause*, brochure anonyme. 435

MARS. — Article de Diderot sur les *Odes pythiques*, de Pindare, traduites par Chabanon. — *Épîtres sur la vieillesse et la vérité, etc.*, par Saurin. — *Les Druides*, tragédie, par Le Blanc de Guillet. — Mort de Jérôme Bignon, prévôt de Paris. — *Lettres du chevalier de Boufflers à sa mère sur son voyage en Suisse*. — *OEuvres* de Pesselier. 462

AVRIL. — *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes*, par Thomas. — Interdiction des *Druides* après douze représentations. — *Le Faucon*, opéra-comique, paroles de Sedaine, musique de Monsigny. — *Le Bal masqué*, opéra-comique, paroles de Terrasse, musique de Darcis. — *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*, par Clément, de Dijon. — *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, par l'abbé Raynal. — Vers de Clément où il accouple Fréron et Jésus-Christ. — *L'Homme content de lui-même, ou l'Égoïsme de la Dunciade*, par Nougaret. — *Les Gradations de l'Amour*, par de Bastide. — Proverbes dramatiques par Marsollier des Vivetières et le marquis de Thibouville. — *Cours d'hippiatrique*, par Lafosse. 478

MAI. — Nouvelle interdiction des *Druides*; réception au Théâtre-Français des *Lois de Minos*, tragédie nouvelle de Voltaire. — Mort de Mme Favart; anecdotes sur ses derniers moments, ses amours avec Maurice de Saxe, son emprisonnement à la requête de son ancien amant. — Vente des tableaux du duc de Choiseul : catalogue de cette vente, illustré par un peintre « brocanteur » (Gabriel de Saint-Aubin). — Croquis d'un dialogue sur les femmes par l'abbé Galiani; passion du marquis de Croismare pour les estampes. — Mariage de M. de Florian, neveu par alliance de Voltaire, et de Mme Rilliet de Saussure. — Découverte du manuscrit du voyage de Montaigne en Italie. 492

JUIN — Représentation des *Lois de Minos*. — *Soins faciles pour la propreté de la bouche*, par Bourdet. — *De l'Homme et de la Femme considérés physiquement dans l'état du mariage*, par de Lignac. — *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants*, par Alphonse Leroy. — *Bibliothèque d'un homme de goût*, par l'abbé Mayeul-Chaudon. — *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, par l'abbé Le Blond. — *Costumes des anciens peuples*, par Dandré-Bardon et Cochin. — *Éléments d'architecture*, par Panseron. — *Le Vignole moderne*, par Lucotte. — *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, par Jaillot. — *Le Zodiaque mystérieux, ou les Oracles d'Etteilla; Lettre satirique sur l'oracle du jour*. 508

FIN DU TOME NEUVIÈME.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

CONFORME POUR LE TEXTE A L'ÉDITION DE BEUCHOT

Enrichie des découvertes les plus récentes et mise au courant des trava
qui ont paru jusqu'à ce jour

Précédée de la VIE DE VOLTAIRE par Condorcet

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer public de la Comédie-Françaiss

Cette édition des Œuvres complètes de VOLTAIRE, imprimée p
M. Quantin, formera environ quarante-cinq volumes in-8° cavali
sur beau papier du Marais, au prix de 6 fr. le volume.

La publication aussitôt terminée, le prix du volume sera porté à 7

Il en sera tiré 150 exemplaires sur grand papier de Holland
15 fr. le volume.

Les VINGT ET UN premiers volumes sont en vente; les autres par
tront régulièrement toutes les trois semaines.

SUITE DE 109 GRAVURES

D'APRÈS LES DESSINS

DE

MOREAU JEUNE

POUR LES ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION, TIRÉE SUR LES PLANCHES ORIGINALES

Les Gravures exécutées d'après les dessins de MOREAU jeune, pour la célèb
édition des ŒUVRES DE VOLTAIRE imprimée à Kehl à la fin du siècle dernie
jouissent d'une réputation qui en faisait désirer vivement la réimpression par l
amateurs. Nous sommes heureux de pouvoir satisfaire à leurs désirs, et de le
annoncer que, pour accompagner la nouvelle édition des ŒUVRES DE VOLTAI
qui est en cours de publication à notre librairie, nous mettons en vente u
nouvelle édition de ces gravures, tirée sur les planches originales parfaiteme
conservées, que nous avons eu le bonheur de retrouver et d'acquérir. Le travail
cette édition est confié à un de nos meilleurs imprimeurs en taille-douce; il
laissera rien à désirer.

CETTE SUITE DE 109 GRAVURES est publiée en trente livraisons, dont di
neuf livraisons de quatre gravures et onze de trois gravures.

Prix de la livraison : UN franc.

Il a été tiré 150 Épreuves sur papier de Chine, au prix de 2 fr. la livraison.

et 100 sur papier Whatmann, au prix de 3 fr. la livraison.
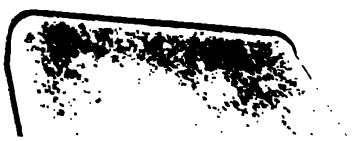
PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. — (2190)